

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

MILIEUX POPULAIRES, MILIEUX APOLITIQUES, MILIEUX DÉCONNECTÉS?
EXPÉRIENCES POLITIQUES ET INFORMATIONNELLES QUÉBÉCOISES AU PRISME DE LA CLASSE, LA
BLANCHITÉ, LA NATION ET LE GENRE

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DOCTORAT EN COMMUNICATION

PAR

LENA A. HÜBNER

JUILLET 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'aurait pas vu le jour sans un ensemble de rencontres et d'expériences inoubliables au cours de mon parcours doctoral à l'UQAM. J'ai fait la connaissance de personnes extraordinaires dans mes cours et séminaires, dans les colloques au Canada et à l'international, lors de mandats de recherche, stages et charges de cours. Je ne pourrais pas toutes les nommer, mais je tiens à souligner ma gratitude envers l'ensemble des personnes qui ont été présentes durant cette étape importante de ma vie.

Je remercie d'abord et avant tout mon directeur de thèse, Éric George. Merci pour tes conseils, ta bienveillance, tes critiques constructives, ta présence et ta patience. Merci aussi pour les nombreuses opportunités de développement de carrière et la confiance que tu m'as accordé en tant que coordonnatrice des activités scientifiques du *Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société* (CRICIS). Enfin, je te remercie pour nos nombreuses conversations intellectuelles qui ont aiguisé mon esprit critique, m'ont appris à remettre ma pensée en question, à recommencer, à persévérer et à me dépasser.

Merci à mes ami-e-s du doctorat : Martin Bonnard, Anne-Marie Pilote, Myriam Lavoie-Moore, Sophie Del Fa, Simon Claus, Renaud Carbasse, Sylvain Rocheleau, Joëlle Gélinas, Philippe-Antoine Lupien, Anne-Sophie Letellier, Bachir Sirois-Moumni, Nina Duque et Radanath Gagnon. Cette thèse ne s'est pas écrite en silo – du moins jusqu'à l'éclatement de la pandémie de COVID-19 en 2020. Au contraire, elle a vu le jour au sein d'une communauté étudiante solidaire pour laquelle je suis éternellement reconnaissante.

Un merci tout spécial à Martin, collègue de bureau de longue date et ami précieux. Je ne saurais jamais te remercier à ta juste valeur pour ton soutien intellectuel et moral.

Je souhaite également remercier ma brillante collègue Anne-Marie Pilote pour ses nombreuses collaborations. On a appris d'affronter l'inconfort ensemble, car nos questions de recherches nous ont amené à remettre en question nos valeurs et nous ont fait voir le Québec sous un autre œil. Cette démarche a largement nourri la façon dont j'ai conçu l'ensemble de cette thèse. De plus, tu m'as contrainte de rester connecter avec la sphère universitaire pendant mon congé de maternité tout en respectant mes limites. Je suis convaincue que cela m'a empêché de perdre le fil. Je t'en remercie vivement.

Grand merci aussi aux filles de l'ACC. Anne-Marie, Nina, Grace, Monica et Sarah, quelles rencontres stimulantes que nous avons eues ensemble. Que de beaux souvenirs de Toronto, Regina et Vancouver!

Une thèse ne s'écrit pas sans soutien financier. En ce sens, je veux chaleureusement remercier les *Fonds de recherche du Québec – Sciences et technologies*, les *Fonds de recherches du Québec – Science et culture* ainsi que la *Fondation de l'UQAM* pour leur soutien financier généreux qui m'a permis d'acquérir une expérience excellente en matière de recherche et d'enseignement sans me soucier de ma situation financière. Merci aussi aux professeur·e·s m'ayant permis de faire de la recherche « rémunérée » et d'enseigner au premier cycle. À ce titre, je remercie bien sûr mon directeur Éric George, mais aussi Katharina Niemeyer, André Mondoux et le reste de l'équipe du CRICIS ainsi que Normand Landry et l'ensemble de l'équipe de la *Chaire de recherche du Canada en éducation aux médias et droits humains*.

Je tiens également à remercier les professeur·e·s France Aubin, Anouk Bélanger, Hélène Bourdeloie, Alexandre Coutant, Josianne Millette, Mélanie Millette, Serge Proulx, Vincent Raynauld, Olivier Voirol et François Yelle pour leurs précieux conseils au sujet de ma thèse et d'autres recherches menées au cours de mon doctorat. Un merci spécial à Florence Piron qui nous a quitté avant de pouvoir lui présenter les fruits de cette recherche.

Pour son soutien avec le logiciel de codage Nvivo, je tiens à remercier chaleureusement le chercheur Didier Dupont. Sa formation et son tutorat furent extrêmement efficaces.

Un immense merci aussi à toute l'équipe du *CPE Tortue Têtue de l'UQAM*. Sans votre soutien et votre professionnalité, je n'aurais jamais pu finir la rédaction de cette thèse. Vous avez su rassurer mes peurs et permis à Emil de s'épanouir dans un environnement exceptionnel pendant que je passais mon temps à écrire. Vous effectuez un travail extraordinaire et indispensable qui contribue incontestablement à la lutte contre les diverses inégalités traversant le milieu académique. Votre travail mériterait d'être davantage valorisé. Ce petit paragraphe est ma façon de vous rendre hommage.

Cette thèse n'aurait jamais vu le jour sans le soutien inconditionnel de ma famille et notamment de mon conjoint Mathieu et de mon fils Emil. Je vous aime. Vous êtes ma première source d'inspiration. Merci, Maman et Papa, d'avoir embarqué dans mon enthousiasme de poursuivre une carrière en recherche et d'avoir accepté ma décision de m'installer si loin de chez vous. Je veux également remercier ma sœur Nanette d'avoir toujours cru en moi et de m'avoir encouragé à poursuivre ce que j'aime. Merci aussi à

mon beau-frère et mes nièces Mia et Gina. Enfin, je tiens à remercier ma belle-famille québécoise pour avoir suivi mon parcours avec autant d’enthousiasme.

Merci aussi à ma famille élargie, mes ami-e-s de Montréal : Anne, Mikh, Léa, P.A., Jules, Max, Jess, Nic et Raf. Un merci spécial à Jess pour son soutien émotionnel et à Anne pour les nombreuses corrections de mon français.

Même si des dizaines de milliers de kilomètres nous séparent, je veux également remercier mes ami-e-s d’enfance, Bine, Jessy, Michi, Maike, Markus et Marcus, et du baccalauréat Lena, Charlotte, Vio et Marina d’avoir gardé le contact.

Enfin, je remercie les personnes ayant participé à cette recherche de s’être confiées à moi et aux intermédiaires d’avoir établi le contact. J’espère que les résultats sont à la hauteur des expériences vécues tout en suscitant des réflexions qui vont alimenter la recherche de pistes de solutions pour améliorer le vivre ensemble au Québec.

DÉDICACE

Pour Emil.

En mémoire de Lena K., Karel L., Florence P. et Robin K.

AVANT-PROPOS

A woman must have money and a room of one's own to write fiction

Virginia Woolf, *A room of one's own* (2016[1929], p. 4)

Il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devez rester vigilantes votre vie durant.

Simone de Beauvoir (cité dans Monteil, 2008, p. 39).

Mars 2020. Je suis devant mon ordinateur dans mon salon. De l'œil gauche, je regarde mon fils qui s'amuse à empiler des blocs pour en faire une tour. De l'œil droite, je lis les nouvelles sur la pandémie de COVID-19, les statistiques sur les nouveaux cas, le nombre d'hospitalisations en hausse... Le 13 mars, le gouvernement du Québec a déclaré l'urgence sanitaire. Les commerces non essentiels, l'université et les garderies sont fermés. À ce moment, je ne dispose ni d'un espace bureau, ni d'une chambre à part pour travailler sur ma thèse de la maison. Je rédige partout : dans le lit, sur l'îlot de cuisine, dans notre « salon-salle-à-manger-salle-de-jeux » que je partage avec mon conjoint – lui aussi en télétravail – et mon fils de presque deux ans. Quelques jours plus tard, suit l'annonce de l'interdiction de la poursuite d'activités de recherche impliquant des sujets humains par le comité d'éthique de la recherche de l'UQAM. Cette annonce confirme mes craintes : je dois changer de stratégie de récolte de données si je veux finir ma thèse. En outre, les contrats de recherche se font de plus en plus rares. Tout est suspendu. Les mots de Virginia Woolf (2016[1929], p. 4) résonnent dans ma tête : une femme a besoin d'argent et d'une chambre à elle pour écrire. Tout d'un coup, ces acquis semblent s'évaporer sous mes yeux. Mes espoirs de finir ma thèse en 2020 s'envolent. Malgré cette période de grande insécurité, j'essaie de me concentrer sur l'avancement de ma recherche avec le peu de temps et d'espace (physique et mental) dont je dispose. Faire ce que j'aime – la recherche – me permet de canaliser le stress causé par la crise.

Janvier 2022. Rétrospectivement, je me trouve avoir été chanceuse. Si j'ai fini ma thèse plus tard, j'ai trouvé des solutions aux obstacles découlant des mesures imposées par la Santé publique, et ce, grâce à ma famille, mes collègues, les éducatrices dévouées du *CPE Tortue Têtue de l'UQAM* et mon directeur de recherche, Éric George. J'ai réorienté ma méthodologie, j'ai déniché un financement pour finir mes études et j'ai établi une routine pour concilier travail, thèse et obligations familiales. J'ai même réussi à avoir une chambre « à moi » – du moins à temps partiel. Cependant, d'autres personnes ne bénéficient pas de tels

privilèges. Force est de constater que la pandémie a exacerbé les inégalités sociales qui existaient déjà avant la crise. Le milieu académique n'en fait pas exception.

Pourtant, les inégalités sociales, raciales et genrées qui traversent ce domaine sont bien documentées, y compris leur exacerbation depuis le début de la crise (Cardel, Dean et Montoya-Williams, 2020; Myers *et al.*, 2020). À titre d'exemple, plusieurs recherches montrent que les femmes académiques, et notamment celles ayant des enfants en bas de cinq ans, sont grandement touchées par la pandémie (Myers *et al.*, 2020). Elles portent de façon disproportionnelle la charge qui vient avec les responsabilités supplémentaires en matière de soins ou d'enseignement à domicile (*ibid.*). Par conséquent, elles signalent une forte diminution des heures travaillées, alors qu'on observe une tendance à la soumission de manuscrits à la hausse chez leurs homologues masculins (Cardel, Dean et Montoya-Williams, 2020). Il va de même pour les personnes étudiantes qui ne bénéficient pas (ou plus) d'un financement stable (p.ex. bourse d'excellence ou emploi permanent).

Et pourtant, si peu change. Après une certaine période de souplesse, les organismes subventionnaires ont repris leur rythme habituel. Les exigences pour soumettre une candidature ou pour commencer une bourse postdoctorale sont les mêmes qu'avant la crise. L'excellence reste quantifiée : nombre d'interventions à des colloques, nombres d'articles publiés dans des revues de renommée internationale, cumul de bourses et de prix... On nous demande de fonctionner comme auparavant. Si la violence institutionnelle, la pression académique et l'extrême concurrence ont déjà brûlé l'esprit de bon nombre d'universitaires avant la pandémie, il est devenu urgent de s'organiser collectivement pour briser ce rythme qui contribue tant au maintien des inégalités sociales de notre domaine.

« Nous devons réintroduire une réflexion sur la finalité de notre travail pour lutter contre la colonisation capitaliste de notre mode de raisonnement, aujourd'hui centré sur l'efficacité et la quantité », écrit la professeure Sophie Del Fa (2021, § 19) dans un article sur la santé mentale dans l'univers académique. Cette thèse s'inscrit dans une telle perspective. L'approche réflexive développée pour ce travail n'est certainement pas sans failles, mais j'espère qu'elle incitera le lectorat académique à s'interroger sur son positionnement, sur ses façons de conduire des recherches, sur ses rapports à l'autrui, sur la finalité du travail universitaire et sur son rôle dans l'espace public. De telles réflexions permettent, à mon avis, de mettre en place des « conditions de partage et de solidarité » plus favorables qui fournissent des bases à partir desquelles « des combinaisons pratiques d'action peuvent émerger » (De Sousa Santos, 2005, p. 17,

ma traduction), et ce, sans provoquer d'épuisement chez les différentes personnes impliquées dans une démarche de recherche.

Dans ce même esprit, je tiens à aviser le lectorat que l'ensemble de cette thèse adopte « une grammaire non-sexiste de la langue française selon les recommandations de Michaël Lessard et Suzanne Zaccour (2017). Puisque « la manière dont nous nous exprimons structure nos formes et nos modes de pensées » (Lopes, 2020, p. vii), j'ai eu recours à une écriture épiciène. Dès lors, je parle de personnes travailleuses, personnes participantes, personnes usagères, personnes immigrantes et personnes assistées sociales. Ces choix ont pour objectif d'écrire d'une façon à ce que les personnes qui ne s'identifient ni au féminin ni au masculin se retrouvent dans le texte (ibid., p. 27). À quelques endroits cette stratégie s'est avérée impraticable, j'ai alors eu recours à des graphies tronquées qui « visent à féminiser le mot masculin en juxtaposant à la forme masculine le suffixe de la forme féminine » (ibid., p. 63) comme « politisé-e ». Ce choix de graphie a non seulement pour but d'alléger le texte par rapport à l'utilisation de doublets, mais vise aussi à attirer l'attention du lectorat sur mon effort de féminisation (ibid., p. 64). Comme le disait si bien Karel Lopes (2020, p. vii) : « employer une langue dans laquelle les femmes [ndr : et les personnes non binaires] n'apparaîtraient pas reviendrait à amputer mon travail scientifique d'une partie de la réalité humaine ». En espérant que ces efforts rendent la langue française plus riche et la recherche plus inclusive.

Montréal, 11 janvier 2022

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	v
AVANT-PROPOS	vi
LISTE DES FIGURES	xii
LISTE DES TABLEAUX	xiv
RÉSUMÉ.....	xv
ABSTRACT.....	xvii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE	10
1.1 Contexte : de la recomposition des appartenances sociales et politiques des milieux populaires contemporains en Occident à l'exception québécoise	11
1.1.1 Définition opératoire des milieux populaires contemporains	12
1.1.2 Entre dépolitisation, abstentionnisme et politisation conservatrice.....	18
1.1.2.1 Désenchantement vis à vis le système politique traditionnel	19
1.1.2.2 Lutte ouvrière, mouvements sociaux et engagement bénévole	24
1.1.2.3 Le Québec fait-il face à une montée conservatrice ?	29
1.1.3 Internet, un rôle structurant ?.....	33
1.2 Des expériences politiques aux pratiques informationnelles	36
1.2.1 Pratiques informationnelles et milieux populaires.....	38
1.2.2 Inégalités, fractures numériques et pratiques informationnelles	45
1.3 Vers une étude des expériences politiques médiatisées	50
1.3.1 De l'expérience vécue au savoir expérientiel	51
1.3.2 Des pratiques à l'appropriation de l'information et du numérique	54
1.3.3 Du contexte aux trajectoires de vie de personnes blanches, nées au Québec, subalternes mais économiquement non démunies.....	59
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE.....	66
2.1 L'intersectionnalité : de l'outil analytique au paradigme	68
2.1.1 L'intersectionnalité comme outil analytique pour étudier la blanchité et d'autres privilèges... 76	
2.1.2 Classe, blanchité, nation et genre : les catégories de différence retenues pour cette étude	81
2.2 Étudier les expériences politiques médiatisées en milieu populaire blanc et non démuné.....	86
2.2.1 Les apports du pragmatisme américain : l'expérience sociale et politique.....	89
2.2.2 Dewey, expérience et pouvoir	100
2.2.2.1 Vers une délibération qui respecte la pluralité d'opinion, mais à quel prix ?	101

2.2.2.2	De l'expression de différences à la prise en compte de multiples rapports de force.....	105
2.2.2.3	Quand tout devient « politique », le marché l'emporte.....	112
2.2.3	Des expériences politiques aux expériences politiques médiatisées	115
2.3	Des usages médiatiques à l'appropriation d'informations politiques en milieu populaire	123
2.3.1	Des pratiques aux usages : considérations conceptuelles.....	124
2.3.2	De l'appropriation médiatique à l'appropriation de l'information politique	131
2.3.3	Des <i>Cultural Studies</i> aux apports de De Certeau : pratiques populaires ou ordinaires ?	136
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE		143
3.1	Positionnement épistémologique : entre solidarité et inconfort	144
3.1.1	Théorie, empirisme et pratique : vers une perspective intersectionnelle de la communication médiatique québécoise.....	144
3.1.2	Le débat sur la légitimité du recours aux théories intersectionnelles par des chercheuses féministes blanches : du conflit au dialogue.....	154
3.1.3	De la théorie à la pratique : cultiver la transparence et l'autoréflexivité en recherche	160
3.1.4	Le journal de bord : outil d'accompagnement ou méthode d'analyse ?	164
3.2	Vers une approche qualitative de l'étude des expériences politiques en ligne.....	169
3.2.1	Les récits de vie : décentrement technologique et valorisation des expériences	170
3.2.1.1	L'échantillonnage pour les récits de vie	171
3.2.1.2	Précisions sur la récolte des données et le déroulement des récits de vie	176
3.2.1.3	La narrativité comme méthode d'analyse	179
3.2.2	L'observation ethnographique en ligne.....	187
3.2.2.1	De l'observation à l'analyse thématique et linguistique des données récoltées	191
3.3	Considérations éthiques et limites de la recherche.....	195
CHAPITRE 4 DES RAPPORTS AU(X) POLITIQUE(S) À LA POSITION SOCIALE.....		200
4.1	Le rapport à la politique traditionnelle	201
4.1.1	« La politique, ce n'est pas pour moi, parce que... » : tentatives d'explication.....	203
4.1.2	Les exceptions à la règle : des référendums sur la souveraineté du Québec à la pandémie de COVID-19.....	206
4.1.3	Désintérêt n'égale pas abstention.....	210
4.1.4	Quand on ne peut pas l'éviter : parler politique au quotidien	215
4.1.5	Rapport à la politique traditionnelle et parcours de vie.....	223
4.1.6	Milieus populaires et pragmatisme : de l'idéaltype de la démocratie aux pistes de solutions concrètes.....	226
4.2	Le rapport au politique	228
4.2.1	L'activisme collectif : des actions militantes au syndicalisme.....	228
4.2.2	De l'action collective aux gestes individuels au quotidien.....	234
4.2.3	Des gestes individuels aux enjeux sociopolitiques qui comptent.....	237
4.3	Le rôle de la position sociale des personnes participantes : analyse intersectionnelle du positionnement.....	244
4.3.1	Se positionner : qui sommes « nous »?	245
4.3.2	Milieus populaires blancs et non démunis : entre domination et privilèges.....	254

4.4	Discussion : du rapport à la nature des expériences politiques – libération ou stigmatisation ?	259
CHAPITRE 5 PRATIQUES INFORMATIONNELLES, RÉSEAUX SOCIONUMÉRIQUES ET MÉDIAS QUÉBÉCOIS : L'INFORMATION POLITIQUE EN QUESTION		
5.1	Les processus d'appropriation d'information politique en ligne	272
5.2	Les médias - vers la remise en question d'un système ?	286
5.3	L'appropriation de l'information en ligne : naviguer entre actualité et recettes culinaires	297
5.3.1	Le web populaire : démocratisation de l'accès à l'information ou à la désinformation ?	298
5.3.2	Informations en ligne : au carrefour des savoirs éclatés	304
5.4	L'appropriation d'informations sur Facebook et Instagram	314
5.4.1	P4 – la retraitée adepte des réseaux socionumériques.....	315
5.4.2	P5 – Se dépolitiser pour mieux entreprendre	326
5.4.3	P8 – Désintéressé hors ligne, intéressé en ligne.....	336
5.4.4	P7 – l'usagère discrète et artistique	349
5.5	Discussion : la vie ordinaire, la politique et les médias.....	363
CHAPITRE 6 RÉCITS ORDINAIRES, RÉCITS POLITIQUES – À LA RENCONTRE D'EXPÉRIENCES POLITIQUES EN MILIEU POPULAIRE NON DÉMUNI		
6.1	Manon : se dépolitiser pour mieux vivre en famille	372
6.2	Sandra : l'entrepreneuriat au féminin et travail de <i>care</i>	382
6.3	Dave : anti-indépendantiste, anti-syndicaliste, anti-religion, anti-conspirationniste, ... anti- démocratique ?	392
6.4	Stéphanie : l'information hyperspécialisée pour en finir avec la négativité politique.....	401
6.5	De l'écoute à l'écriture ou le travail impur de la recherche qualitative	413
CONCLUSION.....		419
ANNEXE A RÉSUMÉ DU JOURNAL DE BORD.....		435
ANNEXE B APPELS À PARTICIPATION		441
ANNEXE C CANEVAS D'ENTRETIEN.....		443
ANNEXE D CHRONOLOGIES DES ÉVÈNEMENTS BIOGRAPHIQUES		450
APPENDICE A INFOGRAPHIE POUR PERSONNES PARTICIPANTES.....		452
APPENDICE B ARBRE THÉMATIQUE COMPLET NVIVO		454
APPENDICE C CERTIFICATION ÉTHIQUE		472
BIBLIOGRAPHIE		474

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 Taux de participation aux élections provinciales depuis les années 1970	20
Figure 1.2 Taux de participation des jeunes de 18 à 34 ans aux élections provinciales de 2014	21
Figure 3.1 Capture d'écran de l'arbre thématique issu du logiciel de codage NVivo.....	183
Figure 3.2 Exemple d'une chronologie des événements (P4)	185
Figure 3.3 Capture d'écran de la partie « 15 – Réseaux socionumériques » de l'arbre thématique	193
Figure 5.1 Capture d'écran d'une publication virale partagée par P8, 4 juin 2021.....	310
Figure 5.2 Portrait d'activités, profil Facebook de P4, mai 2020-juin 2021	316
Figure 5.3 Outils technodiscursifs, publications Facebook de P4, mai 2020-juin 2021	318
Figure 5.4 Contenu thématique, profil Facebook de P4, mai 2020- juin 2021.....	321
Figure 5.5 Contenu thématique par mois, profil Facebook de P4, mai 2020-juin 2021.....	325
Figure 5.6 Portrait d'activités, profil Facebook de P5, mai 2020-juin 2021	326
Figure 5.7 Outils technodiscursifs, publications Facebook de P5, mai 2020-juin 2021	328
Figure 5.8 Contenu thématique, profil Facebook de P5, mai 2020- juin 2021.....	330
Figure 5.9 Capture d'écran, publication Facebook de Denis Coderre, 21 mai 2020	333
Figure 5.10 Capture d'écran, page Facebook d'« Audace collections », 21 mai 2020	334
Figure 5.11 Contenu thématique par mois, profil Facebook de P5, mai 2020-juin 2021.....	335
Figure 5.12 Portrait d'activités, profil Facebook de P8, mai 2020-juin 2021	337
Figure 5.13 Outils technodiscursifs, publications Facebook de P8, mai 2020-juin 2021	338
Figure 5.14 Contenu thématique, profil Facebook de P8, mai 2020-juin 2021	339
Figure 5.15 Capture d'écran d'une image partagée par P8, 2 mai 2020.....	344
Figure 5.16 Capture d'écran d'un même internet partagé par P8, 13 septembre 2020.....	345
Figure 5.17 Contenu thématique par mois, profil Facebook de P8, mai 2020-juin 2021.....	348
Figure 5.18 No. de publications pérennes par année, profil Instagram de P7, 2013-juin 2021.....	350
Figure 5.19 Portrait d'activités, profil Instagram de P7, 2013-2021	351

Figure 5.20 Outils technodiscursifs, publications pérennes, profil Instagram de P7, 2013-2021	353
Figure 5.21 Contenu thématique, publications pérennes, profil Instagram de P7, 2013-2021	354
Figure 5.22 Publications Instagram, Journal Le Revoir, 28 avril 2021 et Des mêmes Gais, 12 juin 2021..	357
Figure 5.23 Contenu thématique, publications éphémères, profil Instagram de P7, janvier-juin 2021 ...	360
Figure 5.24 No. de publications éphémères par mois, profil Instagram P7, janvier-juin 2021	360
Figure 5.25 Outils technodiscursifs, publications éphémères, profil Instagram de P7, janvier-juin 2021	361

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Transcription d'extraits du journal de bord classés selon date, type de notes prises et conséquences pour le déroulement/analyse de la recherche	167
Tableau 3.2 Tableau affichant les caractéristiques sociodémographiques des personnes participantes	175

RÉSUMÉ

La dépolitisation des milieux populaires fait fréquemment objet de débats publics en Occident. Le Québec n'y fait pas exception. Pour comprendre ce qui se cache derrière les faibles taux de participation électorale, le cynisme d'une partie croissante de la population envers les institutions politiques ainsi que la méfiance envers les procédures traditionnelles de la production d'information, cette thèse s'intéresse aux expériences vécues des personnes éloignées de la participation à la vie démocratique au quotidien. À l'aune de la prolifération de discours politiques postulant que la technologie pourrait résoudre les faiblesses de la démocratie représentative, un accent particulier est mis sur les possibles reconfigurations des expériences politiques qu'engendreraient les appropriations populaires du numérique. Compte tenu de l'hétérogénéité des milieux populaires contemporains, la thèse s'intéresse à un sous-groupe spécifique de ces milieux. Outre leur désintérêt politique, les personnes participantes ont en commun d'être blanches, francophones, nées au Québec, subalternes, mais économiquement non démunies.

Une approche théorique s'inscrivant dans un paradigme intersectionnel spécifique permettant de prendre en considération à la fois des catégories de différence et des catégories socialement perçues comme neutres et qui est, de plus, adaptée au contexte québécois permet à cette thèse d'analyser les dynamiques de classe, de blanchité, de nation et de genre qui traversent les « expériences politiques quotidiennes » étudiées. Un dialogue entre cette perspective spécifique de l'intersectionnalité avec des éléments clés du pragmatisme américain de Dewey et Du Bois, de la Théorie critique et de la sociologie des usages des TIC assure ensuite la prise en considération du rôle des médias, numériques et non numériques, dans ces expériences. La complexité des phénomènes observés et l'absence de résultats de recherche s'intéressant spécifiquement aux pratiques informationnelles en milieu populaire au Québec appellent à une méthodologie qualitative avec une forte composante réflexive. Ainsi, cette thèse adopte une méthodologie narrative combinant des entretiens de type récits de vie avec une observation ethnographique des comptes Facebook et Instagram des personnes interviewées.

Les résultats montrent que le désintérêt politique auto-proclamé ne s'inscrit pas dans une posture individualiste. Les personnes participantes se soucient bel et bien de multiples enjeux sociaux. En revanche, certaines personnes participantes tiennent des discours biaisés sur d'autres groupes sociaux lorsque celles-ci abordent ces enjeux. Si leur rapport à la politique traditionnelle et activiste reste distancié, elles posent de multiples gestes individuels pour participer au changement social. Alors que la télévision, la

radio et la presse locale jouent un rôle important dans l'ensemble des expériences politiques rapportées, Internet s'y ajoute pour les plus jeunes. L'analyse des usages du web témoigne d'ailleurs d'un recours habile aux technologies numériques allant à l'encontre du stéréotype des milieux populaires illettrés en termes numériques. Cela dit, la majorité des personnes participantes éprouvent de la difficulté lorsqu'il s'agit de vérifier la véracité et la crédibilité de sources d'actualité en ligne.

Enfin, pour mieux intégrer les contextes sociohistoriques et situationnels qui éclaircissent les résultats, cette thèse présente quatre portraits narratifs. Ce type de présentation renvoie à la pratique d'une autoréflexion épistémologique explorée à l'aide d'un journal de bord. Ce procédé aide non seulement à mieux saisir les contextes qui façonnent les récits biographiques, mais aussi les conditions dans lesquelles cette recherche a eu lieu. Ceci s'avère particulièrement intéressant étant donné qu'une bonne partie de celle-ci a été menée durant une pandémie mondiale. Ce faisant, l'approche sort le lectorat d'une posture passive en termes de construction de connaissances : il participe à la formation d'expériences politiques d'une façon qui lui est rarement accessible.

Mots clés : milieux populaires, expériences politiques, participation citoyenne, pratiques informationnelles, médias numériques, intersectionnalité, blanchité, Québec

ABSTRACT

The depoliticization of the working class is frequently subject of public debate in the western hemisphere. Quebec has not been an exception. In order to understand what hides behind low voter turnout, growing cynicism towards political institutions and the distrust of traditional information production processes, this thesis investigates the lived experiences of those who claim to be as far as possible from participating in democratic life. In light of the proliferation of political discourses postulating that technology could solve the weaknesses of representative democracy, particular emphasis is placed on possible reconfigurations of these political experiences when generated by popular appropriations of digital technologies. Considering the heterogeneous composition of the contemporary working class, this thesis focuses on a specific subgroup. In addition to sharing a general political disinterest, all participants are white, French-speaking, born in Quebec, subaltern yet economically more or less stable.

A specific theoretical approach within an intersectional paradigm taking into consideration both, categories of difference and categories socially perceived as neutral, while adapting it to the Quebec context allows this thesis to analyze the dynamics of class, whiteness, nation, and gender that cross the “everyday political experiences” studied. A dialogue between this specific perspective of intersectionality with key elements of Dewey’s and Du Bois’ understanding of American pragmatism, Critical Theory and sociology of ICT uses then ensures the analysis of the role digital and non-digital media play in these experiences. The complexity of the phenomena observed, and the absence of already existing research results specifically interested in information practices within Quebec’s contemporary working class, call for a qualitative methodology with a strong reflective component. Thus, this thesis adopts a narrative methodology combining life story interviews with an ethnographic observation of the interviewees’ social media accounts.

The results show that the self-proclaimed political disinterest does not stem from an individualist attitude. The participants do indeed care about multiple social issues. This being said, some participants hold biased discourses about other social groups when they address these issues. While their relationship to traditional and activist politics remains distanced, they nonetheless make multiple individual gestures to participate in social change on an everyday basis. While television, radio, and the local press play an important role in all political experiences studied, the Internet is most relevant for the youngest. The analysis of the participants’ web uses also testifies to a skilful use of digital technologies that goes against the stereotype

of a digitally illiterate working class. Nevertheless, most participants struggle when it comes to verifying the veracity and credibility of online news sources.

Finally, to better integrate the socio-historical and situational contexts that shape the results of this study, the thesis presents four narrative portraits, a form of presentation referring to the practice of an epistemological self-reflection explored by using a research journal. This process helps to elucidate not only the contexts in which the biographical narratives take place but also the conditions under which this study developed, which is particularly interesting given that much of it was conducted during a global pandemic. In doing so, the approach takes readers out of a passive stance in terms of building knowledge: they participate in the formation of political experiences in a way they rarely have access to.

Keywords: working class, political experiences, civic participation, informational practices, online media, intersectionality, whiteness, Quebec

INTRODUCTION

À chaque élection – municipale, provinciale ou fédérale – un taux de participation trop faible ressuscite des débats sur la dépolitisation de la population. Au moment d’écrire ces lignes, les médias rapportent un taux de participation de seulement 38,7 % aux élections municipales du Québec de 2021 (Champagne, 2021, s.p.). Il s’agit là d’une baisse notable par rapport à 2017 alors que ce taux avoisinait 45 % (ibid.). Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) se dit inquiet pour le bon fonctionnement de la démocratie municipale, peut-on lire dans *La Presse* (ibid.). De son côté, la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation Andrée Laforest (CAQ), déçue des résultats, s’est prononcée en faveur du vote électronique pour renverser cette tendance à la baisse (Chouinard, 2021, s.p.). Présenter la technologie comme une solution pour résoudre les faiblesses de la démocratie, comme l’a proposé la ministre, n’est pas nouveau (Denouël *et al.*, 2014, p. 9). « Chaque nouvelle technologie de communication fait l’objet de présupposés sur son aptitude à mobiliser davantage les citoyens [...] permettant l’avènement d’une démocratie forte » (Mabi et Theviot, 2014, p. 6). Si une panoplie d’études empiriques ont contrebalancé cette position optimiste, les responsables politiques continuent à profiter de ce type d’argument technodéterministe à l’instar de cet exemple (Hübner, 2016). En ce sens, « le numérique n’est [...] qu’une composante d’une rhétorique modernisatrice plus large » (Theviot, 2015, p. 43), d’un discours politique plus que d’une tentative de réforme du système démocratique (Blondiaux, 2011; Dahlgren, 2009; Denouël *et al.*, 2014). Une telle réforme requiert que l’on explore ce qui se cache derrière ces taux. Il est donc de rigueur d’être à l’écoute des personnes mêmes qui jugent que ce n’est pas nécessaire de voter, voire de s’informer sur la vie politique. Saisir le cynisme d’une partie croissante de la population envers les institutions politiques ainsi que la méfiance envers les procédures traditionnelles de la production d’information est une condition nécessaire pour rendre la démocratie québécoise plus équitable et inclusive, telle fût l’hypothèse de départ de cette thèse.

Une vaste revue de littérature sur la dépolitisation et le rôle que jouent les médias (numériques) à ce sujet m’a non seulement permis de transformer cette hypothèse en un objet d’étude plus précis, mais m’a également amené à sortir ma recherche des cadrages théoriques et méthodologiques traditionnellement associés à l’étude de ces phénomènes, dont ceux mobilisés dans les textes cités ci-haut. Même si j’élaborerai cette démarche en détail dans le premier chapitre, je tiens à en rappeler les grandes lignes en introduction. Cela permettra au lectorat de mieux suivre ma démarche.

D'un côté, les études en sciences politiques se restreignent souvent à l'étape de la description du comportement électoral. Se basant principalement sur les statistiques reliées aux taux de participation, elles n'interrogent que très rarement les personnes qui se cachent derrière ces chiffres. Ce faisant, elles ne remettent pas suffisamment en cause les rapports de pouvoir sous-jacents qui façonnent la (non-)participation citoyenne à la vie politique (exceptions notables : Dupuis-Déri, 2019; Guay et Goudreau, 2018). De l'autre côté, les recherches en communication ont développé des approches intéressantes en ce qui concerne la prise en considération des inégalités sociales dans le recours au web politique et médiatique. Toutefois, elles n'élaborent guère sur les façons dont ces ressources s'insèrent dans le bricolage informationnel quotidien (Jouët et Rieffel, 2013, p. 12). Or, mieux comprendre l'entrelacement entre pratiques informationnelles numériques et non numériques pourrait aider à nuancer certains discours circulant dans l'espace public qui, à la manière du discours d'Andrée Laforest, surestiment le rôle « transformateur » des technologies numériques. Cela dit, l'étude de la fracture numérique recouvre un champ foisonnant de recherches interdisciplinaires qui se penchent sur une panoplie de facteurs de minoration allant du genre à l'âge en passant par les inégalités nord-sud, le handicap, la sexualité, la race et le colonialisme. De plus, si la classe sociale s'y retrouve, elle reste sous-étudiée au Québec (Maillé, 2015). Enfin, on en sait peu sur les liens complexes entre pratiques informationnelles, facteurs de minoration et politisation dans cette province canadienne. Pourtant, il s'agit là d'un sujet d'étude classique dans la tradition des études culturelles britanniques, dont les travaux sont largement repris dans les recherches québécoises en communication (Yelle, 2009).

À l'instar de ces découvertes, j'ai décidé de mener une thèse sur le rôle que jouent les médias numériques dans les expériences politiques vécues par des personnes issues de milieux populaires qui s'auto-déclarent dépolitisées, non politisées ou éloignées de la participation à la vie démocratique. Il convient de préciser d'office que j'emploie, tout au long de la thèse, plusieurs expressions différentes pour décrire l'attitude des personnes participantes vis-à-vis les différentes sphères politiques. Je suis consciente que les mots « non politisé », « apolitique », « désintéressé » et « éloigné de la vie politique » ou « éloigné de la vie démocratique » ne signifient pas exactement la même chose. Alors que « non politisé » renvoie seulement au fait de ne pas affirmer de position politique, « apolitique » implique en plus que la personne se place en dehors de la sphère politique et ne s'en occupe pas. « Dépolitisé » renvoie à une certaine politisation dans le passé. « Désintéressé » fait allusion à une perte d'intérêt pour l'actualité et le fonctionnement du système politique. « Être éloigné de la vie politique » évoque en revanche la non-participation aux possibilités qui s'offrent aux membres de la société civile pour s'impliquer dans la sphère politique

traditionnelle (vote, partisanerie, etc.). Enfin, « être éloigné de la vie démocratique » cadre plus large et invoque non seulement la non-participation à l'égard de la sphère politique traditionnelle, mais aussi à l'égard d'autres institutions officielles du pouvoir (école, usine, etc.) et du contre-pouvoir (mouvements sociaux, syndicat, etc.) ou encore à l'égard du vivre ensemble à travers des relations de sociabilité informelles avec la parenté ou le voisinage (Collovald et Sawicki, 1991, p. 12). Les personnes participantes à cette thèse ne s'inscrivent pas elles-mêmes précisément dans une de ces catégories; elles naviguent entre ces dernières. La dernière expression étant la plus large, celle-ci a été retenue pour la question principale de la recherche (voir chap. 1.3.3). Cela dit, en l'absence d'une expression qui réussit à illustrer cette mouvance, j'ai varié l'emploi des mots et expressions susmentionnés selon les contextes décrits. Je ne vois pas comment éviter ce genre de chevauchement et j'espère que le lectorat jugera comme moi, que cela n'affaiblit pas les grandes lignes de mon argumentation.

Explorer les expériences politiques vécues – et non les usages numériques – me permet de décentrer ma recherche du seul dispositif informationnel. Ce décentrement vise à explorer le rôle – marginal ou prépondérant – qu'attribuent les personnes désintéressées elles-mêmes aux pratiques numériques dans leur rapport aux diverses institutions politico-médiatiques. Le choix d'enquêter en milieu populaire relève, quant à lui, de mon intention de contribuer à combler les manquements de la littérature scientifique québécoise susmentionnés. Ce choix n'est pas anodin. Il faut d'abord composer avec les difficultés définitoires en ce qui concerne les notions « milieux populaires » et « classe sociale », largement délaissées par les études médiatiques québécoises depuis les années 1980 (Maillé, 2015). Ces difficultés se répercutent ensuite dans les démarches épistémologiques. Comment composer avec des milieux qui abritent une vaste « "multitude" [de catégories sociales] déqualifiée, mobile et précaire, vulnérabilisée » (NCS, 2009, p. 54) ? Mon premier réflexe était d'embrasser cette diversité en inscrivant mon étude dans un paradigme intersectionnel (Collins, 2001; Hancock, 2007). Ce dernier me permet d'étudier en détail l'articulation simultanée et interdépendante de la classe sociale avec d'autres rapports de force (race, genre, âge, etc.) coexistant dans la société (Bilge, 2009, p. 46-47). Enfin, explorer l'expérience vécue sous un tel angle acquiesce des choix méthodologiques qui s'éloignent du canon traditionnel des études en communication politique. Comme l'expliquent aussi Collins et Bilge (2020, p. 196) :

Using intersectional frameworks to rethink social inequality requires a more participatory and democratic methodology that rejects neoliberal tendencies to assess knowledge based on its « use » or « function » for one's individual project. Instead, [it] takes on the hard work of developing critical consciousness by talking and listening to people who have different points of view.

Dans cette perspective, j'élabore une approche narrative avec une forte composante réflexive dont je présente les détails dans le troisième chapitre. À ce sujet, l'on doit souligner d'emblée que plusieurs difficultés dans la mise en œuvre de cette méthodologie – dont bon nombre relèvent du fait d'avoir mené ma recherche durant une pandémie mondiale – m'ont amenée à réorienter mon échantillon. Au lieu d'embrasser la diversité, cette thèse interroge finalement un segment spécifique des milieux populaires. Ce choix remonte à l'étape du recrutement pour lequel j'ai sollicité l'aide de personnes intermédiaires. Ce type de recrutement a un principal désavantage : on rencontre des personnes de son cercle social élargi qui, par voie de conséquences, partagent certains attributs sociologiques avec la personne qui mène l'enquête (voir aussi Le Caroff, 2015). Ainsi, mon échantillon se compose de personnes blanches, francophones, nées au Québec, « subalternes, mais non-démuni[e]s économiquement » (Girard, 2013, p.183). Conséquemment, mon approche théorique adopte une approche intersectionnelle spécifique qui s'attèle à étudier la façon dont s'articulent les rapports de dominations liés à la position sociale spécifique des personnes participantes au sein même des milieux populaires avec certaines catégories « "invisibles" et socialement perçues comme "neutres" » (Cervulle et Quemener, 2014, p. 93), telle la blanchité (McMullan, 2005 et Pierre, 2021) et, dans une moindre mesure, l'appartenance socioculturelle au groupe majoritaire franco-québécois¹ (Eid, 2018).

Tout bien considéré, cette thèse porte alors sur les expériences politiques de personnes originaires du Québec s'auto-déclarant dépolitisées et issues de milieux populaires, blancs, francophones et non démunis. Ce faisant, elle s'attache à savoir si les pratiques informationnelles numériques des personnes enquêtées reconfigurent les expériences politiques vécues. À cette fin, ma thèse se donne quatre objectifs : 1) décrire le rapport des personnes enquêtées à diverses institutions et organismes politiques ; 2) décrire les processus d'appropriation d'informations politiques mobilisés par les personnes enquêtées afin de déceler le rôle que jouent les médias numériques au sein de ces processus ; 3) mettre en lumière le rôle des rapports de dominations inhérents aux milieux populaires contemporains en tenant compte de la position sociale spécifique des personnes enquêtées au sein même de ses milieux et 4) saisir les liens entre la relation qu'entretiennent les personnes enquêtées avec la sphère politique, leur position sociale et leurs pratiques informationnelles à partir de la prise en compte de leurs trajectoires de vie.

¹ L'appartenance socioculturelle est une variable extrêmement complexe dans le contexte québécois. Elle ne peut être considérée comme « neutre » ou « non-marquée » que dans des contextes précis (voir chap. 2 et 3).

Six chapitres composent cette thèse. Le **premier** expose le contexte et la problématique de cette recherche. Il débute avec une définition opératoire de la notion de « milieu populaire » et discute des nombreuses difficultés quant à son emploi, dont l'absence d'un référent commun, l'hétérogénéité de la composition de ces milieux et l'agrandissement des clivages internes. Le chapitre explore ensuite trois débats que l'on associe couramment à la « crise de la représentation » en lien avec les milieux populaires : la méfiance envers la politique traditionnelle et la non-participation électorale, le refus de l'action militante, syndicale ou citoyenne et la montée d'une idéologie conservatrice dont les discours identitaires réussiraient davantage à rejoindre le public populaire blanc (Girard, 2013, p. 183 ; Žižek, 2015, p. 81). Pour ce faire, je m'efforce à montrer les spécificités québécoises de ces débats qui occupent l'espace public de nombreux pays occidentaux. Par la suite, le premier chapitre vise à problématiser le rôle des médias, hors et en ligne, dans ce contexte. Je reviens alors sur les recherches existantes à propos de pratiques informationnelles en milieu populaire et plus spécifiquement sur celles menées au Québec. Force est de constater que les pratiques informationnelles tant traditionnelles que numériques ne sont guère étudiées sous le prisme des inégalités de classe dans cette province canadienne. À l'aune de ces manquements référentiels, je montre enfin l'importance de la restitution des pratiques étudiées dans leurs contextes tant individuel que conjoncturel, voire dans les trajectoires de vie des personnes concernées. La dernière partie de ce chapitre résume les conclusions de la mise en problématique, précise la question de recherche principale, les questions secondaires ainsi que les objectifs et la pertinence de cette recherche.

Le **deuxième chapitre** présente mes choix paradigmatiques et le cadre théorique qui en découle. Il est structuré en trois parties. Ainsi, le chapitre offre dans un premier temps une solution analytique aux difficultés définitoires du terme « milieu populaire contemporain » abordées dans le premier chapitre. L'inscription de la recherche dans un paradigme intersectionnel, tel que défini par les féministes noires nord-américaines, ouvre la porte vers des outils théoriques et méthodologiques pour opérationnaliser la complexité des rapports de force inhérentes à cette définition (Collins, 2000, p. 252; Hancock, 2007, p. 250-251). Ces outils sont, de plus, assez malléables pour « penser l'intersectionnalité en dehors des contextes » féministes noires des États-Unis; ils sont donc adaptables au contexte québécois (Fassin, 2015, p. 20). Parmi ces choix théoriques, l'on retrouve également des concepts qui s'intéressent plus précisément à l'étude de privilèges comme la « blanchité » (Eid, 2018, Gillborn, 2010, Steyn et Conway, 2010). La deuxième partie de ce deuxième chapitre a pour but principal de conceptualiser la notion clé de cette thèse : l'expérience politique. Pour ce faire, j'instaure un dialogue entre pragmatisme deweyen (Dewey, 1929), intersectionnalité (Collins, 2012; Collins et Bilge, 2020), études critiques de la blanchité

(Eid, 2018, Cervulle, 2012) et Théorie critique (Voirol, 2008 et 2022). Ainsi, les deux premières parties de ce chapitre me permettent de présenter des concepts pour décrire le rapport des personnes enquêtées au(x) politique(s) et le rôle que joue leur position sociale dans ce rapport. En parallèle, ces deux premières parties aident dans la mise en visibilité de multiples rapports de dominations inhérents aux milieux populaires enquêtés. La troisième partie du cadre théorique présente, quant à elle, des concepts reliés à l'analyse des processus d'appropriation d'information, et notamment ceux impliquant un dispositif connecté. Pour ce faire, je m'appuie sur la sociologie des usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) (De Certeau, 1980, Proulx, 2005) ainsi que sur un sous-champ de cette discipline en étude de genre (Bergstöm et Pasquier, 2019). Cette troisième partie jette enfin les bases pour analyser les phénomènes à partir de la prise en compte des trajectoires de vie.

Le **troisième chapitre** est consacrée aux approches épistémologique et méthodologique mobilisées pour récolter et analyser les données de cette thèse. Il se divise en deux parties. Une première partie s'interroge sur la production des connaissances qui découleront de ma recherche (Soler, 2009, p. 15). Le but de cette méthode autoréflexive est double : 1) interroger mes propres pratiques scientifiques et 2) jeter un regard critique sur mes résultats en défaisant et refaisant mon analyse. La deuxième partie de ce chapitre aborde plus précisément les méthodes de recherche. À ce sujet, je présente une approche méthodologique double reliant récits de vie (Chadwick, 2017; Piron, 2019) et observation ethnographique en ligne (Hine, 2015; Jouët et Le Caroff, 2016). Les récits de vie récoltés auprès de huit personnes lors de trois séries d'entretiens en personne et en ligne (en raison de la pandémie de COVID-19) sont analysés à l'aide du logiciel Nvivo. De plus, je procède en deux temps : d'abord selon une analyse illustrative (Galligani, 2000; Sanséau, 2005) et ensuite selon une approche narrative de type « portrait » (Piron, 2019, Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020, Winker et Degele, 2011). Le chapitre présente ensuite les démarches reliées à l'observation ethnographique en ligne qui s'est déroulée sur une période prolongée d'un an. Les données récoltées lors de cette observation sont également analysées à l'aide du logiciel Nvivo et en suivant deux approches complémentaires : l'approche techno-discursive développée par la linguiste Marie-Anne Paveau (2017) et l'analyse de contenu thématique (Paillé et Muccielli, 2016). Je termine ce troisième chapitre en revenant sur les considérations éthiques et les limites de ma recherche.

Le **quatrième chapitre** présente les résultats concernant les expériences politiques rapportées. Ce faisant, il clarifie dans une première partie les rapports des personnes participantes à la politique tant traditionnelle qu'à ce que Mouffe (2010, p. 18) appelle le domaine « du politique » (activisme, syndicalisme, initiatives citoyennes non partisans). En général, les résultats témoignent de pratiques

sociales et politiques variées. L'évitement politique avoué peut se lire à partir de l'attitude vis-à-vis la sphère politique traditionnelle, à l'égard d'autres institutions officielles du pouvoir (école, usine, etc.) et du contre-pouvoir (mouvements sociaux, syndicat, initiatives participatives non partisans, etc.) ou encore à travers une « sociabilité informelle fondée sur les relations de voisinage et de parenté » (Collovald et Sawicki, 1991, p. 12). Un paradoxe ressort de l'analyse du rapport à la sphère politique traditionnelle. Alors que les expériences avec la sphère traditionnelle sont plutôt troublées tant au niveau structurel (perception que rien ne change, peu importe qui gouverne, sentiment d'incapacité d'agir, etc.) que personnel (priorisation de la famille, surcharge de travail, etc.), on n'observe pas de perte de confiance envers le système démocratique québécois en vigueur. Au contraire, cette confiance semble renforcer l'idée que les personnes participantes n'ont pas besoin de s'occuper de la vie politique. L'absence de risques sociaux majeurs qui les toucheraient directement justifie également la recherche d'une harmonie dans leurs relations de voisinage et de parenté : la politique ne vaut pas le bris de liens de sociabilité informelle. De ce fait, il n'est pas non plus étonnant que le désintérêt envers la vie politique dans la vie de tous les jours ne signifie pas forcément abstention. La plupart des personnes participantes vote. Quant à l'expérience du rapport à d'autres institutions du pouvoir et du contre-pouvoir, mon analyse montre que bon nombre des personnes mises en récit ne rejettent pas le politique au grand complet, mais favorisent les actions locales (souvent non partisans mais pas uniquement). Même si les relations des personnes participantes à l'activisme et au syndicalisme varient fortement d'une personne à l'autre, elles restent pour la plupart conflictuelles, ou du moins distancées. Par conséquent, les personnes participantes mettent l'accent sur les actions individuelles posées au quotidien (composter ou acheter usagé pour sauver la planète, etc.). Dans un deuxième temps, ce chapitre aborde le rôle de la position sociale des personnes enquêtées dans ce rapport. L'analyse intersectionnelle du positionnement social montre qu'il existe une certaine conscience des privilèges que confère l'appartenance à la majorité blanche, franco-québécoise et non démunie. Or, cette reconnaissance reste foncièrement individualisante et apolitique. Les récits témoignent également d'inégalités de classe. Celle-ci ressortent des stratégies mobilisées par les personnes enquêtées pour s'auto-définir en tant que membres d'un groupe social ou pour se différencier d'autres groupes. Premièrement, plusieurs personnes réfèrent à elles-mêmes comme faisant partie d'un « nous, les gens ordinaires éloignés de la participation politique ». D'un côté, elles se distinguent ainsi des personnes plus politisées et donc dotées d'un capital culturel plus élevé. De l'autre, elles se différencient des conspirationnistes jugés incapables de penser de manière responsable. Un deuxième groupe de référence reste implicite dans les récits analysés, mais devient visible lorsqu'on s'intéresse aux stratégies d'exclusion : les personnes actives sur le marché de travail. Dans ce contexte, les personnes enquêtées se

différencient à la fois des personnes assistées sociales qu'elles étiquettent comme des « profiteur-se-s » et des élites qui, elles aussi, n'exercent pas de métier, du moins pas un métier jugé « ordinaire ». L'ensemble de ces résultats appuient l'hypothèse de l'augmentation des clivages « désolidarisants » au sein même des milieux populaires (Braconnier *et al.*, 2015, p. 60; Siblot *et al.*, 2015, p. 271-272).

Le **cinquième chapitre** porte sur le rôle que jouent les médias dans l'expérience politique des personnes participantes. Dans une première partie, je décris les processus d'appropriation médiatique d'information politique non numérique et le rapport des personnes enquêtées à ce type de médias au Québec. La deuxième partie de ce chapitre porte plus précisément sur le rôle des médias numériques. Dans ce contexte, j'explore d'abord les différents supports (ordinateur, tablette, téléphone cellulaire, etc.) et types de contenus (plateformes web de médias traditionnels, moteurs de recherche, sites d'agrégation de nouvelles, web politique, etc.) consultés en ligne avant de consacrer une partie plus spécifiquement aux usages informationnels des réseaux sociaux numériques Facebook et Instagram. Ce chapitre montre que les pratiques informationnelles jouent un rôle important dans les expériences politiques des personnes enquêtées. Or, celles-ci n'impliquent pas toujours un média. De ce fait, ne pas consulter les nouvelles dans les médias ne signifie pas forcément être « non informé ». Cela dit, les processus d'appropriation impliquant un ou plusieurs médias dites « traditionnels » (presse, radio, télévision) restent prédominants. La télévision, bien que toujours importante pour la consommation de nouvelles, n'est toutefois plus « la reine des foyers » populaires (Masclet, 2018, p. 25, Armstrong, 2019). Si l'on regarde de plus près les processus d'appropriation numériques, l'on constate encore une fois que le domaine des médias est loin d'être le seul acteur de « l'information ». Même si les personnes participantes parlent souvent des sites web et applications de médias grand public comme *La Presse* ou *TVA Nouvelles*, elles ne passent pas forcément par ces moyens pour avoir accès à leurs contenus. L'appropriation se fait par des sites ou applications d'agrégation de contenus comme *MSN* ou *Apple News*, par des moteurs de recherche comme *Google* et par les réseaux sociaux numériques. L'analyse des données récoltées lors de l'observation ethnographique en ligne illustre cette variété des processus d'appropriation sociotechniques et sociopolitiques des informations diffusées sur les réseaux sociaux numériques. Les pratiques observées vont à l'encontre du stéréotype de milieux populaires illettrés en termes numériques, du moins en ce qui concerne les couches non démunies auxquelles s'intéresse cette thèse.

Le **sixième chapitre** a pour but de faire dialoguer les résultats des deux chapitres précédents. À cette fin, j'ai opté pour une approche narrative de type « portraits ». Ce type de présentation des résultats renvoie

à la pratique d'une autoréflexion épistémologique que j'ai exploré à l'aide de mon journal de bord. L'approche narrative me permet de replacer les expériences individuelles étudiées dans la géographie des pouvoirs propre au Québec, un procédé clé des analyses intersectionnelles (Collins, 2000[1990], p. 292-293). Autrement dit, il me permet d'expliquer quels contextes sociaux semblent significatifs pour les normes et valeurs qu'incarnent les personnes participantes lorsqu'elles parlent de leurs expériences politiques. La narration me permet ainsi d'illustrer les liens entre rapports au politique, positions sociales et pratiques informationnelles en revenant sur des rapports de pouvoir structurels qui ne ressortent pas dans les précédents chapitres, par exemple les questions de la souveraineté, de la laïcité, de l'égalité et de la mobilité. De plus, en incluant ma propre voix dans les récits, cette approche rend compte des limites interprétatives, des doutes, des émotions et décisions qui en découlent et réduit ainsi le risque d'une surinterprétation des données, sans toutefois y échapper complètement. Dès lors, la narration devient plus qu'un simple moyen pour comprendre les phénomènes étudiés, elle devient un résultat de recherche en soi (Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020, p. 619). Ce faisant, le dernier chapitre a pour vocation de servir d'« outil d'auto-analyse » (Lahire, 2004, p. 5) pour que le lectorat puisse, comme moi, réfléchir sur ses propres expériences avec les inégalités sociales au Québec. Examiner le point de vue des personnes qui vivent et perpétuent ces inégalités au quotidien – de façon plus ou moins consciente et dans des contextes précis – permet de jeter un regard novateur sur ses propres pratiques sociopolitiques.

Enfin, suit un chapitre de **conclusion**. Dans cette dernière partie de ma thèse, je résume les principaux résultats, je reviens sur ses limites et je présente de futures pistes de recherches pour approfondir les connaissances sur les inégalités sociales qui façonnent les expériences politiques en ligne de différents segments de la population québécoise.

CHAPITRE 1

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

De nombreuses personnes renoncent à parler de leurs expériences quotidiennes en relation avec la sphère politique comme le montre Nina Eliasoph (1998) dans son *ouvrage Avoiding Politics : How Americans produce apathy in everyday life*. Son enquête ethnographique auprès de bénévoles et membres de clubs d'activités récréatives dans deux villes de banlieue américaines révèle une véritable culture de l'évitement du politique. Bien que les personnes rencontrées soient profondément préoccupées par de nombreux enjeux sociopolitiques, en discuter avec leurs pairs provoque des malaises (ibid., p. 35). Se dépolitiser pour mieux vivre ensemble, tel est le leitmotiv.

Ce sont pourtant ces mêmes personnes, « les pavillonnaires des classes populaires » pour reprendre l'expression de Violaine Girard (2013, p. 183), auxquels les médias reprochent souvent d'être responsables de la montée en popularité des partis de droite, de discours conservateurs, voire ultraconservateurs dans l'espace public (Martin, 2009). Distanciés des centres urbains, à revenus « modestes », ayant le sentiment de subir les effets directs de l'immigration et de la globalisation, les milieux populaires n'auraient pas d'autres choix que de se tourner vers les discours politiques et médiatiques de droite qui abordent de front leurs inquiétudes, qu'elles soient fondées ou non (Girard, 2013, p. 183 ; Žižek, 2015, p. 81).

Même si cette caractérisation des pratiques informationnelles et électorales des milieux populaires est réductrice à maints égards – à commencer par l'omission de l'hétérogénéité de la composition des milieux populaires contemporains et les divers rapports de forces convergents et enchevêtrés de classe, race et/ou genre qui les traversent – leurs pratiques politico-médiatiques (ou l'absence de ces dernières) méritent l'attention des scientifiques.

Alors que ce sujet fait l'objet d'une couverture médiatique soutenue, que ce soit à propos du rôle des fausses nouvelles sur les réseaux sociaux numériques dans la perte de confiance envers le système démocratique, ou celui du numérique dans la montée de la droite conservatrice, les recherches qui s'intéressent directement aux liens entre pratiques informationnelles numériques et expériences politiques individuelles dans les milieux populaires québécois se font rares. Pourtant, selon Gimenez et Voirol (2017) ainsi que Langlois, Elmer, McKelvey et Coulter (2021), Internet joue un rôle structurant dans ce contexte.

Au Québec comme en France, « on sait peu de choses sur la spécificité du rapport à internet dans les milieux populaires » (Pasquier, 2018b, p. 11). Or, l'appropriation culturelle et politique des médias numériques ne peut pas être dissociée des conditions sociales des personnes usagères (ibid., p. 12). La grande majorité des recherches s'intéresse effectivement aux usages innovants de jeunes adultes hautement diplômés (ibid., p. 11), appartenant à un milieu favorisé (Comby *et al.*, 2011), politisé (Gallant, Latzko-Toth et Pastinelli, 2012; Théviot, 2015) ou militant comme le montrent les nombreux travaux sur les mouvements sociaux à l'ère numérique (Hübner et Pilote, 2020; Pilote et Hübner, 2019; Granjon, 2018; Regan-Shade, Landry et Teruelle, 2017).

Les expériences sociales des milieux populaires qui ne sont ni militants, ni abstentionnistes par conviction en matière de participation « ordinaire » à la vie démocratique reçoivent très peu d'attention scientifique (Siblot, *et al.* 2015, p. 276). Dès lors, cette thèse s'attèle à contribuer à l'avancement des connaissances à ce sujet. L'objectif général est de mieux comprendre la nature de ces expériences ainsi que le rôle joué par Internet dans ce contexte. Dans ce premier chapitre, il s'agira de préciser davantage le contexte et la problématique de cette étude doctorale et de présenter en détail les objectifs et questions de recherche.

1.1 Contexte : de la recomposition des appartenances sociales et politiques des milieux populaires contemporains en Occident à l'exception québécoise

S'intéresser aux expériences politiques en ligne de personnes issus des milieux populaires contemporains du Québec ne va pas de soi. Mener un terrain en « milieu populaire » implique de postuler « l'existence de régimes d'inégalités différenciant la distribution et l'utilisation sociale d'une gamme de capitaux (économiques, sociaux, etc.) dont disposent potentiellement » les membres de la société civile (Granjon, Lelong et Metzger, 2009, p. 22). Ce choix d'une « conception de la société en termes d'espace social et de rapports de force sociaux » ne fait pas l'unanimité (Lechien et Siblot, 2019, § 1). Une telle conception suppose de penser une certaine différence entre les « groupes populaires » et les classes moyennes et supérieures en termes de traits culturels communs, voire de référents identitaires (ibid.). Bon nombre de sociologues se montrent prudent·e·s quant au recours à une telle conception, d'autres la rejettent carrément :

La notion, associée à l'analyse de la condition sociale des ouvrier·ère·s et des employé·e·s, est ainsi toujours suspecte d'anachronisme (elle ne conviendrait plus dans les sociétés contemporaines), de nominalisme (ce serait une catégorie abstraite et plaquée) ou d'un usage performatif (elle viserait de manière volontariste à faire exister un groupe) (ibid.).

C'est pourquoi une définition opératoire s'impose avant même de présenter le contexte et la problématique de cette thèse.

1.1.1 Définition opératoire des milieux populaires contemporains

Dans le langage commun, la notion « populaire » peut aussi bien renvoyer au « populisme », à des « valeurs rétrogrades » qu'à une tentative de revalorisation de groupes subalternes (Siblot *et al.*, 2015, p. 7). Selon Siblot *et al.* (ibid.), « un grand flou entoure cette expression », car elle reste souvent sans définition concrète et se trouve ainsi banalisée dans les textes contemporains en sciences humaines et sociales.

Cela n'a pas toujours été le cas. Dans les années 1980, « la notion de classes populaires a peu à peu pris la place de la notion de "classe ouvrière" autrefois hégémonique » (ibid.). À partir de cette décennie, la classe ouvrière n'est effectivement plus un « référent identitaire » ni pour les mouvements sociaux, ni pour les organismes agissant auprès des lieux traditionnels ouvriers, soient les usines, ateliers et mines (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 9). Bien que ces lieux aient fait objet de plusieurs analyses en termes de rapports de classe au Québec durant les années 1960-1970², la notion de classe populaire disparaît des discours politiques et médiatiques, voire scientifiques à la fin des années 1970 (NCS, 2009, p. 49). Bon nombre d'universitaires délaissent alors ce vocabulaire associé au marxisme qui, à leurs yeux, n'arrive plus à rendre compte de la composition sociétale complexe de l'époque (Baudet, 2009, p. 104). Alors que la plupart des textes associent la disparition du terme « classe » au délaissement des approches marxistes classiques, d'autres facteurs contribuent à sa disparition. Premièrement, la complexification théorique proposée par les membres de la seconde génération de l'École de Francfort. Habermas déplace en effet l'attention théorique vers les institutions démocratiques et l'État-providence et délaisse l'étude du rôle de la culture de masse dans le capitalisme tel que priorisée par Adorno et Horkheimer. Deuxièmement, la montée du courant postmoderne critique les tendances universalistes et rationalistes du marxisme traditionnel. Dans la même lignée, la troisième vague féministe rompt avec la catégorie universelle de « la femme » telle que mobilisée par certaines féministes marxistes afin de rendre compte de la pluralité au sein même de cette catégorie. Enfin, l'américanisation des *Cultural Studies* britanniques n'est pas à négliger à ce sujet. Selon Mattelart et Neveu (2018, p. 102), cette expansion a éloigné le courant des préoccupations initiales inspirées directement par le marxisme : « industries culturelles, politiques publiques en la matière, sociologie du travail des mondes de la culture, poids de l'histoire ». *In fine*, le concept de classe est alors

² Pour une recension de ces travaux : Fournier et Houle, 1980 ; Légaré, 1980 ; Laurin-Frenette, 1989 ou Bernard, 1984.

remplacé par la mention de catégories socioprofessionnelles ou par des notions plus souples, notamment celle de « milieux populaires » (NCS, 2009, p. 52).

Sur le plan de la recherche, les travaux de Bourdieu assurent une certaine continuité dans l'étude des phénomènes culturels et sociaux populaires en Europe dans les années 1980-1990 (Schwartz, 2011, § 1). À ce sujet, il est indispensable de mentionner l'ouvrage *La Misère du Monde* (1993) coordonné par Bourdieu lui-même. Cet ouvrage, qui remporte un succès indéniable auprès d'un public assez vaste, a pour objectif de dresser un tableau de l'expérience du monde social des personnes qui occupent « une position inférieure et obscure à l'intérieur d'un univers prestigieux et privilégié » (ibid., p. 16). Sous forme de récits de vie d'ouvrier·ière·s, employé·e·s et paysan·ne·s, l'équipe de recherche a su « porter à la conscience des mécanismes qui rendent la vie douloureuse, voire invivable » (ibid., p. 1453). On y aborde des sujets diversifiés : problèmes scolaires, vie en cité, immigration, santé, espoir de se sortir d'une impasse, etc. Pour Bourdieu et son équipe, la mise en visibilité de cette misère vécue dans la banalité du quotidien n'a d'ailleurs rien de désespérant. « Ce que le monde social a fait, le monde social peut, armé de ce savoir, défaire », affirme Bourdieu en conclusion (ibid., p. 1454). De telles enquêtes sur les catégories sociales précaires de la société sont rares dans la littérature scientifique québécoise pour la même période. Les recherches en histoire se démarquent toutefois : au début des années 1980, ce champ redéfinit la culture québécoise en adoptant une vision plus large que celle associée à la culture d'élite franco-canadienne (Rudy, 2006, p. 13). Les recherches d'Yvan Lamonde, Lucia Feretti et Daniel Leblanc (1982) s'intéressent à l'histoire ouvrière et à ses manifestations culturelles. Leur vaste programme de recherche a donné lieu à « trois visions », « trois formes d'existence » de la culture populaire québécoise : 1) la « culture produite par » les personnes travailleuses à partir de l'étude des syndicats, tavernes, journaux ouvriers, etc., 2) « la culture transmise aux » personnes travailleuses « par la bourgeoisie et l'Église » (participation aux activités de contrôle social) et 3) « la culture de masse offerte par le capital » (ibid., p. 14). Cela étant dit, le bilan de Lamond, Feretti et Leblanc (1982) ne concerne pas spécifiquement les milieux populaires de l'époque, mais se consacre à la période de 1880 à 1920. Rudy (ibid., p. 19) rappelle une limite supplémentaire de cette recherche : « pour traiter du sens de la culture populaire », ces historien·ne·s « n'utilisent que des sources émanant des élites » (ibid.). De ce fait, certaines conclusions se contredisent dépendamment de la variable mise de l'avant (ibid.). Une approche symbolique de l'histoire culturelle permettant d'entendre la voix des membres de ces milieux arrive tardivement au Québec à la fin des années 1990. L'ensemble de ces recherches n'ont toutefois pas d'impact direct sur les discours des responsables politiques et médiatiques qui continuent d'écarter le mot « populaire » de leur vocabulaire.

Avec la crise économique de 2008, l'on observe un regain d'intérêt pour les inégalités sociales tant dans la communauté universitaire que dans les domaines politique et médiatique (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 8). Selon Zorn (2018, p. 147), cette récession qui « a fait disparaître dans plusieurs pays le peu de gains que la classe moyenne avait pu obtenir depuis les années 1990 et 2000 » ne serait toutefois pas l'unique raison pour la montée de l'intérêt public pour les inégalités sociales. L'économiste avance que cette crise coïncide avec une augmentation considérable d'études et prises de positions institutionnelles rapportées au grand public par les médias d'information (*ibid.*, p. 149). Alors que Zorn présente ces deux arguments comme deux éléments séparés, il me semble fort probable que ces observations sont intrinsèquement liées. Le contexte économique de crise a sans doute joué un rôle non seulement dans la réalisation de ces projets de recherche, mais aussi dans l'intérêt des journalistes et institutions politiques pour les résultats de ces dernières.

Force est de constater que les terrains des études universitaires à ce sujet sont notamment effectués aux États-Unis et en Europe (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 8). Ainsi, on associe fréquemment les milieux populaires européens aux « classes populaires sacrifiées » (Guilluy, 2015). Les discours tournent autour du déclassement social : de plus en plus d'individus se retrouvent dans des situations symboliquement, économiquement et culturellement précaires (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 9.). Il s'agit alors d'étudier les « reconfigurations profondes du salariat, la généralisation des formes d'emploi précaire, le chômage de masse, le travail de plateforme et l'auto-entrepreneuriat » (*ibid.*). Dans ce contexte, le chercheur Oliver Nachtwey (2016) n'hésite pas de parler d'*Abstiegsgesellschaft* (société de relégation sociale), et donc, d'une société où la métaphore de l'ascenseur social ne tient plus. De ce fait, un diplôme universitaire, par exemple, ne serait plus garant d'une carrière, ni même d'un emploi stable. Ce discours, fréquemment évoqué dans les recherches françaises, allemandes et britanniques sur le désenchantement politique, ne cadre pas avec la situation au Québec :

[L]'image du "peuple" dans les travaux [...] au Québec diffère largement de cette représentation, privilégiant la description d'un peuple de « classe moyenne », sans que cette classe ne soit clairement définie. Ce groupe est davantage envisagé selon des critères de langue (i.e. francophones) ou géographique (i.e. les habitants des banlieues résidentielles). Les succès « populistes » au Québec ne peuvent donc plus s'expliquer principalement au travers du schème du déclassement comme en France (Mazot-Ouidin, 2018, p. 120).

Dans le discours politique et médiatique québécois d'aujourd'hui, la classe moyenne semble englober toute catégorie socioprofessionnelle à l'exception des personnes en situation de pauvreté (personnes assistées sociales et itinérantes) et quelques « ultra-riches » (NCS, 2009, p. 49). Par conséquent, il n'est pas surprenant que le sentiment d'appartenance à la classe moyenne y soit très répandu, et ce, tant chez

les personnes titulaires d'une profession prestigieuse que chez celles occupant un emploi moins réputé (Langlois, 2014, p. 300). De même, bon nombre de recherches québécoises s'accordent sur la marginalité du phénomène de déclassement social dans la province (Langlois, 2010). À titre d'exemple, l'étude de Langlois (2010, p. 142-143) sur l'évolution des ressources financières des ménages entre 1982 et 2008 arrive à la conclusion que les classes moyennes – aussi hétérogènes soient-elles – ne seraient pas en déclin. Cela étant dit, Langlois (2004, p. 213) affirme que le Québec n'est pas à l'abri de la polarisation sociale. Les revenus individuels tirés du marché du travail diminuent, surtout pour les personnes seules, et les « mécanismes de redistribution que sont l'impôt et les paiements de transferts parviennent tout juste à freiner » cette augmentation des inégalités de revenu (ibid. ; Langlois, 2010, p. 141-142)³. Nicolas Zorn (2018, p. 148), quant à lui, affirme que les inégalités sociales se creusent au Québec : entre 1985 et 2008 « les revenus du 1 % le plus riche ont augmenté quatre fois plus rapidement que ceux des 99 % qui restent ». Il arrive cependant aussi à la conclusion que le Québec fait plutôt exception en Amérique du Nord : inégalités moins élevées, taux de pauvreté plus faible et « des riches qui ne flirtent pas autant avec des excès difficiles à justifier » (ibid., p. 165). Même au niveau de l'endettement, le Québec fait exception. L'endettement a certes permis aux milieux populaires occidentaux de garder au fil des décennies une certaine stabilité de consommation culturelle et médiatique. Ce mode de vie à crédit doit être considéré comme un facteur crucial ayant contribué à la crise économique de 2008. Or, si l'on regarde le taux d'endettement des ménages québécois déclarant un revenu après impôts de moins de 50 000 \$ entre 1999 et 2012, l'on constate une réduction significative de ce taux, et ce, même pour les ménages ayant une hypothèque (Gauthier, 2015, p. 8). Ceci n'est pas à négliger : en Ontario, les ménages ayant un revenu annuel de moins de 50 000 \$ avec hypothèque ont connu la plus forte hausse d'endettement (ibid.). Ceci peut être relié aux coûts plus élevés de l'immobilier dans la province voisine. « Seule une famille sur cinq possédant une hypothèque déclare des revenus de moins de 50 000 \$, alors qu'il s'agit de deux familles québécoises sur cinq », affirme Gauthier (2015, p. 9). L'auteur en conclut que le marché immobilier du Québec permet à certaines familles à revenu modeste d'accéder à la propriété, alors que ceci n'est plus le cas en Ontario.

Sans forcément parler de déclassement, quelques rares études québécoises davantage critiques confirment que la précarisation des emplois existe bel et bien dans la province (NCS, 2009, p. 54). Le

³ J'ajouterais que les statistiques gouvernementales sur lesquelles se basent les études de Langlois portent sur le revenu par ménage et donc le revenu familial. Cette façon de calculer cache bon nombre d'inégalités de sexe, le revenu des femmes étant souvent plus bas que celui des hommes dans un même ménage au Québec (Torres, Fontaine et Dionne, 2021).

discours public dominant sur la classe moyenne invisibilise cependant ces phénomènes (ibid.). Des publications syndicales et militantes qui, chiffres à l'appui, dénoncent les inégalités sociales au Québec reçoivent peu d'attention médiatique (Landry *et al.*, 2020, § 29). À titre d'exemple, le *Portrait des inégalités sociales au Québec* de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) note une augmentation accrue du travail atypique (à temps partiel, contractuel, comprenant des horaires variables, un faible taux de syndicalisation, des avantages sociaux peu nombreux) et à faible revenu (L'Ériger, 2016, p. 13).

Enquêter en milieu populaire au Québec signifie alors s'intéresser à une « "multitude" [de catégories sociales] déqualifiée, mobile et précaire, vulnérabilisée » (NCS, 2009, p. 54) incluant certaines professions traditionnellement supérieures (p.ex. corps professoraux contractuels) (Baudet, 2009, p. 81). Les milieux populaires ne se limitent pas non plus aux personnes en situation de pauvreté. Il existe une variété de groupes subalternes non démunis, des situations mixtes ou intermédiaires pour lesquelles la frontière entre les catégories « milieu populaire » et « les autres » reste floue (Schwartz, 2011, § 37)⁴. À cette hétérogénéité s'ajoutent des clivages qui se creusent entre les différents statuts de travail ou d'assistance sociale, entre le rural et l'urbain, entre genres, cultures d'origine, générations et entre divers trajectoires migratoires (Siblot *et al.*, 2015, p. 271-272).

Cette diversité des situations, des statuts et des cultures d'origine ne doit cependant pas décourager la recherche de caractères communs ou de principes unificateurs de conduites, au nom de l'avènement d'une « sociologie de l'individu » selon laquelle la « complexification du social » expliquerait de facto ce qui serait désormais repéré comme d'indépassables et modernes « dissonances culturelles » (Goulet, 2010, p. 24).

Elle doit, par contre, dépasser une simple étude de la société « structurée en groupes sociaux occupant des positions inégales » et tenir compte d'autres rapports de domination (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 8). Ainsi, « l'ordre genré et l'ordre racial participent de la formation des statuts, non seulement en articulation avec la classe, mais également de manière autonome » (ibid., p. 9). C'est dans ces circonstances « élargies », que l'expression « milieux populaires » s'avère, selon Schwartz (2011, § 1), opportune pour la

⁴ La question de la frontière entre milieux populaires et classe moyenne n'est d'ailleurs pas nouvelle. Elle était déjà présente chez Richard Hoggart lorsqu'il décrivait les classes populaires en Grande Bretagne dans les années 1950 : « Unless I am much mistaken, the attitudes described in this first part will be sufficiently shared by any other groups which go to make up "the common people", to give the analysis a wider relevance. In particular, many of the attitudes I describe as "working class" might also be attributed to what are often called the "lower-middle-classes". I cannot see how this kind of overlapping is to be avoided, and hope readers will feel, as I do, that it does not weaken the main lines of my argument » (Hoggart, 1957, p. 19).

recherche, car elle permet de rendre compte de « nouvelles formes de domination auxquelles ces catégories sont soumises ».

La discussion sur les milieux populaires entamée dans les paragraphes précédents met l'accent sur les rapports de domination économiques, genrés et raciaux. Or, pour appréhender les milieux populaires, il faut aussi s'intéresser aux pratiques culturelles et symboliques des personnes enquêtées. Schwartz (2011, § 10) rappelle que les recherches sur les milieux populaires doivent étudier les pratiques culturelles qui « séparent » la population étudiée des milieux aisés. Il affirme que double point de départ ralliant attributs sociologiques et culturels permet d'éviter des interprétations misérabilistes (ibid.). Comme l'a déjà montré Richard Hoggart dans son ouvrage *The Uses of Literacy* paru en 1957, l'étude des pratiques médiatiques est étroitement liée à l'analyse des expériences politiques en milieu populaire et justifie ainsi l'intérêt de cette thèse pour le rôle des pratiques informationnelles dans ces expériences.

Jusqu'à présent, aucun projet de recherche n'a investi un tel programme ambitieux au Québec. L'on sait très peu sur les pratiques politiques et informationnelles des personnes en milieu défavorisé dans cette province canadienne. Les expériences politiques vécues par les personnes éloignées de la participation politique et issues de ces milieux restent donc largement méconnues. Cette thèse s'inscrit dans une volonté de contribuer à la mise en relief de certaines de ces expériences citoyennes. À l'instar de cette discussion sur la notion « milieu populaire » et en l'absence de concepts alternatifs convaincants, il semble important de recourir à une définition opératoire pour débiter cette étude (Lechien et Siblot, 2019, § 1).

Dans un premier temps et en se ralliant à Lechien et Siblot (2019, § 1), la notion de milieux populaires renvoie, lors de cette recherche, à des groupes et individus qui se caractérisent selon les trois critères suivants, critères élaborés par le sociologue français Olivier Schwartz (2011, § 4) :

- 1) petitesse du statut professionnel ou social;
- 2) étroitesse des ressources économiques (sans forcément être précaire);
- 3) éloignement du capital culturel et politique.

Malgré l'expansion des classes moyennes et l'augmentation de la scolarisation au Québec depuis les années 1960-1970, il existe encore, en son sein, une partie de la population qui présente ces caractéristiques communes, et ce, au-delà des multiples hétérogénéités rappelées plus haut. Ces caractéristiques se sont donc avérées bénéfiques pour commencer cette recherche.

Il convient, dans un deuxième temps, de suivre les conseils de Pasquier (2018a, p. 13) donnés dans son ouvrage sur les usages d'internet de familles à revenu modeste dans les régions rurales de France. En l'absence d'un concept universel pour désigner les sujets de cette recherche, Pasquier (ibid.) opte pour l'illustration détaillée des difficultés qui en découlent dans le déroulement de l'enquête (voir chap. 3). De telles descriptions denses contribueront à l'élaboration de concepts plus adaptés pour décrire les populations en question dans de futurs projets. Ayant cette définition opératoire, il s'agira maintenant de présenter le contexte et la problématique de cette recherche.

1.1.2 Entre dépolitisation, abstentionnisme et politisation conservatrice

Le débat sur la « crise de la représentation » s'est imposé dans le discours public depuis plusieurs décennies déjà. Les personnes issues de milieux symboliquement, culturellement et/ou économiquement défavorisés sont fréquemment nommées dans les médias comme responsables principales de cette crise, notamment en période électorale. Même si on ne parle pas de milieux populaires dans les médias québécois, l'on mentionne les groupes subalternes répondant aux trois critères de Schwartz (2011, § 4) lorsqu'on parle d'apathie politique : les populations peu scolarisées, les personnes en situation de pauvreté, immigrantes, vivant en région éloignée, les autochtones et les minorités culturelles (Dupuis-Déri, 2019, p. 56). Les milieux populaires ne voteraient donc pas ou peu. Les recherches en science politique et en communication électorale s'arrêtent à ce constat qui justifierait une certaine inquiétude pour le bon fonctionnement de la démocratie représentative (ibid., p. 30). Les discours alarmistes sur la crise de la représentation se concentrent en effet sur la baisse de la participation électorale et déplorent le faible taux d'adhésion aux partis politiques. L'opinion de l'électorat n'est guère sollicitée au-delà de quelques chiffres issus d'enquêtes quantitatives. Les recherches qui se penchent explicitement sur cette population que l'on étiquette comme étant « politiquement désintéressée » se font rares, notamment lorsqu'on s'intéresse à leurs expériences politiques au-delà du vote (ou de l'abstention) (Siblot, *et al.*, 2017, p. 276).

Parallèlement, il existe un discours qui vient contredire la thèse du désenchantement démocratique. Ce dernier a pour but de revaloriser l'engagement citoyen en mettant l'accent sur d'autres formes de participation : bénévolat, engagement communautaire, militantisme. D'où la thèse souvent citée de Peter Dahlgren (2009, p. 31), selon laquelle l'action civique a été relocalisée en dehors du système parlementaire : des initiatives militantes et citoyennes jouiraient, selon Dahlgren (ibid.), d'une atmosphère plus favorable à l'expression politique citoyenne. Or, Eliasoph (1998) montre que le refus de la participation politique traditionnelle n'entraîne pas forcément un appui de l'action militante ou citoyenne. Sans forcément être « étiquetées » comme étant des individualistes, nombreuses sont les personnes

issues de milieux populaires qui rejettent « le politique » au grand complet (ibid.). Selon cette enquête, les initiatives engagées ne semblent pas favorisées par cette population, notamment banlieusarde et non démunie dans son cas. Ces formes d'engagement conviendraient davantage aux personnes plus éduquées, plus politisées et plus fortunées. Force est de constater que la thèse de Dahlgren (2009) n'est pas assez fine et fait ainsi fi de divers rapports de forces convergents de classe, de race, de genre, etc. qui traversent ces lieux.

Enfin, un troisième discours sur la participation politique des milieux populaires se fait entendre dans l'espace public, notamment dans les médias progressistes et de gauche (Goulet, 2010, p. 330) : les milieux populaires (notamment blancs) se tourneraient – s'ils votent – vers les partis de droite, voire de l'extrême droite (Martin, 2009). Tel que mentionné plus haut, ce sont les discours identitaires et conservateurs qui réussiraient davantage à rejoindre ce public en attaquant de front leurs inquiétudes (Girard, 2013, p. 183 ; Žižek, 2015, p. 81). Pourtant et contrairement à la situation en Europe, aucun parti politique d'extrême-droite n'a su s'imposer dans le paysage électoral québécois jusqu'à maintenant (Bernatchez, 2018, § 53). De plus, l'emplacement du gouvernement actuel de la Coalition Avenir Québec (CAQ) sur l'extrémité droite de l'échiquier politique ne fait pas l'unanimité dans la communauté universitaire (Boily, 2018). L'on peut donc se poser la question s'il s'agit là d'une importation de débats européens et américains qui ne se préoccupent pas assez de la réalité sociale québécoise (Dupuis-Déri et Éthier, 2016, p. 17).

Dans les paragraphes qui suivent, il sera question d'explorer davantage cette dynamique entre désenchantement vis-à-vis du système démocratique traditionnel, mouvements de contestation progressiste et montée en popularité de discours identitaires de droite tout en inscrivant les développements en termes de participation politique au Québec dans cette dynamique internationale. L'accent sera mis sur les conséquences qu'engendrent ces dynamiques pour les milieux populaires. Ainsi, cette discussion permettra de jeter un regard critique sur le contexte dans lequel émergent les expériences politiques en milieu populaire au Québec, expériences qui seront analysées dans cette thèse de doctorat.

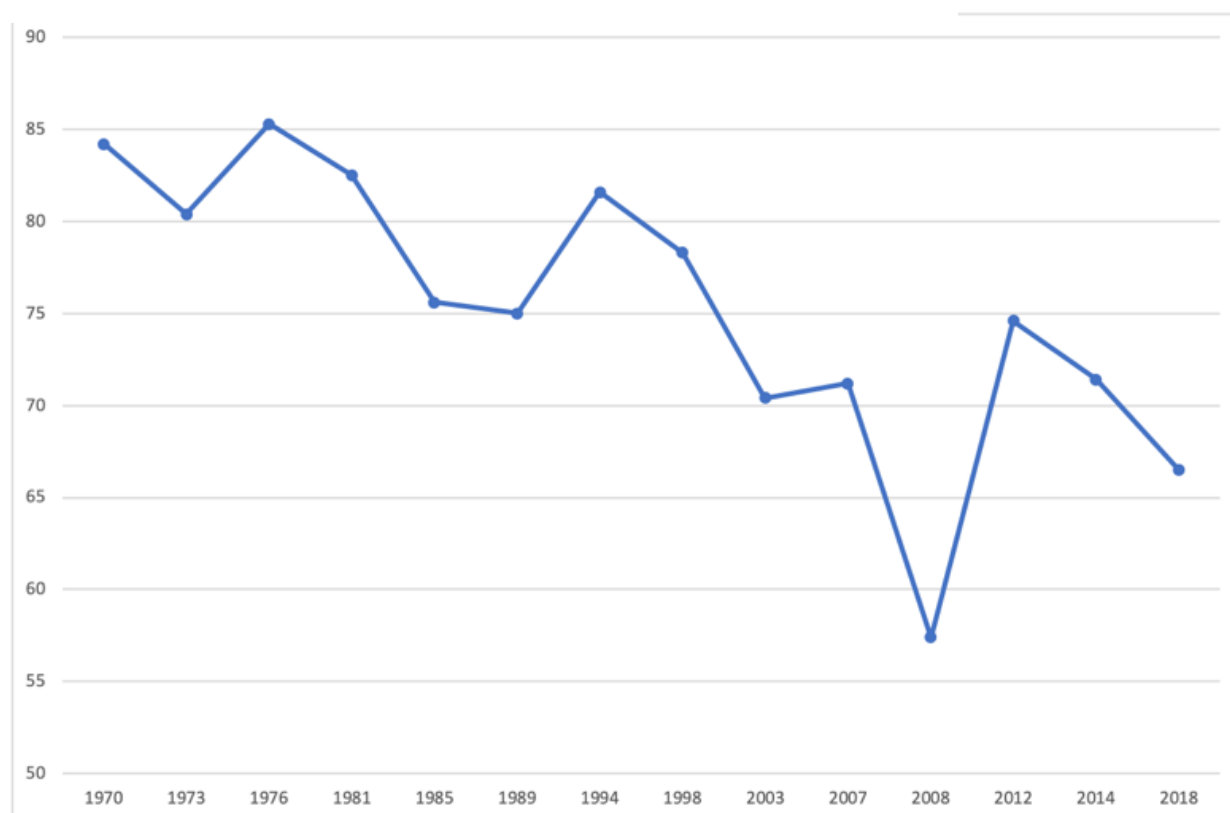
1.1.2.1 Désenchantement vis à vis le système politique traditionnel

La « démocratie [...] vit [...] de l'acceptation et la participation des citoyens », écrit Kiessling (2005, p. 36). Cette acceptation – exprimée par une participation citoyenne minimale (notamment grâce au vote) – légitime la démocratie représentative comme système politique (Dahlgren, 2009, p. 1). En science politique, celle-ci est mesurée par le taux de participation aux élections, la volatilité de l'électorat, le taux

d'adhésion aux partis politiques, la participation à des référendums et consultations citoyennes ou encore à l'aide de sondages à grande échelle.

Il faut bien admettre qu'examinée sur le long terme, la participation aux élections provinciales québécoises est en déclin (Chouinard, 2017, p. 371). Elle a même atteint un bas historique en 2008 avec 57,4 % (DGEQ, 2020, s.p.). Un tel taux n'avait pas été enregistré depuis plus que 70 ans (ibid.). En 2012, le taux a augmenté à 74,6 %, puis a baissé légèrement à 71,4 % en 2014 (ibid.). En 2018, seulement 66,5 % de l'électorat s'est rendu aux urnes (ibid.). Ces chiffres sont loin des taux de participation atteints dans les années 1970 où la participation électorale tournait autour de 85 % comme le montre la figure 1.1.

Figure 1.1 Taux de participation aux élections provinciales depuis les années 1970

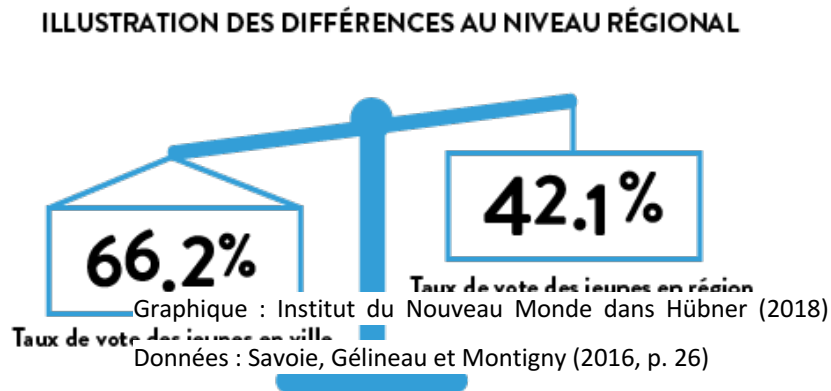


Source : Directeur général des élections du Québec (DGEQ).

Il est à noter que certaines augmentations peuvent, au moins en partie, être reliées à des moments historiques, tel que les référendums sur la souveraineté du Québec en 1980 et 1995. L'augmentation du taux de vote en 2012 peut, quant à elle, être associée à la mobilisation étudiante contre la hausse des frais de scolarité de la même année (Robert-Mazaye, 2017, p. 98). Enfin, l'on observe un taux de participation

plus bas en région éloignée (Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec) qu’en région urbaine, notamment chez les jeunes (fig. 1.2).

Figure 1.2 Taux de participation des jeunes de 18 à 34 ans aux élections provinciales de 2014



Graphique : Institut du Nouveau Monde dans Hübner (2018b)

Données : Savoie, Gélinau et Montigny (2016, p. 26)

Les études électorales québécoises ne se sont pas intéressées directement au comportement électoral des milieux populaires, ni à des groupes précises plus spécifiques. L’on peut néanmoins observer que la province s’inscrit dans une tendance occidentale en ce qui concerne l’abstention croissante dans les circonscriptions avec un revenu médian plus bas que la moyenne (Braconnier, 2010, p. 60).

En effet, les régions avec un pourcentage élevé de familles à faible revenu, soit les régions du Nord et la région de Montréal, sont aussi celles avec le plus bas taux de vote (Provençal et Ladouceur, 2019, p. 17). Moins de 60 % de la population de la Côte-Nord s’est rendu aux urnes lors des élections provinciales de 2018 (René-Lévesque : 59,36 %, Duplessis : 58,67 %) (DGEQ, s.d.). Dans la circonscription d’Ungava, qui couvre la région du Nord-du-Québec, le chiffre était encore plus bas : seulement 41,47 % de l’électorat a voté (ibid.) Dans les quartiers défavorisés en région métropolitaine, le taux n’était pas beaucoup plus élevé. Il a dépassé à peine 60 % : 63,13 % dans Montréal-Nord (circonscription Bourrassa) et 63,33 % dans Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension (circonscription Viau) (ibid.). L’étude de Gélinau et Morin-Chassé (2009, p. 9) confirme d’ailleurs que le revenu est un indice de participation au scrutin : la probabilité de vote est significativement faible chez les personnes avec un revenu de moins de 20 000 \$ par année.

Cela étant dit, il serait réducteur de s’arrêter aux mesures statistiques reliant vote et caractéristiques socioéconomiques. Il convient par exemple de noter que la circonscription d’Ungava, qui a enregistré un

taux d'abstention de 69 % en 2018, compte 67 % d'Autochtones parmi la population en âge de vote (Dupuis-Déri, 2019, p. 132). Les conséquences néfastes des colonialismes canadien et québécois amènent plusieurs Autochtones à adopter « un principe de non-participation ou de non-collaboration au régime colonial » (ibid., p. 134). Leur abstention est donc loin d'être un facteur de dépolitisation.

La baisse de la participation électorale n'est toutefois pas le seul facteur sur lequel se basent les discours alarmistes sur la crise de la représentation. Le taux d'adhésion à des partis politiques au Québec est très bas. En l'absence de statistiques officielles, il faut se fier aux chiffres communiqués par les partis politiques et rapportés dans les médias. Selon les informations de Jean-Marc Salvé publié dans *Le Soleil* en janvier 2017, la CAQ avait 11 500 membres au moment de la publication alors que Québec solidaire en comptait 10 000. Le Parti québécois a communiqué le chiffre de 73 000 membres en automne 2016 (ibid.). Un rapport officiel du Parti libéral nomme 37 020 membres en date du 31 décembre 2015 (ibid.). Il s'agit là d'une tendance nationale : seulement 4 % de la population canadienne sont membres d'un parti ou d'un organisme au sein même du système politique traditionnel (Turcotte, 2015, p. 5). Le rapport de Turcotte (2015, p. 8) révèle en plus que l'engagement dans un organisme politique augmente avec le revenu pour les personnes âgées de 25 à 64 ans : « 34 % des membres d'un organisme politique touchaient un revenu personnel de 80 000 \$ et plus, par rapport à 20 % de ceux ne faisant pas partie d'un tel groupe ». Le rapport sous-entend que les personnes issues de milieux populaires sont peu actives dans la partisanerie politique.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que ces dernières ne soient pas adéquatement représentées au sein des formations politiques et à l'Assemblée nationale :

Alors que 20 % de la population québécoise détient un diplôme universitaire, c'est le cas d'au moins 70 % des personnes élues. Pour siéger au cabinet, le diplôme est une condition quasiment absolue puisque 95 % des ministres ont une telle formation (Guay et Gaudreau, 2018, p. 489-490).

Cette « non-représentativité »⁵ engendre, selon Guay et Gaudreau (2018, p. 497), un désintérêt envers les partis politiques. Ce désintérêt serait renforcé, dans un premier temps, par un mécontentement vis-à-vis le fonctionnement interne des partis québécois qui se caractérise par un contrôle centralisé des communications, un rôle marginal du militantisme et une discipline rigide au parlement écartant *de facto* la moindre dissidence interne (ibid., p. 479-498). Dans un deuxième temps, ces chercheurs lient le

⁵ Cela est aussi vrai pour les femmes, les jeunes de moins de 35 ans, les autochtones, les minorités culturelles et les personnes immigrantes (Guay et Gaudreau, 2018, p. 497).

désintérêt envers les partis politiques à une déception généralisée envers le mode de scrutin qui contribuerait à la non-représentativité de l'électorat. Le scrutin uninominal majoritaire en vigueur au Québec ne fait effectivement pas l'unanimité. Ce mode de scrutin permet à la personne candidate qui « recueille le plus de votes dans une circonscription » d'être élue (Bernantchez, 2018, § 14). Ainsi, il y a une possibilité que la personne ne représente qu'une minorité de l'électorat dans sa circonscription. Par exemple, Sol Zanetti (Québec solidaire) a remporté la course dans Jean-Lesage lors des élections de 2018 avec 34,70 % (Élections Québec, s.d). Christine Gamache (CAQ) a remporté 32,35 %, Gertrude Burdon (PLQ) 17,92 % et Claire Vignola (PQ) 9,32 %. 5,7 % allait aux autres personnes candidates (ibid.). Sol Zanetti a donc recueilli le plus de votes, mais la majorité de l'électorat de Jean-Lesage (environ 65 %) a voté pour ses adversaires. Une réforme du mode de scrutin a fait partie des promesses phares de la CAQ lors de la dernière campagne électorale. Le parti avait même signé un pacte avec le Parti Québécois, Québec solidaire et le Parti vert qui visait à « instaurer un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire » une fois élu (Bernantchez, 2018, § 14). Arrivé au pouvoir, le parti s'est toutefois rabattu sur un référendum à l'occasion des élections provinciales de 2022. Selon un sondage de la firme Léger (2019, p. 18), 67 % de la population du Québec tient au respect de cet engagement.

Selon Bastien, Bélanger et Gélinau (2013, p. 12), l'ensemble des enjeux évoqués ci-haut contribue à l'augmentation de la volatilité électorale. Le Québec serait la province canadienne où l'électorat « s'identifie le moins fortement aux partis politiques » (ibid.). À la différence des États-Unis où l'identification partisane reste profondément ancrée dans la population (Giasson et Small, 2017, p. 109), l'électorat québécois exprime une certaine préférence pour un parti, mais est susceptible de changer son vote en raison de facteurs à court terme comme la performance d'une personne élue (Marland, Esselment et Giasson, 2017, p. 18). En plus, il s'avère difficile d'étudier le vote populaire québécois et ses liens avec le déclin des partis ouvriers et de gauche traditionnellement associés aux milieux populaires en Europe ou aux États-Unis. Contrairement au paysage électoral de ces pays, celui du Québec ne se caractérise pas principalement par un axe gauche-droite. Jusqu'à récemment, le paysage électoral se caractérisait par un axe souverainiste-fédéraliste opposant notamment le Parti québécois (PQ) souverainiste (et historiquement social-démocrate) au Parti libéral (PLQ) fédéraliste (Bastien, Bélanger et Gélinau, 2013, p. 11-12). Depuis, plusieurs partis ont réussi à défier ce système, les plus récents exemples étant Québec Solidaire (QS) et la Coalition Avenir Québec (CAQ). Le passage au second plan de cette opposition entre souverainisme et fédéralisme s'est confirmé avec l'annonce d'un gouvernement majoritaire de la CAQ en

octobre 2018. Par conséquent, de nouvelles analyses électorales qui divergent des critères traditionnels, soit le vote selon la langue parlée ou la région géographique, s'imposent.

Bien que la thèse d'une désaffection de la population québécoise envers la démocratie représentative soit intéressante dans ces circonstances – au point que Pelletier (2012, p. 39) la qualifie de « profonde » – elle reste largement sous-étudiée. Premièrement, aucune étude n'approfondit les raisons et conséquences de cette « désaffection profonde » en s'intéressant au vécu individuel ou collectif derrière les observations statistiques. D'un côté, les travaux quantitatifs adoptent souvent une perspective positiviste (p.ex. Marland, Giasson et Small, 2014, p. 230). Ce faisant, ils écartent ce que Lemieux (2014, p. 289) appelle la « tâche techniquement secondaire » de la recherche en sciences humaines et sociales : l'explication, la prévision et la critique. Le poids des inégalités sociales est ainsi écarté des analyses. D'un autre côté, les travaux soulignant les possibles conséquences néfastes de ces observations, ne fournissent pas toujours de preuves empiriques tangibles (p.ex. Rosanvallon, 2008). Deuxièmement, aucune recherche ne s'intéresse plus spécifiquement aux expériences vécues des milieux populaires ou défavorisés. Cette thèse souhaite humblement contribuer à ce que ces lacunes de la recherche soient davantage comblées.

1.1.2.2 Lutte ouvrière, mouvements sociaux et engagement bénévole

Les études en communication politique rappellent, avec justesse, que le vote n'est qu'une façon parmi d'autres de participer à la vie démocratique. Cependant, il s'avère difficile de broser un portrait complet revenant à la fois sur les mouvements sociaux et les initiatives portées par des collectifs citoyens au Québec. Pour cette raison, il s'agit de rappeler au lectorat que la présentation qui suit ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle aborde plutôt de manière générale les luttes sociales en milieu populaire québécois.

Comme mentionné plus haut, à partir de la fin des années 1970, la classe ouvrière n'est plus considérée comme un « référent identitaire » pour les mouvements sociaux et les organismes agissant auprès des lieux traditionnels ouvriers, soit les usines, ateliers et mines (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 9). L'on parle dès lors de mouvement syndical. Cette évolution n'est pas sans importance : alors que le mouvement ouvrier s'adressait à l'ensemble des personnes travailleuses ainsi qu'aux personnes au chômage et assistées sociales, le mouvement syndical met davantage l'accent sur les personnes travailleuses syndiquées et ramène ainsi la lutte au sein des entreprises (Pinard, 2018, p. 54).

Au Québec, le pouvoir des syndicats s'affaiblit sans toutefois disparaître. Force est de constater que les deux crises économiques de 1982-1983 et 1990-91 affectent la capacité d'action syndicale québécoise

(Rouillard, 2004, p. 215 et 217). Le chômage et les baisses de salaires provoquent une remise en question des syndicats dans la population. Rouillard (ibid, p. 284) parle même d'un sentiment d'impuissance face à la précarisation des emplois et la privatisation des services publics qu'engendre la mondialisation (ibid.). Le taux de syndicalisation « est littéralement en chute libre » dans les pays occidentaux (L'Ériger, 2016, p. 18). Aux États-Unis, il est passé de 30,9 % en 1960 à 10,1 % en 2018 (OCDE, 2020). Le Québec fait toutefois exception en Amérique du Nord. L'ouvrage de Rouillard (ibid., p. 282) montre que les syndicats québécois assurent encore aujourd'hui à leurs membres des conditions de travail nettement plus avantageuses que celles des personnes non syndiquées. Malgré un léger recul, la présence des syndicats au Québec reste forte avec un taux de syndicalisation d'environ 36 % (L'Ériger, 2016, p. 18). Il faut toutefois noter, dans un premier temps, que le taux de syndicalisation dans le secteur industriel, un secteur en déclin, est deux fois plus élevé que dans le secteur des services, un secteur en croissance (Baudet, 2009, p. 89). Dans un deuxième temps, il est indispensable de revenir sur la réorganisation de l'économie canadienne autour de l'énergie et la finance. Alors que cette réorganisation a mené à une performance économique favorable à la fin des années 2000, elle a aussi suscité le remplacement d'emplois stables et syndiqués dans l'industrie par des emplois « dans des secteurs volatiles liés au "boom" pétrolier [...et] à la croissance des services privées, la plupart du temps dans des secteurs où les salaires restent bas » (ibid.). Malgré une position plutôt avantageuse comparée aux autres régions en Amérique du Nord, le mouvement syndical québécois se trouve donc fragilisé (L'Ériger, 2016, p. 18).

Plusieurs mouvements sociaux luttent en périphérie des organismes syndicaux pour les droits des personnes travailleuses au Québec. Ainsi, le mouvement féministe, le mouvement écologique, le mouvement antiraciste et le mouvement étudiant sont des acteurs de première ligne dans les luttes contre les politiques néolibérales et ses conséquences néfastes pour les personnes symboliquement, culturellement et économiquement défavorisées. Les initiatives qui dénoncent la pauvreté et l'exclusion ne manquent pas (De Grosbois dans Cyr, 2009, p. 167). Dans ce contexte, il est intéressant de noter que les personnes qui portent ces initiatives parlent d'inégalités sociales sans toutefois faire mention de milieux populaires. En résulte que la pauvreté n'est pas toujours restituée dans « une structure plus large, dans des rapports de pouvoir » (ibid.). Selon De Grosbois (ibid.) cette façon de construire un discours sur la précarité comporte un risque, car elle sous-entend que le « problème [des personnes en bas de l'échelle salariale] était uniquement de ne pas avoir été assez intégré[es] dans le marché ». Cette manière de cadrer les discours exclut par conséquent une réflexion sur les enjeux systémiques ayant mené aux problèmes sociaux en premier lieu.

Une discussion plus étoffée à ce sujet dépasserait le cadre de cette thèse, car celle-ci s'intéresse aux personnes issues des milieux populaires qui ne s'impliquent pas dans des mouvements sociaux, ni même dans leurs éventuels syndicats. Ce retour sur les liens fragilisés entre milieux populaires et mouvement sociaux est toutefois nécessaire afin de fournir un contexte au terrain allant au-delà des caractéristiques de la politique québécoise traditionnelle (élections, référendums, politique partisane), caractéristiques habituellement mobilisées dans les études sur l'agir politique citoyen non militant. En effet, l'on n'a pas besoin de participer activement à un mouvement social pour que ce dernier participe à la formation d'expériences politiques au quotidien. Au contraire, leur rejet peut tout aussi bien contribuer à celles-ci comme le montre la recherche d'Eliasoph (1998).

Son enquête ethnographique auprès de bénévoles, d'activistes et de membres de clubs d'activités récréatives dans deux villes de banlieue américaines révèle une culture de l'évitement du politique. Bien que les personnes rencontrées soient profondément préoccupées par de nombreux enjeux sociopolitiques, en discuter avec leurs pairs provoque des malaises (ibid., p. 35). En ce sens, les sujets de cette recherche ne manquent pas d'esprit civique (ibid., p. 8). Contrairement à l'image souvent dépeinte par les médias d'une population banlieusarde désintéressée et individualiste, les personnes ayant participé à cette recherche s'engagent bénévolement dans diverses causes sociales telles que la lutte contre la dépendance aux drogues, la mise en place de services de garde ou l'organisation d'activités de clubs de loisirs. « They wanted to care about *people*, but did not want to care about *politics* », explique Eliasoph (ibid., p. 12). Pour ce faire, ils limitent leurs préoccupations à des enjeux où l'on peut faire une différence « de façon réaliste », des enjeux à petite échelle, locaux et non partisans (ibid., p. 12-13).

L'immersion dans ces comités citoyens pendant deux ans et demi a permis à Eliasoph d'analyser finement les débats politiques qui y émergent (ou sont évités) au quotidien. Il en résulte que lorsque la discussion glisse vers des problématiques sociales complexes, voire controversées et qui dépassent l'échelle locale, la discussion s'étouffe (ibid., p. 8). Les raisons pour cet évitement sont multiples et intrinsèquement liées les unes aux autres : parmi elles figurent le sentiment d'incapacité d'agir face à un problème sociétal complexe, la peur de paraître ignorant devant autrui face à cette complexité et l'inconfort social par rapport à une discussion émotionnellement chargée sur les valeurs et principes d'un-e proche (ibid., p. 44-45). Se dépolitiser pour mieux vivre ensemble devient un leitmotiv. Or, dans des situations « privées » (conversations individuelles ou en petit groupe), des discussions politiques animées par un véritable esprit public peuvent émerger : « the further backstage the context, the more public spirited conversation was

possible » (ibid., p. 255). De la pollution environnementale à la pauvreté, les personnes enquêtées n'ignorent pas les enjeux politiques dépassant le local. L'évitement commence en effet lorsqu'il s'agit de se prononcer sur ces sujets en grand groupe ou dans un contexte public (ibid., p. 254). Ce genre de discours politique dans l'espace public est méprisé : au mieux, il est considéré comme étant « sans importance » et au pire comme étant « malhonnête » (ibid., p. 251).

Par conséquent, l'apathie politique de cette population banlieusarde ne s'explique pas par un désintérêt pur et simple du politique (ibid., p. 255). Elle se caractérise plutôt par une grande variété de dénégations, omissions, évasions, oublis, contournements, évitements et répressions (ibid.). Souvent, il est tout simplement difficile de se sentir utile lorsqu'on est incapable d'agir directement sur les problèmes complexes auxquels on fait face, notamment lorsqu'il s'agit d'enjeux dépassant le cadre politique national. Cela étant dit, l'étude d'Eliasoph (1998) montre que **la déception vis-à-vis de la politique traditionnelle et le sentiment d'incapacité d'agir ne se traduisent pas forcément en un appui pour l'action militante**. Ce genre de parler politique en public est également déconsidéré par la population enquêtée : « the disengaged public read about activists' stunts with disgust, if at all » (ibid., p. 258). De façon similaire au mépris des paroles politiques traditionnelles, ce type de discours est perçu comme un exercice d'autoglorification (ibid.)

On fait donc face à un double évitement. Dans un premier temps, on se distancie de la prise de parole au sein de *la politique* traditionnelle, définie en tant que système qui « vise à établir un ordre, à organiser la coexistence humaine » (Mouffe, 2010, p. 18). Dans un deuxième temps, on évite les lieux « du conflit et de l'antagonisme », qui constituent selon Mouffe (ibid.) *le politique*. En effet, l'étude d'Eliasoph (1998, p. 258) montre que les arènes discursives mises en place par les groupes activistes, où diverses formes d'opinions et discours publics s'affrontent, suscitent des réactions mitigées, voire négatives. Ce double mépris explique pourquoi les initiatives locales, non partisans et à court terme confèrent une « authenticité » aux yeux des sujets interpellés. Elles sont ancrées dans la communauté concernée et répondent directement à des besoins concrets. On agit sur le problème : les conséquences se traduisent immédiatement sur le terrain (ibid., p. 261). En ce sens, les personnes impliquées vivent des expériences positives marquées par un sentiment d'utilité sociale qui les valorise. Nul besoin de se lancer dans des discussions émotionnellement chargées sur les problèmes systémiques ayant mené à l'enjeu qu'on a réussi à maîtriser, du moins pour le moment. Des revendications politiques et législatives, qui permettraient un changement social durable, sont mises de côté, car une solution semble hors de portée

(ibid.). Projeter ces revendications sur la place publique n'est pas une stratégie efficace, selon la population étudiée. En l'absence d'une réponse immédiate des autorités ayant des impacts directs sur la communauté, de telles prises de paroles paraissent comme autant d'efforts infructueux qui s'ajoutent à une charge de travail déjà lourde. Dans cet ordre d'idées, les personnes qui osent faire ce travail militant peuvent paraître prétentieuses : non seulement font-elles un travail qui reste (souvent) sans conséquences, mais elles ont aussi le temps de faire ce travail tout en se mettant elles-mêmes au centre de l'attention (ibid., p. 258). De plus, leur recours à un langage technique et « neutre » lors de la publicisation de telles expertises citoyennes dans les médias ne parle pas aux personnes enquêtées. Il apparaît trop loin de témoignages d'expériences vécues au quotidien (ibid.).

Le double rejet du et de la politique n'empêche donc pas l'engagement bénévole et/ou communautaire. L'Institut de la Statistique du Québec indique que 36,4 % de la population québécoise âgée entre 16 et 65 ans a fait du bénévolat en 2012 (Nanhou, Desrosiers et Ducharme, 2017, p. 3). Ce chiffre est considérablement bas comparé à ceux des autres provinces canadiennes : le Yukon mène avec 64,4 % alors qu'en Ontario 50 % de la population déclare avoir fait du bénévolat en 2012. Si l'on regarde au niveau fédéral, force est de constater que 65 % des de la population canadiennes de 15 ans et plus sont membres d'un organisme communautaire ou y participent régulièrement (Turcotte, 2015, p. 4). Ce taux est légèrement en hausse depuis 2003 (61 %) (ibid.). Cela étant dit, le pourcentage de 36,4 % ne concerne que le bénévolat « formel » auprès d'un organisme (Del Fa, 2018, p. 17-18). Selon un cahier de recherche intitulé « Portraits régionaux des bénévoles et du bénévolat » issu de la *Stratégie gouvernementale en action bénévole 2016-2022*, 80 % de la population québécoise « donne, volontairement et sans rémunération, son temps et ses capacités, au service d'une cause, d'une organisation ou d'une personne pour accomplir une fonction où une tâche » (Fournier, 2018, p. 7). Comme indiqué dans l'étude d'Eliasoph, une majorité de la population au Québec s'engage auprès de sa communauté.

Or, ces engagements ne sont pas forcément considérés comme relevant de l'agir politique. Entraîner une équipe de hockey, cuisiner pour une soupe collective et manifester contre le réchauffement climatique n'appartiennent pas aux mêmes répertoires d'action⁶. Pour Eliasoph (1998, p. 260), les discours sur la relocalisation de l'action politique en dehors du système parlementaire posent dès lors problème : dans le cas étudié par la chercheuse, l'expérience positive du bénévolat ne se traduit pas en une action politique

⁶ Un répertoire d'action désigne, selon Sidney Tarrow (2011), l'élaboration de tactiques permettant de sensibiliser la population à une cause spécifique, d'engendrer une certaine mobilisation sociale et d'accomplir des gains politiques.

permettant de sensibiliser et mobiliser la population pour une cause spécifique parce que les personnes concernées refusent la parole publique. « [E]ager to help people one at a time, but at the cost of blocking out awareness of the possibly overwhelming, systemic aspects of the problem » (ibid.). Sur le long terme, ce refus de s'attaquer aux problèmes systémiques fait en sorte que les efforts des personnes enquêtées ne sont pas durables. En ce sens, l'autrice revendique que les membres de la société civile doivent réapprendre à aligner leurs expériences vécues aux enjeux sociopolitiques. Aucune étude en ce sens n'a été menée au Québec, d'où l'intérêt de cette thèse.

1.1.2.3 Le Québec fait-il face à une montée conservatrice ?

Après avoir adopté un regard critique sur les débats concernant le rôle des milieux populaires dans le désenchantement démocratique et dans la relocalisation de la parole citoyenne en dehors du système politique traditionnel, il s'agit maintenant de revenir sur leur rôle dans les discours sur la montée de la droite conservatrice au Québec. Que ce soit à propos de rassemblements du groupe identitaire *La Meute* pour manifester contre l'accueil de personnes réfugiées ou à propos des démarches entreprises par le groupe de droite *Québec Fier* en faveur de l'exploitation pétrolière au Saguenay, les discours médiatiques lient le succès de ces initiatives au désenchantement vis-à-vis le système politique. Celui-ci se traduirait par l'adhésion à des idéologies de droite, voire d'extrême droite, véhiculées par ces groupes, et ce notamment dans les « couches modestes » de la société.

La montée du conservatisme n'a pas épargné le Québec (Martin, 2009, p. 133). Martin (ibid.) affirme que « tout indique que les classes populaires et moyennes votent de moins en moins, ou encore, lorsqu'elles daignent le faire, votent de plus en plus pour des partis de droite ». Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les couches les plus précaires ou les moins scolarisées qui endossent le blâme pour la montée en popularité d'idéologies (ultra-)conservatrices. Ce sont plutôt les pavillonnaires des milieux populaires : distanciés des centres urbains, à revenus « modestes » sans être pauvre (notamment par l'accès à une propriété). Ayant le sentiment de subir les effets directs de l'immigration et de la globalisation, ils se tourneraient vers les discours de droite (Girard, 2013, p. 183-85; Žižek, 2015, p. 81). Le déclassement social ne peut donc pas être la seule cause de la progression de ce phénomène (Girard, 2013, p. 185), surtout au Québec où celui-ci reste plutôt marginal (Langlois, 2010).

À l'aide d'une étude ethnographique dans La Riboire en France, Girard (2013, p. 214) offre une explication plus nuancée sur le comportement électoral de groupes populaires non démunis. La population étudiée

par la chercheuse se compose de personnes ouvrières et salariées dans le secteur des services (logistique, maintenance, transport) qui évoluent loin des grands centres industriels syndicalisés. Leurs trajectoires professionnelles sont instables : la grande majorité change fréquemment d'emploi et a déjà exercé plusieurs métiers différents. Elle constate de prime abord que les pratiques électorales observées varient fortement au sein même de cette population :

Certains s'abstiennent parfois, certains continuent de voter à gauche, une part d'entre eux s'est détournée, de façon plus ou moins pérenne, de ce type d'offre politique, et d'autres enfin, politisés à droite de longue date, se sont orientés, là encore de façon plus ou moins constante, vers l'extrême droite (ibid.).

C'est en situant son analyse dans un « contexte local marqué par les effets croisés de la réorganisation de l'emploi et des politiques de promotion d'accès à la propriété » que Girard (ibid.) explique ces comportements. Ainsi, elle montre que la valorisation de l'entrepreneuriat (associé aux partis libéraux et conservateurs) fait écho dans ces milieux : faute de trouver un emploi salarié stable, plusieurs ont tenté de fonder leur propre entreprise (ibid., p. 210). Ces expériences se traduisent, chez certaines personnes, par un « désaccord, plus ou moins affirmé, envers certaines mesures jugées emblématiques de la gauche (cotisations sociales, réduction du temps de travail, etc.) » (ibid.). D'autres individus ont réussi à dénicher de petites promotions. Leurs trajectoires sont donc marquées par de courtes mobilités ascendantes « qui représentent un terrain favorable à la diffusion des schèmes associés à la promotion politique de la réussite personnelle », une promotion qui se retrouve également dans les discours politique de droite (ibid.). Cette situation professionnelle permet l'accès à la propriété, qui est perçu comme le but ultime de leurs efforts (ibid., p. 210). Cet accès permet également de se distinguer des couches davantage précaires de la population, mais les éloigne en même temps de la culture ouvrière traditionnelle (ibid.). L'accès à la propriété fait donc encore aujourd'hui partie des valeurs idéologiques dominantes en Occident.

Ces trajectoires de vie à la recherche d'un statut professionnel stable, que Girard (ibid., p. 213) décrit dans son étude, témoignent certes d'une volonté d'ascension sociale. Toutefois, elles s'accompagnent aussi et en même temps d'une « distance vis-à-vis des ressources culturelles légitimes » (ibid.). Plusieurs personnes parlent d'un sentiment de dévalorisation des savoir-faire pratiques, voire de mépris envers les métiers techniques (ibid., p. 213). Girard (ibid., p. 214) appelle ce phénomène une « disqualification symbolique des identifications ouvrières » qu'elle attribue à « l'occultation, dans les discours politiques dominants, de la figure ouvrière ». Par conséquent, le modèle d'ascension sociale par acquisition de capitaux scolaires et culturels, incarnée par les classes moyennes, est rejeté (ibid., p. 215). En ce sens,

Girard (ibid., p. 214) conclut que les formes « de droitisation en cours parmi certaines fractions [de ce groupe] sont loin [...] d'être le seul fait des ouvriers précaires et désaffiliés ». Elle montre également l'importance de prendre au sérieux les « dispositions sociales, ancrées du côté des styles de vie populaires "conformes", qui les caractérisent » (ibid., p. 215).

Force est de constater que l'on ne peut pas appliquer tels quels les résultats de cette recherche française au contexte québécois. Contrairement à la situation en Europe, aucun parti politique d'extrême-droite ne s'est imposé dans le paysage électoral québécois (Bernatchez, 2018, § 53). Malgré une certaine importation de ces débats européens et américains au Québec qui font fi de la réalité sociale de la province, il faut admettre que cette polarisation n'y existe pas (encore ?) (Dupuis-Déri et Éthier, 2016, p. 17). Parler de conservatisme et de progressisme au Québec se rapporte par conséquent à un débat intellectuel « au sein d'un champ politique plutôt libéral » pour reprendre les mots de Dupuis-Déri et Éthier (ibid.).

Au niveau canadien, on peut néanmoins observer un certain processus de reconstruction idéologique et politique des partis politiques de droite (Boily, 2018, p. 168). En Ontario et en Alberta, les différentes formations conservatrices se sont unies et ont réussi à former les gouvernements provinciaux. Les gouvernements Ford et Kenney rejoignent ainsi « le Parti conservateur manitobain de Brian Pallister et le Parti saskatchewanais de Scott Moe » en tant que nouvelles « formations situées à droite sur l'échiquier politique » (ibid.). La CAQ de François Legault ne peut toutefois pas être mise sur un pied d'égalité avec ces partis conservateurs. D'abord, contrairement aux partis de droite ontariens et albertains, il s'agit d'un nouveau parti qui n'a jamais été au pouvoir auparavant (ibid., p. 170). Ensuite, la CAQ peut être considérée comme un parti de droite modéré (sur le plan économique, interventionniste et populiste protestataire) si on compare la coalition à ses homologues ontarien ou albertain (ibid., p. 169-170). Cela étant dit, très peu de politologues se sont intéressé·e·s à l'idéologie caquiste, ce qui rend sa description et son emplacement sur l'échiquier gauche-droite difficile (ibid., p. 5).

Au-delà du paysage électoral, Boily (2010, p. 125) tout comme Dupuis-Déri et Éthier (2016, p. 10) témoignent d'un mouvement conservateur québécois qui aurait récemment trouvé d'habiles figures de proue comme Mathieu Bock-Côté, Charles Philippe Coutois, Carl Bergeon ou Guillaume Rousseau. Ceux-ci s'expriment notamment dans la revue *Action Nationale*. Bien que peu nombreux, ces auteurs mettent de l'avant ce qui est pour eux le dilemme du projet national (Boily, 2010, p. 129) :

[O]u bien le nationalisme québécois se proclame ouvert et multiculturel – mais alors en quoi se distingue-t-il du multiculturalisme canadien ? –, ou bien il insiste sur le passé et sur sa dimension ethnoculturelle, risquant alors de s'exposer à la stigmatisation négative qui prévaut contre cette façon de concevoir la nation (ibid.).

En guise d'exemple, je pense aux débats sur la disparition des valeurs et symboles québécois (catholiques) associés à Noël au profit d'un multiculturalisme (Dupuis-Déri et Éthier, 2016, p. 10). À ce sujet Dupuis-Déri et Éthier (ibid., p. 10) rappellent que « tout cela ne serait que ridicule, voire vaguement amusant, si l'enjeu n'était pas de limiter l'influence prétendument indue de l'immigration musulmane, en particulier les femmes portant le voile ». Le projet de loi 9 sur l'immigration de Simon Jolin-Barrette (CAQ) s'inscrit explicitement dans cette tendance conservatrice. Il est toutefois trop tôt pour savoir si de tels projets rejoignent les milieux populaires et élargissent ainsi la plateforme électorale de la CAQ. En l'absence d'étude électorales qui s'intéressent aux préoccupations et expériences des personnes issues de ces milieux, il est également impossible de se prononcer sur le poids qu'a joué la politique d'immigration dans la dernière campagne électorale. Les incohérences au sein même de ce projet de loi⁷ mises de l'avant par une vague de protestation suivant son annonce et le recul partiel du gouvernement pourraient cependant pointer vers la thèse d'un gouvernement sans expérience et d'une idéologie conservatrice modérée telle qu'évoquée ci-haut. En revanche, l'adoption sous bâillon⁸ de la loi 21 sur la laïcité en juin 2019 interdisant le port de signes religieux par les personnes en position d'autorité pointe davantage vers la piste de la tendance conservatrice étant donné que le débat autour de cette loi a notamment mis l'accent sur le port du foulard des enseignantes musulmanes.

Pour résumer, en écartant l'étude des expériences politiques vécues par la population, notamment par les milieux populaires, la recherche existante sur le désenchantement démocratique au Québec ne permet pas d'expliquer les dimensions voilées de gestes politiques au quotidien ni leur refus. De plus, l'absence de prise en compte de l'appartenance sociale en articulation avec d'autres facteurs de différence (genre,

⁷ Le projet visait, entre autres, l'abolition du programme d'expérience québécoise (PEQ) permettant aux personnes étudiantes étrangères ayant obtenu un diplôme québécois d'obtenir plus rapidement leur certificat d'acceptation du Québec (CAQ), soit la première étape de la résidence permanente. Le projet comportait une liste de programmes universitaires exemptés de cette abolition. Celle-ci comportait des programmes désuets tel le baccalauréat en sciences domestiques (Schué et Duval, 2019).

⁸ Il s'agit là d'une procédure législative d'exception qui permet au gouvernement de diminuer le temps alloué au débat parlementaire à propos d'un projet de loi dans l'objectif de procéder plus rapidement à son adoption.

race, nation, etc.) de bon nombre de théories sur un possible déplacement de la parole citoyenne en dehors du système traditionnel contribue à l'invisibilisation de plusieurs rapports de domination inhérents à l'expérience politique vécue. Enfin, le statut d'exception du Québec en Amérique du Nord tant sur le plan des inégalités de classe que sur celui de la circulation de discours conservateurs dans l'espace public mérite d'être investigué en lien avec ces expériences politiques vécues. En l'absence d'études qui prennent ce contexte au sérieux, des comparaisons avec la France ou les États-Unis risquent de peindre un portrait biaisé de la situation.

1.1.3 Internet, un rôle structurant ?

Selon Coavoux (2012, § 26), les inégalités sociales, économiques, genrées, ethniques et politiques sont aggravées sur le web, ce qui permet au milieu de la recherche « de mettre en évidence ces clivages enchevêtrés ». Effectivement, si les discours sur le déclassement, le désintérêt envers la politique traditionnelle, ainsi que de nouvelles formes de contestation et la polarisation sociale ont occupé l'espace médiatique québécois malgré son statut d'exception en Amérique du Nord, cela peut être relié à une visibilité sans précédent de ces phénomènes en ligne, visibilité à laquelle les journalistes ont attribué une attention particulière (Boily, 2018, p. 113). Sans contextualisations rigoureuses, les trois discours sur les milieux populaires discutés plus haut s'y mélangent, se chevauchent et se contredisent à certains égards.

Pour commencer, des discours qui attestent d'une certaine peur du « déclassement social » au Québec existent sur la Toile et ils circulent sur les principales plateformes propriétaires que sont Facebook, Instagram, TikTok et Twitter. Ces discours prennent la forme de publications et commentaires polarisés, voire violents, envers les personnes assistées sociales, immigrantes, homosexuelles, les femmes, les minorités visibles et les autochtones. À l'origine de ces discours, l'on trouve, certes, des critiques médiatiques de droite (p.ex. sur les ondes de Radio X), mais aussi des groupes conservateurs, voire ultra-conservateurs comme la *Fédération des Québécois de souche* et *Québec FIER* (Boily, 2018, p. 113). Ces groupes utilisent leur présence structurée en ligne pour alimenter les tensions sociales (Gimenez et Voirol, 2017, p. 15; Langlois *et al.*, 2021). Ainsi, ils creusent les clivages à l'intérieur même des milieux populaires dont il était question au début du chapitre (Siblot *et al.*, 2015, p. 271-272). Alors que la communauté universitaire a commencé à s'intéresser de près à ces agitateur·trice·s du web (Gimenez et Voirol, 2017; Le Gallo, 2018), l'expérience des personnes « invisibles » qui lisent ces contenus, mais ne participent pas de façon soutenue à leur circulation et qui ne s'impliquent pas activement dans ces regroupements, reste largement inconnue. Les textes journalistiques à ce sujet sous-entendent que les personnes « ordinaires »

qui participent à la circulation de ces contenus au quotidien – excluant celles ayant des objectifs lucratifs ou politiques – sont issues des milieux populaires. Peu éduquées et oubliées par l'élite politique, elles seraient ouvertes à la réception de discours identitaires qui font fi d'une argumentation raisonnée. Les commentaires violents qui accompagnent ces discours témoigneraient alors du désenchantement démocratique.

S'intéresser aux expériences de ces personnes « invisibles » est pourtant intéressant, car nul n'a aujourd'hui besoin d'être abonné aux comptes et profils d'organisations ultraconservatrices, ou à l'inverse aux comptes de mouvements sociaux progressistes, pour être confronté-e à leurs contenus. L'on peut tomber sur ces derniers à partir d'une publicité ciblée⁹ ou à l'entremise de ses contacts sur les réseaux socionumériques. D'ailleurs, le partage massif peut susciter une « autonomisation du discours » qui participe simultanément « au processus d'autonomisation des sources » (Blanchard, 2005, p. 13). Autrement dit, la source originale d'un contenu partagé sur les réseaux socionumériques peut disparaître, ce qui rend la vérification du contenu ardu. En outre, le contenu peut être commenté : le sens donné à celui-ci se trouve donc altéré.

Les communautés scientifique et médiatique s'accordent sur le fait que ceci est particulièrement problématique lorsqu'il s'agit de contenus qui s'apparentent à de la désinformation. À titre d'exemple, lors de la campagne électorale fédérale de 2019, la candidate québécoise du Parti Populaire du Canada (PPC) Mariam Sabbagh a partagé une nouvelle qui déformait un sondage d'opinion sur les orphelins des personnes combattantes de l'État islamique (Lorange, 2019). Cet article tiré du site *LesManchettes.com* a d'abord été publié sur *Cap for Canada*, une plateforme partisane ultraconservatrice du *Cultural Action Party for Canada* de la Colombie Britannique (ibid.). Ce partage a attiré l'attention des journalistes, la crédibilité de la candidate a alors été remise en question. Toutefois, la publication a circulé largement même après signalement et rectification. Ceci inquiète à son tour les cercles politiques qui craignent que ceci puisse influencer le vote, notamment au Québec où le taux de volatilité électorale est accru. Alors que ces sujets font l'objet d'une couverture médiatique soutenue, les recherches qui s'intéressent directement

⁹ Le modèle d'affaires des entreprises derrière les plateformes numériques se base sur la vente de données et la publicité. Plus précisément, leurs revenus dépendent de la qualité des services de microciblage offerts à la clientèle, qualité qui dépend, quant à elle, de la quantité d'informations récoltées sur le public que cette clientèle souhaite rejoindre (Joler *et al.*, 2016, s.p.). Il est possible de cibler les personnes usagères selon (1) l'information de base du profil (lieu de résidence, âge, sexe, langue), (2) l'information plus détaillée comme les données démographiques, les intérêts et le comportement (clics, partages, etc.) et (3) l'information sur les connexions avec certaines pages Facebook, événements ou applications (ibid.).

aux liens entre pratiques informationnelles numériques et expériences politiques individuelles se font rares. Les travaux qui, en plus, prennent en considération l'appartenance sociale des individus sont quasiment absents. Nul n'interroge les personnes dont on parle : leur perspective n'est guère prise en considération. Les milieux populaires ont donc bel et bien été « oubliés » par la recherche pour reprendre les mots de Dominique Pasquier (2018b).

Bien qu'Internet semble à première vue un terrain fertile pour investiguer l'expérience politique des milieux populaires et ses plus récentes reconfigurations, la présente thèse part du principe que les « usages [du web] peuvent être mineurs dans l'ensemble des pratiques informationnelles » (Jouët et Rieffel, 2013, p. 12). La centralité des médias numériques¹⁰ dans les travaux en communication, qui se construisent souvent autour de leur objet de recherche, ne permet pas toujours de replacer les résultats dans l'ensemble des pratiques politiques, sociales ou culturelles (Hübner, 2016, p. 45). Dans cet ordre d'idées, Voirol (2014, p. 273) et Lemieux (2014, p. 294-297) revendiquent de nouvelles perspectives critiques allant au-delà des études empiriques centrées sur les usages d'un média, et ce, sans pour autant adhérer à une vision unilatérale du contrôle des institutions politico-économiques. Une telle perspective s'avère indispensable pour mieux comprendre le rôle des pratiques informationnelles dans l'expérience politique des personnes issues des milieux populaires contemporains : le rapport qu'un individu entretient

¹⁰ Comme le montre Simon Claus (2015, p. 37), il n'existe pas de consensus clair au sein des travaux en communication autour de la notion de média. Les recherches qui abordent les pratiques informationnelles en ligne différencient souvent les « médias traditionnels » des « nouveaux médias ». Les premiers réfèrent aux médias de masse (télévision, radio, presse) et les deuxièmes semblent englober l'ensemble des dispositifs connectés. Cette distinction nette est problématique. Premièrement, l'arrivée d'Internet ne date plus d'hier, la « nouveauté » de ces médias est donc discutable. Deuxièmement, cette distinction sous-entend une rupture qui nourrit à certains égards le discours technodéterministe selon lequel Internet aurait « révolutionné » les pratiques informationnelles et/ou la participation citoyenne. La recherche récente montre qu'il y a plutôt continuité entre ces pratiques au quotidien, que celles-ci soient en ligne ou hors-ligne (Granjon, 2014). En ce sens, cette distinction ne permet pas de considérer les nombreux phénomènes hybrides tel que le compte Facebook d'une chaîne de télévision ou l'application pour tablettes électroniques d'un quotidien. Elle ne permet pas non plus de tenir compte de l'entrelacement des pratiques informationnelles « dites traditionnelles » (ou « institués ») et celles en ligne (Proulx et Rueff, 2018, p. 24). Ainsi, le fait de lire un blogue ou de visionner une capsule vidéo partagée par un parti politique sur Facebook ne remplace pas forcément l'écoute de la télévision ou la lecture de la presse écrite, mais il s'y ajoute. En ce sens, le mot « média » dans son acception la plus commune en tant que « moyen de diffusion, de transmission et de communication d'information » (Claus, 2015, p. 37) s'applique à l'ensemble de ces phénomènes. En ligne ou hors ligne, un média doit permettre « d'émettre et de recevoir des programmes d'information, de culture et de divertissement avec régularité sinon de plus en plus en permanence » (Miège, 2007, p. 106). Par contre, dans le but de mieux comprendre à quel point les pratiques informationnelles ont été reconfigurées avec l'accès à divers contenus d'information journalistiques, politiques, militants ou divertissants en ligne, un vocabulaire permettant une certaine classification s'impose. Dès lors, je réfère dans cette thèse au terme « média numérique » lorsqu'il est question de processus d'appropriation informationnelle qui s'observent principalement en ligne.

avec l'information s'ancre dans sa trajectoire de vie, une structure sociale et les contextes spatiaux et temporels (Jouët et Rieffel, 2013, p. 27).

Pour mieux comprendre le rôle complexe que jouent les médias d'information dans l'expérience politique, il s'agira maintenant de revenir plus précisément sur l'histoire des études analysant les pratiques informationnelles dans les milieux populaires. Cela permettra de dresser un état des lieux des travaux portant sur les pratiques informationnelles tant hors ligne et qu'en ligne dans le contexte québécois.

1.2 Des expériences politiques aux pratiques informationnelles

L'étude d'Eliasoph (1998) citée plus haut montre que les pratiques informationnelles jouent un rôle complexe dans les expériences politiques vécues par les personnes ayant participé à sa recherche. Pour mépriser la parole publique, il faut en entendre parler : les personnes rencontrées par la chercheuse s'informent. Le désintérêt politique ne va donc pas de pair avec un désintérêt pur et simple pour l'actualité. Comme l'affirment également Langlois, Proulx et Sauvageau (2020, p. 2), l'opposition fréquemment proposée entre un public informé de l'actualité d'une part, et la « masse » d'autre part, est réductrice : « il y aurait plutôt des publics qui accordent une grande importance à l'information, ensuite, des publics qui s'en préoccupent moins, mais tout en demeurant intéressés par les nouvelles, et enfin, les publics qui se désintéressent de l'information et se méfient des nouvelles » (ibid.). En revanche, cette recherche ne prend pas en considération l'appartenance sociale, le statut socioéconomique ou autres facteurs de différenciation sociale des personnes participantes (sexe, genre, race, etc.).

Le travail d'Eliasoph (1998) suggère que les milieux populaires ne se constituent pas uniquement de personnes qui se désintéressent de l'information. Elle montre plutôt que les médias ne sont pas leur seul et unique moyen d'information (ibid.). Les relations interpersonnelles jouent, entre autres, un rôle tout aussi important. L'ouvrage *Talking Politics* de Gamson (1992, p. 6) arrive à un constat similaire : « [P]eople read media messages in complicated and sometimes unpredictable ways, and draw heavily on other resources as well in constructing meaning ». Il est donc d'abord nécessaire de se rappeler qu'il n'y a pas de lien de causalité direct entre évitement politique et pratiques médiatiques. D'autres facteurs entrent en compte : institutions scolaires, systèmes de croyances, valeurs, coutumes, savoirs scientifiques, politiques nationales et internationales, paysage médiatique, pour en nommer que quelques-uns. Dans le même ordre d'idées, la vigilance est de mise avec les discours sur les liens entre pratiques informationnelles, niveau d'éducation et compétences politiques. Certes, les recherches en science

politique s'accordent sur le fait que la majorité de la population a des lacunes importantes quant à la compréhension des principaux enjeux sociaux et politiques d'actualité (ibid., p. 5). Toutefois, les études de Gamson (ibid.) et d'Eliasoph (1998) confirment que ces lacunes n'empêchent pas les membres de la société civile de se former une opinion sur des sujets d'actualité complexes. Les rares analyses compréhensives des compétences politiques confirment que les liens entre éducation et politisation sont diversifiés et riches (Aldrin et de Lassalle, 2016, p. 304). On y observe une multitude de « savoirs pratiques » et de façons non spécialisées d'exprimer son rapport au politique (ibid., p. 305).

Internet aurait-il reconfiguré cette situation? Du point de vue des études en communication, seul un petit nombre de recherches porte sur « la manière dont les individus s'informent aujourd'hui à la suite de l'essor des sites en ligne » et sur les façons dont ces nouvelles ressources s'insèrent dans le bricolage informationnel quotidien (Jouët et Rieffel, 2013, p. 12). Par conséquent, la reconfiguration des pratiques informationnelles à l'ère numérique et leur rapport au politique en tant que base pour participer à la vie démocratique restent sous-étudiés, surtout en milieu populaire (ibid.). En fait, très peu de preuves empiriques corroborent la thèse souvent mise de l'avant par les responsables politiques, selon laquelle les médias numériques permettraient à cette population de s'engager plus facilement sur le plan politique ou de mieux s'informer (Fletcher, 2014, p. 42-43). L'accès à l'information est lié à l'accès au média, mais ce dernier ne garantit pas son adoption (Schradié, 2015, p. 72). Autrement dit, avoir accès à divers contenus politiques et journalistiques en ligne exige non seulement de disposer d'un accès au média nécessaire pour les consulter, mais aussi d'une certaine habileté technique pour les trouver ainsi qu'une habileté cognitive pour les interpréter. Ceci n'est pas à négliger : Schradié (ibid., p. 72-75) confirme que la fracture numérique persiste, et ce, non seulement en termes de divisions de classe, de générations et d'inégalités nord-sud, mais aussi en termes de compétences techniques.

En général, au sein des études en communication, les pratiques informationnelles ont été mises de côté au détriment d'études sur les usages. De plus, je l'ai mentionné plus haut, ces recherches focalisent les usages de jeunes adultes hautement diplômés (Pasquier, 2018b, p. 11), appartenant à un milieu favorisé (Comby *et al.*, 2011), politisé (Gallant, Latzko-Toth et Pastinelli, 2012; Theviot, 2015) ou militant (Hübner et Pilote, 2020; Pilote et Hübner, 2019; Regan-Shade, Landry et Tuerelle, 2017; Granjon, 2018).

Or, l'absence d'études ne signifie pas que les personnes issues de milieux populaires n'ont pas acquis de connaissances et compétences numériques ou n'utilisent pas ces dispositifs. Les rares ouvrages consacrés

à ce sujet, dont celui de Pasquier (2018a, p. 197), ainsi que celui de Granjon, Lelong et Metzger (2009, p. 246)¹¹, témoignent d'une pluralité de manières de faire, de petits actes participatifs et d'apprentissages créatifs dont certains permettent l'acquisition d'une autonomie d'agir au quotidien. Ces pratiques échappent aux études mentionnées ci-haut (Pasquier, 2018a, p. 198). Pour le dire avec les mots de Pasquier (ibid.) : « l'envie de savoir est là, et ce n'est pas parce que les recherches d'informations en ligne sont parfois menées de façon maladroite ou avec des critères de choix contestables, qu'il faut la négliger ». En revanche, l'on ne sait guère comment cette envie de savoir s'agence avec d'autres pratiques informationnelles que ce soit l'écoute de la télévision ou les conversations avec des proches. Ni le livre de Pasquier (2018a), ni celui de Granjon (2022) ou Granjon, Lelong et Metzger (2009) ne s'intéressent d'ailleurs directement aux pratiques informationnelles, que ce soit la consommation d'actualité ou d'autres contenus politique.

Dans les paragraphes qui suivent, il s'agira de revenir sur l'évolution des recherches sur les pratiques informationnelles et la réception de l'actualité dans les milieux populaires québécois. Ensuite, j'aborderai la question du numérique afin de problématiser le rôle que jouent les médias numériques dans l'ensemble des pratiques informationnelles existantes.

1.2.1 Pratiques informationnelles et milieux populaires

L'analyse des pratiques informationnelles des milieux populaires s'inscrit dans la tradition des études culturelles britanniques. L'ouvrage *The Uses of Literacy* (1957) de Richard Hoggart, père-fondateur des *Cultural Studies*, était le premier à étudier le rôle joué par les productions culturelles et médiatiques dans les styles de vie populaires de l'Angleterre industrielle des années 1950. Hoggart rompt avec le discours critique sur la culture de masse qui domine à l'époque (Mattelart et Neveu, 1996, p. 17). Se détachant de l'image d'individus passifs menant une vie culturellement « pauvre », le chercheur met de l'avant l'idée que « l'on a tendance à surestimer l'influence de ces produits de l'industrie culturelle sur les classes populaires » (ibid., p. 16). Comme l'affirment aussi Mattelart et Neveu (ibid., p. 17), « cette idée de résistance à l'ordre culturel industriel est consubstantielle à la multiplicité des objets de recherche qui vont caractériser le domaine de recherche des *Cultural Studies* pendant plus de deux décennies ». Parmi celles qui portent sur les pratiques informationnelles et la réception de l'actualité, les recherches de David

¹¹ Fabien Granjon vient de publier, en janvier 2022, un ouvrage intitulé *Classes populaires et usages de l'information connectée. Des inégalités sociales-numériques* (Paris, Presses des Mines). Malheureusement, je n'ai pas pu en prendre connaissance avant la soumission de cette thèse, car il n'était pas encore disponible au Québec.

Morley et Charlotte Brunsdon s'avèrent incontournables. Ces dernières poursuivent l'intérêt de Stuart Hall pour la structure idéologique des nouvelles. Ainsi, leur ouvrage *Everyday Television* (1978) explore les façons dont les programmes de divertissement de masse traitent des contradictions de la vie, de l'expérience des hommes et des femmes de vastes couches sociales et comment ces programmes participent à la construction d'un sens commun populaire. Il s'agit là d'une première recherche prenant en compte l'ordre genré et racial en articulation avec la classe. Pour cet ouvrage, Brunsdon et Morley (ibid.) étudient l'émission d'actualité légère *Nationwide* produit par la *British Broadcasting Corporation* (BBC). Dans leur recherche, ils se questionnent sur le rôle que jouent les positions socioéconomiques de l'audience dans le décodage des messages véhiculés par l'émission. Leur conclusion : bien que l'appartenance sociale ne soit pas à négliger, elle ne renvoie pas de façon automatique à un type de lecture spécifique qui caractériserait les pratiques d'une couche sociale dans son ensemble. Cette recherche dévoile également le rôle structurant de l'environnement domestique dans la réception de contenus d'actualité. Intrigué par ce constat, Morley met sur pied une étude ethnographique qui s'intéresse plus spécifiquement au contexte d'écoute de la télévision, soit le foyer familial. Les résultats de *Family Television* (1986) témoignent de « connexions interdiscursives entre les nouvelles technologies, la télévision (ou d'autres médias), la dynamique familiale et les réseaux conversationnels » (Morley et Dayan, 1992, p. 32). Cette étude inspire d'ailleurs Serge Proulx et Marie-France Laberge (1995) dans la réalisation d'une recherche dans le contexte québécois dix ans plus tard. Ils en concluent que la télévision n'est plus le seul média qui assure des « transactions informationnelles entre le domicile et l'environnement extérieur » (ibid., p. 139). En effet, téléphone, répondeur et micro-ordinateur sont entrés dans les foyers. Ainsi, le téléviseur « ne peut plus être défini exclusivement à partir de l'espace physique qui constituait auparavant son territoire » (ibid.). Les appartenances sociales prennent toutefois moins de place dans l'étude québécoise. Bien que les parents des familles étudiées soient issus de foyers modestes, la trajectoire de ces dernières est marquée par l'ascension sociale leur ayant permis d'atteindre un niveau de vie supérieur (ibid., p. 127-128). Ainsi, le texte se range du côté des études de réception qui écartent la dimension politique et intellectuelle du projet initial des *Cultural Studies* britanniques.

Pourtant, contrairement à ce qui se passe dans l'espace universitaire français à la même époque, les *Cultural Studies* font partie intégrante des études médiatiques québécoises dès les années 1980 (Yelle, 2009, p. 78). Ce sont notamment de jeunes diplômé-e-s des programmes de doctorat en communication à l'Université McGill ainsi que du doctorat conjoint et bilingue de l'Université du Québec à Montréal,

l'Université de Montréal et l'Université Concordia qui inscrivent ce courant dans le canon des études québécoises en communication :

Les cultural studies verront ainsi dans le territoire bilingue montréalais des études en communication un espace de croissance favorable, d'autant plus que plusieurs de ses jeunes universitaires leur sont déjà associés sur la scène internationale (Marty Allor, Jody Berland et Will Straw). De même, la « descendance » des cultural studies tout comme les gender studies et les queer studies trouvèrent rapidement au Québec un terreau fertile à leur développement (ibid., p. 79).

Les travaux qui sont menés dans ce contexte s'intéressent au « populaire ». L'on étudie la musique populaire (Straw, 1988; Berland et Kompridis, 1986), la littérature populaire (Bouchard, 1980), la production audiovisuelle féministe (p.ex. Vidéo/Femmes) (Groupe d'intervention vidéo, 1980) et plus généralement les lieux affinitaires de la culture populaire québécoise (théâtre de rue, coopératives de cinéma, maisons de jeunes, télévision communautaire, etc.) (Naud, 1982). Certains de ces objets sont donc bel et bien des dispositifs informationnels. Le recours aux médias à des fins de consommation d'actualité ne fait cependant pas partie des sujets abordés. De plus, il ne s'agit pas de recherches menées dans des quartiers populaires : l'analyse se structure autour des objets de recherche. Ce sont effectivement ces objets (télévision communautaire, production de vidéos féministes, etc.) qui sont considérés comme « populaires ». L'étude des groupes subalternes ne passe donc pas nécessairement par une analyse « des inégalités différenciant la distribution et l'utilisation sociale d'une gamme de capitaux » pour reprendre la formule de Granjon, Lelong et Metzger (2009, p. 22). Selon Mattelart et Neveu (1996), cette façon de procéder réduit l'engagement politique à l'origine des *Cultural Studies* britanniques dans la mesure où la dimension de résistance à un ordre social donné devient secondaire. Alors qu'il est impossible de généraliser ce constat pour les études contemporaines au Québec comme le montre un numéro de *Globe* coordonné par Jarret Rudy en 2006, un numéro qui est spécifiquement consacré aux pratiques culturelles des classes populaires québécoises. Cependant, l'on remarque à la lecture de ce numéro que l'analyse partant des « objets populaires » est toujours d'actualité, et ce, quelle que soit l'approche : symbolique ou matérialiste. Aucune recherche récente n'a traité des pratiques informationnelles ou de la consommation d'actualité chez les personnes issues de milieux populaires québécois.

L'analyse sociopolitique des pratiques informationnelles dépasse toutefois les *Cultural Studies*. Nommons à titre d'exemple l'ouvrage *La Distinction* de Pierre Bourdieu (1979, p. 518-520) qui confirme le rôle crucial de l'appartenance sociale dans la lecture de la presse écrite nationale et locale. Ce type d'étude reste

toutefois l'exception à la règle. Alors que les *Cultural Studies* semblent avoir laissé de côté la consommation d'actualité et sa légitimité culturelle (Comby, 2013, p. 33), les recherches actuelles sur les pratiques informationnelles « ordinaires » se concentrent davantage sur la dimension du « quotidien » au détriment de l'appartenance sociale et culturelle. Ainsi, bon nombre des études francophones sur la réception de l'actualité s'inspirent des thèses de Michel De Certeau (1980) et insistent sur le bricolage informationnel créatif au quotidien. Le paysage médiatique québécois y est caractérisé en termes de langue (francophone, anglophone, allophone) ou de géographie (urbain, rural, banlieue). Deux recherches françaises confirment l'exception à cette règle, soit celle de Comby (2013) sur l'orientation sociale des goûts informationnels et celle de Goulet (2010) sur les appropriations médiatiques observées dans une banlieue populaire de Bordeaux.

Contrairement ce que l'on pourrait penser, la recherche de Jean-Baptiste Comby (2013) témoigne d'un éclectisme informationnel chez les personnes issues des milieux populaires. Alors que ce groupe préfère de loin les faits divers et les potins, elle démontre aussi des connaissances minima de l'actualité politique diffusée sur les médias consommés (*ibid.*, p. 37). La préférence n'est donc pas synonyme d'exclusivité. D'autres genres d'information, incluant l'actualité politique « dure », sont également consultés. L'information « légère » n'est d'ailleurs pas perçue comme moins prestigieuse que l'actualité politique « dure », ce qui porte à croire que l'information n'est pas un moyen d'ascension sociale : « elle ne fait pas partie des composantes identitaires qu'il faudrait soigner dans l'espoir d'améliorer sa position dans la société » explique Comby (*ibid.*, p. 39). Ce constat corrobore les résultats de Girard (2013) quant au refus d'une ascension sociale par acquisition de capital scolaire et culturel. La raison pour ce goût informationnel diversifié, ouvert et éclectique des milieux populaires réside justement dans le fait que les individus « n'appréhendent pas l'actualité comme un support de valorisation sociale » (Comby, 2013, p. 41). L'auteur affirme en effet qu'« ils ne sont pas enclins à porter des jugements normatifs sur les médias et les informations » (*ibid.*, p. 41). Cela étant dit, la méfiance envers les médias d'information politique « dure » n'est pas complètement absente. Certains médias sont perçus comme des « complices du pouvoir », car ils privilégieraient le point de vue des élites (*ibid.*, p. 40). Enfin, une certaine méfiance envers les nouveaux supports numériques se fait sentir : la routine télévisuelle reste la source d'actualité par excellence (*ibid.*), un constat que l'étude de Pasquier (2018a, p. 19) confirme malgré l'avancement technologique rapide qui séparent les deux recherches.

L'enquête ethnographique de Goulet (2010) dans une banlieue défavorisée de Bordeaux arrive à des constats similaires en termes de goûts informationnels. Comme pour l'étude de Comby (2013), les pratiques médiatiques observées par Goulet (2010, p. 328) ne servent pas comme support de valorisation sociale. Ce chercheur va toutefois plus loin : les pratiques médiatiques des milieux populaires convergeraient avec celles des classes moyennes (ibid., 2010, p. 328). Selon Goulet (ibid.), la différence ne s'observe plus sur le plan de la consommation, mais dans les conditions de l'échange autour des contenus médiatiques puisque la population enquêtée ne dispose pas des mêmes « ressources culturelles et sociales [...] pour en gérer les contradictions » (ibid.). En se référant à l'étude classique de Hoggart (1957), il nuance toutefois son constat et rappelle que la définition d'une ligne de démarcation nette entre milieux populaires et classe moyenne a toujours posé des problèmes (ibid.).

Il est intéressant de noter que l'ouvrage de Goulet s'intéresse également aux évitements politiques et médiatiques. Par exemple, l'auteur (2010, p. 330) constate l'absence de médias locaux produits pour et par les personnes du quartier. Comme dans l'étude d'Eliasoph (1998), les médias engagés attirent très peu d'attention : « la logique de la légitimité politique les conduit à adopter des mots, des représentations et des schèmes qui ne sont pas ceux » de leur lectorat (Goulet, 2010, p. 330). Les discours sur la « dépolitisation » dans ce contexte sont donc amorcés par les « médiactivistes », pour reprendre le concept de Cardon et Granjon (2010), qui n'arrivent pas à capter les formes de politisation des membres des milieux populaires, pourtant réelles, « mais multiples, inattendues, souvent "politiquement incorrectes", et toujours déstabilisantes » pour les cercles de la gauche orthodoxe (Goulet, 2010, p. 330). Goulet conclut que cette situation fait en sorte que les médias populaires d'aujourd'hui sont des médias commerciaux (ibid.). Cette situation n'est pas sans conséquences : l'absence de représentations identitaires communes véhiculées par la presse ou d'autres médias locaux qui valoriserait les individus provoque un sentiment d'enfermement dans le quartier (ibid.).

Malgré l'absence d'études québécoises à ce sujet, trois pistes tirées des études françaises ressortent, car elles peuvent être appuyées par des recherches québécoises en marge des intérêts de cette thèse : 1) l'importance de la télévision dans les milieux défavorisés, 2) la convergence des pratiques informationnelles des milieux populaires et des classes moyennes ainsi que l'émergence d'une « culture commerciale » généralisée et 3) l'occultation de la figure ouvrière et la non représentation des milieux populaires dans les médias traditionnels qui en résulte.

Pour commencer, une étude québécoise sur le divertissement à l'ère du numérique chez les jeunes âgé-e-s entre 12 et 25 ans confirme que la télévision reste une source de divertissement importante chez les personnes les plus défavorisées (Millerand, Thoër, Duque et Lévy, 2018, § 23). À l'exception de cette remarque, l'on n'apprend malheureusement rien sur les spécificités observées chez ce groupe. L'enquête se concentre plutôt sur des critères d'âge (disparition de la télévision lorsqu'on quitte le foyer familial) et la diversification des usages (connexion d'une console de jeu ou d'un ordinateur pour en faire un écran de visionnement, etc.) (ibid.). Enfin, il faut rappeler que ce projet s'intéresse au divertissement et non à l'information. Sur ce point, il s'avère nécessaire de consulter les statistiques sur le public télévisuel produites par le *Centre d'études sur les médias* (CEM) de l'Université Laval. Ce faisant, l'on constate cependant que le CEM (2019, § 1) se limite également au critère d'âge. Les variables socioéconomiques sont laissées de côté. Cela étant dit, on apprend que ce média reste la source principale d'information pour les personnes âgées de plus de 35 ans alors que « les médias sociaux arrivent au premier rang » pour les plus jeunes (ibid., § 10). Ceci est intéressant, considérant qu'une étude de l'*Institut de la Statistique du Québec* affirme que le recours aux réseaux socionumériques diminue avec le revenu (Bernier, 2017a, p. 7). Cette étude ne prend toutefois pas en compte la variable de l'âge. À ceci s'ajoute le résultat d'une vaste étude sur la télévision québécoise d'Armstrong (2019, p. 256) : malgré le fait que la télévision demeure populaire auprès de l'ensemble de la population du Québec, le bulletin de nouvelles l'est de moins en moins. *Ipsa facto*, le rôle de la télévision (tout comme celui des réseaux socionumériques) comme source d'information primaire dans les milieux populaires reste à confirmer dans le contexte québécois.

Ensuite, Goulet (2010, p. 382) évoque l'émergence d'une « culture commerciale » généralisée. Les industries culturelles auraient réussi à élargir leur clientèle au maximum en rejoignant davantage les milieux populaires. Ce constat est fondé sur deux observations, soit une certaine convergence au niveau de la consommation de contenus médiatiques des milieux populaires et des classes moyennes et l'absence de médias locaux par et pour le quartier étudié. Ces observations méritent l'attention de la communauté universitaire québécoise. Premièrement, il s'agit de rappeler qu'au Québec le discours public se concentre sur la représentation d'un « peuple de classe moyenne ». Cette manière de cadrer les débats sur les inégalités sociales, certainement pas unique au Québec mais légèrement différent de la France, ne reste pas sans influence sur les politiques publiques, la couverture journalistique, le recours à un certain type de média et la réception du « grand public ». Dès lors, il paraît important de se questionner sur les liens entre ces discours et une possible convergence des pratiques médiatiques et informationnelles. Cette représentation du peuple québécois contribue-t-elle à une réelle convergence des situations

socioéconomiques ou, au contraire, invisibilise-t-elle des inégalités persistantes ? Deuxièmement, « l'extension de la "culture moyenne" aux classes populaires pose [...] la question de la dépossession de l'image de soi et de l'aliénation culturelle » (ibid., p. 383). Goulet se rallie ici aux constats de Girard (2013, p. 214) sur « l'occultation, dans les discours politiques dominants, de la figure ouvrière ». Cette occultation s'observe également au Québec où les rares références renvoient à la classe populaire blanche et francophone dépeinte de façon très spécifique à l'image de l'émission télévisuelle satirique « Les Bougon ». Une représentation positive prenant en compte l'hétérogénéité interne de ce groupe de la population reste absente. Goulet va néanmoins au-delà en tissant des liens entre l'occultation de la figure ouvrière dans le discours politique et son absence dans les médias, notamment dans les médias locaux qui s'adressent directement à la population concernée. Cette piste semble intéressante pour le Québec dont le marché des médias se caractérise par un haut taux de concentration et une structuration en oligopole qui a tendance à écarter l'information locale (Claus, 2015). Cette dernière est effectivement en recul (Brunelle et Brin, 2019). Or, il est difficile de caractériser le paysage médiatique selon la situation démographique ou économique d'une région (ibid., p. 2). Par exemple, la récente vague de fermetures médiatiques au Québec (82 médias, dont 57 journaux hebdomadaires, ont cessé leurs activités entre 2011 et 2018), ne concerne pas forcément les régions les plus pauvres de la province (ibid.). C'est la Montérégie qui a connu la plus importante vague de fermeture (ibid.). Cela ne veut pas dire que les « déserts informationnels » n'existent pas dans les régions moins fortunées : c'est le cas dans les régions du Nord du Québec (ibid.). Par contre, la diminution la plus importante en termes de représentation journalistique s'observe dans les banlieues des centres urbains, soit à Laval, dans la Couronne Nord de Montréal, dans la Capitale-Nationale et à Gatineau (Giroux, 2019, p. 69-71). Dans cet ordre d'idées, la recherche de Brunelle et Brin (2019, p. 50) révèle que les médias dits traditionnels ne sont plus les moyens de référence pour ce type d'information : la discussion avec les pairs domine, l'expérience personnelle arrive en deuxième position avant la presse locale (web et écrit), les quotidiens, la radio, la télévision et Facebook.

Cette situation soulève la question de savoir comment l'abandon quasi-complet de la notion « populaire » dans les discours médiatiques au Québec s'agence avec ce recul de la presse locale et quelles sont les conséquences pour les expériences politiques vécues par les personnes moins fortunées ou moins dotées en termes de capitaux scolaire et politique. Enfin, cette absence joue-t-elle un rôle dans la réapparition des débats sur les inégalités de revenu, le mépris des élites et la dénonciation des personnes assistées sociales en ligne malgré le statut exceptionnel du Québec en Amérique ? Pour y voir plus clair, la section suivante portera plus précisément sur les inégalités informationnelles numériques au Québec.

1.2.2 Inégalités, fractures numériques et pratiques informationnelles

Au début des années 2000 Internet a fait l'objet de présupposés sur son aptitude à mobiliser davantage l'électorat (Mabi et Theviot, 2014, p. 6). Même si plusieurs recherches critiques ont montré qu'Internet et ses services ne sont pas à la hauteur de ces promesses, ces discours utopistes continuent à circuler dans la sphère publique (Katz, Barris et Jain, 2013, p. 4). Les responsables politiques, par exemple, présentent souvent les médias numériques comme des catalyseurs pour une démocratie plus transparente. Parmi les arguments mis de l'avant figure un plus grand accès gratuit à l'offre médiatique, accès qui constituerait la base pour une participation citoyenne plus égalitaire (Comby, 2013, p. 31). Dans ce contexte, il est d'autant plus important d'insister sur le fait que les « pratiques et goûts informationnels demeurent socialement structurés » (ibid.). Ce sont les travaux sur les fractures et inégalités numériques qui insistent davantage sur les liens entre position sociale, facteurs de minoration, représentations du monde et pratiques numériques (Coavoux, 2012, § 22), sans forcément revenir sur celles informationnelles.

Avant de présenter quelques résultats issus de ce champ de recherche, il s'agit de préciser qu'il existe parmi les travaux sur les fractures numériques un courant technodéterministe (ibid., § 7). À titre d'exemple, l'on peut mentionner les rapports gouvernementaux qui appellent à la résorption de ces fractures en augmentant le taux de branchement (George, 2004). Ceci est problématique lorsque cette solution est considérée de façon isolée : l'accès au média ne garantit pas son adoption (Schradie, 2015, p. 72). D'autres rapports, notamment gouvernementaux, insistent avant tout sur les avantages économiques de l'accès fourni. Si l'adoption est uniquement envisagée selon des objectifs économiques, l'on écarte tout rôle potentiel du numérique en termes de participation à la vie démocratique (George, 2004).

Coavoux (2012, § 7) pousse sa critique des études sur les fractures numériques encore plus loin en s'adressant aussi aux recherches académiques qui s'arrêtent à l'énumération de différentes fractures existantes sans proposer d'explication, de critique ou de pistes de solution. Les recherches francophones qui réussissent cette étape se font rares, affirme-t-il : « signaler qu'elle [fracture numérique] est moins une cause qu'une conséquence d'autres inégalités ou discuter des conditions de possibilités effectives d'un rattrapage sont des enjeux théoriques bien souvent absents » (ibid.). Ce sont ces travaux qui tiennent compte non seulement des appartenances sociales et de la distribution inégale de divers types de capitaux, mais aussi de l'ordre d'autres systèmes d'oppression (raciales, genrées, capacitiste, etc.) qui informent simultanément les usages du web (ibid., § 24). De ce fait, ce sont aussi ces travaux qui s'avèrent incontournables dans le cadre de cette recherche.

La difficulté de ce type d'analyse consiste en la multiplicité de facteurs à surveiller et leur renouvellement incessant des dispositifs numériques (Granjon, Lelong et Metzger, 2009, p. 15). Pour commencer, les inégalités numériques se manifestent au niveau des ressources matérielles et techniques. Ceci concerne bien sûr l'accès, mais aussi la vitesse de la connexion ainsi que l'équipement (qualité et quantité d'appareils disponibles) (ibid.). Ces facteurs sont étroitement liés aux moyens financiers, mais aussi aux ressources relationnelles et culturelles. L'acquisition d'une certaine habileté de faire usage des médias numériques ne peut pas seulement être analysée selon le capital culturel, générationnel et scolaire d'un individu. L'évolution rapide dans ce domaine nécessite des remises à niveau continues : tout le monde ne peut ou ne souhaite pas consacrer le temps nécessaire pour suivre cette évolution (ibid.). Les relations sociales jouent aussi un rôle important dans les usages. Proulx (2009, p. 245) insiste sur le rôle des personnes accompagnatrices qui guident les individus dans la maîtrise des outils :

Il va sans dire que le recours aux accompagnateurs de la part des usagers ordinaires variera en fonction de leur niveau de diplôme et de capital culturel, de leur aisance à communiquer, de leur degré de familiarisation avec les logiciels et outils numériques, de leur soutien à la maison ou au travail. Ce sont là des facteurs inégalement distribués dans les collectivités visées et qui risquent, par conséquent, de jouer dans le sens d'un renforcement des inégalités numériques.

Enfin, après une première vague d'espoir en matière d'ouverture culturelle à l'aide du numérique, l'on doit conclure « qu'Internet n'[a] pas fait bouger les lignes » (Pasquier, 2018a, p. 198). En se ralliant aux économistes de la culture, Pasquier (ibid.) constate que le discours des responsables politiques évoqué ci-haut s'avère trompeur. En réalité, les personnes à revenu modeste ne profitent pas de l'accès à une large offre de contenus diversifiés (ibid.). Dans ce contexte, l'on évoque souvent la gratuité des contenus médiatique en ligne. Or, ces discours font fi des frais reliés à l'achat d'un dispositif (ordinateur, téléphone, tablette) pour y accéder et des coûts de la connexion. Ainsi, « la consommation continue d'être fortement concentrée autour de quelques best-sellers », affirme Pasquier (ibid.). De plus, elle note la faible circulation d'articles de la presse nationale au profit de ceux de la presse locale dans un pays comme la France (ibid.). Cela étant dit, elle ne porte pas un regard condescendant sur les pratiques étudiées. Cette chercheuse observe plutôt une diversité créative d'apprentissages de « niche » (*cosplay*), parfois marginales ou insolites (expertise en sac à mains vintage), parfois lucratives (site de vente, jeux), mais toujours gratifiantes et qui « donnent de nouvelles prises sur le monde », du moins sur le plan individuel (ibid., p. 197-198).

L'ouvrage de Pasquier (2018a) est particulièrement intéressant, car il porte plus précisément sur les usages du web de personnes issues des milieux populaires. Parmi ces résultats, un constat mérite davantage

d'attention. La chercheuse suggère que les pratiques numériques des familles à revenu modeste sont avant tout discrètes, voire invisibles (ibid., p. 197). Ce constat rejoint une des interrogations développées plus haut sur la circulation de contenus conservateurs en ligne. Les personnes ayant participé à l'étude de Pasquier favorisent effectivement la lecture de contenus web et se montrent réticentes par rapport à la participation active : « on fréquente les forums mais c'est pour lire les réponses aux questions que l'on n'ose pas poser soi-même; on regarde les commentaires sous les articles de presse mais on n'en écrit pas; on fait circuler des montages d'images mais on n'en crée pas » (ibid.). D'un côté, cela relève d'une difficulté à la « prise d'écriture » (Beaudouin, 2002, p. 205). Les personnes moins diplômées préféreraient les « types d'écritures très éloignés des canons légitimes » comme les messageries instantanées aux dispositifs qui demandent une écriture davantage argumentée comme le blogue (ibid.). De l'autre, Pasquier (2018a, p. 196-197) affirme que les personnes interviewées dans son étude hésitent à s'affirmer devant des individus inconnus : les réseaux socionumériques ne servent pas pour elles comme réseau relationnel ou professionnel, mais comme moyen d'échange avec la famille et les proches.

Les expériences associées à la participation ordinaire à la vie démocratique à l'aide du numérique ont reçu peu d'attention dans le livre de Pasquier (2018a) qui tente de brosser un portrait plus large des usages web populaires. La « question politique » n'a pas été abordée dans ses entretiens. Selon la chercheuse (ibid., p. 81), « c'est un thème polémique dont il est difficile de parler dans les enquêtes, surtout avec les femmes », un constat que la présente recherche ne partage pas (voir chap. 3). Ses résultats à ce sujet se fondent donc uniquement sur l'observation en ligne. Dans les publications étudiées, elle retrouve des sujets qui s'inscrivent dans le discours autour du déclassement social propre au contexte français : inégalités de revenu, mépris des élites, dénonciation des personnes assistées sociales, etc. (ibid., p. 82). Elle corrobore également les résultats de l'étude de Girard (2013) mentionnée ci-haut : « la peur de se retrouver comme ceux d'en-bas a une traduction politique : elle conduit souvent à préférer un discours de droite qui stigmatise les assistés, à un discours de gauche qui prône l'entraide sociale » (Pasquier, 2018a, p. 95). Elle en conclut que la « crise du lien social et politique est clairement liée à la crise du marché de travail » (ibid., p. 110). Le fait de ne pas avoir confronté les personnes participantes à ce genre de résultats ne lui permet toutefois pas d'étudier les logiques d'action et les perceptions qui se cachent derrière les usages (Le Saulnier, 2013, p. 59, Roginsky, 2015). En ce sens, il est impossible de saisir les dimensions voilées des pratiques numériques ainsi observées (p.ex. motivations) et l'expérience vécue des personnes qui émettent ou lisent de tels publications et commentaires. Selon Katz, Berris et Jain (2013, p. 150-151) l'agir politique en ligne – qu'il soit discret ou pas – peut provoquer des expériences gratifiantes/décevantes

ayant des répercussions directes dans la vie quotidienne. Selon ces chercheurs, l'espoir de vivre une expérience positive supplanterait dans certains contextes les risques associés à ces gestes (exposition publique d'opinions politiques, partage d'informations sensibles, etc.). Même si la lecture de contenus politiques en ligne reste une activité numérique peu participative, elle peut être vécue comme une expérience d'une grande importance pour le sujet interrogé. Cette expérience échappe à grand nombre de recherches, notamment aux observations en ligne. De ce fait, les résultats de telles études ne conviennent pas toujours aux personnes dont on parle, car ils ne sont pas à la hauteur de leurs expériences vécues (Keller, Mendes et Ringrose, 2018, p. 23).

Au moment d'écrire ces lignes, aucun ouvrage scientifique ne s'est intéressé aux usages du numérique dans les milieux populaires au Québec. Compte tenu des différences dans le discours sur le « peuple » au Québec et en France (Mazot-Ouidin, 2017) exposées au début de ce chapitre, l'on ne peut pas appliquer les résultats de Pasquier (2018a) tels quels au contexte québécois. *L'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) permet de confirmer ce constat (Bernier, 2017a). Plusieurs résultats diffèrent de l'enquête française. Premièrement, pour le cas français, le recours aux courriels fait partie des pratiques de personnes se situant « en haut » de l'échelle sociale (Pasquier, 2018a, p. 196). Ce constat confirme les résultats d'une étude sur les usages du PC et d'Internet dans les milieux populaires français effectuée par Granjon (2009) neuf ans plus tôt. L'étude québécoise montre plutôt que l'utilisation du courriel arrive aujourd'hui au premier rang des activités les plus populaires en ligne, et ce, pour tous les quartiles de revenu (Bernier, 2017a, p. 4). Une autre différence s'observe dans la revente d'articles sur des sites comme eBay qui semble populaire dans l'enquête de Pasquier (2018a, p. 197). L'étude de l'ISQ indique, quant à elle, que « vendre ou donner des biens ou services » n'est pas une activité répandue parmi les ménages dont le revenu annuel ne dépasse pas 30 000 \$. Avec 36,6 % ce taux est significativement plus bas que celui de l'ensemble du Québec (45,6 %) (Bernier, 2017a, p. 7). Cela dit, les résultats québécois étant issus d'une enquête statistique, l'on ne sait guère quel rôle ces usages se jouent dans la vie de tous les jours.

Cela étant dit, si l'on regarde de plus près les résultats sur l'accès et les pratiques informationnelles, l'étude québécoise semble corroborer quelques pistes françaises. Tout d'abord, le taux de branchement à Internet des milieux populaires a considérablement augmenté au fil des années (Pasquier, 2018a, p. 196 pour la France, Bernier, 2017c, p. 2 pour le Québec). Au Québec, il est passé de 59,5 % en 2012 à 68,5 % en 2016 pour les personnes avec un revenu annuel de moins de 30 000 \$ (ibid.). Si l'on regarde le niveau du

diplôme, l'augmentation est encore plus importante : les ménages sans diplômes affichaient un taux de branchement de 44,1 % en 2012; en 2016 celui-ci s'élève à 52,1 % (ibid.). Ces taux diffèrent toutefois largement des ménages aisés où le taux de branchement s'approche de 100 % (ibid.). Dans ce contexte, il est intéressant à noter que l'accès à Internet haute vitesse est généralisé au Québec : plus que 90 % des ménages y ont accès peu importe leur revenu (ibid., p. 5). En revanche, le branchement à Internet à très haute vitesse demeure faible pour toute la population : il varie entre 4,9 % pour les ménages modestes et 7 % pour les ménages les plus fortunés (ibid.). Si l'on regarde de plus près les dépenses des ménages pour la culture et les médias entre 2010 et 2015, soit 1) les produits culturels (livres, films, etc.) eux-mêmes, 2) l'équipement destiné à la consommation de produits culturels (téléviseur, consoles de jeux, etc.), 3) les produits pouvant servir à la consommation de contenus (service Internet, appareils mobiles, etc.) et 4) les produits destinés à la création artistiques, l'on constate sans surprise que les ménages moins bien nantis dépensent des montants plus modestes (Danvoye, 2018, p. 15). Cela étant dit, si l'on compare les dépenses selon le pourcentage du revenu consacré à chacune des quatre catégories, il n'y pas de différences significatives (ibid.). Par contre, dans son ensemble, les dépenses pour la culture et les médias constituent un effort plus important pour les moins bien nantis : « les dépenses culturelles représentent [...] un effort moins important dans les ménages les mieux nantis (4^e quartile) qui consacrent 2,8 % de leurs revenus aux dépenses culturelles alors que les ménages du premier quartile consacrent, en moyenne, 7,9 % de leurs revenus aux dépenses culturelles » (ibid., p. 16).

Quant aux pratiques informationnelles, il importe de noter que parmi les ménages branchés à revenu modeste (en bas de 50 000 \$), les personnes sont moins nombreuses à lire et regarder les nouvelles en ligne que les ménages plus aisés (Bernier, 2017a, p. 6). Il en va de même pour l'utilisation des réseaux sociaux et l'écoute de la radio ou des balados sur le web (ibid., p. 7). Dans le même ordre d'idées, l'étude constate que « la proportion d'individus qui commandent des livres, revues ou journaux en ligne varie [...] beaucoup selon le revenu » (Bernier, 2017b, p. 4). Ainsi, 29,1 % des ménages du premier quartile (> 30 000 \$ par année) commandent des livres comparativement à 46,9 % du quatrième quartile (> 90 000 \$ par année) (ibid., p. 6). De tels taux significativement bas s'observent aussi concernant l'achat de jeux vidéo, logiciels, applications et biens culturels tels que des billets de spectacles (ibid.). Ces constats pourraient potentiellement pointer vers la thèse de Girard (2013, p. 215) selon laquelle le modèle d'ascension sociale par acquisition de capitaux scolaires et culturels, incarnée par les classes moyennes, est rejeté. Des recherches allant au-delà de la description des usages et achats sont toutefois nécessaires pour confirmer ou infirmer cette hypothèse. L'étude statistique a en effet des limites considérables. Les

chiffres ne répondent pas aux questions du « comment » et du « pourquoi ». Ils ne permettent pas non plus de restituer les usages du web dans l'ensemble des pratiques informationnelles et culturelles. Pasquier (2018b, p. 19) confirme par exemple que la télévision reste une source d'information importante où l'on retrouve des contenus proches de l'expérience quotidienne et qui sont facilement reconnaissables comme étant des contenus fiables. Tel que mentionné plus haut, ce constat reste à confirmer pour le contexte québécois.

Force est de constater qu'au Québec les pratiques informationnelles tant traditionnelles que numériques ne sont guère étudiées sous le prisme des inégalités de classe, même pas en articulation avec d'autres systèmes d'oppression ou de privilèges. Pourtant, mieux comprendre le rôle que jouent les pratiques informationnelles dans l'expérience politique au quotidien des personnes supposément éloignées du domaine politique pourrait permettre de jeter un regard novateur sur ce qui est souvent décrit comme la crise de la démocratie représentative. Ceci permettrait également de démystifier certains discours tant optimistes que pessimistes par rapport aux médias numériques en adoptant une perspective davantage nuancée sur ces enjeux (Punie, 2011, p. 20 ; Slot, 2011, p. 146). À ce stade, il importe de préciser qu'adopter une telle perspective nuancée n'est pas forcément incompatible avec le choix d'une posture critique : il s'agit plutôt d'aller au-delà des études empiriques centrées sur les usages d'un média, et ce, sans pour autant adhérer à une vision selon laquelle la créativité humaine serait réduite à l'état de marchandise. Pour ce faire, l'étude de l'expérience politique semble être une avenue prometteuse. La section qui suit servira à problématiser plus précisément cette option.

1.3 Vers une étude des expériences politiques médiatisées

Les paragraphes qui précèdent l'ont montré : il paraît nécessaire d'aller au-delà d'une étude d'usages qui s'attache à analyser une pratique particulière, soit les pratiques informationnelles en ligne, pour étudier les reconfigurations des expériences associées à la participation politique « ordinaire » à l'ère du numérique. Il a été montré que ceci est particulièrement important lorsqu'on s'intéresse à des groupes populaires qui ne sont ni militants, ni abstentionnistes par conviction (Siblot, *et al.* 2015, p. 276). Pour comprendre le rôle que jouent les médias numériques dans l'expérience politique d'une personne, il faut donc d'abord investiguer l'expérience générale qu'entretiennent les personnes recrutées avec le politique. Cette expérience se caractérise par de multiples facteurs : la première partie de ce chapitre en témoigne.

À ce stade, il importe de rappeler à nouveau que ces facteurs dépassant largement l'agir en ligne, surtout si on considère qu'il y a une continuité entre les pratiques quotidiennes, que celles-ci soient en ligne ou hors-ligne (Granjon, 2014).

Dans ce contexte, Karpf *et al.* (2015, p. 1890) plaident pour une réorientation de la recherche afin de surmonter les limites des analyses du politique à prédominance descriptive. Au lieu de partir de l'étude de l'agir en ligne comme le font la majorité des projets, il convient de s'intéresser d'abord à l'expérience politique globale et d'évaluer ensuite le rôle que jouent les pratiques informationnelles au sein de cette expérience. La place du numérique sera à déterminer lors d'une dernière étape : l'agir en ligne se situe-t-il au sein ou aux marges de ces pratiques ? À quel point les médias numériques reconfigurent-ils les pratiques informationnelles et ainsi les expériences politiques ? Ce choix d'orientation permet, telle est l'hypothèse, d'éviter une surévaluation du rôle que jouent internet et les réseaux socionumériques dans cette expérience. Autrement dit, l'on peut ainsi passer outre une interprétation technodéterministe qui alimente plusieurs des discours alarmistes et/ou utopistes discutés plus haut.

Afin d'éviter, de plus, une interprétation misérabiliste en apportant des jugements hâtifs aux activités populaires en ligne, il faut aller plus loin. D'un côté, il importe d'inscrire les résultats dans leur « contexte social, intellectuel et idéologique » (Voirol, 2014, p. 270-273). De l'autre, la prise en compte des trajectoires de vie apparaît primordiale :

Les usages des TIC sont assez largement structurés par les évolutions biographiques, notamment par le parcours scolaire et professionnel. Ce constat est d'autant plus important que la familiarisation avec la technique requiert une disponibilité et une appétence qui demandent à être alimentées de façon continue (Granjon, Lelong et Metzger, 2009, p. 4-5).

Les paragraphes qui suivent permettront de détailler la pertinence de ce choix d'approche « en sablier ».

1.3.1 De l'expérience vécue au savoir expérientiel

L'étude de l'expérience individuelle ou collective s'inscrit dans une approche sociologique que les études en communication ont l'habitude d'emprunter (Proulx, 2012). En revanche, lorsqu'il s'agit d'aborder des questions politiques, les approches qualitatives mettant l'accent sur les expériences vécues se font rares. Ces dernières ont effectivement été écartées par la communauté scientifique nord-américaine en communication politique lors des 40 dernières années (Karpf *et al.*, 2015, p. 1889). Elles ne faisaient tout simplement pas partie des approches considérées comme légitimes dans ce champ d'étude, ce qui a

considérablement ralenti le développement de connaissances dans ce domaine (ibid., p. 1890). Une exception notable constitue l'ouvrage de Marin Ledun *La démocratie assistée par ordinateur. Du sujet politique au consommateur à caractère politique* paru en 2005.

Ledun (ibid., p. 24) part du principe qu'une expérience politique va au-delà d'un processus de consommation d'information, c'est ce « qui permet au sujet politique de se construire et d'être produit ». En se référant à Habermas et Gadamer, Ledun (ibid., p. 110) décrit ainsi l'expérience comme un vécu à la fois subjectif, extériorisé et une pratique, intériorisée, actée (ibid., 119). Ayant recours aux écrits de Castoriadis, Ledun (ibid., p. 124) montre que ce double vécu se traduit dans le domaine politique par un processus continu de formation d'autonomie sociale et politique. Cette base théorique permet à l'auteur d'opérationnaliser le concept d'expérience politique qui s'observe à partir des choix électoraux, s'administre par le marketing et se fait attribuer un prix financier à travers des études de marché et des sondages (ibid., p. 24). Lorsqu'une expérience politique implique un média, celle-ci doit alors prendre en compte non seulement la médiation technique, les schémas de représentation du monde, les pratiques du sujet, mais aussi les stratégies institutionnelles et les logiques économiques inhérentes à la sphère politique (ibid., p. 125). Ainsi, ce concept saisit les frontières floues entre sphères publique, politique, privée et marchande (ibid., p. 25).

Force est de constater que Ledun restreint son analyse au domaine de la politique traditionnelle. Son étude se concentre sur les reconfigurations qu'apportent les médias numériques aux expériences politiques de personnes qui entrent en contact avec le contenu directement fourni par la sphère politique. Selon Ledun (ibid., p. 313), le marketing politique en ligne tend à réduire les activités politiques à un ensemble de données qui aident à mesurer l'opinion publique. Par conséquent, les expériences politiques se voient réduites, quant à elles, aux relations interpersonnelles, car les seules expériences possibles se font entre deux individus et non pas entre l'électorat et l'élite politique (ibid.). D'après l'auteur, les dispositifs numériques opèrent ainsi une redéfinition des expériences politiques : les responsables politiques et économiques veulent accroître leur pouvoir en profitant des mécanismes techniques pour « coloniser » les expériences politiques vécues de l'électorat (ibid., p. 341; 348). La colonisation des expériences politiques en ligne se fait à deux niveaux : elle concerne d'abord les modalités de mise en relation entre individus et dispositifs (accès, interface, etc.), puis l'autocontrôle de l'engagement des individus qui en résulte (aucun clic n'est anodin et bon nombre de personnes usagères en ont une certaine conscience) (ibid., p. 503). Ce contrôle se fait paradoxalement par la valorisation de la liberté à l'aide d'un discours techno-optimiste (ibid., 503; 494). En résumé, il y a colonisation des expériences à partir du moment « où

les activités de production tendent à intégrer divers aspects de l'expérience politique à des fins stratégiques ou marchandes » (ibid., p. 502). Dans sa conclusion, il rappelle toutefois que les individus ne sont pas complètement asservis, ni par la technique, ni par les responsables politiques ou économiques. La personne qui navigue sur Internet participe aussi à la redéfinition de son engagement (ibid.). Elle peut croire aux mythes utopiques qui y circulent et ainsi renforcer les tendances actuelles ou s'y opposer (ibid., p. 503).

Cette étude a un mérite non négligeable. En se penchant directement sur les contenus web provenant de gouvernements, partis politiques, ministères et autres institutions traditionnelles, elle montre comment la diversification des points d'entrée en contact avec le domaine politique a reconfiguré le rapport individuel à la politique parlementaire. Ce faisant, l'auteur pose les bases pour une analyse multidimensionnelle et nuancée de l'agir politique citoyen sur Internet, car il intègre les stratégies de l'industrie et des institutions politiques dans l'étude des expériences individuelles. Une telle approche fait exception dans ce domaine d'étude (Hübner, 2016). Cet ouvrage est d'ailleurs toujours d'actualité dix-sept ans après sa publication. Tel que mentionné lors de la discussion sur la circulation de discours ultra-conservateurs sur les réseaux socionumériques, la thèse selon laquelle seules les personnes les plus intéressées par ce type de contenu entrent en contact avec celui-ci est désormais désuète (Vaccari, 2016, s.p.). Tout le monde se retrouve de plus en plus dans diverses situations dans lesquelles on est confronté à des contenus numériques qui abordent des enjeux sociopolitiques.

Par contre, l'analyse de Ledun se base avant tout sur des rapports gouvernementaux, des documents internes de partis politiques et des rapports d'entreprises de marketing. Il n'interroge pas les personnes qui vivent les expériences qu'il décrit. Ainsi, il écarte des variables comme l'appartenance sociale, genrée, sexuelle ou raciale. De plus, bien que son choix de se limiter au contenu de la politique traditionnelle apporte de nouvelles connaissances par rapport à un phénomène novateur, soit la circulation de contenus issus du marketing politique en ligne, ce phénomène reste restreint. Pour mieux comprendre le rôle du numérique dans la dynamique internationale entre désenchantement et mouvements de contestation progressistes ainsi que ses manifestations au Québec, l'étude « du politique » s'avère plus intéressante.

À ce sujet, il faut admettre que les expériences vécues en lien avec le politique ne sont pas complètement absentes des recherches québécoise et internationale. À titre d'exemple, les études féministes qui se penchent sur les usages du web 2.0 dans la lutte contre les violences sexuelles sont sensibles au vécu associé aux témoignages de victimes en ligne (Keller, Mendes et Ringrose, 2018). Plus généralement, ce

champ d'étude a su mettre de l'avant la prépondérance des savoirs expérientiels féminins, populaires ou colonisés, savoirs qui n'étaient et ne sont (toujours) pas valorisés de façon systématique dans la recherche en communication (Piron, 2019, § 15). Au moment d'écrire ces lignes, les quelques études portant sur les spécificités du rapport des milieux populaires à Internet mettent l'accent sur la documentation des usages. Les expériences au-delà de ces observations et les savoirs « populaires » qui en résultent n'ont pas encore été abordés de façon rigoureuse, notamment au Québec. Pourtant, l'articulation de ces savoirs peut être révélatrice de pratiques politiques préliminaires, nouvelles ou complémentaires dans des contextes qui sont généralement considérés comme étant « dépolitisés » (Squire, 2013, p. 67). Ces savoirs, construits au fil de la vie d'une personne, incluent « ce qu'elle a vécu directement, mais aussi ce qu'elle a observé, lu, appris dans les médias ou dans le système d'éducation ou qu'une personne proche lui a montré » (Piron, 2019, § 6).

S'intéresser à ce type de savoir n'est pas simple. Outre des difficultés épistémologiques et méthodologiques discutées lors du troisième chapitre de cette thèse, il importe de se départir d'un tabou sociétal dès le début de la recherche, soit celui du « rejet des inquiétudes et craintes des prétendus “gens ordinaires” » que l'on écarte souvent comme l'expression de préjugés (Žižek, 2015, p. 81). Ce rejet peut, dans certaines situations, provoquer le sentiment d'être écarté des discussions dans l'espace public chez les personnes éloignées des cercles politiques (ibid.). En effet, pour capter des formes de politisation populaire, il faut embrasser une multitude de discours qui peuvent, je le rappelle, paraître « politiquement incorrects » et donc « déstabilisants » pour la communauté universitaire (Goulet, 2010, p. 330). Or, ce n'est qu'ainsi que l'on pourra dépasser une simple démonstration des inégalités sociales, politiques et numériques qui pointe vers l'individualisme croissant dans les sociétés contemporaines (ibid., p. 24). Il faut, effectivement, « aller au-delà de l'indignation et ne pas céder à la facilité de la pensée qu'elle véhicule trop souvent » (Rosanvallon, 2011, p. 8). Pour ce faire, il convient de s'intéresser à un aspect précis de l'expérience politique populaire, à savoir le rôle des médias numériques.

1.3.2 Des pratiques à l'appropriation de l'information et du numérique

Après avoir présenté plus tôt dans ce chapitre une revue de la littérature scientifique en matière de pratiques informationnelles et ses liens avec les expériences politiques en milieu populaire, il s'agit maintenant de mieux circonscrire les phénomènes informationnels auxquels la présente recherche s'intéresse.

Cette thèse part du principe que toute participation politique aussi minimale soit-elle se base, entre autres, sur des pratiques informationnelles (Jouët et Rieffel, 2013, p. 12). Autrement dit, pour se faire une idée d'un enjeu politique quelconque, il faut en entendre parler. Les études sur les pratiques informationnelles en milieu populaire décrites plus haut montrent que ces pratiques ne se résument pas forcément à l'écoute du *Téléjournal de 18 h*. Certes, le terme « pratiques informationnelles » peut référer à des pratiques « intentionnelles » de recherche d'information comme écouter ledit téléjournal, lire la presse ou visiter le site web d'un hebdomadaire régional (Proulx et Rueff, 2018, p. 60). Il peut également renvoyer à des pratiques « non intentionnelles » (ibid.). Il est, par exemple, possible de tomber sur l'URL d'une vidéo YouTube à caractère informatif sans l'avoir cherché lorsqu'on se divertit en défilant son fil d'actualité sur Instagram ou Facebook. Il n'est pas non plus impensable d'apprendre quelque chose sur l'actualité lors de l'écoute d'une émission de divertissement. Plus important encore, une pratique informationnelle n'implique pas forcément un média : l'expérience scolaire ou professionnelle ainsi que les échanges avec des proches, des collègues de travail ou sa clientèle peuvent alimenter les savoirs acquis à propos d'un enjeu politique. La consommation de médias, traditionnels ou numériques, n'est donc pas obligatoire pour s'informer de l'actualité politique. Dans cet ordre d'idées, il paraît indispensable de préciser davantage l'aspect spécifique qui fera l'objet de cette thèse au sein même des pratiques informationnelles observées en milieu populaire, soit les *processus d'appropriation médiatique de l'information*. Autrement dit, parmi l'entièreté des pratiques informationnelles, cette thèse s'intéresse notamment à celles impliquant un média, qu'il soit numérique ou pas. Cela étant dit, il ne faut pas perdre de vue les autres pratiques. Replacer les processus d'appropriation médiatique de l'information dans l'ensemble des pratiques informationnelles permet de mieux comprendre l'entrelacement de ces différentes pratiques qu'elles soient médiatiques (en ligne ou hors ligne), interpersonnelles ou expérientielles.

La notion d'appropriation est souvent mobilisée dans les travaux en sociologie des usages des TIC. Dans ce champ d'étude, elle réfère à l'étude de « processus d'intériorisation progressive de compétences techniques et cognitives à l'œuvre chez les individus et groupes qui manient quotidiennement » des dispositifs techniques (Proulx, 2005, p. 10). En ce sens, l'on se penche sur la maîtrise de l'éventail des possibilités qu'offre une technologie numérique incluant les possibilités non intentionnelles. Cette définition paraît toutefois trop étroite pour étudier les expériences politiques, et ce, pour deux raisons. Premièrement, ce concept ne permet pas de prendre en compte les pratiques informationnelles non médiatiques ou non techniques. Deuxièmement, cette définition ne saisit pas suffisamment le contenu des messages véhiculés, contenu qui façonne largement la relation entre individu et politique. L'ouvrage

d'Eliasoph (1998), mentionné à plusieurs reprises lors de ce chapitre, montre l'importance de ces deux aspects dans l'étude des expériences politiques en milieu populaire non démuni. D'un côté, cette chercheuse met en exergue l'emprise des relations interpersonnelles dans l'évitement des conversations à caractère politique dans l'espace public (ibid., p. 44-45). D'où l'importance de restituer les appropriations médiatiques de l'information dans l'ensemble des pratiques informationnelles et interpersonnelles. De l'autre, elle souligne la prépondérance du contenu médiatique et de sa mise en forme dans le rapport individuel au politique. Une raison pour le rejet « du politique » dans son étude est en effet le ton « dramatique » des activistes qui prennent la parole dans les médias (ibid., p. 258). « Disengaged people thought of publicly minded talk as "soapboxing" - standing up in a crowd and mindlessly yelling, to capture attention » (ibid., p. 257). Les récits médiatiques, jugés comme « neutres » par les personnes participantes, ont renforcé cette image en dépeignant les activistes comme des personnes ayant une personnalité forte, croyant fermement en la nécessité de la défense de leurs intérêts en public (ibid.). « Volunteers thought that criticism was bad unless people could do something about it. If all social problems are inevitable, then criticism is just theater » (ibid.). Ainsi, personne n'admirait le courage ou l'habileté oratrice des activistes; l'aspect théâtral de ces performances était contesté (ibid.). Dès lors, cette recherche ne doit pas s'arrêter à la maîtrise d'un outil de recherche d'information, qu'il soit numérique ou pas. Il s'agit plutôt d'élargir la focale et d'y inclure l'appropriation de l'information véhiculée par ces outils afin de s'intéresser également au rôle que jouent les messages dans la relation entre individu et politique. Comment les personnes issues des milieux populaires québécois mobilisent-elles l'information ainsi acquise ? Comment cette dernière contribue-t-elle à l'agir politique au quotidien ? Selon Fairclough (1995, p. 249), l'analyse de l'appropriation d'un message est indispensable afin d'éviter une interprétation hâtive lorsqu'il s'agit de donner la parole aux personnes enquêtées. Au lieu d'étudier *ce qui est approprié de dire* dans une situation rapportée, il importe d'analyser *ce qui est jugé approprié de dire* par la personne participante lors de l'entretien de recherche (ibid.). Toutefois, cette deuxième conception de la notion d'appropriation, issue de l'analyse critique du discours, ne permet pas de s'atteler aux spécificités des messages médiatiques transmis par un canal de communication. Cela étant dit, la double signification de ce terme permet de considérer à la fois le niveau technique et celui du contenu, et ce, de façon située et historicisée.

Alors que cette réflexion sera poursuivie dans deuxième chapitre, il s'agit à ce stade de rappeler au lectorat que les rapports aux médias et à l'information se sont diversifiés au Québec dans les dernières décennies. Pour décrire cette diversification, Proulx et Rueff (2018, p. 23-25) nomment trois facteurs principaux : la

diversification et la complexification des sources d'information, la fragmentation de la réception et la multiplication des supports matériels. Certes, le champ médiatique s'est complexifié avec les nouvelles possibilités de mise en circulation de contenus à l'aide de plateformes numériques telles que Facebook, Twitter ou Instagram (ibid., p. 23). Cependant, il ne faut pas négliger la présence en ligne des médias traditionnels, présence qui a donné lieu à la formation de nouveaux genres informationnels audiovisuels destinés aux jeunes (p.ex. *Rad* de Radio Canada) et à l'apparition de nouvelles plateformes médiatiques n'ayant qu'une présence web (*Ricochet Média*, *Planète F*, etc.) (ibid., p. 23-24). À la multiplicité des contenus médiatiques et journalistiques en ligne, s'ajoutent des contenus commerciaux ainsi que des informations directement fournies par la sphère politique (Ledun, 2005) et par les milieux militants (Granjon, 2018). À vrai dire, il paraît de plus en plus laborieux de distinguer les différents genres de contenus sur internet. À titre d'exemple, les partis politiques produisent des entrevues avec leurs porte-paroles pour leur chaîne YouTube. Certaines de ces vidéos se rapprochent d'un format journalistique. Ces contenus peuvent ensuite être diffusés sous forme de publication commanditée sur Facebook, brouillant ainsi les frontières entre contenus politique, journalistique et publicitaire. Les différentes possibilités de mettre en circulation ce type de contenu peuvent d'ailleurs constituer un obstacle supplémentaire pour l'interprétation des informations. La source originale du contenu tend à être négligée dans le processus de partage massif, ce qui complique la vérification des faits rapportés. Proulx et Rueff (ibid., p. 24) affirment que cette complexification du paysage médiatique s'accompagne d'une fragmentation de la réception des contenus informationnels. En d'autres termes, l'on assiste à l'« épuisement progressif d'un mode de consommation médiatique fondée sur l'exposition, plus ou moins durable, des usagers à quelques sources d'information » (ibid.). Cela étant dit, l'entrelacement de différents médias n'est pas un phénomène nouveau. Au contraire, il s'agit là d'un phénomène déjà observé avec l'arrivée de la télévision (Proulx et Maillet, 1998).

Enfin, Proulx et Rueff (ibid., p. 25) témoignent d'une multiplication des supports matériels. Aux supports traditionnels (presse, télévision, radio) s'ajoutent de multiples dispositifs de communication numérique tels que les téléphones dits intelligents, les tablettes, les ordinateurs et divers objets connectés (ibid.). Cependant, ces caractéristiques varient en fonction de la position sociale des individus, des catégories d'âge, de genre et de race ainsi que selon les paramètres culturels (ibid., p. 24). Malgré ce constat fort intéressant, l'étude de Proulx et Rueff ne fait pas d'investigations plus approfondies de ces variations. La thèse de doctorat de Coralie Le Caroff (2015) qui s'intéresse aux usages de l'actualité sur Facebook de personnes éloignées des sphères militantes et politiques revient davantage sur certaines de ces variations

et variables, notamment le genre. Son corpus, constitué à partir d'un « recrutement de proche en proche » ne lui permet toutefois pas une analyse en termes d'inégalités de classe (ibid., p. 127). Cette méthode de « recrutement » la conduit à un cercle restreint de personnes enquêtées qui se caractérise par un capital sociopolitique et culturel élevé. Les pratiques observées par Le Caroff ne s'appliquent donc pas forcément aux milieux populaires. Deux constats attirent néanmoins mon attention. Premièrement, Le Caroff (p. 526 cf.) montre que la complexité du paysage médiatique contemporain ne décourage pas les membres de la société civile en quête d'information. Comme dans la recherche d'Eliasoph (1998), les personnes participantes dans l'étude de Le Caroff (ibid.) révèlent une réelle préoccupation pour des enjeux politiques, préoccupation qui reste néanmoins organisée par l'agenda médiatique dominant. L'on ne peut donc pas parler d'apathie, du moins dans le milieu aisé qui est ciblé ici. Deuxièmement, cette thèse souligne la diversité des usages d'actualité en ligne : les processus d'appropriation d'actualité provenant directement d'un média (traditionnel ou numérique) se distinguent considérablement de ceux sur les profils personnels (ibid., p. 320-321). Alors que les premiers se caractérisent par un niveau d'émotion et de négativité élevé, les deuxièmes sont davantage réfléchis et rationalisés (ibid., p. 531). Puisque la deuxième catégorie est plus susceptible d'être vue et lue par des proches, ce constat va de pair avec les stratégies (d'évitement) de prise de parole en public décrites par Eliasoph. L'on évite la confrontation et les discussions émotionnellement chargées. Cependant, le choix d'une étude de cas sur Facebook ne permet pas à Le Caroff de prendre en considération l'entrelacement des diverses pratiques informationnelles.

Pour résumer, cette recherche s'intéresse à un aspect précis des pratiques informationnelles de personnes éloignées de la participation à la vie démocratique et issues des milieux populaires québécois, soit l'appropriation médiatique d'informations d'actualité politique. Plus précisément, il s'agit de s'interroger sur la place des médias numériques dans ces processus d'appropriation ainsi que sur les possibles reconfigurations des expériences politiques vécues qu'engendrent ces appropriations populaires du numérique. L'importance de la restitution de ces pratiques dans leur contexte, voire dans les trajectoires de vie des personnes concernées, s'avère primordial dans ce type d'analyse. La section suivante en expliquera les raisons.

1.3.3 Du contexte aux trajectoires de vie de personnes blanches, nées au Québec, subalternes mais économiquement non démunies

Lorsqu'Olivier Voirol (2014, p. 270-273) déplore que la plupart des études sur les liens entre politique et communication en ligne ne dépassent pas le stade de la description des phénomènes observés, il plaide pour une réinscription des résultats de recherche dans leur « contexte social, intellectuel et idéologique ». Toutefois, il ne précise pas ce qu'il entend par cette définition de contexte. En effet, l'application pratique de ce conseil s'avère plus complexe qu'il puisse paraître, car il s'agit là d'une notion vaste qui renvoie à plusieurs étapes des processus observés. Chaque appropriation s'inscrit bien sûr dans un contexte sociopolitique plus large (Voirol, p. 270-273), mais aussi dans une expérience individuelle générant du savoir (Piron, 2019, § 6) ainsi que dans une situation donnée (Liénard, 2012, p. 147).

Le début de ce chapitre revient en détail sur le contexte sociopolitique des milieux populaires contemporains québécois, du moins sur les éléments que l'on peut déduire des recherches existantes à ce sujet. Il a également été question de liens entre expériences et savoir dans une section précédente de ce chapitre. Cependant, le « contexte situationnel » – dans le sens que lui attribue Liénard (2012, p. 147) – n'a pas encore été abordé. Chaque individu s'approprie un média ainsi que l'information que ce dispositif transmet à un moment précis (ibid). En effet, de multiples facteurs associés à cette personne (contexte sociodémographique, affiliations politiques, capital culturel ou capital scolaire, etc.) et à la situation (lieu, présence d'autres personnes, état d'esprit, etc.) façonnent ce processus et par conséquent les expériences politiques vécues. De plus, lorsqu'il s'agit d'un média numérique, un contexte situationnel en ligne s'ajoute. Ce dernier concerne la manière dont on entre en contact avec ce type de contenu web (s'agit-il de contenu médiatique ou politique original, d'un partage ou d'une publication commanditée?) et l'environnement numérique de la personne qui se l'approprie (quelles sont les caractéristiques de son réseau? quels usages fait-elle du média? avec qui interagit-elle lors de l'appropriation?). De plus, il ne faut bien sûr pas perdre de vue que les différents types de contextes sont étroitement imbriqués les uns avec les autres.

Pour faire sens de cette multiplicité contextuelle, Voirol (2014, p. 270-273) propose un équilibre entre l'étude de l'activité *in situ* et son rapport avec les institutions economico-politiques sans oublier les contextes à la fois contraignants et habilitants dans lesquels ces phénomènes émergent (Giddens, 1987). Autrement dit, il suggère de partir de l'étude empirique d'un phénomène précis et de réinscrire les résultats d'analyse dans un contexte plus large qui intègre à la fois les rapports de domination et les possibilités d'émancipation. Cette réinscription de résultats empiriques est évidemment plus facile lorsque

l'échantillon permet *de facto* une généralisation des données à l'échelle de la population ou du groupe étudié. La diversité des situations, statuts et cultures d'origine en milieu populaire rend un tel exercice ardu. Bien que l'identification de caractères communs ou de principes unificateurs de conduites ne soit pas impossible comme le montre la recherche de Goulet (2010), la vigilance est de mise lors de l'étape de l'interprétation des résultats. Pour rendre justice à cette « représentation complexe et multiple » des milieux populaires (Bourdieu, 1993, p. 14) et conformément aux conseils de Pasquier (2018a, p. 13), cette thèse fournira des descriptions denses des personnes interpellées et de leurs expériences. Je le rappelle, selon cette chercheuse une telle démarche contribue à la redéfinition de ce que « milieu populaire » signifie aujourd'hui (ibid.). Force est toutefois de constater que ce choix ne signifie ni l'abandon de l'étude rigoureuse du contexte, ni le recours à des théories pointant vers l'avènement d'une « sociologie de l'individu » (Goulet, 2010, p. 24). Il s'agit plutôt d'une réorientation de la recherche vers l'analyse de récits narratifs d'individus issus des milieux populaires québécois au lieu de l'élaboration d'un portrait global des expériences politiques « du milieu populaire » en tant que catégorie universelle.

La définition opératoire des milieux populaires présentée au début du chapitre montre que les membres de cette catégorie ne sont pas réductibles à leur appartenance de classe : d'autres facteurs comme le genre, l'âge ou l'origine ethnoculturelle contribuent également à la formation de leur statut (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 8). Une description dense de leurs expériences sous forme de récits narratifs permet de tenir compte de cette complexité. Comme l'affirme Lahire (2004, p. 3), chaque expérience vécue s'inscrit dans « l'ensemble des relations, engagements, appartenances et propriétés, passés et présents ». Ainsi, une seule personne peut jouer différents rôles à la fois : mère, travailleuse, amoureuse, amie, etc. Chaque rôle agit sur les pratiques informationnelles, que ce soit individuellement ou simultanément, et génère ainsi des habitudes qui peuvent paraître contradictoires à première vue. Il existe peu de recherches qui permettent d'étudier « les mêmes individus sur une pluralité de scènes [...] pour appréhender la variation sociale des comportements individuels selon les contextes d'action » (Lahire, 2004, p. 1), notamment lorsqu'on s'intéresse à la communication médiatique et ses liens avec la sphère politique (Karpf *et al.*, 2015). Alors qu'il est vrai que les recherches en communication accordent une importance accrue au terrain (George, 2019, p. 446), la délimitation de ce dernier se fait souvent selon des critères institutionnels d'échantillonnage (âge, profession, lieu de résidence, appartenance à une sous-culture, etc.) renonçant ainsi à l'étude de la pluralité au profit de la mise en exergue d'une caractéristique spécifique. Or, le monde social « ne suit pas les découpages scientifico-institutionnels : c'est, en effet, le même individu qui est à la fois scolarisé, protestant, artisan, et ainsi de suite » (Lahire, 2004, p. 4). Pourtant, mieux comprendre

l'appropriation médiatique en tenant compte de cette pluralité de l'agir individuel permettrait de mettre en lumière ce qui « demeure souvent inexpliqué dans la vie ordinaire et fait parfois souffrir » (ibid., p. 5).

Cela étant dit, ma recherche se concentre sur un sous-groupe spécifique des milieux populaires contemporains. En effet, mon échantillon se compose essentiellement de personnes blanches et francophones, nées au Québec, « subalternes, mais non-démuni[e]s économiquement » (Girard, 2013, p.183). Cela découle certes de choix méthodologiques dont il a été question en introduction, mais l'intérêt pour les milieux blancs et non démunis me permet également d'approfondir les discours sur la montée des discours conservateurs au Québec, un discours qui s'adresse spécifiquement à la population blanche et non démunie (voir 1.1.2.3). Cela dit, il ne faut pas oublier qu'il y a pluralité au sein même de cette catégorie. Leur position sociale spécifique aux marges des milieux populaires contemporains, position que j'aborderai en détail dans le deuxième chapitre, doit par conséquent être replacée dans son contexte plus large. D'où l'importance d'une contextualisation multidimensionnelle (contextes social, expérientiel et situationnel). L'étude des expériences vécues à l'aide de récits narratifs répond à cette exigence, à conditions que celle-ci prenne en compte l'analyse intersectionnelle de systèmes d'oppression (classe, genre, handicap, etc.) et de privilèges (blanchité, masculinité) qui caractérisent le milieu étudié (Collins et Bilge, 2020). Veith (2004, § 39) explique que « c'est en analysant la cohérence interne à chaque récit, en les comparant, qu'il est [...] possible de traiter de la complexité du social, d'explorer les dynamiques contradictoires des sociétés contemporaines en essayant de sortir des oppositions dichotomiques, d'articuler reproduction et transformation, déterminismes sociaux et logiques des acteurs ». De plus, cette approche peut agir comme mesure pour délimiter et théoriser des vies sous-représentées, mal représentées ou bien absentes du débat public (Squire, 2013, p. 67). Dans notre cas, une telle démarche compréhensive pourrait par exemple aider à mieux saisir les liens entre pratiques informationnelles et choix de vote dans les milieux populaires québécois et ainsi démystifier certains discours présentés ci-haut sans tomber dans un discours de surplomb, misérabiliste ou technodéterministe. En même temps, cette démarche permet de mieux saisir les tensions au sein des milieux populaires contemporains, par exemple celles entre le rural et l'urbain, entre genres ou encore entre cultures d'origine (Siblot *et al.*, 2015, p. 271-272).

Les travaux de Fabien Granjon (2022 et 2009, p. 23 et p. 54) sur les inégalités numériques attestent de la pertinence de l'étude du contexte à travers une analyse des trajectoires de vie. Selon lui, les processus d'appropriation du numérique sont largement façonnés par la dynamique interne « de l'expérience biographique où s'affrontent destins prescrits et destins singuliers, domination sociale (dans l'ordre de la

production, du savoir et du pouvoir) et constructions d'espace sociaux d'autonomie individuelle » (ibid., p. 23). La complexité de cette dynamique, affirme-t-il, invite non pas à la remise en question de ce qui relève du « populaire » mais plutôt à « en repérer les principales évolutions et en comprendre les ressorts » (ibid.). Il n'est d'ailleurs pas le seul à constater la prépondérance des trajectoires sociales dans l'étude des usages des médias numériques. En citant les travaux aux approches contrastées de Ben Anderson (2006) et Bertrand Fribourg (2009), Granjon (2010, p. 42) confirme que l'appropriation des médias numériques se caractérise par des parcours erratiques, selon la période de cycle de vie (jeunesse, vie de famille, retraite) et les ruptures biographiques (perte d'emploi, divorce, etc.). Deux exemples tirés de son étude sur les usages d'Internet et de l'ordinateur en témoignent. Ainsi, il constate que le célibat et la précarité peuvent être des facteurs qui éloignent les jeunes hommes des dispositifs ancrés dans l'espace physique domestique (téléphonie fixe, internet, etc.) alors que ces mêmes dispositifs se multiplient chez leurs homologues en couple profitant d'une condition sociale stable (Granjon, 2009, p. 74). De même, les rapports sociaux de sexe au travail comme dans la vie conjugale plongent les jeunes mères dans des sphères moins connectées, ce qui amène l'auteur à parler de la reproduction des inégalités sociales sur le web (ibid.). Néanmoins, cette étude met l'accent sur les inégalités suscitées ou renforcées par les usages (et les non-usages) des médias numériques. Elle ne peut donc que partiellement témoigner de l'entrelacement des processus d'appropriation d'information à l'aide des multiples supports médiatiques qui s'offrent actuellement à la population. Bien que la recherche témoigne de sphères « moins connectées » et de certains « non-usages », il est difficile de savoir comment les personnes en question pallient ce manque si cela leur paraît nécessaire. Enfin, cette étude ne porte pas explicitement sur les pratiques informationnelles, mais bien sur les usages populaires plus larges comme les possibilités de socialisation en ligne. Les liens entre participation politique et usages du web ne font pas objet de ce travail. Une possible reconfiguration de l'expérience politique engendrée par de nouvelles pratiques informationnelles numériques reste donc largement méconnue, notamment au Québec où les usages citoyens de la Toile n'ont pas été étudiés en termes d'inégalités de classe, ni même en articulation avec d'autres systèmes d'oppression (genre, race, sexualité, etc.) ou de privilèges (blanchité, masculinité, etc.).

Après avoir discuté du contexte et de la problématique de cette thèse, il s'agit maintenant de présenter la question de recherche principale, les questions secondaires ainsi que les objectifs et la pertinence de cette

recherche. Conformément à ce qui précède, cette thèse se donne donc pour but de répondre à la question suivante :

Dans leurs trajectoires de vie respectives, quelle est la nature des expériences politiques de personnes éloignées de la participation à la vie démocratique et issues de milieux populaires québécois non démunis, francophones et blancs et comment leurs pratiques informationnelles numériques viennent-elles reconfigurer leurs expériences?

Quatre sous-questions guideront la recherche d'une réponse. La première s'intéresse aux rapports des personnes enquêtées à la politique tant traditionnelle qu'à ce que Mouffe (2010, p. 18) nomme le domaine « du politique ». La deuxième question aborde le rôle de la position sociale au sein même des milieux populaires afin de mieux saisir les clivages internes qui caractérisent ces milieux. Il sera ensuite question de s'intéresser à l'activité *in situ*, soit les processus d'appropriation médiatique et informationnelle. La quatrième et dernière question s'attèle à expliquer les liens entre rapport au politique et processus d'appropriation de l'information en revenant sur les trajectoires biographiques des personnes enquêtées. Les voici donc :

1. *Comment se caractérise le rapport des personnes enquêtées à la politique et au politique?*
2. *Quel rôle joue la position sociale spécifique des personnes issues de milieux populaires non démunis, francophones et blancs dans ce rapport?*
3. *Comment ces personnes s'approprient l'information politique et quel rôle jouent les médias numériques dans ce processus?*
4. *Dans quelles mesures les trajectoires de vie permettent d'expliquer les liens entre rapports au politique, positions sociales et pratiques informationnelles?*

Obtenir des réponses à ces sous-questions permettra ainsi de répondre complètement à la question centrale. Pour le dire autrement, **cette thèse poursuit d'abord deux objectifs descriptifs. D'un côté, il s'agit de présenter diverses manières d'exprimer le rapport au et à la politique. De l'autre, il sera question de décrire avec précision les processus d'appropriation d'information politique et de déceler le rôle que jouent les médias numériques au sein de ces processus.** Cette recherche a également **deux objectifs supplémentaires de l'ordre de l'analyse et de la critique (Lemieux, 2014, p. 289).** Il s'agit de saisir les liens entre la relation qu'entretiennent les personnes enquêtées avec la sphère politique et leurs pratiques informationnelles à partir de la prise en compte de leurs trajectoires de vie. Ce faisant,

cette recherche vise à contribuer au développement de nouveaux cadres analytiques centrés sur la notion d'expérience qui dépassent les études descriptives et positivistes tout en évitant l'idéalisation ou la stigmatisation de l'agir politique facilité par le recours aux outils numériques tel que le faisait la première génération des études normatives sur les liens entre médias numériques et démocratie (Blondiaux et Fourniau, 2011, p. 15, Hübner, 2017, p. 39-41). Enfin, cette recherche s'intéresse à un sous-groupe spécifique des milieux populaires – des personnes nées au Québec, francophones, blanches et non démunies. **À l'aide d'une prise en compte de la position sociale de ce groupe au sein même des milieux populaires, cette recherche souhaite mettre en lumière le rôle des rapports de dominations inhérents à ces milieux dans le rapport au politique. Ceci permet, entre autres, de jeter un regard novateur sur la crise de la représentation dans les démocraties occidentales.** Dans cet ordre d'idées, ce projet souhaite participer à l'enrichissement des perspectives critiques, car une telle approche conceptuelle a peu été abordée jusqu'alors au sein des perspectives critiques en communication au Québec.

Cette recherche s'avère pertinente à plusieurs égards. Elle présente tout d'abord une forte utilité sociale. Selon Chevrier (2003, p. 54), la pertinence sociale réfère aux apports de la recherche pour le milieu social, professionnel, économique ou politique en lien avec l'objet de la recherche. Dans le cas présent, il s'agit de contribuer humblement à la valorisation de savoirs et expériences populaires qui sont largement invisibilisés dans les débats public et médiatique québécois (Piron, 2015, § 15). Cette absence de débats consacrés aux pratiques informationnelles dans les milieux populaires se reflète entre autres dans les politiques publiques qui ne se préoccupent guère de ces enjeux au-delà du discours sur l'amélioration des infrastructures (augmenter le taux de branchements et l'accès à Internet haute vitesse) (George, 2004). Une meilleure compréhension des pratiques informationnelles en général et le rôle que jouent les médias numériques au sein de l'ensemble de ces pratiques apporte des connaissances non seulement aux personnes concernées, mais aussi aux différents milieux de pratiques – tels que les organismes d'éducation populaire et civique— investis dans la lutte contre les inégalités sociales.

D'un point de vue communicationnel, cette thèse contribue à une meilleure compréhension des pratiques informationnelles qui émergent dans les sociétés reposant fortement sur les médias numériques. Ces pratiques communicationnelles n'ont pas encore été analysées avec rigueur sous le prisme des inégalités de classe. **Les milieux populaires ont en effet été « oubliés » par la recherche en communication (Pasquier, 2018b), ce qui atteste également de la pertinence scientifique de cette recherche.** Plus précisément, cette thèse souhaite contribuer à ce que quatre lacunes de la recherche existante sur les

expériences politiques populaires soient le plus possible comblées. Premièrement, l'étude des expériences vécues permet à cette thèse de dépasser les multiples travaux positivistes et descriptifs en lien avec la dépolitisation des sociétés occidentales. Deuxièmement, s'intéresser aux expériences politiques vécues et non spécifiquement aux usages des médias numériques québécois permet d'éviter une perspective technodéterministe centrée sur l'objet technique¹². C'est en inscrivant les processus d'appropriation de l'information politique au sein même de cette expérience au quotidien que l'on peut mieux comprendre le rôle complexe que jouent les médias dans une possible reconfiguration de cette expérience avec l'arrivée du numérique. Troisièmement, cette approche permet d'éviter tant une position de surplomb qu'une perspective misérabiliste sur les diverses pratiques informationnelles populaires qui peuvent, au premier abord, paraître contestables (Goulet, 2010, p. 330, Pasquier, 2018a, p. 198). Pour ce faire, il s'agit de **porter une attention particulière aux contextes d'émergence multiples de ces phénomènes à l'aide d'une analyse intersectionnelle** (Collins et Bilge, 2020; Bilge, 2009) **des trajectoires de vie** (Piron, 2019; Rodriguez-Dorans et Jacob, 2020) **qui, en plus, prend au sérieux l'articulation simultanée et interdépendante de multiples facteurs de différence** (Chadwick, 2017; Winker et Degele, 2011) **et de privilèges** (Carbado, 2013, Eid, 2018, Gillborn, 2010). Une description dense de ces expériences, telle que conceptualisée par Clifford Geertz (1998), couplée à une illustration minutieuse des difficultés rencontrées en raison de l'absence d'un concept adéquat pour décrire les personnes participantes à cette recherche, contribuera finalement à l'élaboration de nouveaux concepts plus adaptés au contexte québécois (Lechien et Siblot, 2019, § 1, Pasquier, 2018a, p. 13).

Dans les deux prochains chapitres, j'explicitai davantage la démarche pour réaliser ce programme de recherche. Pour ce faire, je présenterai d'abord le cadre théorique (chap. 2) et ensuite la méthodologie de cette recherche (chap. 3).

¹² Certes, il existe une panoplie d'études rigoureuses en communication qui touchent de près ou du loin au numérique sans pour autant tomber dans le piège d'une perspective technodéterministe. Il faut néanmoins admettre qu'il y a une tendance dans ce champs disciplinaire : un nombre considérable de problématiques y sont développés autour de l'objet technique (p.ex. les usages de Facebook par les jeunes, le rôle de l'intelligence artificielle en journalisme). La grande quantité de telles recherches centrées sur la technique peut donner l'impression que ces objets occupent un rôle prépondérant dans l'ensemble des sphères de la vie. Autrement dit, il est facile de surestimer le rôle « transformateur » que jouent les technologies dans l'ensemble des domaines de la vie, et ce, même si ce raisonnement va à l'encontre de bon nombre des résultats de ces mêmes recherches. Cela dit, je n'argumente pas non plus en faveur d'une posture que l'on pourrait qualifier de sociodéterministe qui attribue un rôle secondaire aux médias et à la technique. Comme le précise également Serge Proulx (2015, § 13) « ce n'est pas parce que l'on rejette la posture du déterminisme technique [...], que l'on devrait ignorer ce que les objets techniques font faire aux humains ».

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre a pour but de présenter l'appareillage théorique mobilisé pour étudier les expériences politiques de personnes non politisées issues de milieux populaires québécois blancs et non démunis ainsi que les possibles reconfigurations de ces expériences en lien avec les pratiques informationnelles numériques.

Le premier chapitre évoque plusieurs difficultés quant à la définition du terme « milieu populaire contemporain », dont l'absence d'un référent commun, l'hétérogénéité de la composition et l'agrandissement des clivages internes. Cette définition opératoire montre surtout que les personnes qui évoluent en milieu populaire ne sont pas réductibles à leur appartenance de classe : d'autres facteurs comme le genre, l'âge ou l'origine ethnoculturelle contribuent également à la formation de leur statut (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 8). Un paradigme intersectionnel offre les outils théoriques et méthodologiques pour penser et opérationnaliser la complexité des rapports de force inhérentes à cette définition des rapports sociaux (Collins, 2000, p. 252; Hancock, 2007, p. 250-251). En effet, un tel choix ne permet pas seulement de reconnaître « l'existence de régimes d'inégalités différenciant la distribution et l'utilisation sociale d'une gamme de capitaux » comme le font bon nombre d'approches sociologiques en communication (Granjon, Lelong et Metzger, 2009, p. 22), mais elle offre aussi la possibilité d'étudier en détail l'articulation simultanée et interdépendante de ces régimes avec d'autres rapports de force coexistant dans la société québécoise, tels que ceux reliés au genre ou à la race (Bilge, 2009, p. 46-47).

Or, l'échantillon de cette recherche ne représente pas ladite hétérogénéité des milieux populaires québécois. L'étude se concentre plutôt sur un sous-groupe spécifique : les personnes nées au Québec, blanches, subalternes, mais économiquement non démunies. Ce groupe occupe une position spéciale aux marges des milieux populaires. Tout en restant largement exclu du pouvoir économique, politique et culturel, il profite de certains privilèges liés à son appartenance à la catégorie sociale majoritaire des « blancs » (mais aussi des cis-genres, francophones, au statut de citoyen, etc.). En ce sens, ce groupe occupe une position de domination par rapport à d'autres catégories populaires davantage défavorisées. Malgré ces privilèges, il n'échappe pas à la stigmatisation : de temps en temps, il endosse le blâme pour certaines pathologies sociales en commençant par la montée en popularité d'idéologies (ultra)conservatrices (Girard, 2013). L'étude de Girard (2013) mentionnée au chapitre précédent montre

pourtant que les liens entre choix de vote, origine ethnoculturelle et appartenance de classe sont plus complexes. Ce sont les *Whiteness Studies*, un courant anti-raciste issu de la *Critical Race Theory* (CRT) qui a contribué à l'élaboration de cadrages théoriques permettant d'étudier de tels groupes. Ce courant a redirigé l'étude des inégalités sociales et raciales des marges vers le centre du pouvoir, celui duquel le privilège émane (Steyn and Conwey, 2010, p. 284). Comme le montre David Gillborn (2010, p. 6) l'existence de milieux défavorisés blancs est tout à fait conforme à la suprématie blanche. Elle en est même une partie essentielle dans le maintien du pouvoir :

The White working class are beneficiaries of Whiteness (seen clearly in the “victims” discourse), but also at times in a liminal position, where they can be demonized when necessary or useful: « white but not quite » (Allen, 2009, p. 214) they provide a buffer, a safety zone that protects the White middle classes (ibid.).

Prendre en considération la « blanchité »¹³ (Conwey et Stern, 2010; Gillborn, 2010) des individus en s'inscrivant dans un paradigme intersectionnel (Collins et Bilge, 2020; Bilge, 2009) qui s'intéresse précisément aux enjeux qu'engendre une telle position sociale permet de comprendre comment certains clivages au sein même des milieux populaires se manifestent au quotidien et aide à mieux saisir les multiples formes de politisation « inattendues » dont les récits des personnes participantes font part (Goulet, 2010, p. 330).

Le pouvoir explicatif de l'intersectionnalité n'étant pas suffisant pour rendre compte de tout ce à quoi elle aspire, une conjugaison de l'intersectionnalité aux appareillages des théories sociologiques [ndr : et j'ajouterais ici communicationnelles] plus générales s'avère de surcroît nécessaire pour élargir sa portée théorique (Bilge, 2009, p. 85).

Dans ma thèse, cette portée sera élargie par des éléments issus du pragmatisme américain (Collins, 2012, Dewey, 1929), de la Théorie critique (Voirol, 2008) et de la sociologie des usages des TIC (Proulx, 2005; Bergstöm et Pasquier, 2019). Pour ce faire, je reviendrai d'abord sur le paradigme intersectionnel et son potentiel pour l'étude de la « blanchité ». Puis, je présenterai les concepts-clés : celui des expériences politiques (médiatisées), de l'appropriation de l'information et le couple conceptuel ordinaire/populaire.

¹³ Je me rallie ici à Geneviève Pagé (2015), Chantal Maillé (2007) et Horia Kebabza (2006) en privilégiant le terme de « blanchité » et non « blanchitude ». Partant de l'exemple de la « négritude », ces chercheuses montrent que l'emploi du terme « blanchité » évite d'importer des connotations de valorisation.

2.1 L'intersectionnalité : de l'outil analytique au paradigme

L'intersectionnalité s'est forgé une place centrale dans la lutte contre les inégalités sociales. Le recours à cette notion a su dépasser les frontières des milieux féministes d'où elle provient. Aujourd'hui, de multiples organisations militantes, communautaires, politiques et universitaires se réclament d'une approche intersectionnelle. Cela étant dit, les définitions ainsi que son application effective dans la pratique varient selon le domaine. Malgré ces divergences, l'idée de base reste la même : **l'intersectionnalité est un outil analytique permettant de comprendre comment de multiples rapports de force interdépendants façonnent l'ensemble des relations sociales, et ce, tant sur le plan sociétal que sur celui des expériences individuelles au quotidien** (Collins et Bilge, 2020, p. 2).

As an analytic tool, intersectionality views categories of race, class, gender, sexuality, nation, ability, ethnicity and age – among others – as interrelated and mutually shaping one another. Intersectionality is a way of understanding and explaining complexity in the world, in people and in human experience (ibid.).

Autrement dit, les différentes catégories d'oppression existant dans une société donnée (p.ex. ceux reliés à la classe, la race, le genre ou la nation) ne sont pas mutuellement exclusives, mais imbriquées et interdépendantes (ibid.). Par exemple, les femmes noires issues de milieux populaires vivent des expériences croisées de sexisme, de racisme et de classisme, ce qui les rend triplement inintelligibles. Ses différents rapports de domination s'articulent, ils ne s'additionnent pas. Bien que ces articulations restent souvent invisibles, elles affectent tous les aspects de la vie sociale (ibid.). Autrement dit, l'intersectionnalité « est inhérente à tout rapport de domination : elle est une structure de la domination elle-même, qui empêche ou affaiblit les tentatives de résistance » (Dorlin, 2008, p. 81). Les approches intersectionnelles s'efforcent alors d'expliquer les corrélations entre de multiples opérateurs de pouvoir de manière située et historicisée (Bilge, 2014, p. 64). Les contextes social et historique sont en effet importants, car ils jouent un rôle non négligeable dans la façon dont les rapports de domination s'enracinent dans une société donnée tant aux niveaux structurel que situationnel (Collins et Bilge, 2020, p. 232). Par conséquent, l'intersectionnalité ne peut pas fournir un cadre analytique clé-en-main pour n'importe quel projet de recherche préoccupé par la justice sociale (ibid., p. 37). Comme l'explique Sirma Bilge (2014, p. 64), il s'agit plutôt d'un « ensemble d'approches hétéroclites qui comprennent l'inégalité sociale comme résultante d'une articulation complexe d'une série d'opérateurs de pouvoir dotés de spécificités géohistoriques, donc non universel ».

Dans les milieux académiques, nombreux sont les articles qui renvoient l'émergence de l'intersectionnalité aux travaux de la féministe noire Kimberlé Crenshaw. Cette chercheuse en droit fut effectivement la première à conceptualiser ce terme de manière académique (Bilge, 2009, p. 75). Dans un texte publié en 1989, elle introduit l'intersectionnalité structurelle, soit la marginalisation découlant de barrières structurelles, et l'intersectionnalité politique, c'est-à-dire la marginalisation liée à des conflits entre groupes aux intérêts politiques divergents. Certes, les travaux de Crenshaw marquent un moment important. Encore aujourd'hui, son article *Mapping the margins : Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women of Color* (1991) est cité en abondance, car il met des mots sur les idées d'activistes et les incorpore ainsi dans le milieu universitaire (Collins, 2012, p. 451). Dans ce deuxième article, Crenshaw (1991) identifie les idées principales de l'intersectionnalité en tant qu'étude critique et introduit des concepts-clés comme relationalité, relations de pouvoir ou justice sociale. Elle y présente aussi des pistes pour mobiliser l'intersectionnalité comme outil analytique. Cette publication constitue par conséquent une étape charnière (Collins et Bilge, 2020, p. 93). Il serait toutefois réducteur d'uniquement référer à ce moment, car cette façon de procéder oblitère la lutte des militantes féministes sur le terrain ayant mis les enjeux de l'intersectionnalité à l'agenda politique en premier lieu (ibid., p. 73).

À vrai dire, l'expression « intersectionality » émerge aux États-Unis des années 1960-70 dans des cercles de militantes féministes racisées¹⁴, notamment noires (Bilge, 2009, p. 47). Cette période est pourtant rarement évoquée dans les textes scientifiques (Collins, 2012, p. 451). Ainsi, l'intersectionnalité peut être considérée comme une réponse à une limite partagée par l'ensemble des mouvements sociaux de l'époque. Chaque mouvement était axé sur un seul type de domination : le mouvement féministe remettait en question le patriarcat, le mouvement afro-américain des droits civils s'attaquait au racisme, le mouvement ouvrier au capitalisme. Ces perspectives unilatérales ne permettaient pas aux femmes racisées de mettre de l'avant les problèmes complexes auxquels elles faisaient face (Collins et Bilge, 2020, p. 3). Les enjeux spécifiques concernant l'expérience de ces femmes restaient subordonnés au sein de chaque mouvement, car aucun ne traitait de l'entière des discriminations qu'elles vivaient au quotidien en tant que femmes, en tant que minorités visibles et en tant que travailleuses.

¹⁴ Le terme « femmes racisées » réfère selon Bensiali et Shaw (2020, p. 257) aux femmes « dont les actions sont animées par une conscience de la racialisation » (production de catégories qui minorisent) qu'elles subissent ». Le terme « racisé » évoque donc une réappropriation par les personnes victimes de discriminations basées sur la race et qui les dénoncent. Je me rallie à cette définition dans cette thèse.

Le manifeste du *Combahee River Collective* (1977) est considéré comme un des textes fondateurs. Ce texte lancé en 1977 par un groupe bostonien de féministes noires lesbiennes est un des premiers¹⁵ à faire état de l'imbrication des oppressions de race, de classe et de sexe et « propose des orientations théoriques et méthodologiques ainsi que des principes normatifs [...] qui constitueront par la suite le paradigme intersectionnel » (Bilge, 2009, p. 49). Plus précisément, on peut y lire :

A combined anti-racist and anti-sexist position drew us together initially, and as we developed politically, we addressed ourselves to heterosexism and economic oppression under capitalism. [...] This focusing upon our own oppression is embodied in the concept of identity politics. We believe that the most profound and potentially most radical politics come directly out of our own identity, as opposed to working to end somebody else's oppression. [...] We believe that sexual politics under patriarchy is as pervasive in Black women's lives as are the politics of class and race. We also often find it difficult to separate race from class from sex oppression because in our lives they are most often **experienced simultaneously**. We know that there is such a thing as racial-sexual oppression which is neither solely racial nor solely sexual, e.g., the history of rape of Black women by white men as a weapon of political oppression (Combahee River Collective, 1977, s.p.).

Ce document témoigne du rôle primordial que joue le féminisme noir dans l'histoire de l'intersectionnalité. Collins (2012, p. 450) rappelle toutefois que les féministes noires à l'origine de ce manifeste faisaient partie d'un mouvement plus large incluant des Chicanas et d'autres militantes latino-américaines (p.ex. Gloria Anzaldua), autochtones (p.ex. la féministe Mohawk Patricia Monture-Angus) et asiatiques (p.ex. Esther Ngan-Ling) qui, elles aussi, ont contribué à mettre de l'avant l'étroite imbrication des multiples oppressions qui façonnaient et façonnent encore aujourd'hui leurs expériences de vie. C'est pourquoi Collins suggère d'attribuer le mérite plus généralement aux « féministes racisées »¹⁶ (ibid.). Ensemble, leur travail intellectuel a permis de relier leurs expériences personnelles à l'analyse structurelle d'opérateurs de pouvoir interdépendants sans pour autant oblitérer le sens des expériences de vie, la possibilité de

¹⁵ Bien que ce manifeste soit d'une importance cruciale dans l'histoire de l'intersectionnalité, il ne s'agit pas du premier texte qui aborde de front les expériences croisées de multiples types de discrimination. Collins et Bilge (2020, p. 74-76) affirment avec justesse que d'autres ouvrages tels que *The Black Women* édité par Toni Cade Bambera (1970) ou l'essai *Double Jeopardy : To be Black and Female* de Frances Beal (1969) abordent ce sujet bien avant. Or, ces ouvrages sont rarement mentionnés dans la littérature scientifique. Collins et Bilge (2020, p. 76) expliquent ceci par le fait que Bambera et Beal n'ont pas eu la même attention médiatique, puisque leurs publications ne s'inscrivaient pas aussi directement dans un contexte de mouvement social. Angela Davis (1980) remonte encore plus loin dans l'histoire et montre que des militantes du mouvement anti-esclavagiste comme Sojourner Truth avaient déjà exposé les conséquences des discriminations interdépendantes de race, de classe et de sexe à la fin du 19^e siècle.

¹⁶ Collins (2012) utilise le terme « women of colour ». Je l'ai traduit par « femmes racisées » selon la définition de Bensiali et Shaw (2020), car cette définition fait écho aux propos de Collins. De plus, en anglais les termes « women of colour » et « racialized women » sont souvent utilisés comme synonymes.

multiples identifications et l'appartenance à plusieurs communautés sociopolitiques (Collins et Bilge, 2020, p. 86).

À la lumière de ce qui précède, il est évident que le projet intersectionnel initial est fondamentalement critique. Il remet en question non seulement des pratiques militantes, mais aussi des théories, épistémologies, méthodologies et pédagogies en lien avec l'étude des inégalités sociales (Collins et Bilge, 2020, p. 37-38). Au cours des années 1980 et 1990, plusieurs intellectuelles proches ou issues du mouvement ont obtenu des postes universitaires et ont contribué à l'institutionnalisation de l'intersectionnalité (Collins et Bilge, 2020, p. 88). À cette époque, des ouvrages majeurs de June Jordan (1981), Audre Lorde (1984), Angela Davis (1981) et Gloria Anzaldua (1987) furent publiés (ibid.). L'institutionnalisation ne reste toutefois pas sans conséquences. Les efforts d'intégration dans les rouages académiques ont parfois éloigné la théorie et la praxis et ont mené à un certain désengagement de l'intersectionnalité des projets de justice sociale (Collins et Bilge, 2020, p. 94). L'institutionnalisation aurait alors effrité le potentiel critique et transformateur du projet politique initial (Bilge, 2015, p. 10). Selon Bilge (2015, p. 10), ce caractère moins politisé, moins symboliquement chargé (en comparaison avec le terme « race » par exemple) a également contribué à son succès fulgurant dans les sphères politiques internationales à partir des années 2000. L'intersectionnalité serait ainsi devenue un simple « mot à la mode » avec peu de potentiel analytique et donnant lieu à trop de définitions différentes, dont certains sont plus souhaitables que d'autres (Choo et Ferree, 2010, p. 129-130). **Parmi les moins souhaitables, l'on retrouve par exemple la mobilisation « dépolitisée » de l'intersectionnalité qui l'inscrit dans une économie du savoir néolibéral et « consolide ainsi l'hégémonie au lieu de la déstabiliser »** (Bilge, 2015, p. 9).

Cela étant dit, la malléabilité du concept a aussi des avantages. Ainsi, plusieurs sociologues (Yuval-Davis, 2006; McCall, 2005) et politologues (Weldon, 2008; Hancock, 2007) ont montré que sa versatilité permet de répondre à divers enjeux théoriques et politiques. Collins et Bilge (2020, p. 50) abondent dans le même sens. « Intersectionality's critical inquiry reflects the ambiguities of a field in formation that is actively engaged in processes of self-definition », affirment-elles (ibid.). Bilge (2015, p. 26) insiste toutefois sur une condition : ce processus ne doit pas écarter le souci « d'articuler les savoirs de façon utile et concrète autour des luttes d'émancipation ». Elle dénonce en effet les « débats théoriques et méta-théoriques de plus en plus abscons » entre universitaires, de surcroît souvent des personnes non racialisées, qui empêchent les « groupes multiminorisés sur le terrain » d'utiliser l'intersectionnalité et « de la refaçonner

dans leurs luttes en fonction de leurs besoins » (ibid.). Ces débats écarteraient non seulement la pensée critique raciale de la recherche universitaire, mais marginaliseraient en même temps les personnes multiminorisées comme productrices du savoir intersectionnel. Bilge (2015) conceptualise cette tendance à risque en parlant du « blanchiment de l'intersectionnalité ». Pour éviter un tel processus, Collins et Bilge (2020, p. 42) suggèrent d'adopter l'intersectionnalité en tant qu'outil analytique à double vocation. **Pour elles, il s'agit premièrement d'un outil pour comprendre la vie humaine, notamment en étudiant les expériences et luttes de groupes défavorisés. Deuxièmement, cet outil devrait toujours permettre de lier la théorie à la pratique afin de contribuer à l'émancipation de ces groupes.**

Pour Ange-Marie Hancock (2007b) la portée de l'intersectionnalité va plus loin. Cette chercheuse est la première à formaliser l'intersectionnalité en tant que paradigme de recherche¹⁷, soit « un ensemble de théories normatives et de recherches empiriques » (ibid., p. 250 cité en français dans Bilge, 2009, p. 72). Plus précisément, Hancock (ibid.) suggère **six critères de base pour tout projet s'inscrivant dans un tel paradigme :**

1. Les recherches s'intéressent à des questions relatives à la justice sociale et doivent prendre en considération plus d'une catégorie de différence (p.ex. race, classe, genre, nation).
2. Bien que les relations entre ces catégories restent variables et que leur analyse dépend ultimement de choix empiriques, des efforts doivent être déployés pour s'assurer de ne négliger aucune catégorie pertinente.
3. Une dynamique entre facteurs individuels et institutionnels caractérise la conceptualisation des catégories de différence. De ce fait, elles peuvent autant être contestées qu'imposées, et ce, sur les plans institutionnel et individuel.
4. Chaque catégorie de différence se démarque par une diversité interne.
5. Une recherche intersectionnelle doit intégrer plusieurs niveaux d'analyse (micro, méso et/ou macro) *et* porter une attention accrue aux relations entre ces niveaux.
6. Un tel paradigme normatif et empirique guide tout choix théorique et méthodologique.

Dans la littérature américaine et canadienne anglophone, ce projet reçoit un écho favorable (Bilge, 2009, p. 72). Dans la francophonie, l'intersectionnalité tarde à prendre sa place. Ce n'est que très récemment

¹⁷ Patricia Hill Collins (2000, p. 252, 297), théoricienne-clé de la pensée intersectionnelle, avait déjà parlé d'intersectionnalité en tant que paradigme auparavant sans toutefois formaliser cette idée.

que la pensée féministe française a intégré une réflexion sur l'imbrication des rapports de pouvoir (Maillé, 2017, p. 176). La prédominance d'un discours universaliste au sein de la théorie féministe française, qui a exercé une influence cruciale sur l'ensemble des féminismes de la francophonie, semble lentement s'ouvrir (Dorlin, 2008, p. 80-83). Selon Chantal Maillé (2017, p. 177), malgré des avancées intéressantes, le féminisme québécois a encore du chemin à parcourir :

[L]e féminisme de la majorité au Québec demeure un espace où les rapports de pouvoir entre femmes demeurent encore largement non problématisés, qu'il s'agisse de l'hégémonie de la théorie féministe française et de son impensé sur les questions de race ou encore des rapports de pouvoir constitutifs d'un discours de la majorité au Québec qui confine les réalités des femmes « autres » à un amalgame, niant les dynamiques de pouvoir présentes entre femmes de la majorité et celles occupant des espaces à la périphérie.

Selon cette chercheuse, les récits identitaires québécois ignorent les questions de race et de racisme, voire la question des autochtones. Or, le Québec se trouve dans une position unique en Amérique du Nord : « nation conquise, mais également nation complice d'un Occident triomphant », d'un Occident responsable de génocide et d'esclavage (ibid.). Jusqu'à très récemment, le féminisme québécois a trop souvent laissé sous-entendre un métarécit d'une société « blanche, homogène, de métissage récent, où la présence d'autres groupes culturels est un phénomène nouveau, alors que la dimension autochtone est accordée comme un élément marginal de l'histoire » (ibid., p. 178). Cette géographie des pouvoirs propre au Québec doit être prise en considération par les recherches s'inscrivant dans un paradigme intersectionnel. Cela n'est pas facile : les notions de classe et de race sont très faiblement théorisées au Québec (Maillé, 2015, p. 174). Au-delà de la quasi-disparition de la catégorie de « classe », un enjeu qui a discuté dans le premier chapitre, la recherche québécoise se caractérise par un manque de données flagrant par rapport aux réalités des femmes – et des hommes – de la périphérie, ce qui donne lieu à des catégories « délibérément vagues » (p.ex. personne immigrante) (ibid., p. 174-175).

Cela étant dit, les approches intersectionnelles ne se limitent pas aux études féministes et de genre. De plus en plus de travaux en sciences humaines et sociales mobilisent l'intersectionnalité pour étudier un large éventail de questions touchant aux inégalités sociales (Choo et Ferree, 2010, p. 130). Les études en communication en font partie (Le Gallo et Millette, 2019, § 1). Ceci est remarquable : la légitimité des théories issues des études féministes appliquées à la communication médiatique est acquise depuis peu, du moins dans les cercles universitaires francophones. Avant les années 1990, les théories féministes se situaient aux marges des canons théoriques francophones en communication médiatique (Bellerive et

Yelle, p. 281). Pourtant, l'étude des médias « offre un matériau particulièrement opportun pour l'analyse des manières par lesquelles la production discursive du genre s'articule aux autres catégories, de race, de classe, de sexualité, au profit de processus de disqualification et d'exclusion, tout autant que de politiques identitaires » (Juillard et Quemener, 2014, § 11). En revanche, la littérature anglo-saxonne a une longue tradition en études médiatiques intersectionnelles. Plusieurs des théoriciennes-clés étudient des phénomènes communicationnels. Par exemple, bell hooks (1992) s'est intéressée à la représentation médiatique des femmes noires au cinéma et à la télévision. Une recherche de Jacqueline Bobo (1989, 1995) porte sur le film *La couleur pourpre* réalisé par Steven Spielberg et basé sur le roman de l'écrivaine afro-américaine Alice Miller. Aujourd'hui, plusieurs articles retracent l'histoire des études médiatiques intersectionnelles anglophones et résument les avancées apportées autant par les recherches fondatrices que par celles qui les ont suivies (voir notamment : Aldoory et Perry-Giles, 2005; Byerly, 2017 et Molina-Guzmán et Cacho, 2014). Il n'est pas donc surprenant que les études médiatiques francophones s'ouvrant vers des perspectives intersectionnelles restent somme toute proches des problématiques classiques en études médiatiques féministes : une certaine prédominance du genre par rapport aux autres catégories de différence ressort. De plus, des débats sur la légitimité du recours à ces théories persiste dans la francophonie, et notamment en France. Je pense ici aux travaux de Galerand et Kergoat (2014), souvent cités par les personnes s'opposant à cette notion. Ces autrices critiquent une certaine tendance des théoriciennes intersectionnelles à « dématérialiser » le genre et la race et plaident en faveur du recours à la notion de « consubstantialité des rapports sociaux » ancrée dans la tradition féministe matérialiste française (ibid., p. 55). Elles suggèrent de « retravailler plutôt que d'écarter les notions clés de l'héritage marxien que la vague culturaliste tend à évacuer » (ibid. p. 45). À bien des égards, ces querelles sont profondément ancrées dans les différences contextuelles des luttes féministes en France et aux États-Unis et témoigne de la difficulté de « déraciner » un concept de son contexte d'origine pour l'appliquer ailleurs. Or, la malléabilité de l'intersectionnalité permet justement un tel exercice intellectuel. À ce sujet, je me rallie à Éric Fassin (2015, p. 20) qui constate qu'« on ne saurait en effet penser l'intersectionnalité en dehors des contextes où se jouent ces relations, ni indépendamment des langues dans lesquels elle se dit. Loin de l'effacer, comme le ferait une importation, la traduction nous rappelle ainsi que le savoir est situé »¹⁸.

¹⁸ C'est d'ailleurs dans cet ordre d'idées que j'ai choisi de m'inscrire dans une tradition nord-américaine de l'intersectionnalité. J'aurais pu m'inspirer davantage des travaux européens sur l'intersectionnalité ou plus largement

Le récent regain d'intérêt de la communauté scientifique en communication pour la catégorie du genre et plus largement pour les approches intersectionnelles peut également être lié à l'importance accrue des médias numériques dans la lutte féministe contemporaine. Les usages sociaux et genrés de Facebook et Twitter pour des campagnes de lutte contre les violences sexuelles ont généré beaucoup d'intérêt chez les chercheuses en communication (Hübner et Pilote, 2020; Pilote et Hübner, 2019; Rentschler, 2014, 2017). Bien que ces analyses accordent une attention rigoureuse et accrue aux multiples types de discrimination vécues par les victimes et militantes, l'intersectionnalité reste encore très fortement associée aux études de genre : « to the point where some people assume that a gendered analysis is a required dimension of intersectional scholarship » (Collins et Bilge, 2020, p. 95). Pourtant, la plupart des textes revient sur les origines du concept, soit la problématique de l'expérience croisée de multiples rapports de domination qui s'articulent. Le genre n'est qu'une catégorie de différence parmi d'autres. Les réflexions épistémologiques sur le positionnement de chercheuses intersectionnelles étudiant des phénomènes communicationnels en ligne de Le Gallo et Millette (2019) ainsi que de Luka et Millette (2018) – et sur lesquelles je reviendrais dans le prochain chapitre – constituent l'exception à la règle et laissent présumer une plus grande place accordée à d'autres catégories, notamment à la sexualité, dans de futures recherches en communication au Québec. Ce n'est qu'en septembre 2020 qu'est paru un premier ouvrage collectif qui lie directement l'intersectionnalité à l'étude des médias au Québec (Brun, 2020). Parmi les textes de ce livre, on retrouve une entrevue et douze études de cas menées au Québec, dont des analyses de biais dans la couverture médiatique, dans les productions cinématographiques et audiovisuelles ainsi que des études sur le rôle du numérique dans diverses luttes féministes intersectionnelles contemporaines.

Toutefois, aucun chapitre ne traite directement des pratiques informationnelles de personnes éloignées des sphères militantes et politiques. Les études à ce sujet considèrent rarement avec rigueur le rôle des multiples rapports de force au-delà du genre (p.ex. Le Caroff, 2015). Pasquier (2018a) prend en considération genre et classe, mais le lectorat reste sur sa faim quant à l'analyse croisée de l'interdépendance entre différents niveaux d'analyse (micro/méso/macro) Je me rallie ici à la critique de

des théories abordant les rapports de force entre race, genre et classe à l'aide d'une autre terminologie – par exemple en ayant recours travaux de Collette Guillaumin. Néanmoins, la tradition nord-américaine comporte plusieurs avantages qui facilitent la traduction des concepts dans le contexte québécois. Premièrement, l'histoire coloniale du Québec est plus proche de celle des États-Unis que de celle de l'Europe. Deuxièmement, la tradition nord-américaine est la plus courante dans les organisations à vocation féministe sur le terrain. Enfin, le chapitre 3.1.2 montrera qu'une telle inscription atténue le risque d'une évacuation de la pensée raciale de la production du savoir scientifique, notamment lorsque celle-ci est menée par une chercheuse blanche. Tel est mon cas.

Nicolas Roux (2019, p. 510) qui aurait souhaité que Pasquier intègre plus spécifiquement une réflexion sur les conséquences mêmes d'enquêter auprès de personnes qui « font partie des fractions les plus à même d'exploiter et de valoriser certaines des potentialités d'internet » en interrogeant les facteurs tant individuel que structurel qu'implique le statut de « famille modeste » par rapport à d'autres populations comme les populations immigrées qui – pour reprendre les mots de Roux - qui « sont justement couramment disqualifiées par les "familles modestes" dont il est question » dans le livre de Pasquier.

Le paradigme intersectionnel appliqué au champ de la communication pourrait pourtant combler les manquements de la littérature présentés dans le premier chapitre. Une telle approche permet effectivement de réintégrer la catégorie de « classe » dans l'étude des pratiques informationnelles sans toutefois mettre l'accent sur une compréhension du travail qui surreprésente les expériences « blanches » et « masculines » (Collins et Bilge, 2020, p. 47). De plus, une telle approche évite une hiérarchisation des catégories d'oppression en priorisant la classe avant le genre, la race, la sexualité ou la nation. Cette argumentation peut paraître paradoxale dans le contexte d'une étude sur les parties « blanches » des milieux populaires. Pour clarifier ce dernier point, il s'agit maintenant de s'intéresser aux approches intersectionnelles qui intègrent une réflexion sur la « blanchité ».

2.1.1 L'intersectionnalité comme outil analytique pour étudier la blanchité et d'autres privilèges

Toute recherche s'inscrivant dans un paradigme intersectionnel est nécessairement complexe (Collins et Bilge, 2020, p. 235). Rendre justice à cette complexité sans pourtant perdre de vue l'articulation entre théorie et pratique signifie aussi s'intéresser à des enjeux sociaux qui ne semblent pas être au cœur des préoccupations principales de l'intersectionnalité (ibid., p. 236). La relation entre expériences politiques et pratiques informationnelles numériques dans les milieux populaires québécois blancs me semble être un tel enjeu. Les paragraphes qui suivent me permettront d'expliquer cet argument.

Tel que mentionné dans l'introduction de ce chapitre, ce sont les *Whiteness Studies*, un courant anti-raciste issu de la *Critical Race Theory* (CRT) qui a contribué à l'élaboration de cadrages théoriques permettant d'étudier la « blanchité » en tant que phénomène racial. Afin de mieux comprendre les opérations largement invisibles qui caractérisent la construction de la « blanchité » en tant que norme sociale, les *Whiteness Studies* ont redirigé l'étude des inégalités sociales du point de vue des groupes marginalisés vers le centre du pouvoir (Steyn and Conwey, 2010, p. 284). Cela ne veut cependant pas dire que les personnes affiliées à ce courant qualifient l'ensemble de la population blanche occidentale comme

uniformément raciste et privilégiée (Gillborn, 2010, p. 4). Il ne s'agit aucunement d'homogénéiser toutes les personnes blanches sous prétexte d'une position de pouvoir commune. Par contre, il est indispensable pour les adeptes de ce courant de reconnaître que toute personne qui s'identifie en tant que « blanche » ne peut pas être dissociée de certains rapports de domination raciale : « white people do not all behave in identical ways and they do not all draw similar benefits – but they do all benefit to some degree, whether they like it or not » (ibid.). Ainsi, ce courant cherche à rendre le privilège racial et ses stratégies sous-jacentes visibles dans des situations où ces privilèges sont tenus pour acquis (Steyn et Conway, 2010, p. 285). De ce fait, il invite la majorité à se pencher sur son propre rôle dans la « reproduction de ce système qu'est le racisme » (Pagé, 2015, p. 150). Par conséquent, il s'agit de saisir la construction et la constitution de la « race blanche » en étudiant les interactions de ses membres dans et avec différents contextes sociaux, ethniques et géographiques (Steyn et Conway, 2010, p. 284-285). Encore s'agit-il de saisir, expliquent Steyn et Conway (2010, p. 285), comment les actions des personnes blanches contribuent à étaler ou à contredire les centres d'inclusion ou d'exclusion qui déterminent les critères d'appartenance à la « majorité ».

Une étude sur la représentation des milieux populaires blancs dans les médias en Grande Bretagne témoigne de la pertinence d'une analyse intersectionnelle de la « blanchité » dans le cadre de cette recherche (Gillborn, 2010). Ladite étude révèle que les médias britanniques décrivent les expériences politiques vécues par ce groupe comme des expériences violentes de souffrance (ibid., p. 4). En même temps, elle met en évidence que cette violence associée à l'existence de milieux défavorisés blancs est tout à fait en cohérence avec la suprématie blanche¹⁹ (ibid.). Pour expliquer ce phénomène, David Gillborn montre qu'en Angleterre de nouvelles politiques publiques en matière d'égalité sont uniquement mises en place si ces dernières sont intéressantes aux yeux de l'élite « blanche », c'est-à-dire lorsque les intérêts des groupes marginalisés convergent avec ceux de l'élite (*interest convergence principle*) (ibid., p. 6). Ceci arrive notamment lors de campagnes d'envergure de lutte pour les droits humains : sous pression médiatique, l'inaction de l'élite devient plus dommageable que l'action (ibid.). Dans ce cadre, les milieux populaires blancs constituent une zone de tampon entre les groupes minoritaires en lutte et l'élite. Cette position que Gillborn qualifie de « liminaire » (ma traduction) – « white but not quite » – permet aux élites

¹⁹ En études critiques raciales, la suprématie blanche ne fait pas seulement référence à des groupes radicaux et haineux. L'on réfère plutôt à un régime de postulats et pratiques qui privilégie constamment les intérêts des populations blanches, mais qui est tellement bien ancré dans la vie quotidienne qu'il apparaît ordinaire aux yeux de la majorité (Gillborn, 2010, p. 5).

d'instrumentaliser ce groupe : en évaluant soigneusement ce qui est nécessaire pour stabiliser son propre pouvoir, l'élite se montre solidaire ou, au contraire, hostile envers ces milieux (ibid., p. 14).

Plus précisément, l'étude de Gillborn confirme que les médias tabloïds britanniques célèbrent la classe moyenne en tant que norme sociale (ibid., p. 21). Ce faisant, les enjeux raciaux sont écartés de l'agenda politique (ibid.). Lorsque les médias parlent de milieux populaires, ceux-ci s'apparentent à une image romantique d'hommes blancs respectables qui travaillent fort (ibid.). Cette image se rapproche souvent d'un discours de victimisation ultraconservateur et fortement genré. Les hommes et garçons y sont décrits comme des victimes, notamment en matière d'éducation – les politiques publiques devraient donc davantage favoriser leur succès – alors que les femmes et les filles sont réduites à leur sexualité (ibid.). Enfin, les médias britanniques mettent de l'avant une vision néolibérale de la pauvreté : la responsabilité individuelle est valorisée au détriment d'une réflexion sur les causes structurelles des enjeux sociaux (ibid.). Une telle couverture médiatique renforce les clivages internes inhérents aux milieux populaires, car elle permet aux tranches blanches de se consoler en estimant faire partie de la fraction respectable des milieux populaires et donc de se distinguer de celle qui « dégénère », à savoir les groupes multiminorisés (ibid., p. 22). La féministe noire bell hooks (2000, p. 124) abonde dans le même sens : « clearly white skin privilege makes it easier for the white poor to receive levels of support that are not accorded darker-skinned groups, whether black, Hispanic or Asian ». Cependant, ce soutien se limite à des paroles qui sont largement médiatisées, mais auxquelles l'élite ne donne pas toujours suite. Selon hooks (ibid.), l'ensemble des personnes en situation de pauvreté, blanches ou racisées, n'ont pas de moyens de résistance aux États-Unis. Cependant, les médias continuent de répandre la croyance selon laquelle les personnes blanches en situation de pauvreté soient mieux loties que leurs homologues racisé·e·s.

Better to have poor and working-class white folks believe white supremacy is still giving them a meaningful edge than to broadcast the reality that the poor of any race no longer have an edge in this society, or that downsizing daily drags previously economically sound white households into the ranks of the poor (ibid.).

Marion Dalibert (2018), quant à elle, va encore plus loin. Dans une étude sur la réception controversée du roman *En finir avec Eddy Bellegueule* d'Édouard Louis, elle constate que les médias français désignent les tranches blanches des classes populaires comme les principales responsables de l'homophobie, du racisme et du sexisme et les excluent ainsi du « nous » national français. Ce faisant, ils dépeignent une image de la « France en tant que nation "exceptionnelle" vis-à-vis de sa gestion des minorités » (ibid. p. 107). Les populations blanches défavorisées, elles-mêmes excluent du pouvoir économique, social, politique et

symbolique, sont donc présentées comme « instaurant les plus grandes inégalités à l'égard d'autres minorités » alors que les classes supérieures qui « profitent des avantages liés aux discriminations systémiques sont données à voir comme étant plus égalitaires » (ibid.).

Ces observations alimentent des pistes de réflexions intéressantes concernant l'image médiatique contradictoire des milieux populaires blancs au Québec telle que décrite dans le premier chapitre. Bien que le phénomène du déclassement social demeure modeste dans cette province canadienne (comparé à la situation aux États-Unis décrite par hooks, celle en Grande-Bretagne décrite par Gillborn et celle en France décrite par Dalibert), le traitement médiatique des milieux populaires québécois partage certaines caractéristiques avec celui des médias britanniques et américains. Tel que présenté dans le premier chapitre, les médias québécois célèbrent également la classe moyenne comme norme sociale. En plus, la classe moyenne québécoise semble englober toute catégorie socioprofessionnelle à l'exception des personnes en situation de pauvreté et quelques « ultra-riches » (NCS, 2009, p. 49). Selon le collectif des *Nouveaux Cahiers du socialisme*, ces discours invisibilisent la précarisation des emplois qui existe bel et bien dans la province (NCS, 2009, p. 54). Contrairement à la situation décrite par hooks, les données statistiques canadiennes permettent de déduire que les personnes issues de l'immigration récente, les femmes et les autochtones sont plus à risque de se retrouver dans une telle situation de précarité que le reste de la population québécoise²⁰ (Hübner, Bonnard et Landry, 2020). Néanmoins, le manque flagrant de données par rapport aux groupes minoritaires et racisés au Québec ne permet malheureusement pas de savoir si la marginalité du phénomène de déclassement au Québec se fait aux dépens de ces groupes (Maillé, 2015, p. 173).

Un examen plus détaillé du contexte propre au Québec est par conséquent nécessaire. L'intersectionnalité en tant qu'outil analytique n'est pas universel : il s'agit plutôt d'expliquer les corrélations entre de multiples opérateurs de pouvoir de manière située et historicisée (Bilge, 2014, p. 64). Un texte de Geneviève Pagé (2015) s'avère particulièrement intéressant pour étudier « la blanchité » en tant que phénomène racial au Québec. Dès le début du texte, la chercheuse s'oppose aux propos de Chantal Maillé concernant l'absence des questions de race dans les récits identitaires québécois (ibid., p. 135). Selon elle :

c'est justement parce que la notion de race a eu plusieurs significations au cours de l'histoire discursive du Québec qu'il est encore possible aujourd'hui, pour certaines personnes d'à la fois

²⁰ Ceci est également vrai pour les personnes vivant seules (blanches et racisées) (Hübner, Bonnard et Landry, 2020, p. 7).

désirer la reconnaissance d'une racisation blanche et de faire abstraction de la constitution de multiples Autres en « races » (ibid.).

Pagé (2015) passe en revue plusieurs documents historiques des mouvements féministe et souverainiste. Elle constate que le peuple québécois y apparaît comme « un peuple-race colonisé, exploité, assujéti, acculturé, réduit en esclavage et, donc, noir » (ibid., p. 138). À plusieurs reprises, les textes analysés mobilisent des rapprochements entre francophones et personnes racisées, notamment noires, pour décrire la position de subordination du peuple canadien français face aux populations canadiennes anglophones (ibid.). En se référant à Gay (2004) et Trudel (2009), Pagé montre comment cette façon de s'auto-définir écarte l'histoire de l'immigration du Québec et invisibilise les enjeux relatifs à l'esclavage et à la colonisation des peuples autochtones présent sur le territoire de la province. *In fine*, cette façon de raconter l'histoire nie la participation du peuple québécois tant à l'établissement qu'au maintien de cette colonisation (ibid., p. 138-139). Certes, au niveau juridique, les questions autochtones sont du ressort fédéral. Il faut néanmoins admettre, écrit Pagé (ibid., p. 139), que les ressources naturelles indispensables pour la réalisation de tout projet indépendantiste se retrouvent majoritairement sur des territoires autochtones non cédés.

Dans la conjoncture actuelle, les anglophones constituent, du moins selon Pagé, moins une menace dans l'imaginaire collectif que dans les années qui précédaient les deux référendums de la souveraineté en 1980 et 1995. Selon elle (ibid., p. 145), ce sont les personnes immigrantes qui ont pris leur place dans le discours populaire. À ce stade, il est important de préciser que Pagé tout comme Maillé s'intéresse plus particulièrement aux difficultés du mouvement féministe québécois d'accorder une plus grande place aux femmes racisées. Dans ce contexte, Pagé explique ces difficultés par la nostalgie d'une position subalterne des Québécoises francophones, une position « porteuse du privilège épistémique²¹ et donc de légitimité du leadership » au sein du mouvement (ibid., p. 147). Elle conclut :

présenter les Québécoises comme des femmes privilégiées, niant en quelque sorte leur position de subalterne, équivaldrait à nier la souffrance à la source du mythe du peuple colonisé. C'est donc peut-être ce nœud que nous frappons, chaque fois que la question des privilèges de certaines est mise sur la table (ibid., p. 148).

²¹ « Privilège épistémique » renvoie ici au fait que la parole des uns reçoit davantage d'accueil, d'écoute ou respect selon la position sociale, la langue, le genre, etc. que celle des autres. Il est ici utilisé dans le sens contraire du concept d'injustice épistémique tel que défini par Florence Piron (2019, § 9).

Eid (2018, p. 136) généralise ces constats en affirmant que le récit national dominant du Québec est encore largement façonné par cette position de subalterne, même si un tel cadre d'analyse n'est plus tenable aujourd'hui. Pour ce chercheur, les attitudes refractaires par rapport aux discussions sur le « racisme systémique » de bon nombre de responsables politiques, à commencer par le premier ministre François Legault, relèvent en partie de ce que Robin Di Angelo (2011) appelle la « fragilité blanche ». Confrontés à leur position privilégiée en tant que « blanc·he·s », Legault et ses collègues adoptent une posture défensive (Dumas-Kemp, 2018). Selon Eid (2018, p. 136), cette fragilité est renforcée par un mouvement nationaliste conservateur ayant une tribune considérable dans les médias grand public. Cette tribune trouve un terreau fertile dans un contexte où la presse anglo-canadienne présente – souvent à tort – le racisme comme une composante inhérente au nationalisme québécois (ibid.). Ces contenus se font-elles sentir dans l'expérience des personnes issues de milieux populaires blancs ? Quel rôle joue la diffusion de tels contenus ultraconservateurs ou erronées sur Internet dans ce contexte ? Une analyse intersectionnelle de la « blanchité » pour étudier le rôle des pratiques informationnelles dans l'expérience politique de personnes issues de milieux populaires québécois blancs et non démunis permet de contribuer à fournir des réponses à ces questions.

2.1.2 Classe, blanchité, nation et genre : les catégories de différence retenues pour cette étude

À l'instar de ce qui précède, le critère de classe ne peut pas être l'unique catégorie d'analyse pour étudier le rôle des pratiques informationnelles en ligne dans les expériences politiques de personnes blanches, non démunies et issues de milieux populaires québécois dépolitisés. Les catégories de race, nation et genre seront également retenues. Ainsi, cette recherche respecte le premier critère d'un paradigme intersectionnel tel que défini par Ange-Marie Hancock (2007, p. 250). Je justifierai ce choix dans les paragraphes qui suivent.

Pour commencer, les difficultés d'entreprendre une étude en communication qui prend en considération les dynamiques de classe au Québec ont été discutées à plusieurs reprises. Cet enjeu se répercute également sur le plan théorique. Comme l'affirme Chantal Maillé (2015, p. 162) : « Le fait de ne pas pouvoir compter sur des modèles théoriques et analyses pertinentes pour comprendre et décrire les classes sociales au Québec dans le contexte actuel représente un obstacle important au projet de développer une analyse [...] intersectionnelle ». Suivant l'exemple d'Acker (2006), Maillé plaide pour un modèle où « les classes sociales sont construites à la fois par la race et le genre et par d'autres formes de domination et d'inégalités » (ibid., p. 163). Un tel modèle reste à élaborer pour le Québec. Cette recherche

souhaite humblement contribuer à l'avancement des réflexions théoriques pour accomplir un tel projet dont la réalisation dépasse le cadre de cette thèse. Le manque de références ne doit cependant pas empêcher le déploiement de recherches. Au contraire, il est temps de mobiliser les rares ressources existantes pour commencer à pallier ce manque. Par conséquent, je m'appuie ici sur l'héritage des analyses féministes marxistes des années 1970, sur la réflexion du collectif des *Nouveaux Cahiers du socialisme* sur les classes sociales contemporaines parue en 2009 et sur les textes de Geneviève Pagé (2015) et Paul Eid (2018) susmentionnés. Ces références me permettent de suffisamment théoriser les catégories de différences de classe, race et nation pour répondre à mes questions de recherche. La catégorie du genre sera discutée par la suite.

Un des rares ouvrages scientifiques directement consacrés aux classes sociales au Québec est celui au nom éponyme d'Anne Légaré paru en 1977. Dans ce livre, la chercheuse lie l'oppression de classe à l'oppression nationale du Québec face au Canada anglais. « C'est seulement en assurant les conditions de sa propre libération que le peuple québécois pourra clarifier les principes de son alliance avec la classe ouvrière canadienne », écrit Légaré (1977, p. 196). Ceci n'est pas une exception. La quasi-totalité des analyses des classes sociales au Québec datent de cette époque et dans aucune l'on ne peut dissocier l'analyse de classe de la question nationale (Bourques, 2009, p. 97). Un texte paru dans revue *Révolution Québécoise* fondée par Pierre Vallière et Charles Gagnon avant que ces derniers ne deviennent leaders du *Front de Libération du Québec* (FLQ) en témoigne :

La force agissante au sein du peuple québécois n'est pas le racisme, comme certains se plaisent à le dire pour masquer une force qui risque de les déloger un jour du pouvoir, mais bien la lutte des classes. On remarque, en effet, que la colère grandissante rencontrée chez les travailleurs urbains comme chez les ruraux porte à la fois sur les deux formes de gouvernement dont le capital se sert au Québec pour asservir le peuple, soit, depuis la Confédération de 1867, le double pouvoir fédéral et provincial, institué par les Britanniques, avec la complicité des élites québécoises, dans le but très net d'exploiter le Québec au profit de l'Ontario (Vallière, 1964, p. 12-13).

Le récit du peuple colonisé, exploité et acculturé trouve ses racines dans ces écrits. C'est pourquoi certaines références à la sociologie des classes populaires françaises dans le cadre d'études sur le Québec peuvent apparaître hâtives, voire forcées et s'apprêtent mal à la conceptualisation des milieux populaires dans cette province canadienne. Ceci explique également pourquoi « l'image du "peuple" dans les travaux [...] au Québec diffère largement de cette représentation » française comme le remarque le politologue Mazot-Ouidin (2018, p. 120) cité dans le premier chapitre. Si le terme « classe » est largement écarté des milieux universitaires et intellectuels à partir des années 1980, la question nationale reste centrale. J'en ai

discuté dans le premier chapitre, le paysage électoral du Québec se caractérisait jusqu'à tout récemment par un axe souverainiste-fédéraliste (Bastien, Bélanger et Gélneau, 2013, p. 11-12). Certes, le récent déclin en popularité du mouvement souverainiste tel qu'incarné par le Parti québécois a contribué au passage au second plan de cette opposition, du moins pour le moment. Mais, comme le montrent Pagé (2015) et Eid (2018), le récit du peuple opprimé joue encore aujourd'hui un rôle primordial dans les récits identitaires québécois. Par conséquent, il est également susceptible de jouer un rôle dans les expériences politiques des personnes interviewées dans le cadre de cette recherche.

Il serait réducteur de s'arrêter aux imbrications québécoises entre classe et nation. Je l'ai déjà évoqué plus haut, la question nationale est étroitement liée à l'histoire coloniale canadienne. Cette variable reçoit peu d'attention du milieu intellectuel, universitaire et militant. Elle est pourtant indispensable pour conceptualiser la position des milieux populaires blancs au Québec. Leur « blanchité » ne peut effectivement pas être dissociée, ni des rapports de domination raciale relatifs à l'esclavage et à la colonisation des peuples autochtones, ni de l'histoire de l'immigration. Le récit d'un peuple québécois « où la présence d'autres groupes culturels est un phénomène nouveau » (Maillé, 2017, p. 178) invisibilise les clivages au sein même des milieux populaires, notamment celui entre différentes cultures d'origine (Siblot *et al.*, 2015, p. 271-272). Si la question nationale prend aujourd'hui moins de place dans ce contexte, les différences ethnoculturelles des personnes les plus défavorisées occupent le devant de la scène politique et médiatique. Il suffit de penser aux débats récurrents sur la laïcité et le port du voile. Par conséquent, il est possible qu'une telle rhétorique ressorte dans les entretiens menés dans le cadre de cette recherche avec des personnes blanches et non démunies issues des milieux populaires blancs.

En fin de compte, c'est en prenant en considération cette géographie du pouvoir que l'on peut mieux comprendre les débats médiatiques autour de la disparition des valeurs québécoises de Noël évoquée dans le premier chapitre, le projet de loi 9 de Simon Jolin-Barette (CAQ) ou le *backlash* des manifestations contre la discrimination raciale dans la foulée du mouvement *Black Lives Matter* au début de l'été 2020. Ce dernier exemple permet aussi de confirmer la position liminaire des milieux populaires blancs au Québec en tant que « zone tampon » entre l'élite et les groupes racialisés à l'origine de la manifestation montréalaise du 7 juin 2020. Sous pression médiatique, l'élite a reconnu l'importance d'agir. Par suite des émeutes, la commissaire de la *Gendarmerie Royale du Canada* a reconnu que le racisme systémique existe au sein de son organisme (Lévesque, 2020). La ville de Montréal et son service de police ont suivi cet exemple quelques jours plus tard (Corriveau, 2020). L'on peut donc affirmer que le principe de la

convergence d'intérêt de Gillborn (2010) s'applique ici, du moins au niveau de la politique municipale. Le gouvernement Legault continue jusqu'à ce jour de nier l'existence du racisme systémique au Québec.

Plusieurs textes d'opinion en réaction à cette manifestation, tels que celui d'André Lamoureux et Michèle Sirois (2020), reprochent à ce mouvement d'inventer des racines ségrégationnistes propres au Québec. « Au contraire, il a été lui-même colonisé. Globalement, il a aussi toujours été ouvert aux immigrants et aux autres cultures », peut-on lire dans cet article (ibid., s.p.) qui reproduit ainsi ce même discours identitaire niant la participation du peuple québécois tant à l'établissement qu'au maintien de la colonisation autochtone. De son côté, la chroniqueuse au *Journal de Montréal* Denise Bombardier (2020, s.p.) a traité la discrimination raciale de « fausse nouvelle » en décrivant les Québécois·e·s comme « eux-mêmes humiliés, pauvres et culpabilisés par une catholicité bornée ». Ces extraits exemplifient le potentiel d'instrumentalisation des catégories blanches des milieux populaires qui ont effectivement servi de « zone de tampon » dans ce cas. De plus, ce débat a eu une visibilité accrue sur la Toile québécoise où il a été mobilisé par des groupes ultraconservateurs lorsqu'il s'agissait de diffuser ce que l'on pourrait décrire comme des fausses nouvelles (Boily, 2018, p. 113). L'exemple de ce mouvement de lutte contre la discrimination raciale et la brutalité policière atteste de la pertinence de prendre en considération les imbrications entre les trois premières catégories retenues dans une étude qui aborde l'expérience politique de personnes blanches issus de milieux populaires québécois : la classe, la blancheur et la nation.

Cela étant dit, cette recherche doctorale s'intéresse à un aspect particulier en lien avec l'expérience politique, soit le rôle des pratiques informationnelles en ligne. C'est pourquoi mes choix théoriques résultent aussi d'une réflexion plus large sur les inégalités numériques en lien avec les pratiques informationnelles. Dans le but de respecter le deuxième critère du paradigme intersectionnel d'Hancock (2007, p. 250), des efforts ont été déployés pour ne négliger aucune catégorie pertinente. Une revue de littérature sur les inégalités numériques et les résultats préliminaires d'entrevues menés pour cette recherche m'ont conduit à ajouter une dernière catégorie de différence à l'analyse, soit le genre.

Pour commencer, il s'agit là d'une catégorie qui est étroitement imbriquée avec les questions de classe et de nation comme l'ont montré de nombreuses études féministes québécoises. Les féministes marxistes des années 1970 ont été les premières à complexifier les analyses de classe en introduisant l'oppression patriarcale dans l'équation (ibid., p. 98). À titre d'exemple, Maillé (2015, p. 168) mentionne les analyses du travail domestique mettant en relief les intersections d'oppressions patriarcales, classistes et

nationales. La question de la reconnaissance sociale et économique du travail ménager était effectivement centrale pour le mouvement féministe de l'époque (Robert, 2018, chap. 2). Ces oppressions multiples sont encore d'actualité, notamment dans le domaine des technologies numériques, comme le montre le faible taux de Québécoises impliquées dans la conception et le design d'applications et dispositifs numériques (De Grosbois, 2018). D'un autre côté, cette catégorie est fréquemment retenue dans les études médiatiques francophones : il existe donc des modèles théoriques et des analyses pertinentes pour comprendre et décrire les usages genrés de médias numériques. Ces analyses ne considèrent toutefois pas systématiquement les intersections avec la classe, la race ou la nation. Alors que la majorité des recherches en communication s'inspire des études de genre (Bourdaloie et Boucher-Petrovic, 2014, Cervulle, Quemener et Vörös, 2016, Le Caroff, 2015), il existe aussi des travaux plus engagés et ouvertement féministes (Gardey, 2003, Wajcman, 2013, Paveau, 2017, Hübner et Pilote, 2020, Jouët, Niemeyer et Pavard, 2016, Rentschler, 2014, 2017). L'ensemble de ces travaux souligne que les usages de médias numériques sont conditionnés par des rapports sociaux de genre qui, « bien que témoignant de rapports de domination, se déplacent toutefois selon les propriétés sociales individuelles [... et qui peuvent] selon les cas, conduire les individus à se départir des normes dominantes et participer à des pratiques émancipatoires » (Bourdaloie et Boucher-Petrovic, 2014, p. 129).

D'autres facteurs ont retenu mon attention lors de la préparation du terrain, notamment l'âge. La fracture générationnelle est fréquemment évoquée lorsqu'on parle de pratiques informationnelles en ligne. La recherche existante sur ce sujet m'a toutefois conduit à ne pas retenir cette catégorie. Les études en communication soulignent le caractère déterministe de l'hypothèse d'une fracture générationnelle entre la « génération Internet » et les personnes âgées dépassées par le progrès technologique. Deux exemples justifient mon choix. Premièrement, l'étude de Jen Schradie (2016) décrit divers clivages en termes d'habileté technique au sein même de la « génération Internet ». Deuxièmement, une recherche sur les usages genrés de l'informatique connectée par des personnes retraitées en France arrive à la même conclusion : l'âge « n'est pas le déterminant principal des usages numériques » (Delias, 2019, § 65). Comme pour les jeunes, ce sont les contextes social, culturel et politique dans lequel évoluent les personnes enquêtées qui façonnent davantage les processus d'appropriation des médias numériques. Cependant, lorsque l'âge entre en interrelation avec d'autres catégories de différence, notamment la classe et le genre, les clivages générationnels ont tendance à se renforcer (Bourdaloie et Boucher-Petrovic, 2014, p. 158). De ce fait, je n'ai pas complètement écarté la variable dès le début, j'ai plutôt réévalué son écartement à plusieurs stades de l'analyse (voir chap. 3.2.1.3).

Pour finir, il reste à clarifier que chacune de ces catégories se démarque par une diversité interne (Hancock, 2007, p. 250). Il ne s'agit aucunement d'homogénéiser la population étudiée. « White people do not all behave in identical ways », affirme Gillborn (2010, p. 4). Ceci s'applique aussi aux personnes blanches issues de milieux populaires, femmes comme hommes. Au contraire, le cadre conceptuel qui sera présenté subséquemment permet d'explorer les dynamiques diversifiées entre facteurs individuels et structurels qui caractérisent chacune des catégories de différences. Je me rallie ainsi à Hancock (ibid.) qui affirme que ces catégories peuvent autant être contestées qu'imposées, et ce, autant sur les plans institutionnel qu'individuel.

Les paragraphes précédents avaient pour but d'inscrire cette recherche dans un paradigme intersectionnel nord-américain, et plus précisément dans son penchant consacré à l'étude « de la blanchité ». En tant que paradigme, ce dernier guide mes choix théoriques et empiriques. Sa portée théorique est toutefois limitée. Dès lors, il s'agit maintenant de revenir sur les éléments conceptuels qui élargissent celle-ci (Bilge, 2009, p. 85). Ces éléments, issus du pragmatisme américain (Collins, 2012, Dewey, 1929), de l'étude critique de la race (McMullan, 2005; Eid, 2018), de la Théorie critique (Voirol, 2008) et de la sociologie des usages (De Certeau, 1980, Proulx, 2005, 2015) genrés (Bergström et Pasquier, 2019) me permettront de définir les concepts-clés de cette recherche, soit celui des expériences sociale, politique et médiatique, le concept de l'appropriation d'information et le couple conceptuel ordinaire/populaire.

2.2 Étudier les expériences politiques médiatisées en milieu populaire blanc et non démuné

La notion d'expérience est centrale dans cette recherche, et ceci tant sur le plan de la problématique que sur celui des cadrages théorique et méthodologique. Pour commencer, le choix d'intégrer la notion d'expérience dans ma question de recherche principale est le résultat d'une série de réflexions sur la littérature existante au sujet du rôle que jouent les pratiques informationnelles en ligne dans l'agir politique citoyen en milieu populaire. Alors qu'il aurait été tout à fait acceptable d'écrire une thèse en communication qui porte plus explicitement sur les processus d'appropriation technique et sociale de contenus à caractère politique en ligne, ce type d'étude rencontre d'importantes limites. Ces limites ont été abordées en détail dans le premier chapitre. À ce stade, il convient toutefois de rappeler celles ayant contribué au choix de décentrer la recherche des aspects techniques vers les expériences vécues des personnes participantes.

Premièrement, les recherches sur les usages politiques des médias numériques ne dépassent souvent pas le stade de la description des phénomènes et écartent donc ce que Lemieux (2014, p. 289) appelle la « tâche techniquement secondaire » de la recherche en sciences humaines et sociales : l'explication, la prévision et la critique. Afin de parvenir à cette tâche secondaire, il est important de prendre en considération les motivations qui se cachent derrière les usages observés. Cela concerne aussi les usages peu participatifs comme la lecture ou le partage de contenus, et ce, même si ces usages paraissent anodins à première vue. S'intéresser à l'expérience vécue permet non seulement d'inclure ces éléments peu visibles dans les analyses existantes, mais aussi de rigoureusement considérer les significations que les personnes usagères attribuent à ces pratiques sans toutefois se restreindre à l'étude des usages sociotechniques d'un média ou d'une technologie spécifique comme le font la plupart des recherches en sociologie des usages des TIC. Contrairement aux usages actifs tels que la production d'un billet de blogue, d'un commentaire, d'une publication Facebook ou d'un tweet, le caractère « peu visible » des usages à but informationnel m'amène à une deuxième limite. Ce caractère « ordinaire » et « invisible » fait en sorte que les pratiques informationnelles en ligne échappent à grand nombre de recherches. Comme je l'ai montré dans le premier chapitre, la plupart s'intéressent effectivement aux usages innovateurs de jeunes adultes hautement diplômé·e·s, politisé·e·s et/ou militant·e·s (Pasquier, 2018b, p. 11). Ces usages sont facilement observables en ligne. Toutefois, les études qui leur sont consacrées n'intègrent guère les expériences telles qu'elles sont vécues et au sein desquelles ces usages se développent (Keller, Mendes et Ringrose, 2018, p. 23). De ce fait, il paraît important de mieux saisir ces dernières. Troisièmement, l'attention particulière pour les processus en ligne ne permet pas de prendre en considération l'entrelacement de différentes pratiques informationnelles, dont certaines se situent hors ligne. Les pratiques informationnelles numériques s'insèrent en effet dans un bricolage informationnel quotidien complexe qui comprend autant des conversations avec des collègues que la consultation du fil d'actualité Facebook ou l'écoute de la radio dans la voiture sur le trajet entre domicile et travail. Les études en communication ont montré que ce bricolage informationnel est largement façonné par les vies quotidiennes, notamment par les parcours scolaire et professionnel (Pasquier, 2018ab). Parler d'expériences vécues permet d'intégrer ces éléments issus de la vie quotidienne dans l'analyse sans perdre de vue la dimension conjoncturelle de différents rapports sociaux interdépendants.

Ce point de départ appelle à une théorisation spécifique de l'expérience étant donné que cette notion revêt des significations différentes en fonction des courants de pensée qui la mobilisent. La conceptualisation de la notion d'expérience retenue pour cette étude est d'abord ancrée dans une

perspective intersectionnelle. L'expérience joue en effet un rôle clé dans l'émergence de l'intersectionnalité. Tel qu'expliqué plus haut, ce sont les expériences croisées de différents types de discrimination vécues simultanément qui ont réuni les membres du *Combahee River Collective* dans les années 1970. Plus largement, le mouvement des féministes racisées de l'époque avait réussi à connecter leurs expériences personnelles à l'analyse structurelle d'opérateurs de pouvoir interdépendants (Collins et Bilge, 2020, p. 86). En ce sens, les analyses intersectionnelles se basent sur et valorisent l'expérience et le savoir situé de groupes défavorisés ou marginalisés. Cela étant dit, une telle définition de la notion d'expérience est difficilement applicable dans le cadre de cette recherche. Premièrement, la population étudiée ne correspond pas à celles visées par les autrices mentionnées ci-haut. Les personnes blanches, francophones et nées au Québec qui évoluant en milieu populaire non démuné occupent une position liminaire entre oppression et privilège. Deuxièmement, je m'intéresse à un type d'expérience en particulier, soit l'expérience politique. Il est donc nécessaire de revenir sur la signification de l'attribut « politique » et sur la participation citoyenne au quotidien. Enfin, ma recherche cherche à mieux comprendre le rôle que jouent les pratiques informationnelles, notamment numériques, dans ces expériences politiques. De ce fait, elle doit être conceptualisée en considérant les liens avec les pratiques médiatiques et notamment informationnelles.

En l'absence d'un modèle théorique qui s'intéresse directement à ces éléments, j'ai choisi de faire dialoguer plusieurs conceptualisations de la notion d'expérience – sociale, politique et médiatisée – tout en gardant en tête la signification classique de l'expérience pour les approches intersectionnelles. Pour ce faire, j'aurai dans un premier temps recours à au concept d'expérience telle que mobilisée par le pragmatiste américain John Dewey (1930; 1927). À l'aide de cette dernière, j'analyserai les aspects sociaux et politiques des expériences étudiées en l'inscrivant dans les enjeux de la vie démocratique au quotidien. Puisque ce courant de pensée est souvent critiqué pour avoir négligé le rôle des relations de pouvoir, et par voie de conséquence d'adopter une perspective acritique, il s'agira ensuite de reconstruire la notion de « pouvoir » en m'appuyant 1) sur la théorie de Dewey elle-même (Hildreth, 2009, 2010; Roger, 2009), 2) sur un dialogue entre pragmatisme, intersectionnalité (Collins, 2000, 2012) et *Whiteness Studies* (MacMullen, 2005; Du Bois, 1922) ainsi que 3) sur la Théorie critique (Voirol, 2008; 2022). Ce dernier courant de pensée me permettra en plus d'intégrer l'étude du rôle des médias dans les expériences politiques vécues. Dans un deuxième temps, je présenterai des concepts pour étudier plus précisément les processus sociotechniques nécessaires afin de s'appropriier et utiliser un média numérique et le contenu que celui-ci diffuse. Dans ce contexte, je discuterai différentes conceptualisations de la notion

d'appropriation : celle des *Cultural Studies* (Hall, 1980b; Hoggart, 1957; Maigret, 2012), celle de Michel De Certeau (1980) et celles que l'on retrouve dans les théories plus récentes en sociologie critique des usages des TIC (Proulx, 2005, 2009, Bergstöm et Pasquier, 2019). Ce faisant, il s'agira de clarifier les différences entre ce qui relève du registre des usages « ordinaires » et du registre des usages « populaires » de l'information.

2.2.1 Les apports du pragmatisme américain : l'expérience sociale et politique

La philosophie sociale et politique de John Dewey est d'abord reconnue dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie. Pourtant, elle peut également être considérée comme une contribution essentielle à la compréhension de phénomènes communicationnels et médiatiques (Voirol, 2022 et 2008). Le concept d'expérience y joue un rôle central.

Ce concept s'avère en effet intéressant pour la présente thèse, et ce, pour trois raisons. Dans un premier temps, il permet de s'intéresser rigoureusement aux expériences sociales et politiques de personnes qui ne s'engagent pas activement pour une cause ou militent pour un parti et donc aux individus dont l'agir civique ne semble pas sortir de l'ordinaire, du moins à première vue. Tel que montré dans le premier chapitre, les recherches qui se penchent explicitement sur de telles expériences se font rares (Siblot, *et al.*, 2017, p. 276). « One of the distinguishing features of Dewey's philosophy is that he honors ordinary human experience », affirme Hildreth (2010, p. 922). De ce fait, le concept d'expérience de Dewey redirige l'attention de la recherche des moments charnières de la vie politique (élections, législation, etc.) vers les expériences vécues au quotidien. Ainsi, il facilite l'étude des expériences politiques de personnes auxquelles les médias reprochent de ne pas accomplir leur devoir citoyen sans pour autant présumer que ces dernières manquent d'esprit civique. À l'aune de la problématique de cette recherche, la perspective deweyenne se prête donc, dans un deuxième temps, à l'analyse de personnes qui se déclarent dépolitisées, non politisées, non militantes. Selon Dewey, l'on ne peut pas supposer que chaque individu a un intérêt politique inné qui serait en plus indispensable pour le fonctionnement de la démocratie :

To explain the origin of the state by saying that man is a political animal is to travel in a verbal circle. It is like attributing religion to a religious instinct, the family to marital and parental affection, and language to a natural endowment which impels men to speech. Such theories merely reduplicate in a so-called causal force the effects to be accounted for. They are of a piece with the notorious potency of opium to put men to sleep because of its dormitive power. (Dewey, 1927, p. 9)

En partant de l'analyse de l'activité civique telles qu'elle se présente sur le terrain ainsi que des conséquences que ces activités engendrent sur les plans individuel et sociétal, Dewey offre, dans un troisième temps, une possibilité intéressante pour repenser le débat sur la « crise de la représentation » des démocraties occidentales (Hildreth, 2010). Comme Eliasoph (1998), Dewey (1927) observe un désengagement politique de la population, un sentiment d'incapacité d'agir face à des problèmes sociétaux complexes et une focalisation sur les enjeux locaux ayant un impact direct dans la vie quotidienne. Il tente toutefois d'aller plus loin qu'Eliasoph en instaurant un « échange fructueux entre la théorie et la pratique » (ibid., p. 40). Autrement dit, Dewey ne plaide pas seulement pour, mais vise à véritablement « rétablir les capacités des individus pour s'auto-gouverner » en impliquant activement ces derniers dans un processus d'enquête sociale (ibid., p. 21-22). Ce dernier argument le rapproche, à certains égards et moyennant plusieurs réserves, des approches intersectionnelles. Les paragraphes suivants me permettront d'abord de présenter les grandes lignes de la philosophie politique de John Dewey pour ensuite expliquer en détail ce rapprochement. J'aborderai par la suite les critiques concernant le rôle ambigu que ce philosophe attribue aux relations de pouvoir. Cette discussion m'amènera enfin à une remise en question de la portée critique du pragmatisme deweyen. En guise de conclusion, je reviendrai sur les possibilités et les limites de l'opérationnalisation du concept d'expérience dans le cadre de cette thèse.

Pour comprendre le concept d'expérience tel que mobilisé par John Dewey, il faut d'abord s'intéresser à son contexte d'émergence. Comme Maine, Tönnies ou Durkheim, Dewey est profondément marquée par l'industrialisation et se questionne sur les changements sociopolitiques que celle-ci provoque pour la société américaine du début du 20^{ème} siècle. Aux yeux de Dewey, cette « Grande Société » (*Great society*) se constitue selon trois processus (Zask, 2015, p. 11). Le premier concerne la concentration croissante d'activités socioéconomiques au sein d'unités juridiques qui agissent en tant que personnes morales. Il nomme ce premier processus « corporateness », terme que l'on pourrait traduire par « corporatisation » de la société. Le deuxième réfère à la mondialisation qu'il décrit en tant que processus de concentration d'activités sociopolitiques transnationales qui échappent aux logiques étatiques. Ces deux processus amènent finalement à un troisième : les individus perdent progressivement le contrôle de leurs expériences. Cette perte de contrôle proviendrait d'un découplage des moyens d'action qui sont à la disposition des individus des objectifs qui leur restent inconnus (ibid., p. 13). Autrement dit :

The new technology applied in production and commerce resulted in a social revolution. The local communities without intent or forecast found their affairs conditioned by remote and invisible

organizations. The scope of the latter's activities was so vast and their impact upon face-to-face associations so pervasive and unremitting that it is no exaggeration to speak of « a new age of human relations. » The Great Society created by steam and electricity may be a society, but it is no community. The invasion of the community by the new and relatively impersonal and mechanical modes of combined human behavior is the outstanding fact of modern life (Dewey, 1927, p. 98).

Pour Dewey, les individus ayant vécu ce déracinement perdent leurs ressources et ancrages culturels et politiques pour activement contribuer à la vie démocratique, ce qui autrefois était possible au sein de communautés davantage locales (Zask, 2015, p. 14). Cela étant dit, cette perte de contrôle n'est pas irréversible pour Dewey. Au contraire, le philosophe cherche à renverser cette tendance afin de redonner aux individus leurs moyens d'action.

Inspiré par l'interactionnisme symbolique, Dewey affirme que toute action sociale se base sur des interactions entre un organisme et son environnement. À travers cette interaction, les deux entités sont mutuellement transformées : « l'adaptation de l'organisme est relative à l'environnement qui se modifie également sous son effet » (ibid., p. 42; Hildreth, 2009, p. 788). Chaque interaction suscite une expérience sociale. À ce sujet, Dewey distingue deux types d'expérience. Le premier concerne les interactions qui ne rencontrent pas de problème particulier, l'adaptation y étant équilibrée. Il parle alors d'*expériences non réflexives* dans le sens où l'individu (ou l'organisme) n'a pas besoin de « réfléchir ». Il s'agit d'interactions qui vont de soi, qui sont prises pour acquies (Hildreth, 2010, p. 924). En cas de déséquilibre, un autre type d'expérience entre en jeu : l'*expérience réflexive* (ibid.). Dans ce cas, l'individu ressent une difficulté : « something happens to us, breaking the routine of an ongoing course of events. We stop. We are pulled up short because we do not know what to do. Crucially, it is this crack in experience that discloses the taken for grantedness of our habits and social customs » (Hildreth, 2010, p. 924). L'expérience réflexive a alors pour rôle de restaurer la continuité en apportant des changements bénéfiques à la situation (Zask, 2015, p. 42). Contrairement à la cybernétique, qui emploie un vocabulaire similaire, Dewey suppose que l'individu participe activement à ce processus : il ressent la difficulté, réfléchit et cherche des solutions en s'appuyant sur les moyens qui sont à sa disponibilité pour atteindre un but. L'individu y est au moins partiellement partie prenante (ibid., p. 18).

Une expérience s'organise donc toujours selon 1) les moyens qui sont à la disponibilité de l'individu et 2) ce que Dewey appelle « une fin-en-vue », soit un objectif concret que l'on vise à atteindre. En ce sens, une expérience engendre toujours une réorientation de la situation (ibid., p. 57). Cette réorientation n'est pas

forcément définitive. Une expérience est conclusive si elle suscite d'autres expériences et restaure un flux d'expériences en continu. Elle contribue ainsi à la croissance perpétuelle de l'individu qu'elle soit physique, intellectuelle ou morale (ibid., p. 61). Dewey appelle ce processus « individuation » (Voirol, 2022, p. 144). Zask (ibid., p. 61) explique ce raisonnement :

L'expérience complète peut bien être accomplie, elle n'en est pas pour autant finale. Elle n'est pas fermée sur elle-même, mais simplement singularisée par rapport au continuum du vécu et détachable du flux qui est celui de la conscience, de la recherche scientifique ou de la vie.

De ce fait, une expérience sociale réussie ne contribue pas seulement à régler un problème, mais renforce aussi chez l'individu la compréhension de l'expérience elle-même et ainsi la capacité de contrôler de futures expériences similaires (Hildreth, 2009, p. 789). En d'autres termes, il s'agit d'un processus d'apprentissage. Or, comme l'explique Hildreth (2010, p. 922), provoquer une réorientation de la situation dans le sens d'un changement social durable n'est pas simple : l'environnement, l'habitus et les coutumes structurent chaque étape de ce changement et peuvent constituer des obstacles tenaces. **En effet, l'environnement doit être compris dans un sens large.** Pour Dewey, cette notion « correspond à l'ensemble des conditions d'existence qui interviennent activement dans le fonctionnement d'un être vivant, dans la persistance de sa vie et dans son évolution » (Zask, 2015, p.42). Il ne correspond pas seulement à un espace physique, social, politique, temporel ou historique, mais inclut aussi l'ensemble de la sphère des activités (Hildreth, 2010, p. 922). **Dès lors, l'environnement peut aussi bien limiter qu'élargir les conditions d'existence** (ibid.).

L'expérience sociale deweyenne est donc comprise dans le sens d'une expérimentation : l'individu cherche à provoquer des changements qui lui sont bénéfiques en modifiant une situation d'interaction (Zask, 2015, p. 51). Cela inclut des bons et des mauvais coups. Il s'agit d'un tâtonnement en continu qui s'adapte selon les conséquences des actions précédentes, et ce, même lorsqu'on ne s'aperçoit pas des adaptations, lorsque celles-ci vont de soi (expérience non réflexive). De ce fait, « human experience is a temporal and rhythmic process of acting in the world and undergoing the consequences of those actions. Our lives consist of a continuous flow of experiences » (Hildreth, 2009, p. 789).

Pour expliquer le rôle politique de l'expérience, Dewey fait une distinction entre privé et public ainsi qu'entre conséquences directes et indirectes. Dans une situation « privée », les personnes participantes à une interaction sont généralement en contrôle des conséquences : elles ont les moyens d'empêcher des conséquences préjudiciables et de maximiser les bienfaits de cette transaction (Zask, 2015, p. 93). Dewey

appelle de telles conséquences « directes ». En revanche, des situations de déséquilibre qui ne sont pas désirables se produisent souvent lorsque les individus sont touchés par des conséquences dites « indirectes ». Dans une telle situation, les individus ne disposent pas des moyens pour contrôler les conséquences, car les phénomènes qui les affectent ne sont pas directement liés à leurs propres actions (ibid., p. 93). Cet argument doit être saisi à l'aune de la « Grande Société ». Certaines actions politiques ou économiques qui s'inscrivent dans les processus de mondialisation ou de corporatisation affectent le vécu des individus indirectement, c'est-à-dire sans que les individus aient participé ou soient au courant de ces actions. Dès lors, ils ne possèdent pas des moyens – en termes d'idées, de traditions ou de pratiques culturelles – pour remédier aux conséquences qui leur causent un préjudice. Ainsi, cette situation plonge les individus dans l'incompréhension (ibid.). Dewey (1930, p. 73) affirme :

Individuals are groping their way through situations which they do not direct, and which do not give them direction. The beliefs and ideals that are uppermost in their consciousness are not relevant to the society in which they outwardly act, and which constantly reacts upon them. Their conscious ideas and standards are inherited from an age that has passed away; their minds, as far as consciously entertained principles and methods of interpretation are concerned, are at odds with actual conditions. This profound split is the cause of distraction and bewilderment.

Autrement dit, les membres de la « Grande Société » sont aux prises avec les moyens d'action associés au mode de vie en communauté, soit le mode de vie avant la révolution industrielle (Zask, 2015, p. 13). Sans la possibilité de se réunir sous forme de communauté, l'individu se perd (ibid.). Cette situation cause un sentiment d'incapacité d'agir, et *in fine* un désengagement de la vie démocratique (ibid., p. 21-22).

Selon Dewey, le problème de la « Grande Société » repose justement sur la difficulté des individus affectés par des conséquences indirectes à former une association – appelée « public » – qui est « suffisamment unifiée et structurée » (Zask, 2015, p. 94) afin d'« engager un processus intelligent d'élucidation » du trouble ressenti (Voirol, 2022, p. 133)²². En ce sens le public ne préexiste pas à un trouble ressenti, mais émerge en réaction à une expérience réflexive (ibid.). Ce public en émergence « accède à une existence politique », existence qui est nécessaire pour freiner le processus de la perte de contrôle de l'individu dans

²² Dewey réfère à un « trouble » lorsque le cours de la vie est interrompu de façon inattendue. Cette rupture de la continuité fait émerger des situations problématiques, situations qu'il appelle des « troubles » (Voirol, 2008, p. 24).

la « Grande Société » (Zask, 2015, p. 94). La philosophie politique de Dewey vise donc à redonner les capacités aux individus pour accéder à cette existence politique. Joëlle Zask (ibid.) résume cet objectif :

Dewey attire l'attention, non sur la technique, l'industrie ou la construction de l'État-nation, mais sur l'accroissement considérable du nombre et de l'étendue de ses conséquences indirectes, en raison précise-t-il, non seulement de la technicité croissante des problèmes et de leur embrouillement complexe, mais aussi en raison de ce qu'on appelle déjà la mondialisation (*globalization*), c'est-à-dire l'extension planétaire via la guerre, l'industrie, la technique, la finance ou le marché, des conséquences des activités humaines. Il en provient une démultiplication anarchique de publics déconnectés les uns des autres et, en définitive, l'« éclipse du public » politique.

L'expérience politique peut donc être considérée comme un processus de politisation impossible à atteindre dans les circonstances de l'époque (ibid., p. 95). Tel que mentionné plus haut, Dewey ne pense pas qu'il est impossible de renverser cette « éclipse ». À la différence de son contemporain Walter Lippmann (1922) qui s'inquiète des conséquences anarchiques qu'engendrerait un public activement impliqué dans les prises de décisions politiques, **Dewey a pour objectif de trouver une méthode pour redonner ce pouvoir d'auto-gouvernement (*self-government*) au public. Ce positionnement illustre sa conception de l'idéal de la démocratie :**

Popular government is educative as other modes of political regulation are not. It forces a recognition that there are common interests, even though the recognition of what they are is confused; and the need it enforces of discussion and publicity brings about some clarification of what they are. The man who wears the shoe knows best that it pinches and where it pinches, even if the expert shoemaker is the best judge of how the trouble is to be remedied. Popular government has at least created public spirit even if its success in informing that spirit has not been great (Dewey, 1927, p. 207).

Un gouvernement d'expert-e-s qui ne base pas l'élaboration de politiques publiques directement sur les enjeux qu'une majorité des membres de la société civile portent à leur attention, comme l'imagine Lippmann, conduirait selon Dewey à une oligarchie représentant l'opinion d'une minorité (ibid.). Une société démocratique devrait plutôt se structurer par des institutions qui canalisent et centralisent les vastes « réseaux de conséquences » qu'engendrent les processus de mondialisation et de corporatisation (Voirol, 2022, p. 132). Ces institutions devraient alors prendre des décisions « dont les effets s'appliquent à des ensembles d'acteurs indéfinis » (ibid.). En ce sens, la perception de conséquences devient une activité collective lors de laquelle les individus touchés par une conséquence jouent un rôle clé (Dewey, 1927, p. 188). Ces individus doivent d'abord et avant tout « s'identifier » eux-mêmes en tant que public (Zask, 2015, p. 96). Ensuite, il s'agit de s'entendre sur les intérêts communs, de les discuter et de recruter

des personnes qui protègent ces intérêts (ibid.). De ce fait, Dewey ne s'oppose pas à des instances représentatives, mais il attribue aux personnes élues un rôle technique. **Contrairement à Lippmann (1922), il pense qu'il ne revient pas aux expert·e·s, mais aux personnes touchées par un problème de soulever l'enjeu sociétal en question, d'en faire part et de produire les connaissances premières à ce sujet.**

However important it may be, expertise is often connected to some narrow technical domain, rather than being expertise of political affairs in toto. Dewey's aim, then, is to offer a vision of democracy, which, in keeping with Lippmann, acknowledges the need for an epistemic division of labor, but one that does not allow inequalities in information to undermine the necessity of deliberation (Rogers, 2009, p. 73).

Dewey insiste donc sur l'importance et les capacités de l'implication du public dans la production d'un savoir local qui précède au choix des expert·e·s : c'est au public de s'identifier suite à un problème, de discuter de celui-ci et de recueillir des faits (ibid., p. 77). Ensuite, c'est à lui de décider comment, pourquoi et à quels expert·e·s avoir recours pour mettre en œuvre un plan de résolution du problème (ibid.). **Autrement dit, le rôle du public n'est pas de cadrer ou d'exécuter des politiques publiques, mais de faire découvrir les enjeux sociaux qui posent des problèmes et de produire le savoir sur lequel se baseront ensuite les politiques publiques** (ibid., p. 78). Il revient aussi au public d'évaluer ces politiques après que celles-ci sont mises en place afin d'y apporter des améliorations (ibid.).

Contrairement à Lippmann, Dewey rejette l'idée d'un public désengagé. Pour lui, ce ne sont pas les individus qui manquent de capacités d'agir, mais ce sont l'organisation sociale, les habitudes et les croyances qui les empêchent de déployer leurs capacités (Dewey, 1927, p. 209; Zask, 2015, p. 103). Le philosophe justifie l'intérêt du public de s'organiser en deux temps. Premièrement, l'individu aurait besoin des expériences sociales et politiques qu'une vie démocratique active suscite. Le fait de « s'identifier » et de délibérer collectivement fournit un « terreau fertile d'expériences sociales sans lesquelles » l'individu « ne pourrait que s'atrophier » (Zask, 2015, p. 100). Deuxièmement, ce mode de fonctionnement serait le seul qui permettrait aux individus de se réorienter collectivement et de renouveler ainsi leurs modes de vie et leurs croyances en fonction des changements sociétaux (ibid., p. 101).

Pour redonner au public les capacités nécessaires pour ce faire, Dewey se tourne vers les sciences humaines et sociales. L'enquête scientifique est pour Dewey une pratique sociale ayant pour but d'améliorer les conditions de vie en société (ibid., p. 71). Elle a deux fonctions. Elle sert d'abord à mettre en lumière les stratégies pour aider le public à s'identifier si celui-ci n'arrive pas à s'identifier de par ses

propres moyens (ibid., p. 71-72). Ce faisant, elle sert aussi à recueillir les faits nécessaires pour renouveler les modes de gouvernance inadaptés de la société industrielle (ibid., p. 72). Ainsi, **l'enquête a un caractère transformateur dans la mesure où il s'agit d'« un processus engagé à partir d'une situation "indéterminée" marquée par le trouble, vers une situation "déterminée", intelligible et "synthétique" »** (Voirol, 2022, p. 136). En d'autres termes, elle guide les personnes touchées par le trouble dans une démarche de réforme sociale et politique. **Cette réforme repose sur la délibération : il s'agit en effet de discuter des moyens efficaces pour résoudre l'enjeu soulevé par le trouble en prenant en compte 1) la réalité du problème, 2) l'expérience collective du débat et 3) l'élaboration d'un plan stratégique de résolution du problème** (Voirol, 2022). Une « bonne société » au sens de Dewey serait donc une société qui met de l'avant la communication des idées, le respect mutuel d'opinions différentes et toute autre valeur qui « rend la vie plus riche et plus digne d'être vécue » pour les personnes touchées par un trouble (ibid, p. 141.). À l'inverse, les institutions qui empêchent de tels développements sont jugées non désirables (ibid.).

À l'aune de ce qui précède, il s'agit maintenant de revenir sur la pertinence du concept d'expérience deweyenne pour aider à répondre à la question centrale de la présente thèse : *dans leurs trajectoires de vie respectives, quelle est la nature des expériences politiques de personnes non politisées issues de milieux populaires québécois blancs et non démunis ?*

Premièrement, le concept s'avère pertinent pour étudier les expériences de personnes qui se déclarent non politisées, dépolitisées et non militantes sans pour autant porter un regard de surplomb sur cette population. Pour Dewey, la participation à la vie démocratique ne se limite pas à la sphère politique militante ou partisane. « Democracy must begin at home, and its home is the neighborly community », affirme-t-il (1927, p. 213). En effet, la plupart des analyses sur le désengagement politique des sociétés occidentales s'intéressent notamment à la participation électorale, à la partisannerie ou encore au militantisme en faveur de la justice sociale. Les pratiques davantage locales ou individuelles sont souvent mises de côté à l'avance en raison de leur impact – supposément faible – sur le changement social. Ces activités font partie intégrante des expériences politiques de Dewey. Ainsi, le philosophe invite à prendre au sérieux des types d'expériences peu valorisées dans les débats actuels sur le désenchantement démocratique, soit celles directement ancrées dans la vie quotidienne. À l'aune de la problématique de

cette thèse, cela s'avère fort intéressant : les personnes qui se déclarent non politisées sont susceptibles de s'engager de près ou de loin pour des enjeux sociaux (p.ex. lutter contre les changements climatiques en utilisant les transports en commun ou faire du bénévolat auprès de personnes âgées) – sans toutefois considérer ces activités comme relevant d'un registre « politique » (voir par exemple Eliasoph, 1998, p. 260). Pour Dewey, ces expériences génèrent pourtant un savoir indispensable à l'élaboration de politiques publiques : « the man who wears the shoe knows best that it pinches and where it pinches, even if the expert shoemaker is the best judge of how the trouble is to be remedied » (Dewey, 1927, p. 207). L'on retrouve en effet ici une tentative de valorisation de savoirs expérientiels populaires, savoirs qui n'étaient et ne sont (toujours) pas valorisés de façon systématique en Occident ni dans la recherche en communication (Piron, 2019, § 15) ni dans l'élaboration de politiques publiques. Dewey montre déjà au début du 20^{ème} siècle, ce que Aldrin et de Lasalle (2016, p. 304) noteront presque cent ans plus tard : les liens entre éducation et politisation sont diversifiés et riches. On y observe une multitude de « savoirs pratiques » et de façons non spécialisées d'exprimer son rapport au politique (ibid., p. 305). Bien que cette tentative de valorisation ait des limites – on y reviendra plus loin –, l'on doit reconnaître l'audace de Dewey de rejeter l'idée que le public ne possède pas des moyens informationnels ou intellectuels nécessaires pour participer activement à la vie politique. Cette idée n'allait pas de soi à l'époque (Zask, 2015, p. 65). En ce sens, Dewey remet en cause les systèmes politiques qui se basent sur une conception classique de la représentativité où les individus délèguent leur pouvoir à l'entremise d'un vote. Hildreth (2009, p. 797) résume l'approche de Dewey comme suit:

At the micro level, this entails integrating democracy into our everyday lives, making the groups to which we belong – family, work, leisure, professional, religious, and the like – more democratic. At the macro level, Dewey calls for a more experimental approach to democracy. Such an approach entails improving conditions of dialogue and debate and being more intentional in planning policies and more systematic in monitoring their consequences.

Plusieurs études, dont celle d'Eliasoph (1998, p. 260), montrent pourtant que l'expérience positive du bénévolat ne se traduit que très rarement en une action politique permettant de sensibiliser et mobiliser la population pour une cause spécifique parce que les personnes concernées refusent la parole publique. Pour le dire dans les mots de Dewey, les individus refusent de « s'identifier » en tant que public et par voie de conséquences, ces individus n'accèdent pas à une existence politique. De façon semblable aux constats de Dewey à l'aune de la « Grande Société », Eliasoph (ibid., p. 41-42) observe un sentiment d'incapacité d'agir face à des problèmes sociétaux complexes. **Elle affirme que pour cette raison les personnes interviewées dans sa recherche limitent leurs préoccupations à des enjeux où l'on peut faire une**

différence « de façon réaliste », des enjeux à petite échelle, locaux et non partisans (ibid., p. 12-13). Alors qu'Eliasoph interprète cet agir citoyen en tant que **culture de l'évitement politique qui écarte la résolution de problèmes systémiques**, Dewey s'attarde davantage aux obstacles qui empêchent les individus de dépasser ce stade qui est l'évitement. Alors qu'Eliasoph revendique que les individus doivent réapprendre à connecter leurs expériences vécues aux enjeux sociopolitiques, Dewey cherche à trouver des moyens précis afin de déployer des capacités en ce sens. Une attention particulière à l'environnement est donc requise – une particularité que Dewey partage avec les approches intersectionnelles, du moins jusqu'à un certain point (voir chap. 2.2.1.2). Pour Dewey, l'environnement « correspond à l'ensemble des conditions d'existence qui interviennent activement dans le fonctionnement d'un être vivant, dans la persistance de sa vie et dans son évolution » (Zask, 2015, p. 42). Même si Dewey ne pense pas en termes de classes, race ou sexe – il n'est pas osé d'affirmer que ces opérateurs de pouvoir façonnent les conditions d'existence et interviennent activement dans le fonctionnement d'un être humain. D'autres facteurs comme la colonisation de l'expérience politique par le marketing tel que décrit par Ledun (2005) peuvent également être considérés comme des exemples d'organisation sociopolitique qui empêchent les individus de déployer leurs capacités.

Si la première tâche du public est de « s'identifier lui-même » pour donner suite à une expérience troublée, cela signifie que plusieurs personnes ayant ressenti le même sentiment d'injustice se réunissent avec « une fin-en-vue ». La prise en compte de l'émotion dans cette démarche est curieuse. Voirol (2022, p. 142) explique que pour Dewey, « la libération et l'enrichissement de l'expérience, comme la libre expression des émotions, des besoins et des désirs, pour faire naître ce qui n'est pas encore, sont des tâches démocratiques de tous les instants ». **Contrairement à d'autres philosophes de la délibération prônant la rationalité de l'argumentation comme Habermas (1990), Dewey reconnaît l'émotion comme un élément essentiel de la vie politique.** Les conséquences négatives sont « ressenties » par les individus. En s'inscrivant dans la tradition hégélienne de la critique immanente, Dewey conçoit ainsi ce que Voirol appelle une critique « reconstructive » : suffisamment basée sur l'expérience sensorielle pour ne pas se baser sur des critères normatifs étrangers à l'expérience vécue et suffisamment détachée des sentiments pour « enrichir l'expérience sensible par l'intelligence et le jugement » (ibid., p. 157). Cette perspective s'avère pertinente pour la présente étude. Premièrement, elle permet de rendre justice aux multiples formes de politisation des membres des milieux populaires, bien réelles, « mais multiples, inattendues » et parfois « politiquement incorrectes » (Goulet, 2010, p. 330). Deuxièmement, elle permet d'analyser

plus rigoureusement le rôle de l'émotion dans l'évitement de conversations politiques au quotidien (Eliasoph, 1998, p. 45).

Ainsi, le recours au concept d'expérience de Dewey permet de porter un regard novateur sur ce que certains appellent « la crise la représentation ». Son principal avantage est de dépasser le clivage présenté au premier chapitre entre les théories sur le désenchantement démocratique et celles postulant un renouveau civique en pointant vers la multiplication de mouvements sociaux. Ce dépassement est possible, car Dewey renonce à la stabilité des valeurs que l'on associe au « bon fonctionnement » d'une démocratie. « By its very nature, a state is ever something to be scrutinized, investigated, searched for. Almost as soon as its form is stabilized it needs to be re-made » (Dewey, 1927, p. 31-32). Du mode de scrutin à la représentativité, les démocraties occidentales contemporaines ont largement « stabilisé » leur mode de fonctionnement et les valeurs que l'on y associe. Ceci n'est pas démocratique aux yeux de Dewey. L'État doit constamment être repensé en partant des expériences vécues par le public. Cela concerne autant l'identification d'enjeux à débattre par le public, que la rétroaction sur les conséquences que des lois et politiques ont sur le vécu des individus. Si pour diverses raisons, un ou plusieurs publics n'arrivent pas à s'engager en ce sens par leurs propres moyens, Dewey invite la communauté de la recherche en sciences humaines et sociales à les aider. C'est pourquoi, il est primordial pour cette communauté de s'intéresser aux inquiétudes des membres de la société civile telles qu'exprimées quelle que soit leur nature, que celles-ci soient fondées ou non (Girard, 2013, p. 183-85; Žižek, 2015, p. 81). En ce sens, l'enquête scientifique a ce pouvoir de « mener les citoyens eux-mêmes à planifier des réformes sociales et à contrôler leurs croyances » (Zask, 2015, p. 74). Pour cette même raison, Dewey qualifie sa méthode d'enquête comme « démocratique » (ibid.). Ce concept m'aidera à jeter un regard critique sur les multiples rapports au politique qu'expriment les personnes blanches, non politisées et issues d'un milieu populaire québécois interviewées dans le cadre de cette thèse sans perdre de vue le rôle à la fois contraignant et habilitant que joue l'environnement.

En guise de conclusion, il s'agit de rappeler les limites de ce concept. En l'état, il ne permet pas d'intégrer une réflexion rigoureuse sur les rapports de pouvoir inhérents au terrain envisagé, soit les relations de pouvoir spécifiques aux milieux populaires contemporains du Québec. C'est pourquoi le prochain sous-chapitre (2.2.2) abordera de front ces limites et propose une façon de réintégrer la notion de « relations de pouvoir » dans l'expérience politique deweyenne tout en tenant compte du contexte québécois. Finalement, Dewey ne s'est pas intéressé au rôle des médias. Ce point sera élaboré ensuite (chap. 2.2.3).

2.2.2 Dewey, expérience et pouvoir

La notion des relations de pouvoir n'est jamais explicitement abordée dans l'œuvre de Dewey (Collins, 2012; Hildreth, 2009; Rogers, 2009; McMullan, 2005). Cela pose trois problèmes principaux dans le cadre de cette recherche doctorale.

Premièrement, l'absence d'une définition claire des relations de pouvoir complique l'interprétation de sa tentative de restaurer un climat social qui favorise la communication libre d'idées sous forme d'échanges. Comment fonctionnerait cet échange discursif entre membres de la société civile se basant sur leurs inquiétudes existantes ou émergentes tout en reconnaissant que celles-ci peuvent être en contradiction les unes avec les autres (Rogers, 2009, p. 78, Hildreth, 2009) ? Les relations de pouvoir limitent-elles la participation à de tels échanges et si ceci est le cas comment cela se traduit-il dans la pratique ? Une discussion plus poussée de ses contributions aux théories sur le capital social s'impose pour répondre à ces questions.

Cela m'amène à une deuxième limite : le pragmatisme deweyen n'a pas assez explicitement intégré une réflexion sur les multiples rapports de domination existants dans la société américaine de son époque, soit la race, la classe, le genre, l'ethnicité et la nation (Collins, 2012, p. 444). Pourtant, le contexte historique s'y prêtait : Dewey vit à une époque d'agitation sociale pendant laquelle plusieurs cercles intellectuels s'attaquaient à l'idéologie nazie, l'infériorité raciale des personnes de descendance afro-américaine, l'infériorité génétique des femmes, les lois des sociétés eugénistes et les campagnes en faveur de la colonisation des peuples autochtones (Zask, 2015, p. 65). Malgré ce constat, Collins (2011, § 45 et 2012) montre que la notion d'expérience deweyenne peut enrichir des analyses intersectionnelles. Dewey fournit les outils analytiques nécessaires pour éviter une certaine dérive des analyses intersectionnelles qui se caractérisent, selon Collins (2012, p. 453), par des interprétations décontextualisées d'identités individualisées. Les recherches qui portent plus explicitement sur les pratiques médiatiques en milieu populaire contemporain mentionnent une dérive similaire. Ainsi, Goulet (2010, p. 24) tient à mettre en garde l'avènement d'une « sociologie de l'individu » selon laquelle la « complexification du social » expliquerait *de facto* ce qui serait désormais repéré comme d'indépassables et modernes « dissonances culturelles ». Enfin, il s'agira de montrer comment ces mêmes outils analytiques complètent la théorisation de la position sociale des parties blanches des milieux populaires en jetant un œil critique autant sur les finalités et opportunités que sur les effets pervers des études sur la blanchité (McMullan, 2005).

Troisièmement, Dewey insiste sur l'expérience politique au quotidien. **Cette insistance me force à réfléchir sur ce que l'on peut qualifier de « politique » ou de « pré-politique » sans pour autant tomber dans le piège d'une surévaluation du potentiel de telles expériences en matière de changement social durable. Ce piège est particulièrement important lorsqu'on s'intéresse à des pratiques numériques.** Bon nombre de responsables politiques présentent la participation citoyenne en ligne comme « une sorte de panacée [...] censée résoudre [...] les faiblesses [...] de la démocratie représentative » (Denouël, Granjon et Aubert, 2014, p. 9; voir aussi Proulx, 2020). Cependant, « la pratique s'éloigne de la rhétorique » confirme Blondiaux (2008, p. 10). Ce chercheur montre que ces discours dissimulent des actions stratégiques qui ne visent pas à encourager l'implication active des membres de la société civile dans les décisions politiques. Les élites « restent attachées à une pratique exclusivement représentative du pouvoir, dans laquelle la participation ne peut se concevoir que sous une forme extrêmement encadrée » (ibid., 2008, p. 31). Pour reconstruire la notion de pouvoir et dans le but d'élargir la portée du concept d'expérience deweyenne, je reviendrai maintenant en détails sur les trois limites susmentionnées.

2.2.2.1 Vers une délibération qui respecte la pluralité d'opinion, mais à quel prix ?

La notion de pouvoir est abordée de façon implicite dans l'œuvre de Dewey. Il serait en effet faux de dire que le philosophe a complètement écarté la notion de sa pensée. Les travaux de Hildreth (2009, 2010), Rogers (2009) et Voirol (2022) montrent qu'il est possible de reconstruire sa compréhension des relations de pouvoir en étudiant plus en détail sa conception de la démocratie, et notamment la relation entre public, expert·e·s et État.

Selon Hildreth (2009, p. 799), Dewey fournit une définition opératoire du pouvoir en tant que capacité individuelle et collective d'accomplir des buts. Pour accomplir un but collectif, je le rappelle, plusieurs individus touchés par un même trouble doivent d'abord « s'identifier » en tant que public. Pour Dewey, la motivation principale pour ce faire est la croissance (*growth*). À ses yeux, les individus aspirent à la croissance et orientent par conséquent leurs actions selon l'objectif de « grandir », terme à comprendre au sens figuré, que ce soit sur les plans intellectuel, physique ou moral (ibid.). Autrement dit, la croissance est synonyme d'apprentissage. C'est cette croissance qui permettrait au public de réorienter les conséquences qui leur portent préjudice, et plus généralement de naviguer et prospérer dans un monde de plus en plus complexe (Hildreth, 2009, p. 795). Un examen plus détaillé de la conception de l'expérience politique complexifie cette définition de base. Dewey affirme que les capacités nécessaires pour réorienter une situation ne dépendent pas seulement des moyens d'action à la disponibilité des individus, mais aussi

de l'environnement. L'environnement, défini en tant qu'ensemble des conditions d'existence, abrite des coutumes, traditions, habitudes et d'autres forces sociales qui agissent sur l'expérience, mais se modifient également sous son effet. Pour le dire avec les mots d'Hildreth (ibid., p. 799) : « power literally saturates this field. Social customs and habits emerge as particular forces in this field, forces that are both taken for granted and allow us to act in the world ». À ce sujet, Rogers (2009, p. 82-83) explique que la confiance et l'habitude sont des institutions invisibles sur lesquels se fonde la cohésion sociale aux yeux de Dewey. En ce sens, le pouvoir est à la fois un système coercitif établissant l'ordre social et un moyen de libération dont les individus peuvent se servir si cela leur paraît nécessaire (ibid., p. 81).

Ce fonctionnement du pouvoir ne requiert pas la participation active et perpétuelle de l'ensemble de la population (ibid., p. 82-83). Dewey admet qu'il existe des hiérarchies au sein de la société, mais il rejette l'idée que l'individu serait asservi par ces dernières (ibid.). Au contraire, la confiance en ces structures hiérarchiques se négocie, elle n'est pas passive ni imposée (ibid.). Une des tâches centrales du public est d'évaluer le choix des expert-e-s qui défendent un certain intérêt commun, intérêt qui a été préalablement défini à l'aide d'échanges publics. C'est ainsi que le public décide si le maintien d'une certaine structure hiérarchique risque de générer un abus de pouvoir (ou pas) (ibid., p. 83). De ce fait, la possibilité de changer les structures organisationnelles des institutions politiques distingue la démocratie de la dictature (ibid., p. 84). En affirmant que celles-ci doivent être constamment repensées, Dewey rappelle que les institutions démocratiques n'agissent pas toujours *de facto* en faveur du peuple : « part of guarding against the abuse of power requires believing that the legitimacy of democratic governance rests on the conditionality of how power will be used. Above all else, it is this belief, translated into action, which leads to political transformation », explique Rogers (ibid., p. 86). L'objectif selon lequel on mobilise le pouvoir ne doit pas bloquer la possibilité de contester de futurs usages de ce même pouvoir (ibid., p. 87). Pour Dewey, une démocratie saine est alors en constante lutte contre sa tendance naturelle à se stabiliser. Aux yeux du philosophe, une telle stabilisation des valeurs et du fonctionnement démocratique risque de transmettre l'idée que les inégalités et injustices existantes sont des conditions inévitables que l'on doit accepter et écarte ainsi la possibilité de trouver des solutions pour les surmonter (ibid.). Il écrit :

[Liberal democracy] was also a struggle between groups and classes of individuals – between those who were enjoying the advantages that spring from possession of power and individuals who found themselves excluded from the powers and enjoyments to which they felt themselves entitled. [...] The philosophy which transforms this historic and relative struggle into an inherent and fixed conflict between the principle of authority and the principle of freedom tends to present

authority as purely restrictive power and to leave the exercise of freedom without direction. (Dewey, 1987[1935-37], p. 133)

En ce sens, la sphère politique participe à l'« éclipse » du public politique, à son aliénation. À l'aune de la « Grande Société », elle contribue à la perte du contrôle des individus.

In other words, they [individuals] feel that they are at the mercy of another's will, whether that is a large corporation, an impersonal school board, or their local politician. To the extent that government institutions are complicit in this process of political alienation and domination, citizens are well within their right to rethink the purpose and boundaries of those institutions (Rogers, 2009, p. 87).

L'enquête sociale a pour fonction d'aider les individus dans ce processus. Elle aide à saisir des aspects de la vie qui sont pris pour acquis – incluant des relations de pouvoir – et contribue ainsi à transformer ces aspects (Hildreth, 2009, p. 799). L'approche de Dewey oriente la recherche vers l'évaluation des actions citoyennes en fonction de leurs conséquences et des apprentissages que celles-ci génèrent chez les individus. Certes, les sciences humaines et sociales peuvent contribuer à démystifier des préjugés, mais cela importe peu si les conséquences de ce dévoilement ne sont pas prises en compte dans de subséquentes actions citoyennes (ibid.). Cette interprétation du rôle du pouvoir fait de l'enquête un acte politique (ibid., p. 789). Elle fait aussi le pont entre une situation problématique et son contexte plus large sans perdre de vue que ce contexte peut s'avérer à la fois contraignant et habilitant (ibid.). Selon Hildreth (ibid., p. 800), l'approche deweyenne invite la recherche à assister les individus touchés par un trouble en leur montrant comment les relations de pouvoir inhérentes à ce trouble se constituent et se transforment à l'aide d'actions politiques. Interprétée de cette façon, la conception du pouvoir chez Dewey reconnaît non seulement la multiplicité des rapports de force, mais aussi leur articulation interdépendante. Une telle argumentation le rapproche ainsi de l'intersectionnalité. Hildreth (ibid., p. 800) explique dans ce contexte :

This approach could also complicate existing understandings of power. Rather than looking to one particular force (such as capitalism) as oppressive, researchers would have a vantage point—examining the rich transactional field of everyday experience—for understanding how multiple social forces interact to constitute the conditions for action.

Or, Dewey ne fournit pas de détails sur le rôle que jouent ces multiples relations de pouvoir dans les actions concrètes du public, notamment en ce qui a trait à au débat des enjeux identifiés par celui-ci. Contrairement à Habermas (1990) qui prône la rationalité dans l'argumentation citoyenne, la conception de la délibération chez Dewey reconnaît non seulement la pluralité des opinions, mais aussi le rôle

prédominant de l'émotion et l'impossibilité d'un débat harmonieux. **Dans une optique proche de Chantal Mouffe (2005, p. 168 et 172-175), il s'agirait de reconnaître l'antagonisme politique, au lieu de s'accrocher à une fantaisie de l'unité.** Or, Voirol (2008, p. 24) précise à ce sujet que Dewey n'adhère pas à une vision rigide d'entités stables et antagonistes, mais « conçoit un processus se faisant, se défaisant et se refaisant au cours d'activités sociales de confrontation à un environnement en continuelle mutation ».

Ce processus en continu amène les individus à tester plusieurs options pour trouver celle ayant le moins de conséquences négatives possibles pour un maximum de personnes : « Differences of opinion in the sense of differences of judgment as to the course which it is best to follow, the policy which it is best to try out, will still exist » (Dewey, 1927, p. 209). En ce sens, explique Rogers (2009, p. 78), les conflits font partie intégrante du débat. « Mais le *conflit*, chez Dewey, ne signifie pas un rapport de force ou de violence qui viendrait supplanter l'intelligence et la discussion. Il renvoie au respect mutuel des points de vue divergents », affirme Voirol (à paraître). Ce respect passe par un lieu commun qui est à la fois un espace de rencontre et un lieu de singularisation (Voirol, 2008, p. 25). « C'est le point de convergence de la pluralité des expériences sociales » (ibid.). Proche de la définition de l'expérience collective de Collins abritant des points de vue partiels d'un projet commun, Dewey propose une définition du commun en tant que lieu qui dépend des aptitudes à coopérer des membres du monde social, mais qui se constitue en même temps « de manière à ce que les contributions individuelles de chaque participant puissent y trouver place sous la forme de traces diverses – objets, textes, œuvre d'art, etc. – pour ressourcer leur singularité plutôt que pour la sacrifier » (ibid.). Ce qui importe finalement pour le philosophe sont les critères sur lesquelles les personnes participantes aux débats dans ces lieux communs basent leur choix. Ces critères doivent toujours émaner de faits expérientiels ou empiriques à l'opposé de croyances généralisées sans fondement (ibid., p. 79). Cela empêche, explique Dewey, que le pouvoir soit mobilisé de façon arbitraire (ibid., p. 80 ; Dewey, 1927, p. 209). Ce raisonnement explique pourquoi Dewey s'est fermement opposé aux logiques staliniennes et nazies dès le tout début de leur apparition. Leur « parenté lui a semblé criante alors qu'à l'époque il était scandaleux de l'affirmer », confirme Zask (2015, p. 65).

Cette reconstruction du pouvoir aide à comprendre certains phénomènes observés dans cette thèse en commençant par le paradoxe de la confiance dans le système politique sans pourtant vouloir y participer. La conception du fonctionnement démocratique deweyen ne requiert pas la participation active et perpétuelle de l'ensemble de la population, mais émerge selon les expériences qui provoquent un sentiment de trouble localisé chez un groupe d'individus. Dans cet ordre d'idées, il n'est pas surprenant

que les enjeux locaux, si chers aux personnes participantes de l'étude de Nina Eliasoph (1998), jouent un rôle central pour les personnes éloignées de la participation politique ou militante. Enfin, l'attention portée sur l'émotion tout comme la non-stabilité des valeurs associées au système politique en vigueur s'avèrent pertinentes pour étudier la déception ressentie par certains membres des milieux populaires envers l'élite politique et peut contribuer à repenser les structures organisationnelles des institutions démocratiques contemporaines en partant de leur point de vue, de leurs expériences vécues.

Hildreth comme Rogers admettent toutefois que leur reconstruction de la notion de pouvoir à l'aide des écrits de Dewey lui-même a des limites. Premièrement, l'on ne sait guère sur les procédures nécessaires pour véritablement élargir la marge de manœuvre du public (Hildreth, 2009, p. 800). En l'absence de tels détails, le rôle des multiples rapports de force reste ambivalent et sous-exploité en termes de potentiel d'opérationnalisation. Deuxièmement, sa théorie ne précise pas comment mesurer la croissance ou l'apprentissage. En tant que critère d'évaluation, des outils analytiques sophistiqués seraient nécessaires pour étudier si les pratiques observées ont véritablement évolué sur le long terme (ibid.). Afin de remédier à ces limites et pour adapter l'approche au contexte de cette thèse de doctorat, j'ai décidé de faire dialoguer cette compréhension reconstruite du pouvoir avec celle défendue par les théoriciennes clés de l'intersectionnalité et celle que l'on retrouve dans les études critiques de la blancheur.

2.2.2.2 De l'expression de différences à la prise en compte de multiples rapports de force

L'absence d'une discussion plus poussée sur les multiples rapports de domination empêchant les individus d'agir pose un problème, notamment en ce qui a trait à ma deuxième sous-question de recherche qui interroge explicitement le rôle de la position sociale des personnes enquêtées, soit des personnes francophones, nées au Québec, blanches, subalterne, mais non démunis.

Dewey aborde pourtant la question des différences lorsqu'il parle de l'importance de la pluralité des opinions (Voirol, 2022). Selon l'interprétation de Voirol (ibid.), la reconnaissance des différences est « une condition pour enrichir les expériences singulières et les processus sociaux de différenciation individuelle » (ibid., p. 144). Dewey attribue en effet à l'individu un potentiel universel de capacités qui ne se heurte pas aux barrières de race, de genre ou de classe (ibid., p. 143). Des injustices commises à l'égard d'une personne ou d'un groupe et qui sont liées à de tels opérateurs de pouvoir constituent pour lui des « trahisons envers le mode de vie démocratique » (ibid., p. 143-144). Joëlle Zask (2015, p. 65), quant à elle, reconnaît dans l'argumentation de Dewey une attention spécifique aux différences ethnoculturelles. En

se référant à Boas et Malinowski, Dewey précise que toutes les cultures sont en relation d'égalité les unes avec les autres (ibid.). Dans ce contexte, il est cependant important de comprendre que Dewey construit cette argumentation pour dénoncer les coercitions directes de la part d'États totalitaires comme l'Allemagne nazie et sa politique antisémite. L'objectif de Dewey est de critiquer de telles « fausses cultures » basées sur des croyances généralisées sans fondement empirique ou expérientiel que sont l'idéologie raciste et antisémite, l'hégémonie coloniale ou la thèse de l'infériorité génétique des femmes (ibid.). Si cela représente une certaine charge critique, force est de constater que celle-ci reste limitée, car la question des inégalités sociales et politiques au sein même d'une culture (ou d'un État démocratique) demeure largement absente de sa théorie (Collins, 2012, p. 453).

Cette absence est particulièrement problématique lorsque Dewey aborde l'importance au caractère situé des expériences dans le monde social en tant que lieu de production de savoir. Ce manque de clarté par rapport à ce qui peut être considéré comme un « savoir légitime » et ce qui ne l'est pas – incluant le savoir produit par lui-même – rend l'opérationnalisation du concept d'expérience difficile et occulte le rôle que jouent les rapports de domination dans la production de connaissances, notamment lorsqu'il s'agit de savoirs émergeant lors de processus de délibération publique (ibid.). D'innombrables études ont prouvé l'existence et l'étendue de ces rapports de force dans telles situations en commençant par la critique que Nancy Fraser (2001) fait du concept d'espace public bourgeois habermassien.

Pour surpasser ces limites, Patricia Hill Collins (2012, 2011) plaide pour des analyses au carrefour du pragmatisme américain tel que pensé par Dewey et de l'intersectionnalité. Les deux approches partagent une base commune : une analyse partant de l'expérience et la valorisation d'un savoir situé. Ce point de départ n'est d'ailleurs pas à négliger : « white men typically do not use their experiences in this way in doing intellectual work, such that the erasure of the social location of the intellectual becomes a signature feature of Western social theory, including pragmatism » (Collins, 2011, § 45). Au-delà de cette base partagée, les deux approches se complètent, explique la chercheuse. **D'un côté, l'intersectionnalité permet de penser la multiplicité des rapports de pouvoir trop peu théorisée par Dewey. De l'autre, Dewey fournit les outils analytiques nécessaires pour éviter ce que Collins (2012, p. 453) considère comme le piège principal des approches intersectionnelles, soit une surévaluation de l'expérience individuelle dans l'agir politique au détriment de l'analyse des expériences collectives.** « Intersectionality needs to develop a robust analysis of the importance of experience to its project and American pragmatism might provide the tools for such an analysis », écrit-elle (ibid., 2011, § 45).

La tradition narrative de l'intersectionnalité soulève effectivement plusieurs défis pour les recherches qui s'intéressent au social, particulièrement pour celles qui interrogent le social en tant que système organisé par des relations de pouvoir interdépendantes (classe, race, genre, nation, etc.) (ibid., § 46). Selon Collins (ibid., § 47) le récent décentrement du concept des politiques identitaires au sein même des approches intersectionnelles comporte un risque : la redéfinition de l'expérience selon un cadre analytique centré sur les expériences individuelles qui minimise l'importance des expériences collectives (ibid.). Collins partage cette crainte avec plusieurs universitaires en communication médiatique (Goulet, 2010, p. 24). Coavoux (2012, § 2), par exemple, se montre réticent par rapport à des théories qui rejettent une analyse en termes de classes sociales, car elles présument que les structures sociétales d'aujourd'hui seraient « à la fois plus homogènes, plus éclatées, et moins conflictuelles ». Dewey lui-même a d'ailleurs lutté contre les projets politiques qui transmettent l'idée que les inégalités et injustices existantes sont des conditions inévitables que l'on doit accepter, car un tel positionnement écarte la possibilité de trouver des solutions pour les surmonter (Rogers, 2009, p. 87). De telles théories remettent en question la finalité même du pragmatisme, soit la recherche de stratégies pour redonner aux individus les moyens d'action pour résoudre des enjeux sociaux.

Cela étant dit, remettre l'accent sur les expériences collectives dans des milieux aussi hétérogènes que celui auquel s'intéresse cette thèse n'est pas simple. Utiliser les expériences en tant que données pour produire une théorie à visée généralisante à propos de ce milieu n'est pas envisageable. Il ne faut pas essentialiser l'expérience d'un groupe spécifique en tant qu'idéal normatif. Une telle catégorisation ne peut que paraître abstraite et plaquée et renforcerait alors l'idée que l'analyse de la condition sociale des personnes issues de milieux populaires est suspecte de nominalisme, d'anachronisme ou même d'un usage performatif (Lechien et Siblot, 2019, § 1). Faire dialoguer pragmatisme deweyen et intersectionnalité permet effectivement une interprétation plus nuancée. Plus précisément, ce dialogue permet à Collins (2011, § 51) de définir une expérience de groupe en tant qu'expérience qui retient plusieurs points de vue tout en fournissant à chaque membre d'un projet commun une perspective partielle.

Cette approche élaborée par Collins (2011, 2012) a deux avantages. Premièrement, en positionnant chaque individu et chaque groupe sur une « matrice de la domination », Collins (2012, p. 453-454) a trouvé une façon d'étudier l'organisation concrète des rapports de domination dans un contexte donné. Cette organisation joue un rôle dans les expériences collectives dans la mesure où les interrelations entre les

différents systèmes d'oppression façonnent leur environnement, de la production du savoir aux réalités matérielles qui accompagnent ces expériences (ibid.). Deuxièmement, cette approche adopte une vision relationnelle du pouvoir : un individu (ou un groupe) peut simultanément vivre des privilèges et des oppressions (ibid., p. 454). Ce deuxième point est particulièrement intéressant pour cette recherche qui interpelle des individus qui sont largement exclu·e·s des pouvoirs politiques, culturels et économiques tout en profitant jusqu'à un certain point d'un statut privilégié lié à leur appartenance à la majorité (blanche, francophone, au statut citoyen, etc.). L'intersectionnalité et le pragmatisme deweyen remettent ainsi en question un système de pensée binaire et soulignent la fluidité des interrelations ainsi que la coproduction de diverses catégories d'oppression et d'émancipation.

Bien que Collins aborde l'appartenance simultanée à des groupes privilégiés et opprimés, le positionnement social des individus enquêtés et son rôle pour les expériences politiques étudiées dans cette recherche nécessitent plus d'attention. Tel que mentionné plus haut, ce sont les *Whiteness Studies* qui ont contribué à l'analyse critique du rôle invisible de l'appartenance à la majorité blanche. Cela étant dit, ce champ d'étude dont l'objectif initial se veut émancipatoire comporte aussi son lot d'effets pervers (Eid, 2018; Cervulle, 2012). D'un côté, ce courant émerge précisément au moment où la diversité se forge une place plus notable dans les agendas politiques, scientifiques et éducatifs et ramène ainsi une fois de plus le focus sur la majorité (MacMullan, 2005, p. 268). De l'autre, ce courant facilite dans certains cas la légitimation de discours prônant la victimisation des personnes blanches (ibid.). Ceci est notamment le cas quand les résultats de recherches critiques sont réappropriés par des groupes conservateurs et de droite (ibid.). Selon MacMullan (ibid., p. 269), le recours au pragmatisme américain aide à réconcilier ce potentiel problématique avec le potentiel libérateur des concepts originaux du courant.

Pour comprendre cet argument, il faut brièvement revenir sur les courants principaux des *Whiteness Studies*. MacMullan (2005) en recense trois : le courant réactionnaire, le courant éliminatoire et le courant conservatoire critique. Je n'aborderai pas en détail le *courant réactionnaire*. Ce courant soutient que les personnes blanches subiraient des effets discriminatoires en réaction à des mouvements et programmes promouvant le multiculturalisme. La recherche en sciences humaines et sociales a tout simplement montré qu'il est irresponsable d'argumenter que les personnes blanches subissent des préjudices en raison de leur race (ibid., p. 270). Le *courant éliminatoire*, quant à lui, peut être subdivisé en deux sous-courants. La plupart des théories que l'on retrouve en son sein postulent que la catégorie de race devrait être éliminée dans sa totalité (ibid.). Selon l'auteur, « eliminativists approach questions of race from a

primarily scientific position. They start from the almost complete scientific consensus that discursive categories of race do not have biological correlates » (ibid., p. 271). Autrement dit, pour les adeptes de ce courant, la catégorie de race devrait être complètement éliminée de tout projet politique ou scientifique, car il n'existe pas de corrélats biologiques qui prouvent son existence. Un autre sous-groupe de recherches au sein même du courant éliminatoire reste dubitatif par rapport à l'élimination complète de toute catégorisation raciale. Alors que les théories élaborées par ce sous-groupe argumentent en faveur d'une élimination de la catégorie de la « race blanche », elles se montrent sceptiques par rapport à l'élimination des races non blanches (ibid., p. 272). Inspirée par le marxisme, ce sous-courant « abolitionniste » ne vise pas l'harmonie raciale, mais l'abolition de la blanchité en tant que stratégie de mobilisation anti-raciste. « This defiant, even militant, tone is consistent throughout their work, and informs both their understanding of and solution to the problem of white privilege », explique MacMullan (ibid., p. 273). Le troisième courant, appelé *conservatoire critique*, tient à la conservation de la catégorie de « race ». La plupart des recherches s'inscrivant dans ce dernier se décentrent de l'approche biológico-génétique en adoptant une perspective constructiviste de la race qui s'ancre davantage dans les sciences humaines et sociales (ibid., p. 274). Plus précisément, ce courant cherche à éliminer le racisme sans pour autant oblitérer la race (ibid.). Certes, ces approches articulent des critiques fort pertinentes au sujet du positionnement spécifique de personnes blanches issues de milieux populaires comme le montre le livre *White Trash : the 400-Year Untold History of Class in America* (2016) de Nancy Isenberg. Or, ces travaux ne proposent pas de solutions, ni même de pistes ou de stratégies envisageables en termes de lutte contre divers types de discrimination basée sur la classe, la race ou le genre. D'où l'intérêt de MacMullan pour le pragmatisme américain de Du Bois et de Dewey.

Son approche part de la thèse de William Edward Burghardt Du Bois (1935), selon laquelle la blanchité serait une sorte de denrée (*wage*) psychologique et publique que les personnes racisées doivent payer aux Américain·e·s de descendance européenne (MacMullen, 2005, p. 269). En ce sens, Du Bois s'oppose à ses contemporains qui implorent une essence biologique et un fondement historique de la blanchité. Pour lui, la blanchité est un double mensonge. L'idée d'une supériorité raciale n'est pas seulement fausse dans la mesure où cette idée contredit des preuves scientifiques, mais elle légitime en plus une série de pratiques destructives qui vont au-delà d'un faux sentiment de supériorité (MacMullan, 2005, p. 276) :

This falsehood (i.e. the idea that there exists a biologically distinct race of white people who are inherently superior to non-whites) enables a series of destructive practices that Du Bois shows are

the cornerstone of white American civilization: colonialism, militarism, and unrestrained capitalism (ibid.).

Selon Du Bois, ce n'est qu'en reconnaissant ce point de départ que l'on peut commencer à déconstruire le privilège blanc (ibid.). Contrairement à l'époque de Du Bois, il n'est toutefois plus aussi évident d'observer comment le privilège blanc façonne le fonctionnement de la société. La difficulté de la prise en considération de la « blanchité » à l'heure actuelle consiste selon MacMullan (2005, p. 278) en son invisibilité. Il affirme que « whiteness is not a problem because white people know about and intentionally claim white privilege; it is a problem precisely because most white folk do not recognize how they benefit from whiteness » (ibid., p. 282). L'auteur explique ainsi que le privilège blanc est tellement ancré dans les pratiques culturelles et politiques des sociétés occidentales qu'il permettrait aux personnes blanches de perpétuer des valeurs associées à ce privilège tout en les dénonçant simultanément (ibid.). **Dans ce contexte, l'élimination de la catégorie de la « race » des pratiques discursives lui apparaît dangereux : « it risks the possibility of creating a new situation where racism exists (at the level of prereflexive habits and unexamined assumptions) but is all the more difficult to extract because the terms necessary to identify it are gone » (ibid., p. 280).** Jillian Baéz (2015, p. 54) montre que cette crainte est justifiée. Son analyse de la série américaine *Devious Maids* révèle des discours post-raciaux (et post-féministes) qui sous-entendent que le racisme n'existerait plus (et que l'égalité des sexes serait acquise). **Ce processus d'élimination discursive semble d'ailleurs étonnamment proche de celui observé pour la catégorie de la « classe sociale » que j'ai abordée dans le premier chapitre.** L'effacement du vocabulaire des discours médiatiques, politiques, voire scientifiques rend toute théorisation contemporaine ardue. Dans le même ordre d'idée, l'absence de vocabulaire risque d'écarter d'office la discussion de certains enjeux liés à la condition sociale en présumant que ces problèmes n'existeraient plus aujourd'hui.

Pour éviter un tel effacement, MacMullan élabore une *approche reconstructive* de la blanchité qui se base sur une enquête sociale au sens deweyen du terme (ibid., p. 278-279). Cette approche reconstructiviste porte son nom en raison de son objectif : résoudre une situation problématique. Il s'agit en effet d'envisager les possibles en montrant que les choses pourraient être autrement. L'auteur (ibid, p. 281) propose donc de garder la catégorie de la « blanchité » pour des raisons instrumentales et non pas pour affirmer une certaine identité culturelle commune des personnes blanches, affirmation qui risque d'alimenter des théories réactionnaires. Au lieu de conceptualiser la blanchité en tant que trait irréductible du monde social ou comme un concept inadapté qui devrait être éliminé, une approche reconstructive de

la blanchité conceptualise ce terme en tant qu'habitude en se référant à la définition de ce terme tel qu'employé par John Dewey (ibid., p. 283). Ce dernier explique que l'habitude est :

[this] kind of human activity which is influenced by prior activity and in that sense acquired : which contains within itself a certain ordering or systematization of minor elements of action ; which is projective, dynamic in quality, ready for overt manifestation and which is operative in some subdued subordinate form even when not obviously dominating activity (Dewey, 1983, p. 31).

En ce sens, une approche reconstructiviste de la blanchité aurait pour objectif de choquer les personnes appartenant à la majorité blanche afin de leur faire comprendre trois enjeux :

- 1) la blanchité est une catégorie socialement construite,
- 2) le privilège blanc existe toujours et
- 3) la blanchité en tant qu'identité culturelle renonce à toute possibilité de développer des relations et identités riches avec autrui (ibid., p. 285).

Une étude critique de la « blanchité » s'attacherait donc à dissiper le mythe que le privilège blanc n'existe plus en montrant comment les expériences sociales et politiques sont organisées selon des coutumes et habitudes formés par ce privilège (ibid.). À titre d'exemple, MacMullan (ibid., p. 286) affirme que ce sont ces habitudes qui façonnent plus ou moins inconsciemment l'agir du corps policier lors d'arrestations en raison d'un profilage racial. Cette réalité peut également être observée dans le milieu politico-médiatique au Québec et au Canada comme le montrent les recherches intersectionnelles et critiques sur la couverture médiatique de groupes minoritaires tels que les femmes autochtones (Gagné, Walsh et Brun, 2020; Gilchrist, 2010), la communauté musulmane (Ouellet et Gobeil, 2020) ou les personnes en situation de pauvreté (Landry, *et al.*, 2020).

En se référant à la conceptualisation de la démocratie selon Dewey, MacMullan (ibid.) conclut qu'en l'état les démocraties occidentales n'exploitent pas leur plein potentiel. L'auteur explique que des actions concrètes doivent être mises en place pour diminuer le rôle invisible et destructeur de la blanchité (j'y ajouterais du patriarcat, du capitalisme, du capacitisme et de l'hétéronormativité) dans le vivre ensemble. À titre d'exemple, il propose de donner suite aux revendications territoriales des peuples autochtones et de mettre en place des politiques publiques ouvertement multiculturelles (ibid.). Ces actions permettraient d'initier la recherche d'une nouvelle culture qui serait davantage démocratique, une culture constamment repensée et jamais stabilisée comme le prévoyait Dewey. Une telle culture remettrait en

question les pierres angulaires de l'histoire « blanche » de l'Amérique : le colonialisme, le militarisme et le capitalisme (ibid., p. 287).

Force est de constater que nous ne sommes pas arrivés à ce stade. Il s'agit là d'un idéal à atteindre. C'est pourquoi les expériences politiques observées lors de cette thèse s'ancrent fort probablement dans une conception différente de la démocratie, soit la démocratie telle qu'elle existe au Québec et au Canada. Cela soulève la question de la signification du terme « politique » dans les travaux sur les pratiques informationnelles en milieu populaire et ses possibles divergences avec les significations que les personnes participantes dans le cadre de cette thèse attribuent à ce même terme.

2.2.2.3 Quand tout devient « politique », le marché l'emporte

Pour opérationnaliser un concept d'expérience politique inspiré par les écrits de Dewey et de Collins, il importe finalement de réfléchir sur ce que l'on peut qualifier de « politique » ou de « pré-politique ». Cette démarche dépasse une simple attention portée aux expériences collectives, car comme le montre le premier chapitre, une expérience collective ne suscite pas forcément une action politique.

Dans ce premier chapitre, je me suis référée à Chantal Mouffe (2010, p. 18) qui distingue *la politique* dite traditionnelle, définie en tant que système qui « vise à établir un ordre, à organiser la coexistence humaine » et *le politique* comme lieu « du conflit et de l'antagonisme ». Cette distinction m'a permis de montrer le fossé entre les résultats d'études au sujet de la participation au système traditionnel de la démocratie représentative telle qu'elle existe (vote, partisanerie) et celle en dehors des institutions parlementaires (mouvements sociaux, initiatives citoyennes, syndicalisme). **Cette distinction comporte toutefois une limite : elle n'intègre pas explicitement l'agir politique « quotidien » qui ne s'inscrit ni dans une perspective institutionnelle, ni dans une perspective conflictuelle ou de lutte.** Plus haut, j'ai argumenté en faveur du modèle deweyen de la démocratie, un modèle qui échappe « à une définition formelle », car il renonce à la stabilité des valeurs que l'on associe au « bon fonctionnement » d'un système politique (Voirol, 2008, p. 26). Le fait que la démocratie est toujours à repenser permet à ce modèle de dépasser l'observation paradoxale entre déclin de la participation politique traditionnelle et fleurissement de la participation contestataire que l'on retrouve dans la majorité des recherches à ce sujet.

Néanmoins, le fait que Dewey insiste sur le développement de l'esprit civique au quotidien, sur un processus d'apprentissage en continu et sur la démocratie à la maison, nécessite des précisions (Dewey,

1927, p. 213). Une chose est claire, l'expérience politique deweyenne commence avant le débat public. **Cette affirmation rapproche Dewey des propos de Dahlgren (2015) qui soutient que la condition pour qu'il y ait participation citoyenne est une « culture civique ».** Dahlgren explique que chaque personne doit être habituée à des pratiques participatives et disposer d'une confiance en son entourage pour se forger une identité citoyenne. L'on parle donc ici d'acquisition de « compétences citoyennes », que ce soit la prise de la parole en public ou l'argumentation raisonnée. Dans cet ordre d'idées, Dahlgren propose d'étudier d'abord les « cultures civiques » avant de s'intéresser aux enjeux visibles dans l'espace public afin de montrer en amont ce qui limite et ce qui facilite la participation citoyenne. Il invite à mieux définir quelles activités précèdent l'action politique et quels mécanismes empêchent le déploiement de telles actions.

Cette façon de procéder comporte deux risques. Premièrement, elle s'expose à surévaluer le potentiel politique d'une action en matière de changement social. Plus on replace cette action prise isolément dans son environnement, plus elle « s'inscrit dans des rapports de pouvoir déjà existants, et au final accroît et sert la puissance des puissants » (Masselot et Rasse, 2015, p. 23). Deuxièmement, elle a tendance à favoriser une interprétation (néo)libérale de la responsabilité individuelle qui écarte la prise en considération de facteurs systémiques d'enjeux sociaux qui façonnent les expériences individuelles étudiées. Une approche inspirée par Dewey et Collins permet de réduire ces deux risques. Elle réduit le premier en adoptant une conception relationnelle du pouvoir qui permet de replacer chaque expérience observée dans son environnement et s'attèle à étudier l'organisation concrète de différents rapports de domination dans un contexte situé et historicisé. Puis, elle réduit le deuxième en ayant recours à la compréhension deweyenne du commun en tant que lieu de rencontre et de singularisation. Cette compréhension du commun évite une surévaluation de la responsabilité individuelle sans pour autant exclure tout facteur relevant de l'agir personnel.

Pour comprendre ce dernier point, il s'avère utile de brièvement revenir sur le potentiel critique des approches pragmatistes inspirées par la pensée de Dewey. Contrairement à la Théorie critique élaborée par la première génération de l'École de Francfort, Dewey ne se fixe pas pour but d'éveiller une conscience chez les groupes opprimés en dénonçant des rapports de domination politiques, économiques ou culturels. Il ne distingue pas non plus entre culture d'élite et culture populaire comme le fait Theodor W. Adorno. Pour Dewey, « la culture n'existe pas en dehors des usages qu'en font les individus » incluant lui-même (Zask, 2015, p. 69). Il s'agit donc de trouver des solutions aux troubles ressentis en ayant recours à des

moyens qui ne sont pas seulement existants, mais aussi à la disposition des personnes touchées par ce trouble. De ce fait, l'accent n'est pas mis sur le fait de *dénoncer* l'aliénation que ce trouble provoque, mais sur l'action de défaire et refaire la situation pour *résoudre* le trouble sans pour autant revendiquer des moyens supplémentaires, mais en s'appuyant sur ce qui existe dans l'univers immédiat des personnes concernées. En pratique, il paraît toutefois difficile de désigner ce moment où le public s'identifie et accède à une existence politique, notamment lorsqu'il s'agit d'expériences réflexives complexes qui n'impliquent pas seulement l'axe public-expert-e-s-gouvernement, mais aussi d'autres instances, par exemple des médias d'information (voir 2.2.3).

Pour cette raison et en m'inspirant de la définition informelle de la démocratie en tant que processus « se faisant, se défaisant et se refaisant » (Voirol, 2008, p. 24), j'ai opté pour une approche inductive au sujet de la définition du terme « politique ». Il s'agit de pleinement s'inscrire dans la perspective d'un concept en émergence qui sera pensé et repensé *avec* les personnes participantes à cette étude. C'est en s'intéressant à leurs points de vue que l'on peut mieux comprendre les narrations rapportées et ultimement contribuer à la recherche de « méthodes et [...] finalités qui permettent à ces individus de mettre leurs valeurs en perspective, de les choisir plus librement et de se débarrasser de celles qui les rendent involontairement complices de situations et de mécanismes qui les broient et les excluent de toute participation » (Zask, 2015, p. 17). Une telle approche inductive est également préconisée dans les recherches sur l'engagement civique et la participation politique des jeunes au Québec (Gallant, 2018). À ce sujet, Nicole Gallant (2019) souligne, entre autres, que la prolifération du terme « engagement » dans le discours public provoque des injonctions visant l'agir individuel des jeunes. Ces injonctions écartent plusieurs facteurs importants du débat, facteurs tels que le contexte socioculturel et démographique, les ressources disponibles ou les préférences politiques. Ces facteurs circonscrivent les possibilités et les façons des jeunes de s'engager. Gallant (ibid., p. 95) montre finalement que la recherche devrait se tourner vers « l'expérience vécue des injonctions à l'engagement en portant une attention particulière à la façon dont ces discours normatifs structurent les attentes envers les jeunes ». Une telle approche ne se limite pas à l'agir politique des jeunes, mais bénéficie aussi aux études qui s'intéressent aux personnes éloignées de la sphère politique. Le premier chapitre lève le voile sur les injonctions liées aux discours normatifs promu par l'État et par les médias qui structurent les attentes envers les personnes issues de milieux populaires dépolitisés sans toujours prendre en considération leurs points de vue.

Gallant (2018 et 2019) rappelle ainsi qu'il est primordial de porter une attention particulière au contexte. Dewey parlerait davantage de l'environnement, notion que j'ai élargie par le recours à la théorie de Collins (2012, 2011) et MacMullan (2005) afin de prendre en considération les différents rapports de pouvoir qui se répercutent sur les expériences politiques observées et les (non-)actions qui en résultent. Le recours à ces textes me permet de répondre partiellement aux critiques de Macpherson (1977, p. 75-77) qui soutient que Dewey tournerait le dos à la réalité d'un système démocratique qui survit malgré la réduction permanente des interactions entre électorat et gouvernement en raison de l'étendue du pouvoir économique. Or, cette critique devient cruciale lorsqu'il s'agit d'intégrer une dernière variable dans l'étude des expériences politiques, soit celle du rôle des médias d'information.

2.2.3 Des expériences politiques aux expériences politiques médiatisées

Contrairement à Dewey qui ne s'intéresse pas explicitement au rôle des médias en démocratie, Patricia Hill Collins (2000) analyse les « images contrôlantes » dépeignant les femmes noires au petit écran selon des stéréotypes spécifiques au carrefour de la race, de la classe et du genre. Plus précisément, Collins (ibid.) étudie la réception spécifique de ces images par les femmes noires elles-mêmes. Or, cette thèse s'intéresse à une population différente, soit les personnes blanches issues de milieux populaires québécois qui s'auto-déclarent éloignées de la vie politique. Il s'agit donc de déplacer l'accent des territoires minoritaires vers des territoires liminaires afin de saisir la façon dont s'articulent les rapports de dominations liés à cette position sociale spécifique avec certaines catégories « "invisibles" et socialement perçues comme "neutres" » (Cervulle et Quemener, 2014, p. 93). Les médias jouent un rôle primordial dans ce contexte comme le montre l'étude de Gillborn (2010) abordée plus haut. Son analyse fournit des renseignements intéressants quant à la conceptualisation de la position sociale de personnes évoluant en milieu populaire blanc, mais ne m'aide pas à étudier les pratiques informationnelles de ces dernières. À ce stade, il faut davantage réfléchir sur le rôle des pratiques informationnelles dans l'expérience politique.

La discussion des études sur les pratiques informationnelles en milieu populaire québécois présentée dans le premier chapitre montre qu'il est difficile de caractériser le paysage médiatique selon la situation démographique ou économique d'une région (Brunelle et Brin, 2019, p. 2). Cela étant dit, les études en communication ont interrogé le rôle des médias québécois en démocratie. Ces recherches critiques, qui s'inscrivent surtout en économie politique de la communication, examinent les processus d'industrialisation et de marchandisation des médias que ce soit au sujet des capitaux nécessaires, des dispositifs techniques mobilisés, de la mise en marché des produits ou de la division du travail

journalistique (voir par exemple : George, 2015; Gingras, 2006; Tremblay, 1997). Ce vaste ensemble d'études souligne les difficultés des médias québécois à remplir leur mission démocratique, soit de débattre « en toute liberté les grandes questions économiques ou politiques » (Gingras, 2006, p. 163). De par leurs finalités, les études en économie politique n'abordent toutefois pas le point de vue du public. Malgré cela, leurs résultats alimentent une piste intéressante que j'ai abordé dans le premier chapitre. L'étude de Goulet (2010, p. 382) sur les pratiques informationnelles dans une banlieue populaire de Bordeaux en France témoigne de l'émergence d'une « culture médiatique commerciale » généralisée. Les industries culturelles auraient réussi à élargir leur clientèle au maximum en rejoignant davantage les milieux populaires aussi hétérogènes qu'ils soient en même temps que leur audience bourgeoise. Jillian Baéz (2015, p. 54) confirme qu'en adoptant des discours post-raciaux, post-féministes et post-classistes, certaines entreprises médiatiques gagnent ce pari. Goulet (2010, p. 214 et 383), quant à lui, lie cette culture commerciale à l'absence de médias locaux qui s'adressent directement à la population concernée. Cette piste s'avère pertinente à poursuivre au Québec étant donné que le paysage médiatique de cette province se caractérise entre autres par : 1) la représentation dominante du peuple québécois comme un « peuple de classe moyenne » 2) l'occultation de la figure des personnes travailleuses du discours médiatique et 3) la disparition de l'information locale.

Les conséquences de ces développements dans les expériences politiques vécues par les personnes moins fortunées restent largement inconnues au Québec. Considérant que s'informer constitue une base pour participer à la vie démocratique (George, 2015, p. XIII), il paraît pourtant important de s'intéresser aux pratiques informationnelles des personnes à qui l'on reproche – souvent à tort – de ne pas assez connaître l'actualité politique. D'où l'intérêt de cette thèse. Dans cet ordre d'idées, la recherche de Brunelle et Brin (2019, p. 50) révèle que les médias généralistes ne sont plus la référence d'excellence pour s'informer de l'actualité : la discussion avec les pairs domine, l'expérience personnelle arrive en deuxième position avant la presse locale (web et écrite), les quotidiens, la radio, la télévision et Facebook. Si s'informer est un prérequis pour parler de politique, ces pratiques façonnent en large partie les relations entre les personnes enquêtées et ce qu'elles identifient elles-mêmes comme relevant de la sphère politique. Cette liste de priorités – avec Facebook en dernière position – confirme d'ailleurs la pertinence d'une étude qui ne se concentre pas explicitement sur ce qui se passe en ligne. Internet en général et les médias numériques plus spécifiquement s'insèrent en effet dans un bricolage informationnel complexe qui mérite l'attention de la recherche en communication médiatique.

Cela dit, une étude sur les pratiques informationnelles ne peut pas ignorer la place prépondérante qu'occupe le numérique dans les recherches universitaires à ce sujet. Force est de constater que d'innombrables études internationales et québécoises se sont penchées sur une possible revalorisation de la démocratie à l'aide de différents dispositifs numériques – de l'apparition d'Internet « 1.0 » à l'intelligence artificielle. De telles vagues optimistes émergent avec chaque nouvelle technologie de communication, suivies d'une période de pessimisme lors de laquelle une panoplie d'études empiriques vient contrebalancer cette position optimiste (Mabi et Theviot, 2014, p. 6). Bien que la recherche ait montré que les élites ne s'ouvrent pas autant aux initiatives participatives que leurs discours ne laissent présumer (Blondiaux, 2008, p. 31), les responsables politiques continuent à présenter les médias numériques comme une solution pour résoudre les faiblesses de la démocratie représentative (Denouël, Granjon et Aubert, 2014, p. 9). Le lectorat l'aurait remarqué dans l'introduction. De ce fait, il n'est pas surprenant que les études qui analysent les usages citoyens du web sous l'angle de la démocratie participative ont comme point commun « ce sentiment de frustration qui accompagne les espérances déçues » des chercheur-se-s (Blondiaux et Fourniau, 2011, p. 22). Au lieu de comparer l'état de la démocratie actuelle avec des idéaux-types, d'autres études ne dépassent pas l'étape de la description des phénomènes observés et portent une attention particulière à l'évitement de tout jugement normatif. Ces études s'inscrivent moins dans une discussion sur les manquements de la démocratie représentative, mais plutôt sur les « changements » qu'apporte le web aux pratiques informationnelles, partisanes ou militantes. Dans la plupart des cas, elles ne remettent pas en question le système en vigueur. Alors que le premier ensemble d'analyses tente de trouver des modèles pour réformer ou dépasser ce système, ce deuxième ensemble de travaux a tendance à postuler que les techniques s'intègrent et s'adaptent à un nouvel environnement instable (p.ex. Marland, Giasson et Small, 2014).

Les deux ensembles d'études présentés jusqu'à ici ont une chose en commun : ils séparent ce qui relève du sociopolitique de ce qui relève du socioéconomique. Ce constat me ramène vers la critique que Macpherson (1977) fait de l'œuvre de Dewey. Macpherson montre que les sphères politique et économique n'ont pas toujours été différenciées. Si l'on se réfère aux modèles de la démocratie libérale du 17^e et 18^e siècles, l'on constate que ceux-ci intègrent directement les relations de marché (Macpherson, 1977). Cependant, l'on ne peut pas affirmer que Dewey a ignoré les aspects économiques. Au contraire, ses références à la « corporatisation » témoignent de sa préoccupation quant aux imbrications de plus en plus étroites entre sphères privée, politique et économique. Il écrit à ce sujet :

The oligarchy which now dominates is that of an economic class. It claims to not rule, not in virtue of birth or hereditary status, but in virtue of ability in management and of the burden of social responsibilities which it carries, in virtue of the position which superior abilities have conferred upon it (Dewey, 1927, p. 203-204).

Mcpherson, lui, reproche plutôt de considérer ces développements comme une rupture et d'ignorer que celles-ci préexistent à la révolution industrielle. Considérant cette perspective historique, il est d'autant plus surprenant que le rôle des corporations privées et leurs interrelations avec le domaine politique restent peu thématiques lorsqu'on discute du potentiel démocratique des médias numériques comme espace d'information et de participation. Les études abordant les logiques marchandes derrière le réseau se développent souvent en silo et abordent des sujets spécifiques comme la vente de données personnelles ou la surveillance électorale sans pourtant revenir sur les conséquences que ces phénomènes suscitent au niveau des pratiques informationnelles ou participatives. Malgré la diversité des sujets abordés et des angles d'analyses empruntés, ces études sur l'économie du web ont un point en commun : elles adoptent une vision selon laquelle la démocratie est partiellement, voire totalement, surdéterminée par l'économie (p.ex. Dean, 2002; Schradie, 2015 ou Fuchs, 2013). De plus, ces recherches donnent rarement la parole aux personnes usagères, et assument leur incapacité à faire face aux phénomènes observés. Pourtant, comme je montre ailleurs (Hübner, 2016), les personnes usagères ne sont pas complètement asservies par la structure économique des plateformes numériques. On peut anticiper et défier certains effets de la marchandisation (Van Dijck, 2013, p. 53). Par exemple, il est possible d'éviter certaines publicités en portant soigneusement son attention à ne jamais cliquer sur les publications promotionnelles. Force est toutefois de constater que cette pratique devient de moins en moins évidente avec l'incessante sophistication des techniques de ciblage (Cossette, 2018). Malgré cela, l'exposition au contenu politique ou journalistique ne garantit pas l'engagement (Mabi et Théviot, 2014). Les personnes usagères peuvent ignorer ou bloquer ce type de contenu. Enfin, même si elles sont conscientes d'une potentielle réutilisation de leurs données personnelles à des fins marchandes, elles choisissent d'exposer certaines informations quand les avantages semblent plus grands que les inconvénients. Leurs expériences vécues restent donc sous-valorisées dans ces travaux.

Olivier Voirol (2008) propose une lecture critique de l'expérience politique deweyenne en intégrant le rôle des médias qui invite à dépasser ces clivages. Selon ce chercheur, les discours médiatiques rapportent des situations troublées et font ainsi naître « un espace de communication où la rencontre des expériences devient possible » et où des processus de singularisation se produisent (ibid., p. 27). Il y a toutefois une condition à ce que ces espaces voient le jour : le paysage médiatique doit se caractériser par une pluralité

des points de vue et doit donc favoriser ce que Tremblay (2015) appelle « le pluralisme de l'information » (ibid.). Voirol (2008) n'est en effet pas le seul à souligner l'importance de cette pluralité. Il ne précise toutefois pas explicitement ce que cela implique. À sa défense, George (2015, p. XIII) montre qu'il est « difficile de se mettre d'accord tant sur ce que l'on entend par cette expression [...] que sur les conditions mêmes qui sont susceptibles de favoriser un tel état ». Cet auteur aborde deux pistes qui, à mon avis, s'inscrivent dans l'esprit de la théorie de Voirol. George (ibid., p. XX) affirme qu'il est important d'avoir des structures qui permettent au paysage médiatique d'embrasser un pluralisme des « voix, mais aussi des voies, ainsi que des formats et types d'entreprises » d'un côté et de défier et repenser les structures organisationnelles, politiques et législatives de l'autre. Selon Voirol (2008, p. 27), un tel paysage augmenterait les occasions pour le public de s'identifier et enrichirait ainsi leurs expériences. En revanche, « une culture médiatique homogène appauvrit le commun et empêche les personnes de s'individuer en puisant dans des ressources multiples et variées » (ibid.). Voirol octroie donc un rôle important aux médias en démocratie. Ils en constituent une condition, car ils « rendent possible la commune rencontre des expériences à l'aune de laquelle se déploie l'individuation des entités qui l'alimentent » (ibid.).

Pour que les médias remplissent cette fonction, les journalistes doivent produire leurs connaissances en se basant sur un processus d'enquête sociale au sens deweyen du terme (ibid.). C'est ainsi que la pluralité de l'information peut être assurée, car ce processus insiste sur la représentation d'une multiplicité de points de vue (ibid.). La force de cette approche repose sur un double processus : elle ne met pas seulement l'accent sur l'identification d'intérêts communs, et ce dans le respect d'opinions multiples et même si celles-ci sont possiblement antagonistes. Cette approche reconnaît également que le commun ne doit pas effacer l'individuation d'entités singulières (ibid.). Voirol (ibid.) argumente que cette approche respecterait davantage la diversité culturelle en « identifiant les processus qui, dans les sociétés contemporaines, menacent ou empêchent la dynamique convergente d'individuation et de constitution du commun ». En se référant aux recherches sur les industries culturelles, l'auteur montre toutefois que l'état actuel des paysages médiatiques en Occident ne permet pas le déploiement de tels processus d'enquête sociale qui donneraient lieu à de riches « expériences politiques médiatisées ».

Plus précisément, il observe quatre tendances qui empêchent les médias de déployer leur potentiel démocratique. Premièrement, les médias privilégieraient une « culture moyenne standardisée au détriment d'une culture plurielle » (ibid.). Cet argument renvoie non seulement à la concentration des entreprises médiatiques, mais aussi au phénomène de la convergence des contenus (Claus, 2015). De tels

processus, je l'ai montré plus haut, caractérisent le paysage médiatique québécois. En ce sens, le commun n'est pas un espace de rencontre d'opinions plurielles, ce qui empêche non seulement l'identification des individus en tant que publics, mais appauvrit aussi les processus d'individuation qui l'alimentent. Deuxièmement, ces entraves enferment les individus dans des expériences troublées qui restent décousues (ibid.). Semblable à la situation de l'époque de la « Grande Société », la restauration du flux d'expériences en continuité n'est guère possible, l'individu ayant tendance à se perdre et à ressentir une incapacité d'agir (ibid.). Cette deuxième tendance permet de mieux saisir le rôle des médias dans le rapport au politique de personnes s'auto-identifiant comme éloignées de toute action politique. Troisièmement, Voirol affirme que certains groupes culturels dominent l'espace médiatique (ibid.). Leurs points de vue sont donc surreprésentés, ce qui éradique le caractère partagé et pluriel du commun et écarte l'émergence d'expériences inédites (ibid.). L'on retrouve ici la possibilité d'intégrer le rôle de la position sociale dans les expériences politiques médiatisées. Il est ainsi possible de réfléchir sur les conséquences que ces privilèges de la majorité (que ceux-ci soient liés à la classe, la race, le genre ou la nation) ont sur les pratiques informationnelles de groupes minoritaires ou liminaires. La pensée de Voirol est effectivement ouverte à une analyse intersectionnelle des expériences politiques médiatisées. Enfin, il dénonce « les modes de privatisation qui capitalisent et accaparent les processus communs à des fins privées les dépouillant d'expériences potentiellement enrichissantes pour le collectif dans son ensemble ». Cette dernière tendance revient sur le point soulevé par Goulet (2010) d'une « culture médiatique commerciale généralisée ». Cette critique va toutefois plus loin qu'une critique des manquements en termes de pluralisme informationnel. Elle aborde plus spécifiquement les difficultés de résistance au sein même d'une telle culture médiatique. Celle-ci est en effet « loin d'être évidente » (George, 2011, p. 77). Il s'agit notamment d'éviter que de nouveaux modes de production ou de participation révélés par des enquêtes sociales (journalistiques ou scientifiques) soient récupérés par et intégrés dans le système politico-capitaliste dominant (Dean, 2002). Dans cet ordre d'idée, Jodi Dean (2002, p. 14) avance que les liens entre publicité et démocratie ne doivent pas être tenus pour acquis. Selon elle, la délibération publique a été partiellement remplacée par divers actes de consommation, la gouvernance politique par le contrôle de corporations privées (ibid., p. 13). La notion de sphère publique en tant que lieu de rencontre serait ainsi devenue le lien le plus faible entre société civile, État et économie (ibid.). Ouellet *et al.* (2015, p. 601) vont même plus loin en postulant que le mode de consommation actuel a intégré les classes populaires « aux finalités du capitalisme en transformant sa culture et en "annihilant" son attitude révolutionnaire ». Dewey n'a pas ignoré la possibilité de telles évolutions. C'est pourquoi il précise que les

institutions démocratiques n'agissent pas toujours *de facto* en faveur du peuple (Rogers, 2009, p. 86). D'où son appel à défaire et refaire les structures pour prévenir de tels abus de pouvoir.

Ces quatre tendances se chevauchent et s'articulent. L'ensemble empêche, selon Voirol (*ibid.*, p. 28), le développement d'initiatives médiatiques favorisant la pluralité et contribue à la décomposition du commun. Cette décomposition, je rappelle, ne nuit pas seulement aux expériences collectives, mais aussi aux processus de singularisation individuels, ce qui, *in fine*, suscite un climat social où la communication libre d'idées est freinée. Cela étant, cette situation n'étant pas irréversible, l'approche deweyenne invite à (re)donner les capacités aux individus pour se réapproprier des espaces médiatiques démocratiques.

Ce recours au texte de Voirol (2008) m'a permis d'intégrer le rôle des médias dans les expériences politiques auxquelles s'intéresse cette thèse. Il a également permis d'actualiser la théorie de l'expérience politique deweyenne, élaboré dans le contexte de l'industrialisation, en intégrant des résultats de recherches sur le potentiel démocratique des médias contemporains. La conception de Voirol comporte toutefois une limite : elle s'attaque avant tout à la lutte pour une reconnaissance de la diversité culturelle au sein des systèmes démocratiques et médiatiques. Ce terme me semble restreindre la portée de sa théorie au champ ethnoculturel alors qu'il pourrait également inclure la diversité des identités de genre, des positions sociales, des statuts migratoires, ... De plus, le terme « diversité » ne fait pas toujours l'unanimité. Ceci relève principalement du fait que celui-ci est souvent mobilisé comme « outil pour stigmatiser (et dé-financer) les organisations ethniques minoritaires existantes, accusées de n'être pas "assez diverses" défaisant ainsi, au moyen d'une rhétorique progressiste ambiguë, les structures réellement existantes de *l'empowerment* des groupes subalternes » (Chauvin et Jaunait, 2015, § 29). Autrement dit, l'adoption d'une rhétorique intersectionnelle dépolitisée par certaines institutions du pouvoir politique leur permet d'argumenter que les groupes de luttes minoritaires (p.ex. un groupe de défenses des droits des femmes racisées) ne seraient pas assez diversifiés ou inclusifs, car leur lutte ne s'adresse qu'à un groupe très restreint de personnes au lieu d'inclure d'autres groupes minorisés (les hommes racisés, les femmes issues de minorités religieuses sans composante raciale, les personnes non-binaires, etc.). Cette rhétorique court en outre le risque d'être mobilisée par des groupes ultraconservateurs militant contre une exclusion prétendue des hommes ou des personnes blanches qui serait provoquée par des politiques d'inclusion et de diversité. Ce risque est d'autant plus présent lorsqu'on s'intéresse à des espaces en ligne, car comme le montrent Noble et Tynes (2016, p. 5), le capitalisme, la blanchité et la masculinité caractérisant largement l'identité culturelle de l'Internet.

Ce deuxième sous-chapitre de mon cadre théorique avait pour but principal de conceptualiser la notion d'expérience politique, concept-clé de ma question de recherche principale. Pour ce faire, j'ai instauré un dialogue entre pragmatisme deweyen, intersectionnalité et études critiques de la blanchité. Ce procédé m'a permis de définir d'abord les expériences politiques et ensuite les expériences politiques médiatisées. Une telle conceptualisation a quatre avantages principaux. Premièrement, elle permet de dépasser les constats paradoxaux sur l'état de la démocratie entre crise et fleurissement. Deuxièmement, elle aide à mieux comprendre les expériences politiques quotidiennes en valorisant les savoirs populaires et locaux. Troisièmement, elle permet de rigoureusement prendre en compte la position sociale spécifique de la population étudiée. Enfin, elle permet de cerner le rôle des médias dans les expériences politiques.

Les deux premières parties de ce deuxième chapitre m'ont ainsi permis de présenter des théories et concepts pour répondre à mes deux premières questions de recherche partielles sur le rapport des personnes enquêtées aux différentes sphères politiques et militantes et le rôle que joue leur position sociale dans ce rapport. Les concepts d'expériences politiques et d'expériences politiques médiatisées me fourniront aussi des éléments de réponse à une partie de la quatrième question partielle qui porte sur la fonction spécifique des trajectoires de vie dans l'étude des liens entre rapport au politique et pratiques informationnelles.

Cette dernière question nécessite toutefois le recours à d'autres éléments conceptuels qui permettent de saisir en détail comment les expériences récoltées sont vécues par les personnes enquêtées. Alors que le concept d'expérience politique médiatisée permet de comprendre l'environnement médiatique dans lequel ces expériences émergent, une conceptualisation des pratiques informationnelles, notamment numériques, s'impose pour analyser ces phénomènes. Car, comme l'évoque De Certeau (1980, p. XXVII) :

À une production rationalisée, expansionniste autant que centralisée, bruyante et spectaculaire correspond une autre production, qualifiée de « consommation » : celle-ci est rusée, elle est dispersée, mais elle s'insinue partout, silencieuse et quasi invisible, puisqu'elle ne signale pas avec des produits propres mais en manières d'employer les produits imposés par un ordre économique dominant.

Cette étape d'analyse est aussi indispensable pour répondre à la deuxième partie de ma question principale sur une potentielle reconfiguration des expériences politiques à l'aune des usages accrus de

médias numériques. Pour ce faire, il faut répondre à la troisième sous-question de recherche : *comment les personnes enquêtées s'approprient l'information politique et quel rôle jouent les médias numériques dans ce processus?* Pour ce faire, je reviendrai dans la dernière section de ce cadre théorique sur les pratiques informationnelles et sur le concept d'appropriation d'informations politiques. Cette étape me permettra également de distinguer trois attributs souvent utilisés de façon synonyme lorsqu'on parle de pratiques informationnelles de personnes loin du feu des projecteurs : « populaire », « ordinaire » et « quotidien ».

2.3 Des usages médiatiques à l'appropriation d'informations politiques en milieu populaire

Différents concepts ont été mobilisés par la recherche en communication pour analyser les pratiques informationnelles médiatiques. Parmi le vaste ensemble d'études à ce sujet, les recherches sur les pratiques spécifiques aux milieux populaires se sont majoritairement intéressées à la réception médiatique en s'inscrivant dans la tradition des *Cultural Studies* britanniques. La plupart s'est directement inspirée du travail conceptuel sur les notions de codage-décodage de Stuart Hall (1980b) ou de celles réalisées par Brunsdon et Morley (1978, 1986) qui opérationnalisent ce modèle. D'autres travaux, s'inscrivant davantage dans le champ des études en journalisme, se sont concentrés sur les liens entre position sociale et goût informationnel (Comby, 2013) et sur les divers supports, formats et contenus consultés (Goulet, 2010, Pasquier, 2018ab). Se situant en études de genre, féministes et/ou intersectionnelles, un troisième ensemble de travaux s'est penché sur les pratiques informationnelles de groupes marginalisés ou minorisés, dont certains peuvent être considérés comme faisant partie des milieux populaires contemporains, du moins selon la définition préliminaire élaborée au début de cette thèse. À titre d'exemple, je pense aux enquêtes sur l'appropriation d'internet par les femmes âgées issues de milieux défavorisés (Bourdeleioie et Petrovic, 2014; Delias, 2019) ou par des populations immigrantes et réfugiées (Atkin, 2018; Quirke, 2011). Deux concepts reviennent fréquemment dans ces recherches, mais restent souvent sous-théorisés : le terme de « pratiques informationnelles » lui-même (Gallant, Supeno et Atkin, 2016, p. 21; Proulx et Rueff, 2018, p. 60) et la notion d'« appropriation » (Rogers, 2006, p. 474-475; Proulx, 2005, p. 10-11). Un troisième concept plus exclusif aux études d'activités en ligne, soit celui des « usages », s'y ajoute. Il est à l'avant plan des cadrages théoriques qui abordent la consommation d'actualité sur le web (Le Caroff, 2015; Jouët et Rieffel, 2013). Cela ne représente d'ailleurs qu'une petite partie de la vaste terminologie à l'œuvre dans la littérature scientifique. Il y a quinze ans déjà, l'*American Society for Information Science and Technology* avait recensé pas moins de 72 termes différents pour

parler de la recherche d'informations sur l'actualité politique, culturelle et/ou économique (Fischer, Erdelez et McKechnie, 2005).

Pour clarifier ces concepts et dans le but d'adopter des définitions claires qui bénéficient à l'analyse de mon corpus, je discuterai d'abord des différences conceptuelles entre ces trois notions. Cette discussion m'amènera ensuite à une spécification nécessaire dans le cadre de cette recherche, soit la nature « populaire » ou « ordinaire » des processus observés. Il s'agit là d'une étape cruciale pour arrimer le cadre conceptuel au terrain. Celui-ci sera présenté plus en détail lors du troisième chapitre de cette thèse.

2.3.1 Des pratiques aux usages : considérations conceptuelles

Jusqu'à ce stade, j'ai employé l'expression de « pratiques informationnelles » pour parler de diverses façons de s'informer de l'actualité. J'ai mis l'accent sur les manières qui semblent caractériser les pratiques de personnes issues de milieux populaires blancs au Québec se déclarant elles-mêmes comme éloignées de la participation politique. En me référant à Proulx et Rueff (2018, p. 60), j'ai spécifié que cela inclue à la fois des pratiques « intentionnelles » de recherche d'information comme écouter le téléjournal et des pratiques « non-intentionnelles » tel que « tomber » sur une vidéo d'actualité lorsqu'on se divertit sur Instagram. À ce stade de la recherche, ce concept nécessite plus de précisions.

Selon Gallant, Supeno et Atkins (2016, p. 22), une pratique désigne « un ensemble de gestes fréquents et habituels, qui vise généralement une satisfaction personnelle et qui a un sens à l'intérieur d'un groupe social ». Elle comporte donc une composante sociale qui rend l'étude du contexte observé indispensable (ibid.). Dès lors, une pratique informationnelle englobe non seulement le processus de recherche d'information, que celui-ci soit intentionnel ou pas, mais aussi le comportement médiatique, les goûts et attitudes informationnelles individuels ou collectifs et les représentations sociopolitiques associées à la situation que l'on étudie. Pour le dire avec les mots de Chaudiron et Ihadjadene (2010, § 7), le concept de pratiques informationnelles

... désigne la manière dont un ensemble de dispositifs, de sources formelles ou non, d'outils, de compétences cognitives sont effectivement mobilisés, par un individu ou un groupe d'individus, dans les différentes situations de production, de recherche, d'organisation, de traitement, d'usage, de partage et de communication de l'information.

En ce sens, expliquent Chaudiron et Ihadjadene (ibid.), cette conception est plus vaste que ses pendants anglophones. En effet, « information practices » tel que défini par McKenzie (2003) se limite à l'étude des

processus de recherche d'informations active dans la vie de tous les jours. Son modèle s'articule d'ailleurs autour de deux axes que Gallant, Supino et Atkins (2018, p. 23) traduisent comme suit : 1) les modes de pratiques informationnelles (recherche active, par intermédiaire, etc.) et 2) les processus d'information (connexion à et/ou interaction avec la source, etc.). Le concept plus englobant de « practices of information seeking, retrieval, filtering and synthesis » forgé par Talja et Hansen (2005, p. 133), quant à lui, inclut le traitement et la réception de l'information, mais ne renvoie pas aux compétences cognitives, aux attitudes médiatiques ou au goût informationnel.

En l'état, la définition du terme « pratiques informationnelles » de Chaudiron et Ihadjadene (ibid.) semble attribuer au concept d'« usages » le statut d'une sous-catégorie. Josiane Jouët (1993, p. 371), théoricienne clé de la sociologie des usages des TIC en France, s'exprime en faveur d'une telle délimitation. Celle-ci se trouve toutefois très rarement respectée dans la pratique (Millerand, 1998, § 9). Aux yeux de Chaudiron et Ihadjadene (2010, § 10) un tel enchâssement n'est pas propice pour la recherche en communication. Les deux notions permettraient plutôt « d'appréhender la réalité selon deux angles différents et complémentaires » (ibid.). Alors que les analyses des usages se concentreraient sur les utilisations d'un dispositif technique ou médiatique spécifique tout en tenant compte de son contexte socio-professionnel, culturel et politique, les analyses des pratiques informationnelles mettraient l'accent plutôt sur le comportement médiatique « composite » dans différentes sphères de la vie (ibid., § 11). Ce constat mérite d'être approfondi.

D'un côté, la notion de « comportement médiatique », très répandue dans les textes et travaux anglophones, est rarement employée dans les recherches francophones. Ces dernières se montrent en effet plus critiques envers les analyses behavioristes ayant pour but de faire ressortir des déterminants individuels psychosociaux (Gallant, Supeno et Atkins, 2016, p. 23). De l'autre, le concept d'« usages » ne se limite pas toujours à l'étude des utilisations d'un dispositif spécifique bien qu'une telle mobilisation soit surreprésentée dans les travaux sur l'informatique connectée (p.ex. on y étudie les usages du téléphone mobile chez les adolescents, les usages de la tablette électronique en contexte scolaire, les usages de Facebook par les personnes âgées, etc.).

La notion d'usage n'est pourtant pas limitée à l'univers connecté. L'une des premières mobilisations en sociologie des médias provient du courant fonctionnaliste américain « Uses and Gratifications » (Proulx, 2005a, p. 9). Ce courant a cherché à décentrer la recherche des effets médiatiques vers ce que les gens

font des médias (ibid.). Il postule que les usages médiatiques se structurent en réponse à des besoins psychologiques ou psychosociologiques (ibid.). L'on rechercherait donc un effet gratifiant ou compensatoire en utilisant un média (p.ex. écouter la télévision pour s'évader ou pour remédier à la solitude). Bien que ce courant ait sorti le public médiatique d'une posture passive, manipulable et amorphe, bon nombre de recherches ont montré avec raison que ce courant se heurte à des interprétations simplistes et psychologisantes (ibid.).

D'autres recherches en communication considèrent l'historien et psycho-analyste Michel De Certeau comme pionnier des approches en « usages » (ibid.). Souvent associé à tort au courant des « Usages et Gratifications », ce chercheur saisit « les mécanismes par lesquels les individus se créent de manière autonome en tant que sujets dans certains domaines-clés de la créativité culturelle des gens ordinaires, tels la consommation, l'habitat ou la lecture » (ibid.). De Certeau s'attèle à fournir des descriptions denses des « manières de faire » au quotidien. Pour cet auteur, les individus sont dotés de créativité. Celle-ci leur fournit des moyens d'action pour employer et refaçonner les produits culturels imposés par l'ordre dominant (Girard, 1980, p. XXVII). À travers des ruses, bricolages, braconnages ou détournements, ils élaborent des manières pour « cheminer dans l'univers construit par les industries culturelles » (Proulx, 2005a, p. 9). Comme Dewey, De Certeau valorise le savoir-faire des gens « ordinaires ». « Il est toujours bon de se rappeler qu'il ne faut pas prendre les gens pour des idiots », explique-t-il (1980, p. 255). **Or, contrairement à Dewey, il passe par une théorie des pratiques (et non pas par l'expérience) pour ce faire.** Les pratiques « ordinaires » sont pour De Certeau (1980, p. 58) doublement invisibles, des « fantômes » : non seulement sont-elles considérées comme banales par le grand public, mais elles sont également invisibilisées dans les théories en sciences humaines et sociales, du moins à son époque.

Les études sur les « usages » en communication médiatique se sont notamment inspirées de sa distinction entre stratégies et tactiques. Cette distinction permet à De Certeau de replacer les « arts de faire » observés dans la géographie du pouvoir existant dans la société française des années 1970. Dans un extrait souvent cité, l'auteur explique :

J'appelle *stratégies* le calcul (ou une manipulation) des rapports de force qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir (une entreprise, une armée, une cité, une institution scientifique) est isolable. Elle postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et d'être la base d'où gérer les relations avec une extériorité de cibles ou de menace (les clients ou les concurrents, les ennemis, la campagne autour de la ville, les objectifs et objets de la recherche, etc.) (De Certeau, 1980, p. 59).

Autrement dit, les stratégies émanent de technocrates ayant la main mise sur l'espace. En revanche, les *tactiques* jouent avec le terrain qui lui est imposé par ces mêmes technocrates en composant avec le temps (Proulx, 1994, p. 179). Ainsi, les individus peuvent montrer une certaine résistance morale et politique s'opposant à l'offre des biens culturels industriels imposés (Proulx, 2005a, p. 9). Une tactique n'a pas la « possibilité de se donner un projet global ni de totaliser l'adversaire dans un espace distinct, visible et objectivable. Elle fait du coup par coup. Elle profite des "occasions" et en dépend. [...] Elle y braconne. Elle y crée des surprises. » (De Certeau, 1980, p. 61). Lafrance (2007, p. 74) appelle ce mode de résistance des « micro-libertés face au pouvoir ». Luce Girard (1980, p. XXXVI), collaboratrice de l'ouvrage-phare *L'invention du quotidien* dans lequel Michel De Certeau présente cette théorie, résume son approche comme suit :

Ce travail a donc pour objectif d'explicitier les combinatoires d'opérations qui composent aussi (ce n'est pas exclusif) une culture, et d'exhumer les modèles d'action caractéristiques des usagers dont on cache, sous le nom pudique de consommateurs, le statut de dominé (ce qui ne veut pas dire passifs ou docile). Le quotidien s'invente avec mille manières de braconner.

Avec l'arrivée de nombreux dispositifs informationnels et communicationnels dans les foyers durant les années 1980, de plus en plus de recherches se concentrent sur ce qu'on appelait à l'époque les usages des « nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC). La sociologie des usages des TIC, un courant à prédominance francophone, émerge (Proulx, 2005b, p. 299). Rejetant une posture déterministe, les premières études sur les usages sociotechniques des TIC portent l'attention sur les détournements et les bricolages que font les individus à travers leurs usages des objets étudiés. Dans ce contexte, bon nombre de ces recherches se basent explicitement sur les écrits de Michel De Certeau (Proulx, 2015, § 1; 13). Toutefois, cet accent sur « ce que font les gens avec l'objet technique » conduit plusieurs recherches à négliger l'agentivité de la technique elle-même (ibid., 2015, § 13). Bien que Proulx (ibid., § 9) note une réorientation du courant au milieu des années 1990 vers « ce dans quoi les humains sont engagés » afin d'étudier le rôle de la technique dans l'ensemble des pratiques socioculturelles, de nombreux travaux issus de ce champ de recherche continuent à négliger cette agentivité.

Cette régression de la portée critique des études sur les usages médiatiques dans les années 1980 ne s'explique toutefois pas uniquement par une lecture hâtive de *L'invention du quotidien*. Il faut plutôt admettre que le triomphe du (néo)libéralisme a également fait son entrée dans les départements et facultés de communication au Québec et en France à cette époque. Comme l'affirme Serge Proulx (1999, p. 78), sociologue québécois des usages des TIC, « dans le contexte du triomphe [...] d'une logique de plus

en plus dominante de marchandisation des biens communicationnels et d'imposition des intérêts des entreprises privées sur les gouvernements, une idéologie professionnaliste de la communication s'est progressivement substituée aux velléités critiques et utopiques de la décennie précédente ».

Cette tendance persiste encore aujourd'hui. Grand nombre de recherches en communication ont continué de mettre exclusivement l'accent sur l'activité située au détriment de l'étude du contexte (Voirol, 2011, p. 138). Alors que la question critique de l'autonomie des individus était un thème central dans les années post-mai-1968, elle a aujourd'hui tendance à être surestimée. De ce fait, elle bascule dans un registre acritique qui s'intègre dans les stratégies de légitimation du « pouvoir reconfiguré à l'aune du participatif et de l'interactif » (ibid.). Dès lors, les études issues de ce paradigme font l'impasse sur la vulnérabilité des sujets, renforcent une conception optimiste des pratiques existantes en oblitérant les contraintes et se montrent inaptes d'exercer une critique au-delà du discours de légitimation (ibid., p. 141-145). Autrement dit, **une telle « surévaluation du micro, du local et de l'individuel aux dépens du collectif, des classes et des acteurs plus centraux des luttes sociales, n'autorise pas à penser les usages de l'informatique connectée en lien avec les structures sociales, économiques et politiques des sociétés capitalistes avancées »** (Denouël, Granjon et Aubert, 2014, p. 14). Même si certaines études qui tombent dans le piège d'une telle surévaluation du micro s'appuient sur la théorie de De Certeau, cette posture va à l'encontre de sa pensée. De Certeau (ibid., p. XXXV-XXXVI) élabore effectivement une théorie qui permet de dépasser le problème micro-macro en pensant les relations de pouvoir comme une connexion entre les activités situées des personnes usagères et les déterminations par leur milieu. « L'analyse montre plutôt que la relation (toujours sociale) détermine ses termes, et non l'inverse, et que chaque individualité est le lieu où joue une pluralité incohérente (et souvent contradictoire) de ses déterminations rationnelles », explique-t-il (ibid.). En ce sens, la théorie présentée dans l'ouvrage *L'invention du quotidien* est à la fois analogue et contraire à celle de son contemporain Michel Foucault :

analogues, puisqu'il s'agit de distinguer les opérations quasi microbiennes qui prolifèrent à l'intérieur des structures technocratiques et en détournent le fonctionnement par une multitude de « tactiques » articulées sur les « détails » du quotidien ; contraires, puisqu'il ne s'agit plus de préciser comment la violence de l'ordre se mue en technologie disciplinaire, mais d'exhumer les formes subreptices que prend la créativité dispersée, tactique et bricoleuse des groupes ou des individus pris désormais dans les filets de la « surveillance ». Ces procédures et ruses de consommateurs composent, à la limite, le réseau d'une anti-discipline qui est le sujet de ce livre (De Certeau, 1980, p. XL).

Semblable à Dewey, De Certeau élabore donc une conception relationnelle du pouvoir qui aboutit soit à une position stratégique, soit à une position tactique (Coutant, 2020, s.p.). Il s'agit là d'un processus plus ou moins stable, toujours sans fin. En ce sens, une personne peut occuper plusieurs positions – stratégiques comme tactiques – au cours de sa vie, voire en même temps. Comme le montrent Coutant et Stenger (2013, p. 153), une telle lecture des usages situés permet une réconciliation des termes critique et empirique. Granjon (2014, p. 14) abonde dans le même sens en plaidant pour une ré-objectivation des usages « à l'aune d'un cadre herméneutique qui ne se réduit pas à la production de descriptions empiristes ou, a contrario de développement spéculatif qui ratent l'un comme l'autre, la nécessité de considérer les pratiques des TIC en rapport avec l'ordre social au sein duquel elles prennent forme ». Proulx (1994, p. 194-195), quant à lui, rappelle qu'il est indispensable d'intégrer des éléments conceptuels permettant de rendre compte de possibles récupérations des micro-libertés par les stratégies capitalistes.

Olivier Voirol (2014) propose un concept concret pour ce faire. Le concept d'adresse technologique formalise justement la réinscription des observations empiriques dans leur contexte social plus large. Ce processus amène Voirol (2014, p. 272) à réévaluer le rôle des institutions. Il définit ces dernières en se référant à Luc Boltanski comme des « êtres sans corps [...] s'adressant aux sujets et groupes sociaux en offrant des appuis à leurs activités ou délimitant ces derniers » (ibid.). L'institution peut ainsi proposer des projets d'action à un groupe d'individus « tout en les poussant à agir de telle ou telle manière » (ibid., p. 273). Ce concept permet d'adopter un regard plus nuancé sur le potentiel démocratique du numérique pour deux raisons. Premièrement, il est possible de dépasser une interprétation qui se limite à chercher les mécanismes de domination du côté politico-économique. Voirol décrit l'institution comme « une conception mouvante » permettant un dialogue entre « action et institution dont il convient d'examiner les modalités effectives de déploiement », modalités qui sont étroitement liées à la multiplication de facteurs déterminant ce processus (ibid., p. 273). L'on peut ainsi étudier le rôle de plusieurs catégories telles que la position sociale, le paysage médiatique ou l'environnement technique. Deuxièmement, il évite une surévaluation de la prise de pouvoir des individus à travers l'appropriation d'un média. Voirol ne nie toutefois pas la possibilité de détourner ou de défier les tentatives des institutions. Au contraire, l'auteur élabore une conception « agissante » de l'institution « comme "être" configurant et réagissant et à son tour affecté et transformable par la dynamique d'action » (ibid., p. 271). Cette deuxième conception se rapproche du point de vue de Michel De Certeau sur les « tactiques » des personnes usagères largement repris dans les travaux sur les usages des TIC. Le modèle permet ainsi d'étudier les dynamiques entre les activités des personnes enquêtées et les stratégies médiatico-politiques dans toute leur complexité (ibid.,

p. 273). À l'aide de ce concept, il est donc possible d'identifier les modes d'adresse qui favorisent un type d'action et qui en même temps constituent une source d'aliénation enfermant les individus dans un mode d'agir stratégique (ibid., 2011, p. 150). Ce mode d'agir stratégique se base sur le calcul et la performance et empêche les gens de vivre de véritables expériences politiques (ibid.).

Or, l'ensemble de ces théories d'usages « ordinaires » ou « quotidiens » ne revient pas systématiquement sur les inégalités sociales et numériques multiples qui traversent les phénomènes étudiés que celles-ci soient liées au genre, à la classe ou à la race. Le point focal de leur critique est souvent le rôle de la technologie dans le capitalisme. Cela fait en sorte qu'une majorité des travaux se penche sur les usages innovants – tantôt créatifs, tantôt déstabilisants – de jeunes adultes hautement diplômés (Pasquier, 2018b, p. 11), appartenant à un milieu favorisé (Comby *et al.*, 2011, Le Caroff, 2015) ou politisé (Gallant, Latzko-Toth et Pastinelli, 2012; Théviot, 2015). En revanche, les recherches sur les usages de groupes minoritaires ou minorisés s'inscrivent dans le champ des usages militants du web (Hübner et Pilote, 2020; Pilote et Hübner, 2019; Granjon, 2018; Regan-Shade, Landry et Teruelle, 2017). À titre d'exemple, plusieurs recherches intersectionnelles ont montré comment les militantes féministes noires, souvent confrontées à des formes de « misogynoir » (Bailey et Trudy 2018, hooks 1992), créent des contrepublics sécuritaires en ligne (Benjamin 2019, Brock 2020, Jackson *et al.*, 2020). Les usages « ordinaires » ou « quotidiens » comme la recherche d'information sur l'actualité de groupes minoritaires, marginalisés ou liminaires ont reçu moins d'attention (Pasquier, 2018ab; Goulet, 2010). Les catégories d'analyse telles que le genre ou la classe constituent pourtant des facteurs « plus que prédominants » dans les travaux en sociologie des médias (Bourdaloie et Boucher-Petrovic, 2014, p. 165). Que ce soit sous l'angle des usages ou des pratiques médiatiques, les processus observés font « appel à l'incorporation de normes, d'apprentissages et de dispositions qui varient selon son appartenance de classe sociale, de sexe, d'âge ou culturelle, etc. » (ibid.). Ceci est également vrai pour les usages « ordinaires », « quotidiens » ou « populaires » de personnes blanches qui ne s'inscrivent pas dans une perspective de lutte sociale et qui occupent une position liminaire – selon la définition de Gillborn (2010) – au sein des milieux populaires contemporains. Ces usages n'ont pas encore été étudiés avec rigueur.

Cela dit, ni le concept d'usages, ni celui de pratiques informationnelles ne me permet de décrire explicitement ce que je m'attèle à observer dans cette thèse. Tel qu'expliqué auparavant, les expériences politiques médiatisées sont façonnées par un ensemble complexe d'interactions diversifiées lors desquelles l'individu acquiert de l'information. Pour saisir cette expérience, il paraît nécessaire d'aller au-

delà d'une étude d'usages qui s'attache à analyser un contexte particulier, soit l'agir informationnel en ligne. Comme le souligne Bernard Lahire (2004, p. 3), l'individu – et par conséquent ses expériences vécues – sont définies « par l'ensemble de ses relations, engagements, appartenances et propriétés, passés et présents ». Autrement dit, pour comprendre le rôle que joue le numérique dans l'expérience politique d'une personne, il faut d'abord investiguer l'expérience générale qu'entretiennent les personnes recrutées avec le(s) politique(s). Tel que mentionnée auparavant, cette expérience se caractérise par de multiples facteurs dépassant largement l'agir en ligne. *In fine*, la notion d'usages me semble trop focalisée sur les dimensions techniques des manières de s'informer pour saisir les phénomènes étudiés ici.

Le terme « pratiques informationnelles », tel que défini plus haut, a le potentiel théorique pour mieux comprendre cet entrelacement de différents pratiques qu'elles soient médiatiques (en ligne ou hors ligne), interpersonnelles ou expérientielles. Il renvoie toutefois à un ensemble de facteurs très vaste qui m'apparaît difficile à opérationnaliser dans le cadre d'une thèse de doctorat. C'est la raison pour laquelle, je me concentre sur un aspect spécifique des pratiques informationnelles, soit les *processus d'appropriation médiatique de l'information*. Les paragraphes qui suivent me permettront de présenter différentes conceptualisations de la notion d'appropriation en communication et en études culturelles. Cette discussion m'aidera à justifier ce choix conceptuel.

2.3.2 De l'appropriation médiatique à l'appropriation de l'information politique

Le terme « appropriation » est omniprésent dans les études en communication. Dans plusieurs recherches, son rôle de premier plan dans les cadres conceptuels en communication médiatique semble déjà faire preuve de sa pertinence heuristique. Il y a toutefois un revers à ce succès théorique indéniable : on fait face à une multiplicité de significations et de niveaux d'application qui risque de remettre en cause la cohérence d'ensemble du concept (Ologeanu-Taddei et Staii, 2008, § 1).

Ses racines marxistes lui attribuent d'abord une connotation négative. Dans ce contexte, l'appropriation correspond à un processus de matérialisation du travail ouvrier (ibid., § 2). L'appropriation signifie alors une perte, une aliénation. L'on retrouve cette signification aussi chez les féministes marxistes qui s'en servent pour conceptualiser les processus d'appropriation des femmes ou du corps des femmes par le patriarcat (Guillaumin, 1987). L'ensemble de ces travaux accordent au concept une double dimension individuelle et sociale dans la mesure où l'appropriation y « traduit le fondement du rapport entre l'individu et l'objet (artefact qui matérialise les compétences humaines) et en déduit une conséquence

sociale (rapport de domination d'une classe par une autre en raison de l'accaparement des compétences et de la plus-value sous-jacente, procès possible grâce à leur matérialisation sous forme d'objet) » (Ologeanu-Taddei et Staii, 2008, § 2). L'on retrouve le concept d'appropriation à connotation négative également dans les théories intersectionnelles nord-américaines. Or, ces dernières ancrent le concept plus souvent dans la pensée post- ou décoloniale que dans une tradition marxiste. À titre d'exemple, certaines autrices féministes autochtones, comme Smith (2005) ou Perreault (2015), réfèrent à l'appropriation coloniale (Perreault, 2015). « L'État colonial agit comme une puissance impériale – une puissance de mort – en s'appropriant l'identité de la personne colonisée », explique Julie Perreault (2015, p. 43). Force est de constater que la notion de pouvoir est intrinsèquement liée au concept d'appropriation selon ces points de vue.

Certains travaux étudiant les dimensions sociales des technologies médiatiques reprennent sous forme à peine modifiée la compréhension d'inspiration marxiste. Dans cet ordre d'idées, les premières recherches en sociologie des usages font référence à des oppositions dichotomiques tels que celles entre les usages prescrits et les usages effectifs, oppositions qui revêtent des relations de pouvoir (Ologeanu-Taddei et Staii, 2008, § 3). Le concept d'appropriation joue en effet un rôle central dans l'émergence de ce courant dont l'objectif même est d'étudier les contextes subjectifs des processus d'appropriation sociotechnique, qu'ils soient individuels ou collectifs (Proulx, 2015, § 7; Proulx, 2005, p. 10-11). Or, la connotation négative du concept s'affaiblit au fil des années : on met de plus en plus l'accent sur les capacités des individus d'user de leur créativité pour renverser les rapports de force imposés (ibid.). L'appropriation devient alors davantage un concept pour décrire le sens donné à un objet par les personnes usagères et les manières enrichissantes, voire émancipatrices, avec lesquels ces dernières s'en servent. Autrement dit, le terme appropriation réfère à partir de ce moment au processus à travers lequel des commodités se transforment en biens personnels ou collectifs auxquels l'on attribue une signification symbolique et qui peuvent dans certaines situations servir comme moyen de résistance (Hahn, 2004, p. 218).

À la lumière de ce regard historique, le terme appropriation réfère selon Proulx (2005, p. 11) (1) à la « maîtrise technique et cognitive » d'un objet, (2) à l'intégration significative de cet objet dans la pratique quotidienne, (3) à un usage répété de l'objet qui donne lieu à des pratiques au-delà des usages prescrits et (4), dans le cas d'une appropriation collective, à une représentation adéquate des personnes usagères dans les politiques publiques et à l'implication de ces dernières dans les processus d'innovation. Les individus sont donc actifs, habiles avec la technique et dotés de plus ou moins de compétences cognitives

(Jouët, 2000, p. 502). Le fait que la majorité parmi ces individus se contente d'une maîtrise partielle des objets de plus en plus sophistiqués montre, selon Jouët (ibid., p. 503), que « l'exploitation minimale s'avère souvent suffisante pour satisfaire les attentes ». Enfin, l'appropriation se construit dans un processus qui met en jeu l'identité personnelle et l'identité sociale d'un individu : elle constitue donc un marquage social (ibid., p. 504). Cette conception de l'appropriation est largement répandue dans les recherches francophones sur les usages de l'informatique connecté en milieu populaire (Pasquier, 2018ab; Granjon, Lelong et Metzger, 2009, Bourdeloie et Boucher-Petrovic, 2014). Ce champ d'étude n'est cependant pas le seul à mobiliser la notion d'appropriation en lien avec les pratiques culturelles populaires.

À ce sujet, il est intrigant de découvrir que le concept d'appropriation a fait un chemin inverse dans les études culturelles québécoises. Comme l'expliquent Lefrançois et Éthier (2019, § 2), dans les années 1980 l'appropriation référait à une « mesure d'action affirmative conférant – aux créations des personnes dont les cultures sont dominées (comme celle des Québécois descendants des colons français) – la reconnaissance d'une universalité niée par les "cultures puissantes" ». À l'époque, le concept avait donc une connotation positive. Il s'agissait de s'emparer du théâtre classique, et de diverses productions culturelles étrangères afin de les « rendre québécois » (ibid.). Ainsi, on voulait valoriser et légitimer la culture de langue « canadienne-française » (ibid.)²³. Autrement dit, on assistait à une (ré-)appropriation d'éléments culturels par un groupe minoritaire, soit le peuple québécois. Cette définition ne correspond néanmoins pas à la compréhension de « l'appropriation culturelle » dans le débat public d'aujourd'hui. Ce terme a en effet suscité beaucoup d'attention médiatique dans les dernières années, notamment depuis la controverse autour de la pièce de théâtre « SLAV » du metteur en scène québécois Robert Lepage en 2018. Dans ce contexte, on parle plutôt d'usurpations culturelles inappropriées. En effet, des groupes militants racisés ont dénoncé l'absence de personnages de descendance afro-américaine dans la conception et la mise en scène de la pièce qui, pourtant, aborde le thème de l'esclavage en Amérique. À leurs yeux, Lepage et sa chanteuse principale Betti Bonifassi (deux personnes issues de la majorité blanche) se seraient injustement appropriés des éléments culturels qui appartiennent à un groupe minoritaire d'une manière qui est jugée offensante par les personnes manifestantes (Butler, 2020, p. 172). Pour les activistes, il s'agit d'un acte d'exploitation et non de dissidence de subalterne (Lefrançois et Éthier, 2020,

²³ Cette lutte, portée par des mouvements comme la Révolution tranquille, a conduit le peuple québécois de « se doter d'institutions à même d'assurer leur autonomie culturelle et économique » (Thériault, 2021, § 13). « Cela s'est toutefois fait le plus souvent aux dépens des premiers habitants qui ont été déplacés et marginalisés », affirme Thériault (ibid.) en référant aux écrits de la militante innue An Antane Kapeshe des années 1970.

§ 5). Ce discours militant a suscité des réactions mitigées dans la population. Alors que bon nombre de Québécois·e·s ont soutenu les groupes militants, d'autres se sont portés à la défense du metteur en scène. Ces derniers ont notamment dénoncé la « bigoterie multiculturelle d'artistes d'origine québécoise » qui porterait atteinte à la liberté d'expression et contribuerait à la fausse croyance en l'existence du racisme systémique au Québec (ibid.). Il s'agit là d'un autre exemple qui témoigne des tensions sociétales abordées plus haut, tensions qui sont directement ancrées dans la relation complexe que la population québécoise francophone entretient avec les discours sur la « race » (Pagé, 2015; Eid, 2018; Thériault, 2021). À ce stade de la recherche, cet exemple vise à appuyer la définition du terme « appropriation » en études culturelles contemporaines. Elle y réfère à des processus où :

des membres d'un groupe social majoritaire sélectionnent et adoptent des éléments de culture, produits de l'histoire d'un groupe minoritaire qui perçoit un « déséquilibre » sur le plan des rapports de pouvoir et d'agentivité (bien que ce groupe ne forme pas de bloc monolithique et que des dissensions puissent exister en son sein à divers degrés) – le plus souvent associé à des formes de colonialisme ou de domination ainsi qu'à des injustices passées qui se reproduisent dans le présent au bénéfice d'un groupe majoritaire (Lefrançois et Éthier, 2019, § 12).

Cette définition, bien que sous-théorisée dans les études culturelles qui s'intéressent plus spécifiquement aux médias (Rogers, 2006, p. 474), est défendue par la majorité des recherches de ce domaine (Ziff et Rao, 1997, Young, 2005).

Ces deux approches ont une chose en commun : elles s'intéressent surtout à l'appropriation d'objets, que ce soit un œuvre artistique, un bien culturel industriel ou une technique et non à un contenu. Le message à l'origine du contenu diffusé tend à être ignoré. Une telle conception me semble toutefois limitée dans le cadre d'une étude qui s'intéresse aux liens entre pratiques informationnelles et rapport au politique. Les sujets d'actualité discutés dans l'espace médiatique jouent un rôle important dans cette relation. Après tout, ce sont les contenus diffusés – et non l'objet médiatique en soi – qui rapportent des situations troublées et font ainsi naître « un espace de communication où la rencontre des expériences devient possible » et où des processus de singularisation se produisent (Voirol, 2008, p. 27).

Si l'on considère l'accès à l'actualité à travers une plateforme numérique comme Facebook ou Instagram, cet espace se complexifie davantage. En effet, la diffusion de contenus sur ces plateformes s'accompagne souvent d'un commentaire de la personne usagère (personne privée) ou de l'entité (entreprise médiatique, parti politique, organisme, etc.) ayant partagé ce contenu (vidéos, photos, hyperliens vers articles de presse, etc.). Ce texte d'accompagnement que l'on voit avant de cliquer est essentiel : Gabielkov *et al.*

(2016, p. 182) montrent que 59 % des contenus partagés (articles, vidéos, etc.) sur ces plateformes ne sont pas consultés. De ce point de vue, les résultats de recherche de Bottini et Julliard (2016) ainsi que Hübner et Pilote (2020, § 13) s'avèrent intrigants. Elles montrent que les textes d'accompagnement peuvent générer « une certaine richesse et souplesse d'usage qui modifie la grammaticalité des messages transmis et renforcent la nature des arguments avancés », du moins dans le milieu militant féministe (ibid.). Bien évidemment, de tels « outils technodiscursifs » (Paveau, 2017) comme le mot-clic (#), l'hyperlien, l'adressage (@) ou les émoticônes peuvent aussi servir à des fins moins louables (Gimenez et Voirol, 2017). Dans tous les cas, il est possible que ce soient ces commentaires de tiers qui suscitent le ressenti d'un trouble. Au-delà de l'appropriation sociale et technique d'un média, il faut donc s'intéresser plus largement au processus d'appropriation du contenu qui est l'information politique.

Cela étant dit, il ne s'agit pas non plus d'entreprendre une étude de réception. Il s'agit plutôt de décentrer le concept d'appropriation de sa dimension technique. Lorsqu'on questionne des personnes sur leurs expériences politiques, ces dernières sont susceptibles de faire référence à certains événements clés de l'histoire politique (élections, référendums, grèves, pandémie, etc.). Tout en les interrogeant sur leurs manières de se tenir au courant de ses événements d'actualité, l'on peut ainsi porter une attention accrue à *ce qui est jugé approprié de dire* par la personne enquêtée et non à ce qui est approprié de dire à propos de cet événement (Fairclough, 1995, p. 249). L'on réduit ainsi le risque de tomber dans une posture de surplomb par rapport aux multiples formes de politisation des personnes interrogées qui divergent parfois diamétralement de celle des universitaires (Goulet, 2010, p. 330). À travers les discussions autour d'événements politiques et historiques ayant marqué la personne enquêtée, il est donc possible de repérer différentes manières d'exprimer son rapport « au politique ». Il s'avère également intéressant de comparer, dans la mesure du possible, ces expressions du politique avec les principales lignes éditoriales des médias que la personne affirme consulter. De ce fait, l'appropriation informationnelle peut, elle aussi, être vécue comme un acte d'aliénation (par exemple lorsqu'on constate des biais dans la couverture journalistique) ou comme un processus créatif et libérateur (apprentissage, détournements, etc.).

Bien que cette dynamique entre acte de dépossession et processus créatif puisse potentiellement paraître comme un facteur qui remet en cause la cohérence d'ensemble du concept, elle me semble au contraire refléter une force heuristique considérable. En effet, cette « bipolarité » permet au concept « de décrire tout le spectre » des expériences politiques médiatisées : « de la confrontation ouverte, à la création collaborative, de l'acceptation inconditionnelle au détournement total » (Ologeanu-Taddei et Staii, 2008,

§ 3). Cette définition qui conceptualise l'appropriation sociotechnique et informationnelle sur un continuum entre expériences de trouble et expériences libératrices, dans le sens deweyen des termes, me permettra de réaliser les deux objectifs descriptifs de la partie empirique de ce projet : 1) repérer différentes manières d'exprimer le rapport à différentes institutions du pouvoir et du contre-pouvoir ainsi que 2) décrire avec précision les processus d'appropriation de l'information politique et déceler le rôle que jouent les médias numériques au sein de ces processus.

2.3.3 Des *Cultural Studies* aux apports de De Certeau : pratiques populaires ou ordinaires ?

À plusieurs reprises, j'ai souligné le manque d'études sur les pratiques informationnelles en milieu populaire, notamment en ce qui concerne les pratiques qui ne s'inscrivent pas dans une perspective de lutte sociale. La littérature scientifique se caractérise effectivement par une « sur-visibilité de certaines populations et pratiques par rapport à d'autres, qui sont pourtant majoritaires ou plus ordinaires » (Bergström et Pasquier, 2019, § 18). Cette sur-visibilité des usages et pratiques qui sortent du lot a également pour conséquence « un degré de généralisation inégal » de différents groupes sociaux (ibid.). Les milieux populaires ont par exemple rarement fait l'objet de recherches sur les usages d'internet (Pasquier, 2018b). Cela n'est pas sans lien avec le présumé caractère « ordinaire » de leurs pratiques. Or, « ordinaire » ne veut pas forcément dire populaire comme le montre la thèse de Coralie Le Caroff (2015). Elle s'intéresse aux processus de politisation ordinaire sur Facebook en étudiant les « usages sociopolitiques de l'actualité en ligne par les profanes » (ibid., p. 7). Dans son cas, ces profanes sont issus de la « petite bourgeoisie nouvelle » (ibid., p. 124). Il me paraît donc indispensable de bien distinguer les notions « populaire » et « ordinaires » souvent mobilisées en tant que synonymes dans les études sur les pratiques informationnelles de populations éloignées des milieux politique, médiatique et militant.

La question du « populaire » occupe une place centrale dans cette thèse. Jusqu'à maintenant, la recherche d'une description adéquate pour décrire la population étudiée m'a surtout amené à discuter des attributs sociologiques de ce que j'appelle « les milieux populaires contemporains du Québec » et plus précisément des tranches blanches de ces milieux. En revanche, je me suis moins attardée aux conceptualisations des pratiques culturelles qui « séparent » la population étudiée des milieux aisés (Schwartz, 2011, § 10). Ce point est pourtant crucial lorsqu'on s'intéresse aux processus d'appropriation d'information politique en milieu populaire.

À ce sujet, il faut d'abord rappeler que le recours aux médias à des fins de consommation d'actualité dans les quartiers populaires contemporains ne fait pas partie des sujets abordés dans la littérature scientifique québécoise. La plupart des études qui s'intéressent « au populaire » ne sont en effet pas menées dans des quartiers populaires : l'analyse, souvent inspirée par les *Cultural Studies* américaines, se structure autour des objets de recherche. Ce sont ces objets (télévision communautaire, production de vidéos féministes, etc.) qui sont considérés comme « populaires ». Ceci n'est d'ailleurs pas un phénomène isolé en communication. Un nombre élevé de travaux dans ce champ d'études se construit autour de leur objet de recherche. Les travaux sur les médias numériques sont emblématiques à ce sujet. Pour certains universitaires, le choix d'un tel objet – qualifié de communicationnel – fait d'emblée preuve de sa pertinence. Or, cette manière de procéder ne permet pas toujours de rigoureusement contextualiser les phénomènes observés (Hübner, 2016, p. 45).

En l'absence d'études contemporaines au sujet des pratiques informationnelles en milieu populaire québécois, je me réfère à la définition des pratiques culturelles populaires issues des *Cultural Studies* britanniques pour appuyer mon propos. Dans ce contexte, la notion de culture populaire renvoie à un ensemble de « formes » et d'« activités » qui « ont leurs racines dans les conditions sociales et matérielles des classes particulières, et qui se sont incarnées dans les traditions et les pratiques populaires » (Hall, 2008[1981], p. 123). La consommation d'actualité est une telle activité. Aux yeux de Hall (ibid.), elle peut autant devenir un acte de subversion qu'un acte de consolidation de l'hégémonie. « Même si les formes modernes du loisir encouragent parmi les gens du peuple des attitudes que l'on est en droit de juger néfastes, il est certain que des pans entiers de la vie quotidienne restent à l'abri de ces changements », affirme Hoggart (1970[1957], p. 378). Une telle définition s'avère pertinente dans le cadre de cette étude, car elle permet de replacer les pratiques populaires dans leur contexte, contexte qui peut s'avérer habilitant ou contraignant. De plus, les travaux birminghamiens ont très tôt intégré une réflexion sur la multiplicité des rapports de force : outre la classe, l'on y abordait notamment les rapports de domination basés sur les enjeux raciaux en milieu populaire (Maigret, 2012, p. 147-148). Or, cette multiplicité des rapports de domination n'est pas « tout entière dans la violence culturelle vécue » (ibid.). Les études contemporaines soulignent plutôt que cette multiplicité tend « à s'exprimer dans l'invention de nombreuses subcultures et contre-cultures, dont une grande part influence à son tour la communication de masse » (jazz, hip-hop, etc.) (ibid.). En ce sens les pratiques médiatiques peuvent échapper aux usages prescrits pour devenir des supports de « constructions identitaires, contestataires transgressives ou décalées » (ibid.). À l'heure actuelle, il est cependant difficile de définir les milieux populaires

contemporains en tant que « sub-culture » ou de « contre-culture », ce qui explique du moins en partie « l'objet-centrisme » des études médiatiques sur la culture populaire.

Semblable aux critiques qui visent les études sur les usages inspirés par De Certeau, les approches en études culturelles ont tendance à négliger la dimension économique et historique des phénomènes observés. Cela les conduit à relativiser l'importance des stratégies des grandes entreprises ainsi que des enjeux géopolitiques de la production informationnelle et culturelle. Ce constat amène Éric George (2019, p. 451) à questionner la dimension critique de telles études. En se référant à Ian Ang (1990), George se demande si les *Cultural Studies* ne confondent pas « activité » et « pouvoir ». Pour appuyer son argument. Il cite Tania Modleski (1986 : xi) :

Si plusieurs travaux de l'École de Francfort étaient marqués par le fait que ses membres adoptaient une position trop éloignée de la critique qu'ils étudiaient, les critiques contemporains semblent être confrontés au problème opposé : immergés dans la culture qu'ils étudient, à moitié tombés amoureux de leur sujet, ils sont parfois incapables de maintenir une distance critique (Modleski, 1986, p. xi cité dans George, 2019, p. 451).

Le potentiel critique initial des études culturelles britanniques intégrant des possibilités pour une analyse de multiples rapports de domination se serait donc effrité. Il est d'ailleurs intéressant à noter que la théorie intersectionnelle universitaire justifie sa pertinence en référant à ce rendez-vous manqué : d'un côté, l'insuffisante considération des rapports sociaux de sexe en *Cultural Studies* qui réfléchissaient pourtant aux intersections des oppressions de race et de classe et de l'autre côté, l'insuffisante considération de la race dans les travaux universitaires féministes – majoritairement blancs – des années 1970-80.

Un autre ensemble de recherches se concentre davantage sur les usages ou pratiques « ordinaires » des médias. Ces travaux contournent souvent les questions d'appartenance sociale en s'appuyant sur De Certeau (1980) sans toutefois revenir en détail sur la discussion que cet auteur mène sur la différence entre « populaire » et « ordinaire ». Pour De Certeau « le populaire n'existe que par la violence qui le constitue comme l'autre, dans un espace auquel il est assigné » (Maigret, 2000, p. 537). Il s'agit pour De Certeau d'une appellation « octroyée de l'extérieur par des clercs qui inventorient et embaument ce qu'un pouvoir a déjà éliminé » (Girard, 1980, p. VII). En théorisant cette culture, on la déplace et on la déforme nécessairement (Maigret, 2000, p. 537). En ce sens, les recherches sur la culture « populaire » reproduisent des structures de domination au lieu de les transformer :

Sans revenir sur les implications socio-économiques du *lieu* où se produit une étude ethnologique ou historique, ni sur la politique qui, dès les origines de la recherche contemporaine, a inscrit le concept *populaire* dans une problématique de répression, il faut faire face à une urgence : si l'on n'attend pas qu'une révolution transforme les lois de l'histoire, comment déjouer aujourd'hui la hiérarchisation sociale qui organise le travail scientifique sur les cultures populaires et s'y répète? Les résurgences des pratiques « populaires » dans la modernité industrielle et scientifique indiquent les chemins que peut prendre une transformation de l'objet que nous étudions et la place d'où nous l'étudions (De Certeau, 1980, p. 45).

Pour comprendre ce point de vue, il faut d'abord savoir que De Certeau fait ici référence à des recherches ethnographiques sur la culture populaire de peuples primitifs, aux « spécialistes des folklores » (Mayol, 2002, p. 204). C'est dans ce contexte qu'il désigne la culture populaire comme un « corps tenu pour étranger, mis en pièces afin d'être exposé, traité et "cité" par un système qui redouble avec les objets, la situation qu'il fait vivre aux vivants » (De Certeau, 1980, p. 47). Il rejette alors l'idée de chercher chez les primitifs des modèles culturels opératoires. Selon lui, ces modèles sont à chercher au sein même de la société occidentale. Il importe donc de réorienter la recherche et d'enquêter « au cœur des places fortes de l'économie contemporaine » (ibid., p. 45). De Certeau opère ainsi une « rupture épistémologique » (Mayol, 2002, p. 204).

Le terme « populaire » étant alors « compromis par trop d'usages idéologiques » (Mayol, 2002, p. 197), De Certeau préfère parler de « culture ordinaire » (Maignet, 2000, p. 537). À ses yeux, cette culture rassemble des créations « anonymes » qui font vivre les individus au quotidien et qui sont hors de tout espace de capitalisation (Girard, 1980, p. VII). Il précise :

Par ce biais, la « culture populaire » se présente différemment, ainsi que toute une littérature dite « populaire » : elle se formule essentiellement en « arts de faire » ceci ou cela, c'est-à-dire en consommations combinatoires et utilisatrices. Ces pratiques mettent en jeu une ration « populaire », une manière de penser investie dans une manière d'agir, un art de combiner indissociable d'un art d'utiliser (De Certeau, 1980, p. XLI).

Partant de ce fait, les activités auxquelles s'intéresse De Certeau ne se limitent pas aux pratiques subalternes qui font l'objet de la majorité des études culturelles. Il parle plutôt de l'ensemble des activités quotidiennes qui passent inaperçues, qui ne sont pas socialement « marquées ».

C'est cette activité culturelle des non-producteurs de culture, une activité non signée, non lisible, non symbolisée, et qui reste le seul possible à tous ceux qui pourtant paient, en les achetant, les produits-spectacles où s'épelle une économie productiviste. Elle s'universalise. Cette marginalité est devenue majorité silencieuse (ibid., p. XLIII).

« Majorité » ne signifie toutefois pas que ces pratiques soient homogènes. Au contraire, tel que mentionné dans la section précédente de ce chapitre, il s'intéresse aux « mille manières de braconner », « aux arts de faire » avec les biens culturels imposés par l'industrie. Ces tactiques permettent « aux faibles » de montrer une certaine résistance morale et politique (Proulx, 2005a, p. 9). La question que De Certeau pose est donc celle de « l'énigmatique puissance ou capacité créative partagée *par tous* chaque jour qui paraît » et non celle d'une minorité de la population (Mayol, 2002, p. 204). Comme Dewey, De Certeau attribue à l'individu un potentiel universel de capacités d'user de créativité qui ne se heurte pas aux barrières de classe, de genre ou de race (ibid.). Toutefois, contrairement à Dewey, il se montre prudent par rapport au potentiel de changement social durable de ces « arts de faire ».

S'il est vrai que De Certeau ne porte pas assez d'attention à la multiplicité des rapports de force, il constitue un ancrage intéressant pour l'étude de certaines activités informationnelles invisibles qui semblent banales et peu participatives comme la lecture en ligne. Pour De Certeau (1980, p. XLIX), la lecture – d'images ou de textes – présente « tous les traits d'une production silencieuse » : « dérive à travers la page, métamorphose du texte par l'œil voyageur, improvisation et expectation de significations induite de quelques mots, enjambement d'espace écrits, dans l'éphémère » (ibid.). La lecture n'est pas passive, elle est un « art de faire » qui permet au lectorat d'insérer mille manières différentes de s'approprier un texte. Or, l'étude du contexte devient ici indispensable. Sans considération des rapports de pouvoir dans lesquels les appropriations informationnelles étudiées s'inscrivent, l'étude risque d'ignorer, voire de reproduire les inégalités sociales, politiques ou culturelles qui les traversent. Pour remédier à ce problème, les études de genre et féministes ont développé une approche intéressante. Cette approche considère le banal comme un ensemble de « pratiques diverses et significations complexes » où la reproduction des normes de genre, de classe ou de race « n'est pas la plus manifeste, bien au contraire » (Bergström et Pasquier, 2019, § 18). En revanche, cette reproduction « ordinaire » des normes façonne les expériences sociales et politiques de façon insidieuse et sur le long terme. De ce point de vue, il est urgent de s'y intéresser davantage.

Ma recherche s'inscrit dans cette lignée d'études. Ainsi, les phénomènes observés dans le cadre de cette étude sont à la fois populaires et ordinaires : *populaires*, parce que je m'intéresse à des personnes blanches, francophones et issues de milieux populaires contemporains qui partagent certains caractéristiques sociologiques et culturelles liées à leur position sociale spécifique mais qui ne forment pas un groupe dominé au sens classique du terme et *ordinaires*, parce que j'analyse des pratiques considérées comme « banales », qui ne sortent pas du lot, mais qui sont complexes et diversifiées et qui reproduisent

– et/ou remettent en question – de façon plus ou moins explicite des normes de genre, de classe, de sexualité, de race et ainsi de suite.

Ce chapitre présente le cadre théorique de cette thèse. Il est divisé en trois parties. La première inscrit mon approche théorique dans un paradigme intersectionnel (Collins et Bilge, 2020; Crenshaw, 1989, 1991), et plus précisément dans son penchant consacré à l'étude « de la blanchité » (Gillborn, 2010, Steyn et Conway, 2010). Les approches intersectionnelles s'efforcent d'expliquer les corrélations entre de multiples opérateurs de pouvoir de manière située et historicisée (Bilge, 2014, p. 64). C'est pourquoi l'objectif de cette première partie est aussi d'adapter ce paradigme au contexte québécois (Maillé, 2015, 2017; Pagé, 2015, Eid, 2018). Ce faisant, j'ai retenu quatre opérateurs de pouvoir pour analyser la position sociale spécifique qu'occupent les personnes enquêtées : classe, blanchité, nation et genre.

Le deuxième sous-chapitre a pour but principal de conceptualiser la notion d'expérience politique, concept-clé de la première partie de ma question de recherche principale, à savoir *dans leurs trajectoires de vie respectives, quelle est la nature des expériences politiques de personnes non politisées issues de milieux populaires québécois francophones et blancs?* Pour ce faire, j'instaure un dialogue entre pragmatisme deweyen, intersectionnalité, études critiques de la blanchité et Théorie critique. Ce procédé me permet de définir d'abord les expériences politiques et ensuite les expériences politiques médiatisées. D'un côté, l'intérêt de Dewey pour les expériences politiques au quotidien me permet d'analyser les processus de politisation de personnes qui s'identifient comme étant désintéressées par tous ce qui touche de près ou de loin à la vie politique. Pour ce faire, il faut néanmoins réintégrer la notion de pouvoir dans la théorie deweyenne. L'intersectionnalité et la *Critical Race Theory* fournissent les concepts nécessaires pour cet exercice intellectuel. De l'autre, le recours à la Théorie critique permet d'intégrer le rôle des médias dans ce cadre conceptuel inspiré par Dewey et Collins. Ainsi, ces expériences lient les pratiques informationnelles au rapport qu'entretiennent les personnes enquêtées avec le ou la politique. De ce fait, les deux premières parties de ce chapitre me permettent de présenter des théories et concepts pour répondre à mes deux premières questions de recherche partielles sur le rapport des personnes enquêtées au(x) politique(s) et le rôle que joue leur position sociale liminaire dans ce rapport.

La troisième partie de ce cadre théorique présente, quant à elle, des concept et théories reliés à l'analyse des processus d'appropriation d'information, et notamment celles impliquant un dispositif connecté. Ainsi,

cette troisième partie me fournit les éléments théoriques nécessaires pour répondre à la deuxième partie de ma question principale concernant le rôle du numérique dans l'expérience politique ainsi qu'à la troisième sous-question de recherche sur les processus d'appropriation d'information en milieu populaire. Elle me permet également de compléter le cadre analytique qui me fournira des éléments de réponse à la quatrième question partielle de recherche qui fait le lien entre l'étude du rapport au politique, la position sociale et les pratiques informationnelles.

Malgré la multiplicité des théories mobilisées, ce projet se distancie de ce que Granjon (2014, p. 12) appelle « les pensées patchwork faites d'emprunts hétéroclites peu contrôlés » et tente plutôt de reconnaître la nature plurielle et contradictoire de son objet de recherche. Ce sont les attendus intersectionnels présentés lors de la première partie de ce chapitre qui structurent ce cadre et le rendent cohérent. Le résultat est certes complexe. Comme Glenn (1998, p. 32), « I struggle to formulate an integrated analysis of gender, race and class ». Le paradigme intersectionnel oblige en effet de composer avec différents champs d'étude et traditions intellectuelles (Collins et Bilge, 2020, p. 48). Il me semble toutefois que cette composition peut contribuer à l'avancement des connaissances théoriques des études sur les inégalités numériques qui embrassent la complexité de ce phénomène. De telles perspectives critiques se font rares en études médiatiques québécoises (Brun, 2020). Une telle démarche illustre plutôt la tentative d'une opérationnalisation de « l'interdisciplinarité ciblée » telle que définie par Kane (2016). Celle-ci instaure un dialogue entre intersectionnalité, pragmatisme américain, Théorie critique et études médiatiques afin d'intégrer certains éléments de ces courants aux besoins spécifiques de conceptualisation des recherches en communication médiatique québécoise.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre a pour but de présenter l'appareillage méthodologique de cette thèse. La première partie sera consacrée à l'épistémologie. Il s'agira de jeter un regard réflexif et critique sur la production des connaissances qui découleront de ma recherche (Soler, 2009, p. 15). Précisant les articulations entre théorie, empirisme et pratique, cette étape me permettra dans un premier temps de discuter de la portée critique de mon étude. Dans un deuxième temps, elle m'amènera à établir des liens entre la perspective critique spécifique mobilisée dans cette thèse et ma propre position. À l'instar de l'interprétation que Voirol (2008, p. 24) fait de l'œuvre de Dewey, je perçois la production de connaissances scientifiques comme « un processus se faisant, se défaisant et se refaisant au cours d'activités sociales de confrontation à un environnement en continuelle mutation ». Réfléchir au rôle que je joue moi-même dans la production des connaissances est pour moi une façon de défaire et de refaire ce processus. D'un côté, il s'agira de bien expliquer en quoi et comment certains de mes traits biographiques (genre, maternité, nationalité, etc.) ont facilité et/ou contraint l'enquête dans des contextes précis (Denouël, 2019). De l'autre, il sera question de stratégies concrètes pour réduire, dans la mesure du possible, certains biais implicites que je porte inconsciemment en moi (Le Gallo et Millette, 2019; Harding, 2007). Enfin, il importe aussi de cerner la place accordée au savoir expérientiel transmis par les personnes participantes dans la production des connaissances scientifiques issues de cette thèse (Piron, 2019). L'ensemble de cette démarche épistémologique sera appuyé par le recours à un journal de bord (Baribeau, 2005). Le but de cette méthode autoréflexive est double : 1) interroger mes propres pratiques scientifiques et 2) jeter un regard critique sur mes résultats en défaisant et refaisant mon analyse.

La deuxième partie de ce chapitre portera plus particulièrement sur les méthodes de recherche. Dans ce contexte, je reviendrai d'abord sur la nature qualitative de mon approche méthodologique. Ensuite, je présenterai les méthodes mobilisées pour récolter et analyser les données. Pour ce faire, j'ai choisi une approche méthodologique double reliant récits de vie (Chadwick, 2017; Piron, 2019) et observation ethnographique en ligne (Hine, 2015; Jouët et Le Caroff, 2016). Ces deux approches seront présentées l'une après l'autre. Pour chacune, je détaillerai les critères d'échantillonnage, la méthode de récolte des données et la méthode d'analyse des données. Cette discussion m'amènera aussi à la présentation de ses limites. Outre les limites « traditionnelles » des méthodes mises à contribution dans cette thèse, je reviendrai aussi sur le contexte sociohistorique de l'enquête. Une partie du terrain ainsi que la rédaction

de cette thèse ont en effet eu lieu après le début de la pandémie de COVID-19 au Québec. Cette crise sanitaire mondiale a multiplié les obstacles à surmonter pour finir celle-ci, et ce, notamment sur le plan méthodologique (restrictions de terrain, abandons de personnes participantes, etc.). Pour finir, j'aborderai les considérations éthiques ayant guidé la mise en place de ce protocole de recherche.

3.1 Positionnement épistémologique : entre solidarité et inconfort

Avant de détailler les méthodes retenues pour récolter et analyser les données, il faut revenir sur le positionnement épistémologique d'une recherche s'inscrivant dans un paradigme intersectionnel. Il s'agit en effet de répondre en amont à un certain nombre de critiques de l'intersectionnalité qui s'attaquent directement à ses postulats épistémologiques (Cooper, 2015, p. 5). Trois points centraux doivent être discutés dans ce contexte : 1) les articulations entre théorie, empirisme et pratique; 2) le recours à l'intersectionnalité par une chercheuse blanche et privilégiée dans un contexte blanc et 3) le rôle de mon statut dans la relation avec les personnes participantes. Enfin, je présenterai une méthode de recherche autoréflexive concrète, soit le journal de bord (Baribeau, 2005). Ce dernier m'aidera d'abord à traduire certains éléments épistémologiques discutés dans ce chapitre sur le terrain. Puis, il me permettra de surmonter l'inconfort que de telles réflexions peuvent susciter pour moi-même, mon lectorat et les personnes participantes afin d'en tirer des apprentissages pour repenser le travail scientifique en communication (Pagé, 2019).

3.1.1 Théorie, empirisme et pratique : vers une perspective intersectionnelle de la communication médiatique québécoise

Le deuxième chapitre présente un cadre théorique qui compose avec différents champs d'étude et traditions intellectuelles. Le résultat est certes complexe sans toutefois relever d'une « pensée patchwork » hétéroclite (Granjon, 2014, p. 12). L'inscription des outils et concepts mobilisés au sein du paradigme intersectionnel tel que pensé en études médiatiques nord-américaines assure une cohérence d'ensemble. Cela étant dit, cette composition interdisciplinaire²⁴ appelle à une clarification concernant la relation que j'établis entre théorie, empirisme et pratique.

²⁴ Il est important de préciser que cette composition interdisciplinaire de mon cadre théorique ne signifie pas *de facto* que je perçois les études en communication en tant qu'interdiscipline. Au contraire, je m'inspire du concept de « l'interdisciplinarité ciblée » (*focused interdisciplinarity*) développé par Kane (2016, p. 100). Kane (ibid.) montre que la recherche empirique en communication profiterait de concepts, outils et résultats de recherches d'autres champs disciplinaires en instaurant un dialogue qui permet leur intégration et leur adaptation aux besoins spécifiques de la

Lors de la présentation du paradigme intersectionnel au début du deuxième chapitre, j'ai brièvement abordé la relation entre théorie et pratique. Il y est notamment question de la synergie entre le travail universitaire et celui de terrain (Collins et Bilge, 2020, p. 42). Collins et Bilge (ibid.), comme beaucoup d'autres théoriciennes de l'intersectionnalité en Amérique du Nord, rejettent la conception binaire opposant les scientifiques aux activistes, dans la mesure où les scientifiques fourniraient les théories et méthodes et les activistes les appliqueraient dans des situations concrètes sur le terrain (ibid.). Pour elles, les universitaires ne devraient pas se contenter de trouver des explications compréhensives des inégalités sociales observées (ibid., p.50). Limiter les objectifs de recherche de cette façon comporte des risques, expliquent les autrices :

Better explanations of social inequality and social injustice have long been used to defend these realities, not to dismantle them. Social inequality and social injustice are not the same, although these ideas are often used interchangeably (Collins et Bilge, 2020, p. 237).

Ainsi, Collins et Bilge (ibid., p. 238) rappellent que s'intéresser aux inégalités sociales ne signifie pas nécessairement favoriser la justice sociale. Si l'on veut véritablement démanteler des situations d'injustice, affirment-elles, il faut élaborer des pistes de solutions concrètes pour contrer l'injustice observée (ibid.). Autrement dit, elles appellent à dépasser les recherches qui s'arrêtent à l'énumération de différents types d'inégalités sans proposer d'explication ou encore celles qui déplorent l'inaction gouvernementale, économique, et/ou médiatique sans pour autant suggérer des avancées constructives (ibid.). En tout état de cause, la résolution de problèmes sociaux est au cœur de l'intersectionnalité, une caractéristique que ce paradigme partage avec le pragmatisme américain de John Dewey et William Edward Burghardt du Bois (ibid., p. 50).

communication : « Rethinking interdisciplinarity at the current stage of the development of the discipline requires a rethinking at the level of research undertaken and not the characterization of the discipline itself as an interdiscipline. A focused interdisciplinarity could thus allow for the articulation of concepts, tools and the analytical results from other disciplines to be integrated at the level of research. Obeying the imperatives of rigor and epistemological, theoretical and methodological minutia, this task can only be undertaken progressively, bringing the disciplines into dialogue with one another, one by one rather than bringing everybody together into the crossroads of interdisciplinary communication studies ». Cette démarche favorise en outre une remise en question de l'hégémonie de la production du savoir dominant en communication au Canada dont la structure disciplinaire est encore aujourd'hui largement façonnée par des valeurs capitalistes, hétéronormatives et occidentalo-centristes (Hirji *et al.*, 2020, p. 168). J'y reviens plus loin.

Les départements de communication au Québec ont émergé au début des années 1970 à une « époque où la fonction critique de l'université était pleinement reconnue » (Proulx, 1999, p. 68). Les premières recherches québécoises en communication, et notamment celles menées au sein de l'UQAM, s'inscrivent alors parfaitement dans cette synergie entre théorie et pratique. Cependant, ces perspectives critiques se sont effritées au fil des années (ibid.). Semblable à l'évolution de la portée critique des études intersectionnelles, pragmatiques et culturelles, l'institutionnalisation progressive du champ a mené à une certaine dépolitisation (ibid., p. 78). Aujourd'hui, cette idée de montrer que « les choses pourraient être autrement », de clairement thématiser les possibles, « demeure, à de rares exceptions près [...], à l'état d'une présupposition rarement thématisée et analysée pour elle-même », du moins dans la francophonie (Guéguen, 2014, p. 265). Pourtant, le fait de montrer que « les choses pourraient être autrement » est selon Haud Guéguen « la principale condition » pour que la question des médias numériques devienne « une question politique » (ibid.). Coavoux (2012, § 7) partage ce point de vue après avoir élaboré une revue de la littérature sur les inégalités numériques. Les recherches francophones qui réussissent l'étape critique se font rares : « discuter des conditions de possibilités effectives d'un rattrapage [ndr : en matière de fracture numérique] sont [sic] des enjeux théoriques bien souvent absents » (ibid.). Il existe pourtant un certain nombre d'ouvrages sur les perspectives et épistémologies critiques en communication au Québec. À titre d'exemple, je pense aux ouvrages collectifs *Perspectives critiques en communication* dirigé par Aubin et Rueff (2016) et *Critique, sciences sociales et communication* dirigé par George et Granjon (2014) ainsi qu'aux nombreux séminaires et colloques organisés par le *Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société* (CRICIS) dans les dix dernières années. Je pense aussi aux apports des études médiatiques féministes, queer, post- et dé-coloniales ayant considérablement remis en question les façons de faire la recherche québécoise en communication depuis les années 1990. Cela étant dit, force est de constater que ces approches restent aux marges de la littérature francophone en communication. Celle-ci se caractérise encore aujourd'hui par ce que Proulx (1999, p. 78) identifiait déjà à la fin des années 1990 comme une « idéologie professionnaliste ».

Si l'on s'intéresse de plus près aux épistémologies critiques portant une attention spécifique à l'imbrication de plusieurs catégories de différence (classe, race, sexe, nation, etc.) au sein même de cet ensemble d'écrits théoriques québécois, l'on constate que l'intérêt pour l'analyse simultanée de la classe, la race, du

genre et d'autres rapports de minoration est récent²⁵. À ce titre, le premier ouvrage collectif en études médiatiques intersectionnelles dirigé par Josette Brun (2020) marque un tournant. Malgré les difficultés théoriques propres à la géographie du pouvoir au Québec dont j'ai fait part dans le deuxième chapitre, ce livre amorce une réflexion concrète sur les liens entre recherche québécoise en communication, imbrication de multiples formes d'inégalités et changement social. Or, les aspects épistémologiques qu'une telle réflexion implique restent secondaires dans cet ouvrage qui tire sa force de la présentation de résultats d'études de cas menées au Québec.

Ces questionnements me semblent pourtant cruciaux, car ils déterminent les questions qui méritent d'être investiguées, les cadres analytiques avec lesquels on analyse les résultats et les personnes et instances qui les mettront en pratique (Collins, 2000, p. 270). En plus, leur absence sème une certaine confusion par rapport à ce que « mener une recherche critique » veut dire. D'un côté, être « critique » est souvent confondu avec « être progressiste » (Collins et Bilge, 2020, p. 70). Cette confusion donne l'impression que l'on sait déjà ce que le terme « critique » veut dire avant même de l'utiliser. De l'autre, on restreint souvent – à tort – la compréhension de la notion de critique au conflit entre empirie et normativité qui avait opposé Theodor Adorno et Karl Popper (Hübner, 2019, p. 459). Enfin, le nombre élevé de recherches positivistes en communication contribue à la prolifération d'un discours qui associe « critique » à un type de recherche engagée qui – faute de manque de « neutralité » – ne remplirait pas les critères de « scientificité » adéquats pour une recherche universitaire en sciences humaines et sociales (Brière, Lieutenant-Gosselin et Piron, 2019, p. 1). Pour éviter une telle compréhension limitée du terme critique, je discuterai dans les paragraphes qui suivent ce qu'« adopter une perspective critique » signifie dans le cadre de cette thèse. Pour ce faire, je tente de rapprocher les fondements épistémologiques de trois traditions intellectuelles : l'intersectionnalité, le pragmatisme deweyen et la critique immanente appliquée aux études médiatiques telle que pensée par Olivier Voirol.

Le terme critique est profondément polysémique (Kane et George, 2012, p. 2). Dans leur livre *Intersectionality*, Collins et Bilge (2020, p. 70-71) abordent ce terme assez brièvement en deux pages lors d'un chapitre sur l'importance de la synergie entre théorie et pratique. Pour elles, « critique » réfère à l'acte de « critiquer, rejeter et/ou tenter de résoudre des problèmes sociaux qui émergent dans des

²⁵ À titre d'exemple, les actes du colloque *Où (en) est la critique en communication* organisé par le CRICIS en 2012 ne comporte aucun texte qui aborde de front les rapports de genre, race ou sexualité contrairement à l'ouvrage d'Aubin et Rueff paru en 2016 qui consacre deux chapitres aux approches féministes ainsi que son deuxième tome dirigé par Aubin, George et Rueff (2022) qui comprend trois textes sur les perspectives féministes et de genre.

situations d'injustice » (*ma traduction*, *ibid.*, p. 70). Cette définition, affirment-elles, s'inspire de celle de multiples mouvements sociaux du 20^e siècle qui luttent pour l'équité, la liberté et la justice sociale (*ibid.*). À ceci s'ajoute une posture autoréflexive sur ses propres pratiques scientifiques et une ouverture d'esprit vers des projets similaires (*ibid.*). Ce dernier point n'est d'ailleurs pas propre aux études intersectionnelles. Éric George (2014), qui s'inspire davantage de la Théorie critique, de l'Économie politique et des *Cultural Studies* pour définir sa posture critique, partage ce point de vue. Selon ce chercheur, une posture critique appelle à une interrogation permanente sur « la nature de la production de connaissances et sur notre rôle à ce sujet » (*ibid.*, p. 99). Comme pour Collins et Bilge, ceci implique avant tout une autocritique : les universitaires sont donc invité-e-s à examiner leurs propres convictions, postulats et choix idéologiques. Selon George (*ibid.*, p. 100), cette étape évite une position de surplomb en faveur d'une position humble qui met l'accent sur « la complémentarité entre les différentes manières de comprendre et de vivre le monde à partir d'un intérêt pour les sciences, mais aussi pour la philosophie, les arts et, plus globalement, l'ensemble des pratiques culturelles ».

À la lumière de ce qui précède, l'on pourrait présumer que tout projet intersectionnel est forcément critique. Toutefois, tel que discuté dans le chapitre précédent, ceci n'est pas le cas (Collins et Bilge, 2020, p. 70-71; Bilge, 2015). Certains textes se servent de la rhétorique intersectionnelle pour justifier le système en place (*ibid.*, p. 70). D'autres vont encore plus loin : il existe des discours suprématistes blancs qui réussissent à mobiliser des arguments intersectionnels pour justifier la ségrégation raciale, ethnique et/ou sexuelle (*ibid.*, p. 70). Comme le souligne également Norman Fairclough (1992, p. 240), « analysts will be hard-pressed to prevent their well-intentioned interventions being appropriated by those with power, resources, and the money », un dilemme épistémologique qui pose avant tout problème lors qu'on s'intéresse à la pertinence sociale d'une recherche (Hübner, 2019). **Ne pas discuter de la pertinence sociale permet en effet de contourner, voire d'éviter une discussion sur la relation entre théorie, empirie et pratique. Par exemple, en se fixant comme objectif de montrer « ce qui est » et non pas « ce qui pourrait être », certaines recherches positivistes confèrent au lectorat la tâche de déchiffrer les conséquences de leurs observations pour le vivre ensemble. Cette démarche part de l'hypothèse libérale – et erronée (!) – que tous les individus sont capables d'identifier volontairement l'ensemble des postulats culturels qui façonnent les différentes étapes d'une recherche** (Harding, 2007, p. 54). Ainsi, un grand flou entoure l'élaboration des pistes de solutions dans ce type d'études. Ces pistes sont souvent effleurées en guise de conclusion tout en portant soigneusement attention au fait de ne pas prendre

position. À l'instar de telles postures, il m'est difficile de concevoir une mission sociale ou démocratique de la recherche en communication, et plus largement en sciences humaines et sociales.

La compréhension de l'enquête scientifique de Dewey s'avère intéressant pour la recherche québécoise en communication dans la mesure où elle constitue une avenue parmi d'autres pour « renouer avec l'héritage de cette pensée critique née dans la décennie soixante-dix » (Proulx, 1999, p. 78). Son approche oriente la recherche vers l'évaluation des actions citoyennes en fonction de leurs conséquences sociales et des apprentissages que celles-ci génèrent chez les individus. En pointant vers les stratégies qui permettent aux individus de résoudre un problème social, l'enquête scientifique a le pouvoir de « mener les citoyens eux-mêmes à planifier des réformes sociales et à contrôler leurs croyances » (Zask, 2015, p. 74). Cette posture épistémologique a un principal avantage. Elle évite le mépris : la libération ne s'impose pas d'en haut. Celle-ci est plutôt amorcée par les mêmes individus qui sont touchés par le problème social que l'on tente de résoudre. Par conséquent, la tâche des sciences humaines et sociales est d'accompagner, de faciliter le dialogue, de travailler *avec* les individus et non pas *sur* ces derniers. Ce faisant, la recherche aide à saisir des aspects de la vie qui sont tenus pour acquis – incluant des relations de pouvoir – et contribue ainsi à transformer ces aspects (Hildreth, 2009, p. 799). En ce sens, l'enquête peut être considérée comme un acte politique (ibid., p. 798). Cette interprétation révèle une théorisation spécifique de la relation entre empirisme et normativité chez Dewey.

Pour mieux comprendre cette relation, il s'avère nécessaire de rappeler les arguments principaux des travaux qui rejettent à tout prix la normativité, et ce, sans pour autant réfléchir à la nature de la normativité des recherches critiques qu'ils contestent²⁶. Tel que montré ailleurs (Hübner, 2019, p. 466-468), en s'inscrivant dans la lignée du concept wébérien de la « Wertfreiheit » — souvent traduit par « neutralité axiologique » — bon nombre de travaux positivistes justifient leur choix en postulant que la recherche doit être libre de tout jugement de valeur (Weber, 1999/1904). Suggérant une nouvelle traduction de ce terme, Isabelle Kalinowski (2005, p. 4) montre que Weber ne parle pourtant pas de l'évitement de tout jugement de valeur, mais plutôt d'une « non-imposition de valeurs » et donc de l'adoption d'une posture explicite. En ce sens, « être critique » ne signifie pas esquisser les contours d'une société souhaitable que l'on impose au lectorat. Weber suggérerait plutôt de bien identifier toute forme

²⁶ C'est surtout l'association de la notion de normativité à la Théorie critique des médias de l'École de Francfort qui se trouve critiquée. Pourtant, Voirol (2010, p. 25) montre que ces critiques se basent souvent sur une lecture superficielle qui ne remplace pas la critique des médias dans son cadre théorique général.

de valeurs pour que le lectorat puisse différencier les étalons de valeurs, qui servent à mesurer la réalité (*Masstäbe*), de ceux qui résultent en un jugement de valeur (*Werturteil*) (Weber, 1999/1904, p. 157).

Cette nouvelle traduction m’amène à distinguer entre « critique sociale », soit la question de la transformation du monde et « critique épistémologique », soit la question de l’auto-réflexion sur les pratiques scientifiques. L’ensemble des approches critiques – qu’elles soient intersectionnelles, féministes, antiracistes, décoloniales ou autres – a pour objectif de contribuer au changement social, à la transformation du monde tel qu’il existe en prenant position en faveur de la justice sociale. C’est ce point de départ qui distingue l’ensemble de ces approches, aussi hétérogènes soient-elles, des approches positivistes. Pour réussir une telle « critique sociale » sans tomber dans le piège d’un dogmatisme scientifique, une recherche rigoureuse a besoin de la critique épistémologique. C’est cette dernière qui permet de différencier les étalons de valeurs des jugements de valeurs. En revanche, la critique épistémologique nécessite aussi la « critique sociale » pour éviter une surévaluation de l’expérience individuelle dans l’agir politique au détriment de l’analyse des expériences collectives. Je l’ai montré dans le chapitre précédent, un dialogue entre intersectionnalité et pragmatisme deweyen réussit cet exercice²⁷ (Collins, 2012, p. 453). Cependant, ce dialogue ne permet pas de cerner le rôle de l’empirisme dans cette relation.

Dans ce contexte, un rapprochement entre Dewey et la critique immanente tel que pensé par Voirol (2015, 2014) s’avère fructueux. Dewey s’inscrit en effet dans la tradition de la critique immanente de Georg Friedrich Wilhelm Hegel (Voirol, 2022, p. 145). Cette dernière a été retravaillée par Axel Honneth et d’autres membres de la troisième génération de l’École de Francfort avant d’être adaptée aux études médiatiques par Olivier Voirol (2015, p. 55). Elle rejoint d’une part les écrits de l’École de Francfort et de l’autre certains éléments clés de la philosophie hégélienne (ibid., p. 45). Elle reprend avant tout l’idée de Hegel qui suggère de développer une réflexion à partir de la réalité empirique et donc à partir des *pratiques immanentes* afin de réinscrire ces « savoirs positifs » dans la « dynamique historique de réalisation de la raison [...] pour en chercher la signification profonde » (Voirol, 2016, p. 38-39). Alors que la montée du

²⁷ Comme Collins et Bilge (2020), Dewey rejette la distinction entre état de fait et jugements de valeurs : si l’enquête participe au changement social, la personne qui mène l’enquête est directement impliquée dans ce processus (Zask, 2015, p. 74-76). De ce fait, cette personne ne peut pas rester neutre, à l’extérieur de l’enquête (ibid., p. 76). La personne qui enquête peut ainsi « articuler les projets de réforme sociale à l’identification des problèmes sociaux particuliers » tout en créant des « conditions qui favorisent [aussi] l’individuation » (ibid., p. 77). C’est pourquoi, Dewey appelle sa méthode d’enquête « méthode de la démocratie » (ibid.).

libéralisme à la fin du 19^e siècle a mis fin au développement de cette approche et a plutôt mené à une coupure entre études empiriques et travaux purement philosophiques, les membres de la première génération de l'École de Francfort sont revenus sur celle-ci (ibid., p. 44-45). Selon Horkheimer (1974[1937]), cette coupure a mené « à l'isolement social et à l'atomisation politique [...] [touchant] à la fois la vie intellectuelle et la pratique politique » (ibid.). Pour dépasser cette impasse, celui-ci plaide pour l'interdisciplinarité (ibid., p. 48). La philosophie sociale de cette génération francfortoise prend donc « ancrage dans une critique immanente en se situant aux antipodes des approches théoriques enfermées dans l'étude positive des faits soumis aux exigences des structures de la domination et des formes de la contrainte » tout en se différenciant aussi des « approches réduisant la critique à la seule explication des présupposés de la domination et à la mise au jour réflexive des catégories engagées » (ibid., p. 49). L'on retrouve ici l'argument de Collins et Bilge (2020, p. 42), selon lequel la recherche sur les inégalités sociales ne doit ni s'arrêter à la simple énumération d'inégalités observées sur le terrain, ni à la déconstruction de mécanismes de domination sans recours au terrain.

Basée sur ces fondements théoriques, une perspective critique immanente s'attache donc à décrire les caractéristiques immanentes aux pratiques sociales existantes dans la société afin de critiquer les obstacles que les individus doivent surmonter pour adopter ces pratiques (mécanismes d'oblitération, formes de connaissances renforçant la domination, etc.) (Voirol, 2015, p. 50-51). Plus concrètement, en s'intéressant aux modalités discursives instituées, elle cherche à identifier les mécanismes qui étouffent les expériences sociales et ceux qui les favorisent, et ce, d'abord au niveau expressif (ibid., p. 51). En effet, le simple fait que des expressions de souffrance se manifestent dans l'espace public (que ça soit hors ligne ou en ligne) est la preuve que les solutions proposées par les institutions ne remplissent pas pleinement leurs fonctions (ibid.). Toutefois, il faut aller au-delà du niveau langagier et intégrer ces observations dans l'ensemble des connaissances sur les structures de l'espace médiatique et institutionnel (ibid., p. 56). Enfin, il ne s'agit pas seulement de déconstruire différentes formes de domination, mais de *reconstruire des possibles* (ibid., p. 51). Comme dans le cas de l'approche reconstructive de la blancheur de MacMullen (2005), que j'ai présenté dans le deuxième chapitre, « une telle reconstruction n'est pas chose aisée dès lors qu'elle ne se contente pas de procéder à une description empirique, mais entend travailler au plus profond les conséquences conceptuelles de ces constats » (Voirol, ibid.). De ce fait, ce type de critique mène à une critique sur l'objet de recherche, à partir des termes de cet objet, et ce, « sans recourir à un critère qui lui est extérieur » (ibid., p. 61). Elle se base alors sur les « critères inhérents aux rapports sociaux » étudiés et sur les défis internes auxquels les individus font face tout en réinscrivant ces

observations dans leurs contextes sociaux plus larges (ibid.). Ce type de critique va donc à la fois au-delà d'une critique interne qui se borne à l'activité *in situ* et d'une critique externe, car elle est sensible aux « reconstructions [...], aussi discrètes soient-elles » sans prétendre une position élitiste voulant éduquer des individus « incompetents » (ibid., p 63-64). Autrement dit, le possible est déjà présent dans les pratiques sociales des personnes et institutions impliquées, il est toutefois souvent oblitéré par différents éléments contextuels qu'il s'agit de reconstruire en collaboration avec les individus. Dewey a recours à un argument similaire en postulant que les solutions aux troubles ressentis sont à chercher dans les moyens qui sont déjà à la disponibilité des personnes touchées par ce trouble (Zask, 2015, p. 69). Contrairement à d'autres philosophes de son époque, Dewey veut « conseiller » les membres de la société civile « ordinaires » dans leur quête de libération « en les invitant au chevet d'un public démuné », ce qui « lui confère le rôle d'un philosophe véritablement "public" » (ibid., 2015, p. 112). Certes, Dewey n'offre pas de théorie du pouvoir et de l'aliénation, comme le font les théoriciennes de l'intersectionnalité ou encore les membres de l'École de Francfort : « son modèle restructif se distingue en effet d'une critique dialectique qui s'attache à l'examen des processus d'inversion, des formes idéologiques et des modes de domination. » (Voirol, 2022, p. 157). Dewey se limite à la reconstruction de pratiques favorisant l'apprentissage et la coopération sociale (ibid.). La « critique » au sens de Dewey réside dans l'expérience : elle « l'étend, l'approfondit, l'amplifie et la réalise davantage » (ibid.). Or, ce dernier point est intéressant pour instaurer un dialogue avec l'épistémologie intersectionnelle. Pour les deux courants, l'expérience est une forme primordiale de production de connaissances situées. La portée critique de ce point de départ se bute toutefois chez Dewey à sa compréhension de la raison. Sa grande confiance dans l'intelligence humaine l'amène, je le rappelle, à attribuer à chaque individu un potentiel universel de capacités qui ne se heurtent pas aux barrières de race, de genre ou de classe (Voirol, 2022, p. 143). D'où la nécessité d'un dialogue avec l'intersectionnalité, mais aussi avec la critique immanente qui, loin d'imposer une certaine vision idéologique, permet d'attribuer une place concrète au couple conceptuel empirisme/normativité au sein de la synergie entre théorie et pratique²⁸. En d'autres mots, il importe d'ajouter une étape à

²⁸ Les chercheurs masculins de l'École de Francfort sont souvent suspects d'un féminisme « de mauvais gré » (Ferrarese, 2010, p. 43). Il peut donc paraître paradoxal de recourir à la Théorie critique dans un paradigme intersectionnel sensible à l'imbrication de différents types de domination. En même temps, bon nombre de théoriciennes féministes en commençant par Nancy Fraser s'inscrivent ouvertement dans cette tradition théorique en la repensant. À l'instar d'Estelle Ferrarese (ibid., p. 55), il ne s'agit donc pas ici « d'entretenir les quelques lueurs de dénonciation vacillante de l'ordre du genre repérable dans les écrits des générations successives de l'École de Francfort ». Au contraire, recourir à la critique immanente lors de cette thèse doit être compris comme « un exercice d'excavation d'idées (telle celle de nature), de méthodes (telle la mise à jour de paradoxes), de formes (telle celle de l'appropriation), qui indépendamment de leur usage initial, créent des correspondances avec les préoccupations »

l'articulation entre théorie et pratique telle que discutée dans la plupart des ouvrages épistémologiques. Entre le travail intellectuel de la construction d'un projet de recherche et la reconstruction de possibles à partir des résultats, il y a le travail empirique, du moins dans le cadre de cette thèse. D'un côté, ce travail nourrit, remet en cause ou renouvelle la théorie en tant que pratique sociale intellectuelle. De l'autre, il constitue la base sur laquelle l'on reconstruit les pistes de solution en termes de pratiques sociales concrètes applicables pour résoudre un enjeu social. Dès lors, l'enquête empirique est une démarche engagée qui, à l'aide du travail intellectuel que constitue la recherche, accompagne les personnes touchées par un trouble dans la résolution de l'enjeu qui fait l'objet d'enquête.

En guise de conclusion, je retiens de cette discussion cinq critères pour définir ma propre perspective intersectionnelle et critique de la communication médiatique québécoise :

1. Un profond attachement à la défense de la justice sociale de la recherche en communication médiatique (Collins et Bilge, 2020).
2. L'importance d'une posture autoréflexive, humble et ouverte d'esprit qui valorise différentes manières de faire sens du monde (Collins et Bilge, 2020; George, 2014).
3. Une approche reconstructive intéressée qui permet de déconstruire des mécanismes de domination et de reconstruire des possibles en collaboration avec les individus touchés par un problème social (Voirol, 2022; Collins, 2012).
4. Le rôle primordial de « l'interdisciplinarité ciblée » (Kane, 2016) qui établit un dialogue entre disciplines dans le but d'élargir les concepts et outils du champ disciplinaire de la communication tout en permettant de démanteler les rapports de pouvoir inhérents à la production du savoir de ce champ d'étude (Hirji *et al.*, 2020; voir aussi : Thériault, 2021, § 29-32).
5. L'importance d'une synergie entre théorie et pratique qui se concrétise par un positionnement clair à propos du rôle que jouent l'empirisme et la normativité dans la recherche. Ce procédé permet de partir de l'étude des pratiques immanentes (décrire « ce qui est »), de les replacer dans leur contexte social plus large à l'aide de matrices de domination (déconstruire « ce qui est ») pour enfin élaborer des pistes de solutions (reconstruire « ce qui pourrait être » à l'aide de « ce qui est ») (Voirol, 2008; Collins et Bilge 2020).

concernant le rôle de plusieurs catégories de différence et/ou de privilège dans l'appropriation de l'actualité politique en milieu populaire dépolitisé, blanc, francophone et non démuné au Québec (ibid.).

Ainsi, mon approche épistémologique s'inscrit dans une vision socioconstructiviste proche de celle des théoriciennes intersectionnelles nord-américaines, et notamment noires (Bilge, 2015, p. 24)²⁹. Un tel positionnement critique ne fait pas l'unanimité, surtout lorsqu'on s'intéresse à des individus qui ne se rangent pas facilement dans la catégorie des « plus dominé-e-s ». De ce fait, un débat sur la pertinence et la légitimité du recours au paradigme intersectionnel et son arrimage avec d'autres épistémologies s'impose.

3.1.2 Le débat sur la légitimité du recours aux théories intersectionnelles par des chercheuses féministes blanches : du conflit au dialogue

Force est d'admettre que mes premières intentions pour cette recherche n'appelaient pas à une inscription de celles-ci dans un paradigme intersectionnel. Mon intérêt pour les expériences politiques en milieu populaire m'a d'abord amené à interroger la notion de « classes sociales », et ce, depuis ses origines marxistes. Néanmoins, au fil de mes lectures et observations de terrain, une approche inspirée par la sociologie contemporaine des classes populaires d'origine française m'apparaissait de plus en plus inadaptée. Même si cette approche reconnaît l'hétérogénéité de cette population et les tensions qui en résultent, elle priorise la classe avant la race et avant la nation. Or, le deuxième chapitre montre bien que dans le contexte québécois ces variables sont si étroitement imbriquées qu'une telle hiérarchisation devient problématique. L'intersectionnalité permet d'opérationnaliser cette imbrication sans hiérarchisation des attributs sociologiques : elle « va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression [...] et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales » (Bilge, 2009, p. 70).

Cependant, ce courant s'intéresse traditionnellement à des « personnes implicitement considérées comme "les plus dominées" » (Le Renard, 2013, p. 102). Ceci n'est pas le cas pour cette recherche. Il a

²⁹ L'intersectionnalité nord-américaine est souvent considérée comme étant structuraliste à l'opposition de l'intersectionnalité européenne qui, elle, serait plus « attentive aux processus et aux complexes positionnements du sujet » (Bilge, 2015, p. 24). Cette distinction entre une vision structuraliste nord-américaine et une vision post-structuraliste/socioconstructiviste européenne est non seulement simpliste, mais elle dissimule aussi « une hiérarchie racialisée des savoirs » (ibid.). « Quand il est affirmé que l'intersectionnalité doit être secourue sur le chapitre théorique pour qu'elle devienne une "théorie à part entière", comme par hasard tous les noms mentionnés sont blancs : Karl Marx, Max Weber, Judith Butler ou Rosi Braidotti (Walby 2007; Walby, Armstrong et Strid 2012; Lykke 2011) », explique Bilge (ibid.). De ce fait, il est important de préciser que l'arrimage entre intersectionnalité, pragmatisme et critique immanente ne vise pas à secourir l'intersectionnalité, mais a pour objectif d'instaurer un dialogue entre ces courants qui permettent, chacun à sa façon, d'éclairer divers aspects du même objet de recherche (Kane, 2016, p. 94).

donc fallu jouer avec la malléabilité de la notion afin d'élargir l'étude des « articulations singulières entre différentes hiérarchies actualisées en situation » à un autre contexte (ibid., p. 104). Cet exercice intellectuel ne reste pas sans conséquences d'un point de vue épistémologique : parmi les nombreuses controverses entourant les approches intersectionnelles figure la pertinence, voire la légitimité du recours à l'intersectionnalité dans des contextes « non-noirs », ou du moins « non-racisés ».

La présentation de l'intersectionnalité dans le chapitre précédent met l'accent sur l'importance des expériences vécues de femmes racisées, et notamment noires, dans la production de connaissances intersectionnelles. Se basant sur la prémisse du point de vue situé des femmes racisées et l'histoire de l'appropriation illégitime du travail intellectuel de ces dernières par des universitaires blanc·he·s, un certain nombre de personnes non racisées refusent de recourir à l'intersectionnalité. Leur argument : « too often, white (or nonblack) feminists have appropriated black women's labors and experiences and made them their own, which has marginalized black women » (Chandrashekar, 2020, p. 83). L'abandon du concept est ici compris comme une stratégie pour éviter ce que Sirma Bilge (2015) appelle « le blanchiment de l'intersectionnalité », soit une usurpation des théories et concepts pionniers du courant par des personnes blanches qui évacue la pensée raciale de la production du savoir scientifique. En tant que chercheuse féministe antiraciste blanche et privilégiée, je suis très sensible à cet argument.

L'on peut cependant douter que la stratégie de l'abandon sert la cause. Selon Chandrashekar (2020, p. 84), l'abandon et/ou le dépassement de l'intersectionnalité comporte des risques : au mieux il encourage une distanciation et au pire un désengagement avec le travail intellectuel et politique des figures-clés de la pensée intersectionnelle. En ce sens, l'on peut se poser la question de savoir si l'élaboration de concepts alternatifs pour analyser les mêmes phénomènes ne contribue pas plutôt à l'invisibilisation du travail intellectuel de ces dernières (ibid., p. 93). Pour comprendre cet argument, il faut tenir compte du fonctionnement du système universitaire occidental à l'heure actuelle.

Le système universitaire néolibéral valorise le travail de recherche en s'appuyant largement sur des méthodes quantitatives visant à mesurer sa visibilité dans l'univers scientifique (ibid., Coenga-Oliviera et Anctil Avoine, 2016, p. 17). Parmi les méthodes les plus souvent mises de l'avant, l'on retrouve « le capital de réputation », une mesure qui comptabilise le nombre de citations de théories et concepts élaborés par un·e chercheur·e ou une équipe de recherche (ibid.). Un capital de réputation élevé facilite l'accès à des subventions et accélère par voie de conséquences l'obtention d'un poste permanent. De ce point de vue,

le système universitaire en place encourage l'élaboration continuelle de nouveaux cadres analytiques qui confèrent aux concepts originaux un caractère dépassé (p.ex. en s'attribuant le préfixe « post- ») (King, 2015, p. 116)³⁰. Par conséquent, les concepts originaux sont moins souvent cités et le capital de réputation des autrices se trouve réduit. Dans ce contexte, il n'est pas osé d'affirmer que la stratégie de l'évitement des théories intersectionnelles, même si elle est bien intentionnée, marginalise encore davantage le savoir produit par des groupes minoritaires ou marginalisés au sein même de la sphère universitaire (Chandrashekar, 2020, p. 93).

Si cela est vrai, il est alors important de montrer comment le paradigme intersectionnel peut éclairer des expériences d'autres groupes défavorisés tout en reconnaissant ses liens étroits avec les travaux de ses pionnières (ibid., p. 84). Pour ce faire, il faut d'abord considérer l'intersectionnalité en tant qu'outil analytique pour étudier des mécanismes de domination à l'intersection de plusieurs catégories de minoration et non pas comme une théorie d'identité ou de subjectivité (Collins et Bilge, 2020, p. 42; Cooper, 2015). Définie de cette façon, la restriction de l'intersectionnalité aux contextes de femmes noires ou racisées paraît en effet « paroissiale » pour reprendre le mot de Brittany Cooper (ibid., p. 10). À titre d'exemple, cette restriction empêche l'étude des façons dont s'articulent certains rapports de domination (classe, race, sexe, etc.) avec des catégories « socialement perçues comme "neutres" » (Cervulle et Quemener, 2014, p. 93). Ceci est pourtant fort intéressant comme le montre une étude de Carbado (2013) qui révèle l'importance de l'intégration de la blancheur et de la masculinité, en tant que catégories « non-marquées », dans l'analyse de la (re-)production d'inégalités sociales et politiques :

Framing intersectionality as only about women of color gives masculinity, whiteness, and maleness an intersectional pass. That, in turn, leaves colorblind intersectionality and genderblind intersectionality unnamed and uninterrogated, further naturalizing white male heterosexuality as the normative baseline against which the rest of us are intersectionally differentiated (ibid., p. 841).

À la lumière de ce qui précède, élargir l'intersectionnalité aux milieux populaires « blancs » ne semble alors pas constituer une idée si farfelue, surtout lorsque les discours recueillis dans ce milieu témoignent de tensions qui reflètent les intersections de certaines catégories socialement perçues comme non marquées

³⁰ Tiffany King (2015) souligne d'ailleurs que la forte concurrence dans le milieu académique néolibéral nord-américain et la précarité grandissante de la relève universitaire qui en résulte créent un climat tellement anxiogène que celle-ci a tendance à se tourner vers d'autres théories moins controversées.

(telle la blancheur) avec des catégories de différence (telles la classe, la race ou le genre). Ceci est le cas dans cette thèse.

Selon Cooper (2015, p. 10), il faut néanmoins reconnaître que le positionnement spécifique des femmes racisées dans la production du savoir intersectionnel leur permet un point de vue différent (de celui de la majorité) sur les structures de pouvoir (ibid.). Par conséquent, l'on peut se poser la question s'il est pertinent, voire légitime pour des personnes non racisées de mobiliser l'intersectionnalité dans leurs travaux dans la mesure où ces dernières ne profitent pas de ce point de vue spécifique. Encore une fois, il n'existe pas de consensus à ce sujet dans la communauté scientifique. Selon Chandrashekar (2020, p. 92), la réponse dépend du contexte et de la façon dont ces personnes s'approprient les théories et méthodologies en question. L'auteur recommande quatre principes de bonne conduite. Premièrement, il est important de garder la chaîne en matière de référencement intacte afin de pouvoir retracer l'origine du concept dans le féminisme noir, ce qui justifie l'étendue de la première partie du deuxième chapitre (ibid.). Deuxièmement, il est primordial d'être transparent·e par rapport à son propre positionnement (voir chap. 3.1.3) (ibid.). Troisièmement, la recherche doit mettre l'accent sur la déconstruction de mécanismes qui produisent du privilège et de l'oppression aux intersections de plusieurs catégories de différence (voir chap. 2) (ibid.). Quatrièmement, les universitaires doivent démontrer un profond engagement dans la lutte contre l'oppression (voir chap. 3.1.1 et 3.1.3) (ibid.).

Ces principes doivent guider chaque étape de la recherche – de la problématique à la rédaction des résultats finaux. Ainsi, il est possible de construire un projet dans le respect des limites spécifiques liées à la position d'autorité de la personne qui mène l'enquête. Comme Isabelle Clair (2016, p. 72) le souligne, les universitaires « occupe[nt] toujours une position de pouvoir » à l'égard des personnes interrogées :

[Il] ou elle définit son objet de recherche, met en place des relations sociales dont lui ou elle seul.e connaît la finalité et qui servent d'abord ses propres intérêts [...], il ou elle tient la plume au moment de rendre publique la description de la vie d'autrui, et tout cela alors même qu'il ou elle travaille à mettre à jour des ordres hiérarchiques qu'il ou elle juge illégitimes.

Or, le degré d'autorité varie évidemment selon l'objet de recherche. Comme le souligne aussi Michel De Certeau (1980, p. 72), « les "objets" de nos recherches ne sont pas détachables du "commerce" intellectuel et social qui organise leur découpage et leurs déplacement ». C'est ce degré qui doit être pris en considération lorsqu'on construit son projet de recherche. Car force est d'admettre que certaines questions sensibles doivent être investiguées au sein même de groupes subordonnés sans l'intervention

de groupes dominants (Fraser, 2005, p. 118). Dans d'autres cas, le rapport d'autorité est inévitable, mais ne doit pas forcément être un obstacle insurmontable. D'où l'importance de la transparence et de l'autoréflexivité dès le début de la recherche, et ce, surtout lorsqu'on travaille avec des populations défavorisées. Cela étant dit, la question du rapport d'autorité entre universitaires et personnes participantes se pose différemment lorsque les recherches s'intéressent aux intersections entre catégories de différence et catégories socialement perçues comme neutres. Les terrains de telles recherches se trouvent souvent au cœur même de groupes dominants. Il ne s'agit donc pas ici de rapports d'autorité que maintient une personne privilégiée et hautement éduquée avec un groupe subordonné. Selon Cooper (2015, p. 10), les universitaires appartenant à un groupe minoritaire ou marginalisé ont un point de vue avantage pour investiguer ces lieux de pouvoir alors que les universitaires davantage privilégiés doivent jongler avec leur propre appartenance, même partielle, aux groupes dominants étudiés. La conséquence reste toutefois la même : il est important de cultiver la transparence et l'autoréflexivité.

Être transparent par rapport à son propre positionnement ne doit cependant pas correspondre à une simple « confession » des biais que ses privilèges engendrent (Harding, 2007, p. 54). Cette stratégie – pourtant répondue – est infructueuse si elle laisse le soin de déchiffrer les conséquences de ce point de vue situé au lectorat (Harding, 2007, p. 54, Thériault, 2021). Autrement dit, énoncer d'où on parle ne fait pas disparaître « comme par enchantement, les rapports de pouvoir » (Dorlin, 2008, p. 29-30).

La question n'est pas tant l'élucidation compatissante de ses privilèges – y compris des privilèges que conférerait parfois la minorité (de genre, de sexualité, de couleur, de religion, de classe, etc.) –, que la réflexivité nécessaire sur ses propres valeurs et outils cognitifs (par exemple, le rapport entre sujet et objet de connaissance ou de discours, ou la hiérarchie implicite des types de discours) et politiques (ibid., p. 30).

Il s'agit donc plutôt d'expliquer autant que possible en quoi et comment certains traits biographiques facilitent et/ou contraignent une enquête dans des contextes précis (Denouël, 2019). En plus, il faut mettre en place des stratégies concrètes de « décentrement » pour réduire, dans la mesure du possible, certains biais implicites que l'on porte inconsciemment en soi (Le Gallo et Millette, 2019).

Dans ces circonstances, Chandrashekar (2020, p. 92-93) recommande le recours à l'intersectionnalité aux féministes non racisé·e·s. Une telle mobilisation peut, à son avis, prolonger la portée des cadres analytiques, et ce, même si les biais implicites liés aux privilèges de ces personnes peuvent les induire à l'erreur (ibid., p. 92-93). À ses yeux, les erreurs ainsi commises vont certes attirer de la critique, mais elles

vont surtout contribuer à enrichir un dialogue interdisciplinaire et interculturel (ibid., p. 93). Ce dialogue est nécessaire, explique l'auteur, pour remettre en question la hiérarchisation de la production du savoir des études en communication dont la structure disciplinaire reste façonnée par le capitalisme, la blancheur et la masculinité (ibid., Hirji *et al.*, 2020). Tout comme Hirji *et al.* (2020, p. 179), Chandrashekar (2020, p. 93) affirme que cette remise en question relève d'une responsabilité collective et non pas d'une responsabilité individuelle de collègues issus de groupes minoritaires ou marginalisés. Les universitaires issus de la majorité ont donc leur rôle à jouer dans ce processus.

Poursuivant une réflexion similaire, Carbado (2013, p. 841) conclut qu'il est toujours plus intéressant de repousser les limites d'une théorie que de la contrôler. Collins et Bilge (2020, p. 241) abondent dans le même sens :

We want to see more people involved in the kind of dialogue intellectual and political work that pursuing intersectionality entails. This openness would encourage a dialogical methodology for intersectionality that would advance a more democratic construction of knowledge itself.

Cette démocratisation de la production du savoir ne doit pas se limiter à des segments spécifiques de la population, expliquent ces chercheuses (ibid., p. 217). Selon elles, ce n'est pas si important *qui s'intéresse* à l'étude des intersections de multiples rapports de domination dans une situation donnée ; ce qui importe avant tout, ce sont les résultats (ibid.). Ces derniers doivent activement nourrir l'éducation critique à la citoyenneté, une éducation qui fournit des pistes concrètes pour démanteler les injustices observées (ibid.). Certes, plusieurs de ces pistes de solution doivent être élaborées dans des espaces sécuritaires et fermés. Or, à d'autres occasions, la recherche peut accompagner ce processus et aider les membres de la société civile dans l'élaboration de ces pistes comme le prévoyait Dewey. En tant qu'acte politique (Hildreth, 2009, p. 798), la recherche peut ainsi servir de catalyseur pour sensibiliser la population à des enjeux autrement invisibles dans l'espace public et aider à mettre sur pied ce que Fraser (2005, p. 120) appelle des « activités d'agitation dirigées vers des publics plus larges ». Pour ce faire, il est inévitable de s'investir dans un dialogue à esprit ouvert : entre universitaires, en collaboration avec des individus sur le terrain, avec des regroupements de lutte, des responsables politiques, les groupes de défense de l'environnement :

The viability of social movements that may build an alternative future depends on how well we can practice radical relationality and deep reciprocity with each other and with nonhuman animate and inanimate beings and work together, in co-resistance (Collins et Bilge, 2020, p. 235).

Encore faut-il appliquer ces éléments théoriques dans le travail quotidien qu'implique une recherche doctorale s'étirant sur plusieurs années. Dès lors, les paragraphes qui suivent présentent les rebondissements qu'une telle démarche implique dans le cadre de cette thèse.

3.1.3 De la théorie à la pratique : cultiver la transparence et l'autoréflexivité en recherche

Isabelle Clair (2016, p. 72) a raison quand elle dit que l'élaboration d'un projet de recherche sert d'abord les intérêts des personnes qui mènent les recherches. Il est vrai que transformer la prise de parole des personnes évoluant en milieu populaire en objet de recherche est en soi une opération de pouvoir et **je n'étais pas sans savoir que la thèse produite à partir de leurs récits allait être bénéfique à ma carrière académique**. La thèse, en tant qu'épreuve ultime pour l'obtention d'un diplôme de doctorat, est un moment crucial dans cette carrière qui demeure encore aujourd'hui limitée pour bien des individus issus de milieux défavorisés. Les principes de transparence et d'autoréflexivité m'aident à atténuer, dans la mesure du possible, cette position de pouvoir. Pour réussir cette étape, il faut d'abord rendre compte de mon propre positionnement situé, les limites que celui-ci impose pour un projet s'inscrivant dans un paradigme intersectionnel ainsi que son rôle dans la relation que j'ai établi avec les personnes participantes. La discussion de cette relation à des fins de transparence m'amènera à plusieurs questionnements autoréflexifs auxquels je tenterai de répondre à l'aide d'un journal de bord.

Le lectorat l'aura remarqué, j'écris ce texte au « je » au lieu de me présenter à la première personne au pluriel comme il est d'usage dans la plupart des textes scientifiques en communication. Je m'inscris ici dans la tradition des épistémologies intersectionnelles – autant que cela soit possible pour moi. Il est évident que je ne peux pas (et ne veux pas) prétendre pouvoir adopter le point de vue des « plus dominées », un point de vue que Cooper (2015, p. 10) qualifie de différent et qui apporterait alors un regard novateur sur les structures de pouvoir. Autrement dit, je ne revendique aucune forme de « singularité identitaire ni même de distinction individuelle » en écrivant au « je » (Denouël, 2019, p. 353). Je tente plutôt de « rappeler, par souci d'objectivation, ce que la perspective de travail » proposé dans cette thèse doit à mon point de vue (ibid.). D'où le rôle primordial de la transparence (Chandrashekar, 2020, p. 92).

J'écris cette thèse en tant que femme et mère. Comme l'affirme aussi Julie Denouël (2019, p. 352), lorsqu'on enquête sur un terrain où « les rapports sociaux de sexe sont loin d'être égalitaires », comme les milieux populaires blancs au Québec, la position de femmes et/ou de mère dans un couple

« traditionnel » devient un soutien imprévu à l'origine. Le thème de la maternité ou de la parentalité a en effet été un facilitateur de conversation au début de la première rencontre, surtout avec les femmes participantes.

J'écris cette thèse en tant qu'étudiante. En raison de ce statut, je partage une certaine (in-)stabilité financière avec les personnes participantes. Force est d'admettre que le manque de financement des études de troisième cycle est un problème majeur. Il compte d'ailleurs parmi les facteurs clés pour l'abandon du doctorat (Coenga-Oliviera et Anctil Avoine, 2016, p. 17). De plus, la pandémie de COVID-19 a exacerbé cette précarité financière. Ma propre situation socioéconomique plus ou moins stable, mais menacée par les conséquences de la pandémie, m'a aidé lors de la deuxième série d'entretiens qui a eu lieu à la fin du premier confinement en juin-juillet 2020. Mes propres expériences en matière de modalités administratives pour adhérer à des programmes d'aide financière fédérale et les conséquences de la fermeture des garderies et écoles pour les parents en emploi était un déclencheur pour discuter des expériences vécues en lien avec la crise. Cependant, mon statut d'étudiante n'a pas toujours facilité mon travail de terrain. Le fait de « faire une thèse de doctorat », qui mène au plus haut degré universitaire, impressionne et peut intimider la personne rencontrée. Au début de la rencontre, on m'a systématiquement averti : « je ne connais rien à la politique, madame » tout en me suggérant « de plutôt aller interroger des gens qui connaissent ça », car « ça doit être plus intéressant » (P1, 1 décembre 2018). À la fin de l'entretien, plusieurs personnes participantes voulaient aussi s'assurer d'avoir « aidé ». Malgré mes multiples tentatives de rassurer ces dernières – selon la méthode de l'entretien compréhensif (voir 3.2.2) – la peur de l'infériorité intellectuelle resurgit dans certains entretiens. Dans d'autres cas, le besoin d'avoir aidé provenait moins d'une peur d'infériorité, mais d'une valorisation profonde de l'éducation. Ainsi, certaines personnes participantes se montraient très ouvertes à m'aider « pour l'école », car « c'est important » (P4, 21 novembre 2018), et ce, malgré une profonde incompréhension de ce qu'un travail de recherche implique. Plusieurs m'avaient, à micro fermé, de « ne pas savoir ce qu'est une thèse implique » n'ayant elles-mêmes pas entrepris d'études universitaires (P5, 15 novembre 2018). En effet, une seule participante a fait des études de premier cycle, pour les autres le niveau d'étude variait entre secondaire V et diplôme d'études professionnelles (DEC) (voir 3.2.1). Ce paradoxe entre rapprochement sur le plan socioéconomique et éloignement au niveau de l'éducation m'a profondément troublé, car il représente concrètement les difficultés théoriques de décrire ce que le terme milieu populaire veut dire aujourd'hui. De plus, ce paradoxe m'a confronté à mes propres biais à l'égard de ces milieux et le savoir expérientiel qui y est produit. J'y reviendrai plus loin, car pour bien saisir la raison ayant

déclenché cette autoréflexion, il faut d’abord tenir compte de mon point de vue en tant que néo-qubécoise.

J’écris cette thèse en tant qu’immigrante blanche germanophone. De prime abord, il faut reconnaître que l’ensemble des personnes ayant participé à la recherche appartiennent, comme moi, à la majorité blanche résidant au Québec, ce qui a certainement facilité le dialogue sur l’actualité politique et culturelle québécoise. La supposition que nous partageons des valeurs sociétales similaires a sécurisé les personnes participantes lorsqu’il s’agissait de commenter des événements politiques et/ou des pratiques informationnelles. Le fait de vivre dans le même univers géographique au moment de l’entretien et de disposer d’une mémoire historique plus ou moins partagée a notamment facilité la narration des expériences politiques qui nécessitaient la divulgation d’opinions politiques jugées « sensibles » par la majorité des individus interviewés. Dans ce contexte, mon statut d’immigrante européenne germanophone – statut qui me différencie pourtant de la population étudiée – a rassuré celle-ci. De manière tantôt bienveillante, tantôt infantilisante, on m’a rapporté des événements politiques antérieurs à mon arrivée en 2012 (p.ex. les référendums de souveraineté) et on m’a expliqué certaines valeurs ou coutumes québécoises en lien avec ces événements que l’on jugeait représentatifs de la population. Cela m’a permis de capter des formes de politisation populaire qui embrassent une multitude de discours dont certains paraissent « politiquement incorrects » et donc « déstabilisants » pour la communauté universitaire, incluant pour moi-même (Goulet, 2010, p. 330). Ainsi, il y avait des discours qui bouscullaient dans un registre opposant « eux » – les personnes immigrantes, allochtones ou assistées sociales – à « nous », les Québécois·e·s (« de souche » et/ou « de choix » – cela dépend des personnes qui s’expriment). « Nous, le peuple québécois » correspondait en effet à un groupe communément considéré comme étant majoritaire dans la province, mais minoritaire au sein du Canada. Ma propre blanchité ainsi que le fait de parler couramment français ont aidé dans ce contexte. Personne ne m’a classé dans la catégorie « immigrante » à connotation négative qui semblait réservée aux personnes racisées et/ou aux personnes qui ne maîtrisent pas (bien) le français. Par contre, on s’est assuré de temps en temps que j’étais bien au courant de tel ou tel événement du passé, ce qui m’éloignait en même temps du « nous » inclusif. Ce sont ces observations de terrain qui m’ont amené à remettre en question les approches traditionnelles de la classe sociale qui partent de l’hypothèse que toute personne évoluant en milieu populaire se trouve dans une situation de subordination similaire à la classe ouvrière décrite par Karl Marx. La situation est de toute évidence plus complexe. En réalité, une même personne peut se retrouver des deux côtés de la

médaille, les rapports de pouvoirs étant relationnels. Dans certaines situations, l'on peut même se retrouver simultanément du côté des « groupes dominés » et de celui des « groupes dominants ».

Ces exemples montrent comment les rapports de force inhérents au contexte de l'enquête ont façonné ma relation avec les personnes participantes. Ne pas effacer ma voix m'a permis de « mieux voir à l'œuvre le rapport de force sous-jacent » qui se développe lors d'un entretien (Piron, 2000, § 21). Outre ces relations de pouvoir liées à plusieurs de mes traits biographiques, l'approche critique adoptée dans le cadre de cette thèse a eu des rebondissements sur ma relation avec les personnes participantes.

J'écris cette thèse d'un point de vue intéressé. La première partie de ce chapitre aura montré que ce point de vue spécifique n'empêche pas l'application rigoureuse des principes de scientificité. L'objectif de cette thèse est de comprendre le rôle des médias numériques dans les expériences politiques de personnes francophones issues de milieux populaires blancs et non démunis qui s'auto-déclarent non politisées. Alors que cet objectif a été méticuleusement élaboré à l'aide de la littérature existante sur ce sujet, il reste informé par mes premières intuitions de recherche qui s'inscrivent, quant à elles, dans un contexte géographique, sociopolitique et historique spécifique. Comme le montre le premier chapitre, plusieurs discours contradictoires à propos des pratiques politiques et informationnelles en milieu populaire circulent dans l'espace médiatique québécois. Certains de ces discours sont remplis de préjugés, et ce, malgré l'existence de résultats de recherches rigoureuses qui les démystifient. Certes, l'approche critique m'aide à continuellement remettre en cause ce qui est tenu pour acquis, mais je ne suis pas à l'abri de ces biais. À titre d'exemple, la définition de milieu populaire – que j'ai si soigneusement étudié d'un point de vue théorique – m'apparaissait soudainement inutile une fois arrivée sur le terrain. Bien que les personnes que je rencontrais correspondaient aux paramètres préalablement établis (voir 3.2.1), j'avais de la difficulté de les considérer comme « populaires ». Ne s'agissait-il pas plutôt de personnes de la classe moyenne inférieure ? Avais-je le droit de leur coller cette étiquette souvent perçue avec une connotation négative ? Ou, avais-je inconsciemment intégré ce discours (néo-)libéral d'une classe moyenne généralisée qui cache bon nombre d'inégalités sociales ? Ce discours répandu en Occident que je tente pourtant de démystifier. Dans le même ordre d'idées, je me questionnais sur le savoir expérientiel produit par ces personnes. Comment rendre intelligible l'inconfort par rapport aux discours des personnes interviewées qui sont à l'opposé de tout projet émancipateur sans apporter un regard de surplomb ? Peut-on / doit-on valoriser ces savoirs ? Il me fallait un outil d'analyse concret pour aller plus loin. J'ai alors choisi de tenir un journal de bord pour résoudre quelques-unes de ces problèmes.

3.1.4 Le journal de bord : outil d'accompagnement ou méthode d'analyse ?

Le journal de bord est généralement considéré comme un outil de collecte de données qui assure une triangulation méthodologique (Baribeau, 2005, p. 99). En tant que tel, il représente une méthode de récolte de données qualitatives parmi d'autres (ibid., p. 99-100). Il faut néanmoins admettre que les données ainsi récoltées n'ont pas toujours le même statut que celles obtenues à l'aide des autres méthodes mobilisées dans les mêmes recherches (p.ex. l'entretien semi-directif ou l'observation participante) (ibid.). Alors que la plupart des textes mentionnent le journal de bord dans la description de la méthodologie, rares sont les études qui l'intègrent explicitement au niveau de l'analyse (ibid.). Un recours plus systématique au journal de bord pourrait pourtant appuyer la qualité de recherches qualitatives tout en contribuant à la validité interne et externe de celles-ci (ibid., p. 100).

Afin de comprendre comment ce recours plus systématique se traduit en pratique, il faut d'abord s'intéresser aux motivations qui poussent les universitaires à introduire un journal de bord dans leur protocole méthodologique. Il existe en effet plusieurs types de prises de notes qui répondent à différents besoins. Collette Baribeau (2005, p. 109-111) en distingue trois : 1) les *notes de terrain* ayant pour but de se souvenir d'événements, 2) les *mémos* – réservés aux approches de la théorisation ancrée – visant à établir un dialogue entre données, théorie et analyse et 3) le *journal de pratique de recherche* permettant de « se regarder soi-même comme un autre » (ibid., p. 109-111).

Si l'on peut considérer que ce troisième type de prise de notes a été retenu dans le cadre de cette thèse, il faut néanmoins préciser que j'ai recours à une définition élargie accordant à l'outil une dimension épistémologique critique. Dans sa définition, Baribeau (ibid., p. 111) différencie deux sous-catégories du journal de pratique de recherche. La première servirait directement à la récolte de données (ibid.). Dans ce cadre, l'on note des descriptions, analyses, réflexions et processus de prise de décisions et classe chaque note en ordre chronologique (ibid.). De cette façon, on peut reconstruire le déroulement de la recherche de A à Z. Les notes ainsi prises seraient alors traitées de la même façon que d'autres données récoltées (ibid.). Cette communication transparente des détails sur le déroulement de la recherche incluant les blocages théoriques, difficultés méthodologiques et errances analytiques aiderait alors le lectorat à « mieux comprendre et [à] mieux évaluer la fiabilité et la vraisemblance du modèle finalement obtenu » (Valéau et Gardody, 2016, p. 77). De plus, elle permet de limiter le « sentiment de l'arbitraire » dans la mesure où les réorientations théoriques ou méthodologiques notées constituent des solutions concrètes aux obstacles rencontrés (ibid., p. 97). Ainsi, cette méthode contribuerait à la validité interne et externe

de la recherche (Baribeau, 2005, p. 111). La deuxième catégorie des journaux de pratique de recherche comporte, quant à elle, des notes sur les émotions, réactions et questionnements personnels des personnes qui mènent l'enquête (ibid.). De telles notes appartiennent toutefois au « domaine privé », affirme Baribeau (ibid.). Contrairement aux notes prises de façon chronologique sur le déroulement de la recherche, ces notes ne feraient pas partie des données récoltées et ne seraient donc pas analysées pour elles-mêmes (ibid.). Cette distinction me paraît réductrice. En excluant les notes sur les émotions, réactions et questionnements personnels du corpus, le journal de bord perd la dimension critique de l'exercice de « regarder soi-même comme un autre » (ibid.). En effet, cette exclusion écarte toute réflexion sur ses propres convictions, postulats et choix idéologiques ainsi que sur leurs conséquences pour l'analyse.

Valéau et Gardody (ibid., p. 97), qui défendent un point de vue similaire à Baribeau (2005), plaident pour la compréhension des « processus mentaux, notamment les logiques inductives et déductives, qui ont permis au sens d'émerger pour que les éléments théorique, empirique ou analytique soulevés à un moment donné deviennent significatifs par et pour la recherche en cours » en explicitant les formes d'apprentissages « que les chercheurs ont à effectuer pour mieux connaître les réalités qu'ils étudient ». Cependant, comme Baribeau (2005), ils omettent le fait que ces processus mentaux sont aussi guidés par des biais implicites que l'on porte inconsciemment en soi (Le Gallo et Millette, 2019). C'est pourquoi il m'apparaît simpliste de traiter les données issues du journal de bord comme des « compléments d'information » en marge de la recherche qui servent uniquement à instaurer une relation avec le lectorat pour que celui-ci puisse « confirmer ou infirmer la fiabilité de la démarche » comme le suggèrent Valéau et Gadody (2016, p. 97).

Au contraire, il m'apparaît préférable d'accorder aux notes sur les émotions, réactions et questionnements personnels le même statut que celui des notes chronologiques sur le déroulement de la recherche. Il s'agit donc non seulement de les intégrer dans la collecte, mais aussi dans l'analyse des données. En effet, l'analyse de ces notes aide à regarder les résultats d'analyse sous un autre angle. Ainsi, on met en place un mécanisme de garde-fou permettant de défaire et de refaire l'analyse au sens deweyen des termes tout en appliquant un principe issu de la recherche intersectionnelle. Ce principe consiste à se décentrer « de sa propre expérience pour plutôt repenser son apport en fonction des personnes concernées » (Le Gallo et Millette, 2019, § 44). En outre, cette façon de procéder permettrait, selon Le Gallo et Millette (ibid.), de briser le silence par rapport aux standards scientifiques « souvent aveugles à leurs propres biais ». Dès lors, l'objectif du recours au journal de bord dans cette thèse est double. Dans un premier

temps, il sert à interroger mes propres pratiques scientifiques. Dans un deuxième temps, il permet de jeter un regard critique sur les résultats initiaux en défaisant et refaisant l'analyse.

En pratique, mon journal de bord se matérialise sous forme d'un cahier de notes écrits à la main. Celui-ci accompagne la recherche depuis mes premières entretiens préliminaires en vue de la rédaction du projet de thèse en 2017. Les entrées peuvent être classées selon trois types de prise de notes. Le journal de bord m'a premièrement permis de transcrire des observations durant et après les entretiens avec les personnes participantes. Il s'agit notamment de descriptions contextuelles à propos du lieu de la rencontre, de la personne participante, de ses gestes et mimiques inattendues, de ses déclarations m'ayant marqué et des obstacles dans le déroulement de l'entretien. Deuxièmement, on y retrouve des réflexions d'ordre théorique. Celles-ci font part des obstacles et errances analytiques de ma recherche. Finalement, j'ai pris des notes de nature plus réflexive, et ce, surtout lorsque j'analysais les données récoltées lors des entretiens et de l'observation en ligne. Une grande majorité de ces notes réflexives sont formulées sous forme de questions. Le journal se structure selon un ordre chronologique, chaque entrée étant datée.

L'écriture du journal tout au long de la recherche m'a d'abord permis de retracer le chemin parcouru depuis le début. Un résumé chronologique de l'évolution de la recherche en annexe (A) de la thèse permettra ainsi au lectorat de mieux comprendre ma démarche et de confirmer ou d'infirmer sa fiabilité (Valéau et Gadody, 2016, p. 97). Cependant, le journal de bord m'a aussi permis d'opérationnaliser mes prémisses épistémologiques présentées plus haut. Écrire et relire mes notes m'a aidé à systématiquement remettre en question mes propres pratiques scientifiques incluant celles qui semblaient aller de soi, telle la méthode de recrutement pour les entretiens ou le rôle de la présentation de la recherche au début des rencontres. En tant qu'outil autoréflexif, il m'a finalement permis de prendre mon propre rôle dans la production des connaissances au sérieux. L'introspection critique m'a aidé à rendre visible certains de mes biais implicites et d'ajuster mes pratiques en cours de route sans perdre de vue les conséquences de ces ajustements en termes de production du savoir. Les extraits présentés dans le tableau 3.1 illustrent cette démarche.

Tableau 3.1 Transcription d'extraits du journal de bord classés selon date, type de notes prises et conséquences pour le déroulement/analyse de la recherche

Date	Type de notes prises	Transcription	Conséquences pour déroulement/analyse
13 novembre 2018	Description du lieu et du contexte d'un entretien	Rencontre avec P6 dans une succursale montréalaise d'une chaîne de restauration rapide canadienne. Le restaurant est plein, très bruyant. Je me demande si l'enregistrement va fonctionner. P6 arrive du boulot et porte des vêtements de travail.	Réorientation méthodologique vers les récits de vie et les analyses narratives qui permettent de prendre en compte le contexte social, mais aussi la situation de l'enquête elle-même.
26 novembre 2018	Description d'obstacles concernant le déroulement	Entretien avec P3. Il faut ajuster la présentation de la recherche et du formulaire de consentement. Elle suscite la peur d'un interrogatoire interminable en matière de connaissances politiques. La plage horaire prévue (2h) impressionne. Il faut la réduire pour atténuer les réticences.	Réajustement de la présentation du formulaire de consentement.
2 mai 2019	Réflexion d'ordre théorique	Suite à une discussion sur le potentiel émancipateur de récits de vie pour les personnes subalternes avec la professeure Florence Piron : les personnes rencontrées dans ma recherche sont-elles subalternes ? Sont-elles vraiment privées de voix dans l'espace médiatique ? J'ai des doutes. Elles choisissent de ne pas se faire entendre. S'agit-il plutôt de la majorité silencieuse ? Revoir la définition de milieu populaire. Aller au-delà de la sociologie des classes populaires de France.	Réorientation théorique vers les approches intersectionnelles et plus spécifiquement celles qui me permettent d'intégrer une réflexion sur la blancheur.
30 octobre 2020	Autoréflexion sur le rôle de mes propres valeurs par rapport à mon positionnement en tant que chercheuse	Le malaise des discussions sur les « pauvres » et les personnes immigrantes ne me quitte pas. Mes valeurs et convictions en faveur de la justice sociale et le fait d'avoir passé par ce long processus d'immigration au Canada – pénible même pour moi en tant que blanche –, m'amène à condamner d'avance ce type de discours. Il reflète des problèmes sociaux systémiques et sous-jacents. Je sais qu'il cause de la souffrance chez les personnes visées par telles paroles, aussi discrètes soient-elles. Les personnes interviewées ne semblent pas le savoir, pourtant elles ont des idées progressistes en même temps. Où est la solidarité ?	Refaire l'analyse initiale de la première série d'entretiens en intégrant ma voix, mes propres interventions. Jeter un regard critique sur les limites d'entretiens de type compréhensif.

Pour véritablement intégrer le journal de bord en tant que méthode de recherche et non comme un « complément d'information », il faut aussi l'intégrer au niveau de l'analyse. Pour ce faire, j'ai procédé à une deuxième analyse de mes résultats issus des méthodes présentées dans la deuxième partie de ce chapitre, soit les entretiens de type récits de vie et l'observation ethnographique en ligne. Dans ce contexte, j'ai repéré l'ensemble des entrées du journal qui témoignent de conflits et inconforts (par rapport aux narrations, à ma position, à la méthode choisie, etc.) (Pagé, 2019). J'ai ensuite tenté de ré-analyser mes résultats en fonction de ces conflits afin d'en chercher la signification profonde. Cette méta-analyse m'a permis de transformer l'inconfort de manière « reconstructive » pour reprendre le terme de Voirol (2022). Cette dernière étape de la recherche s'est en effet avérée intéressante dans la mesure où elle m'a permis de reconstruire des possibles pour mieux cerner les tensions entre savoir scientifique et savoir expérientiel. Ce faisant, j'ai tenté d'instaurer un dialogue qui permet de « mieux nous comprendre mutuellement » (hooks, 2008, p. 113). Ce processus correspond autant à l'esprit épistémologique de Dewey, du Bois et Voirol qu'à celui des théoriciennes intersectionnelles, car il ouvre vers des pistes concrètes sur le rôle que la recherche engagée en communication médiatique peut jouer dans la lutte contre des inégalités numériques, politiques et informationnelles. Les résultats de cette démarche sont présentés sous forme narrative dans le sixième chapitre (voir aussi 3.2.1.3).

Cette première partie du troisième chapitre avait pour but de présenter les bases épistémologiques de cette recherche. De ce fait, j'ai d'abord expliqué la relation que j'établis entre théorie, empirisme et pratique. Cette discussion m'a permis d'élaborer cinq prémisses épistémologiques guidant la production du savoir issu de cette thèse. J'ai ensuite clarifié mon positionnement et ses conséquences sur ma perspective de travail. Enfin, j'ai présenté une méthode réflexive concrète, le journal de bord, pour m'assurer de respecter autant que possible les balises épistémologiques introduites au préalable, et ce, tout au long de la recherche. Il s'agit maintenant de revenir plus explicitement sur les méthodes mobilisées dans cette thèse : les entretiens de type récits de vie et l'observation ethnographique en ligne (chap. 3.2). Une troisième et dernière partie de ce chapitre portera sur les considérations éthiques et les limites que celles-ci engendrent pour la recherche (chap. 3.3).

3.2 Vers une approche qualitative de l'étude des expériences politiques en ligne

Après avoir clarifié les bases épistémologiques de cette recherche, il s'agit maintenant de présenter les méthodes mobilisées pour mener à bien celle-ci. Avant d'entrer dans le détail, il importe de rappeler au lectorat que la faisabilité d'approches intersectionnelles est fréquemment remise en question sur le plan méthodologique (Chadwick, 2017, p. 9). Deux enjeux attirent l'attention des critiques. Le premier concerne l'étude de l'interaction complexe de diverses catégories de différence (classe, race, genre, etc.) (Christensen et Jensen, 2012, p. 111-112). Leur fonctionnement interne n'est effectivement pas le même, et ce, tant aux niveaux structurel que conjoncturel (ibid.). Dès lors, se pose la question de savoir comment analyser leurs interrelations sans tomber dans un schéma de hiérarchisation (ibid.). Le deuxième enjeu soulevé par les critiques consiste en la détermination du nombre de catégories à prendre en considération (ibid.). À ce sujet, plusieurs questions alimentent le débat : à partir de combien de catégories peut-on parler d'analyse intersectionnelle et où devrait-on fixer la limite ? Puisqu'il s'agit d'un paradigme issu du féminisme noir, le genre doit-il obligatoirement figurer parmi les catégories choisies ou pas ? Tout comme pour la plupart des controverses entourant ce paradigme, le débat n'est pas clos.

Dans le cadre de cette thèse, je me rallie à Ange-Marie Hancock (2007b, p. 250) pour répondre à ces interrogations d'ordre méthodologique. Cette politologue montre qu'il est tout à fait possible de travailler avec des catégories aux interrelations variables, car leur analyse dépend ultimement de choix empiriques (voir 3.2.1) (ibid.). Dans le même ordre d'idées, le nombre des catégories choisies dépend de l'objet d'étude. Pour commencer, l'on peut identifier certaines catégories en amont à l'aide de la littérature existante (classe, blancheur, nation, genre). Cela n'empêche pourtant en rien d'abandonner ou, au contraire, d'ajouter une variable lors de l'analyse des données récoltées sur le terrain (p.ex. l'âge). Cette démarche à mi-chemin entre des approches hypothético-déductive et inductive témoigne des efforts multiples qui sont déployés pour s'assurer de ne négliger aucune catégorie pertinente (ibid.).

Toutefois, la querelle sur la faisabilité des recherches intersectionnelles reste, à bien des égards, théorique. Très peu de textes reviennent explicitement sur les méthodes mobilisées pour rendre ces principes opérationnels. Cela n'est pas sans lien avec une certaine prise de distance avec les méthodes scientifiques classiques, incluant certaines méthodes issues de la recherche féministe (blanche), qui restent « aveugles » par rapport à leurs propres biais (Le Gallo et Millette, 2019, § 44). **Force est de constater qu'il n'y a pas d'approche méthodologique spécifique à la recherche intersectionnelle. Dans la littérature, on retrouve des cadres méthodologiques de type qualitatif, quantitatif et mixte.** À ce sujet, Rachelle

Chadwick (2017, p. 13) explique qu'il est important non pas de prioriser un type de méthode, mais de trouver des appareils méthodologiques qui permettent d'atteindre les objectifs d'une étude tout en respectant les prémisses épistémologiques, politiques et éthiques qu'une recherche s'inscrivant dans un paradigme intersectionnel implique.

Dans le cadre de cette thèse, j'adopte une méthodologie qualitative double reliant récits de vie et observation ethnographique en ligne. Les paragraphes qui suivent me permettront d'expliquer ces choix empiriques et leur arrimage avec le paradigme intersectionnel.

3.2.1 Les récits de vie : décentrement technologique et valorisation des expériences

Cette thèse a pour but d'étudier le rôle des médias numériques dans l'expérience politique de personnes non politisées, blanches, francophones et issues de milieux populaires québécois. Pour saisir cette expérience, il paraît nécessaire d'aller au-delà d'une étude des usages qui s'attache à analyser un contexte particulier, soit l'agir politique en ligne. Autrement dit, je fais le pari suivant : **pour comprendre le rôle que joue le numérique dans les expériences politiques d'une personne, j'étudie d'abord les expériences générales qu'entretiennent les personnes recrutées avec le politique**. Le deuxième chapitre l'a bien montré, ces expériences sont façonnées par divers facteurs individuels et structurels, hors ligne et en ligne.

Les entretiens de type récits de vie s'avèrent bénéfiques pour explorer ces expériences. **Premièrement, la recherche en communication a montré que le parcours de vie joue un rôle central dans la (re)production des inégalités numériques** (Pasquier 2018ab; Granjon, Lelong et Metzger, 2009, p. 14). **Deuxièmement, cette méthode de recherche permet de nuancer le rôle de la technologie sans pour autant ignorer « ce que les objets techniques font faire aux humains »** (Proulx, 2015, § 13). D'un côté, on évite une posture technodéterministe en réinscrivant les outils médiatiques dans l'analyse de leurs usages et des pratiques informationnelles et culturelles afférentes. De l'autre, on évite une posture sociodéterministe en accordant de l'importance à la matérialité des outils. **Troisièmement, une approche narrative permet de lier l'examen des expériences individuelles à une perspective plus macrosociologique, car elle tente d'instaurer un mode d'analyse qui étudie les contradictions au sein même d'un texte en tant que réfractions de contradictions structurelles, matérielles et idéologiques** (Chadwick, 2017, p. 11). **Quatrièmement, l'accent mis sur la vie quotidienne – et non pas directement sur les enjeux politiques de classe, blanchité, nation ou genre – favorise une analyse intersectionnelle qui ne tombe pas dans le piège d'une « addition » ou d'une « hiérarchisation » des catégories de différence**. La vie quotidienne

est en effet un lieu de « condensation » où de multiples processus sociaux se croisent (Christensen et Jensen, 2012, p. 117). Autrement dit, la vie quotidienne est la concrétisation microsociologique de phénomènes macrosociologiques. En ce sens, « la narrativisation » des pratiques quotidiennes, incluant celles qui façonnent le rapport au politique, va au-delà d'une « manière de faire textuel » dans le sens de De Certeau (1980, p. 119); elle peut constituer un outil favorisant le changement social (Piron, 2019, § 4).

La présentation de l'échantillonnage, de la méthode de récolte et d'analyse des données dans les prochains paragraphes me permettra d'explicitier ces quatre arguments.

3.2.1.1 L'échantillonnage pour les récits de vie

Au cours d'un entretien narratif, l'on demande à la personne interviewée de « raconter toute ou une partie de son expérience vécue » (Bertaux, 1997, p. 9). Définie comme telle, cette méthode est éminemment qualitative. Dans ce type de recherche, « le caractère significatif des critères classiques (âge, profession, [...]) devient moins opérant » (Kaufmann, 2011, p. 40). Ces critères n'ont pas besoin de s'approcher de la représentativité, car ils n'ont pas de fonction explicative, ils délimitent le cadre (ibid.). Ainsi, on fixe certains critères traditionnels « tout en sachant qu'en aucun cas un échantillon ne peut être considéré comme représentatif dans une démarche qualitative » (ibid., p. 41). Cette délimitation présente un point de départ et peut être revue au cours de la recherche : « tout dépend de ce que l'on trouve ou ne trouve pas [...] l'échantillon n'est qu'un instrument » (ibid., p. 43). Dans mon cas, les critères suivants ont délimité le recrutement initial.

Le premier critère est de s'auto-déclarer comme étant une personne éloignée de la participation politique (partisanerie, vote, etc.). Au-delà d'un certain désintérêt auto-déclaré pour la politique « traditionnelle », les personnes recrutées ne devaient pas s'engager activement pour un mouvement de lutte pour la justice sociale ou environnementale. Enfin, ces mêmes personnes devaient affirmer d'elles-mêmes de ne pas avoir d'intérêt soutenu pour l'actualité politique dans la vie de tous les jours. Ainsi, j'ai exclu 1) les personnes étant actuellement membres de partis fédéraux, provinciaux ou municipaux et les personnes qui s'identifient ouvertement comme partisans d'un de ces partis; 2) les personnes s'auto-identifiant comme des activistes pour des mouvements sociaux et 3) les adeptes des nouvelles, soit les personnes qui apportent une attention soutenue à l'actualité politique au quotidien.

Mon deuxième critère de recrutement concerne l'enjeu des personnes de milieux populaires québécois. Suivant la définition de travail présentée au début du premier chapitre, mes critères d'inclusion et d'exclusion s'inspiraient d'abord des trois caractéristiques élaborées par Olivier Schwartz (2011, § 4) :

- 1) petitesse du statut professionnel ou social;
- 2) étroitesse des ressources économiques (sans forcément être précaire);
- 3) éloignement des capitaux culturel et politique.

Plus explicitement, les personnes devaient occuper un poste de salarié·e, d'employé·e, ou travailler à leur compte sans toutefois en retirer un salaire élevé³¹. À l'inverse, les personnes occupant un emploi de supervision ou d'encadrement étaient exclues (point 1). Le revenu familial devait être modeste sans forcément être précaire. Cela étant dit, je n'ai pas exclu les personnes en situation de pauvreté lors du recrutement. J'ai plutôt fixé le seuil maximal du revenu annuel à 50 000 \$ par ménage, ce qui correspond aux deux premiers piliers de l'échelle salariale utilisée par l'*Institut de la Statistique du Québec* (Bernier, 2017abc). Ce montant concerne d'ailleurs seulement le salaire et ne tient pas compte d'autres biens comme la propriété (point 2). La troisième caractéristique soulevée par Schwartz (2011, § 4), l'éloignement du capital culturel et politique, se trouve partiellement réalisée par l'auto-déclaration de l'éloignement politique et par le faible intérêt pour l'actualité (point 3). Or, ne pas s'intéresser à la vie politique ne veut pas forcément dire être éloigné du capital culturel. En plus, enquêter en milieu populaire à l'heure actuelle signifie aussi s'intéresser à certaines professions traditionnellement supérieures (p.ex. corps professoraux contractuels) (Baudet, 2009, p. 81). Dès lors, je ne me suis pas limitée à des personnes peu scolarisées pour mon premier appel de recrutement. Finalement, le niveau de scolarité atteint par les personnes participantes variait toutefois dans la majorité des cas entre secondaire V et DEP (diplômes d'études professionnelles) (voir tableau 3.2). Une seule personne a déclaré avoir fait des études de premier cycle à l'université. Son statut est cependant façonné par d'autres rapports de minoration (notamment de genre et de handicap) qui, en articulation avec la classe, ont contribué à la formation de son statut « populaire » (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 8). Une autre personne a suivi une formation collégiale

³¹ La catégorie de salarié·e fait ici référence à un travail effectué pour un·e employeur·e qui verse un salaire à titre de rémunération. Alors que « salarié·e » réfère au travail en usine, sur un chantier ou dans un atelier, la notion « d'employé·e » désigne des personnes salariées dont le travail est d'ordre intellectuel (commerce, administration, etc.). Suivant cette définition, les personnes travaillant dans la restauration entrent dans la catégorie des salarié·e-s, voire dans celle des « salarié·e-s à pourboire ». Ces personnes reçoivent, en plus de leur salaire de base, un montant d'argent par leur clientèle. Au Québec, le taux du salaire minimum des « salarié·e-s à pourboire » est plus bas que le taux général. Enfin, j'ai inclus les travailleur·se-s autonomes à revenu modeste, notamment dans le secteur des services à la personne (coiffure, gardiennage, ménage, esthétique, etc.).

préuniversitaire (DEC) après avoir œuvré plusieurs années en tant que salariée en usine. Sa réorientation de carrière lui a permis d'acquérir une certaine stabilité financière, alors que sa situation familiale freine son ascension sociale. Comme dans le cas précédent, plusieurs ruptures biographiques ainsi que d'autres rapports de minoration (outre la classe) participent à la formation de son statut (ibid.). Pour l'ensemble de ces raisons, je n'ai pas exclu les récits de vie de ces deux personnes du corpus.

Puisque cette étude se penche sur le contexte politique québécois, mon troisième critère de recrutement était de résider au Québec et d'avoir la citoyenneté canadienne, notamment pour avoir le droit de (s'abstenir) de voter. Les critères de genre, de race ou de langue ne constituaient pas des critères d'exclusion à ce stade. Enfin, pour des raisons éthiques, les personnes participantes devaient être majeures. L'ensemble de ces critères a été vérifié avant le début de chaque entretien. Cette délimitation présente mon point de départ, le cadre avec lequel j'ai commencé le recrutement. Or, ce cadre a été revu au cours de la recherche. Cette réorientation s'explique par deux facteurs étroitement reliés : une autoréflexion à propos de la méthode de recrutement et un résultat préliminaire spécifique issu du terrain.

Pour bien comprendre cette réorientation, il faut donc revenir sur la méthode de recrutement. L'échantillonnage s'est basé sur un mélange de techniques de quota³² et d'effet de boule de neige (*snowball sampling*) (Alleyne, 2015, p. 170). D'un côté, je me suis fiée aux statistiques socioéconomiques et sociodémographiques pour appuyer certains de mes critères de sélection et d'exclusion (voir ci-haut). De l'autre, il importait de trouver un moyen d'entrer en contact avec des personnes qui restent souvent difficiles à rejoindre étant donné le fait qu'elles sont éloignées à la fois de la vie politique et de la vie universitaire. Pour les trouver, il semblait nécessaire de passer par des intermédiaires issus de mon réseau qui connaissent des personnes correspondant au profil recherché (Squire, 2013, p. 54). La mise en contact par les intermédiaires produit en effet une « proximité sociale » qui permet d'instaurer une certaine « familiarité » entre la personne interviewée et la personne intervieweuse (ibid.). Cette façon de recruter m'a de plus permis d'éviter que seules les personnes les plus disposées acceptent l'offre de la parole (Mauger et Pouly, 2019, § 13). Pour trouver ces intermédiaires, j'ai procédé de deux façons différentes. J'ai d'abord contacté en privé des personnes issues de mon réseau dont je savais qu'elles fréquentaient des personnes susceptibles de répondre au profil recherché. En parallèle, j'ai publié un avis de recherche sur mon profil Facebook personnel qui a été relié par mes contacts (Annexe B). Cette deuxième stratégie

³² Les techniques de quota font ici référence à la façon de délimiter les critères de sélection à l'aide de statistiques et non à la façon de recruter.

s'est avérée intéressante dans la mesure où je savais d'avance que les personnes ayant répondu à l'appel en ligne avaient recours aux médias numériques dans la vie de tous les jours. Cependant, cette méthode a aussi ses limites. Comme dans le cadre de la thèse de Coralie Le Caroff (2015, p. 127), le recrutement « de proche en proche » a créé un effet de proximité entre chercheuse et personnes participantes sur le plan des critères sociodémographiques et culturels. En ce sens, ce n'est pas un hasard que les personnes recrutées étaient toutes blanches, francophones et nées au Québec. Dans le même ordre d'idées, il n'est pas étonnant de constater que la majorité jouissait d'une situation financière plus ou moins stable sans toutefois être pérenne. Après tout, il s'agit de personnes appartenant à mon cercle familial et amical élargi. À cela s'ajoute un phénomène que Goulet (2010, p. 148) a documenté lors de son enquête sur les pratiques informationnelles dans un quartier populaire de Bordeaux en France :

L'acceptation de l'entretien est autant corrélée avec le rapport que les individus entretiennent avec les informations médiatiques qu'avec ma personne sociale. La fraction supérieure des milieux populaires a ainsi été plus facile à approcher car, à l'inverse de la fraction inférieure, elle conçoit de manière positive le complexe « savoir-connaissance-manipulation de la parole ».

À la suite de plusieurs tentatives infructueuses de diversification de l'échantillon (en termes d'origine ethnoculturelle, langue maternelle, naissance hors Québec/Canada), j'ai réorienté mes critères d'échantillonnage. Être blanc·he, francophone et né·e au Québec sont alors devenus des critères de sélection. Cependant, il faut noter que cette réorientation ne s'explique pas seulement par des difficultés en termes de recrutement. L'analyse préliminaire des premiers entretiens conduits en automne 2018 a aussi révélé une importance accrue de ces catégories socialement perçues comme neutres au Québec, ce qui a appuyé ma décision. En effet, plusieurs narrations semblaient se construire autour d'un axe « nous-eux » opposant les francophones aux allophones, les personnes en emploi à celles assistées sociales, les valeurs québécoises aux valeurs de personnes immigrantes (surtout d'origine musulmane), etc. Il me semblait alors particulièrement heuristique de creuser le rôle de ces critères dans le cadre de ma recherche.

Le critère de la quantité des personnes interrogées n'est pas un justificatif de la qualité de cette recherche (Poirier, Clapier-Valladon et Raybot, 1983, p. 145). Ma recherche vise à rapporter les expériences vécues d'autrui à l'aide d'une approche narrative. Le nombre de personnes participantes dans ce genre de recherches est généralement restreint : environ quatre à six entretiens longs avec plusieurs rencontres par personne (Squire, 2013, p. 54, Veith, 2004, p. § 17). J'ai rencontré huit personnes pour un à trois

entretiens d’une durée de 45 à 120 minutes³³. Le tableau 3.2 résume les traits sociodémographiques des personnes participantes. Les numéros ne suivent pas l’ordre chronologique des entretiens, ils ont été attribués de façon aléatoire.

Tableau 3.2 Tableau affichant les caractéristiques sociodémographiques des personnes participantes

Acronyme	Genre	Âge	Type d’emploi (secteur)	Scolarité	Logement	Région ³⁴	Nombre de rencontres
P1	F	50-60 ans	Salariée (restauration)	Secondaire V	Propriété	Urbain (AR)	1
P2	M	40-50 ans	Salarié (usine)	DEP	Propriété	Urbain (AR)	1
P3	M	20-30 ans	Salarié (transport)	Secondaire V	Logé chez parents	Urbain (RMR)	1
P4	F	50-60 ans	Employée retraité (administration)	DEP	Propriété	Rural (ZIM modéré)	3
P5	F	20-30 ans	Travailleuse autonome (soins personnels)	DEP	Propriété	Rural (ZIM forte)	3
P6	F	40-50 ans	Travailleuse autonome (services auprès de particuliers)	Secondaire V	Logement social	Urbain (RMR)	2

³³ Alors que les personnes participantes avaient initialement accepté de me rencontrer plusieurs fois, certaines ont abandonné leur participation au fil de la recherche, d’autres se sont ajoutés. La pandémie de COVID-19 a joué un rôle prépondérant à ce sujet : à plusieurs reprises on m’a avoué de ne plus avoir le temps ou la « tête » pour continuer (voir chap. 3.2.1.2). Cela a fait en sorte qu’il y a seulement trois personnes, soit P4, P5 et P7 qui ont participé à trois entretiens et ont aussi donné leur consentement à l’observation ethnographique en ligne. P8 a également participé à tous les étapes, mais s’est rajouté plus tard (voir note de bas de page 28).

³⁴ Pour des raisons d’anonymat (voir chap. 3.3), je ne peux pas indiquer la ville ou la région de provenance. L’on retrouve donc ici une indication sur les caractéristiques du lieu de résidence selon la classification des secteurs statistiques (CSS) de *Statistique Canada* (2018). Selon cette classification, le milieu urbain regroupe deux zones : la région métropolitaine de recensement (RMR) (population ≥ 50 000) et les agglomérations de recensements (AR) (population ≥ 10 000). Le milieu rural regroupe quatre zones d’influence métropolitaine de recensement (ZIM) allant d’une « influence nulle » à une « influence forte ». Celle-ci se mesure par le pourcentage de personnes faisant la navette dans une RMR ou une AR pour aller travailler. Afin de déterminer le statut de chaque lieu de résidence, j’ai eu recours à un outil d’analyse élaboré par l’*Institut national de la Santé publique du Québec* (INSPQ) à cet effet : <https://www.inspq.qc.ca/santescopie/milieus-ruraux-urbains>

P7	F	30-40 ans	Employée (administration)	Baccalauréat	Location / parents	Urbain (RMR)	3
P8	M	40-50 ans	Employé (finances)	DEC	Propriété	Urbain (AR)	2 (3) ³⁵

3.2.1.2 Précisions sur la récolte des données et le déroulement des récits de vie

Les premiers entretiens ont eu lieu entre octobre et décembre 2018 peu après les élections provinciales ayant mené à la formation d'un premier gouvernement majoritaire de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Cette série d'entretiens s'est déroulée en personne dans un café ou au domicile des personnes rencontrées, à leur convenance. La cueillette du récit à la maison ou, du moins dans le quartier de résidence, a eu pour avantage de mieux pouvoir situer l'individu dans son contexte quotidien, ajoutant ainsi de la richesse à l'analyse. Alors que je pensais que les locaux de l'université pouvaient paraître moins intrusifs, personne ne voulait se rendre à l'université, un endroit inconnu pour la plupart. Une deuxième série d'entretiens a eu lieu en juin et juillet 2020³⁶ par téléphone ou Skype³⁷ en raison des restrictions imposées par la Santé publique à la suite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale de COVID-19. Cette deuxième série d'entretiens s'est inscrite dans le contexte de la fin du premier confinement. Elle a eu lieu peu de temps après la réouverture des garderies et commerces. Enfin, une dernière série d'entretiens s'est déroulée en juillet 2021. Entre la deuxième et troisième série est survenue une deuxième période de confinement à l'hiver 2020-2021 impliquant la fermeture de certains commerces jugés non essentiels. Malgré l'ouverture partielle des cafés et restaurants à l'été 2021 peu avant les entretiens, la grande majorité des personnes participantes a préféré poursuivre avec des entretiens téléphoniques ou par Skype. Seule P7 a insisté en faveur d'une rencontre en personne sur la terrasse d'un café de quartier qui permettait le respect des règles de la Santé publique (port du masque, distanciation de deux mètres).

Tel que mentionné plus haut, un entretien de type récit de vie donne la possibilité aux personnes participantes de « raconter toute ou une partie de son expérience vécue » (Bertaux, 1997, p. 9). En effet, ce type d'entretien permet de se concentrer à la fois sur l'individu, sa singularité et son devenir personnel ainsi que sur une approche « théorique de la structure du monde social » (Burrick, 2010, p. 17). De plus,

³⁵ En raison de son arrivée tardive dans la recherche (voir 3.2.1.2), j'ai abordé les deux premiers canevas d'entretien avec lui lors de notre première rencontre.

³⁶ Un congé de maternité sépare les deux premières séries d'entretiens, ce qui explique l'écart de deux ans.

³⁷ Étant peu familières avec les applications de vidéoconférence (Zoom, Skype, Teams), plusieurs personnes ont préféré un entretien de suivi par téléphone.

ce type d'approche s'est avéré bénéfique pour l'analyse intersectionnelle (Chadwick, 2017; Christensen et Jensen, 2012; Cole, 2009). Au stade de la récolte de données, ceci s'exprime surtout dans la mise en pratique des principes épistémologiques sur le terrain. Une posture humble implique une bonne « écoute » des personnes interviewées. Ce type d'entretien, que l'on peut qualifier de compréhensif, permet effectivement une posture d'écoute approfondie qui part de l'idée que les individus rencontrés participent activement à la production du social et possèdent un « savoir [...] qu'il s'agit de saisir de l'intérieur » (Kaufmann, 2011, p. 24). On brise donc la hiérarchie afin d'instaurer une conversation qui se rapproche le plus possible d'un dialogue entre deux personnes égales. Pour ce faire, il faut s'assurer que la personne interviewée sent qu'on l'interroge non pas sur son opinion, mais parce qu'elle « possède un savoir précieux » (ibid., p. 48). Je me suis alors introduite dans « l'intimité affective et conceptuelle » de la personne enquêtée en laissant de côté, le plus possible, mes « propres opinions et catégories de pensée » lors de l'entretien (ibid., p. 51). Ceci n'est possible qu'en montrant de l'empathie envers la personne et en s'engageant dans la conversation. Contrairement aux entretiens standardisés, « c'est l'exact opposé de la neutralité et de la distance qui convient : la présence, forte bien que discrète, personnalisée » (ibid., p. 52). Cette approche permet d'atténuer l'inconfort que la personne enquêtée peut ressentir envers moi ou par rapport à sa réflexion sur soi-même. Dès lors, l'entretien s'est co-construit : j'ai suivi l'histoire de la personne interviewée et je lui ai accordé une grande liberté pour structurer l'échange (Chadwick, 2017, p. 10). En revanche, j'ai veillé à ce que les principaux thèmes des canevas d'entretiens soient suffisamment couverts. Dès lors, il m'est arrivée d'intervenir dans la structuration, soit pour m'assurer d'avoir bien saisi un argument, soit pour creuser une affirmation intéressante. En ce sens, les questions formulées dans mes trois canevas d'entretien (Annexe C) n'ont pas été abordées dans l'ordre. Je les ai reformulées pour m'adapter aux intérêts des personnes participantes. Selon l'entretien, certaines sous-questions n'ont pas été abordées du tout, dans d'autres cas les difficultés de faire parler autrui m'ont amenée à poser toutes les questions d'une manière ou d'une autre. Les canevas servaient donc comme amorces de conversation ou comme catalyseurs d'échanges à propos de l'expérience politique.

Lors de la première série d'entretiens, deux thèmes ont été abordés : le rapport au(x) politique(s) et les pratiques informationnelles. Le thème des élections provinciales a servi d'entrée à la conversation et a pris une place considérable tout au long de la rencontre. La première partie de l'entretien portait plus précisément sur :

- 1) ce que le terme « politique » veut dire pour les personnes participantes et comment cette compréhension a évolué depuis l'adolescence,

- 2) les liens que les personnes participantes entretiennent avec le ou la politique (quand, comment et avec qui parle-t-on « politique »?) et
- 3) le rôle du ou de la politique pour le « vivre ensemble » dans la vie quotidienne.

Il a été particulièrement intéressant d'observer si le rôle des médias numériques surgissait naturellement dans cette conversation. Si ce n'était pas le cas, une deuxième partie de l'entretien se penchait plus en détail sur les pratiques informationnelles au quotidien (type de médias consultés, préférences du genre d'actualité, des thèmes, évolution de ces habitudes au cours de la vie). Cette façon de procéder m'a permis de jeter un regard critique sur le rôle qu'attribuent les personnes elles-mêmes aux médias et à l'information. Lorsque la question des médias numériques n'a pas émergé d'elle-même, l'introduction dans l'échange a eu deux effets. Dans un premier ensemble de cas, j'ai ressenti un certain malaise : des réponses « fabriquées » commençaient à émerger. Le rôle du web ne semblait alors pas jouer un rôle prépondérant dans les expériences politiques de ces personnes. Dans un deuxième ensemble de cas, cette question a agi comme un catalyseur conduisant les personnes participantes à réfléchir sur leur expériences politiques sous un autre angle.

Le récit de vie étant un travail d'enquête qui s'inscrit dans un temps long, j'ai donc essayé de garder contact avec les personnes participantes (Veith, 2004, § 17). En ce sens, la deuxième série d'entretiens avait initialement pour but de confronter les personnes participantes aux résultats d'analyse de la première série tout en me guidant sur leurs profils Facebook, Instagram ou autre. Puis, une pandémie mondiale a chamboulé nos vies, nos pratiques informationnelles (points de presse quotidiens, statistiques en continu, etc.) et notre rapport au politique (gestion de crise, des décisions politiques en matière de santé publique ayant un impact immédiat sur la vie quotidienne, etc.). Il paraissait alors nécessaire non seulement de changer de stratégie d'entretien (à distance et non en personne), mais aussi d'intégrer un deuxième ensemble de questions dans le canevas d'entretien pour aborder ces circonstances inédites.

La troisième série d'entretiens avait pour but de faire le point sur les résultats de l'observation en ligne (voir chap. 3.2.2). Dès lors, seules les personnes ayant consenti à celle-ci ont été de nouveau interviewées, soit P4, P5, P7 et P8. P6, qui avait pourtant participé à la deuxième série d'entretiens, jugeait cette procédure trop intrusive et a décliné ma demande d'observation. Ces entretiens étaient structurés en trois temps. J'ai d'abord fait un suivi pour me mettre au courant de leurs évolutions biographiques (COVID, emploi, etc.) et sur les possibles changements que ces évolutions engendraient sur le plan de leurs habitudes informationnelles et leur rapport au(x) politique(s). J'ai ensuite posé des questions sur leurs

usages informationnels de Facebook ou Instagram (fréquences, motivation, contenus consultés, etc.). Enfin, j'ai élaboré une série de questions personnalisées pour chacune des quatre personnes qui visait à creuser certaines tendances identifiées lors de l'observation ethnographique de leurs profils.

Après chaque série d'entretiens, j'ai transcrit l'entièreté de la rencontre incluant mes propres interventions et les descriptions contextuelles. Ces transcriptions constituent le matériel premier pour l'analyse narrative dont je présenterai les détails dans les prochains paragraphes. Dans un souci d'authenticité, je n'ai pas corrigé le langage oral utilisé par les personnes participantes dans les transcriptions. Il va de même pour les citations dans la thèse, à l'exception de quelques rares moments où l'absence d'un mot à l'oral portait à confusion à l'écrit. Dans ces cas, j'ai ajouté les mots manquants entre crochets. Dans le même ordre d'idées, j'ai féminisé les extraits seulement lorsque la personne a eu recours à une forme de féminisation à l'oral ou si l'ajout d'un « e » ne s'entend pas à l'oral.

3.2.1.3 La narrativité comme méthode d'analyse

Pour analyser le matériel récolté à l'aide des entretiens de type récits de vie, j'ai opté pour une analyse narrative en deux temps. Il s'agissait d'abord de procéder à une analyse narrative de type illustratif qui « consiste, à partir d'une analyse de contenu, à prélever des extraits d'entretien et à les interpréter en mobilisant des concepts et des références théoriques » présentés dans le deuxième chapitre (Galligani, 2000, p. 24, Sanséau, 2005). Dans un deuxième temps, j'ai choisi quatre récits que je présente sous forme de portraits (P4, P5, P7, P8) (Chadwick, 2017, Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020, Winker et Degele, 2011).

Dans l'analyse de type illustratif, la narrativité se limite à la façon dont l'entretien est mené et par conséquent au genre du texte qui résulte de cet exercice. En effet, la transcription y est considérée comme une narration incluant la parole de la personne interviewée, celle de la narratrice-chercheuse et des descriptions du contexte (ambiance, lieu, gestes, etc.). Contrairement aux textes discursifs ou rhétoriques, la narration s'inscrit dans un ordre temporel impliquant une série d'événements et anecdotes (Chadwick, 2017, p. 10). De ce fait, l'analyse ne se limite pas à l'étude des expériences individuelles en s'intéressant exclusivement aux paroles de la personne interviewée (ibid.). Au contraire, elle inscrit ces expériences directement dans leur contexte social, politique et culturel plus large, ce qui fait de l'analyse narrative une approche propice pour pratiquer l'intersectionnalité (ibid.). De ce fait, Rachelle Chadwick (2017, p. 11) propose d'étudier les traces idéologiques dans les narrations récoltées en lisant les contradictions émergeant dans le texte comme des résistances à des obstacles structurels, matériels et idéologiques.

Cette affirmation de Chadwick la rapproche du pragmatisme américain de Dewey et Du Bois. Les contradictions peuvent en effet être interprétées comme des troubles indirects ressentis par l'individu enquêté qui peine à s'identifier au sein d'un public (médiatique ou autre). La méthode narrative permet alors de faire le pont entre expériences individuelles troublées, obstacles, résistances et possibles. Ainsi, elle est susceptible de faire ressortir des formes préliminaires, complémentaires ou nouvelles de pratiques politiques dans des contextes généralement considérés comme dépolitisés (Squire, 2013, p. 67). Par conséquent, cette méthode d'analyse me paraît intéressante pour trouver une réponse à la première sous-question de recherche qui s'attèle à étudier le rapport au et à la politique.

La méthode illustrative permet en outre de prendre en considération non seulement la multiplicité des voix dans l'entretien, mais aussi celle au sein même des récits individuels (ibid., p. 14). Ceci me paraît particulièrement heuristique pour répondre à ma deuxième sous-question de recherche qui porte sur le rôle de la position sociale spécifique des personnes issues de milieux populaires dépolitisés, francophones, non démunis et blancs dans leurs rapports à la et au politique. Pour faire le récit de sa vie, on « orchestre » plusieurs voix qui existent à l'intérieur de soi (Christensen et Jensen, 2012, p. 114). En effet, une même personne peut adopter plusieurs positions durant son récit, parfois plusieurs en même temps (ibid.). Tout dépend de l'audience et du thème abordé. L'individu est effectivement « dépositaire » de « dispositions à penser, à sentir et à agir qui sont les produits de ses expériences socialisatrices multiples » (Lahire, 2004, p. 3-4). Par exemple, interrogée sur le système d'éducation à la petite enfance, une éducatrice ne répond pas uniquement en tant qu'éducatrice, mais aussi en tant que mère, syndicaliste, femme et/ou personne adhérente à une certaine religion (ibid.). Il en va de même pour une personne qui fait le récit de ses expériences politiques. **Christensen et Jensen (2012, p. 114) montrent que ces positions multiples du « je » sont intrinsèquement liées à des processus d'identification de différentes variables comme la race, la classe et le genre.** En tant qu'outil d'analyse pour saisir l'interrelation entre différentes catégories d'oppression et de privilège, l'intersectionnalité permet alors d'analyser comment l'individu joue avec diverses affiliations dans son récit et comment celles-ci façonnent son rapport aux sphères politiques et à l'information (ibid.).

L'intérêt de cette thèse pour « l'ordinaire » et « le quotidien » (Bergström et Pasquier, 2019) s'avère d'ailleurs avantageux pour cerner le rôle des catégories ainsi retenues :

Everyday lives are rarely—if ever—separated into processes related to gender, processes related to ethnicity, and processes related to class. On the contrary, everyday life is a melting-pot

(Gullestad, 1989), and it must be seen as a condensation of social processes, interactions, and positions where intersecting categories are inextricably linked (ibid., p. 117).

À l'aune de ce constat, Christensen et Jensen (ibid., p. 118) concluent que le contexte de la vie quotidienne atténue le risque d'addition ou de hiérarchisation des catégories d'analyse mobilisées. En parlant de la vie quotidienne, autant les catégories de minoration (p.ex. classe, genre, nation) que celles socialement perçues comme neutres (p.ex. blancheur, masculinité) émergent de soi et ne sont pas imposées dans la conversation (Christensen et Jensen, 2012 p. 120), ce qui est souvent considéré comme problématique lors d'entretiens (Pasquier, 2018, p. 81). Cette possibilité d'inclusion de catégories non marquées est cruciale pour cette thèse étant donné que je m'intéresse à un groupe d'individus qui occupent une position liminaire aux marges des milieux populaires contemporains.

Enfin, l'analyse narrative de type illustrative permet d'articuler niveaux micro et macro, analyses conjoncturelle et structurelle, ou pour le dire dans les mots de Rachelle Chadwick (2017, p. 14), une analyse « top-down » du pouvoir et une qui met l'accent sur l'agentivité individuelle. Autrement dit, en étudiant la multiplicité des voix, l'analyse narrative a le potentiel de cadrer le pouvoir à la fois comme structurel, idéologique, relationnel, surdéterminé et comme composé de modes de résistance et d'agentivité (ibid., p. 9). L'articulation de ces deux niveaux d'analyse est souvent revendiquée dans la littérature sur les inégalités numériques en communication (Granjon, 2014; Hübner, 2016; Vedel, 2011). Sa mise en pratique est toutefois rarement abordée au-delà de plaidoyers pour les approches mixtes. L'intersectionnalité permet d'intégrer une telle articulation dans une analyse narrative qualitative en faisant ressortir les incarnations complexes de rapports de forces sociaux, idéologiques et structurels qui façonnent les narrations individuelles (Chadwick, 2017, p. 14). De ce fait, l'analyse narrative permet d'opérationnaliser la conceptualisation de l'appropriation sociotechnique et informationnelle sur un continuum entre expérience de trouble et expérience libératrice tout en aidant à trouver une réponse partielle à la troisième sous-question de cette recherche. Celle-ci porte, je le rappelle, sur les pratiques informationnelles des personnes participantes. Or, l'observation en ligne est nécessaire pour pleinement répondre à cette troisième question et notamment à sa deuxième partie abordant le rôle des médias numériques dans les processus d'appropriation observés. J'y reviens dans le chapitre 3.2.2.

Cette première analyse a été réalisée à l'aide du logiciel de codage NVivo³⁸ qui m'a d'abord permis d'identifier les contradictions émergentes dans les récits ainsi que les multiples positionnements du « je » en lien avec les expériences politiques et les pratiques informationnelles. J'ai ensuite analysé « la cohérence interne à chaque récit, en les comparant », ce qui m'a amenée à produire une catégorisation selon plusieurs thèmes. (Veith, 2004 : § 39). Dans NVivo, on appelle la structure finale de cette catégorisation un « arbre thématique » (voir fig. 3.1). Pour construire cet arbre, mon analyse s'est d'abord basée sur les concepts présentés dans le deuxième chapitre. Or, certains se sont avérés secondaires alors que d'autres ont émergé en cours de route. De cette démarche à mi-chemin entre méthodes hypothético-déductive et inductive ont émergé sept thèmes principaux qui structurent l'analyse comme le montre la figure 3.1³⁹. Chacun de ces thèmes est subdivisé en plusieurs catégories et sous-catégories (invisibles dans la figure) dont le lectorat trouvera les descriptions détaillées en appendice (B). Les deux premiers thèmes (10 et 11) se rapportent à la première sous-question de recherche, le troisième thème (12) à la deuxième sous-question et les quatre derniers font allusion à la troisième sous-question de recherche (13-16). La catégorie « Évolution au cours de sa vie » est transversale à chaque thème. Elle alimente la quatrième sous-question reliant les résultats des trois premières en intégrant la dimension des trajectoires de vie.

³⁸ Le logiciel NVivo est souvent utilisé dans les recherches qualitatives en communication. Il aide à « gérer, mettre en forme et donner un sens aux données qualitatives » (Krief et Zardet, 2013, p. 277). Outre la centralisation des données (textes, images, vidéos, web), il aide à l'étape du codage et permet de construire des « dictionnaires de thème » aussi appelé « arbres thématiques » (ibid.). Par la suite, ce logiciel permet de manipuler les données : on peut notamment produire des tableaux de comptage des extraits codés selon des attributs sociologiques ou démographiques (ibid., p. 229).

³⁹ Il est à noter que la numérotation telle quelle est nécessaire pour mettre un ordre dans les thèmes, du moins lorsqu'on a recours à la version Mac du logiciel NVivo. Il faut aussi mentionner que cet arbre thématique inclut le matériel de l'observation ethnographique. Il s'est en effet avéré bénéfique de ne pas séparer la catégorisation des différentes sources de données en vue de répondre aux deux dernières sous-questions de recherche.

Figure 3.1 Capture d'écran de l'arbre thématique issu du logiciel de codage NVivo



La démarche de catégorisation a été validée auprès de deux chercheurs, soit mon directeur de recherche et un chercheur externe, M. Didier Dupont (PhD), spécialiste des analyses qualitatives sur NVivo.

Pour montrer dans quelles mesures les trajectoires de vie permettent d'expliquer l'évolution des liens entre rapports au politique, position sociale et pratiques informationnelles, il faut toutefois aller plus loin (quatrième sous-question de recherche). À cette fin, j'ai opté pour une approche narrative de type « portraits », une méthode d'analyse à la croisée de l'anthropologie sociale (Piron, 2019, 2000), de l'intersectionnalité (Chadwick, 2017; Winker et Degele, 2011) et des sciences humaines et sociales (Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020). Cette méthode a un principal avantage : elle permet de respecter le récit dans son entièreté et ne le fragmente pas d'avance en « thèmes » (Chadwick, 2017, p. 12). Selon Chadwick (ibid.), une telle fragmentation oblitère certaines discontinuités et contradictions qui méritent d'être soulignées dans les analyses s'inscrivant dans un paradigme intersectionnel. Contrairement à l'analyse illustrative présentée ci-haut, ce type d'analyse ne limite pas l'aspect narratif à la conduite de l'entretien et à l'élaboration de la transcription; elle concerne aussi la présentation des résultats. Un portrait correspond effectivement à un texte en continu qui revient sur la vie de la personne rencontrée à

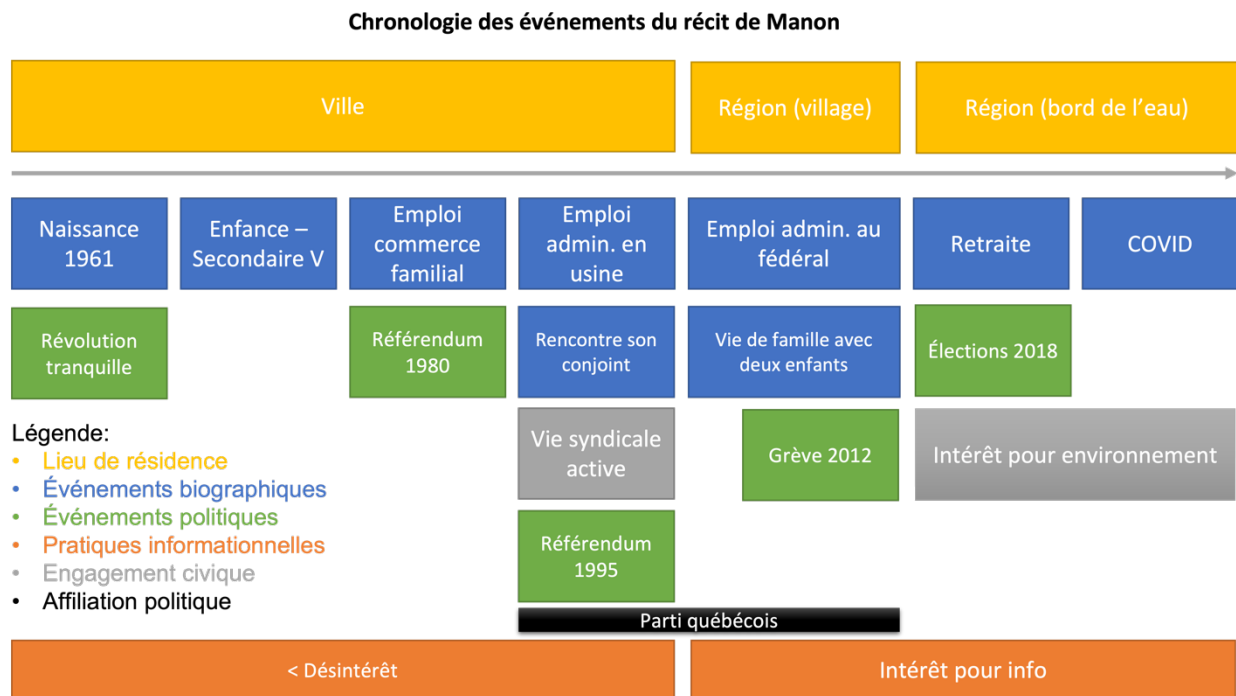
l'aide des informations recueillies (ibid., p. § 20). En revanche, il ne s'agit pas non plus d'écrire des autobiographies, la narration suit plutôt l'orientation de la recherche et donc la dimension particulière de la vie à laquelle cette dernière s'intéresse. Dans ma thèse, cette dimension correspond aux expériences politiques (numériques) médiatisées (ibid.).

Avant d'entrer dans les détails de la démarche pour élaborer ces portraits, je tiens à souligner que cette méthode rejette deux « positions extrêmes » : « celle qui postule que tout ce que dit le sujet dans un récit est factuellement exact; et celle qui, à l'inverse, tient que rien de ce que dit le sujet ne peut être considéré comme fiable » (Bertaux, 2016, p. 75). Ces deux positions méconnaissent le travail que les personnes interviewées effectuent pour raconter l'histoire de leur vie : se remémorer spontanément des événements du passé sans avoir eu l'occasion de prendre des notes, s'efforcer de retrouver une logique dans l'enchaînement de ces événements et transmettre ces informations de façon compréhensible à la personne qui mène l'enquête (ibid., p. 76-77). Le résultat n'est certainement pas linéaire; le récit tel que transcrit comprend forcément divers sauts dans le temps. C'est la tâche des personnes qui mènent la recherche de donner une structure au récit, et ce, « par un patient travail d'analyse sur le récit soi-même » (ibid., p. 78).

Dans le cadre de cette thèse, j'ai élaboré quatre portraits, soit ceux de P4, P5, P7 et P8, car ces personnes ont participé à l'ensemble des étapes de la recherche (trois séries d'entretiens et observation). La richesse du matériel s'est alors prêtée à l'analyse sous forme de portraits. Afin de rendre les récits plus fluides, je leur ai attribué des noms fictifs. Ainsi, P4 devient Manon, P5 Sandra, P7 Stéphanie et P8 Dave.

Pour commencer, j'ai suivi les recommandations de Cresswell (2002). Après avoir relu plusieurs fois les transcriptions des entretiens menés avec les personnes retenues, j'ai introduit des codes de couleurs pour identifier des personnages, institutions, lieux, dates/époques, situations familiales et mentions d'événements historiques qui y apparaissent (ibid., p. 335). Cette démarche m'a permis de repérer à la fois les indices qui renvoient aux expériences politiques vécues et ceux qui renvoient au contexte sociohistorique plus large. À partir de ces informations, j'ai créé des chronologies graphiques qui retracent l'évolution du rapport aux différentes sphères politiques et à l'information au cours de la vie (fig. 3.2 et annexe D) (ibid., p. 336).

Figure 3.2 Exemple d'une chronologie des événements (P4)



J'ai ensuite approfondi cette approche classique en me référant à une méthode intersectionnelle de portraits narratifs telle que proposée par Winker et Degele (2011). Ces chercheuses proposent une analyse en huit étapes. Premièrement, il s'agit de repérer les indices qui renvoient à la construction de l'identité (ibid., p. 58-59). Ces indices correspondent *grosso modo* aux résultats de l'étude du positionnement du « je » déjà entamée dans l'analyse illustrative (voir *supra*). La relecture des transcriptions dans leur entièreté m'a toutefois permis d'approfondir ces résultats, notamment en regardant de plus près le dialogue entre moi, la chercheuse, et les personnes participantes. Winker et Degele (ibid., p. 59) suggèrent de repérer, dans un deuxième temps, les valeurs et normes exprimées par les personnes interviewées. Leur troisième étape, quant à elle, correspond à la première étape de Cresswell (2002) : identifier les lieux, événements et institutions nommées (ibid.). Cette troisième étape conclut l'identification d'indices. L'étape suivante requiert de déduire lesquels des indices récupérés jusqu'à maintenant sont les plus importants aux yeux de la personne participante (ibid.). Ce sont en effet ces indices qui se retrouvent ensuite dans les graphiques illustrant les chronologies. La cinquième étape, celle du regroupement thématique des récits, ne s'applique pas à ma recherche, puisqu'elle est seulement nécessaire lorsqu'on récolte un nombre élevé d'entretiens (p. 60). **Pour la sixième étape, il s'avère intéressant d'ajouter des faits (statistiques, historiques, résultats d'autres recherches, etc.) pour donner de la profondeur aux événements jugés importants par la personne en question (ibid., p. 61).** Cela permet de mieux intégrer

le contexte sociohistorique et politique. À titre d'exemple, j'ai cherché des données socioéconomiques et sociodémographiques sur les lieux de résidence et des recherches historiques sur les événements jugés primordiaux (référendums de 1980 et 1995, etc.). Dans le même ordre d'idée, j'ai inclus certains résultats de l'observation ethnographique en ligne. La septième étape consiste à intégrer des résultats d'autres recherches qui éclaircissent davantage les représentations et symboles prédominants du récit (ibid.). Cette étape permet d'approfondir le contexte socioculturel et politique. Enfin, dans une huitième étape, les chercheuses proposent de faire ressortir les interrelations entre différents opérateurs de pouvoir (ibid.).

Pour réussir cette étape complexe, j'ai choisi de m'intégrer en tant que personnage dans le récit. En ayant recours aux notes sur les émotions, réactions et questionnements de mon journal de bord (voir chap. 3.1.4), j'ai intégré une réflexion sur les rapports de force qui traversent la situation d'enquête. Ce faisant, chaque entretien acquiert le statut d'« une interaction signifiante, créatrice de sens et de savoirs, qui produit des effets sur les *deux parties* prenantes [ndr : la personne interviewée et celle intervieweuse] et peut les transformer profondément » (Piron, 2019, § 2). Cette démarche, expliquent Rodriguez-Dorans et Jacobs (2020, p. 613 et 620), permet non seulement d'atténuer le risque d'une surinterprétation des paroles rapportées, mais aussi celui de reproduire les dynamiques de pouvoir inhérentes à une situation d'enquête. De plus, une telle analyse multidimensionnelle va de pair avec les postulats de base du pragmatisme américain de Dewey, selon lesquels une expérience politique doit toujours être investiguée à la fois sur les plans personnel et social, les deux niveaux d'analyse étant en constante relation l'un avec l'autre (Clandinin et Connelly, 2000, p. 2). Par conséquent, le portrait ne suit pas l'ordre chronologique des événements :

Il est rempli de personnages qui apparaissent, se croisent et disparaissent, de lieux, de pratiques culturelles, de rapports sociaux et d'événements collectifs (politiques ou sociaux) en arrière-fond, d'atmosphères, de relations entre des êtres, de sentiments et d'émotions et, bien sûr, de savoirs. Comme dans un récit de fiction, la trame narrative du portrait déborde constamment de son fil directeur et génère une mise en intrigue de relations entre des personnes variées, parfois avec un certain suspense, jusqu'au dénouement – le présent. La force narrative d'un portrait de récit de vie est donc potentiellement la même que celle d'un récit de fiction (Bruner, 1987), une proximité dont se réjouissent les tenants du tournant narratif en sciences sociales (Clifford et Marcus, 1986) (ibid., § 21).

Chaque portrait suit une trame narrative impliquant une intrigue qui superpose trois niveaux d'analyse :

- 1) Niveau micro : le récit biographique de la personne. Celui-ci se base avant tout sur le matériel premier (entretiens, données issues de l'observation, notes de terrain, etc.).

- 2) Niveau macro : inscription du récit dans le contexte social, historique, politique et culturel plus large. Cette inscription nécessite l'ajout de données externes (résultats d'autres recherches, statistiques, lois, faits historiques) que l'on intègre dans la narration.
- 3) Niveau méso⁴⁰ : le contexte de l'enquête. Il s'agit là de raconter le déroulement de la recherche, et notamment les moments de tension à l'aide du journal de bord.

Pour Florence Piron (ibid., § 23) une telle conception des portraits a le potentiel de susciter chez le lectorat une prise de conscience à l'endroit de formes de vie méconnues. Le choix d'écrire des portraits est donc pour elle – et pour moi – un choix politique motivé par le désir de contrer certains discours péjoratifs qui ressortent de l'analyse (ibid.). Cela dit, Piron (ibid., § 24) plaide pour la diffusion plus large de tels portraits au-delà de la sphère universitaire (ibid.). Cet objectif dépasse à plusieurs égards le cadre d'une thèse de doctorat. Cela dit, j'ai produit un court résumé graphique des résultats (Appendice A) qui s'adresse explicitement aux personnes participantes ayant manifesté l'intérêt de connaître les résultats. Ce graphique pourrait être adapté pour d'autres publics (organismes d'éducation civique, etc.) par la suite.

3.2.2 L'observation ethnographique en ligne

L'introduction de cette méthode nécessite un préambule. Force est de constater que cette dernière ne faisait pas partie de mon protocole de recherche initial. J'avais effectivement planifié une deuxième série d'entretiens en personne au printemps 2020, lors de laquelle je souhaitais explorer davantage les activités numériques des personnes interviewées à l'aide d'un ordinateur sur place. Les personnes participantes étaient censées me montrer leur profil Facebook ou Instagram pour me décrire leurs usages informationnels de la plateforme. L'annonce de l'interdiction de la poursuite d'activités de recherche impliquant des sujets humains par le comité d'éthique de la recherche de l'UQAM suite au commencement de la crise sanitaire liée à la première vague de la COVID-19 au même moment m'a forcée à changer de stratégie de récolte de données. J'ai poursuivi avec des entretiens par téléphone et application web tel que décrit ci-haut. Pour pallier le manque de données sur les usages web, j'ai demandé l'autorisation aux personnes participantes de faire une observation à distance de leurs activités sur les réseaux socionumériques en me rajoutant sur Facebook ou Instagram. Ce changement de stratégie en raison de la pandémie n'a pas été sans conséquences : une observation guidée m'aurait permis d'avoir un regard sur les contenus que les personnes enquêtées voient dans leur fil d'actualité, lesquels elles apprécient ou, au

⁴⁰ Méso réfère ici au niveau intermédiaire de l'enquête dans la mesure où celle-ci relate le récit de la personne rencontrée au contexte plus large dans lequel s'inscrit ce récit.

contraire, lesquels elles jugent inappropriés. Cette méthode est plus propice pour explorer les pratiques informationnelles invisibles. J'ai essayé de combler les limites de l'observation, autant que possible, par la troisième série d'entretiens. Le résultat n'est toutefois pas le même. En plus, je n'ai pas pu convaincre l'ensemble des personnes participantes à la deuxième série d'entretiens de suivre cette nouvelle proposition. J'ai donc relancé la recherche d'individus pour enrichir mon corpus. C'est à ce moment que P8 a rejoint la recherche. Le contexte étant ainsi posé, je présenterai ici-bas la démarche de l'observation.

3.2.2.1 L'échantillonnage et la récolte des données pour l'observation ethnographique

L'observation est une méthode ethnographique que je mobilise ici pour enrichir mon approche narrative. Autrement dit, la méthodologie de cette thèse n'aspire pas à « faire de l'ethnographie en ligne » (Abidin et Seta, 2020, Fleischhack, 2019), mais à emprunter une méthode spécifique de ce courant – l'observation en ligne – afin de l'intégrer dans une approche narrative pour appréhender les phénomènes étudiés d'un angle complémentaire. Observer de plus près les usages que font les personnes participantes des réseaux sociaux numériques me permet en effet de mieux cerner le rôle des médias numériques dans les narrations recueillies. Ces usages agissent comme des « miroirs déformés » (*distorting mirrors*) de la vie quotidienne reflétant certains aspects privilégiés de la vie hors ligne (Hine, 2015, p. 164). Il est donc intéressant de comparer les usages observés avec les résultats de l'analyse des récits de vie et d'explorer les contradictions y émergeant.

Comme dans l'ethnographie traditionnelle, l'observation ethnographique en ligne (Jouët et Le Caroff, 2016, p. 156) implique l'immersion sur le terrain. La présence prolongée et récurrente sur les espaces numériques observés permet d'acquérir une compréhension approfondie de l'architecture de la plateforme, des espaces de discussion qui y sont offerts et des caractéristiques des personnes participantes (Hübner et Pilote, 2020, § 16). En ce sens, la prise en compte du dispositif technique est cruciale dans cette démarche, car « ce dernier s'impose tant aux internautes qu'au chercheur lui-même » (Jouët et Le Caroff, 2016, p. 158). Dans le cadre de cette recherche, je me suis intéressée aux plateformes que les personnes interviewées affirment utiliser le plus souvent au quotidien, soit Facebook et Instagram. Tel que mentionné plus haut, mon échantillon se compose des traces numériques de quatre des huit personnes interviewées (P4, P5, P7 et P8). P4, P5 et P8 ont accepté de m'ajouter sur Facebook, alors que P7 m'a rajouté sur Instagram après avoir fermé son compte Facebook au printemps 2020.

L'observation ethnographique sur Facebook s'est déroulée sur une période prolongée de treize mois, soit de mai 2020 à juin 2021. J'ai collecté l'ensemble des publications Facebook de P4, P5 et P8 incluant les commentaires qui y sont associés en me rendant régulièrement sur leurs profils. Au total, j'ai récolté 293 publications avec commentaires. J'ai également observé les données du profil (photo de couverture et de profil, biographie et autres informations visibles). Au total 16 items de plus ont ainsi été récoltés. Enfin, je me suis intéressée aux *stories* (publications éphémères). Cependant, seule une publication éphémère a été récoltée sur le profil Facebook de P4. Enfin, il s'ajoute six captures d'écran d'activités diverses que j'ai pu observer dans mon propre fil d'actualité (p.ex. des commentaires de P4, P5 ou P8 sous des publications publiques ou sur le mur d'un de nos contacts en commun). Ceci porte le nombre total d'items récoltés sur Facebook à 316.

En ce qui concerne P7, j'ai seulement obtenu son accord pour l'observation des activités numériques en février 2021. Puisqu'elle ne possédait plus de profil Facebook à ce moment, elle m'a proposé de la suivre sur Instagram. Contrairement à Facebook, Instagram permet de remonter plus facilement dans le temps. J'ai donc étudié l'ensemble de ses publications incluant les commentaires depuis la première publication visible sur son profil qui date de 2013. Par contre, puisqu'elle n'enregistre aucune de ces publications éphémères (*stories*) de manière à ce que celles-ci restent accessibles en permanence, la récolte de cette catégorie de contenu n'a duré que de février à juin 2021. Au total, j'ai récolté 73 publications pérennes et 35 publications éphémères. À ceci s'ajoutent deux activités diverses apparues dans mon propre fil d'actualité Instagram. Ceci élève le nombre total d'items récoltés sur ce réseau à 110.

Étant donné que l'observation s'est poursuivie pendant un an, je n'ai pas pu me rendre sur les profils Facebook à chaque jour comme il est d'usage dans la plupart des observations ethnographiques en ligne s'intéressant à des périodes d'une semaine à un mois (p.ex. Jouët, Niemeyer et Pavard, 2017, p. 26-27). J'ai donc vérifié les comptes à un rythme hebdomadaire. Le rythme s'est néanmoins accéléré avec l'avancement de la thèse et notamment à partir de l'analyse des entretiens.⁴¹ En revanche, pour ne pas

⁴¹ Cela dit, à force de consulter les profils Facebook de façon récurrente, les activités des personnes enquêtées apparaissaient de plus en plus souvent dans mon propre fil d'actualité que je consulte plusieurs fois par jour pour des raisons personnelles. Ainsi, j'ai pu assister à certaines activités d'échange « en direct ». Cette mise en visibilité des contenus n'est toutefois pas systématique. Le fonctionnement de l'algorithme de Facebook et Instagram reste opaque (Van Dijck, 2013, p. 53 ; boyd et Crawford, 2012). L'on sait toutefois que les personnes usagères sont « susceptibles d'être pris[es] dans un cycle continu où leur activité sur le web est à la fois guidée par les algorithmes et où leur activité guide ces algorithmes, entraînant à la fois un rétrécissement du contenu visible [...] et un renforcement des préférences » (Cossette, 2018, p. 35-36), un phénomène aussi connu sous le nom de

rater de publication éphémère sur Instagram, j'ai observé le profil de P7 de façon quotidienne entre février et juin 2021. En l'absence de logiciels adaptés pour la récolte de données en continu sur Facebook et sur Instagram, j'ai recueilli l'ensemble des données de façon « artisanale » à l'aide de captures d'écran accompagnées de notes écrites dans le journal de bord (Jouët, Niemeyer et Pavard, 2017, p. 26). Les captures d'écran ont ensuite été regroupées en ordre chronologique et sous forme de PDF afin de pouvoir les importer dans NVivo, le logiciel qui m'a permis de les catégoriser selon les méthodes d'analyse présentées plus bas.

Le caractère éphémère de traces numériques récoltées de façon artisanale constitue cependant une limite considérable. L'observation ne représente pas des données exhaustives. Dans mon cas, elle reflète uniquement les activités et interactions visibles aux personnes faisant partie du réseau de contacts Facebook ou aux personnes abonnées au compte Instagram de P4, P5, P7 et P8. Il s'agit donc d'informations que ces personnes décident d'afficher volontairement auprès de ce public. Les activités interpersonnelles en groupes plus restreints (messaging, groupe Facebook, etc.) ainsi que les activités informationnelles invisibles abordées en entretien restent dans l'ombre. La circulation extensive des contenus « échappe de fait à l'observation circonscrite au site » (Jouët et Le Caroff, 2016, p. 163). Plus encore, les contenus capturés pour la recherche ne peuvent être considérées en eux-mêmes comme exhaustifs, ils sont « instables » (Latzko-Toth et Proulx, 2016, p. 45). Ils représentent plutôt les traces visibles au moment de la capture. Je ne peux pas garantir que des publications et/ou les commentaires y associés ont été altérés ou effacés entre le moment de la publication initiale et la capture des données, ou encore après celle-ci. À l'aune de la prolifération grandissante de discours universitaires, politiques et médiatiques nourrissant un « fantasme de l'objectivité » concernant des données informatisées (Bourdaloie, 2019, p. 33), je me dois de préciser que mes données récoltées en ligne ne sont pas objectives. Elles « sont tout autant "relatives" et matière à différents registres de valeurs et significations » que celles recueillies hors ligne (p.ex. notes de terrain du journal de bord).

Néanmoins, l'observation en ligne, à distance et sur un temps long a aussi eu des avantages. Tout d'abord, les personnes observées ont « oublié » ma présence en ligne. Ainsi peut-on comparer ma présence sur Facebook et Instagram à une pratique ethnographique classique qui consiste à passer du temps dans un

« bulle d'informations » (Pariser, 2011) ou « chambre d'écho » (Quattrociocchi, Scala et Sunstein, 2016). Ce phénomène explique, à certains égards, la sur-visibilisation des contenus des personnes participantes dans mon propre fil d'actualité durant les périodes les plus actives de l'observation ethnographique en ligne.

lieu semi-public afin de comprendre les courants culturels qui y dominent en écoutant parler les personnes y circulant (Hine, 2015, p. 165). Contrairement à une situation d'entretien, les personnes qu'on croise dans un espace public ou semi-public ne sont pas directement incitées à aborder des thèmes préconfigurés pour la recherche (ibid.). Ce « being there » (Hannerz, 2003) différencie l'observation de l'analyse textuelle des activités numériques : on va au-delà du téléchargement du matériel qui se trouve aussitôt décontextualisé (Hine, 2015, p. 166). On va aussi à l'encontre d'un ensemble d'approches méthodologiques répandues en études des médias numériques qui se base sur la récolte de données massives pour aboutir à des généralisations (ibid.). Au contraire, l'observation ethnographique en ligne met l'accent sur le mouvement en tant que forme d'expérience et peut alors être considérée comme une méthode de « recherche lente » (*slow research*) (ibid.). En ce sens, cette méthode cadre parfaitement avec la problématique, la théorie et l'épistémologie de cette thèse.

3.2.2.1 De l'observation à l'analyse thématique et linguistique des données récoltées

Après avoir présenté la démarche de l'observation ethnographique sur le terrain, il s'agit maintenant d'explicitier l'analyse des données y recueillies. À ce sujet, il convient de rappeler que cette analyse a pour but principal de me fournir des éléments de réponse concernant ma troisième sous-question de recherche à savoir *comment les personnes enquêtées s'approprient l'information politique et quel rôle jouent les médias numériques dans ce processus*. Les résultats alimentent aussi les portraits narratifs et contribuent ainsi à la formulation d'une réponse à la dernière sous-question de recherche sur les liens entre expériences politiques numériques, position sociale et pratiques informationnelles en ligne.

Lorsqu'on s'intéresse aux usages du web, et notamment aux usages de réseaux socionumériques comme Facebook ou Instagram, l'on constate très tôt que chaque personne « construit son usage à la carte et tisse la toile de sa participation en s'accrochant aux prises du dispositif sociotechnique » (Jouët et Le Caroff, 2016, p. 162). Évidemment, ces usages à la carte ne peuvent pas être dissociés des conditions sociales des personnes usagères (Pasquier, 2018b, p. 12). Or, l'observation à elle seule ne permet pas d'associer les usages aux conditions sociales dans lesquels ceux-ci émergent. Se fier aux traces sociodémographiques récoltées en ligne constitue en effet un certain risque (Bourdaloie, 2019, p. 34). On peut par exemple déduire le genre d'une personne selon le prénom affiché sur son profil, mais cette façon de procéder peut invisibiliser des questions identitaires qui se trouvent « rabattues ici au sexe biologique » (ibid.). Pour éviter un tel écart dans ma thèse, l'observation en ligne s'inscrit dans la continuité des récits de vie. En ce sens, l'étude des profils, des modalités d'intervention et de présentation de soi ont pour objectif de fournir

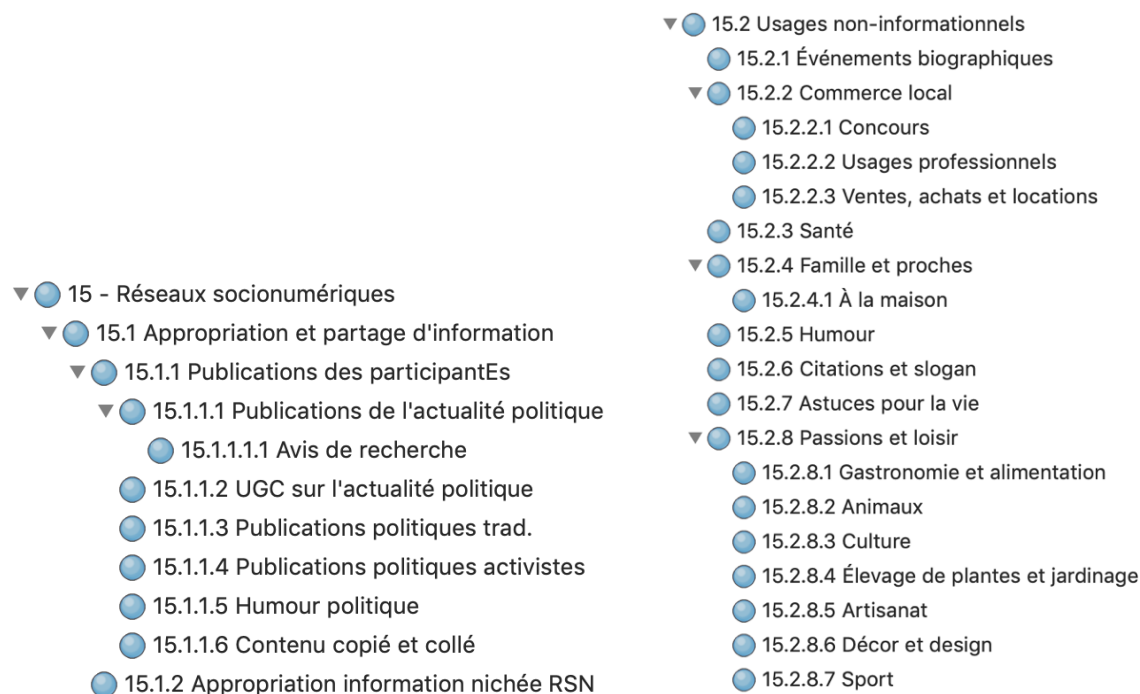
des explications plus denses par rapport au rôle des médias numériques dans le rapport qu'entretiennent les personnes interviewées *au préalable* avec différentes sphères politiques.

Pour accomplir cette tâche, j'ai d'abord procédé à une analyse quantitative de la participation. Plus précisément, je me suis attardée au nombre d'items visibles sur le mur des personnes (au total et par mois). Sur Facebook, il s'agit là notamment de publications faites par les personnes participantes, mais on y retrouve aussi des contenus dans lesquels elles sont identifiées, des messages publiés sur leur mur et des avis de changements d'informations de profil (p.ex. ajout d'une nouvelle photo de couverture, changement du lieu de résidence, etc.). J'ai également retenu le nombre de réactions (« j'aime », « j'adore », « solidaire », « haha », « wouah », « triste » ou « grr »), commentaires et partages par item, par mois et au total. Sur Instagram, je me suis d'abord intéressée au nombre de publications pérennes au total, par année et par mois et ensuite au nombre de publications éphémères au total et par mois. J'ai également retenu le nombre de réactions (« j'aime »), commentaires et partages par item, par mois et au total. Cet exercice m'a permis de dresser un bilan global de l'utilisation des fonctionnalités visibles selon la plateforme utilisée par chacune des personnes (Jouët et Le Caroff, 2016, p. 165). Il était particulièrement intéressant de comparer ce bilan avec les descriptions rapportées des usages des réseaux sociaux lors des deux premières séries d'entretiens et de confronter les personnes participantes aux résultats qui ressortent de cette comparaison lors de la troisième série d'entretiens.

Dans un deuxième temps, j'ai procédé à une analyse de contenu thématique des publications récoltées à l'aide du logiciel NVivo (Paillé et Muccielli, 2016). Analyser finement les contenus affichés sur les profils des personnes participantes m'a permis de saisir quel type d'information elles mettent volontairement de l'avant. De manière similaire à l'analyse illustrative des récits de vie, l'analyse de contenu thématique s'est basée sur les concepts présentés dans le deuxième chapitre (notamment ceux qui portent sur l'appropriation) sans toutefois s'y limiter. De cette méthode à mi-chemin entre des approches hypothético-déductive et inductive a émergé une typologie – non généralisable – des appropriations « ordinaires » de contenus sur les réseaux sociaux. Celle-ci m'a permis de mieux situer les contenus que l'on peut qualifier de « politiques » au sein de cet ensemble de données. Cette étape, qui relève d'un registre d'analyse qualitative, était accompagnée par la tenue du journal de bord. Il s'est d'ailleurs avéré bénéfique de transcrire certaines notes écrites à la main dans les fichiers contenant les captures d'écran. À l'aide de ces notes, j'ai pu pratiquer le doute systématique par rapport à ma catégorisation initiale pour défaire et refaire mon analyse. Tel que mentionné auparavant cette

catégorisation s’est ajoutée à l’arbre thématique NVivo élaboré pour l’analyse des entretiens de récits de vie. Les contenus des observations se concentrent avant tout dans le thème 15 « Réseaux socionumériques » (fig. 3.3). Pour mieux illustrer la place que prennent les contenus informationnels politiques dans l’ensemble des contenus analysés, une modeste exploration quantitative de ces données s’est ajoutée à l’analyse (pourcentages de thématiques identifiées au total et par mois).

Figure 3.3 Capture d’écran de la partie « 15 – Réseaux socionumériques » de l’arbre thématique



Outre l’analyse thématique, je me suis attardée au style des publications. Une analyse linguistique des outils « techno-discursifs » (mot-clic [#], hyperliens, adressages [@], intégrations de contenus multimédia, etc.) telle que proposée par Marie-Anne Paveau (2017), a étoffé l’analyse des liens entre les parcours biographiques et les usages des réseaux socionumériques. Bien que l’approche de Paveau (2017) s’inscrive dans l’analyse linguistico-féministe de pratiques militantes, celle-ci s’avère intéressante pour mon étude. Selon Hübner et Pilote (2020, § 13), les outils technodiscursifs permettent d’augmenter la visibilité des publications auprès de divers publics. Alors que dans le cas des textes susmentionnés, les outils technodiscursifs mobilisés complètent et habillent des discours militants, ces derniers façonnent dans le cadre de cette recherche des discours qui paraissent banals, du moins à première vue. Or, je poursuis ici l’hypothèse selon laquelle ces usages produisent aussi une certaine performativité des actions en ligne qui reconfigure, non pas une forme de militantisme, mais une forme de pratique informationnelle numérique.

Cette pratique peut, dans certains contextes, conduire au « parler politique » dans la vie de tous les jours et ainsi façonner l'aspect numérique du rapport au politique des personnes issues de milieux généralement considérés (bien que souvent à tort) comme dépolitisés et illétrés en termes d'usages numériques.

L'appareillage méthodologique présenté dans cette deuxième partie du troisième chapitre me permet d'atteindre mes quatre objectifs de recherche. Pour rappel, cette thèse poursuit d'abord deux objectifs descriptifs. D'un côté, il s'agit de présenter diverses manières d'exprimer le rapport au et à la politique. De l'autre, il est question de décrire avec précision les processus d'appropriation d'information politique et de déceler le rôle que jouent les médias numériques au sein de ces processus. En l'absence de données et concepts préexistants pour décrire les expériences politiques de personnes issues de milieux populaires blancs, non démunis et francophones (voir chap. 2), mon approche qualitative a pour avantage de pouvoir fournir des descriptions denses (Geertz, 1998) qui rendent justice à la complexité et à l'hétérogénéité des phénomènes analysés. À partir de ces descriptions, telle est l'hypothèse, des recherches subséquentes pourront élaborer des modèles plus adaptés au milieu étudié et aux situations d'injustice et de privilège qui le traversent (Lechien et Siblot, 2019, § 1, Pasquier, 2018a, p. 13).

De plus, cette thèse poursuit aussi deux objectifs supplémentaires de l'ordre de l'analyse et de la critique (Lemieux, 2014, p. 289). Premièrement, il s'agit de saisir les liens entre la relation qu'entretiennent les personnes enquêtées avec la sphère politique et leurs pratiques informationnelles à partir de la prise en compte de leurs trajectoires de vie. Pour ce faire, il s'agit de s'intéresser aux pratiques quotidiennes. Dès lors, il fallait trouver des stratégies méthodologiques pour faire ressortir ce que De Certeau (1980, XXXIX et XLV) appelle des « activités fourmières », soit les « opérations hétérogènes qui composent les patchworks du quotidien ». L'appropriation des médias numériques à des fins informationnelles, investiguée à la fois à l'aide des récits de vie et à partir d'observations sur le terrain, s'inscrit en effet dans un tel « bricolage » fondé sur la vie quotidienne. L'approche me permet de décrire ce bricolage en replaçant chaque pratique dans l'ensemble de ce « patchwork ». Comme le souligne Michel De Certeau (1980, p. XLV), « l'enquête statistique ne "trouve" que l'homogène ». Or, le savoir expérientiel produit au quotidien...

...n'a pas d'énoncés général et abstrait, pas de lieu propre. C'est une mémoire, dont les connaissances sont indétachables des temps de leur acquisition et en égrènent les singularités. Instruite par une multitude d'événement où elle circule sans les posséder (chacun d'eux est passé, perte de lieu, mais éclat de temps), elle suppute et prévoit aussi « les voies multiples de l'avenir » en combinant les particularités antécédentes ou possibles (De Certeau, 1980, p. 125).

Enfin, cette recherche s'intéresse à un sous-groupe spécifique des milieux populaires – les Québécois·e·s de souche qui jouissent d'une situation financière plus ou moins stable. Une méthodologie intersectionnelle permet de prendre au sérieux la position sociale de ce groupe au sein des milieux populaires. Cette recherche souhaite ainsi mettre en lumière le rôle des rapports de domination (et de libération) inhérents à ces milieux dans le rapport au(x) politique(s) pour jeter un regard novateur sur ce que la presse qualifie de crise de la représentation dans les démocraties occidentales. En l'absence de données préexistantes pour décrire ces rapports de force, il s'agit d'explorer des pistes en s'intéressant aux significations profondes qui se cachent derrière les expériences observées. Une méthodologie double reliant récits de vie et observation en ligne qui, en plus, respecte les prémisses d'un paradigme intersectionnel, permet d'atteindre ce but.

3.3 Considérations éthiques et limites de la recherche

Pour conclure ce chapitre, il est important de revenir sur les considérations éthiques et les limites de la recherche. Certaines limites et réflexions éthiques ont déjà été soulevées lors de la présentation de la stratégie méthodologique, notamment à propos de l'écoute approfondie nécessaire pour les entretiens de type récits de vie et la récolte de contenus numériques comme données de recherche. Or, d'autres considérations ont joué un rôle prépondérant dans cette thèse, soit la garantie de l'anonymat des personnes participantes, l'obtention de leur consentement éclairé et la distinction entre activités publiques et privées en ligne. Cela dit, il ne s'agit pas ici de remettre en question l'éthique de ma démarche. La recherche satisfait aux exigences du comité d'éthique de la recherche de l'UQAM qui, après vérification, a émis une certification éthique pour celle-ci (Appendice C). En revanche, il est important de préciser comment ma démarche réflexive par rapport aux trois sujets susmentionnés se traduit dans les résultats. Comme le soulignent Laztko-Toth et Proulx (2016, p. 60), il faut « développer une sensibilité à tout ce qui peut porter atteinte aux sujets humains impliqués dans sa recherche et ne surtout pas considérer comme acquis les notions usuelles » (ibid., p. 60-61). Pour développer une telle sensibilité, Laztko-Toth et Proulx mettent de l'avant la nécessité d'une démarche réflexive sur la pratique de recherche en se ralliant aux propos d'Annette Markham (2006). Une telle démarche est au cœur de ce projet, et ce, non seulement sur le plan méthodologique, mais aussi sur les plans épistémologique et théorique.

À ce sujet, il faut d'abord revenir sur la méthode de recrutement par intermédiaire qui a eu des conséquences non seulement sur le plan de l'obtention d'un consentement éclairé, mais aussi sur celui de l'anonymisation des données récoltées hors ligne et en ligne. Premièrement, il m'est apparu évident lors de certains entretiens que l'intermédiaire n'a pas simplement transmis ma demande d'entretien à la personne en question, mais a effectué un travail de persuasion non négligeable. Devant l'évidence que les personnes avaient accepté de me parler pour « rendre service » à la personne intermédiaire, j'ai insisté sur l'aspect volontaire de la participation et le retrait possible à tout moment pour m'assurer de leur consentement éclairé. Alors que cette sensibilité a su rassurer quelques-unes, d'autres personnes participantes ont fait valoir leur droit de ne pas poursuivre avec les entretiens de suivi (P1, P2 et P3). Deuxièmement, le recrutement par intermédiaire a eu des répercussions sur l'anonymisation des données. **La crainte que la personne ayant facilité le contact apprenne davantage sur certaines des opinions politiques rapportées était omniprésente dans les entretiens, surtout lorsque l'intermédiaire faisait partie de la famille proche de la personne interviewée. Pour cette raison, il est important de s'assurer que les personnes intermédiaires ne reconnaissent pas les personnes participantes, ni par le biais de traits sociodémographiques, ni par la reproduction d'anecdotes familiales les impliquant directement. Dès lors, toute information susceptible de pouvoir identifier la personne enquêtée ne doit pas être divulguée ouvertement. Selon l'importance de ces informations pour l'analyse des données, différentes stratégies d'anonymisation ont été mises à contribution.**

Pour la présentation des résultats de l'analyse narrative des récits de vie, les noms et prénoms des personnes participantes ont été anonymisés et remplacés par des pseudonymes, et ce, dès l'étape de la transcription. J'ai également évité de nommer le titre d'emploi, la ville ou la région de résidence des personnes comme le montre le tableau 3.2. De plus, je n'ai pas cité les extraits impliquant directement les intermédiaires. La narrativisation des récits pour l'analyse de type portrait a facilité cette tâche. Contrairement à l'illustration des extraits, la narration n'oblige pas toujours la reproduction identique des paroles. L'on peut plus facilement décrire, paraphraser et/ou dépersonnaliser les données sans toutefois perdre le sens premier de l'interaction. Les lieux et emplois ont ainsi fait objet de modifications, mais restent « relatifs à un périmètre large d'une région » ou du secteur de métier (Peccoud, 2019, p. 8). Ce choix ne fut pas toujours évident lorsqu'il s'agissait d'ajouter des éléments contextuels. À certains endroits des récits, il m'était alors impossible de clairement nommer la référence d'où provenaient les données ou faits mobilisés pour décrire ce contexte. Dans ces cas, nommer la source aurait pu identifier les personnes

participantes. Je me suis alors forcée de décrire, au mieux de mes capacités, le type de document utilisé en note de bas de page.

Pour assurer une lecture fluide des portraits, j'ai choisi des noms fictifs pour les personnes participantes. Comme Nicole Peccoud (ibid., p. 9), j'ai pensé au fil de mon travail qu'il serait « judicieux de demander aux interviewé-e-s de choisir un prénom d'emprunt, de manière à ce que celui-ci corresponde au mieux à l'identité narrative qu'ils-elles ont choisi de me livrer lors de nos discussions ». Cependant, puisque ce procédé ne faisait pas partie de mon protocole de recherche initial, cette possibilité n'a pas été négociée avec les personnes enquêtées. Des contraintes temporelles de fin de thèse ne m'ont malheureusement pas permis d'adopter cette approche. En revanche, j'ai suivi les conseils de Peccoud (ibid.) d'attribuer des prénoms « au plus proche des différents éléments ressentis durant la rencontre ». Ce choix n'incombe donc « qu'à mon entière subjectivité mais s'appuie sur l'idée qu'un prénom porte en lui de multiple éléments symboliques, connotations, résonnances culturelles et qu'il n'est la plupart du temps, pas donné au hasard dans le cours des filiations » (ibid.). Pour les mêmes raisons, seules les personnes interviewées ayant été sélectionnées pour les récits se sont fait attribuer un nom fictif. Pour l'analyse de type illustratif, j'ai choisi des pseudonymes neutres (P1, P2, P3, etc.) comme il est d'usage dans la présentation de résultats issus d'entretiens de recherche.

Enfin, une bonne partie des captures d'écran des pratiques numériques prises lors de l'observation ethnographique ne pourront pas figurer dans la publication des résultats. Même en cachant nom, photo de profil et date de la publication, les intermédiaires risquent de reconnaître la publication de la personne observée. C'est pourquoi les extraits textuels de ces données sont souvent paraphrasés. Ce procédé évite en outre la possibilité de retrouver le contenu original à l'aide de moteurs de recherche comme Google. En effet, « la puissance des outils de recherche fait voler en éclats la protection relative que les bases de données à simple entrée procuraient » font valoir Latzko-Toth et Proulx (2016, p. 43).

La non-reproduction d'une grande partie des données récoltés lors de l'observation en ligne ne relève pas seulement d'une réflexion sur l'anonymat. Cette décision est également reliée à la nature privée de ces contenus. Il ne s'agit pas de contenus publics, mais de contenus visibles à un cercle plus ou moins restreint de personnes abonnées aux profils Facebook ou Instagram des personnes participantes. D'où la perception des personnes participantes de naviguer dans un espace plutôt privé, et ce, même lorsqu'elles décident de rendre certaines publications accessibles au « grand public » (p.ex. la photo de profil). Guillaume

Latzko-Toth et Madeleine Pastinelli (2013, p. 166) montrent que la perception de la nature privée ou publique de contenus publiés sur les réseaux socionumériques relève d'un décalage entre « accessibilité » et « visibilité des contenus ». Ils expliquent qu'un contenu peut être accessible pour tous, mais en réalité consulté par très peu de personnes (ibid.). En ce sens, ce n'est pas parce qu'un contenu est librement accessible qu'il obtient une grande visibilité (ibid.). En revanche, lorsque l'on amplifie la visibilité d'un contenu librement accessible en le reproduisant dans un article scientifique, on augmente son caractère public (ibid., p. 167). De ce fait, Latzko-Toth et Pastinelli (ibid.) suggèrent que « la publicité des contenus médiatiques doit être comprise, non dans les termes d'une simple dichotomie qui opposerait deux statuts (privé ou public), mais plutôt dans les termes d'une gradation » (ibid.).

Cette recherche s'intéresse à des contenus « obscurs » partagés dans un espace perçu comme privé, et ce, malgré le nombre élevé de personnes qui peuvent y avoir accès. À titre d'exemple, P5 a 504 contacts sur Facebook. Malgré ceci, la reproduction de ses contenus dans la thèse augmenterait de façon significative leur caractère public (ibid., p. 168). Il importe alors de s'interroger sur la meilleure façon de minimiser les risques pour les personnes impliquées (ibid., p. 169). Dans ce contexte, Latzko-Toth et Pastinelli (ibid., p. 170) suggèrent d'inventer des exemples inspirés par les données réelles au lieu de publier les extraits exacts des corpus. Or, ce choix soulève une autre question importante :

[C]ela revient à remettre en question des façons de faire profondément enracinées dans les méthodes qualitatives, dont l'épistémologie de la preuve se fonde en grande partie sur la présentation au lecteur d'exemples suffisamment probants en qualité et en quantité pour que la thèse défendue soit jugée plausible par les pairs [...] (Latzko-Toth et Pastinelli, 2013, p. 169).

Afin de « contrôler [...] le bien-fondé des assertions des chercheurs », Latzko-Toth et Pastinelli (ibid., p. 169-170) proposent de rendre de tels corpus accessibles aux pairs. Or, mon certificat d'éthique ne me permet pas de partager mes données avec les pairs à l'exception de mon directeur de thèse. Pour pallier cette limite de la validation externe de ma démarche, j'ai détaillé celle-ci dans l'extrait du journal de bord (Annexe A), une méthode dont j'ai présenté les détails dans la première partie de ce chapitre (3.1.4).

Cela dit, après avoir analysé la totalité des données récoltées en ligne, j'ai trouvé trois stratégies pour reproduire une petite partie des données récoltées. Premièrement, bon nombre de publications recueillies consistaient en le partage de contenus de tiers, que l'on peut classer sur l'extrémité « publique » de l'échelle élaborée par Latzko-Toth et Pastinelli (ibid.). À titre d'exemple, les personnes participantes ont partagé des articles de presse, des publications d'entreprises locales, de personnalités publiques ou des

même internet ayant circulé massivement. La reproduction de ces contenus – sans la publication à partir de laquelle ils sont partagés – ne porte pas atteinte à l’anonymat de la personne participante. Deuxièmement, j’ai reproduit les contenus « publics » de certaines activités observées à partir de mon profil (p.ex. l’article de presse que la personne participante a aimé ou commenté sur le compte Facebook d’un média) sans toutefois reproduire l’activité en question (le commentaire, la réaction « j’aime », etc.). Troisièmement, j’ai transcrit certaines conversations en commentaire en anonymisant les noms, les lieux et d’autres informations susceptibles de révéler l’identité de la personne participante. Je me suis ensuite assurée que le contenu tel que reproduit n’est pas retrouvable à l’aide d’un moteur de recherche ou à l’aide de l’outil de recherche de Facebook ou Instagram. Enfin, j’ai évité de reproduire des conversations impliquant l’intermédiaire.

Après avoir présenté la problématique (chap. 1), le cadre théorique (chap. 2) et l’appareillage méthodologique (chap. 3) de cette thèse, les prochains chapitres seront consacrés à la présentation et à la discussion des résultats de cette recherche. Ainsi, le quatrième chapitre reviendra sur les rapports au(x) politique(s) des personnes participantes ainsi que sur le rôle que joue la position sociale dans ce rapport. Il sera ensuite question de présenter les processus d’appropriation d’informations politiques hors et en ligne (chap. 5). Le sixième chapitre présentera les portraits narratifs tout en faisant dialoguer les résultats des deux chapitres précédents. Suivra la conclusion de la thèse.

CHAPITRE 4

DES RAPPORTS AU(X) POLITIQUE(S) À LA POSITION SOCIALE

Cette thèse porte sur la nature des expériences politiques de personnes blanches éloignées de la participation à la vie démocratique et issues des milieux populaires québécois. Plus précisément, elle s'intéresse au rôle que joue l'appropriation médiatique d'informations d'actualité politique dans cette expérience. Un accent particulier est mis sur la place des médias numériques dans ces processus d'appropriation ainsi que sur les possibles reconfigurations de l'expérience politique vécue qu'engendrent ces appropriations populaires du numérique.

Inspirée par le pragmatisme américain de Dewey, une expérience politique doit toujours être investiguée à la fois sur les plans personnel et social, les deux niveaux d'analyse étant en constante relation l'un avec l'autre (Clandinin et Connelly, 2000, p. 2). L'expérience, telle que pensée par Dewey, s'inscrit en outre dans une continuité s'enrichissant au cours de la vie : elle émerge pour donner suite à des expériences passées et elle va influencer de futures expériences (ibid.). Ceci est primordial pour étudier la relation qu'entretient un individu avec le ou la politique : il y a toujours un avant, un présent et un futur imaginé (ibid.). L'analyse doit alors faire des allers-retours entre le personnel et le social tout en pensant simultanément le passé, le présent et le futur dans un milieu social en constante évolution (ibid., p. 2-3). L'importance de la restitution des pratiques étudiées dans leur contexte, voire dans les trajectoires de vie des personnes concernées, s'avère donc primordial dans ce type d'analyse. Dans ce même ordre d'idées, cette thèse se donne pour but de répondre à la question suivante : *dans leurs trajectoires de vie respectives, quelle est la nature des expériences politiques de personnes non politisées issues de milieux populaires québécois francophones et blancs et comment leurs pratiques informationnelles numériques viennent-elles reconfigurer leurs expériences?*

Quatre sous-questions guident la recherche d'une réponse. Ce quatrième chapitre a pour but de répondre à la première et à la deuxième sous-questions. La première s'intéresse aux rapports des personnes enquêtées à la politique tant traditionnelle qu'à ce que Mouffe (2010, p. 18) appelle le domaine « du politique ». Intrinsèquement reliée, la deuxième question aborde le rôle de la position sociale des personnes enquêtées dans ce rapport. Ces deux éléments ont avant tout été abordés dans les entretiens. Les résultats présentés dans ce chapitre sont alors majoritairement issus de mon analyse illustrative (Galligani, 2000; Sanséau, 2005) des récits de vie récoltés lors des trois rondes d'entretiens.

Avant d'entrer dans la présentation des résultats, je souhaite rappeler au lectorat que cette recherche ne prétend aucunement à l'exhaustivité. Au contraire, la méthodologie choisie se démarque par son caractère éminemment qualitatif. L'objectif est de faire réfléchir le lectorat en jetant un regard critique sur les discours dominants circulant dans l'espace public québécois à propos du groupe de la population étudié, soit les milieux populaires dépolitisés, non démunis, francophones et blancs. Au lieu d'atteindre un certain niveau de généralisation, cette approche a pour but « de traiter de la complexité du social, d'explorer les dynamiques contradictoires des sociétés contemporaines en essayant de sortir des oppositions dichotomiques, d'articuler reproduction et transformation, déterminismes sociaux et logiques des acteurs » (Veith, 2004, § 39). Ainsi, je m'inspire des théoriciennes intersectionnelles empruntant une approche narrative. Cela me permet d'étudier les incarnations complexes de rapports de forces sociaux, idéologiques et structurels qui façonnent les narrations individuelles récoltées (Chadwick, 2017, p. 14).

Dans les paragraphes qui suivent, je présenterai d'abord les résultats de l'analyse illustrative des récits de vie concernant le rapport des personnes participantes à la politique traditionnelle (4.1). Je reviendrai ensuite sur leur rapport au politique (4.2) avant d'explicitier plus en détail le rôle que joue la position sociale à ce sujet (4.3). Une discussion de ce premier volet de résultats conclura ce chapitre (4.4).

4.1 Le rapport à la politique traditionnelle

Les milieux populaires ne votent pas ou peu. La revue de la littérature en sciences politiques et en communication électorale présentée dans le premier chapitre montre que bon nombre de recherches s'arrêtent à ce constat qui justifierait une certaine inquiétude pour le bon fonctionnement de la démocratie représentative telle qu'elle existe au Québec (Dupuis-Déri, 2019, p. 30). Se basant principalement sur des enquêtes statistiques, les recherches déplorent la baisse de la participation électorale et le faible taux d'adhésion aux partis politiques. L'opinion de l'électorat n'est guère sollicitée. Les recherches qui prennent pour objet l'analyse des expériences politiques d'individus que l'on étiquette comme étant « politiquement désintéressés » se font encore plus rares, surtout lorsqu'on s'intéresse à leurs expériences au-delà du vote (Siblot, *et al.*, 2017, p. 276). C'est pourquoi un premier ensemble de questions posées lors de la première ronde d'entretiens porte explicitement sur le rapport des personnes participantes à la politique tant parlementaire qu'activiste (voir Annexe C). Or, je n'ai pas imposé cette distinction dès le début de l'entretien. M'inspirant de la définition informelle de la démocratie en tant que processus « se faisant, se défaisant et se refaisant » (Voirol, 2008, p. 24), j'ai plutôt opté pour une approche inductive au sujet de la définition du terme « politique ». J'ai demandé aux personnes

participantes ce que ce mot leur évoquait spontanément au début du premier entretien. Ces premières tentatives de définition m'ont ensuite permis de penser et repenser ce concept *avec* les personnes participantes en y revenant durant nos rencontres et interactions virtuelles subséquentes.

De prime abord, personne n'associe le mot « politique » à l'activisme, ni même au syndicalisme. Ce qui en ressort est une conception traditionnelle de la politique parlementaire. À l'exception de P7, seule détentrice d'un diplôme universitaire de premier cycle, ce mot évoque le gouvernement, les partis politiques et les lois. P7 a une conception plus large de ce mot. Pour elle, il s'agit là d'un « concept plus qu'une chose » reflétant « l'État donc la population en général plus que le politicien lui-même » (entretien 1, 21 novembre 2018). D'office, elle mentionne que « chacun a un poids, mais pas juste en termes de vote » plutôt « en termes de comment on vit au quotidien » (ibid.). Selon cette employée en administration atteinte d'une maladie chronique invalidante, le comportement individuel au quotidien montre aux responsables politiques ce que la population souhaite pour le futur. Si beaucoup de personnes prennent le transport en commun à Montréal cela justifie les investissements promis par la mairesse Valérie Plante dans ce domaine, m'explique-t-elle pour justifier son point (ibid.). À ses yeux, le comportement de l'électorat a donc légitimé le programme politique de Projet Montréal en cette matière. Une telle réflexion sur le rôle que jouent les membres de la société civile en démocratie ne surgit pas spontanément dans les conversations avec les autres personnes participantes. Pour ces dernières, la politique est perçue comme une sphère extérieure à la vie quotidienne, une sphère dont elles ne font pas partie. Ainsi, P5, une travailleuse autonome dans le domaine des soins personnels, affirme explicitement que la politique « est quelque chose qui est plutôt loin pour moi » (P5, entretien 1, 15 novembre 2018). Ces résultats pointent vers la thèse d'une déconnexion entre l'élite politique et le peuple, du moins à première vue.

Car, malgré le désintérêt généralisé envers cette sphère – il s'agit là en effet d'un désintérêt que partagent l'ensemble des personnes participantes – l'idée d'avoir un système politique pour « faire fonctionner le pays » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018) est perçue comme positif. P5 remarque qu'il s'agit là d'un cadre qui permet de « faire des changements positifs dans la communauté [...] pour la santé, les écoles, ces choses-là » (P5, entretien 1, 15 novembre 2018). Même les personnes participantes les plus critiques affirment ne pas avoir peur de ce qu'elles considèrent être des dérives en matière de gouvernance. « J'ai pas peur que le pays se transforme en dictature ou en communisme ou en socialisme », avoue P8 (entretien 2, 18 juin 2020), un père de famille dans la quarantaine qui a repris ses études pour travailler

au service à la clientèle dans le domaine des finances après avoir œuvré plusieurs années en usine. Malgré le fait que personne n'emploie le mot « démocratie » pour décrire ce « cadre », l'on constate une certaine confiance envers le système démocratique québécois tel qu'il existe. Ce résultat va à l'encontre de la thèse d'une profonde désaffection de la population québécoise envers la démocratie représentative (Pelletier, 2012, p. 39). Pour mieux comprendre ce paradoxe, il faut s'intéresser aux raisons avancées par les personnes enquêtées pour justifier leur désenchantement politique.

4.1.1 « La politique, ce n'est pas pour moi, parce que... » : tentatives d'explication

Les louanges envers le système sont nuancées au cours des entretiens pour justifier le désintérêt auto-déclaré envers la vie politique, un des critères principaux pour participer à l'étude. Tout comme la recherche de Nina Eliasoph (1998, p. 44-45), mon analyse révèle que les raisons pour ce désintérêt auto-déclaré sont multiples et intrinsèquement liées les unes aux autres.

Pour commencer, trois personnes déclarent se désintéresser de la vie politique, car **plus ça change, plus c'est pareil**. P2, un ouvrier et père de famille, affirme explicitement que « c'est pas mal tout du pareil au même. On vote pour qu'est-ce qu'on pense qui est mieux, les points qu'ils amènent, mais tsé comme je t'ai dit, c'est un peu dur de se faire une idée quand tu vois que ça s'en va d'un bord et de l'autre » (entretien 1, 1 décembre 2018). P8, quant à lui, explique : « c'est un peu simpliste comme raison mais j'ai juste l'impression que peu importe qui sera en poste, ça a jamais vraiment d'impact sur moi ». P7 partage aussi ce sentiment, du moins en ce qui concerne la politique du Canada, un pays auquel elle ne s'identifie pas :

tsé c'est tellement des grosses décisions que ... puis surtout... on est tellement un grand pays. Genre le Canada. Ce qui se passe en Colombie Britannique, c'est pas que je me fous d'eux, je les aime bien, mais c'est tellement déconnecté! On ne parle même pas la même langue! On a même pas les mêmes cultures! [...] Je suis pas canadienne, je suis québécoise. [...] je m'identifie pas du tout au reste de mon pays. Ça me rejoint pas (P7, entretien 1, 21 novembre 2018).

Encore une fois, ces résultats s'alignent avec ceux de l'étude d'Eliasoph (1998, p. 261) dans la mesure où l'on constate que l'absence d'un changement directement ressenti dans la vie quotidienne éloigne les personnes participantes de la vie politique. De plus, cette perception contribue à un **sentiment d'incapacité d'agir** partagé par l'ensemble des personnes participantes. À ce sujet, P8 conclut : « Parce que dans le fond, j'ai pas beaucoup de pouvoir, je peux pas aller poser mon veto à l'Assemblée, je suis pas dans le parti. Je suis pas dans le parti d'opposition ». P3, qui travaille dans l'industrie du camionnage,

rajoute que « ça sert à rien d'essayer de... de se battre à avoir quelque chose quand on l'aura jamais » (entretien 1, 7 décembre 2018). Pour P6, une mère monoparentale et travailleuse autonome dans le domaine du service à la personne, les résultats d'élections sont souvent décevants. Or, elle aussi a l'impression que « tu peux pas faire grande chose là... Même si du monde va manifester dans la rue, les gens ont une mentalité, les gens ont une mentalité » (P6, entretien 1, 13 novembre 2018). Comme dans l'étude d'Eliasoph (1998, p. 255), les personnes participantes semblent avoir de la difficulté à se sentir utile lorsqu'elles sont incapables d'agir directement sur les problèmes complexes auxquels elles font face. Ce sentiment est exacerbé par la perception que les autorités, elles aussi, sont incapables d'agir. P1, préoccupée par l'inaction du gouvernement face à l'augmentation du taux de pauvreté au Québec et au Canada, fait part de son désespoir à ce sujet : « ça arrivera pas. Même Justin Trudeau, même lui est contrôlé, il y a quelque chose en arrière de lui. C'est pas tout le temps lui qui prend la décision » (entretien 1, 1 décembre 2018). Dans le même ordre d'idées, P5 pense qu'il est parfois difficile de réaliser des projets politiques, car ils sont « plusieurs à prendre les décisions » (entretien 1, 15 novembre 2018). Selon elle, le fait de débattre et de consulter des groupes d'intérêt avant d'adopter des projets de loi alourdit le processus et nuit au pouvoir d'agir du gouvernement. Lors d'un voyage en Amérique centrale, cette trentenaire s'est également rendue compte des limites du pouvoir de la politique nationale et de l'agir individuel :

Je trouve que l'environnement là ... ça devient vraiment critique la planète. Si on fait pas un changement là... Aussi, je suis allée [dans un pays en Amérique centrale] dernièrement et eux ils font absolument rien. Y a ça qui est énervant aussi parce que... moi qui a un peu changé ma vision du compost et tout ça... Tsé faudrait faire quelque chose pour l'environnement, mais faudrait que ça soit mondial!

Ce constat d'incapacité de la part des personnes qui nous représentent est intrinsèquement relié à une **déception par rapport au travail des partis politiques et des personnes élues**. Les partis politiques seraient souvent « en train de dénigrer les autres partis [...] pour sortir le vote [...] et non d'essayer de se faire élire pour de bonnes raisons, des bonnes choses à faire », déplore P2 (entretien 1, 1 décembre 2018). Ce comportement, qu'il qualifie d'infantile, le désenchante (ibid.). Selon cet ouvrier, même si ces « bonnes choses à faire » finissent par être présentées par le parti, les promesses ne sont pas toujours tenues (ibid.). « Quand tu sais qu'ils peuvent dire n'importe quoi pis qu'il y a de bonnes chances que ce soit pas écouté, c'est un peu une perte de temps, je trouve », explique-t-il (ibid.). P5, P6 et P8 partagent ce point de vue. De son côté, P4, une employée administrative à la retraite, déplore la langue de bois : « tu les écoute parler,

je veux dire, pour pas qu'ils se mouillent pis c'est tout le temps essayer de parler sans rien dire, pis là ça fait que ça m'éloigne » (entretien 1, 26 novembre 2018).

Certaines personnes participantes relient cette déception à une **déconnexion entre le peuple et l'élite**. À titre d'exemple, P6 affirme que « les gens qui vont être élus ça va être des gens riches parce que ça les intéresse, c'est eux qui ont le pouvoir, c'est eux qui votent » (entretien 1, 13 novembre 2018). P7, en prenant pour exemple l'ancien premier ministre du Québec, affirme :

On a vraiment un problème. [...] Philippe Couillard [...] est un neurochirurgien. Lui, qui gérait huit millions de personnes alors que toute sa vie il a étudié pour être neurochirurgien. Il est excellent dans son domaine, mais il a aucunement les capacités... [de gouverner]. Et je pense que c'est pour ça que beaucoup de politiciens au Québec sont complètement déconnectés parce que ils ont pas les connaissances de base (P7, entretien 1, 21 novembre 2018).

D'autres personnes enquêtées vont encore plus loin en accusant l'élite politique de **corruption**. Quand P6 réfléchit à des pistes pour améliorer le vivre ensemble, elle propose d'« augmenter les taxes des gens très riches » (entretien 1, 13 novembre 2018). Or, elle doute que le gouvernement Legault ira dans cette direction, car il s'agit là de « ses amis [à Legault] » (ibid.). De même, P7 pense que François Legault a avant tout les intérêts de « ses *buddies* » à cœur (entretien 1, 18 novembre 2018). De leur côté, P1, P2 et P8 font plus explicitement allusion à la Commission Charbonneau⁴² :

Avec la commission Charbonneau, ils ont sorti beaucoup. Peut-être que le monde fait un peu plus attention depuis ce temps-là, parce qu'avant il y avait vraiment là... la corruption accotée, mais dire qu'il y en a plus, je suis pas prêt à dire ça. Il y en a qui se graisse très très à l'aise dans les fonds public (P2, entretien 1, 1 décembre 2018).

P1 rajoute en soupirant : « le maire de Laval justement... qui vient de sortir. Il vient de sortir de prison, il a fait quelques mois, bon comportement pis ? » (entretien 1, 1 décembre 2018). P8, quant à lui, a peu d'espoir pour le futur. Même avec la Commission, dit-il, « ça va toujours être un peu corrompu. C'est ça la politique » (entretien 2, 18 juin 2020).

La perception d'une absence de changement, peu importe qui gouverne, le sentiment d'incapacité d'agir tant sur le plan individuel que de la part des autorités, la déception par rapport au travail des personnes

⁴² La Commission Charbonneau, aussi connu sous le nom de *commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction*, a été décrétée en 2011 par le gouvernement libéral de Jean Charest à la suite de plusieurs scandales de corruptions reliant la gestion de l'offre gouvernementale au crime organisé.

élues, l'idée d'une déconnexion entre la population et l'élite politique ainsi que l'impression de faire face à une sphère de pouvoir corrompu sont tous des motifs d'évitement politique étroitement relié à l'agir politique. Dès lors, il n'est pas osé d'avancer que ces constats se rapprochent de ce que Dewey (1927) décrit comme un désengagement politique de la population en raison d'expériences politiques troublées : les personnes participantes semblent effectivement faire face à des problèmes sociétaux complexes provoquant un sentiment d'incapacité d'agir. Or, ce philosophe nous rappelle également que l'expérience doit toujours être investiguée à la fois sur les plans social et personnel (Clandinin et Connelly, 2000, p. 2). En ce sens, l'étude des récits de vie s'avère fort intéressante, car elle révèle aussi des motifs plus personnels pour ce désengagement. Pour certaines personnes participantes, les **priorités sont** tout simplement **ailleurs**. P2, P4, P5 et P7 disent que leurs activités professionnelles prennent trop de temps pour s'intéresser davantage à la vie politique, voire pour s'y engager activement. Ainsi, P7 affirme qu'un tel effort « ce serait du temps de famille. Fait que c'est des sacrifices à faire que je suis pas prête à faire » (entretien 1, 18 novembre 2018). À ce sujet, il est intéressant de noter que cette catégorie est genrée. Quatre des cinq femmes – et aucun homme – ont mentionné que leurs priorités sont ailleurs. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les personnes participantes assument ce choix : « on vit bien avec ça », avance P5 (entretien 2, 18 juin 2020). L'indifférence par rapport à la vie politique leur permet de **réduire** ou éliminer un facteur de **stress** jugé non nécessaire. « Je suis pas un imbécile heureux, mais je suis bien. Je me stresse pas avec ça », explique P8 (entretien 2, 18 juin 2020). Dans la même veine, P6 avance : « Si la loi passe, la loi passe et on va vivre avec. Mais en attendant je vais arrêter de me rendre malade avec ça » (entretien 2, 18 juin 2020). Ces résultats confirment que l'apathie politique des personnes enquêtées ne s'explique pas par un désintérêt pur et simple du politique. Comme pour les personnes participantes à l'étude de Nina Eliasoph (1998, p. 255), il se caractérise plutôt par une grande variété de dénis, omissions, évasions, oublis, contournements et évitements (ibid.).

4.1.2 Les exceptions à la règle : des référendums sur la souveraineté du Québec à la pandémie de COVID-19

Malgré l'ensemble de ces raisons expliquant l'évitement politique au quotidien, toutes les personnes participantes – à l'exception de P3 qui affirme qu'il n'a « tout simplement jamais eu d'intérêt pour ça » (entretien 1, 7 décembre 2018) – avouent que certains moments historiques clés ont ponctuellement attiré leur attention dans le passé. Ces moments, qualifiés d'exceptionnels, ont sorti les personnes participantes de leur indifférence. Pour les plus âgées, les référendums pour la souveraineté du Québec ont eu un tel effet. P1, P2, P4 et P8, tous âgés de 43 ans et plus, s'en souviennent vivement. P1 se rappelle

notamment René Levesque : « il m’a marqué, ses discours, cet homme-là qui avait vraiment l’air à aimer le Québec. Lui quand il était là, j’étais porté à aller voter. J’aurais aimé ça un changement. Je me disais si on essaie rien, on aura jamais rien » (entretien 1, 1 décembre 2018). P2 abonde dans le même sens : « Pendant les référendums, je me suis intéressé un peu plus, côté souveraineté. Parce qu’on était souvent déçus du rendement du fédéral » (entretien 1, 18 décembre 2018). Il précise toutefois que ce n’était pas un intérêt qui a perduré. « Rien pour accrocher », nuance-t-il (ibid.). Comme P1 et P2, P4 était en faveur de la séparation. Elle relate d’avoir été la seule souverainiste dans sa famille. « Le monde avait tellement peur là! Ils disaient : le référendum ça n’a pas de bon sens-là. C’est de l’autocratie, tout va tomber », me confie-t-elle (P4, entretien 2, 16 juin 2020). Comme pour P2, son intérêt accru s’est vite estompé après la défaite. « Mon environnement, c’était pas politisé, fait que j’étais toute seule à m’informer » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). Contrairement à P1, P2 et P4, P8 n’était pas en faveur de l’indépendance pendant la campagne référendaire de 1995. Il qualifie cette époque d’« anxieuse », et ce, même s’il était trop jeune pour voter à l’époque. Encore aujourd’hui, il se dit « anti-indépendantiste » sans être forcément fédéraliste (P8, entretien 2, 18 juin 2020).

Outre les référendums, P4 mentionne l’élection de Jack Layton au NPD (entretien 1, 26 novembre 2018), P8 l’élection de Donald Trump aux États-Unis (entretien 2, 18 juin 2020) et la découverte des restes d’enfants sur les sites d’anciens pensionnats autochtones dans plusieurs provinces canadiennes en 2021 (entretien 3, 22 juillet 2021). P2 affirme s’intéresser un peu plus lors d’élections sans toutefois référer à une année spécifique.

Pour, P5, P6 et P7, qui ont 40 ans et moins, l’analyse ne révèle pas de moment clé faisant unanimité. Similaire à P3, P5 affirme d’abord ne se souvenir d’aucun moment marquant (entretien 1, 15 novembre 2018). Questionnée de nouveau à ce sujet lors du deuxième entretien, elle dit avoir porté un peu plus d’attention aux nouvelles lors de campagnes électorales en général, et après avoir été interrogée à ce sujet, elle dit avoir entendu parler de la politique de Donald Trump aux États-Unis : « les médias en parlaient plus. Je me suis peut-être intéressée un peu plus là ». P6, de son côté, mentionne le moment où Valérie Plante, mairesse de Montréal, a levé l’interdiction des pitbulls dans la métropole en décembre 2017 (entretien 1, 13 novembre 2018). Propriétaire d’un pitbull, cet événement était émotionnellement très chargé pour P6. « Si on m’enlève mon chien, je vais mourir », avance-t-elle (ibid.). L’annonce lui a redonné confiance, car après avoir fait deux ou trois manifestations pro-pitbull, elle a failli abandonner. Elle avait même commencé les démarches pour déménager dans une autre province afin d’éviter de se débarrasser

de son chien (entretien 2, 24 juin 2020). P7, quant à elle, se souvient surtout de la grève étudiante de 2012 étant donné qu'elle étudiait au baccalauréat cette année-là. C'était un moment de prise de conscience d'enjeux politiques, d'intérêt accru pour l'actualité, mais aussi une période où P7 a participé à des actions militantes : « je me souviens début mai 2012, Barack Obama avait été réélu, la France était socialiste, nous on était en train de gagner la grève. Ça a vraiment été un super beau mois » (entretien 1, 21 novembre 2018). Or, comme pour les autres personnes participantes, son engagement et son intérêt accru n'ont pas perduré. L'entrée sur le marché du travail avec un horaire plus chargé et son diagnostic médical ont modifié ses priorités (ibid.).

Cela dit, l'éclosion de la pandémie de COVID-19 au Québec en mars 2020 a retenu l'attention de l'ensemble des personnes participantes. Alors que la première ronde d'entretiens s'est déroulée dans le sillage de l'élection provinciale d'octobre 2018, la deuxième était marquée par l'expérience vécue du premier confinement ayant eu lieu entre la mi-mars et la mi-juin 2020. La troisième ronde, quant à elle, s'est déroulée plusieurs mois après la deuxième vague de COVID-19, y compris un deuxième confinement en automne 2020. Cette crise a pris tellement de place dans la vie des personnes enquêtées qu'elles avaient parfois de la difficulté à suivre des développements politiques autres que ceux directement liés à la pandémie. « À part du COVID ? On a entendu rien que ça pendant un an! C'est à peu près tout ce que j'ai entendu parler », avoue P4 lors du troisième entretien (26 juillet 2021).

Cette crise a considérablement modifié le rapport des personnes participantes à la politique traditionnelle. Lors de la deuxième ronde d'entretiens, cinq sur six des personnes participantes ont déclaré avoir confiance dans la gestion de crise du gouvernement Legault. Cette opinion favorable vient contrebalancer, voire contredire, la déception généralisée vis-à-vis le travail des partis politiques et le sentiment que les autorités n'arrivent pas à changer le *statu quo*. Dans ce contexte, P5 se dit satisfaite de la gestion de la crise, car « il [Legault] a vraiment aidé les petites entreprises. Ça c'était vraiment bien pour moi en tant que travailleuse autonome là... je pensais pas avoir quelque chose pour subvenir à mes besoins » (entretien 2, 15 juillet 2020). Même si elle trouve que les directives de la Santé publique par rapport à l'exercice de son travail n'ont pas toujours été claires, selon elle, le gouvernement a fait ce qu'il peut « pour une crise qu'on a jamais vécu » (ibid.). Dans le même ordre d'idées, P4 avance que François Legault a bien géré le confinement considérant « ce qu'il connaissait au moment où il a pris les décisions » (entretien 2, 16 juin 2020). De son côté, P8 est « heureux d'être dans un pays comme on l'est » (entretien 2, 18 juin 2020). Il n'est pas d'accord avec les critiques, notamment journalistiques, circulant dans l'espace public

envers l'agir du gouvernement caquiste. « C'est sûr qu'ils reprennent leurs décisions de la journée d'hier [...]. Là, le monde y dit : "c'est drôle hier y disait pas ça!" Mais oui! Mais hier, on avait pas les même données. Fait qu'aujourd'hui on a des données qui nous permettent de dire ça. [...] Je trouve le monde beaucoup chialeux » (ibid.). Alors que P4, P5 et P8 étaient déjà favorables à la CAQ en 2018, P7 a changé d'opinion par rapport à ce parti : « C'est très étrange. De base, je suis pas caquiste du tout. Je suis de l'autre côté. Je vote beaucoup plus Québec solidaire », dit-elle (entretien 2, 29 octobre 2020). « Mais pourtant, j'ai tellement confiance en M. Legault depuis le début de la pandémie. J'ai fait wow. Il gère ça *like a pro*. Maintenant je peux le dire : il peut y avoir du très bon dans les partis politiques que j'adhère pas du tout » (ibid.). Quant à P6, son rapport au gouvernement n'a pas changé. « Les gouvernements, je les écoute pas beaucoup [...] mon opinion a jamais été très bonne là », avance-t-elle (entretien 2, 24 juin 2020). P6 explique ensuite que sa philosophie de vie repose sur le principe de se fier à personne pour prendre soin d'elle. Cela inclut le gouvernement et le premier ministre.

Dans une certaine mesure, ce changement d'attitude s'explique si l'on regarde de plus près les contextes sociohistoriques dans lesquels ont eu lieu les deux premiers entretiens. La première ronde s'est tenue en automne 2018, un mois après l'arrivée de la CAQ au pouvoir. De ce fait, la plupart des expériences négatives relatées lors de cet entretien réfèrent au règne du Parti libéral du Québec. La CAQ a en effet profité d'un sentiment de « ras-le-bol général » envers le PLQ, mais aussi envers le PQ. Selon un sondage mené en 2019 par Claire Durand (2019, § 10) en partenariat avec la firme Ipsos auprès de 842 personnes résidant au Québec, 55 % des personnes enquêtées ont voté pour la CAQ en « invoquant la nécessité d'un changement et la volonté de chasser les libéraux du pouvoir »; 8 % parmi ce groupe a voté pour le « moins pire des partis ». Les propos de P8 illustrent ces chiffres : « j'étais favorable au changement! [...] C'est les deux mêmes partis qui s'échangent la balle. Je pense que c'était un changement bénéfique » (entretien 2, 18 juin 2020). Le revirement de P7 est plus curieux. Lors du premier entretien, elle se dit préoccupée par l'élection de la CAQ et plus particulièrement par les raisons qui ont mené au succès de ce parti : « je pense que les gens ont voté CAQ pour le changement plus que pour leurs opinions politiques. Et je trouve ça ABERRANT! » (21 novembre 2018). Elle change ensuite d'opinion lors de la deuxième ronde d'entretiens. Or, cette rencontre s'inscrit dans un contexte sociohistorique inédit, une pandémie mondiale, ce qui rend plausible la possibilité d'avoir un rapport à la politique qui sort du lot. Tel que constaté plus haut, ce rapport exceptionnel n'est pas forcément durable. Bien qu'il soit trop tôt pour analyser les conséquences à long terme – au moment d'écrire ces lignes, nous sommes encore en train de vivre cette crise sanitaire

– force est de constater que P7 a déjà révoqué son rapport plus favorable au gouvernement Legault durant notre troisième rencontre :

Je suis redevenu désillusionnée. [...] Parce que je trouvais que ça avait bien été pris en charge fait que ça a bien été. Mais, j'ai pas trouvé que ce professionnalisme [...] avait perduré. Mais évidemment la job de gouvernement oblige, il y a d'autre chose. C'est plus ces autres choses-là qui m'ont fait perdre un peu confiance. L'attitude aussi. Les chefs d'État, je les blâme pas, mais ça m'a fait un peu perdre l'envie de suivre. Je [n']avais plus envie de voir l'arrogance (P7, entretien 3, 28 juillet 2021).

Elle ne se souvient pas du moment précis où elle a constaté cette arrogance : « c'était comme une réaction que le premier ministre avait que je trouvais vraiment pas professionnelle [...] pas approprié quand tu es un chef d'État » (ibid.). En conséquence, elle a de nouveau pris ses distances avec la vie politique. Consciente du fait que son intérêt pour la vie politique est périodique, elle m'avise que cette prise de distance est temporaire. En effet, elle compte s'informer un peu plus lorsque le temps des prochaines élections provinciales viendra (ibid.). Tout comme pour P1, P2 et P5, les élections incitent P7 à renouer occasionnellement avec la politique traditionnelle.

4.1.3 Désintérêt n'égal pas abstention

L'élection est en effet un moment crucial lorsqu'on s'intéresse aux expériences politiques au quotidien. Ne pas s'intéresser à la politique parlementaire dans la vie de tous les jours ne signifie pas forcément renoncer à l'exercice du vote. P4, P5, P6 et P7 votent régulièrement parce que c'est un « devoir citoyen » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018), « c'est important » (P5, entretien 1, 15 novembre 2018), « c'est un geste » qui compte (P7, entretien 1, 21 novembre 2018) et une « valeur importante, surtout en tant que femme » (P6, entretien 1, 13 novembre 2018). Or, les quatre participantes précisent qu'il s'agit là d'un effort minimal. P4 explique que le vote ne lui « fera pas perdre de l'énergie ou me casser la tête » (entretien 1, 26 novembre 2018). P5 avoue qu'elle n'a « jamais été plus engagée que ça » (15 novembre 2018). P6, une vive défenseuse de l'environnement, pense que « recycler les choses à la maison, c'est quasiment plus important que suivre la politique » (entretien 1, 13 novembre 2018). P7, quant à elle, affirme qu'elle ne pose pas « trop de gros gestes [...] qui me demanderait trop de mon temps » (entretien 1, 21 novembre 2018). De plus, elle explicite que sa santé précaire l'empêche de participer à des événements pour lesquels on doit se déplacer (ibid.).

P1, P2 et P8 ne votent pas régulièrement. Le choix d'aller voter ou non reste cependant une décision réfléchie. Par exemple, P8 demeure dans une circonscription à forte domination péquiste. Il décrit cette dernière comme « gagnée d'avance » et explique qu'en tant qu'« anti-indépendantiste » le mode de scrutin ne le motive pas à se déplacer aux urnes (entretien 2, 18 juin 2020). Cet argument est intéressant, car il rejoint les conclusions des travaux de Guay et Gaudreau (2018, p. 497) selon lesquelles le mode de scrutin majoritaire en vigueur contribue au désintérêt croissant de la population envers les partis politiques. P8 affirme en effet qu'il irait voter si son vote comptait (entretien 2, 18 juin 2020). Ainsi, il gage qu'il voterait en tant que résident des États-Unis. « C'est clair clair clair clair que j'irais voter pour Joe Biden ou pour n'importe qui, n'importe quel démocrate pour voter contre Trump [...]. Je m'en fous de la politique, mais là j'irais absolument ». En outre, ce père de famille n'approuve ni l'argument que le vote est un « devoir citoyen » ni l'idée selon laquelle l'on ne peut pas se plaindre si on ne vote pas (ibid.). Souriant, il spécifie :

Je peux chialer pareil. Je peux faire ce que je veux ! [...] Mais en général, je chiale pas [...] contre les politiques. À part quand ça a aucun sens. Mais c'est rare en tabarouette! Moi, il me semble depuis que j'ai l'âge d'être conscient [...], j'ai l'impression que les choses s'améliorent (ibid.).

P1 et P2 avouent qu'ils ne votaient pas quand ils étaient plus jeunes. Ce choix était motivé par l'absence de pratiques informationnelles dans le passé. Par peur de faire un « mauvais choix » « sans le savoir », ils ont préféré s'abstenir (entretien 1, 1 décembre 2018). « Quand j'étais jeune, j'aurais même pas pu nommer les gens qui se présentaient », explique P1 (entretien 1, 1 décembre 2018). Contrairement à P8, P2 pense toutefois que les personnes qui s'abstiennent ne devraient pas se plaindre après l'élection (entretien 1, 1 décembre 2018). P1 approuve cet argument, car elle se l'ai fait reprocher auparavant (ibid.). Dans ce contexte, plusieurs personnes de son entourage ont essayé de la convaincre de l'importance du vote. Or, l'argument qui a fini par la persuader de se déplacer aux urnes se base sur un canular : le danger de se faire voler un vote. « Souvent quand j'y allais pas les gens me disaient ça. [...]. Ils disent vas-y et fais une barre pour annuler ton vote pour être sûr que personne prend ton papier » (ibid.). Elle n'est pas la seule à avoir entendu ce mythe. P6 allègue aussi qu'elle a « voté juste pour pas me faire voler mon vote. [...] Ben parce que quand qu'on vote pas, je sais qu'il y a des gens qui peuvent voler mon vote et voter à ma place » (entretien 1, 13 novembre 2018). Ceci est d'autant plus intrigant qu'un même populaire circulait au Québec en automne 2018 affirmant – à tort – qu'un pacte des Nations Unis pourrait permettre à des personnes immigrantes n'ayant pas encore obtenu la citoyenneté canadienne de voter aux élections fédérales de 2019, et ce, sans avoir à prouver leur identité (Yates, 2018). Bien qu'il soit impossible de savoir

si cette fausse croyance de la part des personnes participantes a été influencée ou renforcée par ce même, force est de constater qu'il s'agit là d'un mythe assez tenace pour être exploité à des fins de désinformation politique.

Seul P3 n'a jamais voté. Il ne peut cependant pas nommer la raison qui motive ce choix. En revanche, il est intéressant de noter que l'argument principal de ses proches qui essayaient de le convaincre d'aller voter aux élections d'octobre 2018 était celui du « vote volé ». « Ils me disent que c'est mieux. Ça donne pas la chance à quelqu'un d'autre de le prendre. [...] Moi je trouve que ça sert à rien. Je vois pas l'intérêt. J'admets que je devrais peut-être au moins aller annuler mon vote pour un parti, mais ... je suis quand même pas motivé d'y aller » (entretien 1, 7 décembre 2018). Questionné pour savoir s'il se sentait coupable dans ces moments, il répond négativement. P3 démontre une attitude apathique envers tout ce qui a rapport à la politique traditionnelle.

Puisque le premier entretien a eu lieu après les élections provinciales, j'ai demandé aux personnes participantes ayant déclaré avoir voté comment elles ont fait leur choix. Bien qu'il s'agisse d'un processus fort complexe, chacune des personnes avance diverses stratégies pour déterminer son vote. Quatre ensembles de stratégies ressortent de l'analyse. Celles-ci ne sont pas exclusives, plusieurs personnes enquêtées en combinant deux ou trois.

Une première stratégie consiste à s'informer sur l'offre des partis par rapport à un **enjeu jugé particulièrement important**. Ainsi, P6 vote selon les propositions des partis en matière d'environnement. « Pour le reste là, je veux pas trop savoir », me confie-t-elle (entretien 1, 13 novembre 2018). Elle précise que « s'il n'y a rien dans les partis qui m'allume », car aucun parti ne se soucie de cet enjeu, elle vote pour « ceux qui représentent ma personne [...] en général » (ibid.). Au cours du deuxième entretien, elle confirme avoir un parti préféré, sans toutefois le dévoiler (entretien 2, 24 juin 2020). En aucun cas, elle va « écouter les nouvelles, des choses comme ça » pour faire son choix (entretien 1, 13 novembre 2018). Pour P1, qui travaille avec une clientèle précaire, la pauvreté est un enjeu important. Questionnée pour savoir si les propositions de la CAQ en matière de politiques de lutte contre la pauvreté ont influencé son choix de vote, P1 répond : « c'est sûr qu'on sait pas toutes les règles mais quand il [Philippe Couillard] fait rentrer des immigré-e-s plein plein plein pis que ça me fait de la peine qu'ici au Québec y en a qui sont dehors pis tout ça. [...] je trouve pas ça correct » (entretien 1, 1 décembre 2018). En évitant une réponse directe, elle redirige la conversation vers un sujet qui était au cœur du débat public lors de la campagne

électorale. Une des promesses phare du parti de François Legault fût en effet la baisse du nombre de personnes immigrantes. Or, lorsque je la relance pour savoir si cela a joué dans sa décision de voter pour la CAQ, elle dit que non. P8, quant à lui, a fait son choix par la négative : il a voté pour le parti le moins pire parmi les partis « anti-indépendantistes » (entretien 2, 18 juin 2020). Dans ce cas de figure, la question de l'indépendance peut être considérée comme un sujet jugé particulièrement important.

Pour d'autres personnes participantes, faire un choix est étroitement relié aux **personnes candidates**. Cette deuxième stratégie illustre une certaine personnalisation de la vie politique, un phénomène observé par de nombreuses recherches sur les démocraties occidentales, dont le Québec fait partie (Blanchard, Dubois et Gélneau, 2021; Karvonen, 2010, McAllister, 2007). Dans cet ordre d'idée, P1 pense que pour avoir du succès en politique, ça prend « quelqu'un qui a du charisme, ça prend quelqu'un qui attire les gens, ça prend quelqu'un qui aime le Québec et les Québécois » comme René Levesque (entretien 1, 1 décembre 2018). En 2018, elle a voté pour le candidat de la CAQ dans sa circonscription, justement car il « a vraiment un beau charisme. Il est gentil, il est fin » (ibid.). De plus, elle a pu témoigner de ses qualités en tant qu'élue lors de son premier mandat. Dans ce contexte, P1 l'a déjà rencontré et a observé qu'il « va vers les gens. Il parle aux gens, il donne la main aux gens, il est pas gênant » (ibid.). Cette attitude lui plait. P2, qui a aussi voté dans cette circonscription, a fait le même choix. « Si ça avait été un qui nous disait rien ou qui ne vient pas.... je pense pas qu'on aurait voté pour lui là », avoue-t-il (ibid.). De son côté, P4 a voté par la négative comme P8, mais en se focalisant sur les personnes candidates. Après avoir voté pour le Parti québécois pendant plusieurs années, elle a renoncé à ce choix dernièrement, car elle n'aime pas Jean-François Lisée, jadis chef du parti (entretien 1, 26 novembre 2018). Par conséquent, elle a voté pour le moins pire des personnes candidates dans sa circonscription (ibid.). Cet exemple montre que cette deuxième stratégie de prise de décision est intrinsèquement reliée au mode de scrutin. P7 résume cette problématique :

C'est le problème de notre mode de scrutin au Canada et surtout au Québec. Tu peux trouver que ton député fait vraiment beaucoup pour ton quartier puis est vraiment présent pour tout le monde et il te représente bien mais vraiment pas aimer le leader. Fait que là tu dis je fais quoi? Je vote pour quelqu'un qui va peut-être pas rentrer juste pour comme brouiller un peu les résultats pour être sûr de ne pas avoir ce dirigeant-là? (P7, entretien 1, 21 novembre 2018)

Ce constat rejoint une fois de plus les travaux de Guay et Goudreau (2018) affirmant que le mode de scrutin contribue au désintérêt de la population envers les partis québécois.

Troisièmement, deux personnes affirment faire leur **choix selon les conseils de leurs proches**. Pour P4, ses enfants – qu'elle qualifie de plus politisés qu'elle – occupent une place de premier rang quand vient le temps de voter. « C'est sûr que les arguments qu'ils m'ont donnés étaient bons. Fait que ça a fait en sorte que je leur ai donné raison. J'ai voté comme eux autres », explique-t-elle (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). Cela étant dit, elle se fait aussi ses propres idées par rapport aux développements politiques. Lors de notre deuxième rencontre, elle affirme qu'à ses yeux le gouvernement Legault effectuait bien son travail et qu'elle pensait ainsi *même si* cela va à l'encontre de l'opinion de ses enfants (P4, entretien 2, 16 juin 2020). En ce qui concerne P5, elle a discuté à plusieurs reprises avec un membre de la famille qui évolue dans le milieu de la politique municipale. Puisque le candidat de sa circonscription a déjà collaboré avec ce membre de la famille, ce dernier a pu témoigner de ses qualités professionnelles. « Il me disait [...] que c'est quelqu'un de bien. Je lui fais confiance » (P5, entretien 1, 15 novembre 2015). Or, elle nuance son rôle de leader d'opinion en affirmant qu'elle trouvait « ça aussi intéressant ce qu'il [le candidat] offrait. J'ai pas voté juste pour ça. Mais c'est sûr que quand t'as quelqu'un qui l'a connu, il voit un peu plus les valeurs que la personne peut amener » (ibid.).

Quatrièmement, plusieurs personnes affirment qu'ils font leur **choix selon le programme des partis**. Pour P7, consulter le programme sur les sites web des partis lui permet de se forger une opinion plus objective, « moins biaisée » qu'une opinion uniquement alimentée par les médias (entretien 1, 21 novembre 2018). Le contenu politique est donc ici perçu comme moins faussé que le contenu journalistique, une perception qui va à l'encontre des normes de qualité de l'information telles que préconisées par le guide de déontologie du Conseil de presse du Québec (2015, art. 9). En même temps, P7 avoue que le contenu sur les sites reste « quand même un peu nébuleux parce qu'ils vont essayer de te vendre le parti en disant "on est les meilleurs" » (ibid.). P5 aussi est allé « voir la CAQ qu'est-ce qui offrait » (entretien 1, 15 novembre 2018). N'ayant de préférence pour aucun parti à la base, s'informer sur le programme des partis est crucial pour P5. « Je te dirais que je suis très neutre dans les partis. Je trouve que chacun offre quand même des choses intéressantes. Fait que non, j'avoue que c'est difficile », m'avoue-t-elle (ibid.).

Enfin, trois personnes déclarent **consulter les médias pour faire leur choix**. Cela étant dit, les trois n'abordent guère ce point. Les réponses restent brèves. « Je vais peut-être écouter le débat à TV et je vais faire mon choix à partir de là », explique P4 avant de revenir plus en détail sur les conversations avec ses enfants mentionnées ci-haut (entretien 1, 26 novembre 2018). P1 abonde dans le même sens : « j'ai écouté la télé, les nouvelles, les journaux, c'est sûr que [...] des fois je décroche parce que je suis tannée

de les entendre dire "lui a fait ça lui a fait ça", mais quand ça arrive le vote, j'essaie d'écouter un peu pour faire le meilleur choix possible » (entretien 1, 1 décembre 2018). P2 précise qu'il porte une attention particulière aux sondages publiés dans les médias : « J'ai pas suivi beaucoup, c'était plus la popularité. [...] je regarde les sondages » avant de poursuivre plus longuement sur « le *feeling* » qu'il avait par rapport à la personnalité du candidat de sa circonscription (entretien 1, 1 décembre 2018). P7 se démarque à ce sujet, notamment par son niveau d'éducation et par voie de conséquences par sa plus grande habileté avec l'information écrite. Elle affirme s'informer sur les sites web de plusieurs quotidiens, notamment *Le Devoir* (entretien 1, 21 novembre 2018). De plus, elle utilise la boussole électorale de *Radio-Canada* pour « voir ce que quelqu'un d'objectif pense » par rapport à sa place sur le spectre électoral (ibid.). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la stratégie médiatique prend peu de place dans les entretiens. Cela s'explique toutefois lorsqu'on regarde de plus près le rapport des personnes enquêtées aux médias. J'y reviendrai plus en détail dans le prochain chapitre.

4.1.4 Quand on ne peut pas l'éviter : parler politique au quotidien

Que ce soit en campagne électorale ou au moment de l'éclosion d'une pandémie mondiale, l'on ne peut pas toujours éviter la politique traditionnelle lors d'interactions sociales au quotidien. De ce fait, j'ai demandé aux personnes participantes dans quels contextes et avec qui elles parlaient malgré tout de la vie politique, comment ces interactions se déroulaient et dans quels contextes elles étaient ou n'étaient pas à l'aise avec de telles conversations. Pour le dire en termes deweyens, j'ai tenté de mieux saisir les situations de déséquilibre que les personnes participantes jugeaient non désirables. Selon Dewey, les individus ne disposent pas des moyens pour contrôler les conséquences de l'interaction dans ces situations, car les phénomènes qui les affectent ne sont pas directement liés à leurs propres actions (Zask, 2015, p. 93). Il en ressort que les personnes participantes choisissent soigneusement les personnes avec lesquelles elles abordent occasionnellement la vie politique. Dans ces cas, les conséquences semblent contrôlables. Dans le même ordre d'idées, chacune des personnes peut nommer au moins un groupe d'individus avec qui il faut éviter le sujet afin de prévenir une expérience troublée. Ces groupes varient d'une personne à l'autre.

Pour commencer, la **famille** peut aussi bien constituer l'unique groupe avec qui l'on parle d'enjeux politiques (P3, P4, P7) que celui avec qui l'on doit à tout prix éviter ce sujet (P1, P2, P6). Le récit de P4 illustre ce phénomène. Depuis qu'elle est avec son conjoint, elle ne peut plus échapper aux conversations sur la vie politique comme c'était le cas avec ses parents (entretien 1, 26 novembre 2018). Elle explique :

« chez nous c'était pas politisé beaucoup. [...] C'est pas un sujet qu'on élaborait. Pis ça a toujours été de même » (ibid.). C'est sa mère qui lui a inculqué que parler politique « ça fait de la chicane » (ibid.). Ayant grandi à l'époque de Maurice Duplessis⁴³, la mère de P4 était témoin de plusieurs querelles politiques entre ses parents (entretien 2, 16 juin 2020). De ce fait, elle ne voulait pas que ses propres enfants vivent de telles expériences (ibid.). P4 a donc grandi dans un environnement où parler politique était un sujet tabou. C'est la rencontre avec son conjoint et les campagnes référendaires qui ont changé la donne. « Chez nous, dans ma famille c'était libéral au bout. Moi, je m'en occupais pas plus qu'il fallait là. C'était pas ça qui m'intéressait le plus. Avec [nom du conjoint], ben il est Parti québécois ! J'ai commencé à checker ça un peu plus, mais je m'en mêlais pas » (entretien 1, 26 novembre 2018). Les conversations politiques à la maison sont devenues encore plus fréquentes lorsque ses enfants ont atteint l'âge de l'adolescence (ibid.). Ses fils, aujourd'hui âgés d'une vingtaine d'années, s'intéressent beaucoup à l'actualité politique, aux élections et au vote (ibid.). Depuis, « c'est juste ça. [...] Quand on est les quatre, ça va arriver qu'on parle de politique ». P7, quant à elle, a grandi dans une famille où parler politique n'est pas un sujet tabou : « avec ma famille, ça vire tout le temps en discussion politique. Mon frère et moi on s'enflamme et ... là c'est pas discussion close parce qu'on pourrait encore discuter longtemps longtemps longtemps » (entretien 1, 21 novembre 2018). Justement, tous les membres de sa famille n'ont pas les mêmes opinions et valeurs politiques :

On vote pas tous pour le même parti. Puis on peut juste vraiment en parler parce qu'on peut émettre son point de vue et l'autre se fâche pas nécessairement du point de vue. [...] Je pense que quand c'est fait de façon respectueuse de discuter et de pas prendre la politique trop personnelle, je pense que ça peut être intéressant d'en parler. Pour nuancer nos opinions en fait (ibid.).

A contrario, les expériences politiques familiales vécues par P1, P2 et P6 se caractérisent par un manque de respect. À titre d'exemple, P1 et P6 ont assisté à des « chicanes politiques » ayant causé des ruptures de liens familiaux (P1, entretien 1, 1 décembre 2018 et P6, 13 novembre 2018). De ce fait, elles réduisent les discussions politiques en famille à un strict minimum, et ce, dans une optique similaire à celle de la

⁴³ Maurice Duplessis est premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959. La période de son règne est souvent désignée comme la « Grande Noirceur » faisant allusion à la domination de l'Église catholique, la réprimande d'idées modernes et libérales en faveur d'un conservatisme social duquel le Québec se libère avec la Révolution tranquille et l'élection des Libéraux en 1960 (Dupuis, 2020, s.p.). Aujourd'hui, cette interprétation est critiquée dans certaines recherches en histoire qui soulignent que le mythe de la « Grande Noirceur » exagère l'idée d'une « stagnation du Québec en matière de développement » alors que les faits pointent vers une « modernisation "lente mais effective" de son économie, ses valeurs et son identité » (Meunier cité dans ibid.).

mère de P4. De son côté, P2 conclut : « une chicane de famille pour la politique je pense que ça vaut pas la peine » (entretien 1, 1 décembre 2018).

P5, P6 et P8 affirment parler de la vie politique seulement avec des membres sélectionnés de leur famille. Pour P5, il s'agit de la personne mentionnée plus haut qui travaille dans ce domaine (entretien 1, 15 novembre 2018). P6 parle un peu avec sa fille, mais notamment avec son gendre, car « il est un peu comme moi » (entretien 1, 13 novembre 2018). Ayant les mêmes préférences politiques que lui, elle sait qu'une conversation ne causera pas de tensions. P8 parle occasionnellement avec sa conjointe, mais sans plus (entretien 2, 18 juin 2020). Dans la famille de P3, des discussions politiques peuvent émerger, mais il s'en va lorsque cela arrive (entretien 1, 7 décembre 2018). Sachant que cela ne l'intéresse pas, personne n'essaie de l'embarquer dans la discussion (ibid.).

Comme pour la famille, les personnes participantes ne parlent pas forcément de la vie politique avec l'ensemble de leur **cercle amical**. P5 en parle seulement avec quelques rares personnes « qui ont de l'intérêt, parce que non je ne parle pas comme ça au monde qui n'ont pas d'intérêt parce que je pense qu'ils peuvent trouver ça un peu lourd » (entretien 1, 15 novembre 2018). P7, quant à elle, parle à ces proches ayant les mêmes opinions qu'elle (entretien 2, 29 octobre 2020). Or, la quantité de conversations politiques a considérablement diminué depuis la fin de ses études : « ma vie ayant changé quand je parle avec des ami-e-s, je vais peut-être plus parler de ce qui se passe dans ma vie versus ... [...] ce que les gens vivent. [...] C'est plus rare qu'on va débattre de choses politiques » (entretien 1, 21 novembre 2018). Les proches de P4 n'aiment pas parler de la vie politique, iels « sont mal à l'aise » quand ça arrive, explique la participante (entretien 1, 26 novembre 2018). « Je me trouve pas politisée, mais il y a des pires que moi encore », précise-t-elle (ibid.). P6 fait aussi attention de ne pas parler politique avec son cercle amical. Avec sa meilleure amie, par exemple, « dès qu'on parle des voiles, pour elle c'est un peu la phobie; pour moi, c'est plus... j'ai des raisons pour être inquiète. Fait que faut que j'y aille un peu... tsé...doucement » (entretien 1, 13 novembre 2018).

P8 et P3 ne parlent pas de politique avec leurs proches. Cependant, leurs proches en parlent. P8 a un ami particulièrement insistant (entretien 2, 18 juin 2020). Après lui avoir dit plusieurs fois qu'il ne s'intéressait pas à la politique et qu'il ne se préoccupait guère des projets de loi, celui-ci a toutefois « finit par dire que lui aussi il s'en fou un peu » (ibid.). De son côté, P3 préfère de ne pas réagir. Lorsque ses proches parlent

d'actualité au souper ou au bar, « ils en parlent entre eux autres et moi je suis là puis j'écoute » (entretien 1, 7 décembre 2018).

Parmi l'ensemble des proches et membres de la famille, certaines personnes participantes distinguent les personnes ayant un intérêt accru pour la politique. Les interactions avec ces **mordu-e-s de la politique** sont décrites comme conflictuelles. Perçues comme « bornées », (P1, entretien 1, 1 décembre 2018), « aux opinions fermées » (P5, entretien 1, 15 novembre 2018), les personnes politisées semblent manquer d'ouverture d'esprit aux yeux des personnes participantes. À ce sujet, P3 avance qu'il faut éviter de se plaindre auprès de « quelqu'un qui, lui, suit ça à la lettre et va voter », car sinon on va se faire « virer de bord » (entretien 1, 7 décembre 2018). P5, de son côté, revient de nouveau sur ses conversations avec le membre de sa famille qui évolue dans le milieu de la politique municipale. Elle raconte : « fait que là si tu disais, mais j'aime ça d'elle [Manon Massé], il disait mais non, pas elle. Tsé, les gens qui connaissent beaucoup ça, ben, ils ont une fermeture sur les autres partis » (entretien 1, 15 novembre 2018). De leur côté, P1 et P2 m'informent que leur voisine a agi comme directrice de campagne pour une candidate de la CAQ lors des élections de 2018 (entretien 1, 1 décembre 2018). P1 avoue que ça l'a « un peu allumé sur la politique » (ibid.). Elle lui a d'abord fait confiance, car c'est une « femme bien » qui lui « donnait une autre opinion » (ibid.). Or, elle s'est vite rendu compte que sa voisine avait « des idées un peu arrêtées » (ibid.). P2 ajoute que c'est logique : « elle était directrice pour une candidate de la CAQ, c'est sûr qu'elle était pour la CAQ ». Encore une fois, la partisanerie est ici perçue comme un manque d'ouverture d'esprit. Dans le même ordre d'idées, P7 me relate une conversation avec une collègue de travail. « Elle y parlait pour faire entendre la voix des citoyens et tout mais encore là, elle parlait toujours de son petit truc à elle. Et parfois j'avais juste envie de la *shaker* et de dire mais dans quel monde tu vis? C'est même pas ta classe sociale! ». Cette conversation ayant eu lieu au travail, elle a toutefois préféré se taire.

Le milieu de **travail** est justement un milieu où les conversations politiques n'ont pas forcément leur place. Pour P8, qui travaille dans le service à la clientèle, parler politique avec les client-e-s manque de professionnalisme (entretien 1, 18 juin 2020). Si la clientèle aborde la politique, ce qui est rare, il évite le sujet pour passer à autre chose (ibid.). En revanche, la clientèle de P5, qui travaille dans le domaine des soins personnels, parle constamment de l'actualité politique. Pour elle, ces conversations deviennent une véritable source d'information. « J'entends tous ce qui se passe, donc je finis par suivre les nouvelles sans le faire », affirme-t-elle (entretien 1, 15 novembre 2018). Or, depuis le début de la pandémie, ce sujet l'emporte. « J'avoue que je trouve ça un peu intense », me confie-t-elle lors du deuxième entretien (15

juillet 2020). « Y en a qui ont trouvé ça plus dur que d'autres. Fait que c'est sûr que j'en parle quotidiennement », ajoute-t-elle (ibid.). À l'usine de P2, des conversations sur l'actualité politique émergent dans les pauses. Il se souvient notamment de discussions sur la légalisation du cannabis qui ont dégénéré : « y avait des discussions qui ont dû se terminer parce que ça marchait pas. [...] On voulait pas se chicaner. Tu veux pas te battre » (entretien 1, 1 décembre 2018). Dans l'entreprise familiale dans laquelle P7 travaillait au moment du premier entretien, « ça parle peu politique [...] Puis c'est très fermé » (entretien 1, 21 novembre 2018). Pourtant, P7 est d'avis que le milieu de travail pourrait être un espace pour débattre de la vie politique. Elle a cependant vécu des expériences qui lui ont prouvé que « c'est pas tout le monde qui pense ça » (entretien 2, 29 octobre 2020). Elle se souvient entre autres du malaise qu'elle a causé lorsqu'elle a dit à un collègue indécis qu'il pouvait voter pour le candidat du Parti québécois même s'il n'est pas pour l'indépendance du Québec. « Je suis pas péquiste, mais je lui ai dit c'est le seul... c'est la seule loi sur laquelle tu vas avoir un droit de vote. Fait que tu peux très bien voter PQ et voter non au référendum. Puis là... ça a commencé... tout le monde était super mal à l'aise » (ibid.). Au travail de P3, P4 et P6, personne ne discute de politique.

Comme P1 et P2, P6 évoque **le voisinage** lorsque je lui demande avec qui elle parle ou ne parle pas de la vie politique. En tant que membre d'une Coopérative d'habitation dans un quartier populaire d'une grande ville, elle est habituée au mode de fonctionnement de la démocratie directe à petite échelle (entretien 1, 13 novembre 2018). Celui-ci lui paraît lourd et inefficace. Des conflits fréquents avec le comité exécutif lui ont fait perdre son envie de discuter de la vie politique avec le voisinage. « À un moment donné il y a des combats à choisir », conclut-elle (ibid.). Cette attitude n'a guère changé lors du deuxième entretien. Elle était pourtant en arrêt de travail au moment de la rencontre, et ce, depuis le début du premier confinement. Elle passait donc davantage de temps à la maison, ce qui lui aurait donné l'occasion de parler avec les personnes résidant dans la Coopérative. Or, cela ne s'est pas produit. « C'était probablement la seule affaire de quoi j'ai jaser avec les voisins : la PCU. Parce que mon voisin en fait, il l'a aussi, fait qu'il m'a dit ça », confirme-t-elle (entretien 2, 24 juin 2020). La conversation s'est arrêtée à ce constat.

L'ensemble des personnes participantes justifient ces stratégies de sélection. L'analyse illustrative fait ressortir trois ensembles d'explications. Premièrement, les **opinions politiques sont perçues comme personnelles** ou privées. Dès lors, l'on devrait les garder le plus possible pour soi. À ce sujet, P2 explique : « mon opinion personnelle, c'est à moi et je prétends pas avoir raison et que les autres qui ont pas cette opinion sont pas corrects. C'est loin de ça là... vraiment que chacun a le droit à son opinion à soi »

(entretien 1, 1 décembre 2018). Sa conjointe confirme : « parfois on est allé voter et il savait pas pour qui j'ai voté et je savais pas pour qui il a voté. C'était personnel » (ibid.). Les opinions politiques ne sont pas seulement perçues comme privées, elles sont aussi perçues comme stables et peu influençables. Ainsi, P3 affirme : « j'ai mon opinion, lui a son opinion aussi. Je ne change pas mon opinion parce que je parle de ça » (entretien 1, 7 décembre 2018). Pour P4, les discussions s'arrêtent quand ses allocutaires essaient de lui faire changer d'idée. « J'ai mon opinion, tu as la tienne. Ça me tente pas. On aura pas de discussion là-dessus là », explique-t-elle (entretien 2, 16 juin 2020). Ce *statu quo* sans ouverture au dialogue fait en sorte que les discussions politiques semblent « tourner en rond » (P8, entretien 2, 18 juin 2020). Pour la majorité des personnes participantes (toutes sauf P5 et P7), il est impensable que quelqu'un change ou modifie son opinion par rapport à la politique au cours d'une conversation. À ce sujet, P8 avance : « je pense pas que je vais le [son voisin] faire passer fédéraliste le matin-là, même si je lui explique n'importe quoi là. Lui aussi a son idée puis ça s'arrête là » (ibid.). Ce résultat peut paraître paradoxal à l'aune des énoncés par rapport aux personnes hautement politisées auxquelles les personnes participantes reprochent une fermeture d'esprit quant au choix de vote. En effet, les personnes participantes, elles aussi, semblent plutôt bornées par rapport à leurs idées et valeurs politiques. Or, elles ne considèrent pas leurs opinions comme « partisans » et en réalité c'est cet attribut qui dérange. P6 explique dans ce contexte qu'il y a du « bon » dans chaque parti : on a « trois tartes qu'on aime, on veut une pointe d'elle, une pointe d'elle, mais faut choisir une pointe » (entretien 1, 13 novembre 2018). Les personnes ouvertement partisans en revanche refusent l'idée selon laquelle tous les partis peuvent proposer des projets politiques intéressants peu importe leur idéologie.

Un deuxième ensemble de raisons expliquant pourquoi les conversations politiques au quotidien sont réduites à un minimum consiste en leur potentiel de provoquer des **conflits interpersonnels**. Comme je l'ai déjà évoqué plus haut, P1, P2 et P4 ont vécu des expériences négatives lors desquelles ils ont assisté à des « chicanes politiques » entre deux ou plusieurs membres de leur famille. Dès lors, ces personnes ont décidé que cela ne se produira pas dans leur famille. « Fait qu'on a arrêté ça. Nous autres, ça se chicanait pas pour ça », lance P1 avec conviction (entretien 1, 1 décembre 2018). P6 aussi assume ce choix : « on dirait que c'est le *fun* d'être innocent un peu. Comme ça tu rentres pas dans les chicanes » (entretien 1, 13 novembre 2018). Bien que P5 et P3 ne semblent pas avoir vécu de telles expériences conflictuelles, les deux en ont témoigné et se doutent que la réalité soit aussi sombre. P5 explique :

Y a beaucoup de gens qui disent du mal parce qu'ils ont entendu *une* chose, mais ils savent pas toutes les autres choses. Tsé, il y avait beaucoup de gens qui chialaient contre Couillard, sur tous

ce qu'il a fait. Mais côté budget ça a été un des meilleurs budgétaires. Il a full baissé la dette puis tout ça. Mais on regarde pas ça. On regarde les autres choses. Il a fait beaucoup de coupures, c'est sûr, mais il a quand même baissé la dette et c'est un aspect positif. Il a mieux géré le budget que depuis je sais pas combien d'années-là!

De façon similaire, P3 raconte qu'il a témoigné de conflits interpersonnels lors de sorties au restaurant. « On entend à la table à côté leur conversation. Ça m'est déjà arrivé, ils ont passé leur temps à se prendre là-dessus. Je me dis, il doit ben y avoir du positif là-dessus aussi », raconte-t-il (entretien 1, 7 décembre 2018). Selon P3 et P5, on ne parle pas assez des réussites politiques, ce qui augmenterait la possibilité d'une conversation conflictuelle.

Ce point m'amène à la troisième raison : **l'insécurité en raison d'une auto-perception de manque de connaissances**. Le fait de « ne pas être renseigné comme faut » (P1, entretien 1, 1 décembre 2018) suscite une peur de se « faire virer de bord » (P3, entretien 1, 7 décembre 2018), de se faire dire que « c'est pas comme ça que ça marche, tu connais pas ça » (P4, 16 juin 2020). Cette peur de se faire juger est renforcée par la perception de ne pas avoir les habiletés rhétoriques pour en parler. « Je peux pas argumenter sur des points », affirme P5 (entretien 1, 15 novembre 2018), « je sais que je suis facilement influençable, alors quand il y a trop d'opinions ben la personne a raison. [...] Si la personne me dit ça été comme ça, je dis "ah ouais ok" » (ibid.). L'on voit ici que le savoir expérientiel que possèdent les personnes participantes n'est pas valorisé par les personnes elles-mêmes.

Tant les stratégies que les justifications de sélection de personnes interlocutrices s'observent *in situ* lorsqu'on s'intéresse de plus près au déroulement des interactions inévitables. Étroitement reliée à la perception des opinions comme étant personnelles et non modifiables, plusieurs personnes optent pour la **confrontation sans dialogue**. Tel qu'évoqué plus haut, P4 affirme que l'on peut parler de politique, mais seulement si personne n'essaie de faire changer l'opinion de l'autre (entretien 2, 16 juin 2020). On peut même négocier : « tu peux dire "moi je pense ça pour telle et telle raison" ou "non c'est pas ça pour telle raison" mais là on arrête. [...] Quand que c'est contraignant, [...] quand il y a une tension, on change de sujet » (ibid.). Le débat s'étouffe. À la différence de P4, P8 n'évite pas les confrontations violentes. Cela ne l'amène toutefois pas non plus à faire émerger un dialogue : « S'il me parle d'indépendantisme, ça me tanne. Puis, je m'en fous de ces petits dix raisons pourquoi il faut absolument se séparer d'un pays [...] je dis ce que je veux » (entretien 2, 18 juin 2020). Il nomme une exception : les données factuelles. « Là oups, je comprends. Vraiment si c'est prouvé, c'est beau », explique-t-il (ibid.).

Toutes les personnes participantes ne sont pourtant pas fermées au dialogue. P7 et P5 déclarent que connaître **l'opinion des autres est une expérience enrichissante** (P5, entretien 2, 15 juillet 2020 et P7, entretien 2, 29 octobre 2020). Pour P7, il y a toutefois une condition : la conversation doit se dérouler dans le respect (ibid.). D'après P5, il est plutôt important que l'autrui sait argumenter et connaît son sujet. « Si quelqu'un argumente bien et connaît son affaire, moi je lui fais confiance ! » (entretien 2, 15 juillet 2020). P5 et P7 sont ouvertes à changer ou à nuancer leur opinion. « Je suis ouverte à écouter l'opinion des autres et après ça, m'en faire une » dit P5 (ibid.). Ceci n'est pas toujours facile. Parfois, « ça c'est bon et ça aussi c'est bon », soupire-t-elle (entretien 1, 13 novembre 2018). Consciente de sa propre indécision, la participante préfère les faits aux opinions, un argument que l'on retrouve aussi chez P8 (ibid.).

Ces constats vont à l'encontre de la conception de la délibération politique selon Dewey (Rogers, 2009). Sa conception de la délibération reconnaît non seulement la pluralité des opinions, mais aussi le rôle prédominant de l'émotion et l'impossibilité d'un débat harmonieux. D'un côté, il rejette une fantaisie d'unité, ce que les personnes participantes tentent de sauvegarder lorsqu'elles étouffent la conversation au moment de contraintes. De l'autre, il n'adhère pas à une vision rigide d'entités stables et antagonistes, mais « conçoit un processus se faisant, se défaisant et se refaisant au cours d'activités sociales de confrontation à un environnement en continuelle mutation » (Voirol, 2008, p. 24) pour lequel la libre expression des émotions, des besoins et des désirs sont des tâches démocratiques de tous les instants (Voirol, à paraître). Ne pas exprimer son opinion – peu importe la raison – empêche cette libre expression des émotions et besoins, et contraint par voie de conséquences les individus à vivre des expériences politiques. L'évitement du politique peut donc être considéré comme « anti-démocratique » aux yeux de Dewey.

Les valeurs associées au respect et à la rationalité lors de conversations sur la vie politique, telles qu'exprimées par les personnes participantes, relèvent plutôt d'une conception libérale de la délibération, un idéal largement répondu dans nos sociétés occidentales. Dans les cercles intellectuels et académiques, ce modèle a pourtant été critiqué pour ne pas avoir su éliminer les inégalités sociales empêchant certains membres de la société civile d'y participer à part égal (Fraser, 2005, p. 131). Or, l'expérience deweyenne est aussi comprise dans le sens d'une expérimentation. L'individu cherche à provoquer des changements qui lui sont bénéfiques : parfois il réussit, parfois il échoue (Zask, 2015, p. 51). En ce sens, on peut aussi interpréter les stratégies *in situ* des personnes participantes comme des tâtonnements en continu qui s'adaptent selon les conséquences des actions précédentes et en prévision d'interactions futures. À ce

stade, ces tâtonnements ne leur permettent toutefois pas d'accéder à ce qu'il nomme « une existence politique » (ibid. p. 94). Le rapport à la politique reste individuel : puisqu'elles rejettent l'idée de la partisanerie, les personnes participantes ne perçoivent pas le rapport à la politique traditionnelle comme un rapport collectif. Les résultats présentés ci-haut soutiennent l'hypothèse que les personnes participantes restent dans l'incapacité de s'identifier comme un public au sens de Dewey.

4.1.5 Rapport à la politique traditionnelle et parcours de vie

Les résultats présentés au préalable ouvrent une fenêtre sur le rapport des personnes enquêtées à la politique traditionnelle au moment de la recherche, soit entre automne 2018 et été 2021. Or, l'approche des récits de vie permet d'inscrire ce rapport dans un temps plus long. Ceci est intéressant, car le rapport à la vie politique est largement structuré par le parcours de vie, et notamment par les parcours scolaire et professionnel. C'est pourquoi l'expérience politique doit toujours être investiguée à la fois sur les plans social et personnel, les deux niveaux d'analyse étant en constante relation l'un avec l'autre (Clandinin et Connelly, 2000, p. 2). En d'autres mots, la vie quotidienne est remplie d'événements biographiques qui influencent notre rapport au pouvoir politique tout autant que le contexte sociohistorique dans lequel nous évoluons. L'analyse illustrative des entretiens menés dans le cadre de cette thèse dévoile les moments charnières du parcours de vie des personnes participantes ayant considérablement modifié leur rapport à la politique traditionnelle.

Avant toute chose, plusieurs personnes participantes affirment que plus jeunes, elles s'intéressaient encore moins à la politique traditionnelle. Ainsi, P7 explique qu'à la fin de son adolescence, elle vivait « dans l'utopie » : « je faisais vraiment confiance à ceux qui sont là parce que ça va bien aller » (entretien 1, 21 novembre 2018). Elle ne voulait rien savoir de la vie politique se disant qu'il y a d'autres personnes – plus intéressées – qui s'en occupent pour elle. « Ça me regarde pas », se disait-elle (ibid.). P1, P4 et P6 abondent dans le même sens. Plus jeune, la politique était totalement absente de leur vie. « Dans le temps, ça m'intéressait zéro, du tout du tout du tout » avoue P4 (entretien 1, 26 novembre 2018). Bien qu'elles ne se soucient toujours pas beaucoup de la vie politique à l'heure actuelle, le parcours de vie de ces quatre femmes les a amenés à y porter un intérêt minimal.

Pour P7, l'intérêt pour la vie politique évolue avec son parcours scolaire. Ce sont les études au Cégep et au baccalauréat qui lui ont fait réaliser que l'on ne peut pas toujours se fier aux personnes élues (entretien 1, 21 novembre 2018). Ces apprentissages ont décentré son regard : ce qui a changé c'est « ma

relation avec la politique et surtout ma vision de genre "ah [...] c'est peut-être pas mon nombril qui est important, peut-être que faut que je sois au courant de ce qui se passe à l'international parce que ça va nous affecter veux veux pas" », se rappelle-t-elle (ibid.). Pendant ses études, elle a en outre eu la chance de fréquenter des personnes aux origines diversifiées, ce qui lui a « fait ouvrir son horizon » (ibid.). Tel que mentionné plus haut, P7 participe activement à la grève étudiante de 2012. Il s'agit là d'un moment qui l'a beaucoup marqué. Or, cette expérience politique intense s'effrite une fois sur le marché de travail. La politique n'est plus une priorité pour elle. Cette modification des priorités est exacerbée par le diagnostic d'une maladie chronique invalidante. En même temps, elle affirme que ce recul lui a appris de mieux « accepter que l'autre a une opinion différente que moi » (ibid.). Bien que les études lui aient permis de développer des compétences en matière d'argumentation, elle était susceptible de s'emporter lors de discussions politiques tout au long de son parcours universitaire. Prendre ses distances avec la vie universitaire et l'actualité politique lui a appris à se calmer, « *smile politely* puis continuer la conversation » (ibid.). Pour elle, ceci est crucial pour le bon fonctionnement de la société qu'elle décrit selon le principe du « vivre et laisser vivre » (ibid.).

Pour P1, la politique ne « voulait rien dire du tout » quand elle était jeune (entretien 1, 1 décembre 2018). Les seules expériences politiques dont elle se souvient sont les chicanes de famille, une expérience qui l'a éloigné de la politique. « En vieillissant, on s'y intéresse un peu plus », affirme cette femme de 52 ans qui travaille dans le domaine des services alimentaires. Bien qu'elle ne se souviennent pas d'expériences ayant marqué son parcours biographique qui auraient pu justifier ce changement d'attitude, elle se souvient que ce sont les conversations qu'elle a eues avec des proches et sa clientèle qui ont fini par la faire réfléchir : « plusieurs personnes me disaient "voter c'est important". Là, à un moment donné, je me suis dit, c'est vrai » (ibid.). Elle a donc voté sans toutefois savoir « trop ce que je faisais » (ibid.). Petit à petit, elle a commencé à s'informer un minimum et aujourd'hui elle se décrit comme « pas parfaite, mais j'écoute un peu et je me sens plus bien » (ibid.).

Similaire à P1, P4 dit que « c'est en vieillissant que tu prends plus conscience qu'il y a des choses qu'il faut que t'apprenne. À 20 ans, j'écoutais pas ça du tout » (entretien 1, 26 novembre 2018). P4 a grandi dans un quartier populaire d'une petite ville québécoise. Ses parents, qui possédaient un petit commerce, n'étaient pas politisés. « C'est pas un sujet qu'on élaborait » (ibid.). Tel que mentionné plus haut, P4 a commencé à s'intéresser à la politique quand elle a rencontré son conjoint. « Lui écoutait un petit peu les nouvelles et parlait de politique », explique-t-elle (ibid.). Elle préférait toutefois l'écouter sans trop

embarquer dans ces conversations (ibid.). Or, sur le long terme, elle a fini par s'y intéresser un peu plus : « parce que je vieillis, [...] je prends conscience que c'est important de bien connaître ce qui se passe autour de nous », explique-t-elle (ibid.). Outre sa rencontre avec son conjoint, elle relie cette prise de conscience à la maternité. « C'est le fait d'avoir eu des enfants et d'essayer de voir là comment ça va être pour eux autres plus tard. Essayer d'avoir un avenir meilleur » qui l'a fait réaliser qu'elle a besoin que « ça fonctionne bien dans le monde » (entretien 2, 16 juin 2020). Aujourd'hui, elle discute régulièrement avec son conjoint et ses enfants, ce qui lui a permis de saisir l'importance de la collectivité : « en vieillissant, ben les autres tu te rends compte que tu as besoin des autres, t'as besoin de vivre en société », conclut-elle (ibid.). À ce sujet, il est intéressant à noter que P8, lui aussi, décrit la paternité comme un moment ayant eu un impact considérable sur l'attention portée aux développements politiques et économiques (entretien 2, 18 juin 2020) : « À 19 ans, j'étais papa. Je pense qu'à partir de là, [...] au niveau du travail, j'avais besoin de savoir ... c'est peut-être là qui est né mon intérêt pour l'économie, le milieu des affaires. J'étais anxieux un peu, tsé tu veux pas perdre ta job. Je sais pas, fait que tu suis la récession, oup là, ça va tu avoir des impacts? », se demandait-il à l'époque (ibid.).

Comme les autres participantes, P6 affirme que c'est en « murissant » et en « grandissant » qu'elle a pris conscience de l'importance de la vie politique. Elle me raconte que sa mère, seule détentrice d'un diplôme universitaire dans la famille, aimait « les discussions profondes », une passion qu'elle n'a jamais comprise (entretien 1, 13 novembre 2018). Dès lors, elle a plutôt été intéressée par la façon dont son père abordait la politique. Souverainiste, son père l'amenait dans des manifestations lors des campagnes référendaires (ibid.). Même si elle ne comprenait pas bien ce qui se passait en raison de son jeune âge, « c'est ce qui est resté beaucoup comme valeur » (ibid.). Elle précise toutefois qu'au cours de sa vie, elle a aussi développé ses propres opinions par rapport aux partis politiques et qu'elle ne partage plus à cent pourcent celles de son père. « Je suis assez mature maintenant pour me faire mon opinion aussi sur ... c'est un parti que j'aime [PQ], mais il y a des choses dans d'autres partis que j'aime aussi », explique-t-elle (ibid.). Comme P4, P6 a vécu des moments difficiles en raison de disputes familiales de nature politique. Elle a notamment assisté à des discussions enflammées entre son père souverainiste et sa tante libérale. Ces moments l'ont éloigné de la politique. « J'allais voter, mais on dirait que je me posais pas plus de questions », dit-elle en se rappelant la première fois qu'elle s'est rendue aux urnes. Tel que mentionné plus haut, elle vote toujours, mais se soucie peut de l'agir politique. Son attention se concentre uniquement sur sa passion de longue date, l'environnement et la protection des animaux, et donc sur l'offre des partis à ce sujet.

4.1.6 Milieux populaires et pragmatisme : de l'idéaltype de la démocratie aux pistes de solutions concrètes

Inspirée par le concept d'expérience de Dewey, l'analyse doit simultanément penser le passé, le présent et le futur dans un milieu social en constante évolution (Clandinin et Connolly, 2000, p. 2-3). Alors que les liens entre parcours de vie et rapport à la politique permettent de jeter un regard critique sur le passé et le présent, il s'agit maintenant de s'intéresser au futur imaginé. En effet, l'entretien de type récit de vie a aussi permis aux personnes participantes de s'exprimer sur leur vision d'un idéaltype de la vie politique et sur des pistes de solutions concrètes aux problèmes qu'ils et elles ont auparavant soulevées.

De prime abord, les réflexions qui dépassent une certaine forme de réformisme se font rares. Seule P7, la plus diplômée des huit personnes participantes, réfléchit à un possible **dépassement du système démocratique** tel qu'il existe au Québec. Elle propose d'essayer un système qui se baserait sur le principe du « vivre et laisser vivre » (entretien 1, 21 novembre 2018). À ses yeux, il s'agit là d'un système qui mérite d'être testé « parce que ça s'est jamais fait » (ibid.). Elle n'arrive toutefois pas à expliciter plus en détail comment on pourrait implanter un tel système qui impliquerait une redéfinition des libertés individuelles et collectives. Selon elle, un tel système se baserait sur moins de règles et « du gros bon sens » (ibid.). Cela étant dit, P7 propose aussi une réforme plus concrète : elle s' imagine un Québec avec un mode de scrutin proportionnel (entretien 3, 28 juillet 2021). À son avis, il est urgent d'implanter une telle réforme (ibid.). Elle pense que le système de vote doit suivre le progrès social, car « si le système suit pas il y aura un gros *gap* à un moment donné », ce qui entraînerait selon P7 des conséquences néfastes pour la cohésion sociale (entretien 3, 28 juillet 2021). Je l'ai déjà mentionné plus haut, P8 partage cet avis (entretien 2, 18 juin 2020).

D'autres personnes participantes proposent des réformes au niveau du fonctionnement des partis politiques. Ainsi, P2 rêve d'une campagne électorale lors de laquelle les partis politiques misent sur leurs forces au lieu de « dénigrer les autres » (entretien 1, 1 décembre 2018). Des recherches canadiennes en communication politique montrent que la publicité électorale négative prend effectivement de plus en plus de place dans les campagnes provinciales et fédérales (Marland, 2015, Millette, 2020). Pour P2, miser sur les forces aiderait les partis politiques à tenir leurs promesses (entretien 1, 1 décembre 2018). Ce dernier point pourrait en outre être renforcé par un plus grand pouvoir de décision de la part de l'électorat (ibid.). Plus concrètement, P2 et P1 imaginent une plus grande implication des membres de la société civile

dans les décisions budgétaires. Ayant vécu des expériences positives au niveau municipal, les deux aimeraient être davantage consultés en ce qui concerne les dépenses payées par les contribuables (ibid.). Cet objectif doit cependant se faire à une condition : « consulter, mais de manière assez simple » et à moindre coûts (ibid.). P2 justifie : « parce que le problème c'est que quand t'as une élection ça coûte des milliers de dollars. Faire déplacer le monde, faut engager du monde pour ça » (ibid.). Tout en spécifiant qu'il ne s'y connaît pas, il propose que pour simplifier la tâche, le vote pourrait se faire par internet (ibid.). À de telles conditions et advenant qu'on lui assurait que « ça ferait un changement » P1 pense qu'elle participerait à des consultations (ibid.). Le rapport à l'administration locale de P1 et P2 ne s'exprime donc pas en lien avec des idées politiques, mais par « un rapport lié à un besoin de politiques publiques directes » (Braconnier *et al.*, 2015, p. 56).

Tout comme pour P2, P6 s' imagine une vie politique où les partis politiques tiendraient leurs promesses, du moins en ce qui concerne les dossiers qui nécessitent une attention politique en continu, peu importe qui gouverne (entretien 1, 13 novembre 2013). Pour P6, de tels dossiers impliquent la pauvreté, l'aide aux enfants et l'aide aux personnes âgées. Après une élection, « il devrait y avoir un minimum de règlements à être obligé de régler » explique-t-elle, et ce, pour éviter qu'« ils en parlent tout le temps, mais ils en parlent et ils font pas grande chose » (ibid.). Ce fonctionnement empêcherait des projets politiques d'être abandonnés ou repensés lorsqu'une élection provoque un changement de gouvernement en cours d'implantation. Ceci rendrait le processus politique plus « efficace » aux yeux de P6 (ibid.).

L'ensemble de ses imaginaires et propositions concrètes va à l'encontre de la thèse d'une apathie généralisée envers la politique traditionnelle, du moins dans le milieu qui est ciblé ici. En revanche, l'on constate un grand désir de changement pour rendre le système qui « vise à établir un ordre, à organiser la coexistence humaine » (Mouffe, 2010, p. 18) plus accessible et adapté à résoudre les enjeux qui préoccupent les personnes participantes.

À ce stade, il s'avère difficile de résumer le rapport des personnes participantes à la politique traditionnelle. Les résultats présentés ci-haut illustrent avant tout la diversité des expériences politiques vécues par les personnes participantes ainsi que l'étroite enchevêtrement des échelles tant sociales que personnelles à ce sujet. De plus, pour bien saisir l'expérience politique dans son ensemble, il faut aussi s'intéresser au rapport des personnes à ce que Mouffe (2010, p. 18) appelle le domaine « du politique ». Tel qu'évoqué

en introduction à ce chapitre, cette distinction n’a pas été imposée aux personnes participantes, elle a plutôt émergé pour des raisons analytiques. Alors que la relation à la politique traditionnelle émergeait spontanément dans les conversations, celle « au politique » était plus difficile à saisir. Les prochains paragraphes me permettront d’explicitier cet enjeu.

4.2 Le rapport au politique

L’étude d’Eliasoph (1998) montre que la déception vis-à-vis de la politique traditionnelle et le sentiment d’incapacité d’agir ne se traduisent pas forcément en un appui pour l’action militante. Ce genre de parler politique en public est également déconsidéré par la population enquêtée : « the disengaged public read about activists’ stunts with disgust, if at all » (ibid., p. 258). De façon similaire au mépris des paroles politiques traditionnelles, ce type de discours est perçu comme un exercice d’autoglorification (ibid.). Les résultats de la présente thèse sont plus nuancés. Malgré le fait que personne n’associe le mot « politique » à l’activisme ou au syndicalisme, ce qui aurait pu pointer dans la direction des constats d’Eliasoph (1998), les résultats témoignent d’une diversité de points de vue dont une partie va à l’encontre des conclusions de son ouvrage.

4.2.1 L’activisme collectif : des actions militantes au syndicalisme

Parler politique avec des personnes qui s’auto-déclarent non politisées n’est pas facile. Bien que le recrutement par le biais d’intermédiaires m’ait permis d’instaurer une relation de confiance avec les personnes enquêtées, qui se sont ouvertes à moi, j’ai porté une attention particulière à la manière dont je posais mes questions. J’ai notamment veillé à ne pas utiliser de termes avec lesquels les personnes participantes ne sont possiblement pas familières (p.ex. démocratie, politique parlementaire, bien commun, délibération, activisme). En les invitant à guider la conversation envers ce qu’elles-mêmes associent au terme politique, les personnes participantes ont exprimé une multitude de « savoirs pratiques » et de façons non spécialisées d’exprimer leur rapport au politique. Ces savoirs et façons de s’exprimer rejoignent les observations d’Aldrin et de Lassalle (2016, p. 304-305) confirmant ainsi que les liens entre capital scolaire, capital culturel et politisation sont diversifiés et riches. Or, cette approche ne me permettait pas de saisir le rapport des personnes enquêtées à l’action politique militante et syndicale. Ce répertoire d’action politique ne surgit pas naturellement dans la conversation, même lors d’interrogations sur ce qu’une « personne ordinaire », qui ne fait pas partie de la sphère politique traditionnelle, pourrait faire au quotidien pour contribuer au changement social. Il m’a fallu plusieurs entournures pour saisir leurs expériences politiques à ce sujet. Ces stratégies incluaient : évoquer des

événements ayant fait les manchettes (p.ex. grève étudiante de 2012, la marche pour le climat de 2018 ou les manifestations montréalaises du mouvement *Black Live Matters* de 2020), poser des questions sur une possible affiliation syndicale au travail ou rediriger la conversation envers des enjeux jugés importants afin de parler de possibilités concrètes de solutions. Ceci n'est pas anodin. Le seul fait que l'activisme et le syndicalisme ne surgissent pas spontanément dans une conversation sur « le politique », compris ici dans un sens large, est un résultat intéressant en soi.

Contrairement aux conclusions de l'étude d'Eliasoph (1998), la plupart des personnes participantes ne rejettent pas le politique au grand complet; sous certaines conditions le discours militant n'est pas perçu comme un exercice d'autoglorification. Le récit de P6 est un exemple éloquent à ce sujet. P6 rêve d'un futur en tant que militante en faveur de la protection des animaux marins.

Mon rêve un jour quand j'ai plus besoin de travailler, j'aimerais beaucoup embarquer sur le bateau de la *Sea Shepard*⁴⁴ [...]. Si je pouvais un jour-là, j'irais sur le bateau, j'irais sauver des animaux en voie de disparition. J'irais faire des manifestations dans d'autres pays mais tsé ils se font arrêter, ils vont en prison... je m'en fiche. J'aimerais ça faire ça. J'aimerais aller dans d'autres pays, ramasser du plastique (P6, entretien 1, 13 novembre 2018)

Or, sa situation financière ne lui permet pas de réaliser ce rêve, du moins à court terme. Même si cela ne la « dérangerait pas d'être pauvre » une fois rendue sur le bateau, elle affirme que pour l'instant elle n'a même pas les moyens pour partir (ibid.). L'intérêt de P6 pour l'action militante ne se restreint toutefois pas au futur imaginé. Tel que mentionné plus haut, cette propriétaire d'un chien de combat a participé à des manifestations pro pitbull qui, selon ses dires, étaient organisées en collaboration avec Valérie Plante, jadis candidate à la mairie de Montréal. L'ancienne administration de Denis Coderre avait en effet interdit les pitbulls et « autres chiens dangereux » sur le territoire de la ville en septembre 2016 (Corriveau et Ferraris, 2016). Après son élection, Valérie Plante a levé cette interdiction respectant ainsi une de ses promesses électorales (Rakobowchuk, 2017). Dès lors, l'on ne peut pas dire que P6 rejette le politique au grand complet. Cependant, de telles actions militantes doivent remplir certaines conditions pour ne pas être déconsidérées. Aux yeux de P6, seules les actions à l'échelle locale peuvent être couronnées de succès,

⁴⁴ Selon leur site web, la *Sea Shepard Conservation Society* est une organisation mondiale à but non lucratif qui se donne pour mission de protéger les animaux marins. En collaboration avec les gouvernements du monde entier, cette organisation poursuit des groupes ou entreprises qui s'adonnent à la pêche illégale, non déclarée ou non réglementée. Pour plus d'informations : <https://seashepherd.org/>

alors que des actions à l'échelle globale comme la marche pour le climat ne lui semblent pas « efficaces », et ce, malgré son intérêt accru pour la lutte contre les changements climatiques (P6, entretien 1, 24 juin 2020). Elle s'explique : « de là à mettons sauver la planète... C'est un peu trop vaste. Il y a trop de monde là-dedans. Nous autres c'était juste pour la ville de Montréal. Ça va mieux dans ce temps-là ». Bien que les manifestations auxquelles P6 a participé aient pris une ampleur partisane, ces initiatives restent locales, ancrées dans la communauté concernée et répondent directement à des besoins concrets. La façon dont elle parle de son désir de s'impliquer en tant que bénévole dans une organisation de défense des droits d'animaux marins s'inscrit davantage dans un registre non partisan, mais sa participation resterait concrète répondant directement aux besoins des animaux marins. En ce sens, les actions militantes qu'elle juge légitimes se rapprochent des initiatives auxquelles participent les personnes enquêtées par Eliasoph (1998, p. 258 et 261) : des initiatives locales (souvent non partisans); on agit directement sur le problème et les conséquences se traduisent immédiatement sur le terrain.

En revanche, les mouvements globaux de conscientisation comme les grèves scolaires pour le climat initiées par Greta Thunberg ne confèrent pas d'« authenticité » aux yeux de P6 et suscitent donc des réactions mitigées (cf. *ibid.*, p. 261). Plus concrètement, elle affirme : « mais plus que je voyais des gens aller à la manifestation, plus je voyais des bouteilles de plastique » (P6, entretien 2, 24 juin 2020), ce qui constitue pour elle une preuve de l'hypocrisie des personnes appuyant de telles initiatives. À ce sujet, il est important de considérer qu'une fausse nouvelle circulait sur Facebook au lendemain de la marche. Cette publication alléguait, photo à l'appui, que le Mont-Royal aurait été rempli de déchets après le passage de la manifestation. Le hic : il ne s'agissait pas d'une photo du Mont-Royal, mais d'une photo tirée du site suisse *ForumDéchets.ch* (Ouellette Vézina, 2019). Dans l'entretien, P6 ne clarifie pas si elle a véritablement vu des activistes avec des bouteilles en plastique ou si elle a vu ou a entendu parler de ce canular. Il faut néanmoins admettre que ce genre de discours rejoint ce qu'observe Eliasoph (1998, p. 261) : projeter des revendications – dont l'objectif et les conséquences peuvent paraître abstraits – sur la place publique n'est pas perçu comme une stratégie efficace. De telles prises de paroles paraissent comme des efforts infructueux qui s'ajoutent à une charge de travail déjà lourde. Dans ce même ordre d'idées, la participante avance : « le truc c'est pas aller à des manifestations, c'est de faire attention à ses affaires. Si tout le monde faisait ça, on aurait pas besoin de la marche » (P6, entretien 2, 24 juin 2020).

Les autres personnes participantes ont un rapport plus distancié avec le **militantisme** traditionnel. Bien qu'elle eût déjà milité pendant le printemps érable en 2012, P7 ne fait plus que de petits gestes comme

signer des pétitions en ligne (entretien 1, 21 novembre 2018). À titre d'exemple, elle a signé *Le Pacte pour la Transition* qui faisait les manchettes au moment du premier entretien. Cette initiative écologiste appuyée par 500 artistes et scientifiques appelait la population québécoise à signer un pacte demandant aux signataires de « poser des gestes individuels pour réduire leur empreinte écologique » (LePacte.ca, 2018). Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que P6, pourtant en faveur de l'action militante environnementaliste, n'a pas appuyé cette campagne. Pour elle, de telles actions relèvent du « slacktivisme » (Gomes et Renaud, 2019), d'un engagement en ligne qui nécessite peu de temps et qui ne se traduit pas forcément en actions concrètes dans la vie quotidienne :

Les gens qui vont signer mais en même temps tu conduis un *Hummer* et tu pollues mais tu signes le pacte... Fait que moi ce que je me suis dit : signez, signez pas c'est pas vraiment ça qui est important, ce qui est important c'est que chaque fois que vous rentrez un pied dans votre maison, mettez-vous en mode économie. Chaque fois que vous achetez quelque chose, faites-le pas parce que vous avez signé le pacte, mais parce que sinon on va tous mourir sinon. Fait que c'est ça (P6, entretien 1, 13 novembre 2018).

Comme P6, P7 n'est pas convaincu de l'efficacité d'actions militantes d'ampleur globale. En prenant pour exemple le mouvement *Black Lives Matter*, elle m'explique avoir perdu l'espoir que « ça va vraiment faire changer quelque chose ces marches-là » (P7, entretien 2, 29 octobre 2020). Pour véritablement lutter contre le racisme systémique, dit-elle, l'on a besoin d'actions plus concrètes : « C'est pas une manifestation qui va faire en sorte que le racisme systémique disparaît du jour au lendemain, ou même dans un an » (ibid.). Elle nuance toutefois son propos en disant qu'elle soutient la cause par respect pour les personnes touchées (ibid.). Or, cela reste symbolique sachant que de telles actions n'ont pas un « gros poids politique » à son avis (ibid.). Pour elle, la solution est à chercher sur le plan individuel et non collectif. « Je pense que faut que ça change intrinsèquement, faut que ça change avec nos relations. Faut que chaque individu se change lui-même avant de pouvoir agir différemment », dit P7 (ibid.).

P1, P2, P3, P4 et P5 ne dévalorisent pas l'action militante, mais affirment ne pas participer à de telles actions. P3 déclare un manque de motivation pour y participer (entretien 1, 7 décembre 2018). Dans la même veine, P1 et P2 admettent « qu'il y a des gens qui aiment ça et qui embarquent, mais nous autres, on fait pas partie de cette catégorie-là » (P1, entretien 1, 1 décembre 2018). P5 pense que c'est une « bonne façon de se faire entendre tant que ça se fait dans le respect puis tout », pourtant elle n'a « pas envie d'aller manifester dans la rue » (entretien 2, 15 juillet 2020). Cela étant dit, l'on n'a pas besoin de participer activement à un mouvement social pour que ce dernier participe à la formation d'expériences

politiques au quotidien. Ainsi, P4 a vécu la grève étudiante de 2012 à travers des interactions avec ses enfants, qui eux, ont activement participé au mouvement étudiant. Elle s'informait un peu plus à ce sujet, mais pour éviter des frictions, elle n'en parlait pas beaucoup. D'autant plus qu'elle n'était pas « tout le temps d'accord avec les idées des carrés rouges⁴⁵ » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). Malgré ce différend, elle ne discrédite pas le mouvement : « les carrés rouges pis toute, ils essayaient de faire des choses. Puis, je veux dire ça fonctionne pas toujours, mais au moins ils montrent qu'ils sont là » (ibid.). Questionnée à savoir pourquoi elle ne participe pas plus activement à des causes qui lui sont chères, cette femme de 57 ans explique d'être trop âgée pour ce faire : « rendu à mon âge à moi... j'ai plus la force de commencer de mettre les bras en l'air et commencer à chialer » (ibid.). Comme P7, elle est prête à appuyer des causes – notamment des organismes communautaires de lutte contre la pauvreté –, mais sans investir trop d'énergie (p.ex. dons, pétitions) (entretien 2, 16 juin 2020).

Bien que P8 n'ait jamais participé à une manifestation, son attitude se rapproche, à première vue, de celle défendue par P6 et P7, du moins en ce qui concerne la perception du caractère « inefficace » de telles actions. Par rapport aux rassemblements de familles et des personnels devant les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) fermés en raison des éclosions de la COVID-19 durant la première vague au printemps 2020, il commente :

Ils ont de la misère à avoir de la visite de leurs enfants et petits-enfants mais là ça arrive [la COVID] puis on est prêt à sortir avec des pancartes et à faire des vidéos sur YouTube puis sur Instagram et TikTok. C'est donc ben beau, le temps de faire des pancartes puis on est allé leur faire byebye dans la vitre comme au zoo (P8, entretien 2, 18 juin 2020).

Aux yeux de P8, il aurait fallu agir plus tôt à propos de l'isolement social des personnes âgées logées en résidence. De ce fait, il trouve hypocrite le « cri du cœur » des proches qui ne peuvent plus voir leur parenté en CHSLD. Il ignore toutefois les revendications des personnes préposées aux bénéficiaires – également présentes sur les vidéos – qui tentent de sensibiliser le public à leurs conditions de travail exacerbées par la pandémie. Encore une fois, projeter de telles revendications sur la place publique n'est pas perçu comme une stratégie efficace. Cela étant dit, à la lumière de cet exemple local et non partisan et *a contrario* P6 et P7, P8 semble rejeter le politique au grand complet (voir aussi chap. 6).

⁴⁵ Entre février et septembre 2012, le mouvement étudiant québécois s'oppose à la hausse des frais de scolarité. Le « carré rouge » est le symbole de la lutte contre cette hausse. Pour en savoir plus, consultez l'ouvrage *Le Printemps québécois. Une anthologie* de Bonenfant, Glinier et Lapointe (2013).

Jusqu'à un certain égard, ce rejet est confirmé lorsqu'on s'intéresse à son opinion sur le **syndicalisme**. Lors de ces années en usine, P8 était syndiqué (ibid.). Questionné pour savoir s'il a déjà participé à des activités du syndicat, il répond : « jamais de ma crise de vie » (ibid.). Il décrit les syndicalistes comme « abrutis », « pas intelligents », « pas capables de se contenter de jamais rien » (ibid.). D'après son expérience, les syndicats n'améliorent pas les conditions de travail, au contraire, « ils peuvent dégrader les choses » (ibid.). Pour mieux saisir cet argument, il fait part de la situation dans une usine de transformation alimentaire dans laquelle il a œuvré pendant plusieurs années :

Quand j'ai travaillé chez [nom de la compagnie], on a jamais été syndiqué. Puis on a eu 28 \$ de l'heure, c'était correct, toutes les conditions étaient là, on avait plus de journées de maladie qu'à ben des endroits où j'étais syndiqué. [...] Ils avaient déjà essayé de rentrer dans un syndicat, ça a été rejeté à 89 %. Les gens voulaient pas, on voulait pas (entretien 2, 18 juin 2018).

Il blâme la lourdeur administrative des processus de négociation syndicale. Une simple négociation entre l'employeur·e et un·e représentant·e des employé·e·s lui semble plus efficace. P3, quant à lui, dit recevoir des directives de son syndicat – qu'il va suivre – mais sans plus. Jamais ne s'impliquerait-il au syndicat. « Je serais pas celui qui le change. Je vais laisser ça à quelqu'un d'autre », explique-t-il (entretien 1, 7 décembre 2018). L'attitude de P8 et P3 face au syndicat n'est pas insipide. Elle s'inscrit dans une tendance occidentale de remise en question du mouvement syndical. Rouillard (2004, p. 284) relie ce bris de confiance à un sentiment d'impuissance face à la précarisation des emplois et la privatisation des services publics qu'engendre la mondialisation. Malgré une position plutôt avantageuse comparée aux autres régions en Amérique du Nord, le mouvement syndical québécois se trouve aujourd'hui fragilisé (L'Ériger, 2016, p. 18).

Contrairement à P3 et P8, P4 s'est déjà impliqué auprès de son syndicat dans le passé. Elle occupait le poste de secrétaire syndicale dans une entreprise de métallurgie (P4, entretien 2, 16 juin 2020). Lors de ce mandat, elle a assisté à une négociation salariale au moment du renouvellement de la convention collective, une expérience qu'elle qualifie d'« intéressante », mais parfois « longue » (ibid.). Bien qu'elle n'ait pas regretté cette expérience, elle n'a pas poursuivi son engagement syndical. Elle a quitté l'entreprise lors de son deuxième mandat en raison d'un déménagement. Son nouvel emploi dans la fonction publique était, lui aussi, syndiqué. Or, elle jugeait ce syndicat « trop gros » pour être utile (ibid.). « Ça donne rien, on peut rien faire. C'est trop gros. C'est pas un beau syndicat. Des fois j'y ai eu besoin puis ça a pas ... ça a pas marché », explique-t-elle (ibid.). De plus, cette période de sa vie n'était pas propice à l'engagement : « travailler 40 heures [par] semaines, t'as deux enfants à l'école, t'as pas le temps ben

ben de faire autre chose », relate P4 (ibid.). Puis, elle rajoute qu'elle n'a jamais eu le « caractère » d'une personne militante (ibid.). L'attachement au syndicalisme s'efface au fil des années.

La maternité est un moment important dans l'évolution de l'expérience politique de P4. D'un côté, le fait d'avoir des enfants semble l'empêcher de s'engager activement que ce soit au syndicat ou ailleurs (ibid.). De l'autre, la maternité a été un moment déclencheur pour s'informer de l'actualité. Lors du deuxième entretien, elle déclare qu'écouter les nouvelles lui permet d'« essayer de se faire une idée » pour offrir le meilleur avenir possible à ses enfants (ibid.). Ces efforts informationnels ne se traduisent toutefois pas en une participation citoyenne plus active pour améliorer le vivre ensemble sur le plan collectif. L'importance de l'information pour améliorer le sort de ses enfants est plutôt reliée à son parcours professionnel : « je suis partie avec pas grande chose, puis j'ai travaillé » pour monter l'échelle (ibid.). Cette ascension professionnelle lui a notamment permis l'accès à une propriété avec accès à l'eau, qui est perçu comme le but ultime de ses efforts. Dans son étude auprès de groupes populaires non démunis en France, Girard (2013, p. 210) observe ce même phénomène qui sert à se distinguer des couches davantage précaires de la population, mais qui éloigne aussi et en même temps les personnes participantes de la culture ouvrière traditionnelle (ibid.). Le récit de P4 montre que l'accès à la propriété fait toujours partie des valeurs idéologiques dominantes au Québec.

4.2.2 De l'action collective aux gestes individuels au quotidien

Tel que mentionné ci-haut, interrogées sur ce que les personnes « ordinaires » pouvaient faire pour contribuer au changement social, les personnes participantes n'ont pas évoqué l'action militante collective. Il m'a fallu plusieurs stratégies de réorientation de la conversation pour arriver aux résultats présentés dans la section précédente. Il est toutefois intéressant d'analyser ce qu'elles ont répondu à mes questions initiales. En ressort un paradoxe entre la perception de l'impuissance citoyenne et des micro-gestes concrets que chacune des personnes pose au quotidien pour participer au changement social à sa façon.

D'un côté, interrogées sur le rôle que joue l'individu en société, la plupart des personnes participantes expriment de nouveau un sentiment d'incapacité d'agir, un phénomène que j'ai déjà abordé au début de ce chapitre. P1 décrit son rôle de citoyenne comme n'ayant « pas beaucoup de pouvoir » (entretien 1, 1 décembre 2018); P4 comme « un petit grain de sable » (entretien 1, 26 novembre 2018); P3 dit carrément n'avoir « aucun pouvoir » (entretien 1, 7 décembre 2018). De son côté, P7 est heureuse de déléguer son pouvoir, surtout depuis le début de la pandémie : « [les responsables politiques] ont de grosses décisions

à prendre puis là je me dis "*oh my god j'aime vraiment ma job. C'est beau être ministre et être payé dans les 6-7 chiffres, mais j'aime vraiment ma job pour pas avoir de prendre des décisions là-dessus*" » (entretien 2, 29 octobre 2020). Elle pense tout de même que l'individu a un rôle à jouer en société. Or, ce n'est pas tant le rôle citoyen, qu'elle associe au vote et à la partisannerie traditionnelle, qui importe : « je pense que c'est plus en tant que personne qu'en tant que citoyen [...] que faut que ça change intrinsèquement, faut que ça change avec nos relations. Faut que chaque individu se change lui-même avant de pouvoir agir différemment » affirme-t-elle en réfléchissant au racisme systémique (ibid.). P4 et P6 ont une vision similaire du rôle des individus en société. P4 pense qu'il faut participer à la vie collective en posant des gestes concrets : réduire la dette du pays en dépensant moins, préserver la planète en faisant son compost ou ne pas utiliser de sacs en plastique (entretien 1, 15 novembre 2018). En ce sens, elle se décrit comme « une personne normale qui essaie de faire des changements à sa façon » (ibid.). P6 se présente plus explicitement comme quelqu'un qui « fait des actes » au lieu de « juste parler » (entretien 2, 24 juin 2020). Alors que les personnes participantes ressentent une incapacité d'agir par rapport au devoir citoyen, elles témoignent d'un pouvoir d'agir individuel qui, à leurs yeux, contribue aussi au bien vivre ensemble. P8 résume ce sentiment : « le pouvoir que j'ai c'est sur ma propre vie. C'est très égocentrique, mais il y a des gestes que je pose à tous les jours avec les gens que je côtoie. J'essaie d'être une bonne personne, d'aider le monde » (entretien 2, 18 juin 2020).

Dans cet esprit, chacune des personnes participantes me détaille les gestes individuels qu'elle pose au quotidien. P8 affirme faire du recyclage et « des dons à la pauvreté, quand je peux aider » (entretien 2, 18 juin 2020). Il qualifie ces gestes de « petits », mais précise que « si tout le monde faisait ça, je pense qu'on s'en sortirait bien » (ibid.). L'engagement individuel pour l'environnement revient également dans l'entretien avec P4. Depuis qu'elle a pris sa retraite, elle dit avoir le temps pour un bac à compost, même si « avec le recul », elle a réalisé qu'elle aurait « dû le faire avant » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). P5, en plus de composter, fait attention à la surconsommation en achetant usagé (P5, entretien 1, 15 novembre 2018). Elle est fière de ses efforts, mais se sent parfois seule : « tsé il y a beaucoup de monde qui pense qu'ils peuvent pas amener le changement. Ils se disent "*vraiment si j'achète des carottes pas enveloppées est-ce que tout le monde va se mettre à acheter des carottes pas enveloppées?*" » Mais c'est justement en pensant comme ça que le changement se fait pas! » (ibid.). Malgré cette réflexion, elle n'essaie pas de convaincre ses proches à suivre son exemple. Elle n'en parle qu'à ceux et celles ayant déjà un intérêt en la matière pour ne pas causer de tensions. En revanche, elle en parle à sa famille, et ce malgré une certaine résistance de la part de sa mère, car elle sait que ces petites frictions n'entraîneront pas de

conséquences négatives pour leur relations familiales sur le long terme. P6 partage aussi l'avis que « recycler les choses à la maison, c'est quasiment plus important que suivre la politique » (P6, entretien 1, 13 novembre 2018). En outre, elle nomme d'autres projets qui, à ses yeux, font avancer la société *in situ*. Avec son chien, elle va dans les résidences pour personnes âgées pour contrer l'isolement : « c'est un peu comme la zoothérapie que je fais [...] J'amenais des gâteaux pour les résidents. Ils étaient tout contents » (ibid.) Elle dit aussi sensibiliser les enfants au parc à la bonne façon de se comporter avec les chiens et elle participe régulièrement à des corvées pour ramasser des déchets dans les endroits publics, et ce, même en voyage (ibid.). Elle explique :

Le jour de la Terre, sinon, ma fille pis moi on sort pour ramasser des déchets. Des fois on ramasse des déchets pour rien. Parce qu'il y a des déchets. On s'en va en voyage en plongée pour ramener des filets. Quand on va en voyage on ramasse du plastique aussi. Puis il y a personne qui fait ça en voyage mais moi je trouve ça important. C'est des petits gestes, mais j'essaie d'en faire un peu tous les jours (ibid.).

P3 a une vision encore plus locale de l'entraide. Questionné pour savoir s'il trouve important de s'impliquer dans son quartier, il me répond : « tantôt en m'en venant, il y avait quelqu'un qui était pris dans la neige. Tsé je veux pas passer à côté. Je lui ai prêté une main puis je suis allé l'aider et demander s'il était correct » (P3, entretien 1, 7 décembre 2018). À ses yeux, il est important qu'il y ait des personnes qui s'impliquent, par exemple auprès de personnes en situation de pauvreté (ibid.). Il valorise ces actions en faisant de petits dons (ibid.). Or, il affirme que « c'est pas moi qui va organiser la collecte » (ibid.). De son côté, P7 aussi préfère les gestes qui ne prennent pas trop de son temps. Cependant, son implication minimale est moins liée à un désintérêt qu'à une incapacité de se déplacer. C'est en raison de sa santé précaire qu'elle n'est pas allée à la marche pour le climat, affirme-t-elle en entretien (1, 21 novembre 2018). En revanche, « je vais voter, je m'informe, je suis abonnée au *Devoir* [en ligne]. Tsé j'essaie de ... d'être au courant quand-même. Je pense que c'est là mon geste », conclut-elle (ibid.).

Ces observations de « micro-libertés face au pouvoir » politique (Lafrance, 2007, p. 74) se rapprochent de ce que Michel De Certeau (1980, p. 61) appelle des tactiques. Pour ce dernier, une tactique n'a pas la « possibilité de se donner un projet global ni de totaliser l'adversaire dans un espace distinct, visible et objectivable. Elle fait du coup par coup. Elle profite des "occasions" et en dépend. [...] Elle y braconne. Elle y crée des surprises » (ibid.). On observe en effet ici des « combinatoires d'opérations » de personnes dominées (du moins en ce qui concerne le pouvoir politique) sans toutefois être passives, car leur expérience politique quotidienne « s'invente avec mille manières de braconner » (Girard, 1980, p. XXXVI).

4.2.3 Des gestes individuels aux enjeux sociopolitiques qui comptent

Le choix des tactiques décrites dans la section précédente n'est pas banal. Chaque choix s'inscrit dans des zones d'intérêts qui sont chères aux personnes participantes. En effet, lors d'une autre tentative ayant pour objectif de saisir leur rapport au politique, j'ai questionné les personnes participantes sur les enjeux sociaux et politiques qu'elles jugent particulièrement importants, voire préoccupants, dans la vie de tous les jours. L'analyse des récits révèle que l'environnement se trouve être l'enjeu le plus souvent mentionné, suivi par la pauvreté, les enfants, la santé, les mesures sanitaires mises en place en raison de la pandémie de COVID-19 et l'économie. Les gestes individuels dont font part les personnes participantes s'inscrivent donc dans un contexte social plus large.

L'environnement préoccupe quatre des huit personnes participantes. Depuis qu'elle a été conscientisée aux changements climatiques par un de ses enfants, P4 réfléchit à son empreinte écologique : « je commence à réfléchir, je sais pas quelque chose comme de pas gaspiller pour rien. C'est quelque chose que je commence à me rendre compte » (entretien 1, 26 novembre 2018). P5 ressent plus d'inquiétude à ce sujet. Pour elle, l'environnement devrait être une priorité dans toutes les sphères de la vie : « je pense faudrait vraiment viser là-dessus personnellement. Je mettrai plus d'argent là-dessus » (P5, entretien 1, 15 novembre 2018). Dans le même ordre d'idées, P6 affirme que « c'est vraiment l'environnement qui m'inquiète. Pas tant ma santé que la santé de la planète » (entretien 1, 24 juin 2020). Cette préoccupation s'est accentuée depuis le début de la pandémie : l'utilisation de masques jetables non biodégradables et les emballages d'aliments lors de livraisons à domicile la scandalise (ibid.). Contrairement à P5, elle essaie de sensibiliser son entourage à ce sujet, mais sans embarquer dans une discussion polémique (ibid.). Face à des résistances d'autrui, elle étouffe la conversation. En outre, son intérêt pour l'environnement se nourrit d'expériences vécues et non pas d'informations journalistiques ou politiques : « ça fait longtemps que j'ai arrêté de les écouter », conclut-elle (ibid.). Les préoccupations de P8 pour l'environnement sont également le résultat d'une série d'expériences vécues, notamment en lien avec son parcours professionnel de l'usine au service à la clientèle dans le domaine des finances. Selon ce participant, la « planète est pas assez grosse pour tout nous contenir », c'est pourquoi il pense que le Québec aurait besoin de s'engager dans des démarches de décroissance économique tout en précisant qu'il n'est « pas extrême non plus » afin de se distinguer des activistes environnementaux qui militent sous cette bannière (entretien 2, 18 juin 2020). Comme pour P6, la pandémie a eu un effet catalyseur : « je pense qu'il y a lieu qu'on se pose des questions pourquoi faut toujours accroître infiniment. C'est pas logique. C'est pas tenable à long terme. Je le vois tsé... Fait que cette pause-là, cette année, on dirait que ça a fait du bien.

Que ça arrête » (ibid.). Pour P8, la lutte contre les changements climatiques est étroitement reliée à la lutte anticapitaliste, même s'il n'emploie pas une telle terminologie.

L'environnement n'est pas le seul enjeu qui préoccupe les personnes participantes. La pauvreté l'est tout autant. Pour P1, la **pauvreté** est un sujet dont l'importance s'est confirmée par ses expériences vécues (entretien 1, 1 décembre 2018). C'est son parcours professionnel dans un établissement de loisir qui l'a amené à travailler auprès d'une clientèle précaire : « tsé, je vois des gens qui dorment dehors, je vois l'extrême pauvreté-là, pis trouve que... j'aimerais ça qui ait quelqu'un qui aide » (ibid.). L'exposition quotidienne à la pauvreté touche P1, c'est pourquoi elle aimerait que les inégalités sociales diminuent : « j'aimerais qu'il y a pas de pauvre pauvre pauvre et des riches riches riches. J'aimerais mieux une équité, même si ce serait pas égal », dit-elle (ibid.). La pauvreté est un sujet qui interpelle aussi P4. Comme pour P1, il s'agit là d'un intérêt qui est, lui aussi, lié à ses expériences vécues. Tel que mentionné plus haut P4 a grandi dans un quartier populaire, qu'elle qualifie elle-même de « pauvre » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). Enfant, elle y côtoyait beaucoup de familles bénéficiaires de l'assistance sociale : « c'est des injustices qui me fatiguent », déclare-t-elle (ibid.). Encore aujourd'hui, la seule cause qu'elle est prête à appuyer activement est celle des « personnes qui ont pas à manger, pas de toit sur la tête » (P4, entretien 3, 26 juillet 2021). Comme pour les deux autres participantes, l'intérêt de P6 pour la pauvreté découle de ses expériences vécues. Le parcours professionnel de cette participante a été parsemé d'obstacles et de réorientations qui l'ont amené à demander l'aide financière de dernier recours dans le passé (entretien 1, 13 novembre 2018). Cette expérience, me dit-elle, lui a fait comprendre l'importance d'avoir une occupation au quotidien (ibid.). Elle explique : « moi je pense que les gens ont besoin de faire quelque chose dans la vie et mentalement c'est bon pour la santé », que ce soit un travail rémunéré ou du bénévolat (ibid.). C'est pourquoi, selon elle, la pauvreté et l'assistance sociale sont des enjeux cruciaux pour assurer le bon fonctionnement de la société. P3 témoigne également de la pauvreté au quotidien : « quand je vois quelqu'un dans la rue qui cherche de quoi manger, je lui donne mon sandwich de ma boîte à lunch. [...] ça reste un geste significatif pour sa journée » dit-il tout en précisant qu'il n'ira pas plus loin que ça dans ses démarches (entretien 1, 7 décembre 2018). C'est à quelqu'un d'autre de ce faire.

La **santé** est un autre sujet qui trouble les personnes participantes. Durant l'entretien mené en 2018, P5 s'inquiète du manque de personnel qualifié et des mesures d'austérité de l'ancien gouvernement libéral : « c'est plate qu'ils font beaucoup de coupure » (entretien 1, 15 novembre 2018). Avec la population « en situation de vieillissement, on aura besoin de services », déclare-t-elle (ibid.). En conséquence, elle

s'informe et lit sur le corps humain, notamment sur Internet, pour « savoir un peu plus qu'est-ce qui est inquiétant ou pas » (ibid.). Depuis le début de la pandémie, P4 et P6 remettent également en question le système de santé. Elles sont surtout alarmées en ce qui concerne les soins fournis aux personnes âgées. Les deux ont récemment perdu un parent qui était auparavant logé dans un CHSLD. Le nombre élevé de décès lié au coronavirus en CHSLD pendant la première vague les touche alors plus directement. P4 affirme que « ça doit être l'enfer. Ceux qui étaient tous seules là, [...] les personnes âgées enfermées dans leur chambre [...]. Ma mère a décédé au mois de décembre. Si ma mère aurait été encore en vie, ça m'aurait inquiété » (entretien 2, 16 juin 2020). Elle pense toutefois que cette crise a aussi des avantages : « on se rend compte que les préposé·e·s dans les CHSLD [...], on s'est aperçu que leur travail compte. Ils étaient sous-évalués pas mal aujourd'hui » (ibid.). Le père de P6 est décédé en 2015 dans une résidence qui a été beaucoup affectée par la première vague de la COVID-19 (entretien 2, 24 juin 2020). De ce fait, son CHSLD est passé à la télévision : « fait que je voyais les employé·e·s dehors. Y en a plusieurs que je connaissais que je voyais ». Comme P4, P6 trouve que leur travail est sous-estimé : les voir à la télé « fiers de leur travail » la réjouit (ibid.). Bien que les parents de P8 ne soient pas logés en CHSLD, la situation des aînées dévoilée par la pandémie le préoccupe tout autant. « On le voit bien en ce moment. L'aide aux personnes âgées... visiblement les aînés sont laissés à eux-mêmes », lance-t-il (entretien 2, 18 juin 2020). Contrairement à P6, ce participant ne valorise pas l'attention accrue des médias à ce sujet. À son avis, les reportages journalistiques représentent l'isolement comme un phénomène nouveau ayant émergé en raison de la pandémie. Or, « c'est des gens qui ont de la visite une fois par année, parfois même pas! Ça me dérange un peu cette hypocrisie sociétale » (ibid.). Son récit témoigne ainsi du rejet de revendications sociales sur la place publique en raison d'une certaine autoglorification des personnes qui les réclament, mais aussi des journalistes qui relatent ces revendications auprès du grand public (voir aussi chap. 5).

Au-delà de l'intérêt pour les soins de santé pour les personnes âgées, la Santé publique est devenue un enjeu omniprésent en temps de pandémie. Au quotidien, cette omniprésence se fait avant tout sentir par les différentes mesures sanitaires mises en place depuis le premier confinement de mars 2020. Les **mesures sanitaires** constituent donc un troisième enjeu soulevé par les personnes participantes. Ainsi, P7 s'inquiète de la fermeture des frontières, qu'elle qualifie d'« impensable », aux « dommages collatéraux terribles » (entretien 2, 29 octobre 2020). De son côté, P4 remet en question la faisabilité des mesures mises en place après le premier déconfinement : « j'en ai eu de la visite qui sont venus là [...]. Ils ont eu la misère à le respecter là le deux-mètres. À un moment donné tu te rends pas compte puis tu t'assois à côté-là ». Cela ne l'inquiète toutefois pas, car sa région a été largement épargnée lors de la première vague. De

façon similaire, P8 se questionne sans être trop préoccupé : « je deviens pas fou. Mais j'applique deux choses. Garder une distance si possible puis me laver les mains. Puis bon à part de ça, je vais mettre un masque si la distanciation est impossible. Pour le reste, je pense qu'on doit continuer, on a pas le choix » (entretien 2, 18 juin 2020). Selon P8, il faut trouver une manière de vivre avec le virus, car « on peut pas *lockdown* à chaque fois qu'il y a un cas de COVID quelque part », surtout en attendant le vaccin (ibid.). Le vaccin est en effet un enjeu qualifié d'important par ce participant. Dès lors, il suit son développement de près. Il ressent cependant la nécessité de préciser immédiatement qu'il n'est « pas un anti-vaxxeur ». « Je suis un pro-vaccin. Fait que je regarde un peu ça quand il y a des nouvelles là-dessus » (ibid.). Dans l'ensemble, il s'agit là d'un sujet qui divise l'entourage des personnes participantes. Par conséquent, des efforts importants de positionnement sont déployés. Ceux-ci seront détaillés plus bas (voir chap. 4.3).

Le sort des **enfants** constitue un quatrième enjeu d'intérêt. P5, P6 et P8 déclarent s'intéresser à l'éducation et au bien-être des enfants. Il est intéressant à remarquer que deux des trois personnes sont parents au moment des entretiens, alors que la troisième participante tombe enceinte pendant la recherche. Le parcours de vie de ces personnes joue en effet un rôle considérable dans ce contexte. Alors que P5, la seule participante sans enfants lors de la première ronde d'entretiens, dit tout simplement qu'elle trouve l'éducation importante (entretien 1, 15 novembre 2018), les deux autres élaborent davantage. P6, mère monoparentale d'une adolescente, s'intéresse avant tout à la lutte contre la violence dans les écoles. « Ça c'est un dossier que je trouve vraiment important. Ils en parlent un peu dans les annonces à la télévision mais ils font jamais rien » (P6, entretien 1, 13 novembre 2018). Ayant elle-même vécu de l'intimidation à l'école, elle souligne l'urgence d'agir à ce niveau : « l'intimidation... moi j'en ai vécu quand j'étais petite puis je suis sortie de là très très forte. Mais il y a des jeunes qui se suicident puis ça ça me fait capoter », me confie-t-elle (ibid.). Tout comme pour l'environnement, son intérêt est né pour donner suite à des expériences vécues et se nourrit de cette façon. En aucun cas, il la pousse à s'informer à l'aide de médias. Ce sont avant tout le parcours scolaire de sa fille et le vécu rapporté par son amie enseignante qui lui servent de source d'information (ibid.). P8, père de deux enfants dont un aux besoins spéciaux, affirme que les enfants c'est « la seule cause qui me touche vraiment » (P8, entretien 2, 18 juin 2020). Pour lui, tous les enfants devraient être « sensiblement égaux et être aimés puis pas être maltraités » (ibid.). Ce sujet le rend émotionnel : « je pourrais probablement tuer pour ça. Ouais. Quelqu'un qui fait du mal à un enfant, je je je perds la carte. Je peux pas comprendre ça. Ça me rentre pas dans la tête » (ibid.). De ce fait, il n'est pas surprenant qu'un des moments clés l'ayant marqué dans la dernière année était la découverte des restes d'enfants autochtones sur les sites d'anciens pensionnats. « Quelle religion de marde qui tue

des enfants et les fait enterrer. C'est dégueulasse » commente-t-il à ce sujet (P8, entretien 3, 22 juillet 2021). Or, la maltraitance des enfants n'est pas le seul enjeu qui le préoccupe. Il se soucie également de la conciliation travail-famille. Puisque son fils a des besoins spéciaux, sa femme a décidé de rester à la maison. Il explique que ceci diminue leur marge de manœuvre financière. Cependant, le bien-être de ses enfants prévaut les ennuis d'argent :

C'est pour ça que mon revenu n'est pas si élevé que ça, malgré que j'ai eu quelques augmentations depuis qu'on s'est parlé [...] Mais c'est ça : ma femme travaille pas. C'est pas parce qu'on est *oldschool* comme dans le vieux temps c'est juste qu'on a décidé que mon fils, nos enfants, ne seront pas au camp d'été toute l'été en plus d'être à l'école toute l'année (P8, entretien 2, 18 juin 2020).

Enfin, P4 et P8 s'intéressent à **l'économie**. Tel que mentionné plus haut, P8 relie son intérêt pour l'économie à sa paternité précoce survenue en pleine récession économique. Pour pouvoir mieux subvenir aux besoins de sa première fille, il a commencé à s'informer sur ce sujet. C'est aussi cet intérêt qui l'a amené des années plus tard à reprendre les études et changer de carrière. Aujourd'hui, il est de nouveau arrivé à un point de remise en question. Tel que mentionné plus haut, la pandémie, les besoins de son fils et son expérience de travail dans le domaine des finances ont semé des doutes quant aux bienfaits du capitalisme tel qu'il existe. En même temps, ces mêmes expériences renforcent un sentiment d'incapacité de changer *le statu quo* : « je le vois mal émerger [la décroissance...]. Je travaille en [finances, pour une compagnie] qui a fait 800 millions l'année dernière, et le PDG dit "ah ben je peux pas me satisfaire de ça faut qu'on aille plus loin que ça". [...] Je vois pas pourquoi à un moment donné » (P8, entretien 2, 18 juin 2020). De son côté, P5 s'inquiète davantage de la dette du pays (entretien 1, 26 novembre 2018). Fait notable : elle ne relie pas cet intérêt à une expérience vécue (entretien 1, 26 novembre 2018). Il s'agit plutôt d'un hasard : « à un moment donné j'ai lu sur la dette du pays puis j'ai vu un peu ça vient d'où puis qu'est-ce qu'on pourrait faire pour améliorer ça », explique-t-elle (ibid.). Ceci est une exception (voir aussi chap. 5). Les autres participantes ont plutôt été portées à soulever des enjeux dont les conséquences se ressentent directement dans leur vie de tous les jours. L'on constate alors que le rapport au politique évolue en étroite relation avec le parcours de vie. Puisqu'il était moins évident de parler du rapport « au politique » pour les personnes participantes, il était toutefois plus difficile de faire des liens directs entre activisme, bénévolat et parcours de vie. Le récit de P4 donne toutefois une idée.

Tel que mentionné plus haut, c'est seulement depuis sa retraite que P4 s'occupe de l'environnement, car « en arrêtant de travailler, j'avais le temps » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). Au cours de mon

deuxième entretien, elle me raconte l'évolution de ses implications sociales depuis son adolescence. Sa première expérience, je l'ai expliqué plus haut, se situe au niveau syndical quand elle a commencé son premier emploi. En se rappelant de l'époque, P4 dit : « tu prends ça au cœur, tu fais ça, c'est de même que ça marche. T'es syndiqué » (entretien 2, 16 juin 2020). Or, elle dit qu'avec le temps, on apprend à éviter ce genre d'implication. Les raisons peuvent être multiples, mais pour P4 la famille a pris le dessus. Travailler avec deux jeunes enfants ne lui laissait pas le temps de s'engager. « Ça t'empêche pas de t'inquiéter pareil pour l'environnement, les sans-abris ou le monde qui mange pas », nuance-t-elle, « ça tu vas le faire avec moins de rebondissements, tu leur donne de l'argent par exemple » (ibid.). Même lorsque les enfants vont être plus grands, me dit P4, « tu vas faire d'autres actions, [...] des actions qui vont paraître moins, [...] qui vont servir pour autre chose » (ibid.). L'action militante en revanche ne correspond pas, à ses yeux, au répertoire d'action jugé faisable à ce stade de la vie. Pour cette participante, on aide plus directement « à 40 ans passé » : « si j'avais à aider qui que ce soit m'en va le faire! Je vais me monter les bretelles et je vais aider la personne, je vais le faire » (ibid.). La lutte contre les injustices prend alors une ampleur personnelle. Selon cette participante, elle aurait « sauté dans les barricades » à 20 ans, mais plus maintenant, à l'âge de la retraite (ibid.).

Ce regard sur le parcours de vie n'exclue pas le futur imaginé (Clandinin et Connolly, 2000, p. 2-3). Le contexte de la COVID se prêtait particulièrement bien pour ré-imaginer cet avenir avec les personnes participantes. Ainsi, P7 s' imagine un futur qui se caractérise par des liens sociaux et familiaux forts. Selon cette trentenaire, la crise a renforcé les liens familiaux, ce qui pourrait à son avis avoir des conséquences sur la politique familiale, l'assistance sociale ou l'aide aux personnes âgées. Ayant déménagé chez ses parents durant le confinement en raison de ces soucis de santé, cette participante affirme que « parfois on sait pas qu'on a besoin de quelque chose tant qu'on le perd pas. Mais là c'est l'inverse. Je l'avais, mais ça m'a fait réaliser à quel point c'est important » (entretien 2, 29 octobre 2020). Elle reste toutefois sceptique par rapport à la durabilité de tels changements : « je pense que c'est toute une question d'habitude. Fait que si on s'habitue à la crise parce que c'est dans 5 ans que ça revient à la normale, ben on va avoir perdu nos habitudes, car ça va faire cinq ans. Tandis que si on trouve un vaccin [...] c'est sûr qu'on va avoir, pas tout oublié, mais ça serait pas assez ancré en nous, je pense », me confie-t-elle (ibid.). Revenir « à la normale » n'est alors pas perçu comme le but ultime, mais comme une occasion ratée, un phénomène que l'on observe dans plusieurs récits. De son côté, P5 pense que la crise nous a averti de certains dysfonctionnements dont les personnes élues devraient s'occuper au plus vite, notamment en ce qui concerne le système de santé (entretien 2, 15 juillet). Tout comme P6, elle s' imagine également que la

pandémie aura des retombées positives pour l'environnement. « Je pense que le monde qui font du télétravail, s'ils peuvent continuer à faire du télétravail moins voyager, moins de trafic, moins de pollution », lance P5 enthousiaste (ibid.). P6 a recours au même argument : « les gens travaillent de chez eux beaucoup. Ça pollue moins la planète. Il y a moins de gens dans les rues, il y a moins de monde dans mon quartier, j'adore ça » (entretien 2, 24 juin 2020). Or, comme P7 et P8, cette quarantenaire n'est pas certaine de la durabilité de cette « pause pour l'environnement », « parce que l'humain oublie un peu trop vite. Puis l'humain pour moi est un parasite sur la planète. Je m'attends pas à ce que les humains changent » (ibid.). Cette série de questions sur un monde « après-COVID » pointe de nouveau vers le phénomène d'un sentiment d'incapacité d'agir tenace qui se répercute jusqu'à l'imaginaire du futur.

Cela étant dit, l'ensemble de ces observations témoignent d'une multitude de « savoirs pratiques » (Aldrin et de Lassalle, 2016 p. 305) et expérientiels (Piron, 2019) ayant le potentiel de soulever des enjeux qui méritent d'être débattus dans l'espace public. Bien que cette tentative de valorisation ait des limites – on y reviendra dans la prochaine section (4.3) –, l'on doit reconnaître que ces constats peuvent faire découvrir un savoir à prendre en considération par les politiques publiques (Rogers, 2009, p. 78).

Les résultats présentés lors de ce sous-chapitre montrent que les personnes qui s'auto-déclarent non politisés ne manquent pas d'esprit civique et ne rejettent pas d'emblée « le politique » au grand complet. Une majorité se préoccupe d'une multitude d'enjeux sociopolitiques, bien que ces enjeux soient rarement qualifiés de « politiques » par les personnes participantes elles-mêmes. De plus, on observe une certaine autonomie d'agir sur le plan individuel. Or, l'incapacité d'agir reprend le dessus lorsqu'il s'agit d'enjeux qui dépassent le cadre personnel ou local. Comme dans l'ouvrage d'Eliasoph (1998, p. 260), les récits soutiennent l'hypothèse selon laquelle les expériences vécues ne sont pas toujours alignées avec les enjeux sociopolitiques, ce qui empêche certains efforts déployés par les personnes participantes de contribuer à un changement social durable. Enfin, on constate un refus de délibérer collectivement, ce qui fournirait pourtant un « terreau fertile d'expériences sociales sans lesquelles » l'individu « ne pourrait que s'atrophier », du moins aux yeux de John Dewey (Zask, 2015, p. 100).

Cependant, les résultats des deux premiers sous-chapitres permettent de démystifier un préjugé tenace : les personnes éloignées de la participation politique ne sont pas complètement désintéressées des enjeux sociopolitiques. Leurs rapports à la politique traditionnelle, à l'activisme, au syndicalisme et à

l'engagement civique non partisan sont réfléchis et diversifiés. De plus, elles prennent au sérieux une multitude d'enjeux primordiaux pour le bon fonctionnement de la société. Or, la façon dont elles parlent de certains de ces enjeux révèle des biais intrinsèquement reliés à leur position sociale liminaire, position que j'ai abordée dans les deuxième et troisièmes chapitres. Les récits témoignent en effet d'une dynamique contradictoire : d'un côté l'on observe un vif esprit civique et de l'autre des énoncés basculant dans un registre se rapprochant de discours racistes et classistes. Mon journal de bord en témoigne :

Le malaise des discussions sur les "pauvres" et les personnes immigrantes ne me quitte pas. [...] Il reflète des problèmes sociaux systémiques et sous-jacents. Je sais qu'ils causent de la souffrance chez les personnes visées par telles paroles, aussi discrètes soient-elles. Les personnes interviewées ne semblent pas le savoir, pourtant elles ont pleines d'idées progressistes en même temps (30 octobre 2020).

Dès lors, j'ai analysé les récits récoltés une deuxième fois, cette fois-ci en m'intéressant plus explicitement aux positionnements de l'ensemble des personnages y participant : les personnes enquêtées, les personnes mises en récit et moi-même en tant qu'interlocutrice. Cette deuxième analyse m'a aidé à mieux saisir le paradoxe susmentionné et m'a ainsi amené à nuancer certains résultats présentés au préalable.

4.3 Le rôle de la position sociale des personnes participantes : analyse intersectionnelle du positionnement

Pour commencer, il est important de noter que les huit personnes ayant accepté de me rencontrer à une ou plusieurs reprises, ne peuvent pas forcément être décrites « comme cette fraction des classes populaires [...] qui a intériorisé les dispositions et accumulé des ressources qui lui permettent de [s']exposer » au milieu académique (Mauger et Pouly, 2019, § 4). En revanche, il ne s'agit pas non plus de personnes n'ayant jamais eu de contact avec des classes supérieures. Après tout, l'intermédiaire était dans six des huit cas une personnes proche ou issue du milieu intellectuel, « ce qui spécifie également les classes populaires rencontrées » (ibid., § 13). L'intermédiaire a en effet joué un rôle déterminant. Tel que mentionné au chapitre précédent, la participation de certaines personnes dépendait fortement des habiletés d'argumentation des personnes médiatrices. Ainsi, une partie des personnes m'a rencontré par obligation familiale ou pour faire plaisir à l'intermédiaire. Une fois libérées de cette pression familiale ou amicale au moment du deuxième entretien, plusieurs personnes ont décidé de ne pas poursuivre l'enquête (P1, P2 et P3). Ce phénomène était en plus exacerbé par le contexte de la pandémie de COVID-19. Bien que ce type de mobilisation m'ait permis d'éviter que seules les personnes les plus disposées acceptent l'offre de la parole, l'exercice même d'offrir cette parole s'est parfois avéré ardu

(ibid.). En effet, laisser les personnes participantes parler librement tel que suggéré dans les manuels d'entretien de récits de vie n'a pas toujours été simple. Un travail considérable de reformulation, de réconfort et de motivation a dû être réalisé de mon côté. De ce fait, certains des transcriptions finales ressemblent plus à des entretiens semi-dirigés qu'à des récits de vie. Cela étant dit, les données ainsi récoltées sont prometteuses et ouvrent une rare fenêtre sur le positionnement social d'une partie de la population québécoise qui reste sous-étudiée (voir chap. 1).

En m'inspirant des études intersectionnelles, j'ai analysé le positionnement en trois étapes. Je me suis d'abord intéressée à la division « eux/nous » que l'on retrouve dans les ouvrages classiques sur les classes ouvrières et populaires (Lechien et Siblot, 2019, § 4). Cette division est-elle encore d'actualité et si oui comment se représente-t-elle dans les récits étudiés ? Pour répondre à cette question, j'ai d'abord étudié les positionnements du « je », du « eux » ainsi que le sens attribué au « nous inclusif » (Christensen et Jensen, 2012). Ensuite, je me suis intéressée aux exclusions et aux « formes concrètes de sociabilité » qui « délimitent désormais les frontières sociales » (Lechien et Siblot, 2019, § 4). Les résultats de cette analyse m'ont permis de comprendre quel rôle ce positionnement liminaire entre privilège et domination joue dans l'expérience politique des personnes enquêtées. Déplacer l'accent des territoires minoritaires vers des territoires liminaires rend intelligible la façon dont s'articulent les rapports de dominations liés à cette position sociale spécifique avec certaines catégories « "invisibles" et socialement perçu[e]s comme "neutres" et "non-marqué[e]s" » comme la blancheur (Cervulle et Quemener, 2014, p. 93). En même temps, cette approche m'a permis de ne pas perdre de vue le contexte sociohistorique plus large qui se caractérise par la position unique du Québec en Amérique du Nord : « nation conquise, mais également nation complice d'un Occident triomphant » (Maillé, 2017, p. 177).

4.3.1 Se positionner : qui sommes « nous » ?

Pour commencer, il faut noter que le « nous inclusif » n'est employé que très rarement. À aucun moment, ce « nous » réfère aux classes ouvrières ou populaires, ni même à un groupe socioprofessionnel spécifique. Sans grande surprise, ni la classe ouvrière ni même la notion de milieu populaire n'est un « référent identitaire » pour les personnes enquêtées (cf. Gaudillière *et al.*, 2019, p. 9). Cependant, les personnes utilisent le « nous inclusif » de façon explicite pour deux raisons : 1) désigner l'ensemble des personnes visées par l'étude, soit les **personnes « ordinaires » éloignées de la participation politique** et 2) référer à leur **appartenance socioculturelle franco-québécoise**. Un troisième groupe de référence, qui reste

implicite dans les récits analysés, ressort de l'étude des stratégies d'exclusion : **les personnes actives sur le marché de travail.**

P2 résume de façon éloquente la première catégorie : « c'est sûr qu'il y a certaines personnes qui s'intéresse [à la politique] plus que d'autres, *nous autres* on est dans les autres » (entretien 1, 1 décembre 2018). P6 réfère à ce « nous » en renvoyant aux individus n'ayant « pas une vie très palpitante », une vie « simple » (entretien 2, 24 juin 2020). Cette façon de se décrire fait penser à ce qui relève, selon Michel De Certeau (1980), du domaine de l'« ordinaire » : on parle ici de **personnes qui ne participent pas activement à la vie politique** se restreignant ainsi à une « activité [citoyenne] non signée, non lisible, non symbolisée », du moins selon leur propre perception (ibid.). Cette attitude était également manifeste lors du processus de recrutement. Une des phrases qui revenait le plus souvent était : « êtes-vous sûre que vous voulez m'interviewer? Je n'y connais rien. Il y a certainement des personnes plus intéressantes à rencontrer » (P1, avant l'entretien 1, 1 décembre 2018). Force est de constater que mon intérêt pour le banal faisait souvent face à de l'incompréhension. Alors qu'on aurait pu penser que l'offre de la parole serait bienvenue étant donné que la technique d'entretien choisie fournissait un espace sans jugement pour aborder de front des inquiétudes et injustices vécues, le savoir expérientiel issu de ce vécu ne semble pas assez valorisé par les personnes participantes elles-mêmes pour mériter une enquête scientifique.

Dans le même ordre d'idée, plusieurs stratégies d'exclusion permettent aux personnes enquêtées de se distinguer des **personnes politisées**. Bien que l'on juge que ces personnes sont plus « intéressantes » pour la science, il ne s'agit pas là d'un idéal à atteindre. Les observations rejoignent ainsi les résultats de Girard (2013, p. 215) montrant que le modèle d'ascension sociale des groupes populaires non démunis ne passe pas par l'acquisition de capitaux scolaire, culturel ou politique. Le récit de P6 illustre ce constat. Elle affirme que ce sont « eux autres » qui lui rapportent les développements politiques, tels des « leaders d'opinions » (Katz, 1965), car « ils savent que moi j'écoute pas vraiment ça » (entretien 1, 13 novembre 2018). Or, elle les désigne également comme des personnes « qui parlent puis qui font rien » (P6, entretien 2, 24 juin 2020). Ceci entre en contraste avec son propre positionnement : « moi je fais des actes, pas juste parler. En fait, je parle pas beaucoup. Je bouge. Je fais les choses » (ibid.). Tout comme les observations et entretiens menés par Girard (ibid., p. 213), le récit de P6 témoigne ainsi d'un sentiment de dévalorisation des savoir-faire pratiques de la part des personnes politisées.

Pour d'autres personnes participantes, l'attribut « politisé » est synonyme de « partisan ». Pour ces dernières, le milieu partisan se situe à l'opposé de la vie « ordinaire » qu'elles mènent. Cette sphère est perçue comme « rough » et « méchante » (P1, entretien 1, 1 décembre 2018) alors que la vie ordinaire est calme, à l'abri du conflit. Les personnes politisées sont « bornées » et fermées d'esprit (P5, entretien 1, 21 novembre 2018) et pourtant elles sont aussi celles qui prennent les décisions (P3, entretien 1, 7 décembre 2018). Ces constats soutiennent l'hypothèse avancée lors du premier chapitre que les milieux populaires sont peu actifs dans la partisannerie politique québécoise (Turcotte, 2015).

Outre les personnes politisées, le nous inclusif référant au groupe des personnes « non politisées » exclut les **conspirationnistes** qui, aux yeux des personnes participantes appartiennent à une autre catégorie encore plus basse sur l'échelle de la politisation. En effet, les adeptes de théories de complot sont perçus comme un risque pour la cohésion sociale. Ainsi, P8 les qualifie d'« épais » (entretien 2, 18 juin 2020); P4 dit que « les personnes qui pensent que les vaccins c'est pas bon puis [...] qui croient à la conspiration » sont « spéciales » (entretien 3, 26 juillet 2021). Selon P8, ce phénomène s'est accentué avec la pandémie, notamment sur Facebook (entretien 3, 22 juillet 2021). « Le monde sait pas de quoi ils parlent. Fait que oui il y en avait quand même pas mal. J'ai fait un beau ménage » dit-il pour justifier le choix d'avoir supprimé une quarantaine de personnes « anti-vaccin, complotistes » de sa liste de contacts Facebook (ibid.). Alors que l'agir politique des personnes politisées se démarque par sa qualité, les conspirationnistes sont jugés à haut risque et méritent donc une attention de la part du milieu de la recherche pour endiguer cette tendance. Aux yeux des personnes participantes, leur propre rapport au politique est si banal qu'il ne mérite pas l'attention de l'univers académique.

Or, mon approche considère le banal comme un ensemble de « pratiques diverses et significations complexes » où la reproduction des normes de genre, de classe ou de race « n'est pas la plus manifeste, bien au contraire » (Bergström et Pasquier, 2019, § 18). Cette reproduction « ordinaire » des normes façonne les expériences sociales et politiques de façon insidieuse et sur le long terme. Ce sont d'ailleurs ces normes qui sont ressorties lorsque je me suis tournée vers les énoncés contenant un **« nous inclusif » référant au peuple franco-québécois**. À titre d'exemple, quand P1 parle de « nos valeurs » et P2 de « nos habitudes », les deux font allusion aux valeurs chrétiens, catholiques et francophones étroitement reliées à l'histoire politique du Québec. L'église catholique a en effet exercé une influence primordiale dans cette province. Ce pouvoir tombe avec la Révolution tranquille dans les années 1960, le Québec se sécularise. C'est dans ce contexte que l'on peut mieux saisir la remarque de P1 à propos de la politique d'inclusion de

l'école de sa fille : « ils ont enlevé le spectacle de Noël parce que c'est pas tout le monde qui fête ça. Ça me faisait de quoi. Tsé je me disais, c'est enlever très jeune les valeurs... » (entretien 1, 1 décembre 2018). Selon P2, mettre ces valeurs en avant ne devrait pas poser un problème « parce qu'on est chez nous » (ibid.). Cet exemple s'inscrit directement dans les débats sur la disparition des valeurs et symboles québécois (et catholiques) associés à Noël au profit d'un multiculturalisme (Dupuis-Déri et Éthier, 2016, p. 10). Dupuis-Déri et Éthier (ibid., p. 10) rappellent que « tout cela ne serait que ridicule [...] si l'enjeu n'était pas de limiter l'influence prétendument induite de l'immigration musulmane, en particulier les femmes portant le voile ».

La reproduction des normes liées à la blanchité et à la francité que l'on associe au « nous, le peuple québécois » devient encore plus manifeste quand on s'intéresse aux énoncés qui dessinent les frontières de ce « nous inclusif ». À ce sujet, la catégorie d'exclusion la plus courante est celle des **personnes immigrantes, musulmanes et racisées**. Les récits de P1 et P2 illustrent cette stratégie rhétorique. P1, inquiète pour les valeurs québécoises, n'est pas en faveur de la politique d'immigration de l'ancien premier ministre Philippe Couillard. « Quand il fait rentrer des immigré-e-s plein plein plein pis que ça me fait de la peine qu'ici au Québec y en a qui sont dehors pis tout ça. [...] je trouve pas ça correct », affirme-t-elle (P1, entretien 1, 1 décembre 2018). Quant à celles qui restent, elles « devraient apprendre le français » (ibid.), dit-elle en faisant référence à une promesse phare de la CAQ en campagne électorale, soit la réforme des programmes de francisation pour les personnes réfugiées et immigrantes. « Je trouve que quand ils viennent ici, ben, aussi faut qu'ils comprennent qu'au Québec c'est comme ça » (ibid.). En construisant un discours qui appréhende le racisme « en tant qu'externalité, qui ne concerne pas directement les personnes ici et maintenant » (Lentin, 2019, § 36), un discours souvent exemplifié par l'expression *je ne suis pas raciste, mais...*, P1 explique qu'elle n'a rien contre l'immigration en soi : « j'ai rien contre, je trouve ça dommage qu'il y en a qui vivent la guerre et qui se font tuer et tout ça. Je trouve ça triste de les voir embarquer 75 dans un pneumatique pour essayer d'avoir une vie meilleure⁴⁶. Je ne souhaite pas de mal, sauf que quand ils arrivent ici pour moi faudrait qu'ils suivent [nos coutumes] » (ibid.). Dans le récit de P8, l'on trouve un élément similaire. Ce n'est toutefois pas P8 qui a recours à cette stratégie d'exclusion, mais sa mère qui – après avoir lu une fausse nouvelle au sujet des allocations pour les personnes réfugiées et

⁴⁶ P1 fait ici référence la crise migratoire en Europe. Les images des personnes migrantes arrivant en bateau dans l'Union Européenne depuis le continent africain sont fréquemment montrées dans les bulletins télévisés au Québec.

immigrantes – trouvait « ça épouvantable qu'on donnait ça aux immigrants mais pas à nous autres », les Franco-Québécois·e·s de souche canadienne-française (entretien 2, 18 juin 2020).

P2, quant à lui, me raconte l'histoire d'un propriétaire de restaurant musulman qui arrête de travailler pendant l'heure de la prière. « En gros rush pis lui s'en va faire sa prière. Je sais pas moi. C'est sûr que c'est son restaurant, c'est moins pire, ça lui appartient. Mais tsé... » (entretien 1, 1 décembre 2020). Sa conjointe, P1, confirme le non-dit dans cet énoncé : « Puis *nous* on a jamais été comme ça. *On* arrête pas notre travail pour prier. J'ai rien contre ça les prières, mais *on* va à l'église ou tu prieras chez toi » (ibid.). Les préjugés contre les personnes musulmanes sont également présents dans le récit de P6. Après avoir été agressée verbalement par un homme d'apparence musulmane, elle affirme trouver difficile de « faire un tri dans tout ça » (P6, entretien 1, 13 novembre 2018). Ayant recours à une stratégie d'externalisation similaire à P1, elle déclare : « J'ai des amis musulmans qui sont super gentils, c'est juste que comme je sais pas qui peut être gentil ... » (ibid.). À un autre moment, elle explicite : « pour eux un chien c'est pas propre pis tout ça [...]. Oui il y a des gentils, mais je veux dire on peut se faire crier dans la rue parce qu'on marche avec notre chien » (ibid.). Comme P8, P7 est plutôt témoin d'expressions de ce genre. « Parfois j'entendais des trucs que mes parents disaient puis que j'étais ... hm... ça frôlait le racisme. Ils étaient comme "ahhh mais tsé" puis je disais "mais non, vous êtes pas au courant" » (entretien 1, 26 novembre 2018). Or, elle ne leur en veut pas : « c'était pas leur réalité » (ibid.). Consciente qu'elle banalise les conséquences de telles paroles, elle se justifie en disant que son intervention les a aidés à comprendre. Pour résumer, l'ensemble des énoncés cités ci-haut est basé sur un « principe exclusif rétif à l'étrangeté », et ce, peu importe s'il s'agit de personnes qui viennent d'arriver au Québec ou de personnes racisées et allochtones ayant grandi dans cette province canadienne (Geisser, 2019, p. 8).

À ce stade, il faut rappeler au lectorat que je ne suis pas née au Québec. Tel que mentionné dans le chapitre précédent, ma blancheur de peau et mon bon niveau de « français québécois » m'ont conféré le statut d'une personne de confiance, ce qui a nettement favorisé l'ouverture lors qu'il s'agissait de faire part d'opinions politiques. À d'autres moments, mon arrivée tardive au Québec et mon statut d'allochtone constituaient des obstacles : on s'est assuré que je comprenne bien un événement ou que je connaisse certaines personnalités publiques. Ainsi, P7 m'a demandé si je savais qui est le chroniqueur de Radio X Éric Duhaime : « j'ai publié hier un statut d'Éric Duhaime... Je sais pas si tu connais? » (P7, entretien 1, 21 novembre 2018). Encore plus explicite, lors qu'elle revient sur la grève étudiante de 2012, elle me demande : « T'en as entendu parler? » (ibid.). De façon similaire P8 a tâté le terrain lorsque j'évoque le

mouvement étudiant : « ils étaient tenaces là le mouvement. Ils ont tenu longtemps. Ça s’est jamais vu, je pense. Toi t’étais peut-être direct dedans en plus! » (P8, entretien 2, 18 juin 2020). En revanche, à aucun moment on m’a associé aux personnes immigrantes ou racisées que l’on exclut du nous, les Franco-Québécois-e-s. Ce constat confirme ce que Maillé (2015, p. 174-175) déplore à propos des catégories « délibérément vagues » que l’on emploie pour désigner les personnes immigrantes. En effet, ce terme réfère à une multitude de réalités et parcours de vie, qui partagent certes une certaine expérience migratoire, mais aux réalités « difficilement assimilables à ce raccourci » (ibid., 2002, p. 1). Outre les personnes immigrantes ou allophones, le « nous inclusif » des Franco-Québécois-e-s exclut aussi, dans une moindre mesure, les **Canadiens anglais**. À deux reprises, P7 réfère aux anglophones des Prairies en tant que « Redneck-Canadiens » auxquels elle ne s’identifie pas en tant que « Québécoise » (entretien 1, 21 novembre 2018 et 28 juillet 2021). P8, de son côté, parle des différences culturelles entre anglophones et francophones en ayant recours à un stéréotype : « les anglos le disent hein, les Quebeckers ça chiale fort » (entretien 2, 18 juin 2020). L’ensemble des récits récoltés témoignent dès lors d’une vision triangulaire de l’identité québécoise : « franco-anglo-allo » (Piché, 2005, p. 27).

Outre le « nous inclusif » qui réfère à l’appartenance socioculturelle, l’analyse des récits révèle une appartenance implicite – jamais nommée – à la **population active sur le marché de travail**. Les frontières de cette catégorie se construisent à partir de plusieurs stratégies d’exclusion. D’un côté, on se distancie des populations davantage défavorisées qui ne travaillent pas, soit les **personnes assistées sociales**. De l’autre, l’on se distingue de l’élite que l’on considère déconnectée de la réalité des personnes travailleuses et salariées. Il s’agit d’**ultra-riches** membres d’une sphère de pouvoir inatteignable qui ne travaillent pas non plus, du moins pas dans une profession « ordinaire ». Dans ce contexte, j’ai questionné P8 pour savoir « qui chiale fort » parmi l’ensemble de la population du Québec. Sa réponse : « c’est des Québécois consanguins pas de colonne. Tsé là. C’est pas fin là, mais les osti de Québécois que j’aime pas. Les BS⁴⁷ » (entretien 2, 18 juin 2020). Il spécifie toutefois qu’il ne parle pas seulement des personnes assistées sociales : « BS dans le sens que c’est un terme générique et non quelqu’un qui est sur l’aide sociale » (ibid.). Malgré cette nuance, il décrit « le Québécois typique » comme « lâche, paresseux, pas super productif, [...] Joe Bontemps là et il arrivera ce qui arrivera » (ibid.). Enfin, ce sont ces « BS » qui répandent, selon lui, des théories de complot dans l’espace public :

⁴⁷ BS (de bien-être social) est une expression québécoise péjorative pour désigner les personnes assistées sociales.

Tsé il y a une courbe d'apprentissage puis là ils sont au sommet de leur incompetence. Mais ils pensent qu'ils sont compétents fait que là ils parlent fort pour essayer de convaincre parce que dans le fond ils ont pas d'arguments. Y a un nom qui me vient en tête [...] Tsé c'est un complotiste, un QAnon » (ibid.).

Alors que l'on observe ici une stratégie d'exclusion qui mélange des préjugés aux niveaux de l'éducation, de la politisation et du statut social, d'autres personnes participantes reviennent plus explicitement sur ce dernier élément. Ainsi, P4 explique : « ce qui me dérange [...], c'est de voir les gens sur l'aide sociale et qui sont en santé, ceux qui sont malades, j'ai rien contre ça » (entretien 1, 26 novembre 2018). Cette perception spécifique des personnes assistées sociales n'est pas sans lien avec son parcours de vie. Tel que mentionné plus haut, elle a grandi dans un quartier populaire où elle fréquentait des personnes assistées sociales. « Je demeurais dans les quartiers plus pauvres et y avait tellement de gens sur l'aide sociale assise sur leur galerie avec leur caisse de bière, qui prenaient leur bière, qui s'assoient, puis qui travaillaient en dessous de la couverture et qui étaient payés plus cher que ben des gens », dont ses parents (ibid.). En revanche, elle a l'impression qu'on ne peut pas résoudre ce problème : « on peut pas tout couper, parce qu'on brimerait les personnes qui en ont réellement besoin. Tsé, parce qu'il y en a qui profitent, et moi, c'est les profiteurs à qui je trouverais un moyen de les faire travailler » (ibid.). Les récits de P4 et P8 font ainsi écho aux résultats de Landry *et al.* (2021). En août 2019, cette équipe de recherche a effectué un sondage représentatif auprès de 2054 personnes au Québec (ibid., p. 88). Les résultats montrent que la population québécoise entretient des perceptions défavorables à l'égard des bénéficiaires de programmes d'assistance sociale, notamment si l'on emploie le terme « BS » dans le sondage (ibid., p. 97-98). Cette même recherche soulève en plus une conception médicalisée de l'assistance sociale que l'on observe aussi chez P4 : « la question de l'aptitude au travail joue un rôle dans le jugement que posent les Québécois·e·s quant au caractère méritoire des prestataires des programmes d'assistance sociale [...]; l'aptitude au travail est d'abord et avant tout perçue de manière médicale » (ibid., p. 104). P6, qui a pourtant déjà été prestataire d'aide sociale elle-même, tient un discours similaire. Elle me rapporte une discussion qu'elle a eu avec une connaissance « en santé » qui est actuellement bénéficiaire d'assistance sociale et qui ne « fait rien » de sa journée (entretien 1, 13 novembre 2018). P6 ne comprend pas pourquoi l'État ne le force pas à travailler : « moi je m'occuperais d'abord des gens qui font rien. Leur trouver... tu vois promener une poubelle dans la rue et tu vas ramasser des cochonneries. Ça demande pas d'intelligence, juste de ramasser des choses » (ibid.). Pour P4, il est difficilement imaginable comment de telles propositions peuvent être appliquées. D'un côté elle affirme qu'« on pourrait les dénoncer, mais c'est pas tout le monde qui dénoncerait non plus là et qui veut tirer des roches... » (entretien, 26 novembre 2018). De l'autre, elle a l'impression que « les profiteurs dans le monde il va toujours en avoir », dès lors il est impossible de

« couper la ligne entre les deux » (ibid.). L'ensemble de ces observations illustrent une heuristique du mérite que de larges parties de la population québécoise associent à l'assistance sociale (ibid.). Les pouvoirs politiques et médiatiques n'en font pas exception (Landry et al., 2020). Étant donné l'omniprésence de la dévalorisation de ce groupe de la population, il n'est pas surprenant que l'on retrouve dans les récits analysés des discours qui reposent sur le préjugé que les personnes assistées sociales « sont paresseuses et qu'elles préfèrent profiter de la générosité des programmes sociaux plutôt que de travailler » (Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2016, p. 7). P4 a intégré ce préjugé, et ce, non seulement pour les personnes assistées sociales. La même argumentation lui permet de rejeter les revendications du mouvement étudiant contre la hausse des frais de scolarité. Même si elle avoue que pour certaines personnes, baisser les frais de scolarité fait une réelle différence, elle doute de la légitimité de certaines personnes qui la revendiquent : « tsé il y en a qui disent qu'ils ont pas l'argent pour les frais de scolarité mais ils se ramassent avec le cellulaire avec internet dessus tsé puis ci puis ça et c'est ça, et à un moment donné là... c'est comme l'aide sociale » (ibid.).

Les **références aux élites** sont moins nombreuses, mais néanmoins présentes. Tel que mentionné au début de ce chapitre, les « *buddies* » de François Legault sont accusés de corruption (P7, entretien 1, 18 novembre 2018). P6 affirme que « les gens qui vont être élus ça va être des gens riches [...], c'est eux qui votent » (entretien 1, 13 novembre 2018). Ces constats s'alignent avec l'hypothèse avancée par le Collectif des *Nouveaux Cahiers du socialisme* (2009, p. 49), selon laquelle les discours politique et médiatique québécois d'aujourd'hui prônent une conception large de la classe moyenne qui engloberait toute catégorie socioprofessionnelle à l'exception des personnes en situation de pauvreté et quelques « ultra-riches ». En tout cas, les personnes participantes à cette étude semblent se situer de cette façon même si le terme « classe moyenne » n'est jamais prononcé (cf. Langlois, 2014, p. 300).

L'absence d'un positionnement en termes de classes sociales pourrait également être relié à l'absence d'un vocabulaire de « classe » dans les discours public, politique et médiatique québécois. Au Québec, le populaire est en effet davantage envisagé selon les critères de langue ou de géographie (Mazot-Ouidin, 2018, p. 120). Ainsi, l'analyse des récits de vie révèle d'abord une distinction entre francophones, anglophones et allophones, distinction que j'ai élaborée plus haut. Ensuite, il ressort une distinction entre milieu rural et milieu urbain. À titre d'exemple, plusieurs « ami-e-s de région » de P7 l'ont accusé d'avoir une vision urbano-centriste. « Puis je leur avais dit oui, mais sur huit millions au Québec, on est quatre millions en région [urbaine]. [...] C'est sûr que toutes les décisions partent des besoins des [personnes en

ville]. Mais c'est la moitié de la population sur – je veux pas dire n'importe quoi mais – 5 % du territoire ? » (P7, entretien 1, 21 novembre 2018). De même, elle fait une distinction entre populations urbaine et banlieusarde. Se positionnant du côté urbain, elle déconsidère les banlieues où elle a pourtant grandi. Lors d'une conversation à propos d'une photo qu'elle a publié sur Instagram, elle précise qu'elle s'est tagguée dans « The Greater Montreal », car « il était hors de question que je me taggue à [ville de banlieue] » qu'elle qualifie de trop « conservateur » (entretien 3, 28 juillet 2021). La distinction entre milieu urbain, banlieues et régions rurales ressort également dans les récits de P4 et P5. Contrairement à P7, ces participantes habitent en région. Les deux se sentent privilégiées d'habiter loin de la ville. P4 dit explicitement qu'elle adore vivre en région, car « t'es plus proche [...] c'est plus calme, [...] on se connaît tout le monde », même les personnes candidates aux élections (entretien 1, 26 novembre 2018). P5 s'estime chanceuse d'avoir un logement spacieux avec un grand terrain, notamment depuis l'éclosion de la pandémie de COVID-19 : « j'ai une cour, j'ai quand même une grande maison. Ça allait bien. [...]. Je pense que le monde qui est toujours tout seul dans un petit 3 ½, c'est sûr que la distanciation ça doit être dur » explique-t-elle en revenant sur le manque de logements à Montréal (P5, entretien 2, 15 juillet 2020). Ces constats sont à prendre en considération lorsque vient le temps de voter dans un système de scrutin uninominal majoritaire : la proximité avec les personnes candidates est un facteur qui façonne l'expérience politique de plusieurs des personnes enquêtées.

Dans l'ensemble, l'analyse du positionnement montre ce que Siblot *et al.* (2015, p. 271-272) constatent pour la France : des clivages se creusent à l'intérieur des milieux populaires, soit ceux entre les différents statuts de travail ou d'assistance sociale, entre le rural et l'urbain, entre cultures d'origine et de façon spécifique au contexte québécois entre langues parlées à la maison. En outre, elle confirme qu'une même personne peut adopter plusieurs positions durant son récit, parfois plusieurs en même temps (Christensen et Jensen, 2012, p. 114). Tout dépend de l'audience et du thème abordé. Ainsi s'expliquent certaines observations qui paraissent à première vue paradoxales, notamment la dynamique contradictoire entre vif esprit civique et discours biaisés. L'analyse illustrative confirme également que les positions multiples du « je » et les différents sens attribués aux « nous inclusifs » sont intrinsèquement reliées à des processus d'identification de race et de classe (ibid.). Cet outil d'analyse m'a en effet permis de comprendre comment l'individu joue avec ces différentes affiliations dans son récit et comment celles-ci façonnent son rapport au politique (ibid.).

4.3.2 Milieux populaires blancs et non démunis : entre domination et privilèges

La nature qualitative de mon approche méthodologique ne me permet pas de généraliser mes résultats.

De ce fait, il est difficile de décrire comment cette position liminaire des milieux populaires blancs et non démunis, dont j'ai esquissé les contours théoriques dans le deuxième chapitre, se présente au Québec. Il est toutefois possible de noter certaines tendances soulevées par d'autres recherches qui se manifestent dans les récits individuels. En effet, c'est en s'intéressant à leurs points de vue que l'on peut mieux comprendre les narrations rapportées et ultimement contribuer à la recherche de « méthodes et [...] finalités qui permettent à ces individus de mettre leurs valeurs en perspective, de les choisir plus librement et de se débarrasser de celles qui les rendent involontairement complices de situations et de mécanismes qui les broient et les excluent de toute participation » (Zask, 2015, p. 17). De plus, une analyse intersectionnelle qui croise le matériel codé avec les données sociodémographiques (âge, scolarité, genre, capacité, revenu, etc.) récoltées m'a permis d'explorer ce que les personnes enquêtées elles-mêmes perçoivent comme des privilèges favorisant des expériences politiques positives d'un côté et des facteurs de minoration les empêchant de vivre de telles expériences de l'autre. En ressort une certaine conscience des privilèges que confère l'appartenance à la majorité franco-québécoise non démunie. Or, cette reconnaissance reste foncièrement individualisante et apolitique.

Malgré son handicap physique, une conséquence de sa maladie chronique, P7 ne se considère pas comme « opprimée » ou « défavorisée ». Bien qu'elle s'informe sur les mesures pour rendre sa ville plus inclusive et accessible aux personnes en mobilité réduite, elle conçoit le militantisme en cette matière comme trop négatif. Elle explique : « ben tsé avec la pandémie, tous ce qui touche à la santé déjà à la base c'est un sujet assez frileux puis là il l'est encore plus. [...] Ça chialait beaucoup et j'étais un peu tannée de crier pour crier » (P7, entretien 3, 28 juillet 2021). Pour elle, sa condition reste un enjeu personnel qu'elle subordonne aux besoins collectifs même si ceci n'est pas toujours facile :

Quand j'entends sur l'avenue [nom de la rue], on a sacrifié 30 places de stationnement pour le transport en commun, ma première réflexion, mon premier réflexe c'est de faire.... « Je ne peux plus sortir jamais nulle part ». [Les larmes lui montent aux yeux]. Puis, après ça je me dis « non ». Moi, mon petit besoin à moi qui est pas un besoin primaire, on va se le dire, sortir pour aller se balader, il sera pas comblé. Et tu sais quoi? C'est vraiment pas si pire que ça. C'est pas de se contenter ou de se dire y a pas que ça dans la vie, mais c'est de dire justement le rapport du plus grand nombre (entretien 1, 21 novembre 2021).

Avec la pandémie de COVID-19, P7 s'est retrouvée dans une situation que l'on pourrait qualifier de « vulnérable ». Sa maladie l'a forcé d'arrêter de travailler plus longtemps que la moyenne, soit de mars à

octobre 2020. Après une rupture amoureuse, elle décide d'aménager avec ses parents pour éviter l'isolement social dans un petit logement en ville, car ceux-ci acceptent de respecter les mesures sanitaires les plus strictes pour la protéger (entretien 2, 29 octobre 2020). Alors qu'on pourrait penser que cette décision de retourner vivre avec ses parents en banlieue s'inscrit d'une certaine façon dans un parcours de mobilité sociale descendante, P7 décrit ce choix comme un privilège : « fait que depuis début mars j'ai pas travaillé. J'ai profité beaucoup beaucoup beaucoup du temps que j'avais puis là je recommence à travailler dans deux semaines. Fait que ça fait comme un beau temps d'arrêt puis justement le temps d'aménagement » (ibid.). Lors du troisième entretien, elle est de retour en ville dans un appartement en colocation. « C'était correct comme la deuxième vague était moins importante, mettons. Puis je travaille de la maison aussi » (28 juillet 2021). Elle a effectivement changé d'emploi pour pouvoir profiter du télétravail. À ce stade de la pandémie, s'isoler est devenu « un choix » pour elle : « tu restes chez toi ou tu veux sortir. Puis, là je trouve que c'est une belle période pour ça » (ibid.). L'ensemble de ces changements dans son parcours de vie l'ont éloigné de la vie politique pour préserver sa santé mentale et physique : « Tsé moi ma vie a changé, j'ai un bel emploi, j'ai ci, j'ai ça. Ça a juste bien tombé que j'ai pris une distance de ça en restant quand même minimalement au courant par rapport à la pandémie, ne ce reste que pour la santé » (ibid.).

P7 s'estime également privilégiée en ce qui concerne son appartenance à la majorité socioculturelle franco-qubécoise. Dans le quartier qu'elle habite au moment de notre première rencontre, un quartier qu'elle qualifie de multiculturel, elle est témoin de beaucoup d'entraide sans discrimination. « C'est pour moi la norme, mais je veux dire *at large* il y a des gens qui sont peut-être moins d'accord avec l'ouverture d'esprit, la tolérance et l'acceptation » (entretien 1, 21 novembre 2018). Elle ne nie pas que la discrimination et le racisme existent, mais elle ne les ressent pas personnellement témoignant ainsi encore une fois son privilège blanc : « je vis un peu dans le déni. Quand je dis que je vis dans le déni... ben je vis dans le déni. Le racisme ça existe pas, la haine ça existe pas... puis à un moment donné c'est l'amour et l'entraide ça va devenir la norme. On va... tsé... on va s'en aller dans cette direction-là » (ibid.). Pour elle, le fait de pouvoir embrasser le multiculturalisme est un bénéfice qu'elle a acquis à travers son éducation : « étant dans une ville pas hyper multiculturelle comparée à Paris ou Toronto, mais en côtoyant des gens ou juste en étudiant à l'université avec des gens qui venaient d'ailleurs – même ailleurs au Québec [...] – ça te fait ouvrir ton horizon un minimum » explique cette diplômée de premier cycle. Pour conclure, elle dit n'être victime d'aucune forme d'oppression : « moi, je ne vis aucune situation ... je saurais pas comment le dire... pas d'intolérance ou de ... aucun pépin, tsé aucune discorde majeure... avec qui... avec la reste de

la population, la société » (ibid.). De façon similaire, P8 affirme ne pas être victime de discrimination. Or, il dit en avoir témoigné, car sa fille s'identifie en tant que lesbienne : « Tsé j'ai jamais compris comment ça peut te déranger qu'une autre personne soit gay, mettons. Qu'est-ce que ça fait? Il t'as pas demandé de l'être »(entretien 3, 22 juillet 2021). La mise en récit de sa fille montre qu'une personne occupant une position privilégiée dans les rapports de race, de scolarité et de classe (sa fille est blanche, éduquée et financièrement stable) peut aussi et en même temps occuper une position subalterne dans les rapports de genre et de sexualité (Eid, 2018).

Force est de constater que plusieurs des personnes participantes ont pris conscience de leurs privilèges avec l'éclatement de la pandémie de COVID-19. L'on constate effectivement une nette augmentation des remarques à ce sujet dans le deuxième entretien. Le privilège de pouvoir « profiter du confinement » devient un leitmotiv, et ce, malgré le fait qu'une grande partie des personnes ait eu besoin de la prestation canadienne d'urgence (PCU) pour subvenir à leurs besoins. Ainsi, P4 affirme avoir pu continuer son rythme de vie à la retraite : « moi je travaille pas. Fait que j'ai pas vu une grande différence » (entretien 3, 26 juillet 2021). Son conjoint, qui œuvre dans l'industrie du bois, dort à son lieu de travail pendant quatre jours de la semaine. Dès lors, P4 se retrouve souvent seule à la maison. C'est pourquoi, « la seule chose que je trouvais un peu plus plate c'est qu'on avait plus contact avec les autres » (entretien 2, 16 juin 2020). Elle ne peut toutefois pas se plaindre : « j'avais un cours de dessin, je fais du tissage, je tricote, j'ai mes poules fait que j'avais de quoi à m'occuper pareil » (ibid.). Consciente du privilège d'avoir accès à la nature, elle avance : « je me suis toujours dis que je plaignais énormément les personnes qui étaient dans des 3 ½ à Montréal enfermés dans un petit cocon. Ça, ça doit être l'enfer. Moi j'ai mon terrain et j'apprécie ma vie » (ibid.). Pour P6, travailleuse autonome dans le domaine du service à la personne, le confinement a constitué une pause longuement attendue :

J'avais mal dans une jambe fait que j'ai eu comme trois mois de vacances payés. [...] ben j'aurais pu continuer un peu mais c'était plus payant de vivre juste de ça. Fait que j'ai pris la PCU, je suis restée à la maison. J'en ai profité pour me reposer pour ma jambe (entretien 2, 24 juin 2020).

P5 a également « profité » du confinement étant donné que la PCU a payé ses besoins essentiels : « ça m'a vraiment fait du bien le confinement dans le fond. Je travaillais sur ma maison. [...] J'ai peinturé! J'ai fait plein de choses chez moi » (entretien 2, 16 juillet 2020). Comme P6, elle affirme avoir enfin pu faire une pause, et ce, malgré une situation financière limitante. Bien qu'elle ait anticipé des difficultés pour le retour au travail, notamment avec l'imposition du port du masque dans son domaine, elle dit que

« finalement tout va bien. Je pense qu'on s'habitue à tout. Je nous trouve chanceuses de pouvoir retourner travailler » (ibid.). Plus encore, cette travailleuse autonome a utilisé ses économies pour racheter des parts du commerce où elle a travaillé durant la première vague. Comme les personnes participantes à l'étude de Girard (2013, p. 210), P5 valorise l'entrepreneuriat faute de trouver un emploi salarié stable dans son domaine. Cette courte mobilité ascendante ne lui a toutefois pas garanti une stabilité financière durable. La fermeture du commerce lors de la deuxième vague a fragilisé ses acquis. Cependant, même avec ce recul, elle se dit chanceuse d'avoir un gouvernement qui l'a aidé : « ça a quand même bien été. Ils avaient mis des ressources pour ça. Fait que ça a bien aidé pour assumer les frais et tout ça, mais c'est sûr que côté financier, ça m'a affecté beaucoup là » (entretien 3, 23 juillet 2021). C'est notamment son congé de maternité qu'elle planifie à la fin du mois d'octobre 2021 qui se trouve écourté. Puisque les prestations sont calculées à partir du salaire de l'année précédente, elle affirme que ses finances ne lui permettent pas d'arrêter le travail plus que trois mois. Bien qu'elle ne décrive pas cette réalité comme une injustice, il faut admettre que le régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ne prend pas en compte la réalité des entrepreneures et travailleuses autonomes (Hamelin, 2017). Cet enjeu dissuade plusieurs femmes, surtout les moins nanties, de se lancer en affaire.

P6 est la seule qui parle ouvertement d'une injustice qu'elle a vécu par rapport à son identité de genre. Après avoir appris un métier dans le domaine de l'industrie de la construction, elle a été victime de discriminations sexistes sur son lieu de travail :

Y avait des chicanes de couple. La femme arrive sur le chantier et crie après son mari parce que son mari a parlé avec la fille qui travaille avec lui fait qu'il arrive plein de choses... Fait que les compagnies ont jamais voulu m'appeler et pourtant j'étais la meilleure de mon école. J'avais des références incroyables, j'ai pas réussi à me placer dans ce milieu-là (entretien 1, 13 novembre 2020).

Elle s'est alors réorientée vers un métier féminin dans les services à la personne. Or, elle n'a pas réussi à l'exercer, car la demande pour ce service en particulier n'a pas été assez forte dans le quartier populaire où elle résidait à l'époque. Découragée, elle a demandé l'assistance sociale avant de reprendre la compagnie d'une connaissance qui prenait sa retraite. Cette compagnie est composée d'une seule personne et se situe dans un domaine de service qui rejoint son amour pour les animaux. Comme P5, P6 valorise l'entrepreneuriat, même à faible revenu. En effet, durant notre deuxième rencontre, elle m'avoue

que la PCU a mieux payé que son salaire habituel⁴⁸ (entretien 2, 24 juin 2020). Malgré ceci, elle se considère chanceuse par rapport à sa fille, une salariée dans le domaine du commerce de détail. Cette dernière n'a pas pu profiter de la PCU en tant que travailleuse essentielle. Elle a continué à travailler malgré un salaire mensuel inférieur à la PCU. Or, elle ne décrit pas ce phénomène comme un enjeu politique, mais plutôt comme une question d'ordre individuel reliant précarité financière et choix professionnels personnels :

Sa job n'est pas très stable. [...] Mais elle aimait son travail et elle a continué à travailler. Elle aurait pu... Il y en a beaucoup qui ont dit « je rentre pas, je rentre pas ». Puis ben... à un moment donné ils ont dit « ben si tu rentres pas, on va trouver quelqu'un d'autre ». Fait qu'il y en a qui ont lâché. Ma fille a eu un peu plus d'heures, mais parfois elle rentre pour un 4h, mais elle le prend parce que c'est mieux que rien » (ibid.).

Contrairement aux résultats de Gillborn (2010) sur la classe populaire britannique, seule une participante qui se dit personnellement victime d'injustices et avoue ouvertement avoir vécu des expériences violentes de souffrance en raison de sa position sociale. Les récits sont plus nuancés que l'image romantiques des *tabloids* britanniques d'hommes blancs respectables qui travaillent fort et de femmes hypersexualisées (ibid., p. 21). Le sous-chapitre précédent témoigne toutefois de quelques discours à tendance conservatrice lors desquels les personnes participantes se positionnent vis-à-vis les politiques d'immigration et d'assistance sociale. Comme dans la recherche de Girard (2013, p. 210), les trajectoires des personnes interviewées sont marquées par de courtes mobilités ascendantes « qui représentent un terrain favorable à la diffusion des schèmes associés à la promotion politique de la réussite personnelle », une promotion qui se retrouve également dans les discours politique de droite au Québec incluant celui de la CAQ. Cela dit, le climat politique québécois est moins favorable à des discours extrêmes que celui en Europe. Jusqu'à aujourd'hui, aucun parti politique d'extrême-droite (ou de gauche) ne s'est imposé dans cette province canadienne. L'on remarque cependant un certain mouvement conservateur dans l'espace médiatique regroupant des auteurs comme Mathieu Bock-Côté, Charles Philippe Courtois, Carl Bergeron ou Guillaume Rousseau (Boily, 2010, p. 125; Dupuis-Déri et Éthier, 2016, p. 10). Celles-ci ne sont pas à négliger lorsqu'on s'intéresse au rôle que jouent les médias dans l'expérience politique, et notamment aux sources d'informations que consultent les personnes enquêtées au quotidien. Je reviendrai en détail sur cette question dans le prochain chapitre qui portera plus précisément sur le rôle que jouent les médias, et

⁴⁸ Cette prestation s'élevait à 2000 \$ par quatre semaines au moment de l'entretien.

notamment les médias numériques, dans les récits sur l'expérience politique et son évolution au cours de la vie.

4.4 Discussion : du rapport à la nature des expériences politiques – libération ou stigmatisation ?

Au Québec, les milieux populaires se retrouvent régulièrement dans la mire de quelques journalistes et critiques médiatiques. Ce phénomène s'est intensifié avec la pandémie de COVID-19 et l'augmentation relative de ce que l'on qualifie communément les « fausses nouvelles ». Dans leurs discours, les milieux populaires sont réduits « à l'image de moutons de Panurge, d'individus incapables de penser de manière responsable, autonome et rationnelle, conformément aux exigences de toute démocratie libérale qui se respecte » (Mariscal, 2017, p. 2). Les résultats de cette thèse contribuent à la démystification de certains aspects de cette image stigmatisée. L'analyse des récits d'expériences politiques de personnes s'auto-déclarant non politisées et issues de milieux populaires francophones, blancs et non démunis témoignent de pratiques sociales et politiques variées. En effet, l'évitement politique avoué peut se lire à partir de l'attitude vis-à-vis la sphère politique traditionnelle, à l'égard d'autres institutions officielles du pouvoir (école, usine, etc.) et du contre-pouvoir (mouvements sociaux, syndicat, initiatives participatives non partisans, etc.) ou encore à travers une « sociabilité informelle fondée sur les relations de voisinage et de parenté » (Collovald et Sawicki, 1991, p. 12).

Le premier volet de résultats présenté dans ce chapitre aborde plus spécifiquement l'expérience politique vis-à-vis la sphère politique traditionnelle. Il témoigne d'une multitude d'expériences troublées : perception que rien ne change, peu importe qui gouverne, sentiment d'incapacité d'agir, déception par rapport au travail des partis politiques et des personnes élues, déconnexion entre peuple et élite, scandales de corruption. L'évitement politique des personnes participantes ne s'explique toutefois pas seulement par un rejet de la façon de gouverner de l'élite politique. Une multitude de facteurs personnels y contribuent aussi : pour certaines personnes, les priorités quotidiennes sont tout simplement ailleurs (famille, enfants, travail, santé, etc.). Pour d'autres, l'indifférence assumée permet de réduire ou éliminer un facteur de stress supplémentaire. Cela étant dit, pour l'ensemble des personnes participantes (à l'exception de P3), il existe des périodes charnières où l'indifférence fait occasionnellement place à l'intérêt (p.ex. référendums pour la souveraineté du Québec, COVID-19). Il faut néanmoins admettre que même dans ces moments d'exception, la « dimension conflictuelle de la vie sociale » reste hors de portée (Mouffe, 2016, p. 114). Pour Vincent Mariscal (2017, p. 10), cette absence de conflit et d'antagonisme est devenue un pilier central dans l'adoption de politiques néolibérales qui tendent « à remplacer la

dimension sociale des conflits politiques par une vision d'une compétition se jouant entre des élites visant à s'accaparer un pouvoir sur un corps social fondamentalement homogène » (ibid.). Au quotidien, cet effacement rend « impossible aux citoyens de faire un choix clair entre plusieurs options politiques objectivement différentes » (ibid.). En France, ce phénomène explique jusqu'à un certain égard le désintérêt de l'électorat et l'abstention croissante, dit l'auteur (ibid.). S'inspirant de la philosophie de Dewey, l'interprétation des résultats issus du terrain québécois s'avère toutefois plus nuancée que l'analyse française de Mariscal.

Certes, les expériences récoltées peuvent être qualifiées de « troublées » empêchant le public de s'identifier pour amorcer des réformes sociales et politiques. En revanche, le contexte politique du Québec ne se caractérise ni par un déclasserement majeur des classes populaires (Langlois, 2010), ni par la montée en force d'idéologies d'extrême-droite dans l'espace politique traditionnel (Boily, 2018). Le destin des milieux populaires non démunis qui ressort des huit récits étudiés ne va donc pas dans la direction d'une « dépossession » telle que décrite par Mariscal pour la France (ibid., p. 12). En ce sens, il n'est pas étonnant que les résultats de cette thèse ne témoignent pas d'une perte de confiance envers le système démocratique québécois en vigueur. Au contraire, cette confiance semble renforcer l'idée que les personnes participantes n'ont pas besoin de s'occuper de la vie politique. L'absence de risques sociaux majeurs qui les toucheraient directement justifie la recherche d'une harmonie dans leurs relations de voisinage et de parenté : **la politique ne vaut pas le bris de liens de sociabilité informelle**. L'évitement du conflit devient ainsi un véritable leitmotiv de la recherche. Les personnes participantes choisissent soigneusement avec qui elles abordent occasionnellement la vie politique. Dans de telles situations « privées », les personnes ont généralement les moyens d'empêcher des conséquences négatives (Zask, 2015, p. 93). Or, elles y arrivent seulement en effaçant la conflictualité sociale de l'interaction. L'on retrouve donc dans les récits individuels le même modèle « apolitique » et « consensuel » de la politique que Mariscal (2017, p. 10) observe sur le plan de la politique parlementaire française. Ce modèle n'est pourtant pas exempt de polarisation. Cependant, il ne polarise pas entre deux adversaires politiques qui dialoguent, mais « moralement, culturellement, socialement et économiquement » renforçant ainsi les clivages entre différents groupes et statuts sociaux, un phénomène que l'analyse intersectionnelle du positionnement social a également relevé dans les récits individuels (ibid.). Dans un tel climat politique, l'opposition à une proposition politique est vite rejetée comme incompréhension de la part de l'individu qualifié d'incompétent, mal-informé ou mal-éduqué écartant alors toute réflexion sur les inégalités sociales sous-jacentes. Il s'agit d'ailleurs là d'un argument que les personnes participantes ont entendu à

plusieurs reprises de la part de personnes décrites comme « politisées » ou « partisans ». ***In fine, le contexte politique actuel favorise l'évitement et explique pourquoi les opinions politiques sont perçues comme personnelles, trop délicates pour en discuter, mais aussi stables faisant rarement objet de réajustements.*** Seulement deux personnes participantes jugent que l'expérience d'autrui peut enrichir leurs propres avis politiques. Malgré ces constats, sept des huit personnes interviewées imaginent de futures expériences politiques plus enrichissantes, invalidant ainsi et en même temps la thèse d'un public populaire apathique. Les personnes ne manquent pas d'idées concrètes : d'une réforme du mode de scrutin en faveur d'un vote proportionnel au budget participatif, le désir d'un changement en termes de participation citoyenne ressort dans la grande majorité des récits. Toutefois, on se sent incapable d'amener ce changement par ses propres moyens.

De ce fait, il n'est pas non plus étonnant que le désintérêt envers la vie politique dans la vie de tous les jours ne signifie pas toujours abstention : la plupart des personnes participantes vote et pour le reste la décision de s'abstenir est réfléchie. Pour faire son choix, plusieurs stratégies sont avancées : voter selon un enjeu jugé particulièrement important, les personnes candidates de sa circonscription, les conseils de proches, le programme des partis, les sondages et analyses journalistiques diffusés dans les médias. En ce sens, on ne constate pas de majeures différences avec d'autres segments blancs de la population québécoise, tant plus que moins nantis. Ce résultat rejoint ceux de Braconnier *et al.* (2015, p. 53) qui enquêtent sur le rapport au politique en milieu populaire en France. Leur étude se concentre toutefois sur les segments les plus précaires des milieux populaires et non sur les fractions non démunies. Cette différence socioéconomique n'est pas anodine, notamment au niveau des orientations politiques exprimées. L'étude française va dans le sens d'un favoritisme vers le vote à gauche (*ibid.*, p. 54). Même si mon échantillon ne me permet pas de telles généralisations, il faut admettre que seulement deux participantes sur huit ont déclaré avoir voté pour Québec solidaire, un parti à gauche. Les six autres ont voté pour ou sont favorables à la CAQ, un parti situé à droite sur l'échiquier politique. Par conséquent, ces résultats s'alignent davantage avec ceux de Girard (2010, p. 213) qui, elle aussi, s'intéresse aux milieux populaires non démunis. On retrouve dans les récits étudiés la même valorisation de l'entrepreneuriat et de la réussite individuelle, des valeurs que prône aussi la CAQ, un parti fondé par un homme d'affaire prospère. Ces résultats s'accordent en outre avec une analyse des résultats de vote réalisée par CBC (2018). Celle-ci montre que la CAQ a fait des gains importants dans les circonscriptions comptant un grand nombre de personnes travaillant dans des métiers (soudeurs, électriciens, etc.) (*ibid.*). Dans le même ordre d'idées, Québec solidaire a remporté des circonscriptions avec un nombre élevé de ménages à très faible revenu

(ibid.). Cependant, et ceci est propre au contexte politique québécois, aucune des personnes enquêtées ne sympathise avec des formations politiques d'extrême-droite. Ces formations existent au Québec (p.ex. La Meute), mais aucune n'a su s'imposer dans le paysage électoral (Bernatchez, 2018, § 53). Cela n'empêche toutefois pas certaines personnes participantes de tenir des discours allant dans cette direction comme le montre l'analyse intersectionnelle du positionnement social. Ces résultats sont révélateurs pour le contexte québécois. Contrairement à la France, le paysage électoral du Québec ne se caractérise pas principalement par un axe gauche-droite. Jusqu'à l'élection de la CAQ en octobre 2018, le paysage électoral se caractérisait par un axe souverainiste-fédéraliste opposant notamment le Parti québécois (PQ) souverainiste (et historiquement social-démocrate) au Parti libéral (PLQ) fédéraliste (Bastien, Bélanger et Gélneau, 2013, p. 11-12). Dès lors, le fait qu'aucune des personnes participantes n'ait voté pour ces partis semble appuyer la thèse du passage au second plan de cette opposition entre souverainisme et fédéralisme.

De plus, l'approche des récits de vie m'a permis d'analyser les expériences au-delà des trois ans d'enquête sur le terrain. Un des résultats qui sort du lot concerne le lien entre rapport à la politique traditionnelle et maternité (et dans une moindre mesure aussi avec la paternité). Ainsi, les récits de P2, P4 et P6 (mais aussi de P8) mettent en avant l'identité maternelle (ou paternelle) lorsqu'il s'agit de justifier l'évitement politique. Comme dans l'étude de Braconnier *et al.* (2015, p. 60), les récits individuels illustrent les difficultés vécues par les mères (et un père) dans la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et engagement politique. Or, ces difficultés les amènent à remettre en cause un certain nombre d'enjeux politiques nourrissant des revendications qui dépassent la vie privée (ibid., p. 61). Comme dans l'étude de Braconnier *et al.* (ibid.), la maternité a ainsi contribué à un intérêt accru pour l'actualité et donc à une certaine forme de politisation. Or, cette politisation ne se matérialise pas « via une demande d'extension des politiques sociales concernant ces populations » comme c'est le cas des femmes davantage précaires (ibid.). Le privilège d'avoir un statut financier plus ou moins stable leur évite de « se mouvoir dans les administrations face à l'État social » (ibid.). Leur politisation ne se traduit donc pas en actions concrètes, encore moins collectives. Elle se transforme plutôt en une quête de réussite professionnelle individuelle. Tout comme pour les femmes davantage précarisées de l'étude de Braconnier *et al.* (ibid.), la politisation se manifeste ainsi « par une désolidarisation s'appuyant sur des distinctions sociales, des distinctions ethniques, des distinctions entre les "bonnes" et les "mauvaises" pauvres ». Reste que ces résultats s'inscrivent dans une tendance visant à nuancer les travaux en science(s) politique(s) qui « soulignent que toutes choses égales par ailleurs (à niveau de diplôme et niveau de revenu constants, notamment), les

femmes se déclarent toujours moins intéressées que les hommes par la politique et, selon les indicateurs communément utilisés, sont moins compétentes politiquement » (ibid.).

Cette politisation inachevée des trois mères ayant participé à l'étude m'amène à la discussion du deuxième volet de résultats consacré au rapport des personnes enquêtées à l'activisme, au syndicalisme et rôle citoyen dans le changement social. Autrement dit, ce deuxième ensemble de résultats met l'accent sur les « usages populaires du politique » (Collovald et Sawicki, 1991, p. 7). Enquêter ce rapport *au* politique m'a permis de reconsidérer les résultats de recherche dans la littérature scientifique contemporaine qui étudie la relation que les milieux populaires entretiennent avec la sphère politique. D'un côté, les travaux en science(s) politique(s) et communication électorale vont rarement au-delà du rapport à la politique traditionnelle. De l'autre, les études sur les sociabilités informelles ne dépassent généralement pas le cadre « de l'intimité, de la parenté ou de la sociabilité de quartier » (ibid., p. 9).

Mon analyse montre que la plupart des personnes mises en récit ne rejettent pas le politique au grand complet, mais favorisent les actions locales (souvent non partisans mais pas uniquement). Telles les personnes enquêtées par Nina Eliasoph (1998, p. 258 et 261), on préfère agir directement sur le problème, car les conséquences se traduisent ainsi immédiatement sur le terrain. Même si les relations des personnes participantes à l'activisme et au syndicalisme varient fortement d'une personne à l'autre, elles restent pour la plupart conflictuelles, ou du moins distanciées. Par conséquent, les personnes participantes mettent l'accent sur les actions individuelles posées au quotidien (composter ou acheter usagé pour sauver la planète, aider les personnes âgées du voisinage pour contrer l'isolement, etc.). Dès lors, un paradoxe émerge entre la perception d'une impuissance citoyenne sur le plan politique (traditionnel et activiste) et des micro-gestes libérateurs au sens de Dewey que chaque personne pose au quotidien pour participer au changement social.

Ces résultats m'amènent à réfléchir sur la définition de la notion d'engagement social. « Qui définit l'engagement, les sciences sociales ou les acteurs sociaux par leur pratique ? », demande Éric Fassin en entretien avec Sophia Arouche (2020, p. 71). D'un côté, il ne faut pas tomber dans le piège d'un ethnocentrisme et partir de sa propre expérience, car ce faisant on risque de déplorer l'absence d'engagement sur le terrain. En tant que personne hautement éduquée et politisée, je cours le risque de sous-évaluer les actions des personnes moins scolarisées (ibid., p. 71-72). De l'autre, « si tout est affaire de contexte, alors il n'y a que des singularités : on ne pourra jamais comparer » (ibid., p. 72). En

conséquence, il faut naviguer entre ces deux logiques. Suivant cette proposition, la théorie présentée dans le deuxième chapitre m'a permis de poser des questions sur le terrain et les observations que j'y ai effectuées m'amènent à la reconsidérer. De ce fait, les « micro-libertés face au pouvoir » politique que j'ai découvert (Lafrance, 2007, p. 74) se rapprochent de ce que De Certeau (1980, p. 61) appelle des tactiques. De ce point de vue, les individus montrent une certaine résistance morale et politique s'opposant aux idéologies dominantes imposées (Proulx, 2005a, p. 9). Cependant, une tactique n'a pas la « possibilité de se donner un projet global ni de totaliser l'adversaire dans un espace distinct, visible et objectivable » (De Certeau, 1980, p. 61). Elles présentent néanmoins, des « formes subreptices que prend la créativité dispersée, tactique et bricoleuse des groupes ou des individus pris désormais dans les filets de la "surveillance" » (De Certeau, 1980, p. XL). Interprétée de cette façon, la lutte pour la justice sociale se manifeste alors sous forme de bricolages menant à une autonomie d'agir quotidienne, mais sans avoir le pouvoir de briser de façon durable les filets imposés. Pour le dire dans les mots de Dewey, ces tactiques permettent de trouver des solutions temporaires aux troubles ressentis en ayant recours aux moyens à la disposition des personnes enquêtées⁴⁹. Il y a donc libération au sens de Dewey, car on assiste à un enrichissement des expériences « ordinaires ». Or, dans les cas étudiés, ces enrichissements ne permettent pas aux individus d'accéder à ce qu'il nomme « une existence politique » se heurtant à l'étape de l'auto-identification en tant que public (Zask, 2015, p. 94).

Si l'on regarde ces résultats à travers des lunettes intersectionnelles, l'on peut pousser cette interprétation plus loin. Les ruses observées ouvrent effectivement une fenêtre sur les multiples rapports de force interdépendants qui façonnent l'ensemble des récits d'expériences politiques récoltés, et ce, tant sur le plan sociétal que sur celui des expériences individuelles au quotidien (Collins et Bilge, 2020, p. 2). Sur le plan individuel, cette approche permet par exemple de montrer comment certaines de ces ruses s'inscrivent dans une perspective de résistance face à des injustices basées sur le genre (maternité, travail en construction, définition des priorités, etc.). Ce faisant, ces ruses confirment l'articulation simultanée et interdépendante des rapports de force reliés au genre et à la classe dans les expériences politiques des quatre participantes (Bilge, 2009, p. 46-47). Sur le plan sociétal, les discours politiques et médiatiques biaisés sur la désaffection politique des milieux populaires font en sorte que « tout se passe comme si les "élites" en avaient le monopole. C'est pourquoi on parle, banalement, de "crise de la représentation" ; il serait toutefois plus juste de parler de « "crise de la politique" » (Fassin en entretien avec Arouche, 2020,

⁴⁹ Une discussion plus poussée sur ces moyens suivra dans le cinquième chapitre.

p. 72). Si l'on considère que le politique correspond à la vie de la cité, argumente Fassin (ibid.), les milieux populaires ne sembleraient pas si éloignés. En effet, chacune des personnes participantes s'inquiète pour de multiples enjeux sociopolitiques indispensables au bon fonctionnement du bien vivre ensemble : environnement, pauvreté, santé, enfants, économie. Comme dans l'étude de Braconnier *et al.* (2015, p. 56) « ce sont toujours les questions économiques et sociales qui arrivent en première position dans les préoccupations ». L'approche intersectionnelle invite toutefois à aller au-delà de ces interrogations sur le statut social « populaire ». Le groupe étudié, bien que populaire, fait partie de la majorité blanche et francophone du Québec. Par conséquent, il n'est pas surprenant que le sentiment d'appartenance à la catégorie « populaire » reste absent dans l'étude du positionnement social. Ce résultat s'explique aussi en vue des résultats de Langlois (2014, p. 300) qui atteste d'un sentiment d'appartenance à la classe moyenne très répandu au Québec, et ce, tant chez les personnes titulaires d'une profession prestigieuse que chez celles occupant un emploi moins réputé. La position sociale des personnes enquêtées que j'ai théorisée en la qualifiant de « liminaire » dans le deuxième chapitre demeure implicite dans les récits. Elle n'est jamais prononcée et se manifeste uniquement à travers différentes stratégies d'exclusion.

Ce point m'amène finalement au troisième volet de résultats issus de l'analyse intersectionnelle du positionnement social, analyse que j'ai entamée pour donner suite à la découverte d'un paradoxe entre vif esprit civique et discours (ultra-)conservateurs à propos des enjeux sociopolitiques évoqués lors de la première série d'entretiens. Comme l'avance aussi Kathleen Blee (2018, p. 57), analyser des commentaires racistes et classistes issus d'entretiens de recherche s'avère ardu. Ce type de recherche ne cadre effectivement pas bien avec la plupart des recherches menées en milieu populaire s'intéressant aux plus démunis ou aux mouvances progressistes de résistance. Pour y remédier, Kathleen Bee, qui travaille avec des femmes racistes, propose le concept de « statut de maître » (trad. libre de *master status*). Elle explique qu'un statut de maître crée à la fois des attentes sur la façon dont une personne pensera, agira et parlera, et détourne en même temps l'attention des autres statuts qui pourraient créer des attentes contraires (ibid., p. 57). Par conséquent, le concept appelle à la prudence : l'on doit éviter d'attribuer trop facilement une importance écrasante au statut le plus évident de la personne narratrice (ibid.). En revanche, il faut analyser les récits à la fois de l'intérieur et de l'extérieur en combinant une compréhension empathique et une position sceptique (ibid., p. 61). De cette façon, elle rejoint Dewey qui plaide pour une analyse qui combine le personnel et le social (Clandinin et Connolly, 2000, p. 2-3). Ce statut de maître devient particulièrement intéressant pour discuter du rôle que joue le « nous inclusif » qui réfère à l'appartenance socioculturelle franco-québécoise. Ce nous se distingue des personnes immigrantes, racisées et

musulmanes, mais aussi des Canadiens anglais. Dans ce contexte, être une personne québécoise blanche et francophone crée à la fois des attentes sur la façon dont une personne pensera, agira et parlera (p.ex. par rapport à l'indépendance, la francisation des populations immigrantes, la culture québécoise, relation complexe avec le fédéral, etc.), et détourne en même temps l'attention des autres statuts qui pourraient créer des attentes contraires (éducation, classe, genre, handicap, âge, etc.) (Blee, 2018, p. 57). En ce sens, certaines des expériences politiques des personnes narratrices peuvent certes être liées à leur privilège blanc⁵⁰. Cela n'explique toutefois pas tout ce qu'elles étaient (p.ex. des mères, des personnes en situation de handicap, des personnes vivant une précarité financière relative, etc.) (ibid., p. 58).

Tel qu'expliqué dans le deuxième chapitre, au Québec le récit national dominant est « encore profondément structuré par l'idée selon laquelle les CanadienNEs françaisES seraient eux-mêmes une sorte de minorité postcoloniale subalterne dans l'ensemble canadien » (Eid, 2018, p. 136; Bilge, 2013, p. 158; Maillé 2015). En réalité, un tel cadre d'analyse n'est plus tenable aujourd'hui (Eid, 2018; Maillé, 2015; Pagé, 2015). Or, cet héritage explique, jusqu'à un certain égard, l'indignation ressentie dans les récits. Les expériences rapportées à ce sujet doivent d'abord être replacées dans leur contexte sociohistorique : une des controverses lors de la campagne électorale de 2018 portait en effet sur l'annonce et l'échec de la consultation sur le racisme systémique du Parti libéral du Québec. Selon Paul Eid (2018, p. 134), les réactions indignées – comme celle de l'ancien chef du PQ, Jean-François Lisée, reprochant au PLQ de « faire le procès » du peuple québécois ou celle de François Legault qui refuse le terme « racisme systémique » – relèvent en partie de ce que Robin Di Angelo (2011) appelle la « fragilité blanche ». Ce concept réfère « aux réactions défensives des personnes blanches lorsque confrontées à leur racisme où leur position privilégiée en tant que blancs et blanches » (Dumas-Kemp, 2018, p. 4-5, Di Angelo, 2011, Lentin, 2019). Ces réactions comprennent de la « colère, peur et culpabilité, et des comportements comme l'argumentation, le silence ou le fait de quitter la situation qui génère un stress [pour les personnes

⁵⁰ La notion de « privilège blanc » est souvent critiquée pour avoir tendance à « renouer une forme d'essentialisme, postulant une sorte d'ontologie blanche préexistant au processus de racialisation » (Cervulle, 2012, p. 44). Il s'agit là une critique que je prends au sérieux en tant que personne blanche. C'est pourquoi j'ai adopté une approche qui relie les *Whiteness Studies* aux théories intersectionnelles. Ce faisant, ce concept m'a permis de penser les articulations simultanées et interdépendantes entre la blanchité, la nation et la classe (et, dans une moindre mesure le genre) au Québec. L'approche des récits de vie permet de mettre l'individu en tant que membre du groupe dit « racisant » au centre de l'approche (et non le groupe ce qui pourrait avoir des effets essentialisants) afin de s'intéresser aux critères de différenciations interne (Eid, 2018, p. 141). En même temps, s'intéresser à ce système de privilèges « n'empêche pas de faire attention à la manière dont la classe ou le genre désavantagent en parallèle des populations non-racisées » (Lentin, 2019, § 48).

blanches] » (Di Angelo, 2011, p. 54). Au Québec, cette fragilité blanche est en plus renforcée par un mouvement nationaliste conservateur et identitaire qui a pris de plus en plus de place dans l'espace médiatique dans les quinze dernières années (Eid, 2018, p. 136; Capitaine, 2017, p. 48). Cependant, je tiens à préciser que le racisme n'est pas forcément une expression du nationalisme : il n'y a pas de lien déterminant entre les deux (Capitaine, p. 48). En revanche, il est « susceptible d'en surgir pour le prolonger, l'excéder et le transformer » (Wieviorka cité dans *ibid.*). Ce faisant, les adeptes dudit mouvement nationaliste conservateur québécois utilisent couramment des stratégies d'argumentation plaçant le groupe majoritaire – le peuple québécois de souche canadienne française – dans la position de la « victime » de ses minorités (racisées, immigrantes, autochtones, etc.) (*ibid.*). Cette stratégie s'avère d'autant plus efficace que la presse anglo-canadienne ne cesse de présenter le racisme comme une composante inhérente au nationalisme québécois (*ibid.*). Dès lors, l'indignation s'explique aussi par le souci de la préservation d'une image « positive » de la nation québécoise.

Les explications d'Eid (2018) permettent de réinscrire les observations empiriques dans leur contexte social plus large tout en illustrant l'articulation simultanée et interdépendante des catégories de race et de nation. Au Québec, il est en effet « impossible de penser sociologiquement la blanchité contemporaine et ses frontières sans réfléchir conjointement au processus de construction de la nation et, plus précisément, aux rapports de codétermination entre la nation et la figure de l'étranger intérieur » (*ibid.*, p. 137-138). Je le rappelle, le peuple franco-québécois se trouvent est une nation conquise, mais aussi et en même temps une nation complice du colonialisme occidental (Capitaine, 2017; Maillé, 2015). S'interroger sur la blanchité des personnes participantes m'a ainsi permis de questionner ce que Van Dijk appelle le « déni de racisme » (1992). Les personnes participantes tentent de préserver une image positive d'elles-mêmes (p.ex. quand P6 explique qu'elle a des ami-e-s musulman-e-s), soulignent leurs bonnes intentions (p.ex. quand P2 dit qu'elle ferait l'effort de respecter les traditions locales lors de séjours à l'étranger) ou renvoient l'accusation aux activistes anti-racistes (p.ex. quand P7 parle de l'inefficacité des actions militantes de *#BlackLivesMatter*) (cf. aussi Dumas-Kemp, 2018, p. 5). Dans le contexte québécois, il s'y ajoute une nostalgie régressive d'une position subalterne du peuple québécois (francophone), une position « porteuse du privilège épistémique et donc de légitimité du leadership » (Pagé, 2015, p. 147) (p.ex. quand P2 et P4 parle des référendums). En fin de compte, ces résultats alimentent les recherches sur les « groupes racisants » de la société québécoise. Ces derniers ne sont guère investigués en tant que tels, ce qui n'est pas sans lien avec le fait qu'on les discrédite politiquement (Eid, 2018, p. 126).

Une telle réticence n'est pas étonnante, puisque les racisantEs, soit les personnes socialement reconnues comme blanchEs, non seulement répugnent à se définir au prisme d'une catégorie infamante forgée par le racisme biologique, mais supportent aussi difficilement que « leur infinie diversité — symétrique de la prétendue homogénéité des groupes minorisés — s'efface au profit d'une caractéristique commune » (Kebabza, 2006 : 11) (Eid, 2018, p. 126).

Suivant la réflexion de Colette Guillaumin (2002), Eid (ibid., p. 129) explique ensuite que les membres des groupes majoritaires possèdent « le privilège d'incarner l'universel » et donc le « pouvoir de s'auto-définir sur une base individuelle ». Au contraire, les autres groupes sont définis par l'écart avec cet idéal. En ce sens, une personne blanche peut être au courant de l'existence d'inégalités raciales (genrées, classistes, etc.) sans pourtant se percevoir comme bénéficiaire de ces inégalités, voire comme en étant responsable (ibid., p. 131). Ceci ressort aussi de l'analyse des récits de vie. Lorsqu'on regarde de plus près la position du « je », on remarque qu'il existe une certaine conscience des privilèges que confère l'appartenance à la majorité Franco-Québécoise non démunie. Or, cette reconnaissance reste foncièrement individualisante et apolitique. Personne ne se dit bénéficiaire ou responsable des inégalités vécues par d'autres tranches de la société.

Cela dit, l'on pourrait argumenter que « les rapports d'exploitation propres au capitalisme font en sorte que les BlanchEs des classes populaires peuvent difficilement être considérés comme les bénéficiaires du racisme au même titre que les BlanchEs des classes privilégiées » (Eid, 2018, p. 143). L'expérience de la blanchité varie en fonction de différents facteurs comme le genre, la classe ou le handicap (ibid.). Or, il ne faut pas oublier ce que hooks (2000) et W. E. B. Du Bois (1935) ont montré à l'exemple des milieux populaires états-uniens (pour les détails : voir chap. 2). La blanchité constitue pour les classes populaires blanches une « compensation symbolique leur permettant de mieux accepter leur subordination économique dans la structure de classe » (Eid, 2018, p. 143). En ce sens, la blanchité en articulation avec l'identité nationale peut servir de catalyseur lorsqu'il s'agit de créer un sentiment d'appartenance à une communauté culturelle (ibid.). Or, cette façon de procéder masque les inégalités de classe (ibid.).

Les inégalités de classe ne sont pas absentes dans les récits. Elles ressortent des deux autres types du « nous inclusif » utilisé. Le premier est relié au critère de l'éloignement du capital culturel, scolaire et politique. Ce « nous » réfère aux personnes « ordinaires » éloignées de la participation politique. D'un côté, ce groupe se distingue des personnes plus politisées et donc dotées d'un capital plus élevé. De l'autre, on se différencie des conspirationnistes jugés incapables de penser de manière responsable. Ce résultat montre que les personnes issues de milieux populaires non démunies ne se sentent pas ciblées par les

attaques des journalistes et critiques médiatiques. À leurs yeux, ces personnes incapables de penser de manière responsable correspondent à un autre groupe encore moins politisé, encore moins scolarisé et donc encore moins doté de capital culturel et politique. On distingue alors entre un désintérêt assumé qu'on qualifie « d'ordinaire » et qu'on juge légitime d'un côté et une incompétence qualifiée de « dangereuse » pour le bon fonctionnement de la société de l'autre. Le deuxième groupe de référence, qui reste implicite dans les récits analysés, ressort de l'étude des stratégies d'exclusion : les personnes actives sur le marché de travail. Dans ce contexte, on se différencie à la fois des personnes assistées sociales que l'on désigne comme des « gens qui profitent du système » et des élites qui, elles aussi, profitent du fait qu'elles n'exercent pas de métier « ordinaire ». L'ensemble de ces résultats appuient l'hypothèse de l'augmentation des clivages « désolidarisants » au sein même des milieux populaires (Braconnier *et al.*, 2015, p. 60; Siblot *et al.*, 2015, p. 271-272).

Ce chapitre avait pour but de répondre aux deux premières sous-questions de recherche. La première aborde le rapport des personnes enquêtées à la politique traditionnelle et à ce que Mouffe (2010, p. 18) appelle le domaine « du politique », soit le lieu « du conflit et de l'antagonisme ». La deuxième s'intéresse au rôle que joue le positionnement social dans ces rapports. Conformément à mes questions de recherches, le prochain chapitre sera consacré à la troisième sous-question de recherche. Ce faisant, le cinquième chapitre portera sur le rôle que jouent les médias, et notamment les médias numériques, dans les expériences politiques des personnes participantes.

CHAPITRE 5

PRATIQUES INFORMATIONNELLES, RÉSEAUX SOCIONUMÉRIQUES ET MÉDIAS QUÉBÉCOIS : L'INFORMATION POLITIQUE EN QUESTION

Après avoir abordé le rapport qu'entretiennent les personnes participantes avec différents registres politiques dans le quatrième chapitre, il s'agira maintenant de s'intéresser plus en détail au rôle que jouent les médias, et notamment les médias numériques, dans les expériences politiques rapportées. Ceci me permettra de répondre à la troisième sous-question de recherche, à savoir *comment les personnes enquêtées s'approprient l'information politique et quel rôle jouent les médias numériques dans ce processus*.

Le quatrième chapitre montre que les personnes éloignées de la participation politique ne sont pas complètement désintéressées des enjeux sociopolitiques. De plus, il en ressort que les sources pour s'informer de ces enjeux sont variées et ne se limitent pas aux médias. Au-delà des médias (numériques), on peut s'informer en parlant avec sa famille (P4), un membre sélectionné de son entourage (P6), sa clientèle (P5) ou faire valoir différentes expériences vécues (P1, P6, P8). Dès lors, il paraît indispensable de rappeler pourquoi je m'intéresse à cet aspect spécifique des pratiques observées qu'est le processus d'appropriation *médiatique* de l'information politique.

Comme l'a déjà montré Richard Hoggart dans son ouvrage *The Uses of Literacy* paru en 1957, l'étude des pratiques médiatiques est étroitement liée à l'analyse des expériences politiques en milieu populaire. Or, en l'absence d'études sur les pratiques informationnelles en milieu populaire contemporain au Québec, on ne sait guère comment ce lien a évolué depuis les années 1980 dans cette province canadienne (voir chap. 1). Pourtant, le paysage médiatique a considérablement évolué depuis. Si ce qui se joue à l'intersection de multiples types d'inégalités numériques dans les processus d'appropriation d'information politique m'intrigue, cet intérêt a pris de l'ampleur avec l'arrivée d'une pandémie mondiale lors de laquelle une majorité de nos relations sociales, politiques, éducatives et professionnelles ont été transférées en ligne.

En m'inspirant d'Olivier Voirol (2008), qui propose une lecture critique de l'expérience politique deweyenne en y intégrant le rôle des médias, je conçois le travail journalistique (en ligne comme hors ligne) comme une possibilité de rapporter des situations troublées dans l'objectif de faire naître « un espace de

communication où la rencontre des expériences devient possible » (Voirol, 2008, p. 27). De ce point de vue, les médias constituent une condition primordiale pour le bon fonctionnement de la démocratie. Analyser leur rôle dans l'expérience politique des personnes participantes me permet ainsi de mieux saisir certaines tensions et certains paradoxes inhérents aux résultats présentés dans le chapitre précédent. Cela étant dit, il ne faut pas perdre de vue les autres pratiques observées. Replacer les processus d'appropriation médiatique de l'information politique dans l'ensemble des pratiques informationnelles aide à mieux appréhender l'entrelacement de ces différentes pratiques qu'elles soient médiatiques (en ligne ou hors ligne), relationnelles ou expérientielles. Ultiment, cette façon de procéder « en entonnoir » vise à décrire avec précision les processus d'appropriation d'information politique et à déceler le rôle que jouent les médias numériques au sein de ces processus.

Suivant cette logique, je n'ai pas dévoilé dès le début de la recherche mon intérêt accru pour les médias numériques, ni même pour les médias. Je suis partie de l'hypothèse suivante : **afin de comprendre le rôle des médias (numériques) – qu'il soit crucial ou marginal – il faut d'abord investiguer les expériences que les personnes participantes ont vécu en lien avec différentes institutions du pouvoir et du contre-pouvoir** (chap. 4). Si la question des médias ne surgit pas d'elle-même dans les conversations à ce sujet, elle est posée à un moment opportun dans l'entretien (pour en savoir plus, voir chap. 3.2). J'ai procédé de la même façon pour la question des médias numériques, ce qui m'a permis de mieux saisir leur importance (ou leur marginalité) parmi l'ensemble des choix informationnels qui s'offrent aux personnes participantes. Il en ressort que seuls P7 et P8, les personnes les plus diplômées du corpus, évoquent spontanément les médias en entretien (P7, entretien 1, 21 novembre 2018 et P8, entretien 2, 18 juin 2020). Dans les six autres cas, j'ai dû intervenir. Ce résultat semble soutenir la thèse selon laquelle l'appropriation médiatique de l'information politique ne figure pas parmi les pratiques informationnelles les plus fréquemment mobilisées. En ce sens, les résultats rejoignent ceux de Brunelle et Brin (2019, p. 50) révélant que les médias ne sont pas les moyens de référence d'excellence : la discussion avec les pairs domine, l'expérience personnelle arrive en deuxième position avant la presse locale (web et écrit), les quotidiens, la radio, la télévision et Facebook. Cependant, une fois la conversation redirigée vers l'actualité politique diffusée dans les médias, le rôle du web dans la consommation médiatique surgit naturellement dans la majorité des récits (P2, P3, P5, P7 et P8) justifiant ainsi l'intérêt pour une possible reconfiguration numérique de l'expérience politique de personnes blanches, s'auto-déclarant non politisées et issues de milieux populaires francophones.

Partant de ces constats, la première partie de ce chapitre – plus modeste – abordera les processus d’appropriation médiatique d’information politique non numérique (5.1) et le rapport des personnes enquêtées à ce type de médias au Québec (5.2). Les résultats présentés dans cette partie sont issus de l’analyse illustrative des huit récits de vie étudiés (Galligani, 2000; Sanséau, 2005). La deuxième partie – plus volumineuse – portera plus précisément sur le rôle des médias numériques. Conséquemment, elle combinera les résultats issus des récits (Chadwick, 2017; Christensen et Jensen, 2012), les observations ethnographiques menées en ligne (Hine, 2005; Jouët et Le Caroff, 2013) et l’analyse linguistique des publications récoltées (Paveau, 2017). Ce faisant, je reviendrai d’abord sur les différents supports (ordinateur, tablette, téléphone cellulaire, etc.) et types de contenus (plateformes web de médias traditionnels, moteurs de recherche, sites d’agrégation de nouvelles, web politique, etc.) consultés en ligne (5.3). Ensuite, j’aborderai plus en détail les usages informationnels des réseaux socionumériques Facebook et Instagram (5.4). Cette partie mettra alors l’accent sur les récits de P4, P5, P7 et P8 qui ont consenti à l’observation en ligne et au troisième entretien qui portait spécifiquement sur les usages de ces réseaux (voir chap. 3.2). Une discussion des résultats conclura le chapitre (5.5).

5.1 Les processus d’appropriation d’information politique en ligne

À l’instar des huit récits de vie étudiés, il s’agira dans les paragraphes qui suivent de peindre un portrait des pratiques informationnelles et des processus d’appropriation d’information politique hors ligne. Ce procédé me permettra par la suite d’adéquatement replacer les pratiques numériques dans l’ensemble des processus d’appropriation médiatique d’information politique observés.

Avant d’entrer dans les détails sur les différentes stratégies d’appropriation, j’aimerais brièvement revenir sur les réactions des personnes participantes à l’introduction de la thématique des médias dans les entretiens. Ainsi que je l’ai mentionné plus haut, ce sujet de conversation n’a pas toujours surgi de lui-même, ce qui constitue déjà un résultat en soi. Le rôle des médias dans les expériences politiques rapportées semble moins important que les études en communication le laissent sous-entendre (Hübner, 2016, p. 45). Ce constat confirme une de mes hypothèses de départ selon laquelle les usages d’un certain dispositif médiatique – qu’il soit numérique ou pas – peuvent « être mineurs dans l’ensemble des pratiques informationnelles » (Jouët et Rieffel, 2013, p. 12).

À ceci s’ajoute le fait que les personnes participantes ressentent la nécessité de défendre **leur intérêt minimal** pour l’actualité politique médiatisée avant même de décrire en détail leurs pratiques

informationnelles. La majorité parmi elles se contente d'une maîtrise partielle des médias d'information, ce qui montre, selon Jouët (2000, p. 503), que « l'exploitation minimale s'avère souvent suffisante pour satisfaire les attentes ». Les justifications avancées par les personnes participantes vont effectivement dans cette direction. Ainsi, P3 affirme qu'il « [suit] ça un petit peu, mais pas assez pour avoir un sujet de conversation avec une autre personne » incluant moi-même (entretien 1, 7 décembre 2018). Toutefois, le fait de suivre « un petit peu » lui permet de se forger une opinion sur les nouvelles les plus importantes, ce qui lui suffit entièrement (ibid.). De son côté, P6 admet qu'elle n'écoute pas les nouvelles à la télévision plus que « cinq minutes le soir », car « c'est tout le temps les mêmes affaires-là. Les manifestations pour le noir-là qui a été assassiné⁵¹. Fait que c'est ça, j'écoute pas vraiment » (entretien 2, 24 juin 2020). P6 avance une raison supplémentaire pour justifier l'absence de pratiques informationnelles plus régulières : « écouter des nouvelles [...] ça me stresse [...] je vais avoir de la difficulté à dormir le soir » (entretien 2, 24 juin 2020). Or, à certains moments il lui semble tout de même indispensable de s'informer un minimum. Elle renvoie ici à des nouvelles qui la touchent directement. À titre d'exemple, elle a suivi les derniers développements concernant l'aide médicale à mourir, car sa mère a eu recours à ce service. « Moi je trouve que c'est un service extrêmement essentiel pour des gens ... comme... ma mère l'a eu. Je suis comme "merci mon dieu que ça existe". Fait que ça, je vais vraiment aller voir » (entretien 1, 13 novembre 2018). À l'opposé, « quand c'est des choses [...] qui me touchent pas, je vais être moins portée à aller chercher l'information » (ibid.). Ces constats concordent avec l'analyse de ses rapports au politique. P6 valorise les projets politiques qui s'ancrent dans la communauté concernée et offrent des solutions qui se font sentir sur le terrain (P6, entretien 1, 24 juin 2020). Il est logique qu'elle consulte, même si cette pratique reste marginale, les contenus journalistiques à propos de tels projets politiques. Un constat similaire ressort de l'analyse des récits de P2 et P3. P2 suit l'actualité locale, notamment les faits divers (accidents de route, avis de décès, etc.) et tout ce qui touche à l'automobile, un thème en lien direct avec son emploi (entretien 1, 1 décembre 2018). Questionné pour savoir s'il a suivi la couverture médiatique sur la légalisation du cannabis, P3 avoue que c'est un sujet qui a retenu son attention, car « ils parlent tout le temps que c'est des jeunes qui font ça et je suis jeune », mais pourtant « j'ai jamais goûté à ça » (P3, entretien 1, 7 décembre 2018).

⁵¹ Elle fait ici référence à George Floyd, un homme afro-américain, tué lors de son arrestation par un policier blanc, Derek Chauvin, le 25 mai 2020 à Minneapolis aux États-Unis. Les images violentes de cette arrestation ont fait le tour du monde et ont provoqué une vague de protestations, notamment sous la bannière du mouvement #BlackLivesMatter (Powell et Plantive, 2021). Derek Chauvin a été déclaré coupable de meurtre en avril 2021 et a été condamné à 22 ans et demi de prison (ibid.).

Même P7, qui déclare s'informer régulièrement sur plusieurs quotidiens en ligne, précise dans son dernier entretien qu'elle a pris ses distances avec les nouvelles politiques, tout « en restant quand même minimalement au courant par rapport à la pandémie » (28 juillet 2021). Comme P6, elle affirme que certaines nouvelles lui font peur et causent du stress (entretien 2, 29 octobre 2020). Dès lors, prendre ses distances lui permet de préserver sa santé mentale. En revanche, rester minimalement informée en ce qui concerne l'actualité pandémique est indispensable pour la santé physique de cette participante souffrant d'une maladie chronique invalidante (entretien 3, 28 juillet 2021).

Quant à P1, elle décrit son effort minimal comme une stratégie pour éviter des malaises sociaux : « il y en a qui viennent où ce que je travaille et ils parlent un peu [d'actualité] » (entretien 1, 1 décembre 2018). Pour ne pas dire « n'importe quoi » elle « aime ça être au courant quand je parle avec les gens » (ibid.). Au lieu de justifier pourquoi elle ne fait pas plus, elle explique pourquoi elle s'informe minimalement au départ. Contrairement aux récits de P2, P3, P6 et P7, ce ne sont pas les liens directs entre les enjeux abordés par les médias et sa propre vie qui importent. Pour elle, être au courant des grandes lignes de l'actualité est une nécessité pour interagir avec sa clientèle au travail. À titre d'exemple, elle nomme la légalisation de la marijuana, les élections provinciales et la pauvreté.

Tout comme les études de Gamson (1992) et d'Eliasoph (1998) l'ont montré, ces résultats confirment que les personnes participantes ont divers recours aux médias pour se former une opinion à propos de sujets d'actualité complexes. Cela dit, les personnes participantes sont habitées par un sentiment d'incompétence qu'elles relient de façon plus ou moins consciente à des lacunes de compréhension des principaux enjeux politiques tels que présentés par les médias. Les justifications de P1, P2, P3, P5, P6 et P7 illustrent ainsi les relations de pouvoir qui façonnent les interactions entre la population étudiée et moi-même, la doctorante surdiplômée dont on assume non seulement un grand intérêt pour, mais aussi une grande capacité d'interprétation de l'actualité politique. Bien que ce rapport de pouvoir reste souvent implicite dans les récits, quelques personnes l'ont abordé de front. Ainsi, P7 m'a avoué d'avoir été inquiète que j'aborderais des sujets « sur lesquels je devrais savoir de quoi » (entretien 1, 21 novembre 2018).

Malgré ce décalage, il serait réducteur de comparer un public informé de l'actualité dont je ferais partie à la « masse » dont feraient partie les personnes participantes. Pour dépasser cette opposition simplificatrice, Langlois, Proulx et Sauvageau (2020, p. 2) proposent de distinguer entre les « publics qui accordent une grande importance à l'information », les « publics qui s'en préoccupent moins, mais tout

en demeurant intéressés par les nouvelles » et les « publics qui se désintéressent de l'information et se méfient des nouvelles ». Or, mes résultats ne cadrent pas avec cette deuxième distinction non plus. Certes, le groupe étudié se désintéresse de la plupart des nouvelles, mais il demeure en même temps intéressé par certaines nouvelles spécifiques (p.ex. celles qui les touchent directement). La présentation des résultats concernant les processus d'appropriation d'information politique hors ligne, qui suivra dans les prochains paragraphes, montrera en outre que cet intérêt spécifique est intrinsèquement relié à certains genres médiatiques propres aux caractéristiques du paysage médiatique québécois. Enfin, l'analyse intersectionnelle du rapport des personnes participantes aux médias que j'examinerai dans le prochain sous-chapitre (5.2) soulignera l'importance de la position sociale à ce sujet et révélera qu'être désintéressé signifie parfois, mais pas toujours, se méfier des nouvelles.

Trois processus d'appropriation d'information politique ressortent de l'analyse illustrative des récits de vie : 1) les **processus non médiatiques** d'appropriation d'information politique, 2) les processus d'appropriation qui passent par l'information directement issue de la sphère politique et diffusée **sans filtre journalistique** et 3) les processus impliquant un ou plusieurs **médias dits « traditionnels »**.

La première catégorie, les **processus non médiatiques d'appropriation d'information**, a déjà été abordée dans le dernier chapitre. Les principales sources d'information non médiatiques sont en effet les conversations inévitables sur la vie politique au quotidien. Alors que le quatrième chapitre s'est concentré sur l'évitement, le déroulement et le contexte d'émergence de telles conversations, pour la plupart non désirées, il s'agira maintenant de jeter un œil critique sur le rôle des personnes interlocutrices en tant que source d'information politique. De ce point de vue, on note l'importance de ce que les courants fonctionnalistes en études médiatiques appellent des « leaders d'opinion » (Katz, 1965), soit des personnes qualifiées d'expertes du domaine de l'actualité politique qui font le relai entre l'information médiatique et les personnes participantes. Selon Katz (ibid.), leur but n'est pas forcément de convaincre, mais d'informer. Ainsi, P6 me rapporte que certaines personnes de son entourage « écoutent plus les nouvelles et sont plus sur internet » qu'elle (entretien 1, 13 novembre 2018). Tel que mentionné dans le dernier chapitre, ce sont « eux autres » qui lui rapportent les nouvelles sachant qu'elle ne s'informe guère (ibid.). Il va de même pour P5 qui « finit par suivre les nouvelles sans le faire », car elle « entend tous ce qui se passe » par sa clientèle (entretien 1, 15 novembre 2018). Les deux femmes se fient à la véracité de ces informations et ne vérifient que très exceptionnellement les informations ainsi obtenues. « Je me fie à ces informations. Je leur fais confiance », avoue P5 (ibid.). Il va de même pour P3 qui avance

qu'« entendre parler par le monde que je connais, pour moi, c'est suffisant » (entretien 1, 7 décembre 2018).

Or, force est de constater que le concept de « leader d'opinion » a ses limites. Les critiques lui rapprochent notamment d'accorder une importance démesurée aux influences interpersonnelles oblitérant ainsi les relations de pouvoirs existant entre classes sociales, cultures, institutions, genres, etc. Ceci ressort aussi de mon analyse intersectionnelle. D'un côté, elle révèle que l'interaction avec ces personnes n'est pas exempte de conflits dont certains peuvent être reliés aux relations de pouvoir entre classes sociales (voir chap. 4). De l'autre, l'on note que l'interaction sociale n'est pas le seul moyen pour s'approprier l'actualité politique. À titre d'exemple, pour P7, le « bouche-à-oreille » a déjà été une source d'information primordiale pendant son adolescence, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui : « à l'époque, c'était plus du bouche-à-oreille. On allait moins chercher vraiment là sur Internet. Pourtant c'était à notre disposition là » (P7, entretien 1, 21 novembre 2018). Ce n'est qu'en entrant à l'université qu'elle a commencé à s'informer de l'actualité en consultant des médias. D'abord par obligation pour réussir ses travaux et ensuite, notamment avec la grève étudiante de 2012, par intérêt (ibid.). Cependant, cet intérêt s'est effrité par la suite (ibid.). En ce qui concerne P4, le bouche-à-oreille constitue une source d'information complémentaire aux nouvelles télévisées. À titre d'exemple, elle se tient au courant des mesures sanitaires en lien avec la COVID-19 à travers l'information que reçoit son conjoint par son employeur : « à l'usine à [nom de ville] où il travaille, ils avaient des précisions fait que quand il revenait travailler il me les donnait » (P4, entretien 2, 16 juin 2020). À ces processus d'appropriation d'informations acquises au cours d'interactions sociales, que l'on peut qualifier de *relationnels*, s'ajoutent les processus d'appropriation d'information politique *expérientiels*. Ces savoirs, construits au fil de la vie d'une personne, incluent notamment « ce qu'elle a vécu directement » (Piron, 2019, § 6). Cela dit, à ce vécu s'ajoute bien sûr « ce qu'elle a observé, lu, appris dans les médias ou dans le système d'éducation ou qu'une personne proche lui a montré » (ibid.). Les récits de P1 et P6 illustrent la production de ce type de savoir. Questionné pour savoir comment elle se tient au courant de l'actualité concernant l'environnement, P6 répond : « c'est plus ce que je vois sur la rue : quand je vois les gens pauvres sur la rue, quand je vois les cochonneries dans la rue. C'est plus ça qui m'allume [...]. C'est plus de le voir, je le vois dans mon quotidien » (entretien 1, 13 novembre 2018). De façon similaire, P1 m'explique que ses préoccupations par rapport à l'augmentation du taux de pauvreté proviennent directement de ses expériences avec les personnes en situation de pauvreté qu'elle côtoie au travail (entretien 1, 1 décembre 2018). Il est intéressant à noter que ce type d'appropriation n'est évoqué que par les personnes les moins diplômées.

La deuxième catégorie réfère aux processus d'appropriation qui passent par l'information directement **issue de la sphère politique** et diffusée **sans filtre journalistique**. Deux sources d'information politique sont nommées à ce sujet. Premièrement, plusieurs personnes ont lu, vu ou entendu des **publicités politiques**, notamment en lien avec la campagne électorale provinciale de 2018. Ainsi, P1 a reçu plusieurs appels téléphoniques électroniques préenregistrés (entretien 1, 1 décembre 2018). De plus, elle a été sollicitée pour des sondages électoraux par téléphone : « mais je voulais pas répondre. J'ai dit que mon choix était pas fait », affirme-t-elle (ibid.). Elle a également vu les pancartes affichées dans sa circonscription montrant les photos des personnes candidates et les slogans des partis. D'autres personnes, comme P3, affirment que la publicité électorale ne s'est jamais rendue chez elles (entretien 1, 7 décembre 2018). En général, le contenu politique partisan imprimé ou audiovisuel produit par la sphère politique traditionnelle et diffusé par des moyens non numériques reste une source d'information fort marginale, même en période électorale. Le lectorat remarquera plus loin qu'il va de même pour le web politique (chap. 5.3.2).

Deuxièmement, on nomme les **discours en direct** de personnes élues et du premier ministre. Cette deuxième catégorie devient primordiale à partir de l'éclatement de la pandémie de COVID-19. Les points de presse quotidiens ont en effet retenu l'attention de l'ensemble des personnes participantes à la deuxième série d'entretiens. « J'étais fidèle au point de presse, j'étais fidèle au récapitulatif du point de presse à cinq heures », lance P7 (entretien 2, 29 octobre 2020). Elle décrit les informations diffusées ainsi comme « scientifiques » et « vulgarisées » (ibid.). « On comprenait bien » alors que le reste de la couverture médiatique ne faisait qu'engendrer de l'anxiété et de la confusion (ibid.). « Tsé quand *La Presse* écrit comme quatre communiqués ou quatre articles dans la même journée parce qu'ils sont trop pressés de publier quelque chose. Ben ils se contredisent », explique-t-elle (ibid.). P4 partage cette impression. Les points de presse l'ont « accalmée » (entretien 2, 16 juin 2020). « Au début c'était de l'inconnu. On connaissait pas beaucoup c'était quoi les différentes options qu'on avait. [...] C'était des choses qu'on a jamais vécu puis ça... j'apprenais des choses. [...] Fait que j'écoutais à tous les jours pour ça et ça m'a rassuré qu'est-ce qui disait, ce que Legault disait, puis comment ça va marcher », dit-elle (ibid.). Toutefois, après plusieurs semaines, elle est arrivée à un point de « saturation » (ibid.). À ses yeux, il était temps de décentrer de l'actualité sur la pandémie; la couverture avait commencé à tourner en rond : « J'étais tanné d'en entendre parler. On sait qu'on est dedans. On sait qu'on doit rester à deux mètres. On sait qu'il faut se laver les mains. Là, tu peux pas faire d'autre chose que ça là » (ibid.). P5, P6 et P8 partagent cet avis. P6 précise :

C'était redondant. C'était tout le temps les mêmes affaires puis à un moment donné j'étais comme ben...regarde là... les gens, c'est pas trop dangereux pour nous. De toute façon, il y a personne qui respecte la distanciation sociale, fait que moi je vais faire attention. Je vais faire ma part, mes petites choses, j'ai ma PCU. Bon ben, je vais en profiter pour prendre soin de mon appartement, passer du temps avec mon chien. C'est vrai qu'après trois semaines, c'était tout le temps la même chose, fait que j'ai juste arrêté de regarder. De temps en temps, mes voisins me disent « ah il y a tel et tel affaire » ou un autre qui me dit « là, ils vont prolonger la PCU » et moi je suis comme « ah ouais? Ah c'est cool! ». C'est ça. (P6, entretien 2, 24 juin 2020).

D'un côté, ces observations montrent que la prise de parole des personnes élues est valorisée comme source d'information aux dépens de l'information journalistique. De l'autre, cette valorisation reste éphémère et étroitement reliée au contexte d'une pandémie mondiale. Cette observation fait d'ailleurs écho à l'exemplarité des rapports à la politique traditionnelle en contexte pandémique (chap. 4.1.2).

La troisième catégorie, soit les processus d'appropriation d'information politique impliquant un ou plusieurs **médias dits « traditionnels »**, est la plus présente dans les récits. Le média que l'on évoque le plus souvent est la **télévision**. Ceci n'est pas surprenant si l'on se fie aux résultats de l'étude d'Armstrong (2019, p. 256) sur la télévision québécoise confirmant que celle-ci reste populaire auprès de l'ensemble de la population. Six des huit personnes participantes affirment regarder le bulletin de nouvelles télévisées. « On écoute les nouvelles à tous les jours » affirme P2 et sa femme (P1) confirme immédiatement en hochant la tête (entretien 1, 1 décembre 2018). Il va de même pour P3, qui m'explique qu'à la maison, « ils ont toujours regardé un peu ça en famille » (entretien 1, 7 décembre 2018). Encore aujourd'hui, il écoute le téléjournal de TVA « parfois avec ma mère, parfois seule », parfois avec sa sœur aînée (ibid.). Pour P4, les nouvelles télévisées sont importantes : elles constituent une source d'information fiable, dit-elle, en comparaison à ce que l'on retrouve sur le web (cf. Pasquier, 2018a, p. 19). Même pour la télévision, elle fait une distinction entre le téléjournal de *Radio-Canada* et celui de TVA qu'elle décrit comme trop sensationnaliste : « pour avoir les nouvelles plus justes, c'est *Radio-Canada*. C'est mon premier choix. TVA c'est mon deuxième choix, TVA c'est plus à faire pleurer les mesdames. J'aime mieux *Radio-Canada*. Mais à la maison on regarde TVA aussi » (entretien 1, 26 novembre 2018). La télévision lui sert en outre de source d'information concernant les enjeux qui lui tiennent à cœur : « pour l'environnement, c'est avec la

télévision. [...] c'est sûr qu'on aime beaucoup *La semaine verte*⁵², des émissions de ce style-là là. Le dimanche on va écouter ça », précise-t-elle (ibid.).

Pour P5 et P6, la télévision n'est pas le moyen d'information d'excellence. Tel que mentionné plus haut, P6 n'écoute pas plus que cinq minutes du téléjournal. Or, comme P4, elle écoute des émissions sur l'environnement, un enjeu social qu'elle qualifie de crucial pour la survie de l'espèce humaine (entretien 1, 13 novembre 2018). « Il y a tellement d'émissions scientifiques très intéressantes. J'écoute Charles Tisseyre⁵³ beaucoup. Toutes les émissions sur la nature, les animaux en voie de disparition, je vais écouter ça, tsé ça, ça m'intéresse beaucoup », me raconte-t-elle (ibid.). Pour P5, la télévision est avant tout un moyen de divertissement, mais à l'occasion elle écoute aussi le téléjournal de TVA (entretien 1, 15 novembre 2018). Ce qui est rapporté dans les nouvelles, « c'est intéressant à savoir », me confirme-t-elle (ibid.). Or, elle critique la façon trop sensationnaliste dont les événements tragiques sont rapportés à la télévision (ibid.). Les récits de P5 et P6 illustrent ainsi un autre fait saillant de l'étude d'Armstrong (2019, p. 256) : malgré le fait que la télévision demeure populaire, le bulletin de nouvelles l'est de moins en moins.

Seuls P7 et P8, les deux personnes les plus diplômées des huit, ne s'informent pas avec la télévision. Les deux préfèrent la presse écrite en ligne; j'y reviendrai dans la deuxième partie de ce chapitre. Ce constat demeure significatif. Alors que les principales études sur les pratiques informationnelles au Québec démontrent que la télévision reste la source principale d'information pour les personnes âgées de plus de 35 ans (CEM, 2019, § 10), dans ma recherche ce sont les personnes les plus diplômées qui délaissent ce média. Ce résultat mérite d'être approfondi dans de futures recherches, puisque la petite taille de mon échantillon ne me permet pas de conclure qu'il s'agit là d'une tendance générale. En effet, les deux personnes les plus jeunes, soit P3 (20 ans) et P5 (28 ans) s'informent à la télévision. De futures recherches à plus large échelle qui prennent au sérieux des variables jusqu'à présent délaissées dans les études sur le public télévisuel, soit la classe sociale, le statut socioéconomique et la scolarité, sont de mise.

⁵² *La semaine verte* est une émission hebdomadaire diffusée sur *ICI Radio-Canada*. Elle présente des reportages sur l'actualité dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation, de la foresterie, des pêcheries, de la gestion de la faune et de l'environnement. Pour plus d'informations : <https://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/emission/concept>

⁵³ Charles Tisseyre est un journaliste, animateur et vulgarisateur scientifique québécois. Il anime notamment l'émission télévisuelle *Découverte* diffusée sur *ICI Radio-Canada* à laquelle P6 réfère ici.

Pour éviter le sensationnalisme, P5 préfère les nouvelles « en bref » diffusées sur sa station de **radio** de prédilection, le 96,9 CKOI (ibid.). Ce faisant, P5 fait partie des 4 % de la population francophone du Québec qui identifie la radio comme principale source de nouvelles (CEM, 2020, § 6). Ceci est également le cas de P3 qui passe beaucoup de temps au volant dans le cadre de son emploi. « Sur la route, j'écoute la radio, et des fois, je change de poste et je tombe là-dessus [les nouvelles], j'écoute un petit cinq minutes pas plus » (entretien 1, 7 décembre 2018). P3 se joint ainsi à la majorité du public radiophonique francophone au Québec (70 %) qui se retrouve dans le transport au moment de l'écoute (CEM, 2020, § 1). Puisqu'il se déplace loin, il ne connaît pas toujours les postes de la région. C'est pourquoi, P3 n'a pas de station préférée : « je change de poste puis quand je vois qu'il y a de la bonne musique, je reste » (ibid.). Parfois, il écoute des segments d'émissions sans musique, et ce, avant tout sur *Radio X* durant la nuit quand « ils repassent des émissions qui parlent de toute sortes d'affaires, de sexe, de sport » (ibid.). Le fait que le divertissement musical l'emporte sur l'information dans le récit de P3 s'inscrit dans une autre tendance nationale : « les stations francophones les plus écoutées sont celles, plus nombreuses, où la musique prédomine », lit-on dans le rapport du Centre d'études sur les médias (ibid., § 5). Contrairement à P3, P4 écoute la radio durant sa journée à la maison. Ceci constitue d'ailleurs le deuxième contexte d'écoute le plus important rassemblant 35 % du public radiophonique sondé par le CEM (ibid., § 1). Or, « quand c'est rendu les nouvelles, je porte pas attention » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). Ce n'est pas à la radio, mais à la télévision qu'elle va chercher les informations sur la politique traditionnelle, me dit-elle (ibid.). La radio n'est toutefois pas seulement un moyen de divertissement pour P4. Cette participante s'en sert aussi pour écouter l'information régionale et locale (entretien 2, 16 juin 2020). « S'il y avait quelque chose quelque part on le savait puis ... ben une activité quelconque. Si ça m'intéressait ben tant mieux puis sinon ben je savais que ça avait lieu » explique-t-elle (ibid.). Ceci est intéressant : l'étude susmentionnée confirme que « les stations locales de radio ont été utilisées par 18 % » des personnes sondées « à des fins d'information : 10 % uniquement par les modes traditionnels, 4 % exclusivement en ligne et 4 % des deux manières » (CEM, 2020, § 6).

Les **médias locaux** se retrouvent aussi au centre des récits de P1 et P2. « Quand c'est notre région aussi on est plus intéressés et on regarde, est-ce qu'on le connaît. Moi c'est vraiment général, quand il y a un accident à [ville à proximité], je vais voir », explique P1 (entretien 1, 1 décembre 2018). P2 va dans le même sens. Ce qui l'intéresse, ce sont « les faits divers dans le coin : quand il y a un accident sur la 20, je vais voir c'est quoi qui s'est passé » (ibid.). Les deux déplorent que le journal régional ne soit plus distribué gratuitement. « Ben faut que tu paies maintenant, c'est un abonnement », relate P1 qui y a pourtant accès

à son lieu de travail (ibid.). De ce fait, elle ne ressent pas le besoin de s'y abonner. P2, quant à lui, a téléchargé l'application mobile accessible gratuitement : « C'est pas complet le journal, t'as pas les avis de décès. C'est plus les grandes lignes. C'est ça, mais l'application, ça suffit » (ibid.). P1 et P2 résident dans une des région qui ont connu la plus importante vague de fermeture de médias régionaux (Brunelle et Brin, 2019, p. 2).

A *contrario* de P2, d'autres personnes participantes ont déjà eu un abonnement payant pour recevoir un **journal** imprimé. P3, P5 et P8 affirment avoir reçu le *Journal de Montréal* ou le *Journal de Québec* dans le passé. Toutefois, les trois ont depuis résilié leurs contrats. P5 explique que c'est en déménageant en région qu'elle a décidé de ne pas renouveler son abonnement. « Je ne sais même pas s'ils livrent chez moi. J'habite quand même loin. [...] Je sais pas en fait. J'ai pas renouvelé. Il y a pas eu de raison A. C'était du papier que je brûlais pour partir des feux » (entretien 1, 15 novembre 2018). P1 et P4 affirment qu'elles n'ont jamais reçu de journal à la maison, du moins pas pour elles. En effet, dans le cas de P4, ses enfants se sont abonnés au *Devoir* pendant un certain temps : « je le recevais, mais je le lisais pas », raconte-t-elle (ibid.). Plus récemment, ses enfants ont abonné son conjoint à *L'Actualité* (entretien 3, 26 juillet 2021). Encore là, P4 dit préférer les romans d'amour aux magazines d'actualité (ibid.). Au cours de leur vies respectives, P4 et P1 ont travaillé à des endroits qui donnaient accès à une large quantité de journaux imprimés. P4, aujourd'hui retraitée, en témoigne : « dans ce temps, je lisais un peu plus. Mais pas *Le Devoir*. Lui, je le trouvais ennuyant. Je lisais le *Journal de Montréal*, je lisais *La Presse*. Parfois le midi le [journal local] » (ibid.). De plus, elle regardait les journaux « plus style journaux à potins » (ibid.). Il s'agit d'ailleurs là d'un genre médiatique qui demeure encore aujourd'hui fortement genré, et ce, peu importe l'âge du lectorat (CEM, 2021, § 4). P1, quant à elle, affirme : « je les ai au travail. Quand j'arrive le matin, souvent je regarde les journaux », et plus précisément le journal régional et le *Journal de Montréal* (P1, entretien 1, 1 décembre 2018). En dehors de son travail, elle se décrit comme quelqu'un qui n'est pas une « grande lectrice » (ibid.). Même lorsque son père recevait le magazine *Elle Québec* qu'il a commandé dans le cadre de son travail afin de lui faire plaisir, elle n'a pas accroché : « j'ai feuilleté un peu, mais je trouvais même pas ça intéressant [...]. C'est des choses qui viennent pas me chercher, des parfums, la mode, ces choses-là » (ibid.). Les lectures de magazines qu'elle fait sont nichées et ancrées dans son quotidien : « à un moment donné, on a bien aimé *Protégez-vous*. Cette sorte de lecture là. Mais même là encore, il [son conjoint] l'a pris sur le net puis on allait pas le voir. C'était gaspillé. Mais ça, j'aimais ça quand tu fais un achat important, j'aimais ça avoir les comparatifs. Ça, ça m'intéressait », m'explique-t-elle (ibid.).

Contrairement à la croyance populaire, ma recherche – tout comme celle que Jean-Baptiste Comby (2013) a menée auprès de milieux populaires en France – témoigne d'un éclectisme informationnel chez le groupe étudié. Les récits récoltés illustrent les résultats de Comby (ibid., p. 37) selon lesquels les milieux populaires préfèrent les faits divers et les potins tout en démontrant aussi des connaissances minimales de l'actualité politique diffusée sur les médias généralistes consommés (p.ex. TVA, *Journal de Montréal*, *Journal de Québec*). La préférence n'est donc pas synonyme d'exclusivité. D'autres genres d'information, incluant l'actualité politique « dure », sont également consultés (Radio-Canada, *La Presse*). Pour le contexte du Québec, s'y ajoute l'information locale. En effet, une étude du CEM (2021, § 4) sur le lectorat d'hebdomadaires montre qu'en 2020 les personnes résidant dans une « localité comptant moins de 100 000 habitants [...] sont nettement plus intéressées par ce type de publication. Quatre adultes sur dix y lisent régulièrement le journal local. Celui-ci et la station de radio du milieu sont le plus souvent les seuls à y traiter l'actualité de proximité ». Ceci est le cas pour P1, P2, P4 et P5.

Cependant, mon analyse ne corrobore pas l'hypothèse de Comby (ibid., p. 39) selon laquelle l'information « légère » ne serait pas perçue comme moins prestigieuse que l'actualité politique « dure ». C'est le récit de P7 qui illustre ce point :

Le journaliste n'a pas – je pense – une plus grande crédibilité sur papier que par la télé, mais un texte écrit aura pour moi toujours une plus grande crédibilité qu'un discours, une entrevue. C'est pensé, c'est posé, c'est recherché, plus que la spontanéité. C'est pour ça que je préfère par écrit (P6, 21 novembre 2018).

Or, elle se limite exclusivement aux versions écrites diffusées en ligne (ibid.). Cela dit, ses propos portent davantage sur le format de contenu que sur le type d'information. De ce fait, P7 pourrait également préférer le compte-rendu d'un fait divers à l'écrit qu'à la télévision pour les mêmes raisons. Une chose est certaine : elle rejette l'idée de payer pour un abonnement qui serait nécessaire pour recevoir une version imprimée du journal (ibid.). C'est pour cette même raison qu'elle n'a pas non plus d'abonnement télévisuel : « on a pas le câble, les chaînes. Fait que je regarde pas non plus la télévision » (ibid.). Elle rajoute, « il y a tellement d'émissions nulles... dépenser 60 \$ par mois pour ça? *Really?* » (ibid.). Consciente que l'abandon de la télévision pourrait être perçu comme une forme d'élitisme intellectuel, elle précise : « je sais pas si c'est une forme de *snobisme*, mais je me dis le journal de TV, ça restera toujours un journal télé », un format qui, à son avis, ne vaut pas l'information écrite. Elle relie cette préférence pour la presse écrite à son enfance : « j'avais pas de console de jeux vidéo quand j'étais petite, je lisais des livres. [...] Fait que c'est peut-être pour ça que j'ai tout le temps été portée de lire les journaux » (ibid.). Pourtant, ses

parents n'ont jamais été abonnés à un journal hebdomadaire ou quotidien imprimé (ibid.). Il est cependant à noter que le récit de P7 se démarque : ayant reçu une éducation universitaire, son capital scolaire est élevé. Les récits des six autres personnes s'inscrivent davantage dans la lignée des résultats de Comby (2013, p. 41) affirmant que les milieux populaires ne sont pas enclins à porter des jugements normatifs sur les médias et les informations ». Dès lors, elles « n'appréhendent pas l'actualité comme un support de valorisation sociale » (ibid.). Autrement dit, alors que l'éclectisme informationnel de P7 est éclairé alliant de façon réfléchie pratiques légitimes (presse écrite) et illégitimes (comptes Instagram non-médiatiques), les sept autres se démarquant par un éclectisme non-réfléchi réunissant diverses pratiques sans porter de jugement de valeur à une pratique informationnelle (médiatique ou non-médiatique) spécifique. Or, comme le montre Hélène Bourdeloie (2018, § 13), une telle interprétation en termes de « légitimités » hiérarchisant les ressources informationnelles en amont a ses limites, car elle ne permet pas de remettre en question cette même hiérarchie évitant ainsi la valorisation de formes de production de connaissances alternatives. Pour « en finir avec un raisonnement holistique se fondant sur une hiérarchie unique », il s'avère alors primordial d'« avoir foi dans différents systèmes de production de la connaissance, ainsi que dans des hiérarchies et légitimités plurielles » (ibid.) – comme le font aussi les théoriciennes intersectionnelles.

Cela dit, l'ensemble de ces résultats montre que les médias numériques n'ont pas remplacé les médias dits « traditionnels ». Même si la plupart des personnes participantes décrivent leurs pratiques informationnelles hors ligne comme « marginales », chacune s'approprie l'information politique à l'aide de divers supports allant de la télévision à la presse écrite, en passant par la radio et les magazines spécialisées. De ce fait, les médias non numériques constituent un ancrage important dans le bricolage informationnel quotidien des personnes enquêtées (Jouët et Rieffel, 2013, p. 12). Les études en communication ont montré que ce bricolage informationnel est largement façonné par les parcours scolaire et professionnel (Granjon, Lelong et Metzger, 2009, p. 4-5). Il va donc sans dire que les récits récoltés témoignent de l'évolution de ces pratiques au cours de la vie. À titre d'exemple, P1 raconte l'évolution de ce qu'elle décrit comme un désintérêt complet pour l'actualité politique vers un intérêt minimal :

Quand j'étais jeune [j'écoutais] pas du tout. Pas la radio, pas les journaux, pis les nouvelles je détestais ça. Jamais j'écoutais ça, je disais « je pense m'en va m'endormir ». Je trouvais ça tellement plate et je me demandais même comment ils font pour écouter ça. Parce que j'avais une amie pis ses parents là c'était ça. Pis je me demandais comment ils font pour écouter ça, c'était

religieux aussi. Puis en vieillissant... tranquillement..., mais avant pas du tout. Rien. Rien. Rien. (P1, entretien 1, 1 décembre 2018).

Elle ne se souvient pas d'avoir écouté les nouvelles ni chez ses parents, ni avec ses ex-conjoints. Aujourd'hui, elle s'y intéresse un peu plus, mais « même là, ça ne fait pas 20 ans qu'on écoute les nouvelles quand même? » lance-t-elle en regardant son conjoint (ibid.). Ce dernier se rappelle avoir reçu le quotidien local une fois par semaine alors qu'il habitait encore chez ses parents dans une ville minière d'environ 8000 habitants au sud du Québec (ibid.). Il précise toutefois que c'était gratuit, « il y a pas eu de dépenses pour les journaux d'abonnement si tu veux » (ibid.). Le récit de P4 va dans le même sens. « Plus je vieillis plus je commence à regarder plus loin, plus je me rends compte qu'il y a de la misère partout sur terre », avoue cette retraitée dans la cinquantaine (entretien 1, 26 novembre 2018). « C'était quand je me suis mis à écouter les nouvelles, ça va faire... parce qu'avant j'écoutais pas ça, j'écoutais le *cinéma de cinq heures*⁵⁴. Ça veut dire mettons vers l'âge de 25-30 ans, je me suis mise à réaliser qu'il y a autre chose que mon petit monde à moi-là », poursuit-elle (ibid.). Tel que mentionné au chapitre précédent, elle relit cet intérêt à sa maternité et le souhait de fournir à ces enfants de meilleures conditions de vie, des conditions qui vont au-delà « d'avoir une maison, une voiture, des enfants et aller faire un tour à Ottawa » (ibid.).

P5 et P8 ont également grandi dans des foyers où l'écoute des nouvelles ne faisait pas partie de la routine familiale. Malgré cela, les deux ont développé un certain intérêt pour l'actualité. P5 m'avoue qu'être la seule à s'y intéresser était « difficile » (entretien 2, 15 juillet 2020). Ce n'est qu'en déménageant avec son conjoint qu'elle s'est finalement abonnée au *Journal de Montréal*, car elle avait pris plaisir à le lire au déjeuner (ibid.). Se retrouvant encore une fois seule à s'y intéresser, cet intérêt n'a pas perduré. P8 explique que ses parents n'« étaient pas des gros fans de nouvelles à tous les soirs » (entretien 2, 18 juin 2020). Cependant, le fait d'avoir commencé à travailler jeune dans une usine l'a amené à s'intéresser à l'actualité en général, « mais pas ben ben les nouvelles économiques » (ibid.). Cet intérêt qui le préoccupe aujourd'hui est né, tel que mentionné dans le dernier chapitre, avec la naissance de sa première fille en période de récession et s'est intensifié alors qu'il est retourné aux études pour compléter une formation professionnalisante au Cégep dans le but de réorienter sa carrière vers le domaine financier (ibid.).

⁵⁴ L'émission *Cinéma de cinq heures* était une série télévisée de divertissement diffusée sur CKTM de Trois-Rivières et sur CKSH Sherbrooke dans les années 1970. Cette émission avait une grande cote d'écoute régionale (Radio-Canada, 7 septembre 1974, TV).

De son côté, P6 a fait le chemin inverse. Plus jeune, elle écoutait les nouvelles : « J'ai regardé les nouvelles pendant quelques années et je me suis rendu compte que ça ... en fait les nouvelles, je sais qu'ils nous disent un peu ce qu'ils veulent nous dire. Les nouvelles ce n'est pas toujours la vérité » (P6, entretien 1, 13 novembre 2018). À ses yeux, les médias ont souvent un parti pris idéologique qui peut déformer les faits rapportés sans toutefois pouvoir nommer un exemple. À ceci s'ajoute la négativité des reportages qui lui cause des ennuis de santé mentale : « il y avait tellement de choses avec les animaux maltraités ... j'étais tellement... je pleurais là. Je pleurais, je pleurais. Puis, j'étais plus capable. J'étais déprimée. Faut vraiment que j'arrête. Parce que ça me donne rien de savoir tout ça » (ibid.). C'est à ce moment qu'elle a pris la décision d'agir au quotidien au lieu de s'informer de l'actualité politique. « Je vais faire ce que moi je peux faire tsé... je fais des dons, s'il y a un chien qui est malade... je dis tout le temps je peux prendre un animal chez moi... j'essaie de faire ce que je peux, mais les nouvelles là, ça me rend malade », explique-t-elle (ibid.).

P3 est la seule personne qui ne témoigne pas d'une évolution significative que l'on peut relier à son parcours de vie. Ce constat n'est certainement pas sans lien avec son jeune âge, soit 20 ans au moment du premier entretien. Questionné pour savoir s'il regardait le journal à l'école, il me répond : « des fois, à l'école on regardait le journal, mais moi je commençais toujours à la fin... à la fin c'est le sport. Je lisais le journal à l'envers et je commençais par la fin » (P3, entretien 1, 7 décembre 2020). Même son entrée sur marché du travail n'a guère changé son attitude désintéressée. Bien que la route l'ait amené à écouter un peu plus la radio qu'avant, s'il « tombe sur un sujet de conversation », il écoute brièvement et « quand je trouve que c'est trop politique pour moi, je change de poste » (ibid.). P3 est la seule personne parmi les huit à démontrer une apathie considérable lorsqu'il s'agit de s'approprier l'information politique à l'aide de médias hors ligne.

Enfin, il est intéressant de noter que personne ne mentionne de médias engagés. Comme dans l'étude de Goulet (2010, p. 382), la plupart des médias consommés sont commerciaux (TVA, 96,9 CKOI, *Journal de Montréal/Québec*). Ces médias sont suivis par la première chaîne publique francophone ICI Radio-Canada, les médias locaux, la presse écrite coopérative (*La Presse*) et celle indépendante (*Le Devoir*). Ceci correspond largement aux choix qui s'offrent au public québécois dans un marché se caractérisant par un haut taux de concentration et une structuration en oligopole (Claus, 2015). De multiples médias engagés, alternatifs et/ou communautaires existent au Québec, bien qu'à plus petite échelle. Alors que de tels médias sont dévalorisés par la population étudiée par Goulet (ibid.), ils sont complètement absents dans les récits étudiés pour cette recherche. En ce sens, mon analyse va dans le même sens que l'étude classique

de Morley et Brunson (1978) à propos de la télévision : bien que l'appartenance sociale ne soit pas à négliger, elle ne renvoie pas de façon automatique à un type de lecture spécifique qui caractériserait les pratiques d'une couche sociale dans son ensemble.

En guise de conclusion, le concept d'appropriation tel que pensé par De Certeau (1980, p. XXXV-XXXV) m'a permis d'étudier les relations de pouvoir comme une connexion entre les activités situées des personnes usagères de médias (observations sur le terrain) et les déterminations par leur milieu (replacer les phénomènes observés dans leur contexte en s'appuyant sur les résultats d'études longitudinales ou statistiques) (ibid.). Ainsi, « l'analyse montre [...] que la relation (toujours sociale) détermine ses termes, et non l'inverse, et que chaque individualité est le lieu où joue une pluralité incohérente (et souvent contradictoire) de ses déterminations rationnelles » qui façonnent l'appropriation médiatique populaire (ibid.). Ce faisant, trois stratégies d'appropriation d'information politique hors ligne ressortent de l'étude. La dernière, la seule que l'on peut qualifier de médiatique, m'intéresse particulièrement en vue de répondre à ma troisième sous-question de recherche. Les résultats présentés à ce sujet montrent que les processus d'appropriation médiatique observés sont intrinsèquement reliés à certaines caractéristiques propres au paysage médiatique québécois. Dès lors, le prochain sous-chapitre explorera davantage la relation que les personnes participantes maintiennent avec le milieu des médias francophones et le travail des journalistes qui y œuvrent.

5.2 Les médias - vers la remise en question d'un système ?

Introduire la thématique des médias ou, dans les deux autres cas insister sur les pratiques médiatiques, a eu un effet secondaire. Ces tactiques d'entretien ont amené les personnes participantes à réfléchir au travail que font les journalistes et entreprises médiatiques québécois. En ressort un net sentiment de déception. D'un côté, celui-ci s'adresse directement au travail des journalistes et notamment à la façon dont les faits sont rapportés dans les médias dits traditionnels ainsi qu'au choix des sujets qui y sont couverts. De l'autre, l'on retrouve une critique plus générale du système médiatique contemporain tel qu'il existe au Québec. Cependant, cette déception ne va pas toujours de pair avec une méfiance envers le contenu médiatique comme c'est le cas aux États-Unis (Langlois et Sauvageau, 2021, p. 9). Malgré les défauts énumérés, la plupart des personnes participantes font confiance aux contenus diffusés sur les médias traditionnels, ce qui concorde avec les résultats d'un sondage représentatif de la population québécoise mené en novembre 2021 par le Centre d'études médiatiques (CEM) en collaboration avec la firme CROP (ibid.).

Plus précisément, l'analyse illustrative des récits de vie révèle quatre critiques principales : 1) une couverture jugée trop **sensationnaliste**, 2) une couverture trop axée sur les **aspects négatifs** de l'agir politique, 3) une trop grande **rapidité de la circulation d'information**, 4) un système médiatique qui se caractérise par une **surcharge d'information** et 5) des **biais idéologiques des médias traditionnels**.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le **sensationnalisme** ne plait pas à l'ensemble des personnes participantes incluant celles qui démontrent un intérêt accru pour les faits divers et potins. Curieusement, les personnes participantes relient ce « défaut » de la couverture à des impasses économiques auxquelles les entreprises médiatiques font face et qui, par voie de conséquences, empêchent les journalistes de faire un meilleur travail. Ainsi, P5 affirme que « les médias, ils s'alimentent beaucoup de petites choses pour chercher la visibilité », alors qu'ils devraient se concentrer sur les événements sociaux et politiques les plus importants (P5, entretien 2, 15 juillet 2020). P7 abonde dans le même sens quand elle déplore la quantité de contenus que *La Presse* publie à propos d'une seule nouvelle. Elle reproche à ce journal de ne pas prendre le temps de bien vérifier les faits alors que le rythme de publication ne cesse de s'accélérer (P7, entretien 1, 21 novembre 2018). P7 n'a pas beaucoup d'espoir pour le futur. À son avis, « les médias vont pas changer ça, parce qu'ils VEULENT pas changer ça. Ils veulent le sensationnalisme », car il aide à augmenter la quantité des contenus diffusés et permet ainsi de maximiser leurs revenus (ibid.). Pour donner un exemple, elle évoque un titre paru trois jours avant son premier entretien sur le site web de *TVA Nouvelles* en collaboration avec le *Journal de Montréal* : « La députée Catherine Dorion possède un VUS » (Labranche, 2018). Dans l'article, le journaliste rapporte que cette députée de Québec solidaire possède un véhicule communément perçu comme grand et polluant (ibid.). Pourtant, cette même députée avait fait les manchettes pour sa critique virulente du « troisième lien », c'est-à-dire la construction d'un tunnel routier reliant les rives du fleuve Saint-Laurent entre la ville de Québec et Lévis. Lors de son discours à l'Assemblée nationale, Dorion a notamment critiqué l'augmentation du trafic et la pollution qu'entraînerait la réalisation de ce projet. Le journaliste conclut que posséder un véhicule « polluant » ne concorde pas avec les valeurs de son discours remettant ainsi en question sa crédibilité. « Tsé la grosse affaire... puis dès qu'ils ont passé le *hype*, on démente pour créer un autre *hype*. Je trouve ça ridicule. Je suis rendue où je le trouve drôle », poursuit P7 (entretien 1, 21 novembre 2020). En effet, la journée suivante, on peut lire dans le *Journal de Montréal* : « Non, la voiture de Catherine Dorion n'est pas un VUS » (Mercier, 2018) dénonçant non seulement la fausseté de certaines informations concernant sa voiture, mais aussi le fait de discréditer la députée de Taschereau de cette façon (ibid.).

De son côté, P8 réfléchit plus explicitement aux conséquences qu'engendre le sensationnalisme sur le plan des rapports citoyens à la politique traditionnelle. À ses yeux, c'est le sensationnalisme et non l'agir politique qui « renforce toujours le sentiment de l'aversion, de l'aversion qu'on a envers les gouvernements » (ibid.). À titre d'exemple, il réfère à la façon dont les médias rapportent les statistiques reliées aux éclosions, aux hospitalisations et au nombre de morts de la COVID-19 (entretien 2, 18 juin 2020).

J'ai pas vu un jour où ils ont dit "ah à date du jour on est rendu à un million de personnes qui vit", tsé. Faut dire qu'il y trois mille morts. Ça, ça fesse. Tsé on veut les morts, on veut les problèmes pour la couverture. Le monde aime ça de l'avant. C'est des clics. C'est des titres », explique-t-il (ibid.).

Comme P5 et P7, P8 pense que la course à la publication amène les médias traditionnels à publier des nouvelles qui ne sont pas dignes d'intérêt public. « Combien de nouvelles inutiles... Des fois, ils vont chercher loin là » (ibid.). Pour illustrer son argument, il réfère à la couverture médiatique entourant le pilote québécois Robert Piché qui, en août 2001 a réussi un atterrissage d'urgence aux Açores sauvant ainsi la vie de 306 personnes (Lagacé, 2017). « Robert Piché a atterri un avion avec 300 personnes pas de moteur, puis il sauve le monde. C'est quand même *hot* ça! Je l'aurais sûrement pas fait! », lance P8 (entretien 2, 18 juin 2020) avant de poursuivre en disant : « mais il a déjà pris de la *coke* en 1984... Je m'en câlisse. Tsé. On peut-tu? ». Cette critique vise les articles et reportages épluchant le passé du pilote qui a purgé une peine de prison de 16 mois aux États-Unis pour trafic de drogue dans les années 1980 (Lagacé, 2017). Cette intrusion dans la vie privée d'un « héros national » lui semble inadéquate dans les circonstances.

Cette valorisation de la vie privée de personnalités publiques ressort aussi du récit de P5. Pendant la campagne électorale provinciale de 2018, elle a noté que les médias partageaient « une information sur ce que Legault aurait fait avant » (entretien 2, 15 juillet 2020). Elle ne trouve toutefois pas que ces informations devraient éclairer le choix électoral, elle déplore plutôt les conséquences négatives de telles révélations pour le principal concerné : « tsé des informations comme ça [...] ça peut aussi nuire, [...] leur passé » (ibid.). Quant à P6, elle n'arrive pas à mettre la main sur ce qui la dérange dans la couverture médiatique. Elle dit « opposer la forme » en faisant référence à la façon dont on rapporte les faits, car cette façon de faire contribuerait à la rendre malade (entretien 2, 24 juin 2020). En plus, elle critique les médias en avançant qu'ils n'aborderaient pas certains enjeux importants pour des raisons financières :

J'ai écouté une émission une fois qui parlait justement d'intimidation parce que ça m'intéresse. C'est un jeune comédien, je pense qui jouait dans *Watatatow*⁵⁵ [...], et puis à un moment donné il voulait faire une télésérie là-dessus. [...] Quand il est allé proposer l'idée à TVA exemple, ils lui ont dit que ce n'était plus d'actualité. Que c'était plus tendance » (entretien 1, 13 novembre 2018).

Pourtant, tel que mentionné dans le quatrième chapitre, pour P6, l'intimidation est un enjeu qui devrait rester une priorité pour chaque gouvernement, peu importe son orientation.

La deuxième critique est étroitement reliée à celle du sensationnalisme. Plusieurs personnes participantes reprochent aux médias **de ne couvrir que des nouvelles négatives** (scandales de corruption, catastrophes naturelles et humaines, etc.). Selon ces dernières, ce phénomène nuirait à l'idéal de la pluralité de l'information, car il oblitérerait le « côté positif » de l'agir politique. « On voit plus souvent le mauvais côté que les bons coups peut-être. Mais souvent c'est un mauvais côté, justement du monde qui ont été payés [pour] telle affaire, qui ont été faire du yoga, qui ont payé des bouteilles de vin à des gens » (P1, entretien 1, 1 décembre 2018). Avoir une meilleure idée de l'ensemble de l'agir politique et non seulement des actions jugées condamnables par les médias permettrait, selon P5 (entretien 1, 15 novembre 2018) qu'« on peut avoir son propre jugement ». C'est pourquoi cette participante affirme qu'« on devrait plus parler de ce qu'ils font, des aspects positifs » (ibid.). P8 avance également que les médias devraient couvrir les bons coups pour avoir une meilleure vue d'ensemble. Il ne pense toutefois pas qu'il suivrait davantage les nouvelles si les médias commençaient à le faire (entretien 2, 18 juin 2020).

Selon P8, le désir des journalistes de découvrir des scandales dans un système médiatique, qui valorise la **circulation rapide d'informations**, amoindrit la qualité de leur travail. À titre d'exemple, il évoque les points de presse quotidiens durant le premier confinement dû à la pandémie de COVID-19. Aux yeux de P8, les journalistes ont souvent posé des questions inutiles, vides de sens : « Tommy Chouinard⁵⁶ là [qui dit] : "est-ce que si jamais on me donne la PCU, on va avoir la PCU ?" C'est des questions comme ça, c'était incroyable. Le monde en parlait partout. C'était incroyable. Vos yueules tsé, si t'as pas de questions, poses-en pas là » (entretien 2, 18 juin 2020). L'on retrouve ici une critique similaire à celle que les personnes enquêtées par Eliasoph (1998, p. 257) font à propos d'activistes qui prennent la parole dans les médias.

⁵⁵ Il est fort probable qu'elle se trompe d'émission et fait référence à Pierre-Luc Funk, un jeune comédien qui, dans les mois précédant l'entretien, a publiquement parlé de l'intimidation qu'il a vécu en lien avec son rôle dans l'émission jeunesse *Tactik* diffusée entre 2009 et 2013 sur *Télé-Québec* (Cassivi, 2017). *Watatatow* est une autre émission jeunesse diffusée entre 1990 et 2005 sur *ICI Radio-Canada* (IMDb, 2021).

⁵⁶ Tommy Chouinard est chef de bureau à Québec pour *La Presse* et correspondant parlementaire à l'Assemblée nationale.

P8 n'admire pas le courage ou l'habileté oratrice des journalistes; l'aspect théâtral de ces performances est contesté (ibid.). En effet, il décrit les journalistes comme des personnes ayant une personnalité forte qui veulent attirer l'attention du public, même quand il n'y a rien à rapporter.

P7, de son côté, pense que cette rapidité contribue à ce que « les gens trouvent que le gouvernement [...] ou les partis politiques parlent beaucoup mais agissent peu » (entretien 2, 29 octobre 2020). Puisque chaque nouvelle est couverte à plusieurs reprises, amenant un petit détail de plus à chaque fois, « on n'a jamais la nouvelle précise et totale », affirme-t-elle (ibid.). « C'est tout le temps en partie puis c'est tout le temps un petit peu, un petit peu. Fait que c'est sûr qu'à un moment donné tu dis "y a rien qui va arriver" » (ibid.). Le fait d'interroger les personnes élues à chaque étape de la mise en œuvre d'un projet donne, à son avis, l'impression que le projet avance lentement et que les actions prises sont moins importantes que l'effort mis sur la prise de parole en public. En revanche, « si tu en parles pas pendant deux semaines puis qu'au bout de deux semaines il y a une action ben tu vas trouver que le gouvernement fait beaucoup finalement parce que tu vas te concentrer sur l'action et pas sur ce qu'ils disent de faire » (ibid.). P8 abonde dans le même sens lorsqu'il parle de la couverture médiatique sur la recherche d'un vaccin contre la COVID-19. Au lieu de cumuler les apparitions dans les médias, les responsables politiques et scientifiques devraient faire « qu'est-ce qui a à faire là. Je sais pas là. Sont mieux placé que moé là. Sont assis sur des milliards pour faire de la recherche, alors faites de la recherche! Puis trouvez quelque chose vite » (ibid.). Quant à P4, elle se rappelle une époque où la circulation d'information était moins rapide et moins mondialisée : « encore là, la TV c'était pas comme aujourd'hui. Y avait les nouvelles, mais tsé je veux dire, c'était pas ... y avait pas les nouvelles du fin fond du Canada en après-midi » (P4, entretien 2, 16 juin 2020). La diffusion accélérée de nouvelles d'aujourd'hui donne l'impression à P4 qu'« il arrive quelque chose en Chine puis on va le savoir » (ibid.). Questionné à savoir si elle trouve cette évolution bénéfique pour le bien vivre ensemble, elle répond : « ça dépend des choses. [...] On va le savoir pareil. C'est comme des virus, ça se promène vite » (ibid.). Bien que ces propos méritent d'être nuancés comme le montre la sociologie des problèmes publics (Neveu, 2015), ce point m'amène à une quatrième critique.

Celle-ci est directement adressée au système médiatique. Plusieurs personnes participantes se plaignent d'une **surcharge informationnelle**. Ainsi, P7 affirme : « on se fait tellement bombarder par l'information. Puis pas juste de politique là. On se fait bombarder par la publicité. On se fait bombarder par plein d'affaires tout le temps. Je pense que les gens ont un trop plein d'information. Ils veulent juste mettre leur cerveau à *off* » (entretien 1, 21 novembre 2018). Même si elle fait partie de ces gens, elle craint que cet

effet pourrait à long terme devenir nuisible pour le bon fonctionnement de la société, car « notre opinion, elle est un peu souvent influencée par les médias » (entretien 2, 29 octobre 2020). Or, l'on ne peut pas se forger une opinion, si on a le « cerveau à *off* » et qu'on s'évade de l'actualité politique. En revanche, elle avoue que des situations exceptionnelles, telle que la pandémie, justifient un « trop plein d'information » (entretien 3, 28 juillet 2021). Dans le même ordre d'idées, il lui paraît logique qu'on ait besoin d'une pause après cette période intense (ibid.). De son côté, P5 qualifie la couverture médiatique de redondante, notamment lors de reportages concernant des scénarios de catastrophe. « Ils vont tellement en parler » à la télévision, dans la presse écrite et à la radio qu'elle se demande si elle a vraiment « besoin de lire là-dessus quatre fois » (entretien 1, 15 novembre 2018). Les deux seraient contentes si on trouvait une solution pour « moins bombarder les gens [...] que ce [ndr : processus de diffusion d'actualité] soit plus efficace » (P7, entretien 1, 21 novembre 2018).

Selon P8, la surcharge d'information a un autre effet dangereux pour la démocratie. Il craint que le public se désensibilise, que les événements qui nécessitent notre attention ne nous touchent plus émotionnellement (entretien 2, 18 juin 2020). Comme Dewey, P8 reconnaît l'émotion comme un élément essentiel de la vie politique (Voirol, 2022, p. 142). Il explique cet argument en ayant recours à l'exemple des statistiques sur la COVID-19 :

Le jour 1 quand ils annoncent 80 morts, 100 000 cas on dirait que c'était gros. Ça l'est encore, je comprends. Mais ça va comme ... ça m'a usé. Fait que là aujourd'hui ils annoncent des morts, je jette un œil « ah cool ça se maintient, c'est à peu près ça par jour ». Ça m'avait pris en jeu. Ça m'a usé. Tsé c'est comme plus le même sentiment d'urgence qui s'installait. On savait pas à quoi on avait affaire. C'était quand même gros. Puis là, on dirait qu'on est toute – ben pas toute mais – toute la population est juste tannée là (ibid.).

Cet extrait illustre que ce n'est pas seulement la rapidité de la circulation d'une grande quantité d'informations qui dérange, mais aussi la permanence de ce phénomène. Le fait d'être confronté aux statistiques à répétition contribue à la normalisation, voire à la banalisation d'une situation d'urgence. L'absence du sentiment de trouble qui en résulte empêche de vivre une expérience politique qui devrait être à la fois suffisamment basée sur l'expérience sensorielle (pour ne pas se baser sur des critères normatifs étrangers à l'expérience vécue) et suffisamment détachée des sentiments pour « enrichir l'expérience sensible par l'intelligence et le jugement » (Voirol, à paraître).

Enfin, une dernière critique s'attaque aux liens entre **médias et idéologies politiques**. Ainsi, P4 déplore que chaque poste de télévision « a son parti quasiment » (entretien 2, 16 juin 2020) pointant vers un

possible biais idéologique des journalistes produisant les nouvelles télévisées⁵⁷. Pourtant, la culture journalistique québécoise s'inspire « du modèle anglo-saxon axé sur les notions d'impartialité, de neutralité et d'"objectivité" journalistique » (Saulnier, 2013, § 22). Cela dit, il est vrai que le journalisme québécois fait face à une certaine « polarisation idéologique droite-gauche » accompagnée d'une « montée en flèche de l'humeur et des coups de gueule » (ibid., § 4). Saulnier souligne que la place de plus en plus grande que prend le journalisme d'opinion dans les médias québécois a entraîné « dans leur sillage les médias traditionnels à choisir leur camp » (ibid.). P4 ajoute : « faut pas que tu te fasses ta tête sur la politique avec les médias. T'es mieux de faire à côté parce que sinon tu vas penser ce que le média veut que tu penses » (ibid.). Ce commentaire montre qu'elle ne pense pas seulement que les médias ont un parti pris idéologique, mais tentent aussi activement d'influencer l'opinion du public. Bien que des liens entre partis politiques et journalistes ne sont pas à négliger lorsqu'on s'intéresse à la couverture médiatique québécoise (Gingras, 2006) et qu'une lecture critique des contenus s'impose toujours, l'on constate ici une certaine mécompréhension du travail journalistique. L'on ne peut pas dire que l'ensemble des journalistes québécois tentent activement d'influencer l'opinion politique du public. Ceci enfreint tout simplement les principes déontologiques de la profession (CPQ, 2018; FPJQ, 2015). Pour éviter ce « parti pris », P4 suit « directement les politiciens. Écouter quand ils parlent, quand on les voit » (entretien 2, 16 juin 2020). Selon elle, ce n'est « pas en écoutant un journaliste quelconque qui donne son avis sur un parti politique » qu'on va comprendre les décisions du gouvernement (ibid.). Au contraire, quand on écoute un journaliste, on se rend vite compte « que c'est peut-être pas neutre » (ibid.). L'on remarque ici que la méfiance envers les médias d'information politique n'est pas complètement absente du corpus. P4 perçoit les médias comme des « complices du pouvoir » privilégiant le point de vue d'un certain parti politique, un fait qui ressort aussi de l'étude réalisée par Comby (2013, p. 40). De ce fait, il lui paraît plus simple d'écouter directement l'élite au lieu de faire des efforts interprétatifs pour bien saisir les biais idéologiques cachés d'un texte médiatique. P5 se bat également avec l'interprétation de textes médiatiques, surtout avec les textes d'opinion (entretien 1, 15 novembre 2018). Elle m'avoue : « tsé, je sais que je suis facilement influençable, alors quand il y a trop d'opinion ben la personne a raison. Je crois la personne. C'est pour ça que j'aime beaucoup plus les textes avec des faits où je peux me faire mon jugement » (ibid.). Avoir un regard critique sur les médias lui paraît particulièrement difficile lorsqu'il s'agit de sujets

⁵⁷ P4 ne nomme pas d'exemple, et ce, malgré plusieurs relances de ma part.

controversés (ibid.). Après avoir lu un article sur « le voile »⁵⁸, elle affirme avoir toute de suite optée pour l'avis qui y était défendu : « il parlait tellement de son point de vue à lui... quand tu lis l'article c'est sûr que t'étais de son avis » après (ibid.). P7 partage ce sentiment et avance qu'elle aimerait voir un journalisme québécois « plus factuel et recherché », « plus pensé et pesé » sur toutes les plateformes (entretien 2, 29 octobre 2020). Si l'on prend en considération les résultats présentés dans le chapitre précédent, mon analyse rejoint ici celle de Goulet (2010, p. 328) postulant que la différence entre milieux populaires et milieux plus aisés ne s'observe plus sur le plan de la consommation médiatique, mais dans les conditions de l'échange autour des contenus médiatiques. La population enquêtée ne dispose pas des mêmes « ressources culturelles et sociales [...] pour en gérer les contradictions » (ibid.).

De son côté, P8 évoque également les liens étroits entre la sphère médiatique et la sphère politique, un lien qu'il qualifie de conflictuel :

c'est deux milieux qui peuvent quasiment pas cohabiter, mais qui cohabitent. Ils ont pas le choix. Fait que... t'as des journaux qui sont plus libéraux comme *La Presse*, fait que... ils ont chacun leur sphère politique. Ils vont aider ou dénigrer ce qui se fait. C'est ça (P8, entretien 2, 18 juin 2020).

Pour illustrer une telle situation où le journaliste aide à « dénigrer » le parti au pouvoir, il évoque une intervention de Louis Lacroix, chef du bureau politique de *Cogeco*⁵⁹, à un point de presse sur la pandémie : « Lacroix qui pose sa question et François Legault qui dit "je vous montre comment trouver 10 millions de masques pour le milieu du travail là". Tu vois qu'ils veulent juste le *challenger* » (ibid.). P8 décrit ici le travail critique d'un journaliste qui consiste entre autres en la remise en question des promesses gouvernementales. Or, P8 pense que cet effort est inapproprié dans un contexte pandémique où l'on devrait s'entraider et se rapprocher l'un de l'autre, incluant les partis (ibid.). « On est pas non plus dans une situation [...] où *challenger* c'est apprécié! Sauf par quelques complotistes. On est en situation de crise et tout le monde essaie de mettre l'épaule vers là-haut pour essayer que ça fonctionne, mais non il faut qu'ils [les journalistes] chialent. Ils trouvent ça beau, c'est le *fun*! » (ibid.). Aux yeux de P8, le travail journalistique divise la population et les partis politiques au lieu de les rapprocher et nuit par conséquent à la cohésion sociale en temps de crise. En effet, P8 (ibid.) est d'avis que les partis politiques aurait

⁵⁸ Elle fait ici référence aux débats et controverses hautement médiatisés concernant le projet de loi 21 sur la laïcité interdisant le port de signes religieux de personnes en position d'autorité durant l'exercice de leurs fonctions. Au moment de l'entretien en 2018, les médias abordaient souvent la question de l'interdiction du port du voile par les enseignantes, mais aussi chez les policières et les fonctionnaires. Le projet de loi a été adopté le 16 juin 2019.

⁵⁹ *Cogeco* est un groupe de télécommunications et audiovisuel québécois.

avantage de travailler ensemble : « En début de crise ils l'ont fait. Puis, ça aidé. Puis là, tout le monde a peur que demain matin ça va devenir une dictature la loi 61, mais je pense pas que c'est ça l'idée en arrière de ça » (ibid.). À ses yeux, les journalistes ont participé à la propagation de cette peur, même s'ils ne sont pas les seuls responsables (ibid.). Or, lorsque je le questionne pour savoir si la couverture médiatique québécoise constituerait un risque pour la démocratie, il répond par la négative (ibid.). Bien que la sphère des médias ait ses défauts, la conclusion de l'ensemble des personnes participantes est unanime : au Québec, « on est vraiment pas les pires » (P7, entretien 1, 21 novembre 2018).

Aucune critique ne s'attaque à de possibles biais dans la couverture médiatique qui vont au-delà de l'orientation politique « traditionnelle ». Bien qu'il s'ajoute un axe « gauche-droite » à l'axe « souverainiste-fédéraliste », personne n'évoque un manque de diversité culturelle, linguistique, sexuelle ou autre. Cela n'est certainement pas sans lien avec le fait que l'ensemble des personnes participantes appartiennent à la majorité blanche francophone et hétérosexuelle du Québec. Ces catégories « "invisibles" et socialement perçues comme "neutres" et "non-marqu[é]es" » (Cervulle et Quemener, 2014, p. 93), jouent un rôle primordial dans l'appropriation de contenus journalistiques (Brun, 2020). Malgré une sous-représentation de leur statut social dans les sphères médiatiques et politiques, les personnes enquêtées peuvent au moins s'identifier au peuple québécois communément perçu comme blanc et francophone, qui, lui, est largement surreprésenté dans ces deux sphères. De plus, le sentiment d'appartenance à la classe moyenne est si répandu au Québec que les personnes participantes ne se reconnaissent pas toujours dans les reproches de journalistes et critiques médiatiques qui s'attaquent aux milieux populaires (Langlois, 2010). Cette appartenance à la majorité permet aux personnes participantes de percevoir leurs pratiques comme faisant partie d'une norme, et ce, même si on se retrouve aux marges de celle-ci. Ainsi, une bonne partie de leurs activités politico-médiatiques leur semble « non symbolisée », banale (De Certeau, 1980, p. XLIII). Or, ceci n'est possible qu'*en raison de* leurs privilèges. Ce constat n'empêche toutefois pas que d'autres pratiques sont façonnées par des rapports de force de classe, de genre et d'handicap (chap. 4). Un groupe peut simultanément vivre des privilèges et des oppressions (Collins, 2012, p. 454).

Cela dit, les personnes participantes avancent plusieurs idées pour faire face aux critiques énoncées, démontrant une fois de plus qu'elles ne manquent pas d'esprit civique. Ainsi P7 réfléchit aux possibilités qui s'offrent au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour intervenir au sujet du sensationnalisme. Elle se demande « s'il y a une façon de faire, si le CRTC peut intervenir là-

dedans » (P7, entretien 1, 21 novembre 2018). Elle reconnaît toutefois que ce genre d'intervention est délicat, la ligne étant mince entre intervention et censure (ibid.). Malgré tout, elle aimerait que l'information soit mieux « contrôlée » dans le sens de « bien la dire et de ne pas la censurer, mais en même temps de ne pas l'exagérer » (ibid.). Ça prendrait « une académie des médias qui pourrait contrôler ces mauvaises informations-là, la façon dont c'est dit » (ibid.). Pour contrer l'apport démesuré du journalisme d'opinion dans l'actualité télévisée, P7 propose en outre de s'inspirer de la France (entretien 3, 28 juillet 2020). Selon elle, les émissions d'actualité politique française ne font pas appel à des critiques médiatiques lorsqu'il s'agit de compléter un panel politique, « ils ont vraiment des experts de leur domaine pour discuter. Ils ont peut-être un peu d'opinions, mais ils expliquent surtout ce qui se passe. Je trouve que c'est un format qu'on a pas » au Québec (ibid.). À titre d'exemple, elle nomme les émissions « 28 minutes », le magazine d'actualité et de débat de la chaîne franco-allemande *Arte* et « C dans l'air », une autre émission de débat sur l'actualité diffusée sur *France 5*. Comme P5, P7 affirme que de tels points de vue neutres et factuels sont cruciaux, car ils permettent à chaque individu de faire sa propre interprétation des faits « selon tes valeurs et tes idées » (ibid.).

Quant à P5, elle propose de tout simplement arrêter de couvrir tout et n'importe quoi :

je pense qu'il y a beaucoup de choses qui peuvent être réglées intimement, sans nécessairement que le monde entier soit au courant. J'ai pas d'exemple nécessairement, mais parfois je pense que les *scoops*, je pense qu'ils devraient être meilleurs que ça là. Je trouve que les médias s'excitent trop rapidement sur un sujet (entretien 2, 15 juillet 2020).

Cependant, elle n'aborde pas l'aspect financier d'une telle réforme et les possibles pertes de revenus que cela engendrerait pour les médias, un aspect qu'elle avait pourtant évoqué auparavant. Elle n'a pas non plus réfléchi à de possibles dérives (de corruption ou autres) que pourrait provoquer un tel modèle où certaines informations restent cachées du public. P5 apporte une autre piste plus intéressante. Elle aimerait que les médias soient à la fois « accessibles » et « avec de meilleures sources » (ibid.). Cette participante déplore que les médias qu'elle juge « accessibles » et « compréhensibles » (TVA, *Journal de Montréal*, etc.) pour son niveau de politisation ne font pas un assez bon travail de vérification des faits (ibid.). Or, les autres médias – qui sont connus pour faire cette vérification – lui restent inaccessibles (*Le Devoir*, *Ici Radio-Canada*), car il lui « manque des connaissances » pour comprendre les textes et le temps étant donné la longueur des articles (entretien 1, 15 novembre 2018).

Enfin, ces conversations sur de possibles pistes de solutions révèlent une certaine confiance envers le système médiatique. En effet, trois des quatre participantes féminines pensent qu'il ne faut pas uniquement jeter le blâme sur les médias lorsqu'il s'agit de pointer les failles de notre système démocratique. Ainsi, P7 et P5 pensent que le système d'éducation ne comble pas son rôle en matière d'éducation à la citoyenneté. « Moi je pense qu'il devrait y avoir des cours de politique et d'économie très tôt à l'école. C'est pas pour forger une opinion en particulier. Mais pour apprendre à forger son opinion », dit P7 (entretien 1, 21 novembre 2018). P5 va dans la même direction. Dans sa formation professionnelle, elle n'a pas eu la chance de suivre des cours qui expliquent le fonctionnement du gouvernement. Elle ne se souvient pas non plus d'avoir eu de tels cours au secondaire. Elle aurait aimé ça, « un peu plus savoir la hiérarchie, un petit tableau » (ibid.). Pourtant, étant donné l'âge de P5, elle aurait dû suivre le plus récent plan d'éducation à la citoyenneté du *Programme de Formation de l'École québécoise* implanté par le ministère chargé de l'éducation au début des années 2000 (Jutras, 2010, p. 3-4 et 9). Or, la mise en œuvre de cette réforme s'est avérée fastidieuse : plusieurs membres du personnel enseignant se sont retrouvés désemparés par rapport à leurs nouvelles responsabilités (ibid., p. 6). S'y ajoute le fait que la participante a fréquenté une école secondaire minée par des problèmes de violence et de consommation de drogues qui, à l'époque, se classait tout en bas du palmarès des écoles secondaires selon les données fournies par l'Institut Fraser⁶⁰. Après quelques minutes d'hésitation, P5 rajoute que l'éducation à la citoyenneté permettrait « qu'on soit moins fermés en fait, parce qu'il y a beaucoup de fermeture en fonction des promesses » (entretien 1, 15 novembre 2018). Autrement dit, elle pense que l'éducation pourrait possiblement amener les personnes partisans à considérer les propositions des autres partis politiques (ibid.). P4, quant à elle, soutient que l'éducation s'est nettement améliorée depuis sa jeunesse :

Mes enfants ils replacent tout tout tout. Pourquoi? Ils sont ouverts sur le monde. [...] Mes enfants sont allés à Barcelone, au Pérou, sont allés à Rome, pis ils avaient même pas fini leur secondaire 5. Si tu me demandes mon opinion, les enfants de 20 ans maintenant, ils sont ben meilleurs que moi à 20 ans, pis ils ont pas les mêmes opinions que moi parce qu'ils ont vu plus que moi que j'ai vu à 20 ans. Ce que j'ai vécu, je l'ai vécu, mais c'est passé date. Ça existe plus maintenant ça (P4, entretien 1, 26 novembre 2018).

Elle souligne notamment l'ouverture sur le monde. À son avis, cette ouverture facilite la participation à la vie politique, car elle conduit les jeunes à s'y intéresser (ibid.). Il est intéressant à noter que la piste de

⁶⁰ L'Institut Fraser produit annuellement un classement des écoles secondaires du Québec. Pour plus d'information : <https://www.fraserinstitute.org/fr/performance-des-coles>

l'éducation, un domaine traditionnellement associé aux femmes, ne surgit pas dans les récits des participants masculins.

Cette première partie du cinquième chapitre m'a d'abord permis de présenter trois types d'appropriation d'information politique hors ligne et le rôle qu'ils jouent dans l'expérience politique des personnes enquêtées. Puisque cette thèse s'intéresse notamment aux processus d'appropriation *médiatiques*, j'ai mis l'accent sur le troisième processus présenté, soit l'appropriation d'information politique à l'aide de médias hors ligne. Pour mieux saisir les pratiques informationnelles impliquant ce type de média, j'ai ensuite exploré le rapport des personnes participantes aux médias d'information qui existent au sein du paysage médiatique québécois. En fin de compte, ces résultats montrent que l'appropriation informationnelle hors ligne peut simultanément être vécue comme un processus créatif et libérateur (5.1) et comme un acte d'aliénation (chap. 5.2). Il faut néanmoins admettre que les observations de pratiques médiatiques hors ligne qui échappent aux usages prescrits pour devenir des supports de « constructions identitaires, contestataires transgressives ou décalées » (Maigret, 2012, p. 147-148) demeurent rares.

5.3 L'appropriation de l'information en ligne : naviguer entre actualité et recettes culinaires

La première partie de ce chapitre montre que les supports médiatiques traditionnels (presse, radio, télévision) jouent un rôle prépondérant dans le bricolage informationnel quotidien des personnes participantes. Ceci semble appuyer l'hypothèse selon laquelle les « usages [du web] peuvent être mineurs dans l'ensemble des pratiques informationnelles » (Jouët et Rieffel, 2013, p. 12). Néanmoins, les rares ouvrages sur les pratiques numériques en milieu populaire en France témoignent d'une pluralité de manières de faire, de petits actes participatifs et d'apprentissages créatifs dont certains permettent l'acquisition d'une autonomie d'agir au quotidien (Pasquier, 2018a, 2018b; Granjon, Lelong et Metzger, 2009). Dès lors, il me paraît particulièrement heuristique d'explorer ces phénomènes au Québec.

Mon analyse fournit des pistes intéressantes pour expliquer ce désaccord qui, à première vue, semble paradoxal. Pour commencer, il faut reconnaître que les recherches susmentionnées s'intéressent aux usages du numérique de façon générale et ne portent pas explicitement sur les pratiques informationnelles en ligne. Puis, elles se concentrent sur l'agir web et n'explorent pas l'agencement des pratiques numériques avec d'autres pratiques hors ligne. Mes résultats d'analyse offrent des

éclaircissements qui contribuent à combler certaines lacunes de la littérature scientifique francophone. Tout compte fait, Internet s'avère central dans les processus d'appropriation d'information des personnes participantes. Cependant, si l'on met l'accent sur un type d'information en particulier, soit l'information politique, le rôle du numérique se trouve affaibli. Ce résultat fait écho aux sondages de *l'Institut de la Statistique du Québec* selon lesquels les ménages branchés à revenu modeste (en bas de 50 000 \$) sont moins nombreux à lire et regarder les nouvelles en ligne que les ménages plus aisés (Bernier, 2017a, p. 6). Il en va de même pour l'utilisation des réseaux socionumériques et l'écoute de la radio ou de baladodiffusions sur le web (ibid., p. 7).

Cela dit, les processus d'appropriation d'information politique en ligne que j'ai pu observer sont fort diversifiés et varient d'une personne à l'autre. Les résultats de l'observation ethnographique et de l'analyse technodiscursive des contenus récoltés en ligne approfondissent ainsi les résultats de Pasquier (2018a). Premièrement, en apportant des précisions quant aux pratiques populaires de l'appropriation d'information politique sur le web. Deuxièmement, en explorant le rôle que joue l'identité culturelle de l'Internet dans les pratiques informationnelles observées, une identité qui reste largement façonnée par le capitalisme, la blanchité et la masculinité (Noble et Tynes, 2016, p. 5).

Dans ce troisième sous-chapitre, j'aborderai d'abord les enjeux reliés aux inégalités de l'accès aux supports et à la recherche de contenus d'informations diffusées en ligne. Il sera ensuite question de la nature des contenus consultés (journalistique, politique, publicitaire, etc.). La plupart des résultats présentés dans les paragraphes qui suivent proviennent de l'analyse des entretiens de type récits de vie. Lorsque cela s'avère pertinent, ces derniers sont appuyés par des résultats issus de l'observation ethnographique en ligne.

5.3.1 Le web populaire : démocratisation de l'accès à l'information ou à la désinformation ?

Tel que mentionné plus haut, les personnes participantes, à l'exception de P1, P4 et P6, ont spontanément abordé les pratiques informationnelles numériques. Elles soulignent avant tout la facilité et la rapidité de l'accès à l'information. Le récit de P2 illustre cet argument : l'actualité en ligne « c'est à portée de la main...Tu l'as sur l'ordi, sur le téléphone, sur *Google*, t'as toujours les grandes lignes selon ta région. [...] Ça, c'est plus attirant. En tout cas, moi j'y vais plus » (entretien 1, 1 décembre 2018). Il apprécie que ce moyen d'accès à l'actualité ne nécessite pas d'efforts physiques ou mentaux. On n'a pas à se déplacer pour acheter un journal ou à attendre l'heure du bulletin des nouvelles : « t'as un temps mort dans la journée, tu tournes le pouce et tu le vois », précise-t-il (ibid.). P4 avance un argument similaire en me pointant sa

tablette : « Tu peux rien manquer sur Internet, ... que ce soit sur un animal, un pays, un parti politique, n'importe quoi, tu l'as. [...] Quand tu veux t'intéresser réellement à quelque chose, tu peux. T'as la réponse au bout des doigts » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). Comme P2, elle souligne qu'Internet a fait tomber une barrière d'accès à l'information politique (ibid.). À l'époque, il « fallait regarder des encyclopédies, grosses de même, fallait que tu vires des pages », ce qui l'a empêché de s'informer davantage (ibid.). « C'était plate », affirme-t-elle et elle rajoute qu'on s'épargne aujourd'hui la visite à la bibliothèque (ibid.). L'accès à l'information n'est effectivement plus lié à une institution : pour s'informer, P4 peut rester dans le confort de son foyer et effectuer une recherche sur *Google* (cf. Dutton et Dubois, 2015, p. 53). Ces arguments semblent directement s'inscrire dans l'idéologie californienne des débuts de l'Internet promouvant un accès libre et égalitaire à l'information réduisant ainsi les inégalités sociales (Schrade, 2015, p. 70). Pourtant, la recherche critique en communication a montré à maints égards que les usages citoyens d'Internet font aujourd'hui partie intégrante d'un cadre néolibéral qui exacerbe les inégalités plus qu'il les diminue (ibid., p. 69). Il faut, par exemple, considérer que les discours sur la gratuité des contenus web font fi des frais liés à l'achat d'un dispositif (Pasquier, 2018a, p. 198). Or, les expériences de P2 et P4 ne témoignent pas de ces faits, ce qui n'est certainement pas sans lien avec leur position sociale semi-privilegiée, et notamment leur statut socioéconomique non démunie. L'ensemble des personnes participantes détenait au moins un objet connecté, souvent deux (téléphone cellulaire, tablette ou ordinateur).

Pour P8, s'informer en ligne lui permet de contourner à sa guise l'agenda médiatique. Il s'est tourné vers l'appropriation de l'actualité politique sur le web, parce qu'il était déçu de la couverture médiatique hors ligne : « Je me suis tanné. Parce que veux-veux pas tu dépends d'un fil de nouvelles dans l'ordre qu'eux ... il arrive. Puis, j'aime pas le sensationnalisme » (P8, entretien 2, 18 juin 2020). En ligne, il peut lui-même agir comme *gate-keeper*, un rôle qui revient traditionnellement aux journalistes, et – si on suit la thèse de Dominique Cardon (2010, p. 96) – aux personnes administratrices de sites web qui contrôlent le contenu numérique *ex-post* (cf. Breindl et Francq, 2008, p. 18) : « je fais le tri, puis je commence par ce que j'ai envie, tsé. Je suis pas un grand fan de sport, mais si je veux savoir le *score* [du match des Canadiens], j'ai pas besoin d'attendre jusqu'à la fin des nouvelles » (ibid.). Il faut cependant admettre que cette pratique n'échappe pas entièrement à la hiérarchisation de l'information, notamment lorsque le tri est effectué à l'aide d'une recherche sur *Google*. Ce moteur de recherche montre d'abord les contenus les plus populaires, l'information alternative ou régionale tombe en bas de l'échelle (Flichy, 2008, p. 172).

Cela dit, les personnes participantes ne négligent pas le fait que la recherche d'information de qualité peut s'avérer difficile en ligne. Ce résultat illustre de façon éloquente que l'accès aux contenus ne garantit pas toujours son adoption (Schradié, 2015, p. 72). Très vite, les récits glissent vers la désinformation, et ce que la presse francophone québécoise qualifie communément de « fausses nouvelles ». À titre d'exemple, P4 précise : « faut que tu saches où aller. Peut-être aller consulter autre chose pour confirmer que c'est vrai. Tsé, à un moment donné faut pas que tu te fies à toute affaire qui est écrit là » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). Elle distingue toutefois entre contenus journalistiques sur lesquels l'on doit toujours jeter un œil critique et les théories de complot circulant sur les réseaux socionumériques qui, eux, ne méritent aucune attention. Ainsi, elle me raconte que « quelqu'un que j'ai connu il y a plusieurs années mais qu'on s'est mis ami Facebook mais que j'ai perdu de vue » publie régulièrement des contenus complotistes (entretien 3, 26 juillet 2021). Elle n'interagit ni avec lui, « il est bien trop obstineux », ni avec le contenu, « on tient ça mort » (ibid.). Pour le reste des contenus d'actualité en ligne, elle applique la même règle que pour les médias traditionnels : « faut pas tout prendre pour du *cash* » (entretien 2, 16 juin 2020). P6 abonde dans le même sens, bien que ses propos aillent au-delà du « doute raisonnable » que décrit P4 : peu importe s'il s'agit d'une nouvelle en ligne ou hors ligne, « les nouvelles ce n'est pas toujours la vérité » (P6, entretien 1, 13 novembre 2018). Comme mentionné plus haut, cette attitude l'a amené à tourner le dos aux informations (ibid.). Cela dit, l'observation ethnographique du profil Facebook de P4 révèle que malgré son esprit critique celle-ci n'est pas à l'abri des « fausses nouvelles ». En juin 2020 par exemple, elle partage une publication mentionnant que le gouvernement canadien aurait mis en place une assurance d'indemnité de confinement de 756 \$. Il s'agit là d'un canular qui a fait les manchettes (De Rosa, 2020c). Aujourd'hui effacée, la publication s'est tout de même rendue chez un membre âgé de sa famille. Cette personne a publié un message public sur son mur pour savoir si le formulaire qu'elle avait partagé auparavant existait réellement. Elle justifie sa publication en disant qu'il s'agissait d'un acte humoristique : « Ben non, c'est une blague! Désolée de t'avoir fait une fausse joie. Mais y en a pas d'indemnité. Bonne journée ! xxx » (P4, observation, 3 juin 2020).

Pour éviter de tomber dans de tels pièges, P8 déclare qu'il fait attention aux sources d'où provient l'information. « J'essaie de pas lire un résultat d'analyse de médicament sur *Éveililluminé.me.to* » (P8, entretien 2, 18 juin 2020). Il fait particulièrement attention aux contenus de type « piège à clics » (ou *clickbait*) « que le monde publie en disant "hey je pense que ce médicament, la seule différence avec le jus c'est ça, mais ils ne veulent pas nous le dire" » (ibid.). Pour P5, un tel processus de vérification des sources s'avère parfois difficile, surtout quand elle enchaîne des contenus audiovisuels sur YouTube en

suivant les suggestions s'affichant après la fin d'une vidéo (entretien 1, 15 novembre 2018). À un moment donné, elle ne fait tout simplement plus attention à la provenance dudit contenu (ibid.). C'est pourquoi, il est, à son avis, fort probable qu'elle ait déjà cru en une « fausse nouvelle » sans se rendre compte (ibid.). « Je pense que ça m'est déjà arrivé », avoue-t-elle (ibid.). Contrairement à P4, P6 et P8, cette participante fait confiance à la grande majorité des contenus en ligne incluant ceux partagés sur les réseaux sociaux (ibid.). Consciente que cette manière de s'informer pourrait l'induire à l'erreur, elle amende son propos en disant qu'elle regarde quand même si les faits rapportés lui « semblent plausibles » (ibid.). Ce processus lui permet notamment de déceler les théories du complot auxquelles elle n'adhère pas. Ayant un membre de sa famille qui partage régulièrement ce type de contenu sur Facebook, P5 témoigne des conversations ayant lieu via les commentaires rattachés à ces publications : « je lis les commentaires des gens qui commentent ces trucs-là. Je fais ça régulièrement. J'aime ça » (entretien 3, 23 juillet 2021). Tel que mentionné dans le dernier chapitre, pour P5, connaître le point de vue d'autrui est une expérience enrichissante lorsqu'il s'agit de se forger une opinion sur un enjeu politique. Il n'est donc pas étonnant d'entendre qu'elle « aime ça justement lire des points de vue divergents » (ibid.). Questionnée pour savoir comment se déroulent ces conversations, elle répond : « c'est genre des communautés et le monde qui commentent sont d'accord » (entretien 2, 15 juillet 2020). Comme hors ligne, elle ne participe pas à la conversation (voir chap. 4.1.4). L'évitement de débats politiques se poursuit sur le web.

Comme pour P4, de tels contenus ne sont pas qualifiés de source d'information. P5 n'a guère retenu les théories sur lesquelles se basent lesdites publications : « ils parlaient [...] qu'ils pouvaient mettre une puce dans le vaccin puis ils parlaient qu'il y avait des tours qui allait brûler. Puis, tsé, qu'ils avaient été brûlés des tours 5G »⁶¹ (ibid.). En revanche, elle a l'impression que ce genre de contenu prend de plus en plus de place dans son entourage, et ce, depuis le début de la pandémie (ibid.). P8 est du même avis, « surtout au niveau du [...] 5G puis Bill Gates » (entretien 2, 18 juin 2020). Pour P7, qui témoigne, elle aussi, de fausses nouvelles sur son fil d'actualité Facebook, il n'y a rien d'amusant dans ce phénomène (entretien 2, 29 octobre 2020). À la différence de P5, elle qualifie ces publications de lourdes, négatives et violentes ayant

⁶¹ P4 fait ici référence aux canulars circulant massivement sur Internet concernant l'implantation du réseau 5G. Une de ces théories suggère que Bill Gates veut implanter des puces électroniques à la population à l'aide des vaccins contre la COVID-19 (De Rosa, 2020b). Elle fait également référence à la menace d'un groupe activiste « anti-5G » québécois de faire brûler les églises qui avaient accepté d'installer des antennes 5G sur leurs tours pour financer les paroisses (Quirion, 2020; Pélouquin, 2020).

contribué à sa décision de quitter Facebook lors du premier confinement à la suite de l'éclosion de la pandémie de COVID-19 (voir aussi chap. 5.4).

Contrairement à P4, P5 et P7, P8 a déjà discuté sur Facebook avec des personnes qu'il qualifie de « complotistes » incluant des personnes inconnues (entretien 2, 18 juin 2020). Ceci va à l'encontre des stratégies d'évitement politique qu'il décrit lors de notre rencontre en juin 2020 (chap. 4.1.1). Force est toutefois de constater que ces expériences politiques en ligne se sont avérées frustrantes et couteuses en temps : « c'était inutile. Ça tirait trop d'énergie », m'avoue-t-il lors de la rencontre suivante (entretien 3, 22 juillet 2021). Par conséquent, il a coupé les ponts avec ces personnes entre le deuxième et le troisième entretiens. « J'ai fait un énorme ménage dans mes amis [Facebook]. Je parle plus de pandémie », explique-t-il (ibid.). En pratique, il a supprimé la moitié de ses contacts, « tout ceux qui sont anti-vaccin, complotistes » (ibid.). Depuis, il n'a plus à gérer de la désinformation en ligne. « C'est pas que je suis pas ouvert à ça [la discussion], mais aussitôt que ça va trop à l'encontre de mes valeurs intrinsèques, je supprime et *that's it* », précise-t-il (ibid.). Parmi les personnes supprimées figuraient autant des proches et des membres de la famille que des connaissances lointaines : « je peux *flusher* n'importe qui. Je ne considère pas que c'est quelque chose de sérieux quand tu *flushes* quelqu'un sur Facebook » (ibid.).

Le dernier chapitre l'a déjà montré : se distinguer des « complotistes » est important pour P8 qui témoigne des conséquences de la circulation de tels contenus dans sa propre famille :

Je le vois avec ma propre mère. C'est incroyable comment le monde fait aucun discernement. Ils font aucune recherche. Un texte passe – « hein le gouvernement Trudeau a donné 22 millions aux immigrants » - ah ben! Puis, ils prennent ça pour du *cash*. Tu fais une recherche, puis ça existe même pas! Le programme qui est mentionné n'existe pas, mais c'est pas grave... (P8, entretien 2, 18 juin 2020).

Contrairement à sa mère, il affirme faire ses devoirs. « Un immigrant qui arrive qui a 1800 par mois pendant que nos pauvres aînés ont 800. C'est pas vrai. Ça existe pas ce programme-là. J'ai regardé, il existe pas » (ibid.). Or, « c'est trop tard là. Ça a été partagé des millions de fois. Puis t'as au moins deux millions de caves au Québec qui pensent que c'est vrai », se désole-t-il (ibid.). Ces expériences l'ont amené à signaler les fausses nouvelles sur Facebook et d'écrire ou téléphoner à ses proches pour les informer de leurs erreurs (ibid.). Cela dit, malgré un nombre élevé d'insultes lancées envers les « complotistes », il excuse l'agir de sa mère en raison de son âge expliquant « qu'elle a pas les réflexes. C'est pas de la méchanceté » (ibid.). Ce faisant, il admet que « le racisme est condamnable en principe, mais dans la vie

quotidienne il devient excusable » (Mayer *et al.*, 2014, p. 173). À ceci s'ajoute le fait que l'observation ethnographique du profil Facebook de P8 révèle qu'il ne fait pas toujours les vérifications nécessaires. À titre d'exemple, en avril 2020, P8 a partagé un article tiré du site *Canoë.ca* indiquant que le leader coréen Kim Yong Un serait mort. Cette publication est accompagnée de la phrase « *Je sais pas si c'est vrai, mais ce serait pas une grosse perte* » (P8, observation, 25 avril 2020). Cette tournure de phrase lui permet de se déresponsabiliser du partage de faits qui pourrait induire l'erreur et incite implicitement son lectorat à s'informer à sa place avant d'y croire (ibid.). Ceci n'est pas anodin, si l'on considère que 59 % des contenus partagés (articles, vidéos, etc.) sur les réseaux socionumériques ne sont pas consultés (Gabiolkov *et al.*, 2016, p. 182). Plus tard dans l'année, en juin 2020, P8 partage une vidéo où l'on aperçoit deux policiers blancs américains qui arrêtent un homme noir. Le texte qui accompagne la vidéo affirme que l'homme interpellé par erreur serait un agent du FBI. Or, ceci n'est pas le cas (Cousin, 2020). Ce contenu a plus tard été signalé comme « faux » par Facebook (P8, observation, 1 juin 2020). À ce moment, P8 avoue son erreur dans un commentaire. Celui-ci génère une conversation empruntant un ton ironique à propos du partage de canulars :

P8 : Bon semblerait que l'homme n'était pas agent du FBI

Ami : Ouain...

P8 : @ami, pas grave je peux quand [même] l'affirmer, c'est ça les réseaux sociaux non?

Ami : @P8, Ben... c'est ton opinion, faque t'as le doua! Je t'avoue que je trouvais ça étrange d'entendre personne proclamer qu'il était du FBI... pis à la fois arrogant (rendu là avec raison tant qu'à moi), mais venant d'un agent du FBI...

P8 : Moi aussi *get the fuck out of here*, relax le FBI

Ami: @P8, exactement 😂

Ami : N'empêche que c'est beau à voir

P8 : Mais comme tu dis mon opinion moi c'est qu'il travaille au FBI

Ami : @P8 fait que c'est vrai!!

P8 : @ami, exact

Ami : @P8 t'étais mieux de dire ça, sinon je te « *unfriendais* »

P8 : @ami, NNNNNNNNNNNNN!

Ami : @P8, non mais j'ai beau être ouvert d'esprit, mais si tu ne penses pas comme moi, je vois pas l'intérêt qu'on soit ami...

P8 : @ami, ne me *flush*, j'existe via Facebook

Ami : @P8, ouain... ok

Pour le dire avec les mots de Fairclough (1995, p. 249) : ce que P8 *juge approprié de dire* dans cet échange reflète son attitude « je-m'en-foutiste » qui caractérise son rapport au politique (entretien 2, 18 juin 2020). D'un côté, il juge les personnes qui ne « sont pas capables de faire de discernement » (ibid.). De ce fait, « ça amplifie », « ils publient ça 65 mille fois puis c'est parti la roue » (ibid.). De l'autre, il participe lui-même à la circulation de canulars, bien que de façon non intentionnelle (ibid.). À la lumière de la lecture

de sa réaction face à son erreur, l'on doit toutefois admettre qu'il fait preuve d'autodérision. Or, cela ne l'amène pas à remettre en cause le regard dévalorisant qu'il porte envers les personnes qui partagent régulièrement et avec conviction ce genre de contenus.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que les personnes participantes peuvent montrer une « certaine résistance morale et politique » (Proulx, 2005a, p. 9) s'opposant à l'offre des biens culturels industriels imposés (accès gratuit et immédiat, contournement de l'agenda médiatique, etc.). Ils ne sont pas passifs ou dociles (Girard, 1980, p. XXXVI). Cependant, ces tactiques ne sont pas toujours couronnées de succès, certaines personnes se heurtant aux « structures technocratiques » pour le dire dans les mots de De Certeau (1980, p. XL). Enfin, force est de constater que dans certains cas, plus on replace les pratiques observées prises isolément dans leurs contextes sociaux plus larges, plus elles s'inscrivent « dans des rapports de pouvoir déjà existants » ce qui « accroît et sert la puissance des puissants » finalement (Masselot et Rasse, 2015, p. 23). On assiste alors à une certaine reproduction « ordinaire » des normes qui façonnent les expériences politiques (Bergström et Pasquier, 2019, § 18).

5.3.2 Informations en ligne : au carrefour des savoirs éclatés

Après avoir exploré les processus numériques d'appropriation d'informations politiques sous le prisme des inégalités d'accès et de recherche de contenu, il s'agira dans les prochains paragraphes de porter l'attention sur la nature des contenus consultés. L'étude de Pasquier (2018a, p. 198) sur les usages du web en milieu rural français conclut que les personnes à revenu modeste ne profitent pas de l'accès à une large offre de contenus diversifiés. Les analyses tirées de ma recherche abondent dans le même sens, du moins en ce qui concerne l'actualité fédérale et provinciale. La plupart des médias numériques consultés sont issus de la sphère médiatique francophone dominante au Québec. Cependant, mes résultats concernant l'appropriation d'information locale diffèrent de ceux de Pasquier (2018a, p. 198) qui note une faible circulation d'articles de la presse nationale au profit de ceux de la presse locale. Au Québec, on observe l'inverse, ce qui s'explique en partie par les caractéristiques même du marché des médias dans cette province canadienne. Ce dernier se démarque par une forte concentration et une structuration en oligopole qui a tendance à écarter l'actualité locale (Brunelle et Brun, 2019; Claus, 2015).

Les récits récoltés révèlent **quatre types d'information** que l'on s'approprie en ligne : 1) les informations provenant du **domaine des services** 2) les **informations nichées étroitement reliées à la vie quotidienne** des personnes participantes, 3) les informations provenant du **web politique** et 4) les **informations**

journalistiques. Les deux derniers types peuvent être qualifiés de « politiques » et m'intéressent plus particulièrement. L'analyse leur accordera donc une place prépondérante.

Pour commencer, l'appropriation d'informations provenant du **domaine des services** réfère souvent à des pratiques « intentionnelles » (Proulx et Rueff, 2018, p. 60) de recherche d'informations à propos de produits en vente ou en location ou encore à la sollicitation d'entreprises fournissant un service (p.ex. prendre un rendez-vous dans un salon de coiffure, chercher un plombier, un électricien, un garagiste, commander à manger). Dans ce contexte, P6 confirme qu'Internet, « c'est pratique pour trouver un numéro de téléphone » (entretien 2, 24 juin 2020). De son côté, P5 magasine occasionnellement des vêtements neufs et usagés en ligne (entretien 3, 23 juillet 2021). Cela dit, ce type d'information caractérise également des processus d'appropriation « non intentionnels » (Proulx et Rueff, 2018, p. 60). À ce sujet, trois participantes évoquent l'omniprésence de la publicité ciblée en ligne. Ce type d'information, le plus souvent non sollicité, dérange. À titre d'exemple, P5 est devenue la cible de publicités « de bébé » depuis qu'elle a parlé de sa grossesse sur Facebook (entretien 3, 23 juillet 2021). « J'ai acheté un carrosse [ndr : poussette] usagé à une cliente puis après ça, j'avais plein de publicités de carrosses. Mais, j'ai jamais cherché de carrosse [en ligne]! J'étais comme *what?* C'est fou! » (ibid.). Elle dit avoir été particulièrement surprise, parce que l'ensemble de cette transaction s'est déroulé par message privé via *Facebook Messenger* et non pas de façon publique sur *Facebook Marketplace* (ibid.). La détection de telles informations à des fins de marchandisation lui déplait, elle se sent surveillée (ibid.). P4 mentionne le même phénomène lorsque je lui pose la question à savoir ce qui la dérange quand elle s'informe en ligne (entretien 3, 26 juillet 2021). « Quand tu vas magasiner sur *Amazon* après ça, ça apparaît sur *Facebook*. Ça, ça me tanne. [...] Ça me fait pas plus l'acheter », répond-elle (ibid.). Pour P7, la publicité est le prix à payer pour avoir un accès gratuit à l'information sur le web : « les publicités me gossent, mais bon c'est pas payant donc... on doit les endurer. C'est ça, c'est les moins bons côtés du numérique » (entretien 3, 28 juillet 2021). Le fait de se faire « bombarder » par la publicité (entretien 1, 21 novembre 2018), qui « brise le rythme [...] du divertissement comme à la télé quand il y a eu trop de publicité [...] à un moment donné » (entretien 3, 28 juillet 2021), lui paraît malheureux mais inévitable au quotidien : plutôt que d'essayer de changer la situation, elle se résigne à devoir y faire face. Elle n'est pas la seule : une recherche de Kruikemaier *et al.* (2016) montre que bon nombre de personnes résistent face à la personnalisation du contenu en ligne. Les internautes sont moins susceptibles d'aimer, de commenter ou de partager les publications commanditées – à la condition toutefois qu'ils soient conscients du fait qu'il s'agit d'une publication à caractère publicitaire. À ce sujet, P7 précise qu'elle doit parfois vérifier deux fois pour « voir

si c'est commandité ou pas. Parce que c'est vraiment... ça pourrait être une page, un artiste que j'aime. Mais non, c'est commandité » (entretien 3, 28 juillet 2021).

La deuxième catégorie d'information consultée correspond aux **informations nichées** étroitement **reliées aux activités quotidiennes ainsi qu'aux zones d'intérêts** des personnes participantes (voir chap. 4). Par exemple, P4 consulte le web pour chercher des recettes, pour en savoir plus sur « la provenance d'une fleur, comment qu'elle s'appelle » (entretien 1, 26 novembre 2018), pour trouver des solutions aux problèmes de santé de ses animaux domestiques ou pour apprendre à faire de l'artisanat (entretien 2, 16 juin 2020). « J'aime ça aller fouiner [...] Je vais aller m'informer [...] mais ça doit être quelque chose de précis » (ibid.). Questionnée pour savoir où elle retrouve ces informations, elle énumère des groupes Facebook auxquels elle s'est abonnée : un groupe de partage de conseils sur le jardinage, un sur le tissage et un autre pour les recettes québécoises. « Je fais partie de groupes pour la bouffe. Je fais partie de pleins de groupes de Facebook et ça me plait. Pour les champignons aussi. Fait que parfois, je vais aller voir des informations sur les groupes que je me suis abonnée » (ibid.). Quant à P7, elle fait partie d'une communauté Instagram de personnes vivant avec la même maladie chronique qu'elle. À l'aide de multiples abonnements à des comptes consacrés à cette thématique, P7 s'est informée sur les impacts de la COVID-19 sur les personnes souffrant de cette maladie (entretien 2, 29 octobre 2020). Elle explique que cette communauté lui offre un mélange entre informations statistiques, témoignages d'expérience et échanges privés avec d'autres personnes concernées (ibid.). Ce contenu interactif lui a notamment permis de contrer l'isolement social durant les mois du premier confinement au printemps 2020 (ibid.).

Comme Pasquier (2018a, p. 197-198), on observe ici deux catégories qui témoignent d'une diversité créative d'apprentissages de « niche » (p.ex. maladie spécifique [P7], musique métal [P8]), parfois marginales ou insolites (p.ex. expertise sur l'élevage de poules [P4]), parfois lucratives (p.ex. achat et vente d'objets usagés [P5]), mais toujours gratifiantes et qui « donnent de nouvelles prises sur le monde », du moins sur le plan individuel (ibid., p. 197-198). Or, ces résultats n'éclairent guère l'expérience politique en ligne.

Le troisième type d'informations consultées provient **du domaine de la « politique parlementaire 2.0 »** (sites web de partis politiques, gouvernementaux ou ministériels, publicités électorales en ligne, comptes de personnes élues ou de partis politiques sur les réseaux socionumériques, applications de campagne ou de dons, etc.). Tout comme pour les contenus non numériques directement issus de ce domaine, les récits

n'abordent que très rarement ce type de contenus en ligne. Seuls P7, P5 et P8 évoquent spontanément ce sujet lors de nos différentes rencontres. Tel que mentionné plus haut, P5 et P7 consultent la version électronique des programmes électoraux lors de campagnes. P7 précise toutefois qu'elle se rend uniquement sur les sites des partis qui l'intéressent : « je suis pas allée sur le site du parti conservateur ou libéral. C'était clairement pas dans mes opinions. Fait que j'ai senti que c'était pas nécessaire pour moi d'y aller » (entretien 1, 21 novembre 2018). Tel que mentionné plus haut, elle qualifie ce contenu partisan de « quand même nébuleux », mais néanmoins pertinent pour porter « un jugement objectif » sur le choix électoral (ibid.). P8, quant à lui, évite les sites partisans : « je vais pas sur le site d'un parti libéral ou conservateur », m'affirme-t-il (entretien 2, 18 juin 2020). En revanche, il se rend sur les sites gouvernementaux qu'il considère davantage « neutres » (ibid.). L'association des communications gouvernementales à une certaine norme de la « neutralité » ressort aussi du récit de P7. Pour se faire une idée des statistiques reliées à la pandémie, P7 préfère celles affichées sur le site du gouvernement du Québec, « parce que j'y crois plus qu'à un autre » site (journalistique, partisan, etc.) (entretien 2, 29 octobre 2020). Si le gouvernement « l'écrit », l'information doit être juste, affirme-t-elle (ibid.). De ce fait, ces sites web lui paraissent légitimes pour « vraiment bien savoir » ce qui se passe (ibid.). Quant à P8, il a notamment visité les sites web gouvernementaux pour avoir l'air juste sur le plan du déconfinement de l'été 2020, parce qu'à ses yeux, les différents contenus journalistiques à ce sujet se contredisaient (ibid.). L'association de la neutralité à la communication gouvernementale n'est pas banale. Plusieurs recherches, dont celle de Nimijean (2014, p. 194) sur la « politique des valeurs » de Stephen Harper, ont montré que les stratégies d'image de marque de partis politiques occidentaux au pouvoir peuvent camoufler certaines frontières rhétoriques entre valeurs nationales et politiques publiques, entre communications partisans et gouvernementales. Cela inclut la production de statistiques par la Santé publique qui est « liée au gouvernement dans la mesure où les statistiques sont générées au travers d'un appareil administratif qui en retour opère sur la base de ce savoir. Les statistiques, comme forme de savoir, sont donc inextricablement liées aux rapports de pouvoirs » (Heller et Pécaud, 2017, p. 66). D'où l'importance d'une sphère médiatique qui embrasse un pluralisme d'informations (formats, points de vue exprimés, types d'entreprises) d'un côté et qui repense les structures de cette sphère de l'autre (George, 2015, p. XX).

Il est d'ailleurs intéressant à noter que dans le récit de P8 la perception des sites web gouvernementaux diffère de celle des communications officielles sur les réseaux socionumériques. Contrairement aux sites web de partis politiques, il ne rejette pas la politique traditionnelle sur Facebook. Il a même déjà été abonné à des comptes politiques sur cette plateforme, notamment à la page de la CAQ et à celle de

François Legault (P8, entretien 2, 18 juin 2020). Depuis, « je l’ai *flushé*, parce que j’étais tanné. Vu que je réagis toujours, ça me prenait trop de temps dans ma vie. J’étais mieux de l’enlever. C’est comme la tentative du diable. J’ai *unfriend*. J’ai *unlike*. En tout cas, j’ai arrêté ça » (ibid.). Ce sont en effet les contenus partagés sur de telles pages qui l’ont incité à discuter avec des personnes inconnues via la fonction « commentaire » et parfois ensuite par message privé. Toutefois, comme je l’ai noté plus haut, ces conversations – souvent émotionnellement chargées – lui « tiraient trop d’énergie » (ibid.). L’observation ethnographique de son profil Facebook ne révèle d’ailleurs aucun partage de ce type de contenu. L’inverse est vrai pour P4. Bien que le web politique reste absent de son récit, l’observation ethnographique en ligne montre qu’elle interagit occasionnellement avec ce type de contenu (voir 5.4.1). Certes, la plupart des publications ainsi partagées sont de nature non partisane et s’inscrivent dans le cadre de son ancien emploi dans la fonction publique canadienne. Or, il lui arrive aussi de partager des contenus tirés de la page Facebook du premier ministre (observation, 25 décembre 2020). Dans l’ensemble, ces pratiques demeurent toutefois marginales. Enfin, il est intéressant de noter que personne n’a remarqué avoir été ciblé par une publicité électorale. Le contenu publicitaire consommé se restreint au secteur commercial. Pourtant, les personnes participantes peuvent être considérés comme faisant partie de l’électorat volatile, une cible de prédilection pour les campagnes numériques. Selon Bennett (2014, p. 2), les méthodes de microciblage à l’aide d’outils numériques peuvent être considérées comme une réponse politique à la volatilité électorale. Cependant, l’on en connaît très peu sur les usages des données obtenues par nos instances politiques ainsi que sur leurs retombées, surtout au Québec (Hübner, 2018a). Mes résultats empiriques vont à l’encontre de l’importance de la publicité ciblée en termes de visibilité auprès de personnes éloignées de la vie politiques acclamée par certaines recherches sur la gouvernementalité algorithmique (Rouvroy et Berns, 2013). Bien que ceci doive être confirmé par de plus vastes études empiriques, il ne faut pas sous-estimer que l’exposition accrue au contenu ne garantit pas l’engagement avec celui-ci (Mabi et Théviot, 2014, p. 8).

Comme pour les médias hors ligne, personne ne fait allusion à des **contenus numériques de type politique activiste**. L’observation ethnographique de P4 et P8 montre cependant que ce type de contenu fait bel et bien partie de leur bricolage informationnel numérique. À titre d’exemple, en janvier 2021, P4 partage une pétition intitulée « Les citoyens disent non à la PCMRE offerte aux travailleurs qui reviennent d’un voyage non-essentiel !!! »⁶². Cette pétition, ayant récolté 13 199 signatures, demande au premier ministre

⁶² Pour consulter la pétition : https://www.petitionenligne.com/les_citoyens_disent_non_a_laide_financiere_offerte_aux_voyageurs

canadien d'exclure les personnes rentrant d'un voyage non essentiel de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE). Justin Trudeau a donné suite à cette controverse le 6 janvier 2021 en promettant que cette « faille sera colmatée et que les voyageurs ne se qualifieront pas » pour cette aide financière (Buzetti, 2020, § 1). Cet exemple n'est pas le seul. En mars 2021, P4 partage un appel à la signature d'un manifeste environnemental provenant d'un organisme sans but lucratif qui lutte contre l'utilisation de pesticides (P4, observation, 11 mars 2021). À ce sujet, il faut toutefois préciser qu'un membre de sa famille travaille pour cet organisme, ce qui a certainement joué un rôle dans le partage. P8, de son côté, publie encore plus fréquemment des contenus que l'on peut qualifier d'engagés. En mai 2020, il partage deux publications à vocation « antiraciste », dont une accompagnée du slogan « Racism isn't born, it's taught » (en français : l'on ne naît pas avec le racisme, on l'apprend) (P8, observation, 29 et 31 mai 2020). Deux mois plus tard, il partage une vidéo dénonçant la violence conjugale (ibid., 25 juillet 2020). Le 7 décembre 2020, il ajoute à sa photo de profil un décor en souvenir des victimes du féminicide de Polytechnique survenu à pareil date en 1989 (ibid.). En mai 2021, il participe au « défi tête rasée » de *Leucan*, un organisme qui soutient les enfants atteints de la leucémie (ibid., 28 mai 2021). Enfin, en juin 2021 il partage une publication devenue virale (14 000 partages) qui demande au premier ministre québécois et au ministre de l'Éducation, Jonathan Roberge, de reconsidérer leur décision de faire porter un masque aux enfants à l'école (fig. 5.1). L'ensemble de ces enjeux s'inscrit sans ambages dans ce que P8 considère être un enjeu social prioritaire, soit l'éducation et le bien-être des enfants (voir chap. 4). Questionné de front sur ces publications lors du troisième entretien, P8 affirme de nouveau qu'il « s'en fout de la politique », ce qui soutient l'hypothèse que ces contenus n'ont pas pour lui un caractère « politique » (entretien 3, 22 juillet 2021), appuyant ainsi mes résultats présentés dans le chapitre précédent.

Cela dit, il faut admettre que la plupart de ces contenus, à l'exception de la publication concernant *Leucan*, proviennent de sources non officielles. Ce contenu n'est pas associé à un mouvement social, à une initiative citoyenne ou un organisme à but non lucratif, mais provient plutôt de comptes Facebook dont la nature est difficilement vérifiable. Ce sont des comptes hyperactifs et publics de personnes supposément privées qui ne figurent pas dans la liste des contacts Facebook de P8. Il ne s'agit pas non plus d'activistes sous les projecteurs de l'actualité : leurs profils ne portent pas le « *badge Vérifié* » qui confirmerait l'authenticité d'une personnalité publique, d'un média ou d'une marque sur Facebook. Alors que le contenu diffusé sur les deux comptes états-uniens à propos du racisme se qualifie de militant et porte majoritairement sur la violence policière contre les personnes noires aux États-Unis, le compte à l'origine de la publication québécoise mélange contenus militants (pour diverses causes) et contenus privés. Cela

dit, le fait que ces publications sont devenues virales à partir de ces comptes ne veut pas forcément dire que les personnes associées à ceux-ci ont créé le contenu. La source originale tend à être négligée dans le processus de partage massif sur *Facebook*, ce qui complique la vérification des faits rapportés. Une simple recherche sur *Google* à propos du texte de la publication québécoise sur le port du masque à l'école révèle que ce texte apparaît sur divers comptes, dans des publications et commentaires. L'on arrive ici à une limite de cette recherche qui se heurte à l'obscurité de l'algorithme qui façonne la circulation de contenu sur *Facebook* et dont le fonctionnement est largement gardé secret (Gillespie, 2010, p. 348).

Figure 5.1 Capture d'écran d'une publication virale partagée par P8, 4 juin 2021

J'invite [#Legault](#) et [#Roberge](#) à venir s'asseoir dans ma classe lundi le 7 juin de 8h à 15h30. Ça sera une super journée. Il va faire un ressenti de 36 degrés. Mes élèves se mettront donc sur leur 36!

Mes 3 élèves avec un TSA pourront vous démontrer comment la chaleur intense les désorganise à leur meilleur. Mon élève toujours fatiguée et déconcentrée par l'air qui circule va pouvoir être effondrée sur son pupitre et être concentrée à être déconcentrée et survivre à sa journée. Les 17 autres élèves vont pouvoir vous présenter la chorale : " ah, il fait chaud / je me sens pas bien/ je suis fatigué / il fait trop chaud, il fait trop chaud, il fait trop chaud."

Nous allons nous vêtir de notre plus belle sueur. Tous masqués de 8h à 15h30, sans air climatisé, sans ventilateur, à 22 dans une pièce de 8h à 15h30.

Bien évidemment, il y aura au menu: peu d'apprentissage et le : " on verra comment ils sont disponibles vu la chaleur".

Je vous invite à venir voir comment les enfants sont importants pour vous, comment l'éducation est une priorité et comment vos " anges " de l'éducation sont traités par vous.

Oh, si vous avez un empêchement, on est disponible aussi mardi le 8 juin avec un ressenti de 38. On va être encore meilleurs avec notre générale la veille.

[#pasgameLegault](#)

   5,5 K

6 commentaires 14 K partages

La quatrième et dernière catégorie est aussi la plus présente dans les récits, **l'information journalistique en ligne**. Trois stratégies d'appropriation se dessinent à cet égard : 1) la visite de sites web, applications mobiles ou plateformes numériques de **médias traditionnels**, 2) l'appropriation de nouvelles sur des sites ou applications **d'agrégation de contenu** comme *MSN* ou *Apple News* et 3) l'appropriation de l'actualité à l'aide de **moteurs de recherche** tel que *Google*. Ces stratégies ne sont pas exclusives, plusieurs personnes enquêtées en combinent au moins deux. L'ensemble des résultats témoigne de l'entrelacement des pratiques numériques avec des pratiques hors ligne.

En effet, la description du recours au web se fait généralement en comparaison avec d'autres moyens pour lire ou écouter les nouvelles. Ainsi, P2 souligne qu'il s'informe principalement à la télé, mais « parfois un peu le téléphone » notamment pour consulter le journal régional (entretien 1, 1 décembre 2018). Il a aussi

téléchargé l'application de TVA, mais ne s'en sert guère (ibid.). Bien qu'il reçoive des notifications générées par ces applications, ces dernières ne suscitent que très rarement son attention (ibid.). Il en va de même pour P6 qui consulte occasionnellement l'actualité sur son téléphone via l'application de nouvelles préinstallée sur son cellulaire (*Apple News*). « Je vais lire vite vite. Je vais même pas lire le paragraphe au complet » (P6, entretien 1, 13 novembre 2018). Ce faisant, elle passe systématiquement à côté des nouvelles sur la politique parlementaire : « s'ils parlent mettons ... le premier ministre a dit telle affaire sur l'Afghanistan, là je vais même pas aller lire » (ibid.). En revanche, « s'ils disent qu'il y a une usine de recyclage qui va ouvrir ah je vais aller lire » (ibid.) confirmant encore une fois son intérêt pour des informations reliées à ce domaine d'intérêt (chap. 4). À l'instar de P2, P1 et P4 préfèrent s'informer à la télévision. Les deux femmes affirment que leur lecture de nouvelles en ligne se limite aux grands titres affichés sur *MSN*, un portail web qu'elles utilisent pour accéder à leurs courriels. « J'aime ça, ils ont différentes catégories. T'as justement l'actualité, t'as les artistes, ... un paquet de ... ça, ça m'arrive d'aller regarder ça. Mais c'est des gros titres, ça aussi. Je regarde, je lis un peu, mais pas tant que ça » explique P1 (entretien 1, 1 décembre 2018). P4 lit également « juste les grosses lignes. Faut que ça m'intéresse pas mal pour lire plus. Je me dis, je vais l'entendre aux nouvelles à soir » (P4, entretien 1, 26 novembre 2018). Ces résultats sont intéressants sachant que les résultats des études statistiques québécoises confirment que les ménages branchés à revenu modeste⁶³ sont moins nombreux à lire et regarder les nouvelles en ligne que les ménages plus aisés (Bernier, 2017a, p. 6). De plus, l'ensemble des personnes qui déclarent favoriser la télévision aux pratiques informationnelles web ont 40 ans et plus. Ce constat était les résultats de l'étude du CEM (2019, § 10) à propos de la télévision. Selon cette dernière, ce média reste la source principale d'information pour les personnes âgées de plus de 35 ans alors que « les médias sociaux arrivent au premier rang » pour les plus jeunes.

En effet, les personnes participantes âgées de moins de 40 ans (et P8 qui a 43 ans au moment du premier entretien) utilisent couramment internet pour se tenir au courant. Ainsi P5 va sur les sites web de médias traditionnels : « des fois, je vais aller voir *Le Devoir*, *La Presse*... C'est sûr que c'est de bonnes sources » (P5, entretien 1, 15 novembre 2018). Or, quand elle cherche de l'information à propos d'un sujet précis, elle a plutôt recours à *Google* : « je vais taper puis voir la meilleure source ou les résultats de ce que je cherche » (ibid.). Bien que la télévision lui ait servi de point de repère pour écouter les conférences de presse au début de la pandémie, ce support n'a jamais été exclusif (entretien 2, 15 juillet 2020). Ça lui arrivait

⁶³ Je rappelle ici que le revenu annuel modeste correspond dans cette étude à « 50 000 \$ et moins par ménage ». L'ensemble des personnes participantes font partie de cette catégorie au moment de notre première rencontre.

également de suivre les points de presse en direct sur Facebook à l'aide de son téléphone (ibid.). Une fois le travail repris, elle a cessé la consommation de contenus politiques audiovisuels. Elle souligne toutefois que malgré l'abandon du journal télévisé et des points de presse, elle a maintenu l'habitude de consulter *La Presse Mobile*. « Fait que j'essayais de lire un peu le matin qu'est-ce qui se passait » par rapport à la pandémie (ibid.). Lorsque je la rencontre une troisième fois en juillet 2021, elle s'informe toujours sur *La Presse Mobile*, mais seulement « deux fois par semaine. Je lis un peu ce qui se passe [...] sur le téléphone » (P5, entretien 3, 23 juillet 2021). Contrairement à P5, la pandémie n'a pas ramené la télévision dans la vie de P8. Ce participant s'informe uniquement sur « des sites web de médias publics, *La Presse* [...]. Je fais *refresh* plusieurs fois par jour » (entretien 2, 18 juin 2020). Puisqu'il trouve que les titres – jugés trop sensationnalistes – peuvent paraître trompeurs, il « essaie de regarder un peu plus le reste » en cliquant sur les articles qui retiennent son attention (ibid.). Quant à P3, il ne cherche jamais d'information. Les informations viennent à lui : soit avec le bulletin des nouvelles, soit par l'entremise de ses proches, soit sur Facebook où il « tombe sur des affaires, je regarde puis ben je lis un peu » (entretien 1, 7 décembre 2018). Puisqu'il affirme ne pas être abonné à des pages médiatiques sur ce réseau socionumérique, les contenus sur lesquels il tombe se restreignent à ceux partagés par ses contacts (ibid.).

P7, la plus diplômée des huit personnes participantes, est abonnée « aux journaux, aux quotidiens sur mes appareils mobiles, puis bon je lis *Le Devoir*. C'est ma source par excellence » (entretien 1, 21 novembre 2018). Elle explique : « c'est juste pour la façon dont *Le Devoir* explique les faits. Ils se tiennent le plus aux faits justement. C'est le moins sensationnaliste. C'est ma prédilection. *La Presse*, je lis aussi un peu » (ibid.). Cela dit, elle consulte aussi des contenus qui vont à l'encontre de ses propres valeurs : « il faut tellement connaître son ennemi! Fait que oui, je lis aussi des fois *Le Journal de Montréal*. Oui, je lis les éditoriaux qui vont pas du tout dans ma direction, dans mon esprit de penser. Parce que je pense que c'est important justement de voir comment l'autre est », affirme-t-elle (ibid.). De ce fait, elle lutte activement contre l'effet des « bulles de filtres » (Pariser, 2011) selon lequel les pratiques informationnelles en ligne, notamment celles sur les réseaux socionumériques, regroupent des cercles étanches d'opinions uniformes. Comme P8, elle s'informe uniquement sur internet. Elle n'a pas d'abonnement télévisuel et n'achète pas de journaux imprimés. Or, contrairement à P8 et P2, pour lire les articles publiés en ligne, elle ne passe pas toujours par les applications mobiles ou sites web de médias traditionnels. Elle se rend sur les pages ou comptes que *Le Devoir* et *La Presse* possèdent sur les réseaux socionumériques, notamment ceux sur Facebook et Instagram (ibid.). Cette pratique reste « intentionnelle » : elle n'attend pas que les contenus viennent à

elle (Proulx et Rueff, 2018, p. 60). Malgré cet effort, cette participante avoue les limites de cette pratique. « C'est pas tous les articles qui sont là par contre », précise-t-elle (entretien 2, 29 octobre 2020).

L'ensemble de ces résultats témoignent de ce que Proulx et Rueff (2018, p. 23-25) ont appelé une diversification du paysage médiatique québécois qui s'oriente autour de trois axes : la diversification et la complexification des sources d'information, la fragmentation de la réception et la multiplication des supports matériels. En ressort le fait que les plateformes numériques comme Facebook, Twitter ou Instagram ne sont pas les seules responsables de cette diversification. L'analyse confirme qu'il ne faut pas négliger la présence en ligne des médias traditionnels (ibid., p.23-24). Ceci semble être particulièrement vrai pour mes personnes participantes. Il sera donc intéressant de poursuivre de plus vastes études afin de pouvoir généraliser ces résultats pour les milieux populaires québécois. Quant aux nouveaux genres informationnels audiovisuels destinés aux jeunes (p.ex. *Rad* de Radio Canada) et à l'apparition de nouvelles plateformes médiatiques n'ayant qu'une présence web (Ricochet Média, Planète F, etc.), ceux-ci restent quasi-absents de mon corpus. Cependant, l'on ressent qu'à la multiplicité des contenus médiatiques et journalistiques en ligne, s'ajoutent des contenus commerciaux (publicités, Facebook Marketplace, etc.) et, de manière moins prononcée, des informations directement fournies par la sphère politique (comptes Facebook de partis politiques ou du gouvernement) et des milieux associatifs (campagnes de sensibilisations web, etc.). Comme Proulx et Rueff (2018, p. 24), j'observe un « épuisement progressif d'un mode de consommation médiatique fondée sur l'exposition, plus ou moins durable, des usagers à quelques sources d'information », du moins pour les plus jeunes parmi les personnes enquêtées (ibid.). Pour les personnes plus âgées, la télévision reste le moyen d'information d'excellence. Cela étant dit, je le rappelle, l'entrelacement de différents médias n'est pas un phénomène nouveau (Proulx et Maillet, 1998).

Enfin, l'on note que la différence entre les personnes participantes et d'autres personnes issues de milieux plus aisés ne s'observe guère sur le plan de la consommation : bien que le *Journal de Montréal* et TVA constituent des sources de prédilection, hors ligne comme en ligne, d'autres médias d'information comme *Le Devoir* ou *La Presse* sont également consultés. En ligne, l'on remarque néanmoins une certaine difficulté quant à la vérification des sources dont proviennent certaines informations consultées, ce qui pourrait être relié au fait que la population enquêtée, et notamment les personnes les moins éduquées parmi les huit, ne disposent pas des « mêmes ressources culturelles et sociales [...] pour en gérer les contradictions » (Goulet, 2010, p. 328). Or, ce constat mérite d'être approfondi dans le prochain sous-chapitre puisque de

telles affirmations peuvent facilement basculer dans un discours élitiste ou misérabiliste voulant éduquer des individus « incompetents » (Voirol, 2015, p 63-64).

5.4 L'appropriation d'informations sur Facebook et Instagram

Le sous-chapitre précédent met de l'avant la variété de différents processus d'appropriation d'information politique en ligne. Ces derniers impliquent divers supports, de la version électronique d'un quotidien aux sites web de partis politiques. Il s'agira maintenant de se concentrer sur un support en particulier, soit les réseaux sociaux numériques. Facebook, Twitter et autres se retrouvent régulièrement dans la mire des journalistes et responsables politiques lorsqu'il s'agit d'interpréter le désenchantement démocratique. Force est toutefois de constater que ces plateformes numériques ne sont pas responsables de l'issue d'une élection (Kreiss, 2016). Certes, elles augmentent la vitesse de circulation des nouvelles incluant des canulars. En revanche, on ne peut pas reprocher aux réseaux sociaux numériques de créer « le public cynique qui ne comprend pas ou ne se soucie pas du fonctionnement des institutions productrices de savoir » (ibid., § 5, traduction libre). Reprocher à Facebook d'être un échec pour l'information civique oblitère non seulement d'autres motivations moins idéologiques de l'entreprise telles les incitations économiques (Lewis et Carlson, 2016), mais invisibilise en même temps l'agentivité des personnes usagères (De Certeau, 1980, p. 58) et fait fi des rapports de pouvoir qui façonnent leurs pratiques (Noble et Tynes, 2016).

Au Québec, il existe seulement quelques rares indications statistiques par rapport aux usages de ces réseaux en milieu populaire francophone. Outre l'étude statistique de Bernier (2017a, p. 7) mentionnée plus haut qui indique que les ménages modestes (> 50 000 \$/an) sont moins nombreux à utiliser les réseaux sociaux numériques pour s'informer de l'actualité que les ménages plus aisés, l'on n'en sait guère. Les paragraphes qui suivent ont donc pour but d'explorer le rôle que jouent les réseaux sociaux numériques dans les expériences politiques des personnes enquêtées. Les résultats présentés à cet égard sont majoritairement issus de l'observation ethnographique, de l'analyse technodiscursive du matériel récolté en ligne et de la troisième ronde d'entrevues. À ce stade, je tiens à rappeler au lectorat que seuls P4, P5, P7 et P8 ont accepté de participer à cette étape de la recherche.

L'analyse montre que les rôles de Facebook et Instagram dans l'expérience politique varient fortement d'une personne à l'autre. Dès lors, la présentation des résultats ne sera pas organisée selon des thèmes, mais en exposant les récits des quatre personnes l'un après l'autre. Dans les quatre cas, j'aborderai d'abord les résultats concernant l'observation des activités sur les profils Facebook (P4, P5, P8) ou

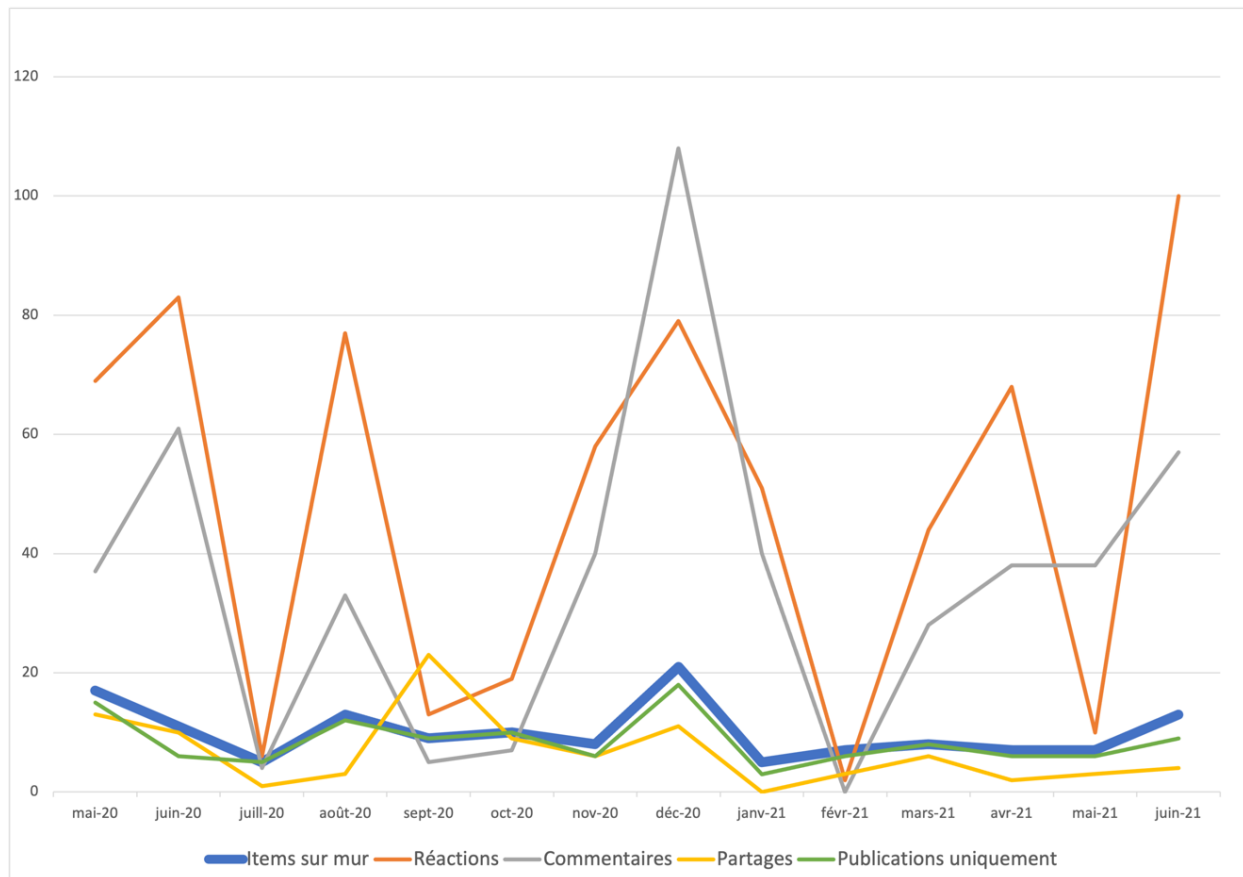
Instagram (P7)⁶⁴. Je reviendrai ensuite sur l'analyse technodiscursive des publications récoltées en ligne avant de poursuivre avec les résultats de l'analyse de contenu thématique et qualitative de ce même matériel.

5.4.1 P4 – la retraitée adepte des réseaux socionumériques

Parmi les profils Facebook observés, celui de P4 est le plus actif en termes de publication de contenus. Cette retraitée d'un emploi dans la fonction publique a créé 119 publications de mai 2020 à juin 2021, soit entre 3 et 18 par mois. À ceci s'ajoutent des messages publiés directement sur son mur par des proches, des publications de tiers dans lesquelles P4 est identifiée (@), une publication éphémère et plusieurs mises à jour de son profil (photo de profil, photo de couverture, informations biographiques, etc.). Au total, j'ai récolté 142 items affichés sur le mur de son profil durant la période d'observation.

⁶⁴ L'observation sur Facebook s'est déroulée sur 13 mois. J'ai récolté l'ensemble des contenus qui s'affichent sur les profils Facebook observés (publications avec commentaires, messages, informations de profil) et les publications éphémères (stories). Sur Instagram, j'ai pris en compte l'ensemble des contenus publiés depuis l'inscription (photos et commentaires), les informations de profil et les publications éphémères entre janvier et juin 2021. Dans les deux cas, j'ai également fait des captures d'écran de différentes activités que l'algorithme a décidé d'afficher dans mon propre fil d'actualité. Pour plus de détails, voir chap. 3.2.2.

Figure 5.2 Portrait d'activités, profil Facebook de P4, mai 2020-juin 2021



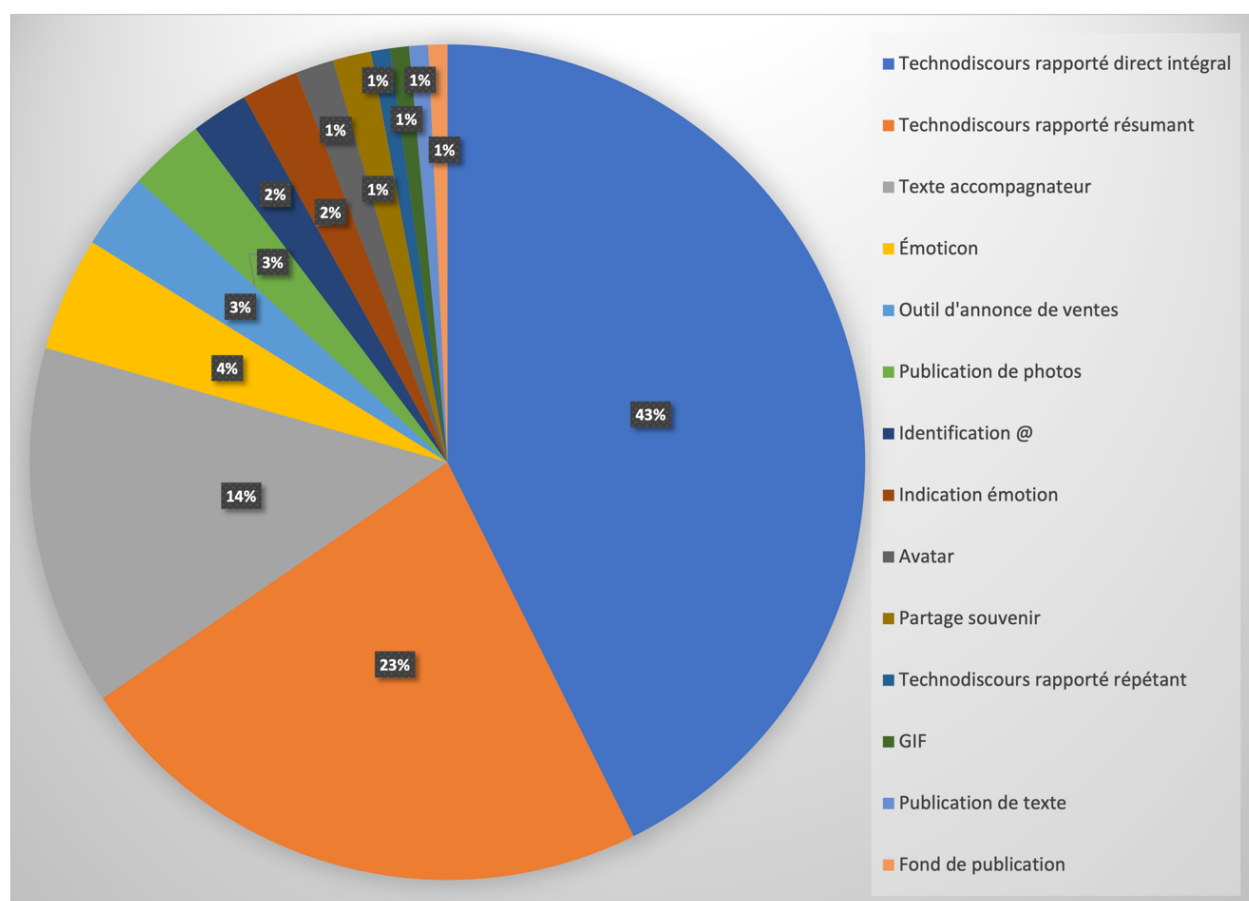
Je me suis également intéressée au nombre de réactions (« j'aime », « j'adore », « solidaire », « haha », « wouha », « triste » et « Grrr »), partages et commentaires que suscitent les différents types de contenus récoltés. La figure 5.2 montre que les réactions, partages et commentaires varient fortement d'un mois à l'autre, voire d'un contenu à l'autre. L'analyse qualitative révèle que les pics vont de pair avec la publication de deux types de contenu spécifique : 1) les publications de contenus qu'elle génère elle-même (texte, photo, etc.) (*user generated content* [UGC]) et 2) des publications de tiers dans lesquelles elle est identifiée (@). Il s'agit là de moments qui sortent du lot, car la plupart de ses publications sont des contenus partagés. Autrement dit, elle relaie les publications de divers pages Facebook administrées par de tierces parties (entreprises, restaurants, médias, etc.). Marie-Anne Paveau (2017b, p. 289) appelle ce type de contenus des « technodiscours rapportés », le mot « partage » ayant un sens « trop généraliste » et « polysémique ». La figure 5.3 montre que le technodiscours rapporté direct et intégral résume en effet

43 % de ses publications⁶⁵. Il s'agit là de contenus tirés d'autres comptes Facebook « via une fenêtre de partage, avec ou sans commentaire de l'internaute » (ibid., p. 293). Il suit le partage d'hyperliens (23 %) que Paveau (ibid.) dénomme « technodiscours rapporté résumant ». Dans ces cas, l'URL « fait office de résumé » (ibid.). Ensemble, ces deux types de technodiscours rapporté regroupent 67 % des publications, et ce, malgré un faible taux de réactivité à ce type de contenu. L'absence de retours ne dérange pas P4. Elle se montre compréhensive en disant « je tiens pas cœur à quelqu'un qui répond pas. Il a pas rien que ça à faire dans la vie. C'est pas des affaires importantes que je mets là-dessus. Si on ne me répond pas, c'est pas grave » (entretien 3, 26 juillet 2021). Plus encore, elle n'apprécie pas les conversations en commentaire. « Ça fait bing bing bing à tout le monde tout le temps » précise-t-elle en faisant référence au son des notifications automatiques (ibid.). Elle préfère un appel téléphonique à une conversation par écrit qui risque de déranger les autres personnes identifiées dans la publication. Selon elle, ces personnes « vont dire "ben là, elle va tu finir pour qu'on arrête le bing bing?" » (ibid.). Ce n'est donc pas tant la difficulté à la « prise d'écriture » (Beaudouin, 2002, p. 205) que l'évitement du conflit avec autrui qui l'empêche de se lancer dans une conversation en ligne, notamment lorsque celle-ci porte sur la politique (entretien 3, 26 juillet 2021). Ceci reflète plus généralement son attitude envers le parler politique que j'ai présenté dans le chapitre précédent.

Cela dit, le taux de réactivité est légèrement plus élevé lorsque le contenu rapporté est accompagné d'un texte. Comme le montrent Bottini et Julliard (2016) pour le web militant, les textes d'accompagnement peuvent générer une certaine richesse et souplesse d'usage qui modifie la grammaticalité des messages transmis et renforce la nature des arguments avancés. Dans le cas de P4, ce texte reste très court : « À [nom de la ville] » (observation, 2 octobre 2020) ou « Pour une amie » (observation, 5 mai 2020). Or, il semble renforcer l'intérêt du public en apportant des indications sur le motif du partage.

⁶⁵ Pour mieux saisir les usages de P4, je n'ai analysé que les 119 publications créées par elle-même. Les messages sur le mur et les publications dans lesquelles elle est identifiée par autrui sont exclus de cette étape de la recherche.

Figure 5.3 Outils technodiscursifs, publications Facebook de P4, mai 2020-juin 2021



L'observation du profil de P4 va à l'encontre de la thèse d'une maîtrise partielle du dispositif (Jouët, 2000, p. 503). Cette participante démontre une habileté technique considérable. En témoigne sa production technodiscursive, soit « la production discursive native de l'internet assemblant du langagier et du technique dans un composite hétérogène, sans extraction possible de l'une ou l'autre composante » (Paveau, 2017a, § 17). P4 habille ses publications d'une multiplicité d'outils : hyperliens, identification (@), outils d'annonce de vente, GIF, émoticônes, indicateur d'émotion, création d'avatars, changement de couleur du fond de la publication, etc. (voir fig. 5.3). Cette observation corrobore les résultats de recherche sur les usages du web par les personnes retraitées en France postulant que l'âge « n'est pas le déterminant principal des usages numériques » (Delias, 2019, § 65)⁶⁶. Ce sont les contextes social, culturel et politique dans lequel évoluent les personnes enquêtées qui façonnent les processus d'appropriation des médias numériques (ibid.). Dans le cas de P4, le soutien de ses enfants n'est pas à négliger. Ses fils jouent

⁶⁶ Je rappelle ici que si l'âge n'est le déterminant principal, cela ne signifie pas qu'il s'agit là d'une variable neutre, bien au contraire (Bourdelloie, 2014).

effectivement le rôle des « personnes accompagnatrices » qui la guident dans la maîtrise de Facebook et qui lui viennent en soutien lorsqu'une remise à niveau est nécessaire (Proulx, 2009, p. 245).

L'analyse technodiscursive m'a également amené à jeter un regard critique sur les informations de son profil, car celles-ci me renseignent sur la manière dont elle se présente aux autres (Roginsky et Huys, 2015). Généralement composés d'une photo de couverture, d'une photo de profil et d'une courte biographie, un profil Facebook constitue, selon Haud Guéguen et Camille Paloque-Berges (2015, § 1), « une matrice d'identification des usagers, ce qui implique donc de prendre au sérieux cette catégorie socio-technique de façon à interroger le type de conception de l'identité qu'elle présuppose et qu'elle tend du même coup à véhiculer ». Les informations biographiques sur le profil de P4 se limitent à son statut matrimonial. En revanche, elle change sa photo de profil et de couverture à plusieurs reprises durant la période d'observation. Somme toute, ces contenus restent apolitiques et reflètent les valeurs et intérêts de P4. Cette participante se présente comme une femme épanouie dans son milieu de vie. À l'exception d'une photo, toutes les photos de profil et de couverture sont prises sur son terrain situé au bord de l'eau. Cette observation étaye les résultats présentés dans le chapitre précédent : pour P4, l'accès à cette propriété, qu'elle désigne elle-même comme son « petit paradis » (entretien 2, 16 juin 2020), est perçu comme le but ultime de ses efforts (cf. aussi Girard, 2013, p. 210). Tel que montré dans le dernier chapitre, cet accès lui permet de se distinguer des couches davantage précaires de la population, notamment les personnes assistées sociales. La valorisation de l'accès à la propriété qui ressort de l'analyse de son récit se poursuit donc en ligne.

L'analyse des données de son profil a aussi révélé un geste porteur d'engagement civique non partisan. Au début de l'année 2021, P4 ajoute à sa photo de profil le décor « Bell cause pour la cause » (observation, 28 janvier 2021). Il s'agit là d'une vaste campagne de sensibilisation organisée par l'entreprise canadienne de télécommunications Bell visant à combattre la stigmatisation entourant la maladie mentale au Canada. La tendance apolitique se poursuit toutefois si on se tourne vers les résultats de l'analyse de contenu thématique des 142 items récoltés sur le mur de P4 (voir fig. 5.4).

Pour commencer, on remarque une grande variété de thèmes abordés allant de la vie politique au jardinage. Une des catégories qui se démarque est celle de la politique traditionnelle regroupant 18 % des items récoltés. Parmi les contenus associés à cette catégorie, l'on retrouve effectivement un nombre considérable d'informations produites par son ancien employeur, une institution du gouvernement

fédéral agissant dans le domaine agroalimentaire. Puisque ces informations rejoignent également une de ces zones d'intérêt, soit la « Gastronomie et l'alimentation », elles peuvent être considérées comme une source de motivation pour s'informer à ce sujet en ligne. Pour mieux refléter l'apport de ce thème dans l'ensemble du contenu, j'ai décidé de classer ces items également dans la catégorie éponyme, ce qui explique son pourcentage élevé de 22 %. Suivent les publications sur la famille et les proches (11 %), les annonces de vente ou de location (11%), les publications sur le commerce local⁶⁷ (7 %), les astuces pour la vie⁶⁸ (6 %), les concours⁶⁹ (6 %), l'humour⁷⁰ (6 %) et les publications sur la santé⁷¹ (4 %). Les catégories suivantes peuvent être considérées comme marginales : avis de recherche⁷² (2%), publications d'actualité politique (1 %), publications issues du domaine de la politique activiste (partisane et non partisane) (1 %), celles portant sur les événements biographiques⁷³ (1 %), les animaux (1 %), le sport (1 %) et le jardinage (1 %). Parmi ces fragments figurent l'actualité journalistique et les contenus engagés, deux catégories qui m'intéressent plus particulièrement. Dès lors, je vais maintenant présenter les résultats de l'analyse qualitative de ces catégories ainsi que de ceux reliés à la politique traditionnelle.

⁶⁷ Il s'agit là de partages de publications tirées de pages Facebook d'entreprises locales.

⁶⁸ Parmi les publications récoltées figurent bon nombre de conseils pratiques pour la vie de tous les jours (p.ex. comment vérifier si une bouteille de gaz est vide sans danger, quoi faire si un perce-oreille est coincé dans l'oreille d'un enfant, comment obtenir un rabais pour personnes retraitées à l'épicerie).

⁶⁹ Pour participer à un concours ou un tirage sur Facebook, on demande généralement de partager la publication de l'entreprise ou de l'organisme à l'origine du concours.

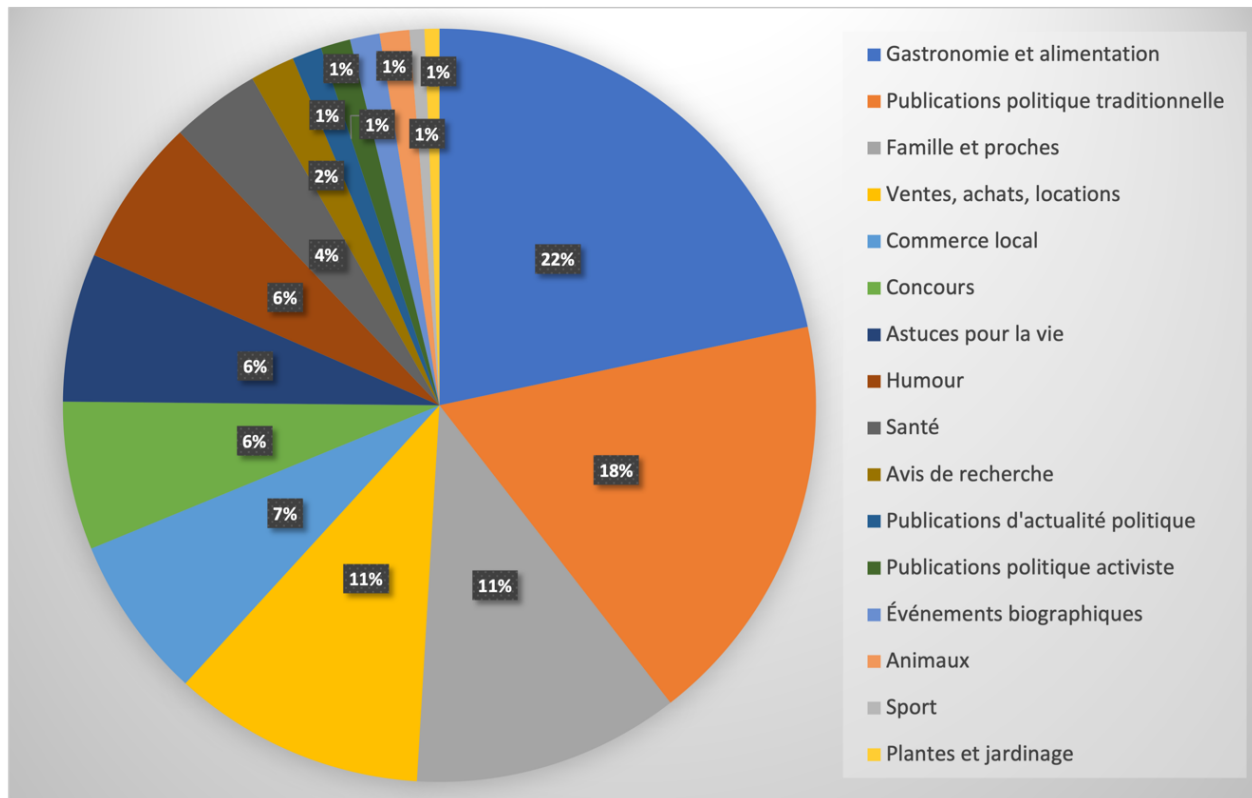
⁷⁰ Il s'agit là de contenus humoristiques qui n'ont pas de lien avec l'actualité ou la sphère politique. Ces contenus sont classés dans la catégorie « humour politique ».

⁷¹ Cette catégorie regroupe les publications portant sur la santé physique et mentale (conseils, prévention, sensibilisation, etc.)

⁷² Cette catégorie regroupe les avis de recherche de personnes qui sont partagées massivement en ligne (alertes *Amber*, recherche de parents biologiques, etc.).

⁷³ Il s'agit là de publication portant sur des anniversaires, mariages, fiançailles, naissances, décès, etc.

Figure 5.4 Contenu thématique, profil Facebook de P4, mai 2020- juin 2021



Si je regarde de plus près les publications contenant des informations relevant directement de la politique traditionnelle, outre celles produites par son ancien employeur, je note seulement trois publications composées d'un technodiscours rapporté direct et intégral (Paveau, 2017b, p. 293). Ainsi, P4 rapporte en mai 2020 le statut d'un ancien colonel honoraire de l'Aviation royale canadienne qui souligne l'importance de l'achat de produits canadiens et québécois en pandémie, car ce geste permettrait de soutenir les commerces locaux (observation, 6 mai 2020). Ce statut est accompagné d'une photo des drapeaux canadien et québécois (ibid.). La partage de cette publication par P5 est intéressante, car elle suscite une courte conversation à ce sujet en commentaire.

Ami : En quoi c'est mieux d'encourager des compagnies de l'Alberta que du Vermont ou du Main mettons?

P4 : @ami1 Au moins, c'est au Canada

Ami : @P4, pas convaincu que c'est mieux!

On voit ici qu'elle applique le même principe d'évitement politique qu'hors ligne. Quand « il y a une tension, on change de sujet » (entretien 2, 16 juin 2020). Après l'échange, la discussion s'arrête soudainement. Questionnée plus précisément sur les débats en ligne, elle explique : « J'aime pas ça discuter en public. Si

j'ai à discuter avec qui que ce soit, je vais discuter en privé » (entretien 3, 26 juillet 2021). Ensuite, en décembre 2020, P4 rapporte le statut du premier ministre québécois, François Legault. Il s'agit d'une vidéo intitulée « On garde le moral » produit par le gouvernement pour promouvoir l'isolement social pendant les fêtes (observation, 25 décembre 2020). Dans la vidéo, les artistes Patrice Michaud et les Sœurs Boulay revisitent un classique du groupe québécois Beau Dommage. Ce partage ne suscite qu'une mention « j'aime ». Enfin, en janvier 2021, elle partage une annonce d'emploi dans la politique municipale de sa région qui n'engendre aucune réaction (observation, 14 janvier 2021). Ces contenus issus des trois paliers gouvernementaux ont une chose en commun : un intérêt pour le local et, du moins pour les deux premiers contenus, pour le Québec. Ici, les références à l'appartenance socioculturelle franco-québécoise prévalent par rapport à l'identification politique partisane (chap. 4.3.1), alors que celles-ci sont absentes des deux publications classées dans la catégorie « politique activistes » présentée plus haut.

Bien que P4 affirme qu'elle n'est « pas encore assez assidue aux nouvelles pour l'avoir sur Facebook », ça lui arrive d'interagir avec l'actualité sur cette plateforme (entretien 3, 26 juillet 2021). À deux reprises, elle partage des contenus médiatiques. En février 2020, par exemple, elle partage un article d'*iHeartRadio*, qui est à la fois un système de recommandation et une station de radio en ligne (observation, 1 février 2020). L'article en question avertit d'une situation dangereuse pour les adeptes de motoneige dans sa région. Cette publication ne suscite qu'un seul partage, aucun commentaire ou réaction. En mars 2021, elle partage une vidéo de la *Fabrique Culturelle*, projet hybride entre magazine Web, chaîne de diffusion vidéo et réseau social spécialisé en culture produit par *Télé-Québec*. Cette vidéo raconte l'histoire d'un bar iconique de sa ville natale, ce qui explique le texte accompagnateur du partage « Souvenirs 🍷 » (ibid.). Comme pour les technodiscours rapportés du domaine de la politique traditionnelle, il s'agit là d'informations locales qui touchent directement sa vie quotidienne (cf. Eliasoph, 1998). Ce type de contenu reste toutefois très marginal, même si l'on prend en considération les avis de recherche (p.ex. alertes Amber) en tant que sous-catégorie de l'actualité. P4 en partage à trois reprises.

Cette absence de contenu médiatique est entre autres reliée au fait qu'elle n'est pas abonnée à des pages Facebook d'actualité (*La Presse*, TVA, etc.) (entretien 1, 26 novembre 2018). Elle rajoute qu'elle ne voit pas ce genre de contenu dans son fil d'actualité : « Tu me fais réaliser que dans mon Facebook là, il y a pas grande politique à moins que ça soit une *joke*. Une *joke* sur un politicien quelconque, ça je vais en avoir, mais sérieux, pour des choses sérieux, non » (ibid.). Si cela est vrai, elle n'est toutefois pas portée à partager ce type de contenu humoristique, car aucune publication de ce genre n'a été identifiée lors de

l'observation ethnographique. À ses yeux, un autre facteur contribue à l'environnement numérique dépolitisé dans lequel elle navigue : « dans mon entourage il y en a très très peu qui sont axés sur la politique » (entretien 2, 16 juin 2020). Même avec la pandémie, elle n'a pas l'impression que cela a fondamentalement changé. Elle affirme : « la seule chose qui a changé, c'est qu'il y a plein de blagues sur la COVID. Il y a toutes sortes de niaiseries qui se font sur la COVID. Ça a changé! » (ibid.). Or, après avoir réfléchi un peu, elle avoue qu'« il va y avoir des articles comme à [nom de ville] là, à [nom de ville], je sais qu'il y a un CSHLD qui a été réellement touché par la COVID. [...]. Je connais les grands endroits où il y en a eu par Facebook » (ibid.). P4 s'informe donc de façon « non-intentionnelle » (Proulx et Rueff, 2018, p.16) sur le nombre de cas de COVID-19 en CHSLD, et notamment ceux dans sa région natale qu'elle a quittée. « C'est comme si je regardais un journal », me confie-t-elle finalement (entretien 2, 16 juin 2020). « Moi, je suis à l'extérieur de [nom de la ville] et donc je regarde ce qui se passe » (ibid.).

Tel que mentionné dans le quatrième chapitre, les seules personnes avec qui elle discute de l'actualité sont les membres de sa famille immédiate. Ceci est également vrai en ligne : « souvent, il [mon fils] va m'envoyer [un article] sur *Messenger*, c'est vrai. Mais ça peut aussi arriver qu'il m'envoie par Facebook aussi là⁷⁴. S'il y a des choses qui m'intéressent [...] ça arrive beaucoup qu'il va m'en envoyer », me raconte-t-elle (entretien 3, 26 juillet 2021). Ma présence prolongée sur le profil de P4, le « being there » (Hannerz, 2003), m'a permis d'observer cette pratique en mai 2021 lorsque son fils l'a identifié dans un commentaire rattaché à un article de *Ricardo Cuisine* publié sur la page Facebook de RECYC-QUEBEC, soit la société d'État qui gère la récupération et le recyclage (observation, 9 mai 2021). L'article présente des conseils pour éviter le gaspillage alimentaire. Contrairement à ses fils, son conjoint n'est pas sur Facebook : « il a débarqué [...] il trouve que c'est tannant » (entretien 3, 26 juillet 2021). C'est pourquoi, elle fait le relais : « quand il y a quelque chose, je lui montre » et ils en discutent en personne (ibid.).

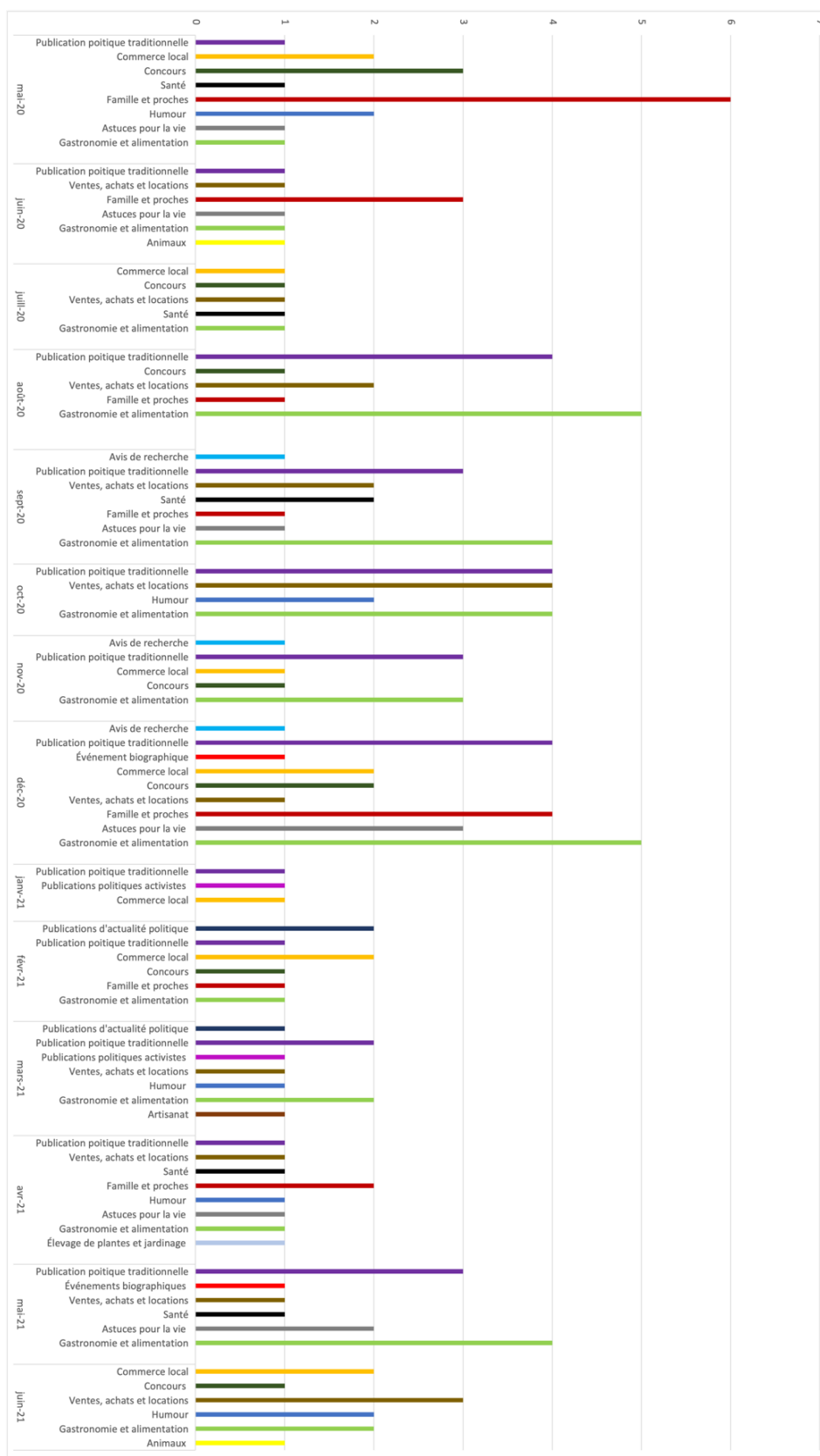
Si l'on retrace l'évolution des thématiques au cours des 13 mois, on note une certaine intensification de son activité d'abord en mai 2020 et puis entre octobre et décembre 2020 (voir fig. 5.5). Ces créneaux correspondent *grosso modo* aux deux périodes de confinement qui traversent l'observation. La visualisation des thématiques par mois souligne aussi l'éclatement du contenu. P4 explique cette variété : elle a multiplié ses loisirs en période de confinement pour se tenir occupée (entretien 3, 26 juillet 2021). Tous les matins, elle a « sa petite routine » :

⁷⁴ Elle réfère ici au fait que son fils l'identifie (@) dans les commentaires de divers publications publiques.

Le matin, je vais regarder mon Facebook, je vais regarder mes courriels, je vais parler à ma chum. Puis après ça, ça dépend. Je regarde beaucoup [...] Facebook pour les recettes. [...]. Puis, [...] j'ai commencé à tisser. Je suis toute nouvelle, donc j'ai beaucoup à apprendre et j'ai des groupes de Facebook pour le tissage. Fait que parfois je vais aller voir des informations sur les groupes (ibid.).

Questionné sur ce qu'elle voit en défilant son fil d'actualité, elle répond : « des blagues, des photos de mes amis, [...] quelque chose sur le tissage, les recettes » (ibid.). Avec tout ça, elle n'a « pas appris grand chose » (ibid.). En ce sens, son récit témoigne d'une certaine dévalorisation des contenus Facebook, et ce, peu importe leurs genre et source. Pour cette participante, la télévision reste le média d'information d'excellence.

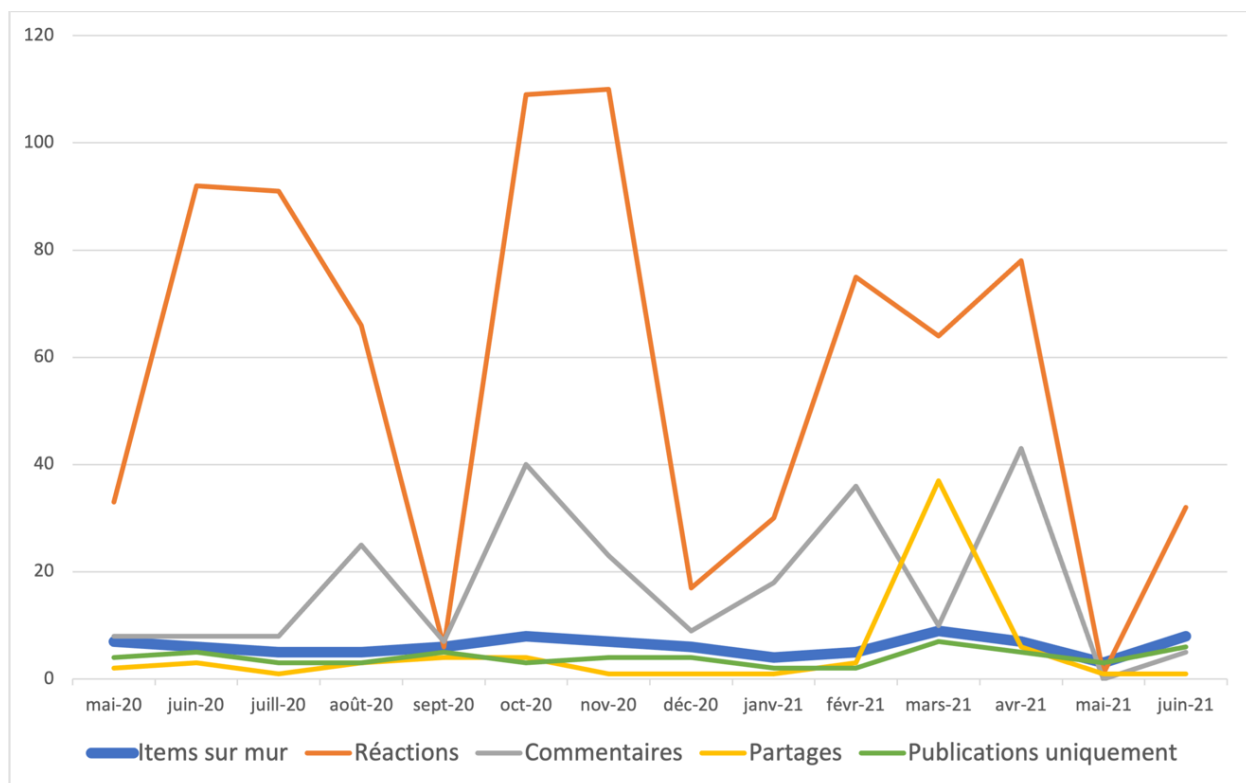
Figure 5.5 Contenu thématique par mois, profil Facebook de P4, mai 2020-juin 2021



5.4.2 P5 – Se dépolitiser pour mieux entreprendre

Les activités sur le profil de P5 sont beaucoup moins fréquentes que sur le profil de P4 (voir fig. 5.6). En 13 mois, cette participante n'a publié que 56 fois, soit entre 2 et 7 fois par mois. À ceci s'ajoutent des messages publiés sur son mur par des proches, des publications de tiers dans lesquelles P5 est identifiée (@) et plusieurs mises à jour de son profil. Au total, j'ai récolté 86 items sur son mur. La proportion des publications dont elle n'est pas l'autrice est donc plus élevée que chez P4. Elles constituent 34 % du contenu récolté sur le mur de P5, comparé à 16 % sur le profil de P4.

Figure 5.6 Portrait d'activités, profil Facebook de P5, mai 2020-juin 2021



Si je regarde les réactions et commentaires, je constate d'importants pics alors que les partages restent somme toute faibles. L'analyse qualitative révèle que les pics vont de pair avec des publications dans lesquelles P5 est identifiée (@) par les membres de sa famille. Il s'agit là des seuls contenus affichant sa vie personnelle. Elle ne publie rien sur sa vie privée elle-même pour « garder une image professionnelle » (entretien 3, 23 juillet 2021). En tant que travailleuse autonome, Facebook lui permet de maintenir et développer sa clientèle. En témoignent également les informations sur son profil : elle affiche seulement ses emplois, ses études et son statut matrimonial, tel un CV. Malgré son désir de garder son profil

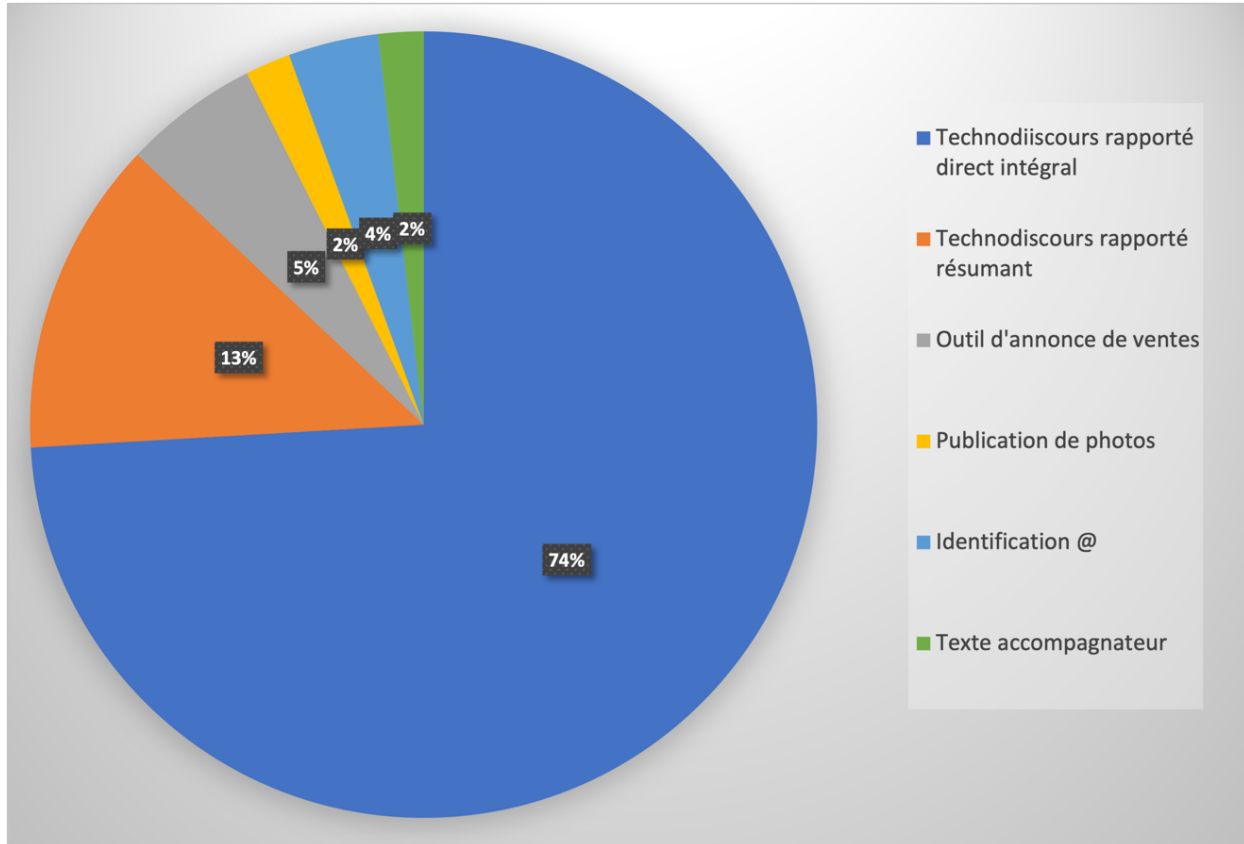
professionnel, les photos de profil et de couverture ainsi que les commentaires qui y sont rattachés montrent que son compte lui sert aussi comme « lieu pour parler avec les mêmes⁷⁵, en élargissant l'entre soi à ceux qui ne peuvent être présents dans les interactions au quotidien » (Pasquier, 2018a, p. 21). Elle n'a pas changé de photo de profil ou de couverture depuis le début de l'observation. Sur celle de profil datant de janvier 2018, elle pose avec ses sœurs et nièces, celle de couverture datant de juin 2019 montre une plage en Europe. Elle assume ce mixe d'usage et n'en veut pas à sa famille de l'identifier à l'occasion dans des photos privées : « mes proches, tsé, ils vont pas me *taguer* sur des trucs malaisants. Ils vont savoir que j'ai des clientes. [...] C'est très rare que je suis mal à l'aise d'être *taguée* sur des trucs » m'explique-t-elle (entretien 3, 23 juillet 2021). Ces publications récoltent bon nombre des réactions et suscitent de nombreux commentaires, mais pas de partages. En revanche, ce sont notamment les publications de nature professionnelle (promotion de ses services ou de ceux offerts à son lieu de travail) qui sont partagées par ses contacts. Le nombre de partages reste tout de même bas se situant entre un et six par mois. Une publication professionnelle sort du lot : une offre d'emploi dans son commerce engendre un nombre élevé de 33 partages (observation, 28 mars 2021). Pasquier (2018a, p. 18) note que les milieux modestes se distinguent des classes plus diplômées par le fait qu'elles n'abordent pas la vie professionnelle en ligne. Or, ceci n'est pas le cas pour cette petite entrepreneure. Facebook est devenu pour elle bien plus qu'un outil de socialisation. Il est un réseau professionnel indispensable pour sa réussite.

P5 n'a pas recours à une grande variété d'outil technodiscursifs. 74 % de ses publications correspondent à des technodiscours rapportés directs et intégraux. Ce pourcentage grimpe à 87 % si l'on y ajoute les technodiscours rapportés résumants (13 %). Cette addition n'est d'ailleurs pas inconcevable si l'on prend au sérieux le fonctionnement du partage de contenus sur Facebook. Lorsqu'on partage une publication contenant un hyperlien vers une vidéo ou un article, l'on peut choisir d'inclure la publication originale (indiquant la page ou la personne ayant partagé le contenu en premier lieu et le texte qui accompagnait ce premier partage) ou de partager directement le contenu joint à la publication originale (soit le lien vers la vidéo ou l'article). Si l'on choisit cette deuxième option, la source originale disparaît et la personne partageant ledit contenu semble avoir directement publié l'hyperlien vers la vidéo ou l'article. Il est en

⁷⁵ Pasquier (2018a, p. 21) réfère ici au cercle amical et familial des personnes enquêtées, incluant les personnes qui ne peuvent pas être physiquement présentes (grands-parents outre-mer, etc.). Elle oppose le fait de « parler aux mêmes » à celui de parler à un cercle de connaissances élargi allant au-delà de la sphère privée (p.ex. réseautage).

outre intéressant à noter que les contenus rapportés par P5 sont quasiment jamais accompagnés d'un texte ou d'autres outils technodiscursifs (photos, émoticônes, mots-clics (#), etc.) (fig. 5.7).

Figure 5.7 Outils technodiscursifs, publications Facebook de P5, mai 2020-juin 2021



Si l'on regarde de plus près la nature thématique des contenus publiés par P5, la prédominance de l'usage professionnel se cristallise. Un quart des publications sont à usage professionnel, c'est-à-dire servent à promouvoir ses services ou ceux proposés dans son commerce (voir fig. 5.8). Ceci est surprenant, car ce commerce a sa propre page Facebook. P5 en est responsable depuis qu'elle en est devenue propriétaire en automne 2020. Or, son ancienne clientèle lui écrit toujours dans la messagerie associée à son compte personnel : « tsé mettons il y a beaucoup de clients qui écrivent sur le *Messenger* » (entretien 3, 23 juillet 2021). Durant l'observation, j'ai même récolté des messages d'une cliente qui lui écrit directement sur son mur pour prendre rendez-vous, et ce, même si l'on peut facilement prendre rendez-vous sur le site web ou la page Facebook du commerce en plus d'avoir la possibilité de téléphoner (observation, 5 février 2021). Étant donné que sa clientèle passe par son compte personnel, P5 juge qu'il est approprié de partager les publicités conçues pour la page officielle du commerce sur son profil personnel : « quand je fais des

publicités, je vais le mettre » (ibid.). Tout compte fait, elle désigne Facebook comme étant sa « principale plateforme de publicité » (ibid.).

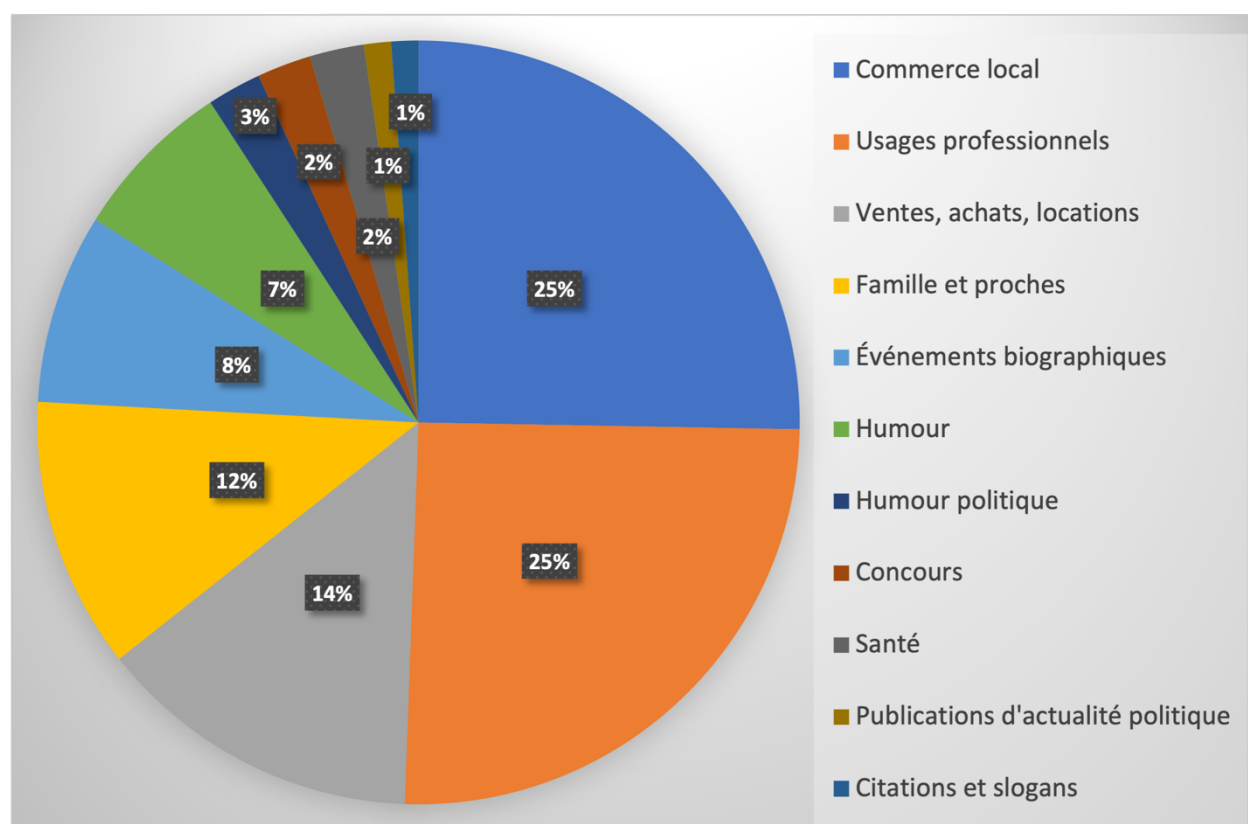
Le deuxième quart de ses publications est dédié au domaine des commerces locaux (voir fig. 5.8). Il s'agit notamment de technodiscours rapportés directs et intégraux de commerces avoisinant son lieu de travail ou « des partages de mettons d'autres clients qui ont des compagnies » (ibid.). Cette pratique lui sert de réseautage professionnel : si elle renvoie aux contenus des autres commerces, ces derniers vont faire la même chose avec les siens. En troisième position arrivent les publications portant sur des produits en vente ou en location (14%)⁷⁶. Les contenus sur la famille et les proches regroupe 12 % des items récoltés. Il s'agit là des contenus générés par des membres de sa famille dans lesquelles P5 est identifiée (@) et dont il était question ci-haut. Il en va de même pour les événements biographiques (anniversaires, mariages, grossesse) (8%). Les publications humoristiques sans lien avec l'actualité ou la vie politique arrivent en sixième position (7%). Suivent les concours (3%), la santé (2%) et l'humour politique (2%). En dernière position arrivent les citations et slogans⁷⁷ (1%), ainsi que l'actualité politique (1%).

La politique activiste et traditionnelle ne fait pas partie du corpus. Ce qui m'intéresse plus particulièrement, les catégories sur l'actualité et l'humour politique, ne concernent que 3 % de l'ensemble des items récoltés. De plus, P5 n'est même pas l'autrice de ces publications. Il s'agit de publications dans laquelle elle est identifiée.

⁷⁶ Il ne s'agit pas forcément d'objets qu'elle vend elle-même. Elle partage aussi les annonces de vente (de véhicules ou de maisons) ou de location (appartements, chalets) de ses contacts.

⁷⁷ Il s'agit là d'une catégorie particulièrement difficile à nommer : bon nombre d'internautes font circuler des citations et courtes phrases sur le bonheur, l'amour ou la motivation dont la source n'est pas toujours identifiée. Pasquier (2018a, p. 19) témoigne, elle aussi, de cette catégorie de contenu dans son étude.

Figure 5.8 Contenu thématique, profil Facebook de P5, mai 2020- juin 2021



L'autrice du contenu classé dans la catégorie « actualité politique » identifie 34 personnes incluant P5 dans un message publié sur le mur de *l'Écho* d'une municipalité régionale de comté (MRC) (observation, 5 octobre 2020). Selon les informations fournies sur la page Facebook dudit *Écho*, il s'agit d'un « quotidien à 100 % web » dont la vocation est « d'informer la population [de la MRC] et autres villes et en faire comme un vrai journal local avec vos petites annonce autres »⁷⁸. Le message en tant que tel contient une capture d'écran montrant un message texte qui lit : « J'aimerais savoir où puis je trouver l'information pour la fin de passage sur la [numéro de la route] village de gros camion rapide . le bruit tout l'été a été insupportable pour nous les résidents du boul. [nom de la rue]... les terrasses etc..... Quand ce vacarme se termine SVP. MERCI pour l'info svp » (ibid.). La capture est accompagnée d'un texte écrit en majuscule, ce qui souligne le désespoir de l'autrice : SVP J'ESPERE BIENTÔT RETROUVER LA VIE PAISIBLE DE NOTRE VILLAGE » (ibid.). À l'aide de l'indicateur d'émotion de Facebook, elle indique en plus « qu'elle en a marre » (ibid.). Bien que l'enjeu mentionné dans le message affecte la rue où se situe le lieu de travail de P5, elle ne réagit pas à

⁷⁸ Pour des raisons d'anonymat, je ne peux pas nommer la page exacte, car elle contient le nom de la ville où P5 travaille. Cette information est susceptible de dévoiler son identité. De plus, je tiens à souligner que je n'ai pas corrigé la faute d'orthographe que l'on retrouve dans la citation tirée de la page Facebook de *l'Écho*.

cette publication. Cela ne veut toutefois pas dire qu'elle ne consulte pas de telles pages d'information locale. En entretien, elle me confirme par exemple être abonnée à *La Tribune*⁷⁹ de son village de résidence (entretien 3, 23 juillet 2021). « Fait que je vois ce qui se passe. Ça c'est ben intéressant [...]. Tu vas savoir s'il y a un restaurant qui va ouvrir bientôt. Tu sais un peu ce qui se passe à quel endroit » commente-t-elle (ibid.). Un sondage mené par le CRTC en 2016 confirme que P5 fait ainsi partie des 81 % de la population canadienne affirmant que les nouvelles locales sont importantes (CRTC, 2016, p. 1).

Dans le même ordre d'idées, elle est abonnée à des pages *Spotted* de son village de résidence et de son lieu de travail. À l'origine, les pages *Spotted* (ce qui signifie « repéré » en français) étaient créées par des personnes étudiant à l'université. Elles avaient pour but de relier des messages anonymes pour signaler son intérêt amoureux pour une personne rencontrée sur le campus dans l'espoir qu'elle se reconnaisse. Au début des années 2010, lorsque ces pages ont fait leur apparition, les médias les ont souvent décrites comme « le courrier du cœur version Facebook » (Provost, 2016) et ont critiqué leurs effets pervers, notamment en termes de cyberintimidation. Or, aujourd'hui ces pages ne ressemblent plus à des sites de rencontre et ne se limitent plus à une cible étudiante. Outre les messages amoureux, on y trouve toutes sortes d'informations locales, des anecdotes de voisinage, des blagues et même des petites annonces. Des pages et groupes *Spotted* existent pour des quartiers, des villes ou municipalités et même pour des regroupements de personnes autour d'un intérêt commun (p.ex. *Spotted : jeunes mamans*). Pour P5, de telles pages et groupes constituent une source d'information non négligeable. Elle m'explique : « quand j'ai besoin d'information, souvent je regarde une vidéo. [...] Facebook c'est tellement une bonne source pour moi. Il y a beaucoup de monde qui est là et qui partage, fait que c'est facile » (entretien 1, 15 novembre 2018). Outre l'actualité locale, elle suit également des groupes d'intérêts nichés pour retrouver des informations spécifiques, par exemple des groupes sur les voitures et ceux qui abordent son métier (entretien 3, 23 juillet 2021). Dès lors, elle s'est tenue au courant des règlements sanitaires concernant la pratique de son métier sur le groupe Facebook d'une association professionnelle, car « eux, ils se tiennent super à jour. Ils nous disent comment respecter les recommandations et quand ils ont changé » (ibid.).

En plus, elle retrouve à l'entremise de ses contacts des informations sur les enjeux sociaux qui lui tiennent à cœur (entretien 1, 15 novembre 2018). « Je ne me souviens [pas] de la personne, comment qu'elle s'appelait là, mais elle fait des vidéos sur comment moins utiliser les choses, comment.... Tsé ça parlait

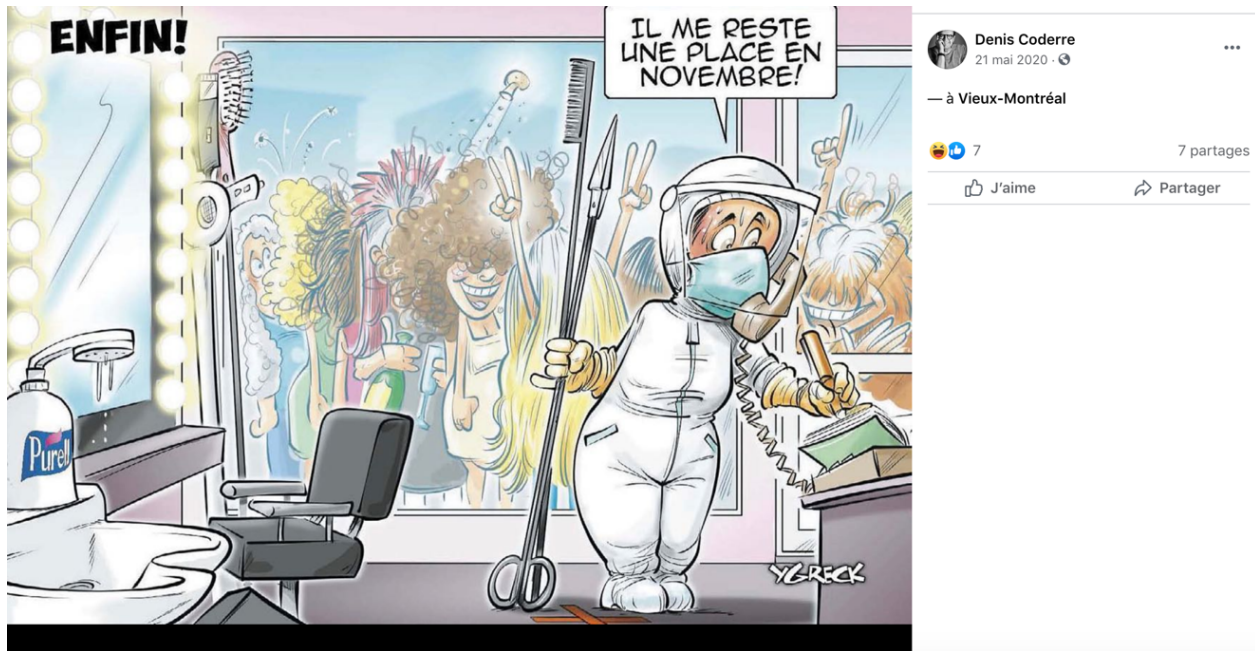
⁷⁹ Après vérification, il ne s'agit pas d'un média numérique, mais d'un groupe Facebook amateur qui s'adresse aux personnes résidant dans ce village et aux alentours.

côté compost et un peu tout là », me raconte-t-elle (ibid.), « j’ai trouvé ça sur Facebook. C’est [nom de sa collègue de travail] qui l’a partagé ». Or, contrairement aux informations qu’elle recherche activement sur les groupes, ce type de contenu vient à elle. Malgré cela, l’écoute d’une première vidéo l’amène à regarder plus loin : « ma source, je sais pas exactement », mais « j’ai écouté ses vidéos puis après ça m’amenait d’autres vidéos en lien avec ça » (ibid.). Elle fait ici référence aux suggestions d’écoute s’affichant à la fin d’une vidéo sur YouTube.

Il en va de même pour l’actualité journalistique « dure ». Elle a quelques contacts Facebook qui partagent ce type de contenu : « parfois je les lis, ça va m’intéresser plus que Justine qui met des photos en allant aux pommes », dit P5 (ibid.). Elle dit de cliquer et de lire, mais de jamais interagir avec ce type de contenu en termes de partages, commentaires et réactions (ibid.). L’observation ethnographique confirme d’ailleurs cette affirmation. Puisqu’elle s’informe de cette façon, elle pense que « les vidéos sur les réseaux sociaux ça pourrait aider » à mieux informer la population sur la vie politique, du moins au niveau municipal (ibid.). Même s’il « y en aura toujours des gens qui sont moins intéressés [...] si on fait les efforts nécessaires... même si on peut juste aider deux personnes de plus [à comprendre les services offerts par la ville] ce serait déjà ça », conclut P5 (ibid.).

Comme pour la publication d’actualité, les publications concernant l’humour politique n’ont pas été créées par P5. Ainsi, elle est identifiée dans une publication qui rapporte une caricature issue de la page officielle de Denis Coderre, ancien maire de Montréal (observation, 22 mai 2020). La figure 5.9 montre la publication originale portant sur la réouverture des salons de coiffure après plusieurs mois de fermeture en raison de la pandémie.

Figure 5.9 Capture d'écran, publication Facebook de Denis Coderre, 21 mai 2020



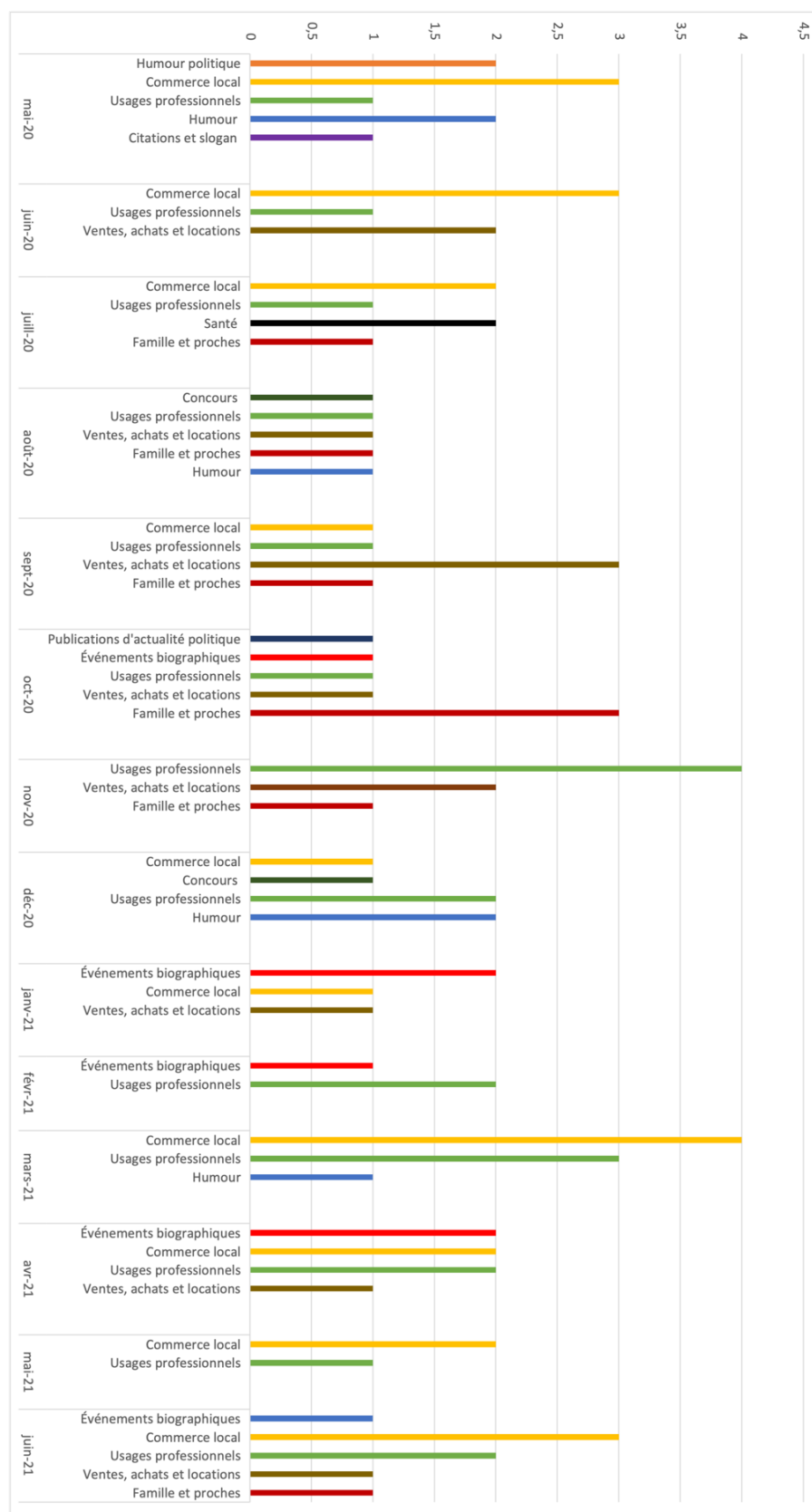
En l'identifiant (@P5), la personne ayant rapporté cette caricature fait allusion à la réouverture du commerce de P5 qui comprend entre autres un service de coiffure (ibid.). Une deuxième publication dans laquelle cette participante est identifiée aborde un sujet similaire. Cette publication précède l'ouverture des commerces. Elle apparaît au moment où le gouvernement a relâché certaines règles de confinement dans les résidences privées (observation, 21 mai 2020). Cette fois-ci, le contenu du technodiscours rapporté est tiré de la page Facebook « Audace collections », une boutique de vêtements de la rive nord de Montréal (voir fig. 5.10). La publication de la boutique contient une capture d'écran d'une publication Facebook dont la source originale reste non identifiée. Sur la capture, on peut lire une blague sur l'absurdité des mesures sanitaires. Paveau (2017b, p. 294) qualifie cette pratique de la capture d'écran de « technodiscours rapporté répétant », car la photographie permet « de produire l'identique, sur le plan du contenu ». Or, la source originale est perdue dans un tel enchaînement de discours rapportés. Cela dit, cette publication montre que l'actualité fait son apparition dans des domaines inattendus sur Facebook, comme le commerce de détail, brouillant ainsi les frontières entre sphères publique, politique, privée et marchande (Ledun, 2005, p. 25).

Figure 5.10 Capture d'écran, page Facebook d'« Audace collections », 21 mai 2020



Si je retrace l'évolution des thématiques par mois, j'observe à nouveau la prédominance des usages professionnels et commerciaux (voir fig. 5.11). Les couleurs vert pâle (usage professionnel), jaune (commerce) et brun (ventes, achats et locations) ressortent. Puis, on note une certaine intensification des usages professionnels à partir de novembre 2020, ce qui correspond au moment où elle est devenue la seule propriétaire du commerce dans lequel elle travaillait d'ores et déjà. L'humour politique se limite au mois de mai 2020 et demeure ancré dans son domaine professionnel. Les événements biographiques (rouge pâle) et les contenus sur la famille (rouge foncé) ressortent aussi, mais ils ne représentent pas l'activité de P5 étant donné que ce sont des contenus créés par autrui dans lesquels P5 est identifiée. Bien qu'elle réagisse peu à ces contenus, elle ne refuse pas l'identification.

Figure 5.11 Contenu thématique par mois, profil Facebook de P5, mai 2020-juin 2021

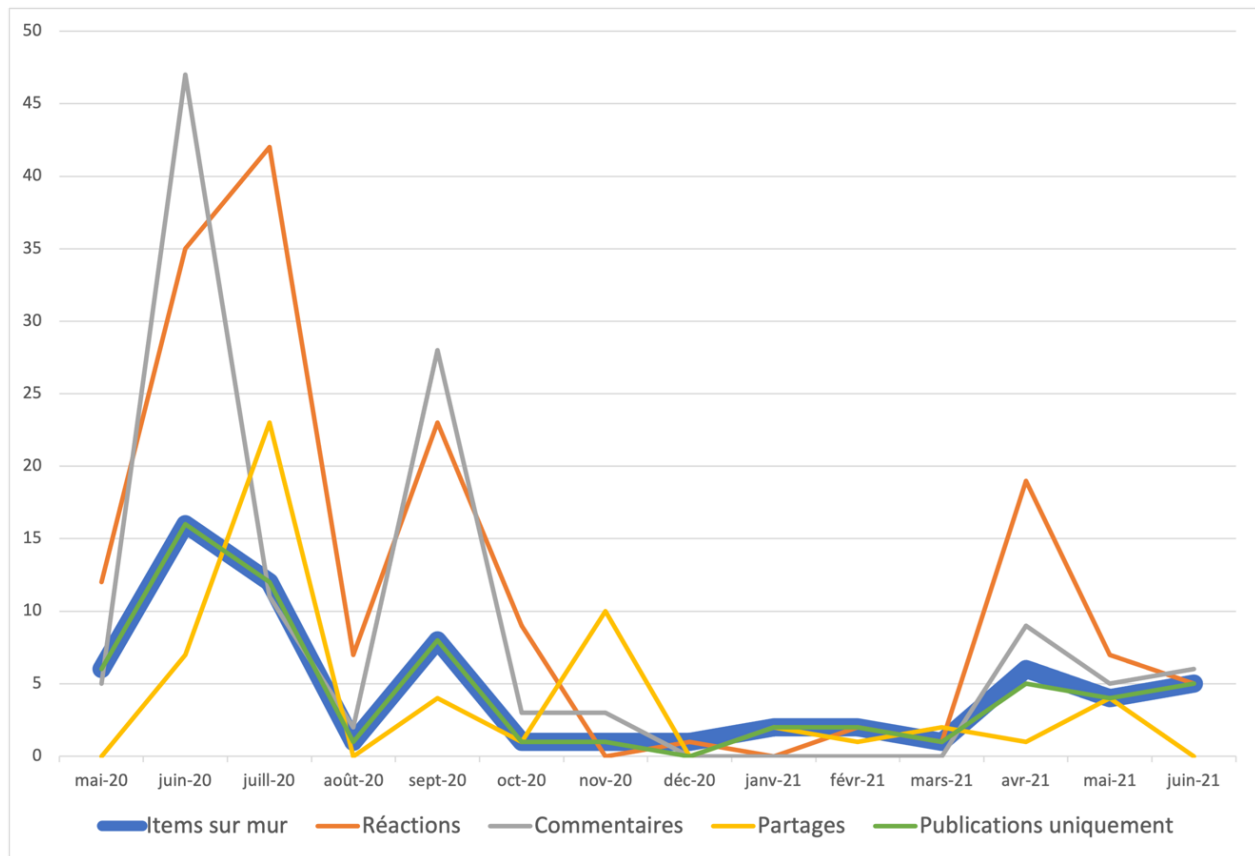


En somme, le contenu du profil de P5 mélange éléments d'ordre privé et professionnel. Ce mélange explique le grand nombre de contacts (<500). Ces derniers ne sont pas seulement issus de son cercle amical et familial, mais inclut une bonne partie de sa clientèle (entretien 3, 23 juillet 2021). Outre les motivations professionnelles qui l'amènent à utiliser ce réseau social, P5 dit qu'elle a pris « l'habitude de voir ce qui se passe puis de lire », « une certaine curiosité » (ibid.). Elle souligne toutefois à plusieurs reprises : « j'ai pas envie d'exposer ma vie sur Facebook. En fait, j'aime pas beaucoup que l'attention est sur moi et quand tu fais ça, ben, t'attires pas mal d'attention par la suite » (ibid.). En dehors du domaine professionnel, elle réduit au maximum les usages participatifs de Facebook. Cependant, il s'agit là d'un choix réfléchi qui ne peut pas être réduit – ni une maîtrise insuffisante du dispositif (Jouët, 2000), ni à un manque de littératie numérique (Landry et Letellier, 2016). Même si P5 n'affirme pas son opinion politique devant des individus inconnus (hors ligne comme en ligne) comme les personnes enquêtées par Pasquier (2018a, p. 196-197), Facebook ne lui sert pas seulement de moyen d'échange avec la famille et les proches.

5.4.3 P8 – Désintéressé hors ligne, intéressé en ligne

Bien que P8 affirme à plusieurs reprises durant ses entretiens qu'il se désintéresse de la politique, il faut admettre que ce participant est le plus actif des quatre en ce qui concerne le partage d'actualité sur les réseaux socionumériques. Il a créé 84 publications durant les treize mois d'observation. Seuls deux autres items figurent sur le mur élevant le total à 86 items récoltés. Puisqu'il s'agit là de changements de décors de la photo de profil, l'on peut dire qu'il est auteur de 100 % du contenu. Aucun message n'a été publié sur son mur et il n'a pas été identifié dans des publications, du moins pas de façon à ce que j'y ai accès. Ses activités sur Facebook sont toutefois moins stables que celles de P4 et P5. L'on remarque une première baisse ponctuelle de publications en août 2020 et une baisse prolongée entre octobre 2020 et mars 2021 (fig. 5.12). Il m'explique en entretien qu'il s'est déconnecté une « dizaine de fois dans les deux dernières années [...] des six, sept jours puis il y a rien qui se passe » (entretien 3, 22 juillet 2021). Comme P4, il dévalorise les contenus circulant sur Facebook : « c'est complètement futile et inutile d'aller chercher ça. Je sais pas pourquoi je fais ça. C'est devenu une habitude, mais c'est tellement ... ça sert à rien. [...]. C'est juste la curiosité malsaine » (ibid.). Pourtant, il ne quitte pas Facebook pour de bon. Après une certaine période de déconnexion, il réactive son profil, et ce, sans pouvoir dire pourquoi : « Je suis pas capable de la trouver, la raison. C'est juste une habitude. Puis, je déconnecte pas assez longtemps sûrement » dit-il (ibid.).

Figure 5.12 Portrait d'activités, profil Facebook de P8, mai 2020-juin 2021

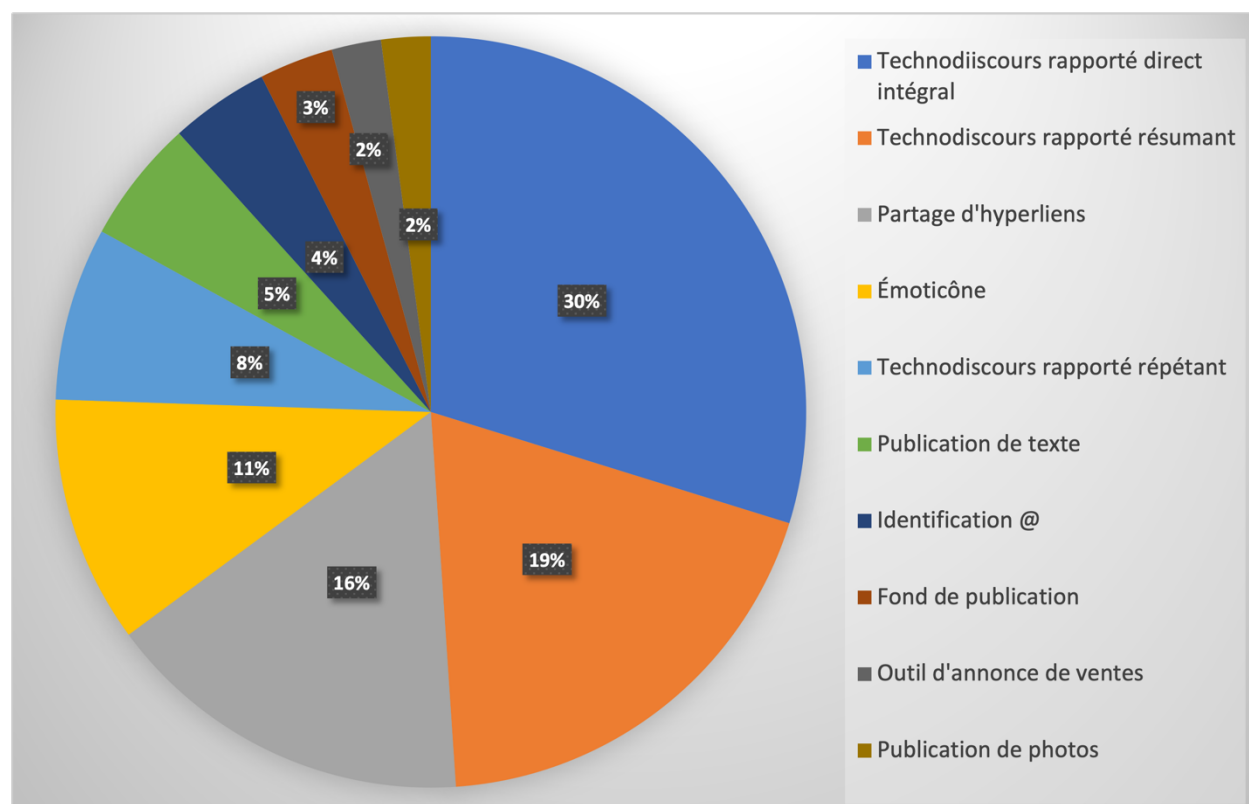


Les réactions, commentaires et partages sont proportionnels à la publication de contenu. En général, les contenus publiés en dehors des périodes de faible connexion suscitent l'attention de ses contacts. Si les chiffres sont légèrement moins élevés à partir de mars 2021, ceci peut être relié au nombre décroissant de contacts sur Facebook : 142 au début de l'observation et 66 au moment du troisième entretien (journal de bord, 20 mai 2020 et 18 juin 2021). Tel qu'évoqué plus haut, cette baisse est le résultat d'un ménage pour diminuer l'apport des théories de complot dans le fil d'actualité de P8 (entretien 3, 22 juillet 2021).

Son recours aux outils technodiscursifs est moins diversifié que celui de P4, mais plus sophistiqué que celui de P5 (voir fig. 5.13). Néanmoins, comme dans les deux autres cas, c'est le technodiscours rapporté qui domine (30 % de technodiscours rapportés directs et intégraux, 16 % de technodiscours rapportés résumants). En revanche, P8 a plus systématiquement recours au texte pour accompagner le contenu partagé. 19 % des publications récoltées sont accompagnées d'un texte dont il est l'auteur, 11 % contiennent des émoticônes. Il est également à noter que 13 % des publications ne contiennent que du texte : dans 5 % des cas, il s'agit d'un texte dont il est l'auteur alors que les 8 % restants peuvent être

qualifiés de « scripts » copiés et collés d'autres publications dont la source est difficilement retrouvable. Il s'agit là d'un phénomène répandu sur Facebook. Selon les décrypteurs de *Radio-Canada*, de tels scripts sont souvent sources de désinformation (De Rosa, 2020a). Contrairement à ce que Pasquier (2018a, p.197) note à propos des usages populaires du web, les pratiques de P8 ne peuvent pas être qualifiées de discrètes. Alors que les personnes participantes de France favorisent la lecture et se montrent réticentes à la participation active, P8 crée du contenu sous forme de publications et de commentaires publics et privés. Cela dit, mon échantillon ne me permet pas de généraliser ce résultat.

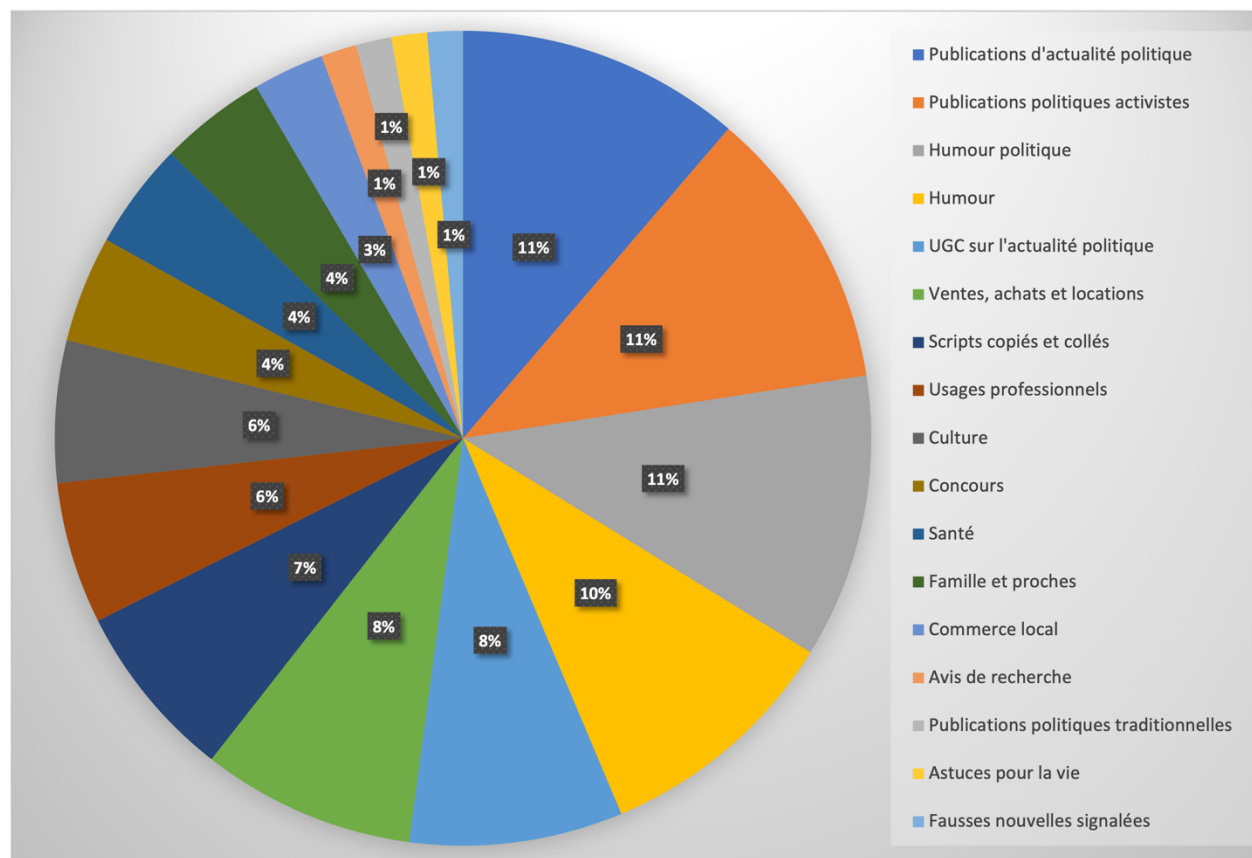
Figure 5.13 Outils technodiscursifs, publications Facebook de P8, mai 2020-juin 2021



L'analyse thématique du contenu publié par P8 révèle une grande diversité. Contrairement aux profils de P4 et P5, les publications d'actualité politique, les publications issues du domaine de la politique activiste et l'humour politique comptent parmi les catégories dominantes avec 11 % chacune. Suivent l'humour apolitique (8 %) et les ventes, achats et locations (8 %). Les commentaires à propos de l'actualité comptent pour 7 % (UGC). Ensuite, on trouve les scripts copiés et collés (6 %) qui témoignent, selon l'analyse qualitative, d'un caractère engagé. Les publications culturelles (6 %), professionnelles (6 %) et celles portant sur la famille et les proches (4 %), la santé (4 %) et les concours (4 %) suivent. Le contenu familial

est plus limité que sur les profils de P4 et P5 : seule sa photo de couverture montrant son fils en témoigne (observation, mai 2020). Peu d'informations biographiques figurent sur son profil, l'on n'y trouve qu'une liste de ses emplois. Les catégories restantes sont marginales (1 %-3 %) : commerce local, fausses nouvelles, astuces pour la vie, politique traditionnelle, avis de recherche. Cela dit, l'ensemble des catégories politiques additionné correspond à 51 % du contenu.

Figure 5.14 Contenu thématique, profil Facebook de P8, mai 2020-juin 2021



En raison de ce taux élevé d'items retenus (n=43) pour l'analyse qualitative, je ne peux pas présenter une analyse détaillée de chacun comme cela était le cas pour P4 et P5. En revanche, je présenterai des extraits supplémentaires dans le sixième chapitre, ce qui me permettra de relier les résultats des quatrième et cinquième chapitre à l'aide de la narration.

Si je regarde de plus près le contenu d'actualité journalistique, je remarque que l'ensemble des cinq articles rapportés par P8 sont issus de *La Presse*, le journal qu'il dit consulter plusieurs fois par jour en ligne (entretien 2, 18 juin 2020). Contrairement aux profils de P4 et P5, il ne s'agit donc pas de médias

numériques (hyper)locaux. En revanche, comme pour P4 et P5, ces publications engendrent peu de réactions, commentaires ou partages. Les rares commentaires récoltés ne témoignent pas de discussions. Ils ont plutôt pour but de renforcer l'opinion exprimée par P8. Il assume cet effet : « c'est une chambre d'écho hein! », me lance-t-il lors de notre troisième rencontre (22 juillet 2021). De toute façon, ne pas recevoir de réactions ne le dérange pas : « j'en ai pas vraiment... deux, trois, pas beaucoup. J'en veux pas et je veux pas de *likes*, puis je m'en fous » (ibid.). À titre d'exemple, il partage en juillet 2020 l'article intitulé « Nœud coulant : Trump veut des excuses du pilote Bubba Wallace » (AFP, 2020) (observation, 6 juillet 2020). Wallace, le seul pilote noir en NASCAR, avait suscité l'émotion après avoir découvert un nœud coulant dans son garage. Or, une enquête du FBI a ensuite conclu qu'il n'avait pas été victime d'un crime raciste. L'article est accompagné du texte suivant : « Ayoye Trump, il vit comme dans un mode parallèle incroyable !!!! » (ibid.). Cette publication suscite deux réactions « haha » et deux commentaires qui renforcent l'avis de P8 (« Trump c't'un cave! » et « Mets en un vrai cave »). Tous les articles qui provoquent la colère chez P8 sont accompagnés d'un texte au ton violent. Or, ceci n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'approuver l'enjeu dont parlent les journalistes. Ainsi, il publie en juin 2021 un autre article de *La Presse* qui aborde l'abandon du port du masque à l'école lors de canicules : « Les écoles de Montréal demandent d'assouplir les règles dès mardi » (Morasse, 2021) (observation, 7 juin 2021). Cette publication est accompagnée de la phrase « Bonne chose! ». Elle récolte deux réactions (une mention « solidaire » et une mention « j'aime ») ainsi que trois commentaires félicitant le gouvernement caquiste d'avoir accepté le relâchement des mesures pour les enfants (ibid.). Il s'agit d'ailleurs là d'une publication qui suit directement celle qualifiée « d'engagée » sur le port du masque à l'école et dont j'ai présenté le contenu plus tôt (observation, 4 juin 2021). L'on retrouve donc ici une certaine continuité dans la « couverture personnelle » d'un enjeu d'actualité politique.

Outre les publications classées dans la catégorie « politique activiste » et les fausses nouvelles signalées par Facebook, dont il a déjà été question plus haut, P8 crée lui-même du contenu en commentant l'actualité. Contrairement aux partages d'articles de presse, les cinq statuts classés dans cette catégorie génèrent des discussions entre P8 et plusieurs de ses contacts Facebook. L'évitement du parler politique hors ligne (voir chap. 4) ne se prolonge donc pas forcément dans l'univers numérique. Par exemple, en juin 2020, P8 publie la capture d'écran d'une carte affichée sur le site web du Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) de sa région (observation, 10 juin 2020). Sur la carte, on voit le nombre de cas de COVID-19 par municipalité régionale de comté (MRC). Elle est accompagnée de la phrase : « Moins pire quand ils publient le nombre de cas actifs et non le nombre de cas totaux depuis le début!!! ». Au moment

de cette publication, sa MRC faisait les manchettes en raison d'un haut taux de cas de COVID-19 s'approchant de ceux des grandes métropoles de la province. Cette publication provoque un court échange prenant une tournure ironique sur les théories du complot à propos du vaccin :

Contact1 : Pas clair ce que tu dis... 🤔⁸⁰

P8 : @contact1, c'est le nouvel ordre mondial qui modifie mes publications je suis contrôlé par une puce introduite par mon vaccin H1N1 en 2009

Contact1 : @P8 oh shittttt!! Faque c'est vrai?!.... je ressens déjà mon sang bouillir à cause du 5g.

P8 : J'ai un iphone 8 LTE je suis correct pour le 5G.

Contact1 : @P8 moi j'ai mon casque en aluminium..... je prends pas de chances, c'est mon droit, c'est mon opinion!

Contact2 : J'avoue j'aime mieux ça 🙌

La semaine suivante, P8 écrit un statut qui se lit comme suit : « Bon et bien c'est aujourd'hui que les journées commencent à raccourcir ». Bien que ce statut ne commente pas explicitement l'actualité, la conversation qui suit revient de nouveau sur les théories du complot entourant le vaccin contre la COVID-19.

Contact1 : Pffff, Fake News! 🤔 Ou si c'est vrai, c'est à cause du 5G 🤔.

P8 : @contact1 c'est juste la loi des saisons sur notre belle terre plate.

Contact2 : @contact1 : non c'est pour nous implanter une puce dans le bras.

P8 : @contact2 ouin pour faire bouillir notre sang.

Contact3 : Optimiste le monsieur 🤔🤔🤔

P8 : @contact3 : yessssss

Contact4 : maudit que tu n'en manques pas une... 🤔

P8 : @contact4 les souvenirs Facebook m'aident à ne pas les oublier.

Contact4 : @P8 moi qui croyait que ta mémoire s'améliorait avec l'âge

P8 : @contact4 elle est encore excellent t'inquiètes.

Contact5 : Trump a signé un décret pour changer ça.

P8 : @contact5 Ouin mais ici on va pas suivre, eux autres vont avoir de belles journées longues et les nôtres vont raccourcir.

Contact6 : @contact5 Fake news 🤔.

Contact7 : J'étais certain qu'on était le solstice d'été...mais non c'était hier..... 🤔.

Contact8 : stuck up 🤔🤔🤔

Contact9 : Je pense que c'est le post le plus pessimiste que j'ai lu depuis pppfff!!!

P8 : @contact9 attends dans 4 jours.

Contact10 : @P8 toujours aussi positif TOÉ 🙌🙌.

P8 : @contact10 factuel mon [contact10] factuel affronte la réalité 🤔🤔

⁸⁰ Sur Facebook, existe la possibilité de répondre directement à un commentaire ou d'ajouter un nouveau commentaire. Pour visualiser la fonction « réponse », les réponses aux commentaires sont en retrait.

Ces discussions témoignent de l'importance que P8 accorde au fait de se démarquer des « conspirationnistes », un constat qui ressort aussi en entretien (chap. 4). Cette distinction lui permet notamment de se classer plus haut sur l'échelle de la politisation et de dédramatiser son désintérêt auto-déclaré pour la vie politique. Selon P8, Facebook « c'est un espace où on est libre d'écrire ce qu'on veut », alors il le fait (entretien 3, 22 juillet 2021). Or, il dit que ça reste « juste des échanges » sans possibilité de délibération (ibid.). Ceci n'est pas surprenant. Bon nombre d'études sur le parler politique en ligne concluent que les échanges ne prennent pas des formes canoniques de la délibération, « mais constituent [...] un mode essentiel d'affirmation de positions politiques qui peuvent être difficilement réconciliables » (Flichy., 2010, p. 626).

Si l'on regarde de plus près les publications se composant de technodiscours rapportés répétant (Paveau, 2017b, p. 294), quatre « scripts » copiés et collés se démarquent. L'analyse qualitative permet de conclure que ce type de contenu témoigne de l'indignation pour le respect des mesures sanitaires. Trois des quatre publications portent sur cette thématique. Tels les contenus générés directement par P8 (*user generated content*), ces publications récoltent bon nombre de réactions (jusqu'à 24), commentaires (jusqu'à 26) et partages (jusqu'à 20). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'agit toutefois pas de « fausses nouvelles ». Il s'agit de rappels tantôt bienveillants, tantôt humoristiques de l'importance de suivre les règles de la Santé publique. À titre d'exemple, en juin 2020, P8 publie le statut suivant qui suscite 14 réactions (11 mentions « j'aime », deux « j'adore », un « solidaire ») et cinq partages (observation, 6 juin 2020) :

Quand je porte un masque en public :

- Je veux que vous sachiez que je suis assez éduquée pour savoir que je pourrais être asymptomatique et vous donner encore le virus.
- non, je ne « vis pas dans la peur » du virus ; je veux juste faire partie de la solution, pas du problème.
- Je n'ai pas l'impression que le « gouvernement me contrôle ; » J'ai l'impression d'être un adulte contribuant à la société et je veux apprendre aux autres la même chose.
- Le monde ne tourne pas autour de moi. Ce n'est pas tout à propos de moi, mon confort !
- Si nous pouvions tous vivre avec la considération des autres à l'esprit, ce monde entier serait un bien meilleur endroit.
- Porter un masque ne me rend pas faible, effrayée, bête ou même « contrôlée ». Ça me rend attentionnée.

● Quand tu penses à la façon dont tu as l'air, à quel point c'est inconfortable, ou ce que les autres pensent de toi, imagine quelqu'un proche de toi – un enfant, un père, une mère, un grand-parent, une tante, un oncle ou un étranger étant placé sur un respirateur, seul sans vous ni aucun membre de la famille autorisé au chevet.

● Demandez-vous si vous auriez pu les aider un peu en portant le protège visage Copié et posté. Peux-tu faire pareil?

Une recherche sur un moteur de recherche web montre que ce statut se retrouve sur de nombreuses pages Facebook, forums (p.ex. celui du *GuideAuto.com*) et sur des sites web de médias numériques locaux (p.ex. *monjoliette.ca*). L'absence de la source originale n'est pas questionnée par P8. Selon Merzeau (2012, p. 313), il n'est pas le seul : la pratique du copier-coller en ligne est rarement considérée comme une forme de plagiat. Elle donne plutôt l'impression de « s'affranchir de toute subjectivité, toujours pensée comme pollution de l'information, au profit d'une objectivité incontestable parce qu'anonyme et machinique » (ibid.). S'inscrivant dans la culture du *remix*, de telles activités relèveraient, aux yeux des internautes, de l'appropriation créative de contenus informationnels (De Certeau, 1980).

Une autre publication de ce type (24 réactions, 20 partages, 3 commentaires), trop volumineuse pour être reproduite au complet, prend un ton plus humoristique comme le montre l'extrait suivant : « Te fier aux rédacteurs de Qanon pour gérer ta santé, c'est l'équivalent de te fier sur Éric Salvail pour éduquer ton enfant sur la notion de consentement » (observation, 15 juillet 2020). Le texte fait ici allusion aux accusations d'agression sexuelle portées envers l'animateur de télévision Éric Salvail dans la foulée du mouvement #Moiaussi. Bien que la source reste de nouveau non identifiée dans la publication de P8, un de ses contacts lui propose en commentaire de suivre la page Facebook du blogue « L'élève du fond »⁸¹, car le texte copié et collé proviendrait de celle-ci. Ceci est effectivement le cas : la publication du blogue datant du 14 juillet 2020 fut partagée plus de 1700 fois. L'identification des sources n'est donc pas toujours impossible, mais demande des efforts de recherche considérables. Or, tout le monde ne peut ou ne souhaite pas consacrer le temps nécessaire pour ce faire (Granjon, Lelong et Metzger, 2009, p. 15).

Enfin, P8 partage sept publications que j'ai classé dans la catégorie « humour politique ». Il s'agit là de contenus tirés d'autres pages Facebook qui engendrent peu de réactions, commentaires et partages. Dans trois cas, il s'agit de publications tirées de pages Facebook officielles d'humoristes québécois comme Joël Martel (observation, 8 septembre 2020 et 26 septembre 2020), Arnaud Soly (observation, 15 juillet 2020)

⁸¹ Pour en savoir plus sur ce blogue : <http://elevedufond.com/>

et Murphy Cooper (observation, 15 juillet 2020) ou encore de pages officielles de médias parodiques indépendants comme *Le Revoir* (observation, 17 juillet 2020). L'ensemble des blagues portent sur les mesures sanitaires ou se moquent plus généralement des adeptes de théories de complot. Deux publications sont tirées de pages Facebook non vérifiées. La première, qui récolte quatre mentions « j'aime » et trois commentaires, est originaire d'un compte supposément privé dont l'auteur se décrit comme un « trans-troll post-ironique »⁸² (observation, 2 mai 2020). Il s'agit d'une photo mettant en vedette une BD (fig. 5.15) :

Figure 5.15 Capture d'écran d'une image partagée par P8, 2 mai 2020



⁸² Un troll désigne une personne « dont l'objectif est de détruire les conversations en intervenant dans les fils de discussions » (Paveau, 2017b, 156). Il existe plusieurs catégories de trolls et après une lecture approfondie des contenus de sa page Facebook, celui-ci se classe dans la catégorie des « trolls revendicatifs » « qui se spécialisent dans la plainte envers les organisations et institutions » (ibid., p. 158).

Il en va de même pour la publication suivante (fig. 5.16) devenue virale en septembre 2020 (776 partages) à partir d'un compte Facebook non vérifié :

Figure 5.16 Capture d'écran d'un mème internet partagé par P8, 13 septembre 2020



La publication de ce mème⁸³ tel que rapporté par P8 suscite seulement quatre mentions « j'aime », deux partages et un commentaire renforçant l'opinion exprimée à travers cette création native d'internet (observation, 13 septembre 2020). Celle-ci s'apparente à un « discours doxique » (Paveau, 2017b, p. 235) associé à un genre discursif spécifique, soit la parodie (Goudet, 2017, p. 64). Ce type de contenu exemplifie l'attitude cynique (ou « je-m'en-foutiste ») de P8 qui ressort aussi de l'analyse de son récit (chap. 4).

Si l'on regarde l'ensemble des contenus « politiques » analysés (publications d'actualité politique, de politique activiste, humour politique, UGC sur l'actualité politique, scripts copiés et collés sur l'actualité, politique traditionnelle, fausses nouvelles signalées et avis de recherche) deux sous-thématiques

⁸³ Un mème internet est un phénomène culturel propre à la culture des réseaux socionumériques (Bonenfant, 2014, § 13). Il se propage « dans la sphère publique par réplication et transformation » (Paveau, 2017b, p. 321). « Il peut s'agir de vidéos, de célébrités ou personnages récurrents, d'images macros, ou de segments langagiers », précise Paveau (ibid.).

émergent. Alors que les publications classées dans la catégorie de la politique activiste abordent le bien-être et l'éducation des enfants, le contenu des items classés dans les autres catégories abordent tous la lutte contre les théories du complot (notamment à propos de la pandémie de COVID-19, mais aussi au sujet de l'implantation du réseau de téléphonie mobile 5G et la violence policière envers la population racisée). En entretien, il confirme cette piste en disant qu'il publie « quand c'est de grosse injustices », notamment celles en lien avec les enfants, « ou du monde que je vais détester », soit les conspirationnistes (entretien 3, 22 juillet 2020). Comme pour Dewey, l'émotion joue un rôle primordial dans les pratiques numériques de P8. La décision de publier ou de partager se fait sur un coup de tête, dans le vif de l'émotion (entretien 2, 18 juin 2020.). « Je me demande moi-même après coup pourquoi j'ai publié ça. Peut-être par information si tout le monde avait pas vu », réfléchit-il à voix haute (ibid.).

Contrairement à P4 et P5, P8 s'arrête rarement pour lire les publications des autres. « Je lis pas grand chose en fait. Je suis plus le genre à ... regarder des vidéos, des *reels*⁸⁴ astheure, des *TikTok* » (entretien 3, 22 juillet 2021). Il affirme que ces vidéos le divertissent et ne l'informent pas (ibid.). Il n'est pas non plus abonné à des pages médiatiques, même pas de *La Presse*, son journal de prédilection (ibid.). Comme pour P4 et P5, Facebook est pour lui un moyen de s'informer à propos de thèmes spécifiques apolitiques en lien avec ses loisirs. « Je joue de la musique dans la vie en parallèle, donc je vais plus m'abonner à certains musiciens. [...] Fait que j'ai deux trois amis dans mes contacts, des fois, ils jouent la musique fait que c'est un peu adressé à eux là. Des fois, je vais *taguer* là si je veux parler » (ibid.). Outre la musique et le divertissement humoristique audiovisuel, la plupart des contenus que P8 retrouve dans son fil d'actualité ne l'intéressent pas du tout : c'est « ostentatoire quand tu t'achètes un véhicule plus cher, un peu plus de luxe d'aller montrer ça... en faisant semblant "ah cadeau de moi à moi". Je comprends pas ça. Je publierai pas un *slip* de paie non plus, tsé un relevé de paie... "ah j'ai fait beaucoup d'argent ce mois-ci". C'est quoi le rapport? » (ibid.) Questionné pour savoir ce qu'il voit en défilant, il précise : « des roulottes de camping, des photos [...]. Ils [ses proches] encouragent... je sais pas... un gars qui fait du combat ultime genre. Je doute fort que Conor McGregor il lit le Facebook de mon ami » (ibid.). Malgré cela, P8 se connecte tous les jours pour défiler son fil d'actualité, par « *fear du missing out* »⁸⁵ (ibid.) (cf. Kwok-Choon, 2016).

⁸⁴ « Reels » désignent des « séquences vidéo de 15 secondes accompagnées de musique très largement inspirées de ce qu'on peut faire sur TikTok » (Roy, 2021, R71).

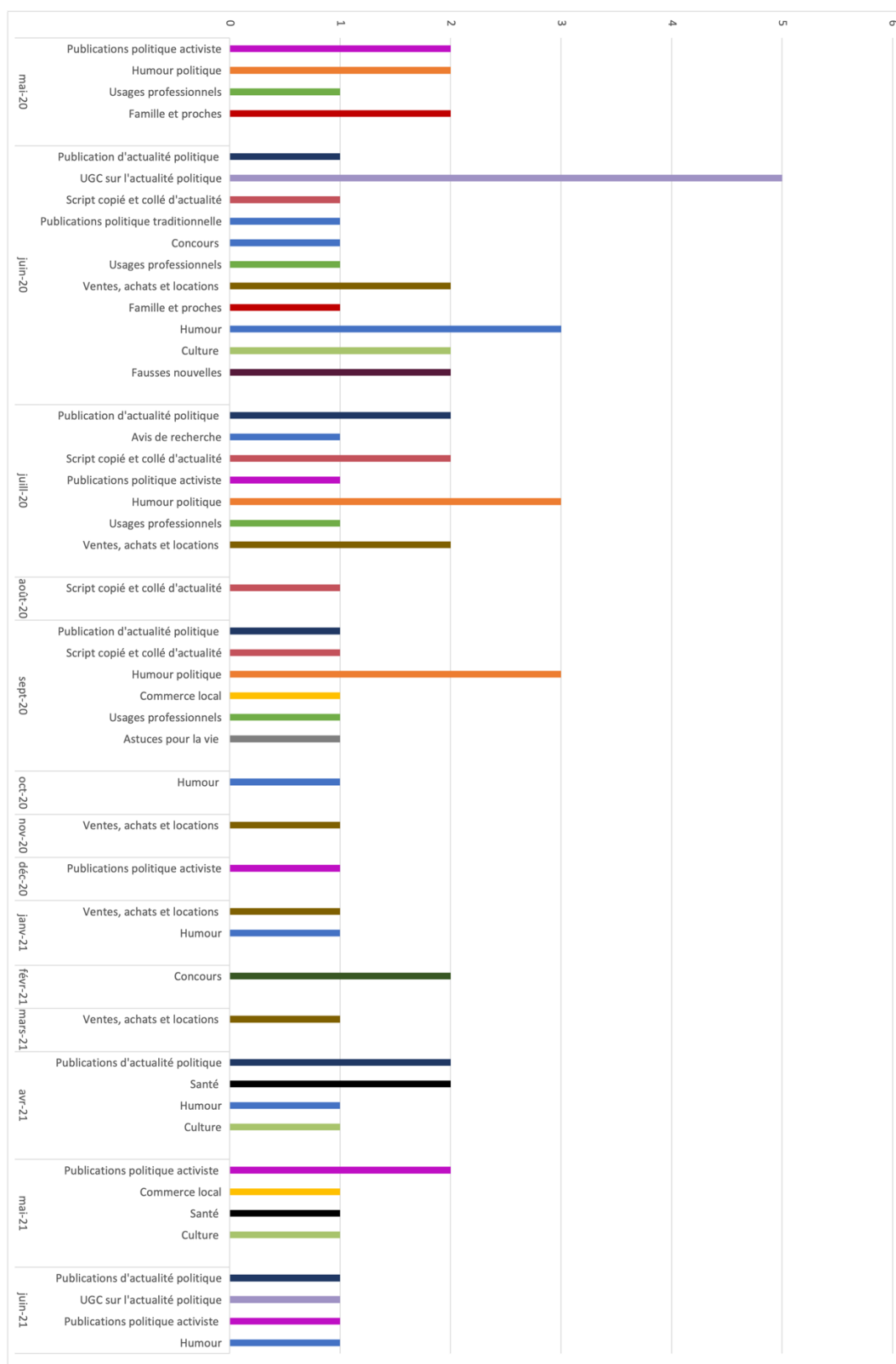
⁸⁵ Plusieurs sociologues des usages des TIC ont documenté cette « peur de manquer quelque chose ». Dans ces travaux, on retrouve ce même terme anglais *fear of missing out* ou sa forme abrégée « FOMO » (Kwok-Choon, 2016).

Si l'on regarde de plus près l'évolution des thématiques par mois (fig. 5.17), l'on remarque que le contenu généré par P8 portant sur l'actualité se concentre à une exception près sur le mois de juin 2020. En entretien, P8 m'explique qu'après avoir abandonné les discussions politiques sur les pages publiques, il s'est concentré sur de tels échanges entre personnes aux opinions similaires (entretien 3, 22 juillet 2021). Les personnes adeptes de théories du complot ne « veulent pas entendre ce que j'ai à dire et j'ai pas trop le goût d'entendre ce qu'eux ont à dire. Fait qu'aussi bien pas se parler ». Exclure les opinions opposées lui a « fait du bien parce qu'à un moment j'étais vraiment omnibulé. Je pensais tout le temps à ça. Je me poignais avec le monde » (ibid.). Lorsque P8 commentait sur des fils d'actualité publique, il n'était effectivement « pas capable de [s]e contrôler » ; les échanges devenaient vite violents (entretien 2, 18 juin 2020). P8 explique que pour lui Facebook :

c'est pas une place pour partager ton opinion, c'est une place pour imposer ton opinion. Ben, des fois, il y a des gens qui sont respectueux là. Je commence toujours bien gentiment, mais ça finit toujours en dégradant. Ça a fait ça avec une personne. Je lui ai demandé « mais alors c'est quoi que tu suggères dans ce contexte-là? » Puis là : « tu me fais chier, tu es cave ». Bon ben là ... hm... je dis « ah ben tu as beaucoup d'arguments ». Lui : « Ta gueule ». Puis, il me *flush* mettons (ibid.).

Dans le passé, de tels échanges lui ont procuré « une satisfaction de dénigrer », même s'il avoue que « c'est pas fin » (ibid.). Il aimerait discuter plus sérieusement, mais il n'a « jamais poigné quelqu'un d'instruit, intelligent qui avait un discours structuré. Puis là, tu te remets toi-même en question. Puis tu dis "crime c'est vrai si tu le vois de même" » (ibid.). Force est toutefois de constater que P8 se trouve ici dans une position de pouvoir : « il détient des compétences numériques, au-delà ou à côté des sceptres sociologiquement plus traditionnels » (Paveau, 2017b, p. 93) comme le genre (masculin) et l'appartenance à la majorité blanche et francophone. Comme le dit Paveau (ibid., p. 92), P8 se sent « protégé par les parois du cockpit imaginaire » tel « un aviateur qui lâche une bombe » (ibid.). Cela dit, ses discussions sont aussi des exemples de situations où le public peine à s'identifier (Zask, 2015, p. 96). De ce point de vue, il tente de faire découvrir un enjeu – le respect des règles sanitaires – mais échoue à produire du savoir (Rogers, 2009, p. 78).

Figure 5.17 Contenu thématique par mois, profil Facebook de P8, mai 2020-juin 2021

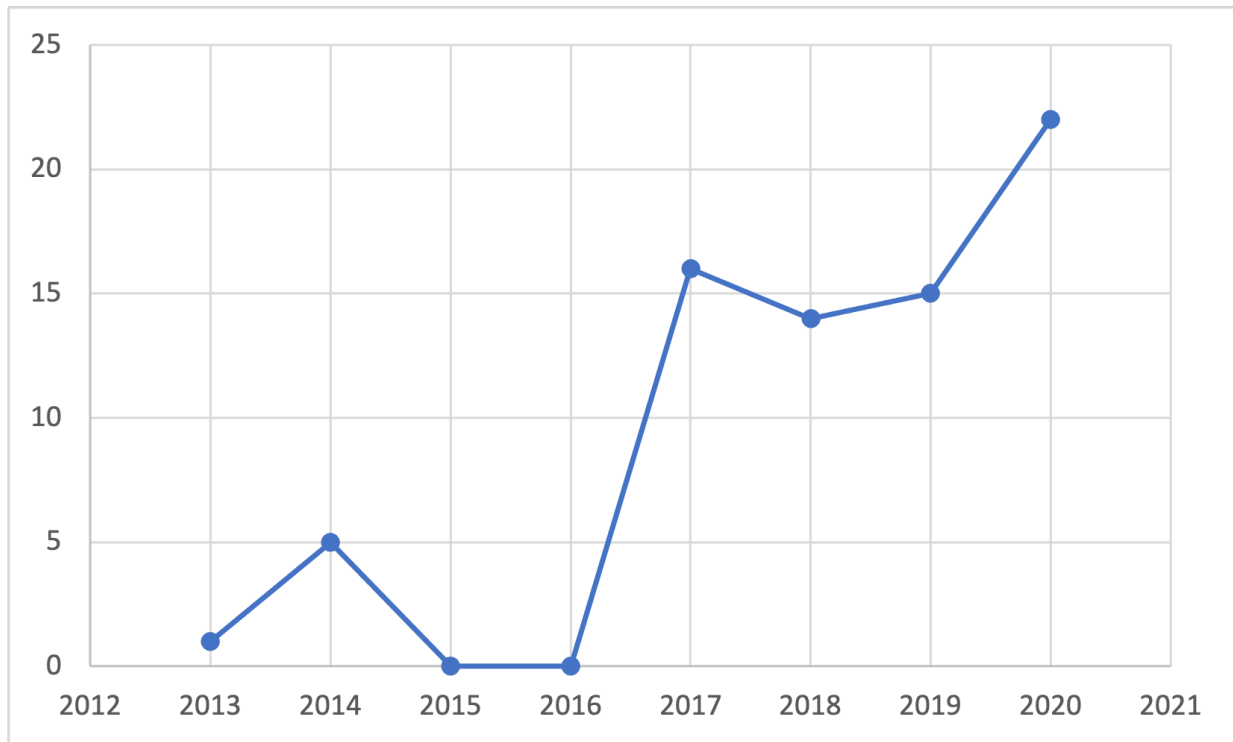


5.4.4 P7 – l’usagère discrète et artistique

Puisque P7 a quitté Facebook au printemps 2020, quelques mois avant notre deuxième rencontre, elle m’a proposé de la suivre sur Instagram. Ce résultat est intéressant en soi. La participante explique qu’elle n’a pas quitté Facebook « à contrecœur » (entretien 2, 29 octobre 2020). « J’ai comme embarqué dans l’expérience "on-va-supprimer-et-on-va voir-ce-qui-se-passe" » (ibid.). Ainsi, elle a réalisé que certaines prises de position qu’elle était pourtant habituée à voir sur Facebook la « piquaient à vif » : « c’est les idées des autres tout le temps. J’ai pas besoin de savoir ce que les autres pensent tout le temps. Ça va me *trigger* » (ibid.). Questionnée sur la nature desdits contenus, elle affirme qu’il s’agit de « mésinformations » et de la violence verbale exprimée dans les commentaires qui y sont associés : « parce que veux-veux pas tu lis un article c’est juste en dessous. [...] Je savais que j’allais les lire [les commentaires] et ça allait me fâcher. [...] On s’investit un peu trop. On devrait pas s’investir comme ça dans des débats comme ça » (ibid.). Elle décrit sa vie sans Facebook comme « apaisante », « *soothing* » (ibid.). Contrairement à P8, elle ne s’est jamais reconnectée depuis (ibid.). Ceci est surprenant. Bon nombre d’études sur la déconnexion attestent que la plupart des personnes reviennent, et ce, même si elles jugent que Facebook a des effets néfastes pour leur santé mentale (Baym, Wagman et Persaud, 2020, p. 8, Kwok-Choon, 2016). Pour les personnes enquêtées par Baym *et al.* (ibid.), par exemple, il y a tout simplement trop d’inconvénients sociaux pour se défaire de Facebook tellement ce réseau est ancré dans leur environnement médiatique quotidien.

À la différence de Facebook, Instagram permet de remonter plus facilement dans le temps. J’ai donc analysé l’ensemble des publications de P7, 73 au total, incluant les commentaires depuis sa première publication datant de décembre 2013. À ceci s’ajoutent 35 publications éphémères (*stories*) et deux activités diverses récoltées entre février et juin 2021. L’analyse de ces 110 items montre que son recours à Instagram n’a pas été stable depuis son inscription (voir fig. 5.18). En 2013-2014, P7 utilise Instagram de façon sporadique. Elle publie uniquement des photos prises lors de voyages et déplacements. Après deux ans d’absence, P7 reprend ce même type d’activité en juillet 2017. Elle explique en entretien : « au début, je mettais une photo par des mois puis après ça, j’oubliais que l’application existait. Puis ça a duré plusieurs années. [...] J’ai commencé à être un peu plus présente en 2017 » (entretien 3, 28 juillet 2021). Cependant, ses activités ne deviennent plus fréquentes qu’à partir de mai 2018. À ce moment, les publications ne se limitent plus à des événements spécifiques de l’année, mais s’inscrivent dans une certaine continuité. À quelques exceptions près, elle publie au moins une photo par mois. La nature du contenu se diversifie également à partir de mai 2018. Aux voyages s’ajoutent des images issues de son quotidien.

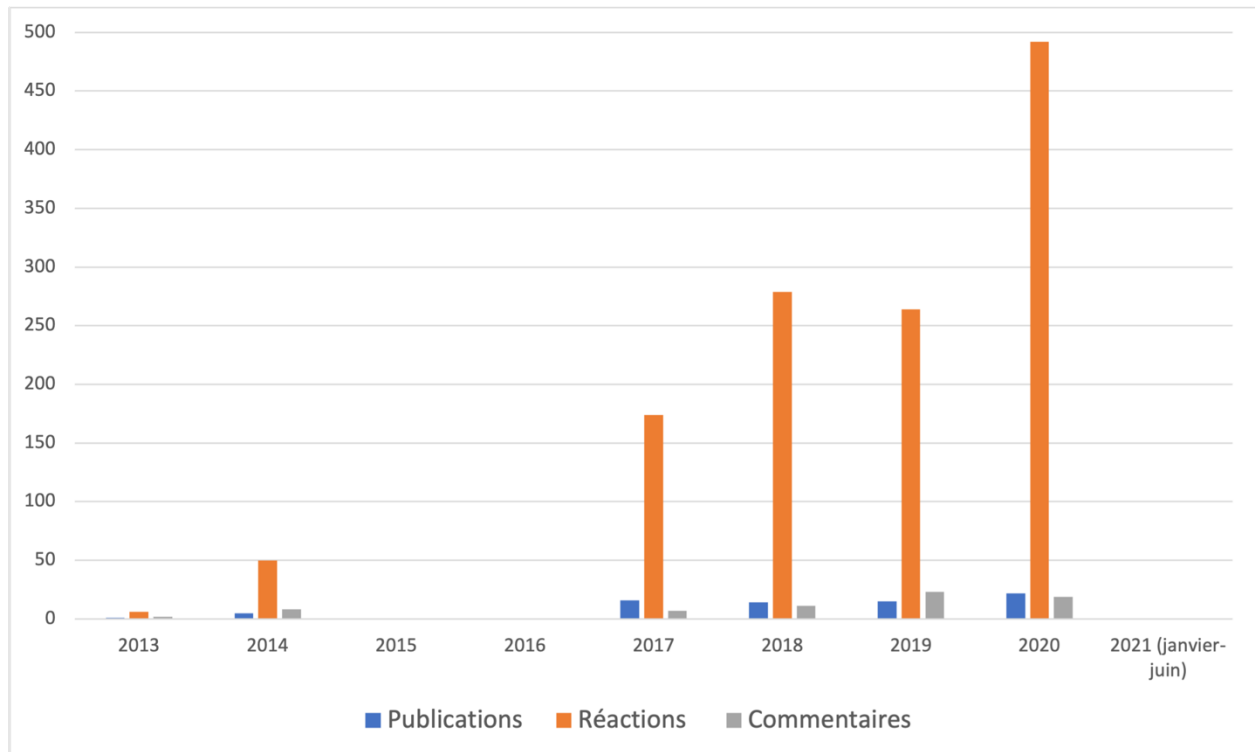
Figure 5.18 No. de publications pérennes par année, profil Instagram de P7, 2013-juin 2021



Son rythme de publication reste stable, mais somme toute faible, entre 2018 et 2020 (voir fig. 5.18). P7 publie entre 16 et 22 publications par année. Alors qu'elle est véritablement absente de l'application en 2015 et 2016, cela n'est pas le cas pour l'année 2021. Bien qu'elle n'ait publié aucune photo sous forme de publication pérenne jusqu'à la fin de mon observation en juin 2021, elle était active en termes de publications éphémères (voir fig. 5.24). De son côté, elle affirme que sa présence sur Instagram s'est intensifiée au printemps 2020 lors du premier confinement à la suite de l'éclatement de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, elle a redécouvert Instagram : « je me suis dit : "eh c'est une source, ça peut être une source d'information" » (ibid.). Elle s'inscrit ici dans une tendance globale. Selon le dernier *Digital News Report*, l'utilisation d'Instagram à des buts informationnels a doublé depuis 2018 (Newman *et al.*, 2020, p. 11)⁸⁶. Dans certains pays, Instagram a même dépassé Twitter (ibid.). Ceci n'est toutefois pas (encore) le cas au Canada (Roy, 2021, p. R70). Cela dit, utiliser Instagram plus systématiquement pour s'informer, n'a pas conduit P7 à publier davantage, du moins en ce qui concerne les contenus pérennes.

⁸⁶ Le *Digital News Report* est un rapport produit par le *Reuters Institute for the Study of Journalism* de l'Université d'Oxford. L'édition 2020 se base sur un sondage qui repose sur un échantillon de plus de 80 000 personnes participantes dans 40 pays (Roy, 2021, p. R70).

Figure 5.19 Portrait d'activités, profil Instagram de P7, 2013-2021



Si l'on regarde de plus près l'évolution du nombre de commentaires et de réactions, l'on note que les commentaires suivent de façon proportionnelle les publications (voir fig. 5.19). *A contrario*, l'on constate que les réactions (mentions « j'aime ») ont considérablement augmenté de 174 en 2017 à 492 en 2020. Alors que la moyenne des réactions par publication se situait à 10 en 2017, elle a plus que doublé en 2020 avec une moyenne de 22 réactions par publication. Cela n'est pas sans lien avec son usage intensifié depuis le début de la pandémie, car celui-ci l'a amené à développer son réseau de contacts.

L'augmentation du nombre de personnes abonnées n'a pas été le fruit d'un hasard. Cette participante a rejoint une « grosse communauté sur les réseaux sociaux... C'est des gens de partout dans le monde [...] majoritairement des femmes » qui vivent, comme P7, avec une maladie chronique (entretien 2, 29 octobre 2020). Isolée à la maison, aux prises avec des règles de confinement très strictes, elle explique en octobre 2020 : « les médias sociaux [...] c'est ça qui gère ma vie sociale » (ibid.). Elle a tissé des liens forts avec certaines usagères : « c'est comme si on était vraiment proche là, mais pourtant on s'est jamais vu. On se parle quasiment toutes les semaines » (ibid.). Instagram permet effectivement de « réunir des personnes dispersées géographiquement et favorise la mise en relation de personnes aux prises avec des problématiques de santé » (Thoër, 2012, p. 68). L'analyse qualitative montre que plusieurs des bloggeuses

et influenceuses issues de cette communauté internationale réagissent régulièrement aux publications de P7 en 2020, contrairement aux années précédentes, ce qui explique l'augmentation considérable des mentions « j'aime ».

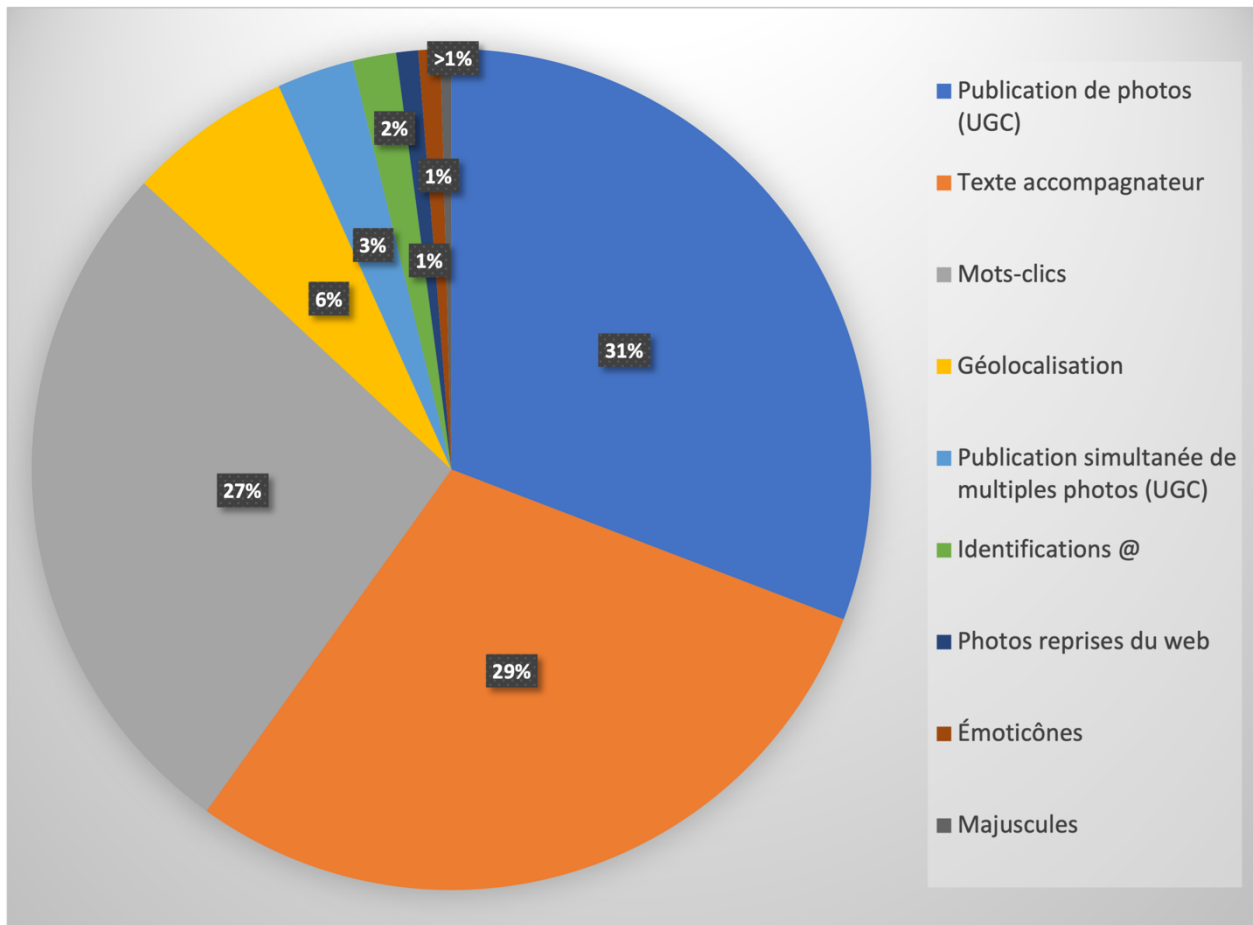
P7 n'a pas recours à une grande variété d'outils technodiscursifs lorsqu'il s'agit de produire des publications pérennes (voir fig. 5.20) La publication de photos prises avec son téléphone cellulaire domine (31 %). Cela n'est pas surprenant. Instagram a d'abord été conçu comme un dispositif pour retoucher et partager des photos et vidéos prises avec un téléphone « intelligent » (Roy, 2021, p. R70). Les autres fonctionnalités ont été implantées plus tard : en 2016 s'ajoutent les *stories* (série d'images ou vidéos, parfois augmentées de texte, émoticônes et autres outils technodiscursifs qui restent visibles pendant 24 heures) et en 2020 les *reels* (séquence vidéo de 15 secondes accompagnée de musique) (ibid.).

Le pourcentage élevé de publications accompagnées par un texte n'est pas étonnant non plus (29 %). Après tout, P7 est de loin la plus diplômée des personnes participantes. Je m'attendais donc à une certaine facilité dans la « prise d'écriture » (Beaudouin, 2002, p. 205). En revanche, le recours aux mots-clics sort du lot (27 %). Cet outil technodiscursif « rend le discours investigable (*searchable*) (sic) » en l'inscrivant dans un fil thématique (Paveau, 2017b, p. 202). Ainsi, P7 inscrit systématiquement les photos de son chat dans le fil #catsofinstagram (observation, 9 janvier 2020). Ce n'est toutefois pas la seule fonction des mots-clics que l'on retrouve sur le profil de P7. Certains ont une fonction de rite hebdomadaire comme #Friday (observation, 1 février 2019). D'autres expriment une émotion comme #estpucapab' (observation, 9 janvier 2020). Encore d'autres communiquent des valeurs comme #enfrançaissvp (observation, 8 décembre 2019) sans toutefois prendre une allure ouvertement militante. Aucun mot-clic ne fait allusion à une cause spécifique, à l'actualité ou à la vie politique. En revanche, P7 m'explique que sa façon d'employer les mots-clics s'inscrit dans une perspective de résistance contre les normes d'usages qu'impose le dispositif, et notamment celles de l'inscription des contenus dans un fil thématique « investigable » (sic). « J'ai des *hashtags* pas rapport que personne va jamais trouver fait que je *fuck* les algorithmes aussi avec ça », explique-t-elle (entretien 3, 28 juillet 2021). Questionnée pour savoir si elle considère cette action comme un acte de résistance, elle me répond : « c'est ça, de l'intérieur on éclate le système » (ibid.). Puisque le contenu de ces mots-clics reste majoritairement apolitique, c'est donc avant tout le format qui se veut contestataire. P7 détourne la fonction prescrite des mots-clics et s'oppose discrètement à l'offre des biens culturels industriels imposés (Proulx, 2005a, p. 9) (ibid.). Il ne faut toutefois pas surévaluer ces « actes de résistance » dans lesquels P7 occupe une position tactique plutôt que

stratégique (De Certeau, 1980, p. XL). Bien que le dispositif technique puisse être vu comme un « "être" configurant et réagissant et à son tour affecté et transformable par la dynamique d'action », les actions isolées de P7 ont peu de potentiel de transformation sociotechnique durable (Voirol, 2014, p. 271).

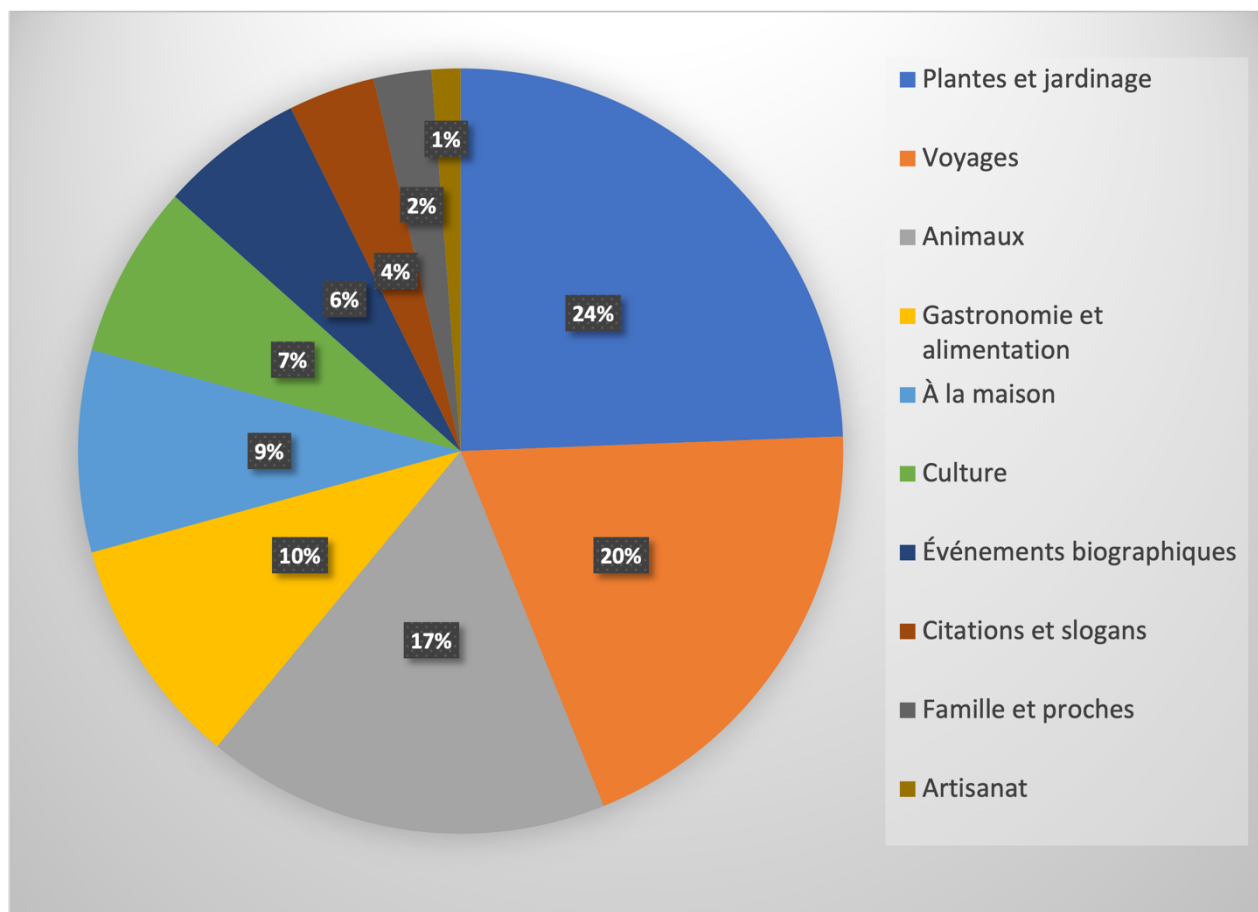
La figure 5.20 montre que les autres outils technodiscursifs sont moins fréquemment utilisés : la géolocalisation (6 %), la publication d'une série de photos (3 %), l'identification (@) (2 %), le partage de photos natives d'internet (1 %), les émoticônes (1 %) et le recours aux majuscules pour souligner un état d'esprit (colère, joie) (>1 %). Cela ne veut toutefois pas dire qu'elle ne sait pas les utiliser. Ayant suivi une formation en design au Cégep avant de poursuivre au baccalauréat, elle décrit ses pratiques comme des « expressions artistiques. J'aime ça que ce soit soigné un petit peu » (entretien 3, 28 juillet 2021). Comme dans le cas de P5, le faible recours aux outils technodiscursifs est donc réfléchi et ne relève ni d'une maîtrise insuffisante du dispositif (Jouët, 2000), ni d'un manque de littératie numérique (Landry et Letellier, 2016).

Figure 5.20 Outils technodiscursifs, publications pérennes, profil Instagram de P7, 2013-2021



Si l'on regarde de plus près la nature thématique du contenu des publications pérennes de P7, l'on remarque d'abord et avant tout l'absence de contenus politiques (fig. 5.21). 24 % des publications portent sur les plantes et le jardinage, sa passion. Suivent les voyages (20 %), les animaux (17 %), la gastronomie et l'alimentation (10 %), la maison (9 %), la culture (7 %), les événements biographiques (6 %), les citations et slogans (4 %), les publications sur la famille et les proches (2 %) et l'artisanat (1 %). Son profil reste également discret, elle n'affiche pas de biographie et ne figure pas sur sa photo de profil. Seulement une photo parmi l'ensemble des 110 contenus récoltés montre le visage de P7. Elle dit toutefois que ceci n'est « même pas une question de vie privée ou d'intimité » (entretien 3, 28 juillet 2021). Son premier but est l'évitement de conflits : elle veut que son contenu « soit fin que ça fasse un peu rigoler, un petit choc, mais sans partir un débat » (ibid.). Comme pour P4, l'évitement du parler politique hors ligne se prolonge sur la Toile (voir chap. 4).

Figure 5.21 Contenu thématique, publications pérennes, profil Instagram de P7, 2013-2021



Cela dit, l'analyse qualitative des publications montre qu'elle aborde l'actualité de façon discrète, voire indirecte à travers le texte accompagnateur et les mots-clics associés à trois publications de photos prises avec son téléphone cellulaire. Ces dernières suscitent bon nombre de réactions (16, 25 et 28), mais aucun commentaire. Ainsi, en décembre 2019, elle prend le panneau du nom d'une rue montréalaise en photo (observation, 8 décembre 2019). Sur l'image, on voit que ce panneau a été traduit en français : les mots anglais qui y figuraient avant sont encore visibles en filigrane. La photo est accompagnée du texte « Ancient Rosemont » et des mots-clics suivants : #relicoftheenglishmontreal #enfrançaissvp #enfiligrane. Les deux premiers mots-clics réfèrent à la politique de la langue française et plus généralement à l'histoire francophone du Québec. Contrairement aux personnes participantes plus âgées, P7 n'aborde pas cette question en entretien (chap. 4.1.2). La situation du français est pourtant au cœur du programme politique de la CAQ et se retrouve donc souvent dans l'actualité. Il s'agit là d'un moment qui atteste de la plus-value de l'observation en ligne : P7 n'est pas directement incitée à aborder un thème de la recherche, elle en fait mention sans mon intervention (Hine, 2015, p. 165).

Ensuite, en mars 2020, elle publie une photo d'une plante accompagnée du texte suivant : « Honey, she's home! Quoi de mieux pour agrandir sa collection que @junglefleurmtl ?! Un atelier bohème (2019 Moreau, brap!) rempli de soleil tenu par deux filles patientes et passionnées » (observation, 13 mars 2020). Suit une série de mots-clics : #maranta #prayerplant #houseplant #jelattendaisenta #laplanteparfaite #entrepreneuriatauféminin #hochelagebusinesses #desexcusespouracheterdesplantes. Alors que les cinq premiers réfèrent à la plante, #entrepreneuriatauféminin et #hochelagebusinesses expriment des valeurs féministes et écologiques mettant en avant le succès professionnel de deux femmes dans un quartier populaire de Montréal et l'achat local. Elle confirme l'intérêt pour la cause féministe en entretien. Questionnée pour savoir sur quel genre de compte elle s'informe, elle dit consulter des pages « qui ont une vocation féministe; qui publient des choses en lien avec la cause » (entretien 3, 28 juillet 2021). Lors de notre troisième rencontre, qui s'est déroulée en personne, elle m'a montré des exemples de comptes Instagram qu'elle suit sur son téléphone mobile. J'ai ainsi observé des publications sur le tatouage, la musique, la décoration, des mèmes et des pages à vocation féministe (ibid.). « C'est assez éclectique! Donc ce qui fait que c'est agréable de *scroller*, faut juste aimer l'éclectique », commente-t-elle (ibid.). À titre d'exemple, elle m'a montré le compte de @Feminist (ibid.). Selon la description en ligne, il s'agit là d'une communauté féministe intersectionnelle qui existe pour accroître un réseau diversifié de personnes qui inspirent le monde à changer pour le mieux. Elle affirme qu'elle consulte davantage de tels comptes et ne voit que très rarement des photos prises par ses proches (entretien 3, 28 juillet 2021). « Donc mes ami-e-s

proches-là avec qui je jase, publient rarement. On va s'envoyer des publications des fois, mais justement en message privé » (ibid.).

Enfin, une semaine plus tard, elle fait une blague sur l'état sanitaire en publiant une photo de son chat qui est accompagnée du texte suivant : « "Mais..mais... Je pensais m'être débarrasser d'elle. Quand est-ce qu'elle retourne travailler POUR VRAI ?!" Mia, qui vraisemblablement ne semble pas préoccupée par l'état d'urgence sanitaire. Maudite égoïste » (observation, 23 mars 2020). Six mots-clics habillent la publication : #mia #cats #catsofinstagram #selfisolation #faussejoie #moijetaime. Ici, je retrouve moins l'expression de valeurs, si ce n'est pas pour exprimer l'adhérence aux règles sanitaires imposées par la Santé publique au début de la crise (voir aussi chap. 4.3). Cependant, il s'agit d'un commentaire humoristique sur l'actualité qu'elle a généré elle-même (UGC). Ma présence prolongée sur le profil de P7 m'a permis de confirmer cet intérêt pour l'humour politique. À deux occasions sont apparues dans mon profil des publications commanditées me proposant d'aimer un compte Instagram, car plusieurs de mes contacts – dont P7 – aiment des contenus publiés sur ces derniers (voir fig. 5.22). La première est tirée du compte Instagram du journal parodique *Le Revoir* et porte sur la crise du logement à Montréal (observation, 28 mai 2021). La deuxième est tirée du compte de @desmemesgais, une initiative numérique que le créateur de mèmes Thomas Dallaire-Boudreault a commencé pendant le premier confinement (Papillon, 2020). Son compte a rapidement attiré l'attention des internautes. Au moment d'écrire ces lignes, 45 400 personnes y sont abonnées (12 octobre 2021). L'ensemble des mèmes publiés sur ce compte font allusion à la culture gaie (ibid.). Le mème « aimé » par P7 aborde l'arrêt ministériel annonçant que les bars devaient servir leurs dernières boissons à 23h (observation, 13 juin 2021).

Figure 5.22 Publications Instagram, Journal Le Revoir, 28 avril 2021 et Des mêmes Gais, 12 juin 2021



Bien qu'il s'agisse là d'une forte minorité (trois occurrences sur 73 publications et deux activités diverses), ces discrètes prises de position politique entrent en contradiction avec sa propre perception de ses activités sur Instagram. En effet, P7 affirme ne jamais publier « rien avec trop de messages parce que je trouve pas que c'est la place justement pour moi de mettre cette information-là » (entretien 3, 28 juillet 2021). Dans le même ordre d'idées, elle ne veut pas voir de tels contenus sur les comptes de ses proches : « ça pourrait me déranger qu'il y a quelque chose qui reste avec un gros message politique derrière là », et ce, « même si j'aime le message. [...] J'ai juste pas envie de partir des débats et d'être face à une négativité que j'ai pas demandé parce que des gens y vont de toute façon » (ibid.). Pour P7, Instagram a conservé sa fonction initiale d'être un album de photos accompagnées de textes « intelligents et intéressants » qui servent à divertir, qui font « rigoler » « mais sans partir un débat » (ibid.). Ainsi, elle ne s'investit pas dans des conversations publiques en ligne. Elle affirme : c'est « très rare que je commente » (entretien 2, 29 octobre 2020). Comme P4, elle ne discute que par message privé, car de cette façon « il n'y a pas non plus d'autres personnes qui peuvent s'insérer dans la conversation » (ibid.).

Cela dit, elle se décrit comme une « likeuse ». « J'ai le *double-tap* vraiment vite. Parfois, j'ai le *double-tap* avant de lire, puis je me dis mais non... Tu regardes c'est quoi et tu te dis mais non », alors elle retire sa mention « j'aime » (entretien 3, 28 juillet 2021). Elle précise que ce ne sont pas les photos de ses proches qu'elle va « aimer » : « rarement mes amis. C'est bizarre-là. Mais, je sais pas, [...] mes amis ne publient pas tant que ça peut-être. Mais euhm... non c'est des pages de messages, des artistes beaucoup », (ibid.). Ce

sont aussi ces comptes qui lui servent de source d'information, des contenus « qui sont dans mes valeurs, dans ma vision de voir les choses » (ibid.). Selon elle, ce genre d'information engagée ne se retrouve pas dans les médias traditionnels : « j'essaie justement de varier, mais dans les articles du *Devoir* c'est rarement des choses comme ça ! ». Outre les pages à vocation féministe, elle dit s'informer sur le mouvement autochtone et la décolonisation de l'histoire, mais pas le mouvement écologique, car « je me dis que ça sert à rien. On a atteint le point de non-retour avec le climat » (ibid.). En sélectionnant ces comptes aux thématiques spécifiques, « je sers moi-même d'algorithme, dans le sens où je sélectionne mes sources d'information et mes sujets d'information », dit-elle (ibid.). Même si P7 est abonnée au compte du *Devoir*, elle ne le nomme pas lorsqu'on parle de ses sources d'information sur Instagram. Par contre, elle mentionne être la cible de publicités commanditées de *La Presse*, qu'elle lit et se dit « mon dieu c'est pas la même chose. Je me dis, mais c'est pas ça l'information. C'est pas de *pitcher* une phrase aux gens pour dire "ey, il se passe ça, on a pas d'informations, mais sachez qu'il se passe ça" » (ibid.). Ce constat va de pair avec les résultats de Jean-Hugues Roy (2021) qui a procédé à une analyse informatique des publications Instagram de 32 médias d'information de la francophonie sur une décennie. Il conclut que les médias observés, dont *La Presse* et *Le Devoir*, utilisent Instagram plutôt comme un « outil de marketing » pour attirer l'attention sur leurs contenus et non pas « comme un outil journalistique destiné à informer le public » (ibid., p. R69).

Outre le féminisme et le mouvement autochtone, ce sont les informations circulant au sein des communautés virtuelles de personnes vivant avec une maladie chronique qui retiennent l'attention de P7. Ces informations lui ont notamment permis de comparer les règlements de lutte contre la COVID-19 dans plusieurs pays. « Ça me permet aussi de voir comment est le réseau de santé ailleurs dans le monde. [...]. J'ai cru remarquer qu'on est beaucoup plus proche de... mettons de l'Angleterre que des États-Unis. Parce que je voyais des gens aux États-Unis, tsé pas de système de santé pas rien, qui étaient encore plus anxieux que nous » (entretien 2, 29 octobre 2020). Comme l'affirme aussi Christine Thoër (2012, p. 80), de telles communautés sont une « source d'information sur l'expérience de la santé, de la maladie et de ses traitements et ses conséquences sociales ». Il s'agit là de questions qui ne sont abordées ni dans les médias ni en consultation, ils offrent donc « de nouvelles médiations vers le savoir médical » (ibid.). Alors qu'elle désigne cette source d'information comme « indispensable » au moment du deuxième entretien, elle se distancie de la communauté un an plus tard (entretien 3, 28 juillet 2021). Elle explique :

C'est que... quand je dis qu'on a tous des causes qui nous tiennent à cœur, il y a la cause de l'accessibilité pour les personnes en mobilité réduite. [...] Puis, veux-veux pas avec les mesures

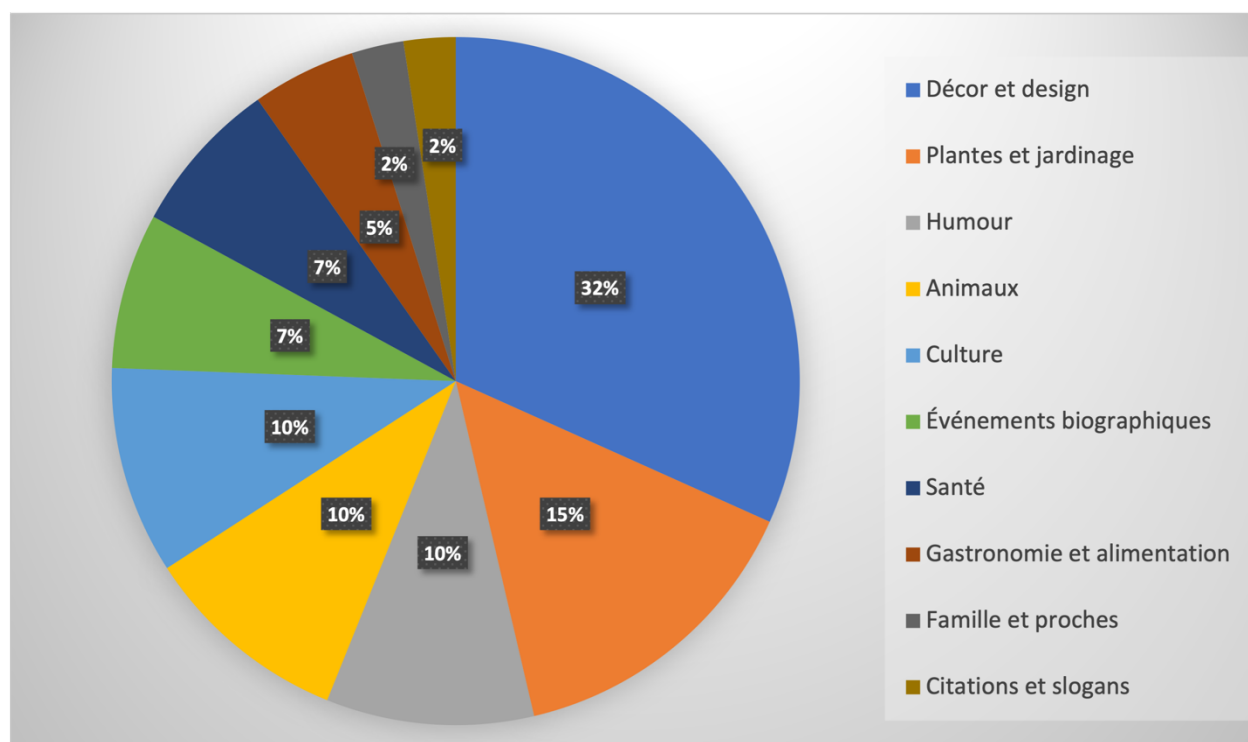
qu'on a eu avec la pandémie, qui étaient faites pour nous protéger, il y a pas tout le monde qui était à l'aise. C'est pas toutes les malades chroniques [...] qui sont capables de faire la file pour rentrer dans la pharmacie [...]. Puis, j'ai entendu beaucoup de messages comme ça. On a pas le choix de vivre ... je suis un peu tannée d'avoir ce genre d'informations-là. De voir, de lire ces mots-là. Pour rien dans le fond. C'est pas le moment de chialer. Allez poser des actes ! Tsé allez voir l'arrondissement, ce genre de choses.

Cet extrait illustre la même dévalorisation de paroles militantes qui ne se traduisent pas en actions concrètes dans la vie quotidienne que l'on retrouve dans l'analyse de son récit (voir chap. 4). En ce sens, elle se rapproche une fois de plus des personnes enquêtées par Nina Eliasoph (1998, p. 258). En effet, les arènes discursives mises en place par les groupes activistes (anti-capacitistes dans le cas de P7) où diverses formes d'opinions et discours publics s'affrontent, suscitent des réactions mitigées, voire négatives.

Pourtant, elle se dit plus provocatrice en termes de messages et prises de position en ce qui concerne les publications éphémères qu'elle désigne comme ses « des petits *statements* de 24h » (entretien 3, 28 juillet 2021). L'observation ne peut toutefois pas confirmer cet aspect. Aucune des publications éphémères récoltées se classe dans une catégorie politique (voir fig. 5.23). En revanche, l'analyse thématique des publications éphémères révèle un nouvel intérêt apolitique de P7 qui n'est pas présent dans les publications pérennes, soit le décor et le design (32 %). L'ensemble des *stories* classées dans cette catégorie contiennent des technodiscours rapportés tirés de comptes associés à cette thématique. P7 explique qu'elle change souvent de sujet lorsqu'elle cherche du contenu sur Instagram : « pendant quelques mois, ça va être tel artiste ou tel sujet, telle affaire puis après ça plus du tout » (entretien 3, 28 juillet 2021). Au moment du troisième entretien par exemple, elle a un projet de tatouage qui l'a amené à s'abonner à une multitude d'artistes de tatouage (ibid.). Or, elle prévoit abandonner ce genre de contenu après avoir trouvé l'artiste qui convient (ibid.).

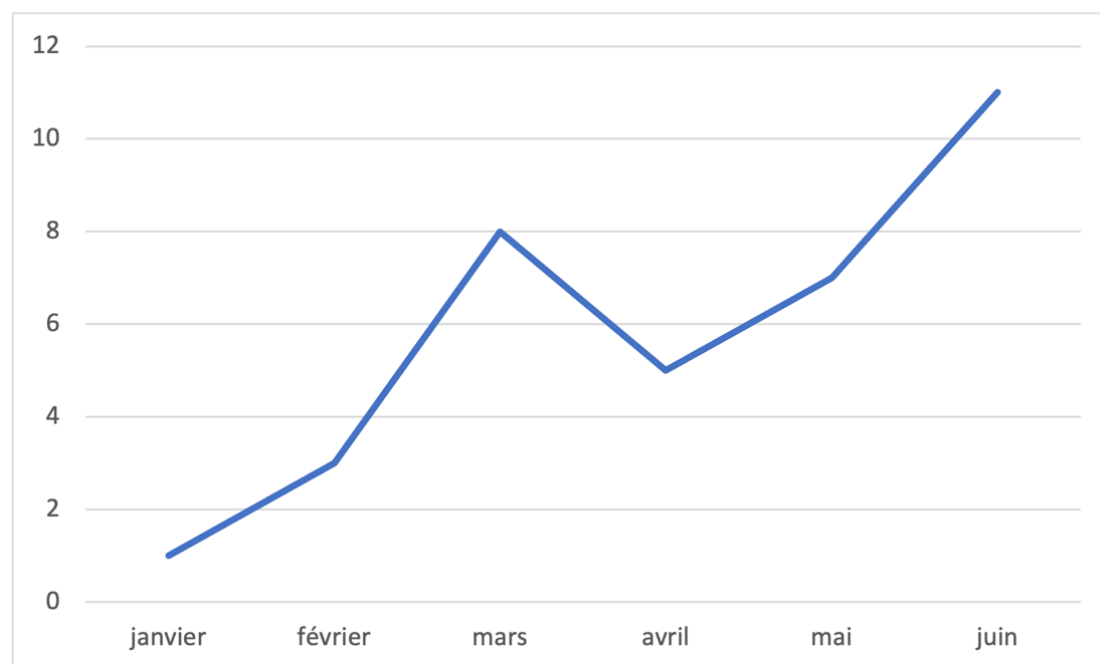
En deuxième position, l'on retrouve les plantes et le jardinage avec 15 %, une catégorie qui domine aussi dans les publications pérennes. *A contrario* de la catégorie précédente, il ne s'agit pas ici de technodiscours rapportés, mais de publications contenant des photos de plantes que P7 a prises elle-même (UGC). Suivent diverses catégories : l'humour (10 %), les animaux (10%), la culture (10%), les événements biographiques (7%), la santé (7%), la gastronomie et l'alimentation (5 %), la famille et les proches (2%), ainsi que les citations et slogans (2%).

Figure 5.23 Contenu thématique, publications éphémères, profil Instagram de P7, janvier-juin 2021



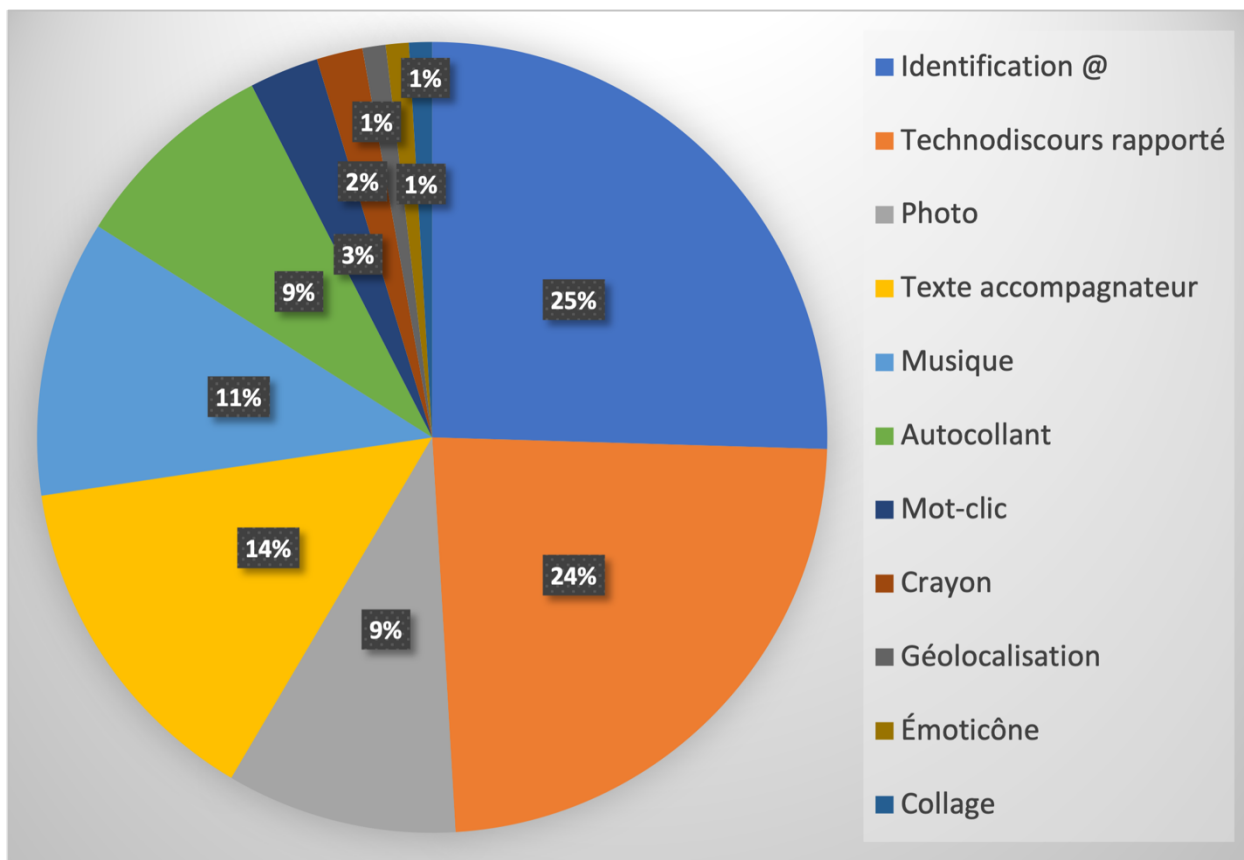
Cela dit, l'analyse des publications éphémères confirme un intérêt croissant pour ce type de publication. Le nombre de publications par mois va de 1 en janvier à 11 en juin 2021 (voir fig. 5.24).

Figure 5.24 No. de publications éphémères par mois, profil Instagram P7, janvier-juin 2021



L'analyse technodiscursive révèle que 25 des 35 publications éphémères correspondent à des technodiscours rapportés directs et intégraux (voir fig. 5.25) En effet, le contenu présenté en « story » se base souvent sur une publication issue d'un autre compte Instagram. De plus, la figure 5.25 montre que P7 utilise plus d'outils technodiscursifs pour les publications éphémères que pour les photos pérennes. Même si la plupart des *stories* rapportent un contenu produit par des tiers, elles sont généralement habillées par d'autres outils comme l'identification (@), la musique, un court texte accompagnateur, des émoticônes ou autres. Les publications éphémères générées par P7 (UGC) contiennent le plus souvent une photo et du moins un autre outil (musique, émoticônes, etc.).

Figure 5.25 Outils technodiscursifs, publications éphémères, profil Instagram de P7, janvier-juin 2021



Consciente de sa discrétion sur Instagram, P7 s'étonne d'avoir un public dépassant son cercle amical pour ce type de contenu : « ça me fait capoter. Il y a toujours environ 45 personnes qui regardent mes *stories*. Et sur 45 personnes, il y a comme douze avec qui je parle régulièrement depuis les dernières cinq années. Puis, je publie tellement pas souvent, si dans l'algorithme des gens je reviens tout le temps, c'est qu'ils doivent s'intéresser à moi » (entretien 3, 28 juillet 2021). Pour rester à l'affût de tels développements, elle

consulte son profil plusieurs fois par jour. Elle distingue entre deux types d'activités : faire défiler son fil d'actualité et s'informer : « dans la journée ça va être mon fil d'actualité que je regarde. Quand j'ai envie de décrocher, soit donc... ce que les algorithmes te proposent. Mais pour vraiment être informée dans la journée, je sais pas, j'y vais vers 10-11h, puis parfois en soirée » (ibid.). Ceci concorde d'ailleurs avec les plages horaires des publications éphémères : 34 % parmi les *stories* récoltées sont publiées entre 20h et 23h, 32 % entre 11h et 14h, ce qui me conduit à penser que ce sont les pratiques informationnelles qui l'amènent à partager ce type de contenu. Cela dit, elle ne s'informe pas sur une période prolongée comparable à la lecture d'un journal. Elle explique : « mais, tsé, je passe pas une demi-heure. Je regarde, je *scroll* un peu. Je regarde ce qui attire mon regard. Je suis vraiment dans le *snap* là, faut que ça poigne mon attention » (entretien 3, 28 juillet 2021). Comme pour P8, l'émoi que suscitent les contenus chez P7 joue un rôle crucial dans la décision de s'arrêter pour lire, écouter ou même partager un contenu. Cet effet n'est pas propre aux médias numériques. La presse, la radio et la télévision sont très « susceptibles non seulement de rendre compte de l'émotion du public mais de la provoquer ou de la "re-susciter" » (Lamizet et Tétu, 2004, p. 3).

Cette deuxième partie du cinquième chapitre avait pour but de présenter les résultats concernant les pratiques informationnelles numériques des personnes enquêtées. Après avoir exploré la diversité de ces pratiques, je me suis concentrée sur deux supports numériques spécifiques, soit les réseaux socionumériques Facebook et Instagram. **L'observation ethnographique soutient l'hypothèse de Pasquier (2018a, p. 197) que les personnes évoluant en milieu populaire sont moins portées à publier des contenus écrits. En témoigne la dominance des technodiscours rapportés dans l'ensemble des cas observés. En revanche, le fait d'observer sur le long terme, ce « being there » (Hannerz, 2003), m'a permis de contextualiser les usages observés (Hine, 2015, p. 166) en amorçant un dialogue avec l'analyse des récits. En ressort une variété de processus d'appropriation sociotechniques et sociopolitiques qui vont à l'encontre du stéréotype de milieux populaires illettrés en termes numériques, du moins en ce qui concerne les couches non démunies.**

La différence avec les milieux plus aisés se joue avant tout au niveau de la vérification des sources. Cependant, l'explication des difficultés ne doit pas s'arrêter au constat d'un déficit en termes de capital scolaire ou politique. D'un côté, entrent en compte d'autres facteurs microsociologiques comme les

relations sociales (P4), le temps que l'on est prêt à consacrer (P5), la charge émotionnelle (P7) et la tolérance vis-à-vis du conflit (P8). De l'autre, il ne faut pas perdre de vue les facteurs macrosociologiques comme la pluralité (ou son absence) de l'offre informationnelle numérique et la configuration du dispositif numérique lui-même qui reste dans la majorité des cas largement façonnée par le capitalisme, la blanchité et la masculinité (Noble et Tynes, 2016, p. 5). En ce sens, l'appropriation d'information sur Facebook ou Instagram peut dans certaines situations favoriser un type d'action (p.ex. s'approprier l'information locale autrement indisponible), mais être en même temps une source d'aliénation enfermant les individus dans un mode d'agir qui les empêche de vivre de véritables expériences politiques (p.ex. refus des femmes participantes de s'investir dans une conversation face au climat toxique observé lors de lectures de commentaires) (Voirol, 2011, p. 150). En effet, le seul homme ayant consenti à l'observation ethnographique en ligne ne craint pas de représailles lorsqu'il s'agit d'argumenter en ligne alors que l'ensemble des femmes évitent la confrontation après avoir observé (P4, P5) ou vécu (P7) des expériences de violence en ligne. Il s'agit d'ailleurs là d'un sujet qui rejoint aussi P6 (entretien 2, 24 juin 2020). Faute de données probantes, je n'ai malheureusement pas pu approfondir ces constats qui méritent d'être creusés dans de futures recherches (voir conclusion). Enfin, il apparaît important de tenir compte des contextes social et historique propres au Québec, car ils jouent un rôle non négligeable dans la façon dont les rapports de domination s'enracinent dans une société donnée (Collins et Bilge, 2020, p. 232). C'est sur quoi portera la discussion présentée dans la dernière section du chapitre.

5.5 Discussion : la vie ordinaire, la politique et les médias

Ce chapitre montre que les pratiques informationnelles jouent bel et bien un rôle important dans les expériences politiques des personnes enquêtées. Or, celles-ci n'impliquent pas toujours un média. Ainsi, deux des processus d'appropriation d'information politique observés hors ligne sont des processus non médiatiques (interactions sociales, expériences vécues, etc.) et des processus impliquant des informations qui sont diffusées sans filtre journalistique (p.ex. contenus directement produits par la sphère politique). Cela dit, les processus d'appropriation impliquant un ou plusieurs médias dites « traditionnels » (presse, radio, télévision) restent prédominants. Malgré plusieurs critiques envers ce type de média d'information allant d'une couverture jugée trop sensationnaliste aux biais idéologiques en passant par une surcharge d'information ainsi qu'une couverture de l'agir politique jugée trop négative et trop rapide, les médias « traditionnels » demeurent, aux yeux des personnes participantes, des sources d'information fiables. Tel que mentionné plus haut, ceci va de pair avec les plus récentes enquêtes québécoises sur la confiance envers les médias (Langlois et Sauvageau, 2021; Langlois, Proulx et Sauvageau, 2020). L'approche des récits

de vie m'a tout de même permis d'observer une transformation du rapport des personnes participantes évoluant en milieu populaire francophone blanc et non démunie à la télévision au cours des deux dernières décennies. Comme l'affirme aussi Boyadjian (2020, p. 29) cette transformation est intrinsèquement reliée à « certaines évolutions sociologiques (plus grande différenciation des conditions de travail et de vie, recul du travail salarié, nouveaux rapports conjugaux, etc.) et des transformations de l'univers médiatique (multiplication des chaînes de télévision gratuites, diffusion d'internet dans les foyers populaires, etc.) ». La télévision, bien que toujours importante pour la consommation de nouvelles, n'est plus « la reine des foyers » populaires (Masclat, 2018, p. 25, Armstrong, 2019).

L'entrelacement entre pratiques médiatiques et pratiques non médiatiques n'est pas à négliger : ce rapport est rarement questionné en études médiatiques. **L'objet-centrisme médiatique (et technologique) écarte bien souvent les questionnements sur certains savoirs expérientiels populaires s'éloignant de cet objet.** Force est de constater que ces savoirs ne sont (toujours) pas valorisés de façon systématique dans la recherche occidentale en communication (Piron, 2019, § 15). C'est pourquoi des typologies comme celles entre public informé et la masse ou encore celle proposée par Langlois, Proulx et Sauvageau (2020, p. 2) entre « publics qui accordent une grande importance à l'information », « publics qui s'en préoccupent moins, mais tout en demeurant intéressés par les nouvelles » et « publics qui se désintéressent de l'information et se méfient des nouvelles » courent le risque de porter un regard élitiste ou misérabiliste sur les pratiques informationnelles de personnes moins nanties en termes de capital culturel, scolaire ou politique. Les récits montrent que le fait de ne pas consulter les nouvelles « dures » ne signifie pas forcément être « non informé ». De plus, de telles typologies ont tendance à oblitérer de multiples rapports de forces (qui vont bien au-delà des rapports de classe) coexistants au sein de la société québécoise et qui façonnent les pratiques informationnelles de chaque individu y résidant. À titre d'exemple, je pense aux liens du journalisme québécois « aux formes institutionnelles du capitalisme et à leurs régimes d'accumulation » (Lamoureux, 2021, § 40). Ces liens sont à l'origine de l'accélération du travail journalistique, de la concentration du capital « et paradoxalement, [de] la formation de bulles cycliques favorisant les crises économiques » (ibid., § 41). Les conditions de travail des journalistes et la crise du financement des médias sont des enjeux qui ne restent pas sans conséquences aux yeux du public : plusieurs personnes participantes en parlent en entretien (voir chap. 5.2). Pour Voirol (2008, p. 27), ces conditions font en sorte que le paysage médiatique actuel produit « une culture médiatique homogène » qui « appauvrit le commun et empêche les personnes de s'individuer [au sens de Dewey] en puisant dans des ressources multiples et variées ». Bien qu'on assiste au Québec, à une certaine « déconcentration »

(Roy, 2021) de la presse régionale depuis le retrait de Québecor (filiale Sun Media) ; de Power Corporation (filiale Gesca) ; et de TC Transcontinental (filiale TC Media), l'entrée en scène d'une multitude de petites entreprises « est loin de lever l'incertitude qui plane sur le secteur », et ce, avant tout en raison « des paramètres de l'économie de la publicité dans l'économie politique des médias » (Bizimana et Kane, 2020, p. R155-R156). Ma recherche montre que l'importance accordée à l'information locale conduit les personnes participantes à consulter une variété de sources d'informations locales. Certaines sont diffusées hors ligne, d'autres en ligne dont la qualité varie fortement. Il y a une différence notable entre l'information appropriée à travers une application gratuite d'un journal local (P1, P2), à travers l'écoute d'une radio régionale (P4) et celle diffusée sur une page « Spotted » (P5). À la lumière de ce qui précède, un déficit en termes de capital scolaire, culturel ou politique ne peut pas être l'unique explication de la difficulté que ressentent les personnes enquêtées lorsqu'il s'agit de vérifier les sources des informations locales (et nationales) ainsi consultées.

Si l'on regarde de plus près les processus d'appropriations numériques, le portrait se complexifie davantage. Encore une fois, le domaine des médias est loin d'être le seul acteur dans ce contexte. Se tenir au courant des grandes lignes de l'actualité passe aussi par des informations provenant du domaine des services, par le web politique et par la recherche d'informations sur des sujets nichés. Ce que Tanrıöver (2015, p. 134) constate pour l'écoute de séries télévisuelles par des femmes turques, soit le fait qu'elles servent de source d'information pratique ou alternative « pour l'organisation de la vie quotidienne individuelle et familiale », voire « professionnelle », s'observe dans ma thèse en ce qui concerne les groupes Facebook et communautés Instagram mentionnés par P4 (groupes de jardinage et de recettes), P5 (groupes professionnels) et P7 (communauté santé). D'ailleurs, le seul homme ayant participé à cette étape de la recherche, ne semble pas se servir de tels groupes. Ces résultats m'amènent à adopter une définition large de l'information qui ne se restreint pas au domaine journalistique lorsqu'on parle de pratiques informationnelles populaires. Cela dit, les personnes participantes elles-mêmes associent le plus souvent le terme « information en ligne » aux informations journalistiques, du moins en entretien. L'observation de leurs pratiques numériques montre que cette association s'avère réductrice. Même si elles parlent des sites web et applications de *La Presse* ou *TVA Nouvelles*, les personnes participantes ne passent pas forcément par là pour avoir accès aux contenus. L'appropriation de ces informations se fait aussi par des sites ou applications d'agrégation de contenus comme *MSN* ou *Apple News*, par des moteurs de recherche comme *Google* et par les réseaux socionumériques.

L'analyse des données récoltées lors de l'observation ethnographique en ligne illustre cette variété des processus d'appropriation sociotechniques et sociopolitiques des informations diffusées sur les réseaux socionumériques. Les pratiques observées vont à l'encontre du stéréotype de milieux populaires illettrés en termes numériques, du moins en ce qui concerne les couches non démunies. Leur situation financière plus ou moins stable leur permet en effet de s'acheter des « terminaux "tactiles" (smartphones, tablettes) qui permettent un usage plus facile et "intuitif" d'internet (ces appareils ne nécessitant pas, contrairement aux ordinateurs, de disposer de [ndr : bon nombre de] compétences bureautiques spécifiques) » (Boyadjian, 2020, p.30). Une majorité des personnes participantes, à l'exception des deux personnes les plus diplômées P7 et P8, ont bel et bien recours à leur tablette ou leur téléphone « intelligent » (P1, P2, P4, P5 et P6⁸⁷) lorsqu'il s'agit de s'informer en ligne. Selon Boyadjian (ibid.), « ces nouvelles technologies d'accès ont ainsi permis aux membres des classes populaires de gagner en confiance dans leurs usages du numérique ». Alors que l'enquête sur les logiques d'exposition à l'actualité en milieu étudiant de Boyadjian (ibid., p. 48) témoigne d'une opposition entre « les classes sociales supérieures et leur volonté de mise à distance des biens informationnels jugés trop "communs", et les classes populaires et leur attrait pour les "choses dont tout le monde parle" », la mienne se veut une illustration de ce qui existe entre ces deux pôles. Ainsi, la plupart des personnes participantes, à l'exception de P7 et P8, se rapprochent de ce que Boyadjian (ibid.) observe chez la population étudiante en milieu populaire : « les infox⁸⁸, comme tous les biens informationnels perçus comme trop "politiques", sont mis à distance, dans une stratégie d'évitement du politique ». En effet, à l'exception de P8, l'on constate une faible exposition à l'actualité en ligne et hors ligne, « vraie » et « fausse ».

Outre la faible exposition à l'actualité, cet auteur note un attrait pour des biens informationnels d'un type nouveau, qu'il qualifie de « bien informationnel viral », de « ce qui fait le *buzz* » (ibid.). Ce résultat ne concorde pas entièrement avec les miens. Seul P8 mentionne de front un tel bien informationnel, soit les *reels* et d'autres vidéos tirées de Tiktok (entretien 3, 22 juillet 2021). Ceci peut être relié à l'écart en termes d'âge : les personnes ayant participé à ma recherche ne sont plus aux études et ne suivent donc pas forcément les tendances de la culture populaire juvénile décrite par Boyadjian (2020, p. 48). Cela dit, s'intéresser à ce dont tout le monde parle, n'est pas absent des récits et de l'observation. Plusieurs personnes partagent des contenus ayant « fait un *buzz* », même si leur partage paraît parfois décalé. P4,

⁸⁷ P3 n'a pas répondu à cette question.

⁸⁸ Infox est un terme couramment utilisé en France pour parler de « fausses nouvelles » circulant sur les réseaux socionumériques.

par exemple, rapporte ce type de contenu viral (un conseil de santé) plusieurs semaines après le « *buzz* » de la publication originale (observation, 26 juillet 2020). Celle-ci avait récolté 13 000 réactions, 6 000 commentaires et 106 000 partages. Il s'agit néanmoins là de contenus qui remplissent « la même fonction sociale que les faits divers ou l'actualité sportive » et qui servent de « monnaie d'échange dans les discussions ordinaires » (Boyadjian, 2020, p. 48). P4 en a parlé avec ses proches. Or, ce phénomène se limite à des discussions hors ligne avec des personnes soigneusement sélectionnées et sous condition qu'elles n'engendrent pas de conflits interpersonnels ou familiaux (voir chap. 4.1.4).

Bien que cet évitement des conflits soit présent dans l'ensemble des récits, il est plus marqué chez les femmes participantes. Ceci ressort notamment lorsqu'on compare les récits sur les usages du numérique de P4, P5 et P7 à celui de P8. L'étude sur le web populaire de Pasquier (2018a, p. 17-18) montre que les comptes Facebook masculins abordent avant tout « des sujets liés à la vie publique, le sport, et la politique » alors que la « référence à la vie quotidienne » est moins présente. Lorsque celle-ci est abordée, elle l'est « sous un angle festif (les barbecues pendant les vacances, les apéros entre amis) » (ibid.). En effet, le profil de P8 est le seul qui aborde de front la vie politique et l'actualité alors que les références à la vie quotidienne sont quasiment absentes.

Cela dit, les trois autres profils féminins ne se rangent pas aussi facilement dans la catégorie établie par Pasquier (ibid., p. 17). Seul le profil Facebook de P4 s'aligne avec les observations de cette chercheuse qui note : « le récit de la vie quotidienne domestique – les courses, le ménage, les obligations liées aux enfants – est beaucoup plus présent dans les comptes tenus par des femmes, certaines poussant même très loin cette description. Quand réponse il y a à ces récits, elle vient d'un entourage féminin. C'est un échange entre femmes, et souvent entre femmes ayant un lien de parenté ». P4 partage effectivement une quantité élevée d'informations sur ses activités quotidiennes de retraitée (tissage, ateliers de peinture, jardinage, repas, etc.). De plus, les échanges qui se produisent autour de ses contenus restent souvent entre femmes, parfois même entre femmes ayant un lien de parenté. P5, en revanche, ne partage pas du tout ce type d'informations. Sur son profil Facebook, les usages professionnels dominent, un type d'usage que Pasquier (ibid., p. 196-197) associe plutôt aux classes aisées. Il faut néanmoins admettre que les contenus dans lesquels P5 est identifiée par des membres de sa famille présentent certaines des caractéristiques nommées ci-haut. Il s'agit notamment de photos la montrant en train de s'adonner à une activité en famille et les personnes qui répondent en commentaire sont majoritairement des femmes et/ou des membres de sa famille élargie. Le compte Instagram de P7, quant à lui, ressemble plutôt à celui

d'une « passionnée » de plantes grasses. Pasquier (ibid., p. 18) associe pourtant un tel usage à l'univers masculin. C'est sur les comptes tenus par des hommes qu'elle a retrouvé des messages liés à des passions comme la pêche ou le *cosplay* destinés à d'autres hommes partageant cette même passion. Dans le cas de P7, il y a très peu de réponses à ce type de contenu. Par conséquent, je ne peux pas me prononcer sur les destinataires. Cela dit, il est à noter que si l'on retrouve également le thème de la « passion » dans le récit de P8 à propos des contenus sur la musique métal, il reste toutefois absent de l'observation ethnographique. Ces résultats décrivent des « pratiques diverses et significations complexes » où la reproduction des normes de genre et de classe « n'est pas la plus manifeste » (Bergström et Pasquier, 2019, § 18). Si je regarde de plus près, certaines pratiques contribuent dans certains cas à la reproduction ordinaire de normes qui façonnent les expériences politiques des personnes participantes (p.ex. ton violent des commentaires de P8), d'autres pratiques font preuve de résistance en négociant avec les normes de classe et de genre (p.ex. les usages professionnels de P5).

Pour finir, reste à mentionner que les liens entre rapport au politique, position sociale et pratiques informationnelles ne sont pas toujours évidents à souligner. Faire dialoguer les résultats de ce chapitre avec ceux du quatrième s'avère donc difficile, notamment sous forme d'un texte scientifique classique. Ce style d'écriture adopté pour la rédaction des quatrième et cinquième chapitres s'accompagne d'une certaine fragmentation des récits au profit des thèmes préconfigurés pour la recherche. Or, ce procédé oblitère plusieurs des discontinuités et contradictions que je souhaite souligner dans ce contexte (Chadwick, 2017, p. 12). Pour remédier à cette impasse, j'ai choisi d'explorer ces pistes dans le prochain chapitre sous formes de portraits narratifs (Piron, 2019; Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020; Winker et Degele, 2011).

CHAPITRE 6

RÉCITS ORDINAIRES, RÉCITS POLITIQUES – À LA RENCONTRE D'EXPÉRIENCES POLITIQUES EN MILIEU POPULAIRE NON DÉMUNI

Les deux derniers chapitres avaient pour but de présenter les résultats de l'analyse illustrative des récits de vie, de l'observation ethnographique et de l'analyse technodiscursive du matériel numérique récolté. Ces méthodes m'ont permis « d'isoler un noyau commun aux expériences, celui qui correspond à leur dimension sociale » et politique (Bertaux, 2016, p. 40). Pour ce faire, j'ai cherché du côté « des faits, des pratiques et des actes plutôt que du côté des représentations » (ibid.). C'est ainsi que j'ai élaboré des pistes de réponses aux trois premières sous-questions de recherche sur le rapport au politique (chap. 4.1 et 4.2), sur le rôle que joue la position sociale dans ce rapport (chap. 4.3) et sur celui des diverses pratiques informationnelles (chap. 5). À ce stade, la quatrième sous-question ayant pour but de faire le pont entre ces trois thématiques reste en suspens. Dès lors, ce sixième chapitre se penchera sur cette dernière sous-question qui s'attèle à savoir *dans quelles mesures les trajectoires de vie permettent d'expliquer les liens entre rapports au politique, positions sociales et pratiques informationnelles*. Il s'avère, pour cette étape de la recherche, indispensable de réinscrire les résultats présentés auparavant « dans le temps historique collectif » des changements sociaux, car une telle réinscription permet de référer « aux transformations des modèles culturels, des mentalités et des conduites privées, relativement autonomes, qui par leur agrégation ont contribué à les engendrer » (Bertaux, 2016, p. 83). À cette fin, j'ai opté pour une approche narrative de type « portraits », une méthode d'analyse à la croisée de l'anthropologie sociale (Piron, 2019, 2000), de l'intersectionnalité (Chadwick, 2017; Winker et Degele, 2011) et des sciences sociales (Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020) (chap. 3).

La présentation des résultats sous forme de portraits narratifs renvoie à la pratique d'une autoréflexion épistémologique que j'ai exploré à l'aide de mon journal de bord. Pour mener une recherche critique, note George (2014, p. 105), il faut combiner un intérêt pour le pouvoir, les rapports de forces, l'exploitation, la domination et les inégalités sociales avec un intérêt pour l'émancipation, la résistance, la puissance de l'agir et le changement social. Certes, ceci nécessite un effort intellectuel considérable, mais force est de constater que cet exercice est plus facile lorsque l'enjeu étudié se range à l'extrémité de l'un ou de l'autre côté de ce spectre. Ainsi, je retrouve souvent les études à visée émancipatrice qui enquêtent les groupes les plus marginalisés et les mouvements sociaux d'un côté et de l'autre les recherches qui se consacrent à démanteler les stratégies du pouvoir – tantôt évidentes, tantôt insidieuses – des élites (que ce soit en

termes de classe, de race, de genre, de sexualité, etc.). Prendre au sérieux la position sociale liminaire des milieux populaires blancs, francophones et non démunis, se situant entre l'extrémité des groupes les plus démunis et le centre de ce spectre, me met dans cette posture évoquée dans la discussion du quatrième chapitre que Blee (2018, p. 57) qualifie de « “awkward” research that does not fit well into the ordinary assumptions of scholarship ». Mon journal de bord témoigne des dilemmes qu'engendre cette posture :

Comment puis-je décrire leurs expériences sans sur-interpréter les discours opposés à mes propres valeurs ? Je ne peux pas réduire les personnes participantes à cette partie du portrait global, à cette partie qui me déstabilise, qui me dérange. Elles ne sont pas que cela. En même temps, si je mets trop l'accent sur le reste, ne minimise-je pas la violence de ces discours déstabilisants en raison de ma propre blancheur ? (Journal de bord, 4 août 2021).

Cette réflexion me semblait trop importante pour l'écarter. Après tout, énoncer d'où on parle ne fait pas disparaître, « comme par enchantement, les rapports de pouvoir » (Dorlin, 2008a, p. 29-30). Or, la présentation classique de résultats de recherches, telle que pratiquée dans les deux derniers chapitres, ne m'offre pas cette possibilité. La fragmentation thématique des récits oblitère les discontinuités et contradictions que je souhaite souligner dans ce contexte (Chadwick, 2017, p. 12). *A contrario*, la narration des résultats sous forme de portraits me permet d'y intégrer ma propre expérience de chercheuse. Ce faisant, expliquent Rodriguez-Dorans et Jacobs (2020, p. 613 et 620), l'on diminue non seulement le risque d'une surinterprétation des paroles rapportées, mais aussi celui de reproduire les dynamiques de pouvoir inhérentes à une situation d'enquête. Ceci n'est pas anodin sachant que les valeurs de la personne enquêtrice façonnent toujours l'interprétation des données récoltées (Larson, 1997, p. 469). **Un manque de transparence par rapport au processus interprétatif dans la présentation des résultats peut donc introduire certains biais, qui – s'ils ne sont pas clairement identifiés – risquent de dire plus sur les valeurs de la personne enquêtrice que sur celles des personnes enquêtées (ibid.).** Selon Rodriguez-Dorans et Jacobs (ibid., p. 620), la méthode des portraits narratifs aide à broser un tableau plus lucide « by making the situational conditions of the research process visible (that is, by explaining what it was like to be the researcher) ». Cette approche établit une connexion avec le lectorat en donnant l'impression à celui-ci d'être présent durant l'enquête (ibid.).

À cette contextualisation situationnelle de l'entretien et de l'observation, s'ajoute la possibilité d'une réinscription des résultats dans le contexte sociohistorique plus large. Cette démarche a pour principal avantage d'éviter ce que Collins (2009, p. ix) décrit comme une majoration de l'expérience individuelle dans l'agir politique au détriment de l'analyse des expériences collectives. « In recent years, intersectional

analyses have far too often turned inward to the level of personal identity narratives », écrit-elle (ibid.). Or, ce repli sur l'analyse des comportements individuels de la part des personnes chercheuses reflète également un changement plus large qui s'opère au sein de l'univers académique occidentale et qui écarte les analyses structurelles et sociales des enjeux sociaux étudiés⁸⁹. Cela inclut les recherches qui, comme la mienne, s'intéressent au rôle que jouent les pratiques informationnelles dans l'évitement politique (voir chap. 1). À l'opposé, la narration de récits d'expériences politiques constitue non seulement un « contrepoids puissant au risque de dérives technocratiques inhérents à tout expertise commandée d'en haut » (Bertaux, 2016, p. 121), mais permet aussi de faire dialoguer les niveaux micro (récit individuel), meso (situation d'enquête) et macro (contexte sociohistorique) de l'analyse (Winker et Degele, 2011).

Enfin, les portraits narratifs ont le potentiel de provoquer chez le lectorat une prise de conscience à l'endroit de formes de vie méconnues (Piron, 2019, § 23). L'adjectif « méconnu » est à comprendre dans un sens large ici. Il ne renvoie pas uniquement aux personnes victimes d'injustices épistémiques⁹⁰, et donc aux groupes les plus minorisés et marginalisés, mais aussi à celles qui – consciemment ou inconsciemment – créent, utilisent ou transmettent ces injustices (ibid.). Ainsi, l'approche sort le lectorat d'une posture passive en termes de construction de connaissances : il devient témoin de l'existence d'expériences auxquels il a rarement accès (Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020, p. 619). Ce faisant les portraits ont pour but, je le rappelle, de contrer certains discours péjoratifs qui circulent à l'égard des milieux populaires étudiés (p.ex. par rapport à leur manque d'esprit civique), mais aussi à l'égard des groupes qui apparaissent, se croisent et disparaissent dans les récits (les personnes assistées sociales ou immigrantes, les conspirationnistes, les élites, moi, etc.) (voir aussi 3.2.2).

Tel qu'expliqué au troisième chapitre, j'ai choisi de faire les portraits de Manon (P4), Sandra (P5), Dave (P8) et Stéphanie (P7). Avant de commencer, je tiens à rappeler au lectorat qu'il ne s'agit pas là d'une reproduction fidèle de la réalité comme dans les biographies, mais plutôt d'une méthode qui a pour

⁸⁹ À ce sujet, je me rallie aux propos de Patricia Hill Collins (2009, p. ix). Selon elle, malgré la popularité des théories poststructuralistes, celles-ci n'ont pas beaucoup à offrir pour ralentir l'effacement de la structure sociale : « Despite their appeal, ideas of performativity, social constructionism, and discourse analysis have not garnered any substantive changes in the organizations and social institutions that continue to reproduce racism, sexism, class exploitation, heterosexism, and the like » (ibid., p. ix).

⁹⁰ Le concept de « l'injustice épistémique » renvoie au fait que « la parole des unes et des autres ne rec[oit] pas le même accueil, la même écoute ou le même respect selon la position sociale ou le genre [ndr : ou la couleur de peau, la condition physique, l'orientation sexuelle, etc.] » (Piron, 2019, § 9).

objectif de faire réfléchir en communiquant l'expérience racontée (Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020, p. 613).

6.1 Manon : se dépolitiser pour mieux vivre en famille

Début novembre 2018. Plusieurs problèmes de santé liés à ma grossesse me forcent d'annuler mon séjour en région éloignée pour rencontrer Manon, une retraitée de 57 ans. Je ne pourrai pas faire les 550 kilomètres en auto depuis Montréal. Nos efforts de se rencontrer à mi-chemin, dans sa ville natale, restent également infructueux. Après plusieurs jours sans réponse, Manon m'informe par courriel que cette fois-ci c'est sa santé qui empêche le déplacement. Elle en est navrée, me dit-elle finalement par Skype, elle aurait aimé me recevoir dans son chalet qu'elle a reconverti en résidence principale depuis sa retraite (entretien 1, 21 novembre 2018). Pour récompenser, elle me propose un tour virtuel de sa maison et de son terrain sur le bord d'un grand lac, « son petit coin de paradis » (ibid.). Je n'ose pas l'interrompre pour lui dire que l'image devient floue dehors me laissant avec un écran blanc pixélisé. Il a neigé la veille.

Manon n'a pas passé la première partie de sa vie en région. Née au début des années 1960, pendant la Révolution tranquille, elle grandit dans une ville ouvrière de taille modeste (population > 30 000 en 1961⁹¹). Trois secteurs industriels assurent les emplois : la métallurgie, le papier et l'industrie textile⁹². En Amérique du Nord, les années 1960 et le début des années 1970 constituent « plus ou moins un âge d'or caractérisé par des revenus et une productivité en constante progression » (Noël, 1994, p. 421). Or, à cette époque la situation économique du Québec se distingue par un écart salarial considérable entre francophones et anglophones. Ce n'est qu'avec le début des années 1980 que cet écart « a diminué suffisamment pour apparaître comme minime en comparaison avec les inégalités de revenus affectant d'autres catégories de la population (les femmes, les autochtones et les immigrants récemment arrivés) » (ibid., p. 409). Je ne suis donc pas surprise quand Manon décrit le quartier de son enfance comme « pauvre » (entretien 1, 26 novembre 2018). « Il y avait tellement de gens sur l'aide sociale assis sur leur galerie avec leur caisse de bière », me relate-t-elle (ibid.). D'autres travaillent au noir alors que ses parents cumulent les emplois. Sa mère trouve du labeur dans l'usine d'une grande société électrique, son père détient un petit commerce au centre-ville. Cette image l'a profondément marqué : « Je trouvais ça drôle que mes parents à moi, ils

⁹¹ Ces données ont été recueillies sur le site web de la société d'histoire de la ville natale de Manon. Pour garantir l'anonymat de Manon, je ne peux pas dévoiler la source exacte.

⁹² Ibid.

se manièrent à travailler en usine. [...] Ils ont toujours travaillé [...], puis les ami-e-s de mes parents, ben ils travaillaient pas. [...] J'ai toujours resté avec cette idée-là » (ibid.).

En effet, cette idée est restée. Elle alimente bon nombre de ses discours sur la politique contemporaine que ce soit en matière de politique de lutte contre la pauvreté, de coûts associés à l'éducation post-secondaire ou d'inégalités salariales du personnel médical (chap. 4). Ma technique d'entretien est compréhensive, alors j'écoute ses idées en hochant la tête. Enfin quelqu'un qui me parle ouvertement, me dis-je (Journal de bord, 22 novembre 2018). Il faut néanmoins admettre que ce sont ces idées-là qui me surprennent. D'un coup, je réalise ce que Goulet (2010, p. 330) veut dire quand il parle de discours populaires « multiples, inattendues, souvent "politiquement incorrects", et toujours déstabilisants » pour les cercles de la gauche universitaire. L'idée libérale que chacun-e soit responsable de sa propre condition sociale que Manon défend à propos des personnes assistées sociales, étudiantes et soignantes est effectivement en désaccord avec certaines mesures jugées emblématiques de la gauche (cotisations sociales, réduction du temps de travail, etc.) (cf. Girard, 2013, p. 210). En même temps, elle s'inscrit là dans une façon de penser fortement répandue au Québec. À titre d'exemple, Noreau *et al.* (2016) révèlent que la majorité de la population québécoise perçoit les inégalités sociales comme inévitables assumant du même coup que les personnes assistées sociales sont en mesure de se sortir elles-mêmes de leur situation si elles le souhaitent. Dans cet esprit, la population se montre « favorables à l'incitation musclée à l'insertion à l'emploi, au maintien de faibles niveaux de prestations, bien en deçà des seuils établis de pauvreté » (Landry *et al.*, 2021, p. 106). Les médias jouent un rôle important dans ce contexte. Une analyse de la couverture médiatique de 2017-2018 réalisée par Landry *et al.* (ibid., p. 107) conclut que « ses caractéristiques structurelles sont profondément défavorables au soutien des activités de mobilisation » des groupes de lutte contre la pauvreté. Par conséquent, le débat public se structure avant tout autour des représentations de la pauvreté véhiculées par de tierces parties, soit les responsables politiques et les journalistes (ibid.). À la lumière de ce qui précède, je comprends mieux l'idéologie qu'incarne le raisonnement de Manon (Schmidt-Salomon, 2016, p. 95).

Néanmoins, les critiques que je souhaite formuler à propos de cette façon de penser me forcent à réfléchir sur mon positionnement en tant que chercheuse. La plupart des approches ethnographiques s'intéressent à « un autre », « dont la vulnérabilité sociale est plus importante que la sienne » (Cosquer, 2020, § 40). De ce fait, l'éthique présuppose leur vulnérabilité vis-à-vis le privilège de la personne enquêtrice (ibid.). Une application aveugle de ce principe à ma recherche occulterait toutefois « le différentiel de pouvoir entre

les enquêtés que je me permets ici de désigner comme les sujets "traditionnels" de l'ethnographie, et les autres » (ibid.). Si Manon n'est pas aussi vulnérable que les personnes dont elle se distingue dans son récit, qui est à protéger d'un point de vue de l'éthique de la recherche? Quelle place dois-je accorder aux prises de paroles qui vont à l'encontre de la justice sociale sachant que celles-ci côtoient autant des idées progressistes (p.ex. sur l'environnement ou l'éducation), et ce, dans un même récit ? (Journal de bord, 8 mars 2021). Pour mieux raconter les divergences dans le récit de Manon, je me suis tournée vers l'intersectionnalité et sa conception de la relationnalité. Celle-ci remplace la notion de différences oppositionnelles (penser l'un ou l'autre [*either/or thinking*]) avec celle des différences relationnelles (penser de part et d'autre [*both/and thinking*]) (Collins et Bilge, 2020, p. 233). Manon orchestre en effet plusieurs voix qui existent à l'intérieur d'elle (Christensen et Jensen, 2012, p. 114). La voix libérale n'est qu'une parmi tant d'autres qui sont tous « les produits de ses expériences socialisatrices multiples » (Lahire, 2004, p. 3-4). Dans le présent cas, l'expérience de la pauvreté vécue et/ou observée dans son enfance semble jouer un rôle crucial parmi l'ensemble des éléments qui façonnent son expérience politique.

1980. Le Québec est en pleine campagne référendaire. Les journaux regorgent d'articles sur le projet de « souveraineté-association » de René Lévesque qui promeut l'indépendance du Québec et la création d'un partenariat économique permanent avec le Canada⁹³. À ce moment, Manon habite toujours chez ses parents et travaille dans le commerce de son père. À la maison, on ne parle pas de pauvreté, de luttes syndicales, ni même de souveraineté. Sa mère est strictement opposée à ce genre de discussion en famille. Manon s'en rappelle vivement et imite sa mère en disant « quand on parle politique ça fait de la chicane, on parle pas politique [à la maison] » (entretien 1, 26 novembre 2018). Selon Manon, cet évitement est le résultat d'expériences négatives qu'a vécu sa mère en grandissant. « Dans le temps de mon grand-père et ma grand-mère c'était [...] un poids là, dans le temps de Duplessis⁹⁴ » explique-t-elle (entretien 2, 16 juin 2020). Alors que les événements menant à la Révolution tranquille furent objet de vifs débats entre les grands-parents de Manon, ceux menant au premier référendum pour la souveraineté du Québec n'ont pas eu cet effet pour ses parents. Cependant, la question d'indépendance interpelle Manon. « J'en ai discuté avec ma mère! Ma mère était contre à mille à l'heure », se rappelle-t-elle (ibid.), « le monde avait tellement peur là! Ils disaient : "le référendum ça n'a pas de bon sens-là. C'est de l'autocratie, tout va

⁹³ Pour en savoir plus consultez : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/referendum-du-quebec-1980>

⁹⁴ Voir note de bas de page 42.

tomber" ». C'est son travail comme commis qui lui a permis d'explorer les différentes facettes de ce projet politique. Au commerce, « ça parlait le monde-là! Tout le monde avec l'argent. C'est vraiment ce moment qui m'a marqué » (ibid.). Situé au centre-ville, le commerce attire une clientèle aisée : des avocats, juges et notaires, des gens que Manon décrit comme « de vieux messieurs dupléssistes » (ibid.). En tant qu'employée, elle n'ose pas prendre la parole, elle préfère écouter. Pourtant, elle se fait fréquemment poser des questions. Après tout, elle est pour l'indépendance, alors que dans son entourage familial et professionnel « tous les autres étaient contre » (ibid.).

C'est à l'aide des journaux, lus à temps perdu au commerce, qu'elle nourrit sa réflexion personnelle à ce sujet. « Je lisais le *Journal de Montréal*, je lisais *La Presse*, parfois le midi le [journal local]. *Le Devoir* et les journaux anglais là, *la Gazette*, je lisais pas ça. En anglais, je comprends rien », me confie-t-elle (ibid.). Difficile pour moi, la néoquébécoise, d'imaginer cet événement marquant de l'histoire du Québec qui est, de surcroît, survenu neuf ans avant ma naissance. Force est toutefois de constater que l'expérience des lectures dont fait part Manon rejoint les résultats de recherches qui se sont consacrées à l'étude de la couverture médiatique de ce premier référendum. Ainsi, une analyse des médias québécois francophones et anglophones réalisée par Gertrude J. Robinson (1998, p. 187-188) confirme que contre toute attente les journalistes francophones ont couvert cet événement de façon plus équilibrée que leurs collègues anglophones. Il s'y ajoute que les médias montréalais n'ont pas aussi massivement privilégié le camp du « oui » que le soupçonnaient bon nombre de spécialistes anglophones fédéralistes (ibid., p. 152). En revanche, une analyse de Gagnon (1981, p. 180) note « l'absence de tout intérêt, dans la presse francophone, pour les minorités ethniques du Québec ». Il désigne ce biais comme un « vacuum dangereux » qui met en péril l'image du Québec en tant que « société ouverte » (ibid.). Le 20 mai 1980, la proposition de René Levesque est défaite, avec 59,56 % de « non ». L'intérêt pour l'actualité politique de Manon l'est également. Étant la seule à s'informer dans un entourage « pas politisé », elle abandonne les nouvelles après l'échec du référendum (entretien 1, 26 novembre 2018).

Cela dit, Manon a des ambitions et décide de faire une carrière en tant qu'employée administrative dans une usine de métallurgie à proximité, sa « première vrai job » (entretien 2, 16 juin 2020). Elle y rencontre son conjoint qui, quant à lui, travaille dans l'usine. Ce dernier jouera un rôle catalyseur en termes de politisation. Travailleur syndiqué et partisan du Parti québécois, il s'intéresse aux nouvelles. « Avec [lui], j'ai commencé à *checker* ça un peu plus, mais je m'en mêlais pas », explique Manon (entretien 1, 21 novembre 2018). Son conjoint, par contre, « il va s'obstiner plus. Mon chum [va...] tenir le bout et il va être

plus affirmatif » quand il s'agit d'exprimer ses opinions politiques (entretien 2, 16 juin 2020). Depuis, « à la maison, on était pas mal tous Parti québécois » dit-elle, et ce, même si sa famille à elle est « libérale au bout » (ibid.).

Manon est engagée envers son nouvel emploi. Quand ses collègues lui demandent de devenir secrétaire syndicale, elle accepte avec plaisir.

J'ai eu le temps de faire une convention collective, j'ai fait des négociations d'employeurs et de... celui qui s'occupait du syndicat-là. Ça, je trouvais ça intéressant. Parfois, je trouvais ça long. Mais c'est ça – c'est une expérience, puis j'ai pas regretté (ibid.).

En rétrospective, elle se décrit comme une jeune femme dans la vingtaine qui, lorsqu'elle sentait le besoin, a « sauté dans les barricades en disant "hey c'est n'importe quoi cette affaire" » (ibid.). Son engagement politique se limite toutefois à l'univers du travail. Elle insiste sur le fait que les nouvelles ne font pas partie de sa vie à cette époque, qu'elle est surtout intéressée à s'occuper de « son petit chez nous » (entretien 1, 21 novembre 2018). Un deuxième mandat en tant que secrétaire syndicale lui est accordé après la signature de la convention collective (entretien 2, 16 juin 2020). Cependant, elle ne le finit pas parce qu'elle quitte son emploi peu après les élections pour déménager dans la région natale de son conjoint (ibid.). On est au début des années 1990. Dans son nouvel emploi pour une institution du gouvernement fédéral, elle ne s'implique pas. « C'est trop gros ça. Ça donne rien, on peut rien faire. C'est trop gros. C'est pas un beau syndicat. Des fois j'y ai eu besoin, puis ça a pas ... ça a pas marché », explique-t-elle (entretien 2, 16 juin 2020). Cette impression est certes reliée à des expériences personnelles avec le syndicat en question. Il faut néanmoins admettre que des baisses de salaires provoquent une remise en question des syndicats québécois dans les années 1990 (Rouillard, 2004, p. 284). Pendant cette décennie, l'on assiste notamment à l'évolution du syndicalisme inclusif, où plusieurs syndicats font front commun, vers un syndicalisme exclusif « cherchant à protéger les acquis de ses membres les mieux protégés dont le nombre se réduit constamment » (Lapointe, 2016, p. 246-247). Le mouvement syndical en ressort fragilisé (ibid., p. 247), même si le taux de syndicalisation reste exceptionnel au Québec, et ce, jusqu'à aujourd'hui avec 36 % (L'Ériger, 2016, p. 18) comparé à 10,1% aux États-Unis (OCDE, 2020).

Ce n'est toutefois pas l'évolution du mouvement syndical qui pousse Manon vers le retrait de son engagement, c'est la maternité. « J'ai eu mes enfants. J'avais plus le temps pour ça. J'étais avec ma famille. Travailler 40 heures [par] semaine, t'as deux enfants à l'école, t'as pas le temps ben ben de faire autre chose », me dit-elle (entretien 2, 16 juin 2020). Ces enfants deviennent sa priorité. Manon explique :

« j'avais pas de famille dans la région, fait que j'avais pas de gardienne. Moi, quand j'allais au restaurant, j'amenais les enfants. J'allais ici, j'amenais mes enfants. Si je pouvais pas amener mes enfants, [...] j'y allais pas » (ibid.). Cela ne veut toutefois pas dire qu'elle recentre son regard sur « son petit chez nous » (ibid.). Au contraire, son retrait de la vie syndicale active coïncide avec le moment où elle s'est « mise à écouter les nouvelles » à la télévision (entretien 1, 21 novembre 2018). « Je me suis mise à réaliser qu'il y a autre chose que mon petit monde à moi-là » (ibid.). Les responsabilités qui viennent avec la maternité l'amènent à penser que « nous avons besoin de tout le monde sur la terre pour que ça fonctionne bien. Si tout le monde travaille ensemble, on va aller mieux » (ibid.). Dans cet esprit, Manon recommence à s'informer sur la politique provinciale, notamment à partir du deuxième référendum pour la souveraineté du Québec en 1995 (ibid.). La politique fédérale ne l'intéresse pas, mais elle en entend parler au travail (ibid.). Dans tous les cas, son appropriation des nouvelles est portée vers l'avenir : elle les appréhende en se disant « me semble "ça" ça va apporter de quoi » pour le futur. À ses yeux, les connaissances ainsi acquises l'ont aidé à monter l'échelle dans sa vie professionnelle : « je suis partie avec pas grand chose, puis j'ai travaillé [fort] » (ibid.). Elle fait part de cette évolution qu'elle lie entre autres au progrès technologique :

Tsé moi, j'avais le téléphone, j'avais une radio et une TV à roulette. Quand j'avais 20 ans, tsé, j'avais le câble, j'avais quatre postes de télévision. C'était quoi dans ce temps, je [ne] m'en rappelle plus là. Mais tsé, on était pas ouvert sur le monde. Ça, ça fait la différence. En 1980, ton monde c'était d'avoir une maison, une voiture, des enfants et sortir. Aller faire un tour à Ottawa, c'était un gros voyage. Aujourd'hui, c'est pas ça là. T'as 20 ans, t'es ouvert sur le monde grâce à Internet. Même quand tu vas à l'école, mes enfants sont allés à Barcelone, au Pérou, sont allés à Rome, pis ils avaient même pas fini leur secondaire V. Veux, veux pas c'est pas la même chose dans mon temps que pour vous autres. Quand on a 20 ans, c'est plus ça aujourd'hui. C'est du passé ça! Vous autres, vous êtes tellement ouverts partout là. Tu pèses sur un piton sur la mappe monde, je veux dire, moi j'ai de la misère à trouver un pays, mes enfants ils replacent tout tout tout. Pourquoi? Ils sont ouverts sur le monde. Moi mon cours de géographie, il me tapait sur les nerfs, j'y allais pas. Fait que je suis pas trop bonne non plus. Mais eux autres, la géographie ça les intéresse. Ils veulent tous voir ces pays-là, parce qu'ils les voient déjà sur internet (ibid.).

Certes, il s'agit là d'une vision technodéterministe qui mérite d'être nuancée. Aux yeux de de Manon, l'expérience politique évolue avec le progrès techno-médiatique démocratisant l'accès à l'information. Cela dit, ses propos témoignent d'un certain rapprochement au modèle d'ascension sociale par acquisition de capitaux scolaires et culturels, tel qu'incarnée par les classes moyennes.

Juin 2020. Le rôle de la maternité m'intrigue. Puisque j'étais visiblement enceinte lors de notre première rencontre, je me demande si cette situation a pu susciter cette réflexion sur la maternité et l'éducation (Journal de bord, 16 juin 2020). Or, de manière inattendue, elle aborde le sujet de nouveau dans la

conversation que nous avons en 2020 confirmant ainsi l'importance qu'elle attribue à la maternité dans l'évolution de ses expériences politiques. À première vue, Manon me rappelle le modèle dominant de la « mère Courage » qui a « le sens du sacrifice » et ferait « n'importe quoi pour [sa] marmaille » (Hamelin, 2017, p. 21), un modèle qui, au début des années 1990, était beaucoup plus répandu qu'aujourd'hui. Pourtant, ce stéréotype cache ses efforts en termes de pratiques informationnelles. Celles-ci lui ont permis de prendre conscience d'enjeux sociaux, un processus que l'on pourrait décrire comme politisant. En essayant de se « faire une idée » de la vie qu'auront ses enfants à l'aide des médias d'information, elle se rend compte que « que tu as besoin des autres, t'as besoin de vivre en société. [...] Dans ta maison, dans ta ville, dans ta province faut que ça fonctionne bien, fait que si t'es au courant de rien, tu sais pas ce qui arrive autour de toi » (entretien 1, 21 novembre 2018). Elle ne s'est donc pas désintéressée de la vie collective, mais a changé de registre : « à 40 ans passé, tu vas faire d'autres actions, [...] des actions qui vont paraître moins, qui [...] vont servir pour autre chose. C'est comme ça, tsé, je veux dire si j'avais à aider qui que ce soit, m'en va le faire » (entretien 2, 16 juin 2020). En plus, « il y a des organismes communautaires puis ça je suis prête à les aider si je suis capable [financièrement] » (ibid.). Par exemple, elle soutient l'organisme environnemental dans lequel un membre de sa famille s'engage (observation, 11 mars 2021).

Printemps 2012. C'est le début de la plus longue grève étudiante de l'histoire du Québec. Des centaines de milliers de « carrés rouges » manifestent contre la hausse des frais de scolarité⁹⁵. Les deux enfants de Manon, qui ont développé un intérêt accru pour la vie politique et la justice sociale depuis leur adolescence, s'engagent activement dans le mouvement étudiant. Manon ne peut plus échapper aux discussions sur l'actualité qui animent désormais les soupers en famille. Écouter le bulletin de nouvelles sur *Radio-Canada* ou *TVA* à chaque jour lui permet de suivre les conversations. Les débats animés restent toutefois entre son conjoint et ses enfants. Manon veille à respecter le principe de sa mère : « si le ton monte et quelqu'un essaie de te faire changer d'idée c'est là qu'on arrête. Je sais que mes enfants connaissent mon opinion [...]. Au moment où ils essayent de gratter pour me faire changer d'idée, de m'obstiner, de dire *tatata*, non. Ça s'arrête là » (entretien 2, 16 juin 2020). Ainsi, elle dit ne pas toujours être d'accord avec les idées des « carrés rouges », mais les respecter, car au moins « ils essayent de faire [changer] des choses » (entretien 1, 21 novembre 2018). Manon suit la grève de loin. Outre les témoignages de ses enfants, ce sont notamment les médias qui forment son opinion. Dans ce contexte, il est à noter que plusieurs analyses

⁹⁵ Voir note de bas de page 44.

de la couverture médiatique, dont celle de Sauvageau et Thibault (2014) du Centre d'études médiatiques, soulignent des biais. Alors que les « faits bruts (les manifestations, le grabuge, les négociations, dont on a parlé à satiété) » ont été rapportés, « le fond du conflit » n'a pas été suffisamment couvert (ibid., p. 12). Ce manquement de la part des journalistes a certainement façonné l'expérience de Manon qui, une fois de plus, s'inspire du principe de la responsabilité individuelle dans sa critique du conflit étudiant : « ils disent qu'ils ont pas l'argent pour les frais de scolarité, mais ils se ramassent avec le cellulaire avec internet dessus tsé puis ci puis ça et c'est ça, et à un moment donné là... c'est comme l'aide sociale » (entretien 1, 21 novembre 2018).

Malgré cette divergence d'opinion au sujet de la grève, ses enfants continuent de jouer un rôle important lorsque vient le temps de voter. En vue des élections provinciales de 2018 par exemple, Manon est indécise. Elle ne se retrouve plus dans la politique du Parti québécois de Jean-François Lisée, un parti qu'elle qualifie de « passé date » (entretien 1, 21 novembre 2018). En discutant des choix qui s'offrent à elle dans sa nouvelle circonscription, Manon « a fait comme ses fils » suggèrent (ibid.). Bien qu'elle ait regardé le débat télévisuel et les nouvelles, c'est l'opinion de ses enfants qui pèse dans la balance. On ne peut cependant pas dire que Manon suit aveuglement les conseils de sa famille. Récemment, un de ses enfants a essayé de l'« embarquer dans Québec solidaire » (entretien 2, 16 juin 2020). « C'est pas trop dans mes valeurs ça », m'explique Manon (ibid.), « je sais pas c'est ... le monde qui représente Québec solidaire... non.... C'est pas mon parti ». Manon ne comprend pas pourquoi QS « voudrait que les médecins aient tous les mêmes salaires » (ibid.). Elle pense qu'il faudrait plutôt valoriser les efforts professionnels et scolaires et garder une certaine « hiérarchie salariale » (ibid.). Bien qu'il s'agisse d'une compréhension limitée de la réforme du mode de rémunération des médecins proposée par QS pendant la campagne électorale de 2018 (Cyr, 2018), ses propos me font penser à l'étude de Girard (2013, p. 210). Celle-ci montre que les mobilités courtes d'ascension sociale, dont témoigne aussi le parcours professionnel de Manon, « représentent un terrain favorable à la diffusion des schèmes associés à la promotion politique de la réussite personnelle », une promotion qui se retrouve dans les discours politiques de droite (ibid.). Force est de constater que le gouvernement actuel de la Coalition Avenir Québec reflète cette idéologie, un gouvernement auquel Manon n'a d'ailleurs pas de « grosses réprimandes à faire » (entretien 3, 26 juillet 2021).

Juillet 2021. Après avoir finalisé l'observation ethnographique, j'écris un courriel à Manon pour prendre un dernier rendez-vous afin d'avoir un nouvel entretien avec elle. Elle est surprise d'entendre que ma

recherche est toujours en cours, mais accepte avec plaisir « si ça peut aider » (échange courriel, 22 juillet 2021). Je l'appelle encore une fois par Skype en raison de la pandémie de COVID-19. Elle répond avec sa tablette; je la vois installée sur sa terrasse avec vue sur l'eau. Après 16 mois de pandémie mondiale, Manon garde son grand sourire et son attitude positive. « J'ai pas vu une grande différence. Le terrain, l'ouvrage, COVID pas COVID, j'ai le même ouvrage, parce que je tricote, je tisse puis j'entretiens la maison avec mon conjoint, puis je travaille pas », m'avoue-t-elle (entretien 3, 26 juillet 2021), « la seule chose qui était plate c'est que j'avais pas de visite ». Elle regrette notamment le fait de ne pas avoir pu voir son fils aîné pendant plus d'un an. Après tout, s'installer de façon permanente dans son chalet, c'était « pour avoir de la visite » (ibid.). Des recherches sur les effets du confinement pour différents groupes d'âge ont d'ailleurs montré que ce sont les jeunes qui souffrent davantage de la solitude tandis que l'isolation sociale entraîne moins de changements dans la routine quotidienne des personnes plus âgées, qui ont déjà expérimenté des situations de solitude auparavant (Lebrasseur *et al.*, 2021, s.p.).

Au début de la crise, Manon veut tout savoir sur la pandémie : « C'était de l'inconnu. On connaissait pas beaucoup c'était quoi les différentes options qu'on avait » (entretien 2, 16 juin 2020). Comme la plupart des Québécois-e-s, elle écoute les points de presse quotidiens. Les discours du premier ministre François Legault calment son anxiété. De ce fait, elle se dit satisfaite du travail du gouvernement : « ils font ce qui font avec ce qui connaissent » (ibid.). Sa seule critique s'attaque aux aides financières mises en place par le gouvernement fédéral. S'appuyant sur sa propre expérience de retraitée, elle affirme : « les aides pour les personnes âgées.... Ça, je trouvais moins correct. D'après moi, ils en avaient pas besoin, ils avaient déjà leur pension puis ça a pas changé leur vie » (ibid.). Dans la même veine, elle dénonce les subventions pour les personnes aux études qui, à son avis, ont empiré le manque de main d'œuvre criant de sa région. Cette fois-ci, elle réfère à l'expérience que lui a rapporté une de ses amies : « j'ai une de mes amies de fille, elle a un commerce et elle se trouve pas d'employé parce que tous les enfants veulent rester sur la pension... [...]. Les employeurs trouvent ça dur » (ibid.). Cette heuristique du mérite, lorsqu'il s'agit d'attribuer des aides financières, ressort aussi de l'observation en ligne. Après tout, une des seules publications à caractère politique fait part d'une pétition pour exclure les personnes rentrant d'un voyage non essentiel de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) (observation, 2 janvier 2020).

Néanmoins, après quelques semaines, elle s'est « tannée d'en entendre parler » (ibid.). Ce désintérêt s'intensifie alors que la crise sanitaire s'étire. « À part du COVID on a entendu rien que ça pendant un an! [...] À un moment donné, c'est trop long », me confirme-t-elle lors de notre dernière rencontre

(entretien 3, 26 juillet 2021). Il va de même pour les activités sociales, temporairement transposées dans l'univers numérique. « Il faut que ça arrête là. Il y en a beaucoup trop. J'aime aussi voir les personnes en vrai là. Des vrais visages, du vrai monde », conclut-elle (ibid.). Comme le montre aussi l'observation ethnographique de son profil Facebook, Manon essaie de profiter pleinement de sa vie de retraitée, de son « petit paradis », but ultime de ses efforts professionnels (entretien 2, 16 juin 2020). La valorisation de l'accès à la propriété de Manon illustre une valeur idéologique qui reste dominante au Québec, et ce, même s'il se fait au prix d'un endettement de plus en plus grand aujourd'hui (Fleury, Lizotte et Paré, 2016, p. 50).

Si Manon se désintéresse de plus en plus de l'actualité pour se concentrer sur ses activités de loisirs, cela ne la déresponsabilise pas en termes d'enjeux sociaux collectifs. Depuis sa retraite, elle réfléchit plus souvent à la crise climatique (entretien 1, 18 novembre 2018). « C'est l'empreinte [écologique]⁹⁶ qu'y ont parlé dernièrement, je suis pas à 0 là, je suis pas rendue là là. Je commence à réfléchir, je sais pas quelque chose comme de pas gaspiller pour rien », m'explique-t-elle (ibid.). Même si un de ses enfants essaie de la sensibiliser à ce sujet depuis fort longtemps, ce n'est qu'en arrêtant de travailler qu'elle prend le temps d'écouter. Elle raconte : « j'ai réalisé que j'aurais dû le faire avant. Mais faut le réaliser. [...] J'avais dans ma tête en arrivant [au chalet], on va faire ça comme il faut. Je réalisais que ça vaut la peine » (ibid.). Je note que l'esprit civique de Manon est tourné envers la communauté et le vivre ensemble : elle se soucie profondément du sort de la planète et des générations futures. En ce sens, elle veille à préserver les acquis :

Pour moi, être citoyen... c'est comme normalement dans la vie, c'est de respecter tous ce qui est autour de moi pour que ça fonctionne bien. [...] Être citoyen, c'est pas faire du mal, puis à s'arranger pour que ma municipalité ou l'endroit où est-ce que je demeure fait un effort pour que ce soit vivable (ibid.).

La lutte sociale par contre, ce n'est plus de son ressort. « Rendue à mon âge à moi, j'ai plus la force de commencer de mettre les bras en l'air », conclut-elle (ibid.), « Ce que j'ai vécu, je l'ai vécu, mais c'est passé date ». L'avenir appartient aux jeunes !

⁹⁶ Elle fait ici référence au pacte sur la transition dont il est question plus haut (voir p. 231). Pour plus d'informations : <https://www.lepacte.ca/>

6.2 Sandra : l'entrepreneuriat au féminin et travail de *care*

Sandra est la collègue d'une amie. Avant de lui demander de participer à ma recherche, je l'ai déjà rencontré quelques fois chez l'amie en question. Le soir de notre premier entretien, en novembre 2018, Sandra, une travailleuse autonome de 27 ans, me donne rendez-vous après sa dernière cliente. Puisqu'elle habite à 40 minutes en voiture de son lieu de travail, elle me propose de la rencontrer chez notre amie en commun qui vit tout près. Afin de pouvoir s'isoler pour l'entretien, nous nous retrouvons finalement dans la chambre à coucher de notre amie, le salon étant occupé par le reste de sa famille. Comme la plupart des personnes que j'ai rencontrées, Sandra est désireuse de m'aider, mais a peur de se faire poser des questions auxquelles elle ne connaît pas la « bonne réponse » (Journal de bord, 16 novembre 2018). Je la rassure en lui expliquant de nouveau les objectifs de ma recherche et la nature des questions que je vais lui poser. Elle accepte alors de se prêter au jeu me disant que le projet serait « tellement intéressant » (entretien 1, 15 novembre 2016).

Sandra grandit dans un village de moins de 10 000 habitants à environ une heure de la région métropolitaine. La petite maison de ses parents se situe dans la municipalité régionale de comté (MRC) affichant le plus bas taux de revenu disponible par habitant de la région administrative⁹⁷. Selon l'Institut de la Statistique du Québec, ce taux est « attribuable, en grande partie, à une rémunération des salariés et un taux de travailleurs plus faibles que dans le reste de la région »⁹⁸. Ses parents cumulent différents emplois : son père dans le domaine de la construction, sa mère en gastronomie. À la maison, « ses parents ont jamais regardé ça, [les nouvelles] », me dit Sandra (entretien 1, 15 novembre 2018). Elle ne se souvient d'aucune discussion sur l'actualité en famille. Il va de même pour son parcours scolaire. Dans les années 2000, Sandra fréquente l'école secondaire publique du village qui, à l'époque, est surtout connu pour ses problèmes de violence et de consommation. Jusqu'à récemment, il se classait en bas du palmarès des écoles secondaires selon les données fournies par l'Institut Fraser⁹⁹. « À l'école, on [n']en a pas vraiment parlé » de la vie politique, me dit-elle en réfléchissant à haute voix, « après ça, dans mes DEP... non. Tsé, j'ai pas été au Cégep. Peut-être si j'aurais été au Cégep... » (entretien 1, 15 novembre 2018). Elle déplore

⁹⁷ En 2020, le revenu moyen disponible par habitant était de 27 644 \$/an dans la municipalité régionale de comté en question. Pour garantir l'anonymat de Sandra, je ne peux pas indiquer la source exacte. Les chiffres proviennent de l'Institut de la Statistique du Québec.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ L'Institut Fraser produit annuellement un classement des écoles secondaires du Québec. Pour plus d'information : <https://www.fraserinstitute.org/fr/performance-des-coles>

son « manque de connaissances côté politique » qui relève, selon elle, de l'absence de cette matière du curriculum scolaire des programmes d'études professionnelles (DEP) : « il devrait y avoir des cours. [...] Un peu plus savoir la hiérarchie [...] pour informer un peu plus les gens » (entretien 1, 15 novembre 2018). Selon Sandra, l'enseignement du fonctionnement de la vie démocratique et des grandes lignes de l'actualité ne devraient pas être réservés aux personnes étudiant au Cégep et à l'université (ibid.). Cela dit, elle n'aspire pas à acquérir plus de capital scolaire : « je devrais pour mieux comprendre » avoue Sandra « mais je vois moins l'intérêt » (entretien 1, 15 novembre 2018). Après tout, ne pas s'intéresser à la vie politique ne lui cause aucun ennui au quotidien : « je vis [très] bien avec ça » (entretien 2, 15 juillet 2020).

Octobre 2021. Pendant que j'écris ses lignes, le ministre de l'éducation Jonathan Roberge (CAQ) annonce la création d'un cours intitulé « Culture et citoyenneté québécoise » qui va remplacer le cours « Éthique et éducation religieuse » (ECR) au secondaire (Malté et Duhamel, 2021, s.p.). Il dévoile un cours à trois volets : culture, citoyenneté québécoise et pensée critique (ibid.). Même si le contenu sera seulement présenté au printemps 2022, cette annonce ne fait pas l'unanimité. L'opposition critique notamment le ton partisan de l'annonce s'appuyant sur les témoignages de deux membres du comité de rédaction ayant démissionné à la suite de l'annonce, dont la fonctionnaire du ministère de l'Éducation responsable du programme (Fortier, 2021). Cette dernière reproche au gouvernement de « politiser » le cours qui aborde plusieurs thèmes phares du programme politique de la CAQ : la religion, la laïcité, la culture et l'identité québécoise (ibid.). Je me demande ce que Sandra pense de cette annonce et de sa critique.

Même si Sandra « vit bien » son éloignement de la vie politique, son insécurité par rapport à ses connaissances scolaires pèse lourde dans nos conversations (entretien 1, 15 novembre 2018). Elle a vécu plusieurs expériences négatives en termes d'interactions sociales lors desquelles elle s'est sentie méprisée pour son « manque de connaissances » : « c'est sûr quand t'en parles aux gens qu'eux mettons, ils ont plus de connaissances ou qui ont un point de vue arrêtée sur la politique ou tsé... C'est sûr que c'est pour ça qu'il y en a qui aime mieux [...] tenir leur opinion privé » (ibid.). Pour Sandra, parler politique avec des personnes plus éduquées (« plus de connaissances ») ou plus politisées (« point de vue arrêté », voir chap. 4.1.4 et 4.3.1) paraît conflictuel. L'expérience vécue du mépris la pousse à éviter ses situations. À la lumière de ce qui précède, je suis surprise de son ouverture envers moi, la doctorante surdiplômée. Ma posture d'écoute approfondie, attribuant aux individus rencontrés un rôle actif dans la production du social, semble porter ses fruits (chap. 3.2.1).

Malgré un environnement familial et scolaire peu favorable au développement d'un intérêt pour l'actualité et la vie politique pendant son adolescence, Sandra prend plaisir à lire le *Journal de Montréal*. « J'aimais ça le matin lire tous les trucs qui avait » (ibid.). Elle dit toutefois que cet intérêt s'est avéré « difficile » à poursuivre étant donné que ses parents ne s'y intéressent pas du tout (entretien 2, 15 juillet 2020). Quand elle s'« informe plus » sur un sujet, son « opinion change », ce qui amène à de légères confrontations avec des membres de sa famille sans toutefois heurter l'harmonie du foyer (ibid.). Sandra est curieuse. Même si elle dit éviter de parler politique avec certaines personnes, elle s'intéresse aux points de vue des autres : « c'est important d'en parler pour essayer de connaître plus ça, d'essayer de découvrir plus l'opinion des autres. Moi, je trouve ça bien intéressant » (entretien 2, 15 juillet 2020). Il est cependant primordial que cela se fasse dans le consentement : « je ne parle pas comme ça au monde qui n'ont pas d'intérêt parce que je pense qu'ils peuvent trouver ça un peu lourd », dit-elle (entretien 1, 15 novembre 2018). Dans le même ordre d'idées, Sandra aime lire des articles ou blogues aux « points de vue divergents », car cette diversité lui permet de se forger sa propre opinion (entretien 3, 23 juillet 2021). Elle exprime effectivement un certain désir pour un pluralisme d'information en termes de « voix, mais aussi des voies, ainsi que des formats » (George, 2015, p. XX).

Après l'obtention de son diplôme de l'école secondaire, Sandra commence un programme d'études professionnelles dans le domaine du tourisme. Elle déménage de chez ses parents et s'installe en appartement avec son conjoint dans la banlieue d'une grande ville québécoise. Ce déménagement lui permet de faire les allers-retours quotidiens à son lieu de travail au centre-ville. Loin de ses parents, elle s'abonne au *Journal de Montréal* pour lire « un peu ce qui se passait » et « mon astrologie aussi » (entretien 2, 15 novembre 2020). De plus, elle se branche à Internet : « je l'ai pas eu chez mes parents. On a pas eu le câble » (ibid.). L'absence d'accès à internet résidentiel n'est pas aussi surprenante que cela peut paraître en 2021 : au début des années 2010, seulement 59,5 % des ménages du premier quartile de revenu (>30 000\$/an) et 79,7 % du deuxième quartile (30 000 \$ - 55 000 \$/an) sont branchés à Internet au Québec (Bernier, 2017c, p. 2; chiffres de 2012). Sandra se rappelle vivement d'avoir branché le routeur pour la première fois : « c'est merveilleux pour aller chercher des choses » (entretien 2, 15 juillet 2020). Cependant, elle ne se souvient plus de la raison qui l'a motivée à franchir ce pas : « j'avoue pour quelle raison, je sais pas. Je pense que mon chum aimait ça regarder des trucs sur Internet » (ibid.). Elle-même l'utilisait peu au début, jusqu'à l'arrivée des « réseaux sociaux » à la fin des années 2000 (ibid.).

Sandra finit sa formation en tourisme et continue à travailler en ville pour quelques années. Profondément malheureuse des longues heures de transport et de l'horaire instable, elle décide de retourner à l'école. Cette fois-ci, elle entame un DEP dans un métier des soins personnels (coiffure, esthétique, massothérapie et autres soins du corps). Cette deuxième formation lui permet de trouver un travail salarié dans sa ville de résidence. Force est de constater que ce métier est majoritairement exercé par des femmes¹⁰⁰. De plus, il est faiblement syndiqué. Seulement 300 parmi les 25 650 personnes exerçant cette profession sont syndiquées au Québec¹⁰¹. Le revenu moyen¹⁰² de 17 455 \$ par année est considérablement plus bas que celui pour l'ensemble des professions du Québec s'élevant à 50 308 \$ par année¹⁰³. Enfin, on note un écart important de 29 % entre le revenu moyen des femmes (16 440 \$) et celui des hommes (23 086 \$)¹⁰⁴. Même s'il faut garder en tête qu'il s'agit là de données qui se basent sur *l'Enquête nationale des ménages* de 2011 et donc sur des chiffres datant de 10 ans et plus, ces statistiques témoignent de l'imbrication des systèmes d'oppression du genre et de classe dans le domaine d'emploi de Sandra. Une fois sa formation professionnelle complétée, elle devient travailleuse autonome comme 56 % des personnes exerçant son métier¹⁰⁵. Selon un sondage réalisé par la firme Léger (n=290) pour un rapport de l'organisme *Soins Personnels Québec* datant de 2017, les principales raisons motivant ce choix sont le souhait de devenir son propre patron (37 %), de gérer son propre horaire (24 %) et d'augmenter son revenu (22 %).

Depuis son changement de carrière, Sandra écoute moins les nouvelles. « Je suis un peu déconnectée de tout ça » me dit-elle (entretien 1, 15 novembre 2018), « le truc qui est vraiment heureux c'est que j'ai mes clients qui me parlent de tout ce qui se passe dans le monde » (ibid.). Contrairement à son ancien emploi à l'écart de la clientèle, donner des soins personnels la place dans une position plus active en termes

¹⁰⁰ 86 % sont des femmes selon un rapport d'un comité sectoriel de l'organisme *Soins Personnels Québec* datant de 2017. Pour garantir l'anonymat de Sandra, je ne peux pas dévoiler la source exacte. Il va de même pour les autres chiffres cités dans ce paragraphe.

¹⁰¹ Il s'agit là de chiffres se basant sur des données récoltées pour *l'Enquête nationale des ménages de 2011* de *Statistique Canada* dont un résumé figure dans les normes professionnelles du métier en question. Ces normes datant de 2012 ont été élaborées par le *Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels* et la *Commission des partenaires du marché du travail* du gouvernement québécois. Le seul rapport plus récent, publié par l'organisme *Soins Personnels Québec* en 2017, n'aborde pas le taux de syndicalisation.

¹⁰² Il est à noter qu'il s'agit du revenu déclaré par les personnes à temps complet, ayant travaillé au moins 49 semaines et plus de 30 heures par semaine en 2010.

¹⁰³ Ces chiffres sont tirés du rapport de *Soins Personnels Québec* de 2017 cité ci-haut.

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ Ces chiffres sont tirés du rapport de *Soins Personnels Québec* de 2017 cité ci-haut. Malgré sa date de publication plus récente, ceux-ci se basent aussi sur *l'Enquête nationale des ménages de 2011*.

d'interactions sociales. Elle dit pratiquer « un métier où je parle constamment, je m'intéresse à la vie des gens beaucoup beaucoup beaucoup » (ibid.). C'est ainsi qu'elle finit « par suivre les nouvelles sans le faire » (ibid.). Par exemple, ses clientes qui travaillent dans le milieu de la santé l'informent sur les failles du système de santé québécois (ibid.). Ces expériences rapportées ont amené Sandra à lire sur le corps humain : « j'ai lu des livres sur la mécanique du corps humain. Ça m'intéresse beaucoup beaucoup », affirme-t-elle (ibid.). Selon Sandra, les connaissances ainsi acquises lui permettent de naviguer dans le système de « la santé [qui] va moins bien » (ibid.). Il s'agit là de connaissances qu'elle juge primordiales, parce que donner des soins personnels est un travail physique qui comporte son lot de risques pour la santé. Après avoir passé la journée debout à s'intéresser aux expériences d'autrui, Sandra a « plus ou moins envie de savoir ce que le monsieur l'autre bord de la rue fait ou va faire ». C'est pourquoi elle ne s'engage pas activement dans sa communauté : « je travaille tellement, j'ai pas le temps de faire autre chose » (ibid.). Elle a pourtant essayé : « une fois je voulais aller avec [une amie] à un *meeting* [d'une association de commerces locaux], mais malheureusement on est arrivé en retard et ça [ne] me dérange pas » (ibid.). Sandra n'a pas non plus envie de s'informer quand elle rentre après le travail : « quand je rentre le soir, je vais pas aller lire *Le Devoir* » m'avoue-t-elle (entretien 2, 15 juillet 2020), « j'ai plus envie de dormir et relaxer ».

Je comprends son point de vue. En tant que mère-étudiante-travailleuse, je me reconnais dans cette fatigue physique et mentale. Or, j'ai la chance d'occuper un emploi qui me force à me tenir au courant des enjeux sociopolitiques pendant mes heures de travail. Chercher l'information, faire un tri, lire, écouter ou regarder les nouvelles, ce sont des activités qui prennent du temps et s'ajoutent à la charge de travail déjà lourde de Sandra. Dans ce contexte, s'informer apparaît comme un privilège. Il s'agit là d'un angle mort des études sur la crise de la démocratie représentative menées en sciences politiques. Bon nombre de ces études sous-entendent que la non-participation (que ce soit en termes de vote, de partisannerie ou de pratiques informationnelles comprises comme une base pour participer à la vie démocratique) signifie un désintérêt politique. Or, si l'on s'intéresse aux raisons tant individuelles que structurelles de cette non-participation, l'hypothèse paraît essentialisante. L'absence d'une réflexion plus poussée sur le rôle des inégalités sociales fait ainsi place à la projection des valeurs de la personne enquêtrice sur ce qui est « bon » pour la démocratie.

Après quelques années d'expérience dans son métier, Sandra saute sur l'occasion de travailler avec notre amie en commun qui ouvre un commerce abritant plusieurs soins personnels dans une ville avoisinante.

Cette sécurité d'emploi permet à Sandra et à son conjoint d'accéder à la propriété. Ils décident de revenir dans son village natal où le prix des maisons est considérablement plus bas qu'en banlieue. Avec son conjoint, un travailleur du domaine de la mécanique, elle s'achète une maison qu'ils rénovent eux-mêmes au fur et à mesure. En déménageant, Sandra ne renouvelle pas son abonnement au *Journal de Montréal*. « Je ne sais même pas s'ils livrent chez moi. J'habite quand même loin », me dit-elle avant de rajouter qu'« il y a pas eu de raison A. C'était du papier que je brûlais pour partir des feux » (entretien 1, 15 novembre 2018). En revanche, elle fait de nouveau la route pour se rendre au travail. En chemin, elle écoute la station radiophonique *CKOI 96.9* qui diffuse des « informations de base » à chaque heure (ibid.). Au moment où elle parle de cette habitude informationnelle, Sandra se rend compte qu'elle écoute plus les nouvelles qu'elle ne le pensait : « je suis peut-être plus que je pense » me dit-elle (ibid.).

Le déménagement la rapproche de sa famille qui habite à proximité du village. Ce rapprochement joue un rôle crucial lors de la campagne électorale provinciale de 2018. Une alliance ajoute un nouveau membre à sa famille élargie. Cette personne évolue dans le milieu de la politique municipale occupant un emploi qui l'amène à suivre les nouvelles « de façon assidue » (entretien 1, 15 novembre 2018). Malgré ses mauvaises expériences en termes de discussions politiques avec des personnes « aux opinions fermées », Sandra dit que ses conversations avec ce membre de la famille élargie « se passent bien-là. Il y a pas d'obstination à faire, je l'écoute faire » (ibid.). Pourtant cette personne ne cache pas son affiliation partisane : « c'était la CAQ la CAQ la CAQ et rien d'autre » témoigne Sandra (ibid.). En plus, ce membre de la famille connaît le candidat de la CAQ dans sa circonscription électorale : « fait que j'ai voté pour son ami » (ibid.). Elle précise toutefois qu'elle ne lui a pas donné son vote « juste pour ça » : « je trouvais ça aussi intéressant ce qu'il offrait » (ibid.). Sandra consulte toujours le programme électoral des partis et des personnes candidates dans sa circonscription avant de se déplacer aux urnes (chap. 4.1.3).

Ce membre de la famille élargie n'a pas seulement joué un rôle important dans l'expérience électorale. Lors d'activités en famille, il parle fréquemment de son travail pour une municipalité à proximité du village de Sandra. Ainsi, il lui explique le fonctionnement des services citoyens municipaux. Sandra comprend alors à quoi servent les différentes taxes municipales : « beaucoup de gens disent qu'ils payent des taxes, mais on a aucun service. Mais, oui, t'as des services parce que ça amène les vidanges, les pompiers, tous les gens qui sont là pour te soutenir. Fait que, tsé, aussitôt que tu comprends un peu plus ce qui est derrière tu te dis "ah crime finalement y a des services" » (ibid.). Ces échanges façonnent les expériences politiques de Sandra qui commence à s'informer sur les activités de sa propre municipalité. Elle avoue toutefois qu'il ne

« se passe tellement rien » dans son village que ces informations prennent peu de place dans son quotidien (ibid.). Elle s'est notamment abonnée à un groupe Facebook qui rallie des personnes ayant un intérêt pour sa municipalité. Dans la description du groupe, qui insiste sur son caractère non partisan, on lit : « Bienvenue à tous sur la Tribune de [nom de la municipalité], la seule tribune où tous et chacun peuvent s'exprimer librement quelque soit leurs allégeances et opinions politiques »¹⁰⁶. Selon Sandra, ce groupe prend l'allure d'un journal local qui lui permet de « savoir s'il y a un restaurant qui va ouvrir bientôt. C'est un peu ce qui se passe à quel endroit » (entretien 3, 23 juillet 2021)¹⁰⁷. Une chose est certaine, les informations partagées sur ce groupe ne sont pas journalistiques. Le groupe ressemble beaucoup plus aux pages *Spotted* que Sandra utilise pour se tenir au courant des événements locaux (chap. 5.4.2). Il existe pourtant un journal couvrant sa municipalité régionale de comté, un hebdomadaire gratuit distribué à plus de 20 000 exemplaires par semaine. Sandra ne le connaît pas.

Si le temps lui manque pour s'engager activement dans sa communauté, voire pour s'informer de l'actualité, un vif esprit civique habite Sandra : « j'essaie de faire ma part à ma façon » (entretien 1, 15 novembre 2018). Depuis son déménagement à la campagne, elle a investi beaucoup d'énergie à réduire son empreinte écologique. « Je suis plus pour la planète! Je fais du compost à la maison, puis le recyclage puis j'essaie de ne pas acheter pour rien. J'ai des vieux électroménagers, j'en achète pas des nouveaux due à la surconsommation. Tsé, j'essaie de faire ma part côté environnement » (ibid.). Elle s'informe sur le fonctionnement du compost, les effets négatifs du plastique sur l'environnement et les bienfaits d'acheter des biens usagés : « j'essaie de lire là-dessus, tous ce que je trouve », me dit-elle (ibid.). Sandra trouve ses informations sur Internet; souvent elles apparaissent dans son fil d'actualité Facebook. À titre d'exemple, elle me parle d'une vidéo que sa collègue de travail a partagé récemment : « Je ne me souviens [pas] de la personne, comment qu'elle s'appelait là, mais elle fait des vidéos sur comment moins utiliser les choses » (ibid.). On cherche la vidéo ensemble, mais on ne la retrouve pas. Sandra se réjouit de parler de ses efforts pour l'environnement. Elle a peu d'occasions d'en parler au quotidien : « je parle à mes ami·e·s intéressé·e·s, mais sinon à ma mère. Je lui gosse un peu plus, ma mère-là, parce qu'elle achète tout sur-emballé » (ibid.). Sandra déplore que sa mère et la plupart de ses proches, « pensent qu'ils peuvent pas

¹⁰⁶ Il s'agit là de la description officielle du groupe telle qu'affichée sur Facebook. Je n'ai pas corrigé les fautes d'orthographe. Pour garantir l'anonymat de Sandra, je ne peux dévoiler le nom de la municipalité.

¹⁰⁷ J'ai essayé de rejoindre le groupe, mais l'administrateur n'a pas approuvé ma demande, le critère principal étant de vivre dans la municipalité ou aux alentours. Grâce à un membre de ma famille ayant grandi dans la région, j'ai tout de même pu consulter les contenus qui varient entre petites annonces locales et nouvelles sur la politique municipale. Ceci est notamment dû au fait qu'un des administrateur est activement impliquée dans ce domaine.

amener le changement. Ils se disent "Vraiment? Si j'achète des carottes pas enveloppées, est-ce que tout le monde va se mettre à acheter des carottes pas enveloppées?" Mais c'est justement en pensant comme ça que le changement [ne] se fait pas! », insiste Sandra (ibid.).

Novembre 2021. Son souci pour l'environnement m'enchanté. En même temps, il me fait aussi réfléchir sur mes propres préjugés envers les « gens en région ». En tant que Montréalaise vivant dans un quartier de plus en plus gentrifié, je suis exposée à un nombre croissant d'épiceries bio, en vrac, zéro-déchets. Mon quartier bénéficie d'un ramassage hebdomadaire de compost et de recyclage. Il s'agit là de services dont certaines régions québécoises ne bénéficient pas. En 2012, 45,5 % de la population du Québec vivait dans des secteurs qui offraient un faible accès aux commerces d'alimentation (Robitaille et Bergeron, 2013, p. 10). En milieu rural, cela signifie que le centre du secteur est situé à 16 kilomètres d'un commerce d'alimentation (supermarchés; marchés publics et marchés de fruits et de légumes) (ibid., p. 11). Compte tenu du réseau de transport en commun fort peu développé dans la plupart des régions, notamment celles éloignées, posséder un véhicule motorisé devient alors indispensable. Le fait que Sandra, qui vit à environ cinq kilomètres du centre de son village, essaye de réduire ses trajets en voiture me paraît donc d'autant plus ambitieux (entretien 2, 15 juillet 2020). Pour 5,7 % de la population, la situation est d'ailleurs encore plus problématique : certains secteurs du Québec offrent à la fois un « faible accès aux commerces d'alimentation et [...] se situent dans le quintile le plus élevé de la défavorisation matérielle » (ibid., p. 12). Dans ce contexte, il est facile d'assumer que les personnes qui habitent dans ces régions ne sont pas sensibilisées au gaspillage alimentaire, à l'alimentation écoresponsable, au compost ou aux conséquences du suremballage des aliments. Écouter Sandra me rappelle que n'est pas (toujours) le cas.

En automne 2016, Sandra devient copropriétaire du commerce où elle travaille. En 2020, elle rachète les parts de sa partenaire qui abandonne son métier pour des raisons de santé. Avec l'entrepreneuriat, viennent aussi de nouvelles tâches. Lors de notre deuxième rencontre en juin 2020, qui s'est déroulée au téléphone en raison de la pandémie de COVID-19, Sandra est en train de faire sa comptabilité. Ce n'est pas sa partie préférée m'avoue-t-elle : « c'est tellement plate faire ça. J'haïs ça » (entretien 2, 15 juin 2020). Acquérir un commerce pendant une pandémie n'est pas simple. La première période de fermeture des commerces au printemps 2020 a fragilisé sa situation financière : « c'est sûr que ça m'a touché beaucoup parce qu'on a perdu les revenus » (ibid.). Sandra reste toutefois positive : « en même temps le gouvernement a donné les subventions. [...] Ça m'aidait à payer les dépenses » (ibid.). À ce niveau, elle est reconnaissante envers le gouvernement qui, à son avis, « a vraiment aidé les petites entreprises. Ça, c'était

vraiment bien pour moi en tant que travailleuse autonome. Je pensais pas avoir quelque chose pour subvenir à mes besoins » (ibid.). Malgré un revenu moindre, Sandra se considère chanceuse : « j'ai une cour, j'ai quand même une grande maison. Ça allait bien. Mon chum était là. Fait que j'étais pas nécessairement tout le temps toute seule » (ibid.). Le confinement lui donne une pause : « j'ai vu ça vraiment positif là. Ça m'a vraiment fait du bien le confinement dans le fond. Je travaillais sur ma maison » (ibid.). Au début, Sandra écoute les points de presse du gouvernement québécois, mais cesse cette pratique après l'annonce de la réouverture des commerces (ibid.). Le temps lui manque de nouveau. N'ayant plus d'abonnement au *Journal de Montréal*, elle télécharge l'application de *La Presse Mobile* qu'elle consulte le matin avant de partir travailler afin de se tenir au courant de l'évolution de la pandémie (ibid.). Sinon, « Facebook, c'est tellement une bonne source pour moi », me relate-t-elle en 2018. Cela n'a pas changé en 2020 : « quand j'ai un ami qui partage des trucs, c'est sûr que je suis allée voir un peu les sources qu'il partageait, mais c'est où, je sais pas ». Sandra ne vérifie pas toujours la source des informations. Elle fait confiance à ses proches.

Juin 2020. Sandra recommence à travailler. Au moment d'ouvrir son commerce, elle déplore le manque de clarté des consignes sanitaires pour l'exercice de son métier, notamment en ce qui concerne l'obligation du port du masque qui vient d'entrer en vigueur. Contrairement à ce qu'elle pensait, cette consigne ne pose pas un problème finalement : « ça m'a surprise que ça aille aussi bien » me dit-elle avant de conclure qu'elle se trouve « chanceuse de pouvoir retourner travailler » (ibid.). Au travail, les conversations avec sa clientèle tournent autour de la pandémie. Parfois, Sandra se retrouve – malgré elle – dans le rôle d'une confidente, un rôle qu'elle décrit comme « intense » : « les clientes ont été confinées. Y en a qui ont trouvé ça plus dur que d'autres » (ibid.). Travailler comme professionnelle dans le domaine des soins personnels s'apparente effectivement par moment à un travail de *care*. Ce travail requière des qualités tels que l'attention à l'autre, l'écoute et l'empathie (Desprat, 2017, p. 151). Dans sa thèse, Diane Desprat (2017, p. 191), qui s'est intéressée à l'ethos professionnel des services de coiffure, remarque que « faire un shampoing à une personne âgée ne consiste pas seulement à lui laver les cheveux, mais aussi à s'asseoir à côté d'elle pour prendre de ses nouvelles, lui toucher le bras et s'enquérir de sa santé, de ses petits tracas. En somme, il s'agit de créer du lien social ». Examinées sous cet angle, les discussions que Sandra tient sur l'actualité avec sa clientèle, apparaissent sous une autre lumière. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'agit pas d'une écoute passive, d'une appropriation simple d'informations politiques qui viennent à elle. Le commerce se transforme en « espace de sociabilité », un espace semi-public, où

l'on peut « élargir ses connaissances dans des domaines variés et [...] découvrir de nouvelles choses » (ibid., p. 193 et p. 196). Cela inclut le domaine de la vie politique.

Depuis la réouverture du commerce, Sandra doit aussi s'occuper de la publicité, une tâche qu'effectuait auparavant sa partenaire. Elle a peu d'expérience en la matière, même si elle a déjà utilisé son profil Facebook personnel pour augmenter sa clientèle au début de sa carrière. Son nouveau rôle de propriétaire implique la gestion de la page Facebook du commerce, le réseautage virtuel entre commerces et la prise de rendez-vous en ligne. Pour certaines tâches, elle utilise toujours son profil personnel, c'est pourquoi elle veut « garder une image professionnelle » en ligne (entretien 3, 23 juillet 2021). Sandra associe « professionnalisme » à « neutralité ». Sur son profil, elle ne fait part ni de sa vie privée ni d'opinions politiques (chap. 5.4.2). Néanmoins, Facebook lui sert de source d'informations politiques en lien avec son métier. Elle évoque le travail de vulgarisation scientifique et politique des recommandations de la Santé publique qu'effectue une association à but non lucratif qui défend les intérêts de sa profession via ce réseau. « Eux, ils se tiennent super à jour. Ils nous disent comment respecter les recommandations et quand ils ont changé », explique-t-elle (entretien 3, 23 juillet 2021), « c'est vraiment cool ».

Une deuxième période de confinement à l'hiver 2020-2021 frappe durement le commerce. « Côté financier, ça m'a affecté beaucoup là », me dit Sandra en juillet 2021. La situation en Europe, où les cas de COVID augmentent drastiquement, l'inquiète : « j'espère que la quatrième vague, s'il y en a une, tsé, qu'on va être moins pénalisé qu'ils vont pas refermer les commerces » (entretien 3, 23 juillet 2021). Malgré les difficultés financières, Sandra reste convaincue que le gouvernement a bien géré la crise : « je suis satisfaite. [...] Je pense qu'ils ont géré ça du mieux qu'ils pouvaient » (ibid.). De toute façon, elle est occupée par autre chose : elle attend son premier enfant en automne 2021. Dans une conversation non enregistrée, elle m'explique qu'elle prendra trois mois de congé. « Seulement trois mois? » demandai-je. Je n'ai pas mal compris. Arrêter plus longtemps n'est pas possible, Sandra perdrait sa clientèle. De plus, le régime québécois d'assurance parentale n'est pas avantageux pour cette petite entrepreneure. Le calcul des montants alloués se base sur le dernier rapport d'impôt et donc sur le salaire de l'année précédant la naissance d'un enfant. Les pertes de revenu que Sandra a subi en raison de la COVID-19 baissent alors les montants qui lui seront alloués. La féministe en moi est profondément enragée, mais Sandra reste optimiste. Ça va bien aller. Elle a hâte à son futur rôle de maman entrepreneure. Avant de raccrocher, elle m'invite à profiter de ses services à son retour du congé, après le dépôt de ma thèse (entretien 3, 23 juillet 2021). « On se verra en 2022 ! », me lance-t-elle en souriant (ibid.).

6.3 Dave : anti-indépendantiste, anti-syndicaliste, anti-religion, anti-conspirationniste, ... anti-démocratique ?

Avril 2020. Le Québec est confiné depuis un mois à la suite de l'éclatement de la pandémie de COVID-19. Je m'accroche à l'analyse de la première ronde d'entretiens pour oublier le profond sentiment d'insécurité qui m'habite. Malgré mon rythme de travail ralenti depuis la fermeture des services de garde, assise à mon espace de travail inventé d'urgence dans notre « salon-salle-de-jeu-bureau », j'ai l'impression d'avancer dans la bonne direction. Puis, je relance les personnes participantes. Deux ne répondent plus à mes courriels, un autre se retire officiellement de la recherche. Les priorités ont changé avec la pandémie. Découragée, je relance en faisant un appel à participation sur Facebook. Contrairement à mon premier appel, celui-ci est partagé plus largement. Il dépasse notamment mon cercle de contacts universitaires et se rend dans des cercles élargis de ma belle-famille québécoise. Le transfert d'une majorité des relations sociales, politiques, éducatives et professionnelles en ligne s'avère alors bénéfique dans ce contexte. Trois personnes me contactent. Une ne correspond pas aux critères de sélection, une autre me donne trois rendez-vous et annule toujours à la dernière minute. Lors de notre échange virtuel, elle me dit être « dans une drôle de situation ces temps-ci », qu'elle me reviendrait « d'ici deux jours » (échange sur Messenger, 19 juin 2020). Elle ne me revient pas et ne répond plus lorsque je la relance en juillet. Heureusement, ce deuxième appel ne reste pas complètement infructueux. Il me permet de recruter Dave (42 ans), qui rejoint la recherche en juin 2020.

Dave grandit en région métropolitaine. Ses parents écoutent les nouvelles, mais pas de façon assidue. « Quand j'étais plus jeune, c'était les nouvelles [télévisées]. Euhm... Mes parents étaient pas des gros fans de nouvelles à tous les soirs comme certaines familles [...] qui écoutent ça religieusement », dit-il (entretien 2, 18 juin 2020). En plus, ses parents reçoivent *Le Journal de Montréal*. Pour Dave, ce journal papier est une relique d'un autre temps. « Je savais même pas que ça existait encore », m'avoue-t-il (ibid.). Jamais, il ouvre un journal papier aujourd'hui. Il préfère lire les nouvelles en ligne, avant tout celles de *La Presse Mobile*. Dave décrit son enfance comme peu politisée, mais se rappelle le deuxième référendum pour la souveraineté du Québec en 1995. Il a 17 ans à l'époque. « J'étais trop jeune pour voter, [...] mais là, j'avais peur qu'on se sépare. [...] C'était quelque chose d'anxiogène un peu » (ibid.). L'expérience du référendum l'a marqué. Jusqu'à aujourd'hui la question de l'indépendance façonne l'ensemble de ses expériences politiques : « en fait, je suis anti-indépendantiste. Je suis pas forcément fédéral, mais je suis pas pour la séparation du Québec », affirme-t-il (ibid.) Ainsi, il exclut d'office l'option de voter pour le Parti québécois et Québec solidaire. Il explique :

Québec Solidaire, tsé je suis anti. Je trouve qu'ils font juste *surfer* sur des controverses tout le temps tsé. Fait que... tsé... s'ils avaient aussi raison que ça, pourquoi ils [ne] gagnent jamais? C'est toujours dans dix ans que les gens ... comme l'indépendance ! Si t'es pas pour l'indépendance, c'est parce que t'as pas compris! C'est toujours ça. Fait que là, ils font un référendum, ça passe pas. Ils en font un deuxième. Ça passe pas. Voyons, faut peut-être essayer un troisième! Peux-tu en revenir? À un moment donné, ça se peut tu que le message ça soit qu'on n'en veut pas? Mais, c'est ça. Ça m'achale, c'est incroyable (ibid.).

Le sentiment que les partis politiques ne comprennent pas les messages de l'électorat frustre Dave. Sa colère ne se dirige toutefois pas contre le gouvernement. Il a plutôt l'opposition indépendantiste dans sa mire. « À les écouter là, ils auraient tout fait mieux mais ils [n']ont pas d'idées, mais ils trouvent que c'est pas correctement fait. Ils [ne le] trouvent jamais correct [François Legault]. Pourquoi pas s'engager à travailler ensemble? », se demande Dave (ibid.). À ses yeux, l'opposition réfute les projets du gouvernement, mais ne présente pas de solutions alternatives. De telles prises de paroles lui paraissent alors inefficaces, prétentieuses. Dave a l'impression que l'opposition ne veut pas véritablement aider, elle ne fait qu'attirer l'attention des médias pour discréditer la CAQ. Pire encore, aux yeux de Dave, les journalistes prennent plaisir dans cette quête sensationnaliste. En avril 2020, il commente la période de questions du point de presse journalier sur Facebook en écrivant : « SVP les journalistes, fermez vous là, ça devient gênant » (observations, 6 avril 2020)¹⁰⁸. Un de ses contacts répond : « Devrait prendre question du public au lieu des journalistes mais les sélectionner pas que memes questions se répètent. Journalistes tjrs memes questions ch jour et même question que leurs collègues »¹⁰⁹ (ibid.). Un autre commente : « Pus capable des *wanna be famous* »¹¹⁰ ce que Dave approuve à l'aide d'une réaction « j'aime » (ibid.). Cela me fait réfléchir à l'étude de Nina Eliasoph (1998, p. 258). Ce type de critique y ressort aussi, bien que celle-ci soit dirigée vers les activistes dans son cas et non pas vers les partis d'opposition et les journalistes.

1997. À peine deux ans après avoir fini son secondaire V, Dave fonde une famille. Il s'installe en région avec son enfant et sa conjointe de l'époque. Cette dernière suit « un peu plus les nouvelles » que Dave, notamment à la télévision (entretien 2, 18 juin 2020). « Mais c'était l'époque aussi! Internet, fallait le brancher par téléphone puis y avait huit sites de disponible » (ibid.). La télévision s'est alors imposée. Sa situation familiale incite Dave à s'informer lui aussi : « ben je suis devenu papa très jeune. À 19 ans, j'étais papa. Je pense qu'à partir de là, [...] au niveau du travail, j'avais besoin de savoir ». Dave travaille en usine.

¹⁰⁸ Il s'agit là d'une reproduction du texte tel quel. Je n'ai pas corrigé les fautes d'orthographe et de grammaire.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ Ibid.

D'abord en région métropolitaine, ensuite plus proche de chez lui dans une ville en région (population ~ 70 190 en 2020¹¹¹). La MRC dans laquelle s'installe la jeune famille ne compte pas parmi les plus fortunées du Québec. 37 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu aux coûts d'habitation, ce qui indique une insécurité économique considérable (34 % pour l'ensemble du Québec)¹¹². De plus, la population y possède un bas niveau de scolarité. 17 % des 25 à 64 ans n'ont pas de diplôme d'études secondaires comparé à 13 % pour l'ensemble du Québec¹¹³. Le taux de décrochage scolaire est également élevé (20 % comparé à 13 % pour l'ensemble du Québec)¹¹⁴.

Le travail en usine, « c'est peut-être là qui est né mon intérêt pour l'économie, le milieu des affaires » me dit Dave (entretien 2, 18 juin 2020) avant d'expliquer : « j'étais anxieux un peu, tsé, tu veux pas perdre ta *job* [...]. Fait que tu suis la récession. Oup-là, ça va tu avoir des impacts? Fait que je pense que ça, en devenant père tu le sens beaucoup et c'est moins important que le char avec la suspension baissée¹¹⁵. [...]. Ça prend un char avec de la place, qui est confortable, un papa » (ibid.). Dave réfère ici à la récession de 2001, causée par l'éclatement de la bulle technologique aux États-Unis à la fin de l'année 1999. Cette crise touche aussi le Québec alors que le principal produit d'exportation de l'époque, le matériel de télécommunications, « a subi un effondrement » (Kabore *et al.*, 2014, p. 11). Il s'y ajoute une baisse dans la construction de nouveaux logements (ibid.). Ensemble, « ces facteurs sont à la source de cette courte et faible récession au Québec tandis que le reste du Canada n'a connu qu'un ralentissement de l'activité économique sans récession » (ibid.). Au bout du compte, Dave ne perd pas son emploi, mais change plusieurs fois d'usine dans l'espoir d'améliorer son salaire et ses conditions de travail.

L'accumulation d'expériences dans différents secteurs industriels (transformation alimentaire, métallurgie, automobile) amène Dave à entrer en contact avec le monde syndical. Certains emplois qu'il occupe sont syndiqués, d'autres ne le sont pas. Dans tous les cas, il ne participe pas aux activités syndicales. « Jamais de ma crise de vie! Parce que je suis un anti-syndicat évidemment avec ma personnalité » affirme-t-il (ibid.). Il ne cache pas sa déception par rapport aux délégations syndicales : « je les trouves abruties, je

¹¹¹ Ce chiffre est issu d'un portrait populationnel de la municipalité régionale de comté produit par le *Centre intégré de santé et de services sociaux* (CISSS) de la région administrative en question et publié en 2020. Pour garantir l'anonymat de Dave, je ne peux pas indiquer la source.

¹¹² Ibid.

¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ Ibid.

¹¹⁵ Il fait ici référence à une technique d'abaissement d'un véhicule.

sais pas. Me semble que j'ai jamais vu quelqu'un d'intelligent dans un syndicat. Mais ça c'est ma perception. Je suis pas capable. Le chialage. Pas capable de se contenter de jamais rien. Ah, j'hais ça! Ah que j'hais ça! » (ibid.). Similaire au rejet des activités de l'opposition parlementaire, il voit dans l'action syndicale un frein à l'amélioration des conditions de travail. Des paroles vides, des critiques sans aucune proposition concrète. « Ils peuvent dégrader les choses! Les améliorer ? Je pense que non » s'exclame Dave (ibid.). Il justifie cette position en me racontant son expérience dans une usine de transformation alimentaire. Il s'agit d'un milieu non syndiqué, mais qui possède d'une structure permettant aux personnes salariées de s'impliquer dans certaines prises de décisions patronales. « Quand j'ai travaillé chez [nom de l'usine], on a jamais été syndiqué. Puis on a eu 28 \$ de l'heure. C'était correct, toutes les conditions étaient là. On avait plus de journées de maladie qu'à ben des endroits où j'étais syndiqué. Parce qu'il y a pas la lourdeur administratif » (ibid.). Pour Dave, le fonctionnement démocratique d'un syndicat nuit à l'efficacité des négociations. Il n'est pas le seul : « ils avaient déjà essayé de rentrer dans un syndicat, ça a été rejeté à 89 %. Les gens voulaient pas. On voulait pas » (ibid.). Le discours de Dave va à l'encontre des identifications symboliques ouvrières. Au contraire, il adopte un discours antisyndical propice aux stratégies patronales offrant « aux salariés une voie alternative à la syndicalisation » en « favorisant leur consultation et implication dans l'entreprise » (Laroche et Bernier, 2016, p. 52).

2010. Dave n'est « plus capable d'être en usine » (entretien 3, 22 juillet 2021). Il est séparé de sa conjointe; sa fille va maintenant au secondaire. Il veut « faire quelque chose que j'aime plus » et décide de retourner à l'école (ibid.). À 32 ans, il entame une formation d'études collégiales dans le domaine des finances. Cela lui permet de poursuivre son intérêt pour l'économie et le milieu des affaires (entretien 2, 18 juin 2020), un intérêt qui façonne autant son rapport au politique (chap. 4) que ses pratiques informationnelles (chap. 5). Ainsi, il poursuit la lecture de nouvelles sur le monde des affaires « sur des sites web de médias publics » (ibid.). Il délaisse la radio et la télévision : « je me suis tanné. Parce que veux-veux pas tu dépends d'un fil de nouvelles dans l'ordre [qu'il arrive] » (ibid.). En ligne, Dave peut faire un « meilleur tri » (ibid.). De plus, « je reçois des alertes [sur mon téléphone] quand il y a une grosse nouvelle. Donc veux veux pas j'ai pas d'intérêt à ouvrir la télé. [...]. La radio, j'écoute jamais » (ibid.).

À cette époque, Dave rencontre sa conjointe actuelle. Le couple accueille deux enfants, dont un à besoins spéciaux. Sa conjointe devient alors mère au foyer. Il est important pour Dave de spécifier que cette constellation familiale ne reflète pas une vision traditionnelle qui place la femme au foyer : « c'est pas parce qu'on est *oldschool* comme dans le vieux temps. C'est juste qu'on a décidé que mon fils, nos enfants,

ne seront pas au camp d'été toute l'été en plus d'être à l'école toute l'année » (ibid.). Au moment de notre première rencontre en 2020, Dave est toujours l'unique pourvoyeur de la famille. Ceci explique, me-dit-il, que le revenu familial n'est « pas si élevé que ça » (ibid.). Ses nouvelles expériences de travail dans le domaine des finances, une nouvelle vie de famille et de nouvelles exigences reliées aux besoins spéciaux de son fils amènent Dave à remettre en question le système économique québécois. S'appuyant sur ce qu'il « a vécu directement » et sur ce qu'il « a observé, lu, appris dans les médias ou dans le système d'éducation » (Piron, 2019, § 6), il explique qu'on « devrait être en décroissance un peu » (entretien 2, 18 juin 2020). Dave se questionne notamment sur la plus-value de l'éternelle quête de profit capitaliste de sa compagnie qui veut « qu'on aille [toujours] plus loin » (ibid.). Pourtant, si on continue ainsi, s'inquiète-t-il, « la planète ne peut pas tous nous contenir » (ibid.). Travailler toujours plus recoupe aussi le temps en famille, un sacrifice qu'il n'est plus prêt à faire. Dans une conversation publique en ligne, il donne raison à une internautes qui commente un segment radiophonique intitulé : « Prendre sa retraite à 29 ans : c'est possible » (Radio-Canada, Le Matin du Nord, 24 février 2021), segment qui fut publié sur la page Facebook d'un chroniqueur spécialisé en finances et en économie. Cette internautes explique qu'il vaut mieux travailler moins pour être disponible quand les enfants sont jeunes. Elle ajoute qu'une modération de l'exploitation des ressources et un ralentissement économique s'imposeraient de toute façon dans un futur rapproché (observation, 25 février 2021). « Tellement! », répond Dave (ibid.). Cela dit, il est pessimiste quant à l'implantation durable du principe de la décroissance au Québec. « On devrait viser ça, mais ça existe pas dans la société. Je le vois mal émerger. Ça se peut pas [...]. Tout le monde veut faire du profit à ne pas en finir », se désole-t-il en entretien (18 juin 2020).

Novembre 2021. Je me réjouis de relire ces propos de Dave, un employé en finances qui parle de décroissance, et ce, même s'il ressent une incapacité d'agir face à la transition écologique des structures économiques contemporaines. Certes, Dave insiste sur le fait qu'il n'est pas « extrême » et affirme catégoriquement qu'il ne soutient aucun mouvement activiste (entretien 2, 18 juin 2020). Il faut néanmoins admettre que « les idées portées par la décroissance s'articulent autour d'un engagement militant proposant une critique radicale de la croissance économique » (Mège, 2019, p. 295). Dave s'oppose aux fondements du capitalisme : le productivisme et le consumérisme (ibid., p. 296). Et pourtant, il soutient la CAQ, un parti de droite dont l'idéologie va à l'encontre d'une décroissance économique et qui n'est pas résolument engagé dans la lutte environnementale. Je lui ai posé la question. Il m'explique qu'il vote « contre un parti et pas pour un parti » (entretien 2, 18 juin 2020). En 2018, il a d'abord voté selon ses principes anti-indépendantistes et ensuite pour en finir avec le règne du Parti libéral marqué par

tant de scandales de corruption (ibid.). Il ne restait que la CAQ, le parti du « changement responsable » (Bélair-Cirino et Noël 2018, s.p.). « J'étais favorable au changement! Je pense que c'était les deux mêmes partis. Comme je t'ai dit, je ne m'intéresse pas, mais je sais ce qui se passe : c'est les deux mêmes partis qui s'échangent la balle. Je pense que c'était un changement bénéfique », me relate Dave (ibid.). Que ce changement vienne d'en haut, « du monde élitiste », ne lui dérange pas : « je suis un peu "je-m'en-foutiste" », « je [ne] me stresse pas avec ça » (ibid.). Justement, qui de mieux pour transformer l'économie qu'un homme d'affaire issu du domaine ? L'expérience en affaires de François Legault, « quelqu'un qui a parti *AirTransat*, [...] un millionnaire, un *self-made millionaire* » convainc Dave de son efficacité en termes de gestion gouvernementale. « Il nous a déjà démontré [...] qu'il est capable de prendre des décisions humaines », dit Dave (ibid.), « il a augmenté l'allocation aux familles ».

Les enfants et la famille. S'il y a un fil rouge dans le récit de Dave, il est là. Les droits, le bien-être et l'éducation des enfants sont des enjeux qui préoccupent Dave depuis la naissance de son premier enfant il y a maintenant 23 ans.

J'ai un amour inconditionnel pour mes enfants, dans le sens que je trouve que tous les enfants devraient être sensiblement égaux et être aimés puis pas être maltraités. Tsé la maltraitance là, je pourrais Je pourrais probablement tuer pour ça. Ouais. Quelqu'un qui fait du mal à un enfant, je je je perds la carte. Je peux pas comprendre ça. Ça me rentre pas dans la tête. [...] Si je vois un enfant qui est maltraité, je vais m'en mêler. C'est jamais arrivé là mais ... j' imagine toujours... parfois quand on écoute la TV, des séries puis il arrive des choses... Mon dieu, ça vient toucher ma corde sensible. Oui, vraiment (entretien 2, 18 juin 2020).

Ses réflexions sur l'avenir de ses enfants façonnent non seulement son rapport à la politique traditionnelle et activiste, mais aussi ses pratiques informationnelles. À titre d'exemple, il a suivi de près la couverture médiatique de la découverte de restes d'enfants sur plusieurs sites d'anciens pensionnats autochtones en Colombie Britannique¹¹⁶. Dave ne cache pas son mépris de l'église catholique à ce sujet. « Il y avait des églises qui avaient commencé à brûler. Je trouvais ça *le fun*. J'aurais pu fournir le gaz s'il faut. [...] Dégueulasse! C'est ... ça devrait juste disparaître la religion puis ce serait réglé » (entretien 3, 21 juillet 2021). Ce n'est d'ailleurs pas le seul moment où Dave exprime son hostilité envers le christianisme.

¹¹⁶ Le 28 mai 2021, les restes de 215 enfants sont trouvés enterrés sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie Britannique (Taylor, 2021). Une semaine plus tard, on annonce la trouvaille de 751 sépultures proche de Regina en Saskatchewan (ibid.) Plusieurs églises sont incendiées dans la foulée du scandale (Xenos, 2021). L'Assemblée des Premières Nations estime que plus de 6 000 enfants sont morts alors qu'ils étaient forcés de fréquenter ces institutions gérées par l'Église et financées par le gouvernement canadien (Taylor, 2021). Le dernier pensionnat a fermé ses portes en 1996 (Marshall et Gallant, 2021).

Lorsqu'on parle de personnes qui n'osent pas exprimer leurs opinions politiques, Dave m'avoue qu'il trouve ça « con [...] autant que le tabou de l'argent au Québec. C'est des judéo-chrétiens de merde » (entretien 2, 18 juin 2020). Logiquement, Dave rejette les valeurs traditionnelles associées à l'église catholique qui, à ses yeux, caractérisent encore aujourd'hui l'idéologie dominante de la province. La question de la laïcité est effectivement une question délicate au Québec qui soulève de vifs débats, et ce, depuis des siècles (Celis *et al.*, 2020). Le débat n'est donc pas nouveau, mais le discours de Dave me rappelle l'adoption hâtive et sous bâillon de la loi 21 sur la laïcité de l'État par la CAQ en été 2019 (ibid.). Or, les fragments discursifs portant sur la religion ne me permettent pas de situer Dave face à ce débat. Il s'exclue de la majorité québécoise catholique, mais ne s'exprime pas à propos de la loi controversée. Ceci n'est sûrement pas sans lien avec le fait qu'il s'agit là d'un débat qui occupaient le devant de la scène politique en 2019, mais qui a quasiment disparu depuis l'éclatement de la pandémie de COVID-19 (ibid., p. 10) qui précède notre première rencontre.

Sur Facebook, Dave aime partager des articles de *La Presse* « quand c'est des grandes injustices », mais cette fois-ci il n'a rien publié (ibid.). C'est sa fille aînée, qu'il décrit comme « plus revendicatrice » que lui, qui a publié un article sur la maltraitance physique et mentale des enfants autochtones dans les pensionnats (entretien 3, 21 juillet 2021). Ayant grandi à proximité d'une réserve autochtone, c'est quelque chose qui l'indigne m'explique son père qui est, lui aussi, profondément touché par ce triste chapitre de l'histoire canadienne et québécoise. « J'ai répondu [à sa publication] : "je peux fournir le gaz s'il y a quelque chose, le gaz pour mettre en feu les églises". Ça me dépasse. Les enfants, tu peux pas faire du mal à ça [...]. Quelle religion de merde qui tue des enfants et les faire enterrer. C'est dégueulasse » (ibid.). L'interaction virtuelle avec sa fille montre que le bien-être des enfants est plus qu'un simple enjeu social qui façonne ses pratiques informationnelles. Les gestes posés par les enfants, notamment ceux de sa fille aînée (mais aussi ceux de son fils aux besoins spéciaux¹¹⁷), façonnent en retour son rapport au politique, et notamment celui à la politique activiste, en l'amenant vers des lectures alternatives de l'actualité.

22 juillet 2021. Je note dans mon journal de bord que Dave n'est pas timide. C'est un homme qui ne craint pas d'exprimer son opinion. Ses propos sont souvent émotionnellement chargés, parfois violents. Je me rappelle l'année dernière quand il avait mentionné « une satisfaction de dénigrer » sur Facebook

¹¹⁷ L'observation en ligne montre que Dave s'implique, du moins virtuellement, pour des organismes qui défendent les droits des enfants aux besoins spéciaux et qui par leur pratique défient le *statu quo* (chap. 5.4.3).

(entretien 2, 18 juin 2020). En tant que femme et féministe engagée dans la lutte contre les violences sexuelles en ligne, cette violence verbale me rend par moment mal à l'aise. Or, au fil de nos conversations, je me rends compte que cette violence n'est adressée ni aux femmes, ni à la communauté LGBTQ+ ou immigrante, ni même aux personnes assistées sociales. Au contraire, Dave publie régulièrement des contenus anti-racistes, et dans une moindre mesure anti-capacitiste sur son profil Facebook (chap. 5.4.3).

Quand quelqu'un est différent, ça m'a jamais rien fait. J'ai toujours été ouvert à tout le monde. Je me contre-fou. Tsé, j'ai jamais compris comment ça peut te déranger qu'une autre personne soit gay mettons. Qu'est-ce que ça fait? Il t'as pas demandé de l'être. J'ai jamais compris ça. [...] La xénophobie aussi! Tsé j'ai un collègue qui est français puis, tsé, il était là avant moi. Puis, il s'est fait dire récemment « ah retourne dans ton pays, retourne chez vous câlisse » puis, tsé, il est vraiment fin. Qu'est-ce que tu as contre? (entretien 3, 21 juillet 2021).

Depuis le début de la pandémie, Dave est plutôt en guerre contre les adeptes des théories de complots, des individus qui ont, à ses yeux, « tous les défauts du monde » (entretien 2, 18 juin 2020). Pour suivre les points de presse du gouvernement, Dave s'est abonné aux pages Facebook de la CAQ et de François Legault (entretien 3, 21 juillet 2021). Dès lors, il voit davantage de contenus politiques lorsqu'il parcourt son fil d'actualité. Intéressé par les développements pandémiques, Dave commence à lire et à commenter ces publications politiques. Parfois, les conversations qu'il amorce avec des internautes inconnus se poursuivent sur *Messenger*. Même s'il ne tombe jamais sur une personne qui veut véritablement discuter – la plupart du temps, il se fait insulter – Dave ressent la nécessité de « planter » les adeptes des théories de complots avec des arguments factuels (entretien 2, 18 juin 2020). « Je suis persévérant là. Je pourrais lui parler pendant 40 min », avance-t-il (ibid.). Or, après quelques mois de conversations intenses, Dave se rend compte que ce passe-temps « tire trop de son énergie » (entretien 3, 21 juillet 2021). Il ne supporte plus la charge émotionnelle et se déconnecte complètement de Facebook. Les sociologues des usages ont montré qu'un tel désir de déconnexion survient, entre autres, « dans des situations de saturation, de trop-plein informationnel, de débordement cognitif, [...] dans lesquelles l'individu se sent dépassé » (Jauréguiberry, 2014, p. 29). C'est le cas de Dave. S'éloigner de Facebook lui permet de réfléchir sur ses usages, ce qui lui donne par conséquent l'impression de mieux maîtriser l'outil au retour (cf. Kwok-Choon, 2016, § 35). En effet, une fois Facebook réactivé, il supprime la moitié de ses contacts et se désabonne des comptes politiques. Depuis, « j'en entends plus parler de la pandémie! Mon Facebook n'a plus ça », affirme-t-il fièrement (entretien 3, 21 juillet 2021).

Septembre 2021. J'ai fini d'analyser les captures d'écran récoltées lors de l'observation ethnographique sur le profil Facebook de Dave. « J'en entends plus parler de la pandémie! Mon Facebook n'a plus ça » (entretien 3, 21 juillet 2021). Cette phrase résonne dans ma tête, car l'observation ethnographique raconte une autre histoire ! Dave ne voit peut-être plus de contenus créés par des personnes auxquelles il colle l'étiquette « complotiste », mais force est de constater que la plupart des contenus que Dave partage lui-même portent bel et bien sur la pandémie. Ceci est vrai pour les publications qui précèdent sa période de déconnexion et pour les publications après son retour. Par exemple, en avril 2021, il partage un article intitulé « Québec et Ottawa dénoncent la manifestation prévue au Stade Olympique » d'Ouellette-Vézina et Chouinard (2021) (observation, 30 avril 2021). Cette publication est accompagnée du texte suivant : « Osti de colons, ils ne veulent pas se faire vacciner parfait ! Empêche pas les autres de le faire parce que tu penses qu'il y a une puce dedans, j'aimerais bin ça que quelqu'un essaye de m'empêcher d'y aller » (ibid.). Ce partage récolte quatre réactions ainsi qu'un commentaire : « De vrais imbéciles » (ibid.). Plus encore, même lorsqu'il publie des contenus sans lien avec l'actualité, les conversations amorcées dans les commentaires reviennent souvent sur les « complotistes » (chap. 5.4.3). Les expériences difficiles des conversations avec les adeptes de théories de complot continuent visiblement à façonner ses discussions politiques en ligne.

Le récit de Dave est plein de contradictions et incongruités. Ainsi, il est plus facile de décrire ce participant en énumérant ce qu'il n'est pas. Il est anti-indépendantiste, anti-journaliste, anti-syndicaliste, anti-religion, anti-conspirationniste. Mais est-il anti-démocratique? C'est la question que je me pose après avoir rédigé le premier jet de ce portrait narratif. Contrairement aux autres personnes participantes, Dave affirme le plus catégoriquement son désintérêt envers la vie politique et sa méfiance envers les médias d'information. Pourtant, il s'informe, il discute, il vote (parfois), il connaît l'actualité, il a un intérêt pour la justice sociale. Dave navigue entre sentiment d'incapacité d'agir (« peu importe qui est en poste, ça a jamais vraiment d'impact sur moi ») et cynisme politique (« je m'en fous ») (entretien 2, 18 juin 2020). Cette posture m'a toujours intriguée, car elle ne me convient pas. Je la trouve simpliste, paresseuse. Et pourtant, elle est si répandue dans mon entourage. Elle a inspiré cette recherche. Qu'est-ce qui amène une personne qui ne manque pas d'esprit civique à adopter une telle posture? Dans le cas de Dave, la réponse est beaucoup moins complexe que je pensais. C'est parce qu'il *le peut* : « je m'en occupe pas, je m'en fous, j'ai jamais peur de rien » (ibid.). En tant qu'homme cis, blanc, éduqué avec un revenu plutôt stable, bien que modeste, il occupe aujourd'hui une position sociale liminaire, mais confortable et il en a conscience : « il m'est pas arrivé beaucoup de malheurs, je l'avoue, mais quand il m'arrive quelque chose ben pf... Il y a un enfant en

ce moment qui a faim puis un autre qui meurt du cancer. Moi, ma petite affaire là, c'est rien » (ibid.). Il s'est détaché de la politique, car la politique s'est détachée de la « vraie vie » et il a remarqué que ce détachement ne limite pas son autonomie d'agir au quotidien. En ce sens, Dave invite l'élite politique à réfléchir aux biais qu'induisent leurs privilèges : « le monde [politique] devrait peut-être ouvrir leurs yeux sur ce qui se passe dans le monde ! ». Est-ce qu'une telle remise en cause du système incitera Dave à participer plus activement à la vie politique? Rien n'est moins sûr.

6.4 Stéphanie : l'information hyperspécialisée pour en finir avec la négativité politique

21 novembre 2018. Stéphanie m'a invitée chez elle pour le premier entretien. Je la rejoins après le travail. La nuit commence à tomber et il fait extrêmement froid quand je débarque de l'autobus. Stéphanie habite dans une grande ville québécoise (population $\geq 50\,000$). Son quartier s'est beaucoup gentrifié dans les dernières années, mais sa rue semble figée dans le temps. Des immeubles locatifs de huit à douze portes longent le trottoir glacé. Le petit dépanneur du coin sert de refuge aux personnes qui attendent le bus vers le centre-ville. Stéphanie habite au quatrième étage d'un immeuble à douze portes sans ascenseur. Elle occupe un petit 4 ½ avec son conjoint, son chat et sa belle-fille qui vit avec le couple une semaine sur deux. Elle décrit son quartier comme « assez multiethnique » où « tout le monde se dit bonjour » (entretien 1, 21 novembre 2018). « Dans mon bloc, je pense qu'on est deux Québécois d'origine » (ibid.). Pour Stéphanie, cette harmonie interculturelle, « c'est la norme » (ibid.). Cependant, elle n'est pas naïve. Stéphanie est consciente des angles morts d'une telle affirmation, mais choisit volontairement de les ignorer. « Je vis dans le déni. Le racisme, ça existe pas, la haine ça existe pas... puis à un moment donné c'est l'amour et l'entraide ça va devenir la norme. On va... tsé... on va s'en aller dans cette direction-là » (ibid.). Ce déni est possible, me dit-elle, parce que la discrimination est un enjeu qui ne l'atteint pas personnellement. « Je suis un témoin de très loin. [...] Je ne vis aucune situation ... je saurais pas comment le dire... pas d'intolérance ou de ... aucun pépin, tsé aucune discorde majeure [...] avec la reste de la population » (ibid.). En tant que femme blanche d'origine québécoise, elle a le privilège de pouvoir vivre ce déni.

Stéphanie est née en ville, mais ses parents déménagent en banlieue quelques années après sa naissance. Dès la petite enfance, ils initient Stéphanie et son frère à la lecture. « J'avais pas de console de jeu vidéo quand j'étais petite, je lisais des livres », se rappelle-t-elle (entretien 1, 21 novembre 2018). L'exposition à la littérature suscite un certain intérêt pour la presse écrite, et ce, même si ses parents ne sont pas abonnés à des quotidiens ou hebdomadaires imprimés. L'idée de lire la presse écrite, « c'était tout le temps dans

la limite pensée » explique Stéphanie (ibid.). La jeune femme dépeint sa famille comme « un peu de gauche » (ibid.). Un peu, parce que Stéphanie ne sait plus « ce que ça veut vraiment dire de droite et de gauche » (ibid.). Elle décrit l'idéologie qu'incarnent ses parents comme « populiste » de base, mais qui s'est « embourgeoisée » avec les années passées en banlieue (ibid.). Cet « embourgeoisement » cause des frictions : « je sais pas si c'est eux qui ont changé ou moi justement qui a tellement changé », m'avoue-t-elle (ibid.), mais « parfois j'entendais des trucs que mes parents disaient, puis j'étais... hm... ça frôlait le racisme ». Même si de tels commentaires dérangent Stéphanie, elle n'en veut pas à ses parents. Dans leur vie de banlieusards, ses parents ne fréquentent guère des personnes immigrantes. Ce n'est pas « leur réalité », m'explique-t-elle (ibid.). Ces différences ne résultent toutefois pas en l'évitement de conversations au sujet de l'immigration, au contraire :

Quand on se voit, ça parle souvent de politique. Pourtant on est pas du tout du même avis. On a tout le temps... on vote pas tous pour le même parti. Puis, on peut juste vraiment en parler parce qu'on peut émettre son point de vue et l'autre se fâche pas nécessairement du point de vue. Mettons si mon frère me dit quelque chose et j'ai pas le même point de vue, je vais pas me fâcher. C'est mon frère, je vais être gentille et discuter avec lui à la place. Je pense que quand c'est fait de façon respectueuse de discuter et de pas prendre la politique trop personnelle, je pense que ça peut être intéressant d'en parler. Pour nuancer nos opinions en fait (ibid.).

Stéphanie est très proche de sa famille : ses parents, son frère et elle forment un « noyau familial [...] très très fort » (entretien 2, 29 octobre 2020). La famille constitue un espace sécuritaire où l'on peut parler politique sans craindre de représailles.

La vie en banlieue ne plaît pas à Stéphanie qui continue son parcours scolaire en ville. Tous les jours, elle fait une heure de transport en commun pour se rendre à l'école et « une heure pour revenir dans le métro bondé » (ibid.). « Je côtoyais des gens de [la ville] quand-même tout le temps », me raconte-t-elle (entretien 1, 21 novembre 2018). Son frère, de trois ans son cadet, partage ce profond attachement à la ville. « Pareil comme moi, [urbain] dans le sang » le décrit Stéphanie (ibid.). À ses yeux, la vie en ville a des avantages politiques. « Sur huit millions au Québec, on est quatre millions » en région urbaine, « c'est sûr que la [...] moitié du budget va [là...]. C'est sûr que toutes les décisions partent des besoins des [gens en ville] » (ibid.). C'est pourquoi Stéphanie se sent bien représentée dans la sphère politique. Ses proches en région lui ont toutefois fait comprendre qu'il s'agit là d'une vision très urbano-centriste qui marginalise la réalité des territoires éloignées (ibid.). Il appert que les tensions entre milieux urbains et le reste du Québec (milieux ruraux et banlieues) ne façonnent pas seulement les expériences politiques de Stéphanie, mais aussi le paysage des médias d'information québécois. Dès lors, je me demande à quel point ses

lectures de la presse écrite ont orienté son point de vue sur la primauté des centres urbains dans la politique québécoise. Le paysage médiatique du Québec se caractérise en effet par une croissante « métropolisation de l'information », soit une « couverture médiatique où les sujets, les enjeux ou les moyens de production provenant des grands centres urbains sont surreprésentés par rapport à ceux des territoires locaux » (Bizimana, 2019, p. 74). Ce déséquilibre entre centres et périphéries ne s'exprime d'ailleurs pas seulement au niveau de la couverture régionale/nationale, mais aussi à l'intérieur des grands centres : « les habitants de Montréal et des grands centres urbains n'ont pas l'impression de connaître leurs vrais enjeux locaux », comme la couverture de conseils d'arrondissement ou de conseils de ville en banlieue (ibid.). À aucun moment, Stéphanie n'évoque l'information locale, ce registre d'information ne semble pas faire partie du vocabulaire de cette citadine.

Avec le recul, Stéphanie se décrit comme une adolescente « égoïste et centrée sur » elle-même (entretien 1, 21 novembre 2018). Avant d'arriver au Cégep, elle vit dans « l'utopie de... on s'en va dans un monde meilleur. Puis, je faisais vraiment confiance à ceux qui sont là parce que ça va bien aller, puis si ça marche pas on va se rebeller et on va avoir ce qu'on veut » (ibid.). À cette époque, elle ne s'informe pas à l'aide de médias. Elle entend parler de l'actualité lors de conversations avec sa famille et ses proches. « C'était beaucoup du bouche-à-oreille. J'entendais parler de quelque chose, donc je prenais pour du *cash* ce qui se disait » (ibid.). À l'âge de « 17, 18, 19 ans mettons », Stéphanie se fie à la véracité des informations ainsi obtenues (ibid.). « On allait moins chercher vraiment là sur Internet. Pourtant, c'était à notre disposition là. Ça faisait longtemps que ça existait quand j'étais adolescente. Tout était sur Internet. On y allait juste pas » (entretien 2, 29 octobre 2020). Après avoir réussi son secondaire V, Stéphanie va au Cégep. Elle y obtient deux diplômes d'études collégiales avant de s'inscrire à l'université dans un programme en sciences humaines et sociales. Plus elle avance dans ses études, plus elle se rend compte qu'on ne s'en va pas forcément dans un monde meilleur (entretien 1, 21 novembre 2018). Les cours de philosophie et d'improvisation au Cégep la forcent à entrer en contact avec l'actualité (entretien 2, 29 octobre 2020). Cela lui plait, « j'étais justement dans cette veine-là, je voulais apprendre », me raconte-t-elle (ibid.). Cette soif d'apprendre coïncide avec l'apparition de médias d'information numériques, ce qui a, du moins aux yeux de Stéphanie, démocratisé l'accès à l'information (ibid.). « Comme pour plein de gens de ma génération ça a fait en sorte que je me suis informée, je me suis plus informée! », dit-elle (entretien 1, 21 novembre 2020). Il s'agit là d'un discours techno-déterministe répandu que la recherche en communication a pourtant démystifié maintes fois. D'abord, l'accès aux médias numériques ne garantit pas leur adoption (Schradie, 2015, p. 72). Ensuite, l'adoption des technologies numériques n'est pas

homogène pour toute la « génération Internet » (ibid.). Ainsi, Jen Schradie (ibid.) témoigne de résultats d'études soulignant la diversité d'usages au sein même de ce groupe d'âge (ibid.). Cela dit, le progrès technique n'est pas le seul facteur que Stéphanie mentionne par rapport à ses premiers contacts avec l'actualité médiatisée. Dès le DEC, « j'étais avec des gens ... je parlais à des gens de partout. [...] J'ai appris à voyager, côtoyer des gens puis tout là. [...] Ça te fait ouvrir ton horizon un minimum », explique-t-elle (ibid.). S'informer lui permet de faire sens de ses expériences vécues.

21 novembre 2018. Stéphanie veut savoir quand je suis arrivée au Québec. Je réponds : « 2012 » (entretien 1, 21 novembre 2018). « La grève étudiante, t'en as entendu parler? » (ibid.). « Bien sûr, j'étais là ! », lui dis-je pour l'inciter à partager ses expériences. À vrai dire, je suis arrivée au Québec à la fin de la grève en août 2012 pour faire une maîtrise à l'UQAM. Je n'ai pas vécu les grandes manifestations du mois de mai dont témoigne Stéphanie par la suite, mais j'ai eu le temps de participer aux dernières manifestations du mois d'août, d'entendre le son des casseroles dans les rues de Montréal, de témoigner d'arrestations violentes. Hébergée par une amie militante le temps de me trouver un appartement, je me suis retrouvée plongé dans la réalité des « carrés rouges » dès mon arrivée à l'aéroport de Montréal. Mes diverses implications dans l'association étudiante des cycles supérieurs en communication m'ont ensuite conduite à revisiter les événements, à m'intéresser à l'élection de Pauline Marois¹¹⁸, à l'attentat le soir de sa victoire¹¹⁹, au sommet de l'éducation supérieure¹²⁰, au procès de Gabriel Nadeau-Dubois¹²¹, et ainsi de suite. Les conséquences du printemps érable ont assurément été au centre de mes premières années à Montréal.

¹¹⁸ Le 1er août 2012, le gouvernement libéral de Jean Charest lance une campagne électorale et demande à la « majorité silencieuse » de se prononcer au sujet du conflit étudiant (Boisvert, 2012). Pauline Marois, cheffe du PQ, promet d'abolir la loi 78, une loi controversée limitant les manifestations, et de tenir un sommet sur l'éducation supérieure. Elle est élue Première ministre du Québec le 4 septembre 2012. La loi 78 et la hausse des frais de scolarité sont annulées.

¹¹⁹ Pendant le discours de victoire de Pauline Marois, un homme ouvre le feu tuant un homme et blessant un autre.

¹²⁰ Le sommet sur l'éducation supérieure promis en campagne électorale a lieu en février 2013.

¹²¹ Gabriel Nadeau-Dubois a été accusé d'outrage au tribunal. Un étudiant, Jean François Morasse, lui a reproché « d'avoir incité les étudiants à ne pas respecter l'injonction qu'il avait obtenue pour assister à ses cours » sur les ondes de RDI (Ici Radio-Canada, 2012). Il a été déclaré non coupable en octobre 2016 par la Cour suprême (Brousseau-Pouliot et Teisceira-Lessard, 2016). Initialement, Nadeau-Dubois a été condamné à 120 heures de travaux communautaires en 2012, une décision annulée d'abord par la Cour d'appel en 2015 et ensuite par la Cour suprême en 2016 (ibid.).

À partir du moment où on parle de la grève, seulement quelques minutes après avoir allumé l'enregistreuse, la hiérarchie entre Stéphanie – l'interviewée – et moi – la chercheuse-étudiante – est brisée. Cet exemple illustre de façon éloquente la fécondité de ma technique d'entretien compréhensif (Kaufmann, 2011). Les conversations qui suivent se rapprochent d'un dialogue entre deux personnes égales. Stéphanie a l'impression qu'elle « possède un savoir précieux » (ibid., p. 48) qui mérite d'être partagé avec moi. Comme pour la plupart des personnes ayant vécu ce moment historique de près, la grève a grandement façonné les expériences politiques de Stéphanie. Elle s'en souvient vivement :

C'était vraiment génial. Je me souviens début mai 2012, Barack Obama avait été réélu, la France était socialiste, nous on était en train de gagner la grève. Ça a vraiment été un super beau mois, mai 2012 tsé. Je me disais, ah le mois de mai dans les révolutions, tsé, 68 et tout, j'étais comme c'est vraiment le temps-là de changer (entretien 1, 21 novembre 2018).

Stéphanie le dit ouvertement, en 2012 elle était « militante pour les carrés rouges »¹²² (ibid.). Elle s'implique, participe à des manifestations, à des débats politiques, des assemblées de grève. L'activisme, me dit-elle, l'a incité à s'intéresser à l'actualité politique internationale : « c'est là que je me suis dit peut-être *at large* l'international, voir comment tout se met en place, comment tout se décide, [...] c'est là où je me suis dit "ah c'est intéressant" » (ibid.). Le printemps érable est un moment clé pour Stéphanie qui modifie non seulement ses pratiques informationnelles, mais aussi son rapport au politique. Après la grève, elle continue de suivre le parcours de Gabriel Nadeau-Dubois, co-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale (CLASSE) et figure-de-proue du printemps érable. En 2017, Nadeau-Dubois se joint à Québec solidaire. Depuis, Stéphanie vote QS. Lors de notre dernière rencontre en juillet 2021, on parle des élections provinciales prévues pour 2022. Peu avant notre entretien, en mai 2021, QS annonce que Manon Massé, co-porte-parole du parti, cède son rôle de cheffe parlementaire. Son binôme, Gabriel Nadeau-Dubois, sera alors candidat au poste du Premier ministre du Québec aux prochaines élections. « Penses-tu que Gabriel est prêt? », me demande Stéphanie (entretien 3, 28 juillet 2021) avant de se reprendre : « Gabriel, haha, tsé, excuse-moi. Depuis 2012, je l'ai dans mon cœur ».

Ses expériences activistes ne l'amènent toutefois pas à rester activement impliquée dans la vie politique. À la fin de son baccalauréat, Stéphanie ressent un trop plein politique. « Je voulais plus du tout entendre de politique, mais je me disais "tu sais quoi, il y en a qui s'en intéressent, il y en a qui ça passionne, moi ça me regarde pas" (entretien 1, 21 novembre 2018). Elle accepte un poste junior en administration dans

¹²² Voir note de bas de page 44.

l'industrie de l'imprimerie. Son mode de vie change. « J'étais moins dans l'académique, dans le social, de discuter avec les gens et tout. Fait que j'ai perdu un peu l'intérêt parce que j'étais ... j'avais un travail de neuf à cinq du lundi au vendredi », explique-t-elle (entretien 2, 29 octobre 2020). Son cercle social se resserre (ibid.). Stéphanie évite les longs débats politiques, qu'elle était habituée à avoir pendant ses études. Elle veut maximiser le peu de temps qu'elle passe avec ses proches. C'est pourquoi elle préfère écouter au lieu d'interroger et débattre : « t'as moins le temps d'échanger fait que veux-veux pas quand quelqu'un te fait penser à quelque chose, tu vas le chercher après [...] Quand on discutait on me disait "c'est ça", fait que je disais "ah oui c'est beau" et après tu vas voir ce qui s'est passé de façon plus factuel » à l'aide de recherches sur le web (ibid.). Côté des personnes aux opinions politiques opposées dans le milieu du travail lui a également appris de rester calme dans ces moments d'écoute. « Avant j'étais un peu plus ... justement pas révolutionnaire là, mais je m'emportais pour un peu et un rien. Puis on m'a dit "ben non, c'est pas grave. C'est pas important. Des fois, tu peux juste ne pas être d'accord. *Smile politely*, puis continuer la conversation". J'ai appris à accepter que l'autre a une opinion différente que moi », me dit-elle (entretien 1, 21 novembre 2018). La décision d'éviter les débats politiques dans le milieu du travail ne sort pas de nulle part. Elle fait suite à des expériences négatives avec des collègues, qui [ne] « se sont pas forcés à l'école » et qu'elle décrit comme « tellement mal informés » (ibid.). Après avoir tenté de leur expliquer l'ironie de leur jugement, elle s'est fait dire qu'« on fait pas ça en public » (entretien 2, 29 octobre 2020).

Octobre 2020. Ce passage du récit de Stéphanie me fait douter de son admissibilité à la recherche. J'ai longuement hésité avant d'inclure son récit dans ma thèse. Parmi l'ensemble des huit personnes que j'ai rencontré, elle est la seule qui ne correspond pas explicitement aux trois caractéristiques qu'Olivier Schwartz (2011, § 4) définit pour délimiter les milieux populaires contemporains : 1) petitesse du statut professionnel, 2) étroitesse des ressources économiques et 3) éloignement du capital culturel et politique. Son parcours universitaire lui procure un capital culturel et politique élevé qu'elle n'hésite pas à mettre de l'avant comme le montre l'extrait cité dans le paragraphe précédent. Cela dit, il s'agit là de critères classiques qui ne tiennent pas compte d'ordres d'oppression autre que la classe. Stéphanie peine à se déplacer à pied. La jeune femme vit avec un handicap physique causé par une maladie chronique invalidante. Puisque le genre et la capacité physique « participent de la formation des statuts, non seulement en articulation avec la classe, mais également de manière autonome » (Gaudillière *et al.*, 2019, p. 9), je décide de mener le deuxième entretien à l'automne 2020. Je ne regretterai pas ma décision. La

pandémie de COVID-19, qui met les inégalités sociales de santé en exergue, a bouleversé la vie de Stéphanie.

Peu avant notre premier entretien en 2018, Stéphanie reçoit un diagnostic qui modifie à jamais ses priorités dans la vie. Elle est atteinte d'une maladie chronique invalidante dont elle me prévient dès le début. Avec sa nouvelle médication, ses « idées, parfois, ils [ne] sortent pas comme il faut. Mon cerveau est un peu *cloudy* genre » (entretien 1, 21 novembre 2018). L'expérience de la maladie façonne sa réception de la politique. Elle l'explique en revenant sur les investissements de sa ville dans le transport en commun :

Je ne peux pas prendre le transport en commun c'est trop demandant. Si je fais un déplacement faut que ça soit en voiture ou en taxi. En taxi ça coute cher. C'est pas écologique. La voiture c'est toujours pas écologique et il y a pas toujours des places de stationnement. Quand j'entends sur l'avenue [nom de l'avenue], on a sacrifié 30 places de stationnement pour le transport en commun, ma première réflexion, mon premier réflexe c'est de faire.... Je ne peux plus sortir jamais nulle part (ibid.).

Les larmes lui montent aux yeux. Je ressens que le choc de son diagnostic est encore vif. Stéphanie se redresse et continue son argumentation :

Puis, après ça je me dis « non ». Moi mon petit besoin à moi qui est pas un besoin primaire, on va se le dire sortir pour aller se balader, il sera pas comblé. Et tu sais quoi? C'est vraiment pas si pire que ça. C'est pas de se contenter ou de se dire y a pas que ça dans la vie, mais c'est de dire justement le rapport au plus grand nombre. Fait que c'est ça. C'est là où je dis c'est comme un travail à faire sur soi ou des réflexions sur c'est quoi les priorités de la communauté au complet.

Stéphanie met les besoins de la communauté avant les siens. Elle regrette qu'il n'y ait pas plus de personnes dans son entourage qui sont capables d'entamer ce pas. « Mais, je pense qu'il faut vivre une situation pour comprendre », se console-t-elle (ibid.). Stéphanie passe à un autre sujet. Je n'insiste pas, parler de sa maladie lui cause trop d'inconfort émotionnel.

Printemps 2020. Stéphanie est confinée à la maison. Sa santé fragile la force d'arrêter de travailler pour un temps indéterminé. Son emploi « requiert trop de manipulation de documents et tout ça là. On [ne] peut vraiment pas faire ça à la maison » (entretien 2, 29 octobre 2020). Le télétravail n'est donc pas une option. Dès lors, elle reçoit la prestation canadienne d'urgence (PCU). De plus, elle ne peut plus recevoir sa belle-fille à la maison. « Une fille en garde partagée, [...] c'est un peu trop dangereux de rester avec elle

sachant pas si les mesures ont été respectées ailleurs où elle était » (ibid.). Son conjoint ne digère pas cette nouvelle. Il suit sa fille, le couple se sépare. « Fallait lui dire ça... Ça m'a beaucoup affecté », avoue Stéphanie (ibid.). Toute seule dans son appartement, elle s'ennuie. Pour contrer l'isolement social tout en respectant des mesures sanitaires strictes, elle décide de revenir vivre avec ses parents en banlieue. « C'était les seuls » qui pouvaient respecter un confinement total (entretien 3, 28 juillet 2021). « Mes amis, ils sortaient travailler au travail et je [ne] pouvais pas avoir ça ». De mars à septembre 2020, elle n'a vu que ses parents et son frère. « On se voyait juste les uns et les autres » (entretien 2, 29 octobre 2020). Stéphanie me dit que cette situation lui a rappelé « l'importance d'avoir un entourage à qui on a confiance et qui nous fait confiance » (ibid.). Avant la pandémie, elle n'avait jamais remarqué « à quel point c'est important » (ibid.).

Force est de constater que la distanciation physique et sociale expose les personnes les plus vulnérables de la société, dont les personnes de faible statut socioéconomique et les personnes en situation de handicap, à des préjudices supplémentaires. Selon Silva et Smith (2020, p. 459), ces personnes font face à un triple risque. Le premier est celui d'attraper la maladie et d'en mourir. Le deuxième est celui de faire face à des préjudices en lien avec les mesures sanitaires (ibid.). À titre d'exemple, je pense aux personnes en situation d'itinérance ayant reçu des contraventions après l'entrée en vigueur du couvre-feu en janvier 2021 (David-Pelletier, 2021). La troisième est celui de manquer de ressources (Silva et Smith, 2020, p. 459). Les personnes les plus vulnérables ont plus souvent besoin de services et ressources spécifiques (p.ex. services d'accompagnement pour des personnes en situation d'handicap, des maisons d'hébergement pour les personnes victimes de violence ou en situation d'itinérance). Malgré leur caractère « essentiel » reconnu par le gouvernement, certains de ces services ont réduit leur offre ou ont fermé leurs portes, du moins temporairement. Bien que ces décisions soient prises pour protéger le plus grand nombre de personnes de la COVID-19, ces calculs ne prennent pas toujours en considération leurs conséquences pour les groupes les plus défavorisés (ibid.). Pour ces groupes, de telles décisions ont un impact disproportionné (ibid.). Par exemple, les coupures de services à domicile pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle amorcées au début de la crise ont fait perdre des acquis importants à ces personnes (Bouillon, 2021).

In these contexts, saving the most lives possible seems to trump other ethics considerations like social justice concerns for the most disadvantaged. And while there are some instances when such decisions are perhaps justified (e.g., allocation of ventilators if they are scarce), even during emergencies we ought to include considerations in addition to mere utility (e.g., need or equity) to avoid further disadvantaging the already disadvantaged (Silva *et al.* 2013) (ibid., p. 460).

À ce sujet, Stéphanie me rappelle que ce ne sont pas toutes les personnes souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap qui « sont capables de faire la file pour entrer dans la pharmacie » (entretien 3, 28 juillet 2021). Elle ne l'est pas.

Il en va de même pour le transfert de la plupart de nos activités sociales, politiques, culturelles et professionnelles en ligne. L'accès aux dispositifs, à une connexion Internet de qualité ainsi que les habiletés techniques et cognitives pour en tirer des profits sont distribuées de façon inégale dans la société (Coavoux, 2012; Schradie, 2015). À ce niveau, Stéphanie ne fait pas partie d'un groupe à risque. Elle a une connexion Internet stable, possède plusieurs appareils électroniques (ordinateur, tablette, téléphone) et en maîtrise les usages (chap. 5.4.4). Malgré ces dispositions favorables, Stéphanie vit des expériences politiques négatives en ligne, notamment sur Facebook. L'expérience de l'isolation sociale lui permet de prendre du recul, de réfléchir à ses usages du web et de transformer certaines de ses expériences négatives pré-COVID en un avantage pour passer à travers la crise.

Déjà avant la pandémie, Stéphanie dénonce la violence verbale à laquelle elle fait face sur Facebook. En 2018, elle partage un statut d'Éric Duhaime¹²³ sur « le fait qu'il n'y ait pas de ministre de la condition masculine au Québec. Puis, il avait un discours très misogyne puis tout » (entretien 1, 21 novembre 2018). Plusieurs de ses contacts n'apprécient pas qu'elle partage un contenu qui prône des valeurs misogynes. Stéphanie ne soutient pourtant pas ce discours ultraconservateur. Ce qui lui importe, c'est de « connaître son ennemi » (ibid.). « Oui, je lis les éditoriaux qui vont pas du tout dans ma direction, dans mon esprit de penser. Parce que je pense que c'est important justement de voir comment l'autre est. [...] Donc je lis beaucoup, mais de toutes les façons possibles d'expliquer », me relate-t-elle (ibid.). Lorsqu'elle arrive chez ses parents au printemps 2020, elle observe que ces derniers passent beaucoup de temps sur Facebook et que cette activité leur cause des ennuis : « Ils sortent tout le temps des nouvelles. Ils sont tout le temps ... le terme en anglais c'est être *triggered*... piqués à vif! » (entretien 1, 29 octobre 2020). Avec tous ce qui se passe dans sa vie – de la pandémie à sa rupture amoureuse – elle décide que cette négativité qu'engendrent les nouvelles en ligne est de trop dans sa vie. Elle quitte Facebook. « Puis je me disais, mais *my god*, je vois que dans ma vie ça va vraiment mieux depuis, que je suis pas *triggered* par ça. C'est les idées des autres tout le temps. J'ai pas besoin de savoir ce que les autres pensent tout le temps » (ibid.). Contrairement à la plupart des personnes qui quittent Facebook temporairement (Jauréguiberry, 2014;

¹²³ À l'époque, Éric Duhaime est un animateur de radio associé à la droite conservatrice. Depuis 2021, il est chef du Parti conservateur du Québec.

Kwok-Choon, 2016), Stéphanie est convaincue qu'il s'agit d'une décision permanente qui lui fait du bien. Pour rester minimalement informée des développements en lien avec la pandémie, elle se concentre sur des canaux d'information moins interactifs. « Je vais prendre le point de presse, le résumé de la journée sans euh... toute l'information qui passe et qui peut être vraiment très anxiogène » pour une personne avec une santé fragile. Plus la pandémie avance, plus Stéphanie se désintéresse de l'actualité. Avec le relâchement des mesures sanitaires durant l'été, elle recommence à avoir une vie sociale. « J'ai profité beaucoup beaucoup beaucoup du temps que j'avais » avant de recommencer à travailler en novembre 2020.

Quitter Facebook ne veut toutefois pas dire abandonner les réseaux sociaux. Depuis le début de la pandémie Stéphanie, passe de plus en plus de temps sur Instagram. Elle fait partie d'une communauté virtuelle regroupant des personnes atteintes de maladies chroniques. Instagram a carrément « géré ma vie sociale » durant le printemps et l'été 2020 (entretien 2, 29 octobre 2020). Isolés partout dans le monde, les membres de cette communauté ont « juste continué à se soutenir [en ligne], mais ça se faisait déjà avant », explique Stéphanie (ibid.). Durant son passage chez ses parents, elle leur présente cette communauté afin qu'ils comprennent « à quel point les médias sociaux sont bien utilisés » (ibid.). En ce sens, Stéphanie dit que les personnes en santé auraient tout à apprendre des personnes malades en termes d'usages web bienveillants :

Ils [les réseaux sociaux] vont devenir indispensables et c'est une belle façon de les utiliser. Et on a découvert que ça pouvait être autre chose que juste envoyer des photos. Ça peut être du personnel. Plus facile de rejoindre des gens comme ça, de rejoindre nos proches comme ça. Fait que je leur [ses parents] ai montré l'importance. [...] Je leur montrais les groupes dans lesquels je suis. Je leur montrais certaines personnes que je suis. Puis je les habituais comme ... petit exemple : je suis une fille en Californie qui a la sclérose en plaque puis on lui a diagnostiqué un cancer du sein et donc elle a subi une double mastectomie. Comme c'est vraiment terrible, pauvre madame. Mais elle est vraiment... tellement positive! Tellement inspirant et tout ! Je leur montrais, va voir maman cette femme-là. Fait que à toutes les semaines, je sais pas moi à toutes les deux semaines, mais souvent je disais « hey elle » puis ma mère a compris, mon entourage a compris qu'on pouvait tisser un lien, même si c'est juste superficiel, un lien avec quelqu'un d'autre et au bout de la ligne on se sent plus entouré (ibid.).

Outre le soutien psychologique, cette communauté lui fournit des informations sur les conséquences de la pandémie par rapport au système de santé au Québec, au Canada et à l'international, par rapport aux mesures sanitaires globales et à la vaccination, et ce, notamment à travers des témoignages individuels. Ces témoignages en ligne l'ont amené à comparer la gestion de la crise par le gouvernement Legault avec

celles des gouvernements français, anglais et américain. « J'ai cru remarquer qu'on est beaucoup plus proche de... mettons de l'Angleterre que des États-Unis. Parce que je voyais des gens aux États-Unis, tsé pas de système de santé pas rien, qui étaient encore plus anxieux que nous parce qu'ils savaient même pas comment ils allait faire pour passer à travers la COVID là », commente Stéphanie (ibid.). Cette comparaison lui a aussi permis de revoir son opinion sur la CAQ :

Moi je voyais mon premier ministre à tous les jours faire des blagues puis je voyais les discours de M. Macron, puis je me disais « *oh my god* » on est tellement bien. Puis, en plus voir les voisins du sud qui n'y croient pas du tout, à ce moment-là, puis qui y croient toujours pas. Je me dis « *oh my god* je suis bien au Canada, je suis bien au Québec ». Ça va bien aller et ça a bien été.

Même si elle n'a pas voté pour la CAQ, la gestion de la crise en 2020 rassure Stéphanie qui admet qu'il « peut y avoir du très bon dans les partis politiques que j'adhère pas du tout » (ibid.).

Juillet 2021. La crise sanitaire s'allonge. L'État d'urgence est toujours en vigueur au Québec. Stéphanie est de retour en ville. Elle occupe une chambre en colocation dans un arrondissement aux abords de la ville, proche de la banlieue de ses parents. « C'est très bien d'être revenu en appartement », me lance-t-elle lorsque je la rejoins sur la terrasse d'un café qui a récemment rouvert ses portes après plusieurs mois de fermeture en lien avec la pandémie (28 juillet 2021). J'avais proposé une réunion sur Zoom comme pour le deuxième entretien sachant que son état de santé est fragile, mais Stéphanie insiste sur une rencontre en personne. Elle n'en peut plus des rencontres virtuelles. Moi non plus. Elle a hâte de commencer. Plein de choses ont changé depuis notre dernière conversation, m'annonce-t-elle avant que j'allume l'enregistreuse.

De retour en ville, Stéphanie change d'emploi. Son nouveau poste lui permet de faire du télétravail trois jours sur cinq. « Je vais au moins deux jours semaine au travail. Ça brise un peu la routine. C'est juste parfait », me raconte-t-elle (ibid.). La vie en appartement et son nouvel emploi lui procurent un sentiment d'autonomie retrouvée. « Ma vie a changé, j'ai un bel emploi, j'ai ci, j'ai ça. Ça a juste bien tombé », me dit-elle souriante (ibid.). Ça va si bien qu'elle a « pris une distance » avec l'actualité tout en « restant quand même minimalement au courant », ne serait-ce que pour s'informer des mesures sanitaires. Cela dit, sa prise de distance est également motivée par un sentiment de déception politique.

Je suis redevenue désillusionnée [...] Je trouvais que ça avait bien été pris en charge fait que ça a bien été. Mais, j'ai pas trouvé que ce professionnalisme, je sais pas comment dire, j'ai pas trouvé que ça avait perduré. Mais évidemment la job de gouvernement oblige, il y a d'autre chose. C'est

plus ces autres choses-là qui m'ont fait perdre un peu confiance. L'attitude aussi. Les chefs d'État, je les blâme pas. Mais, ça m'a fait un peu perdre l'envie de suivre. Je [n']avais plus envie de voir l'arrogance (ibid.).

Pour limiter les moments de frustration, elle décide de faire le minimum en termes de pratiques informationnelles, du moins en ce qui concerne l'information journalistique au sens classique du terme. Elle limite le temps de lecture de la presse en ligne, n'écoute plus les points de presse du gouvernement, se contente des grands titres et résumés. Elle a même pris ses distances avec la communauté des malades chroniques sur Instagram. « Je suis un peu tannée d'avoir ce genre d'informations-là », m'avoue-t-elle (ibid.). Les contenus activistes de lutte contre la discrimination basée sur la capacité physique qui circulent dans la communauté lui paraissent inefficaces, car ils n'ont souvent pas d'effet direct dans le quotidien : « C'est pas le moment de chialer. Allez poser des actes ! Tsé aller voir l'arrondissement, ce genre de choses », propose Stéphanie (ibid.). Elle décide donc de revoir encore une fois ses usages de la plateforme. Ce faisant, elle découvre un nouveau genre d'information sur Instagram. « Je me suis dit "eh c'est une source, ça peut être une source d'information!" » (ibid.). Elle consulte notamment des comptes Instagram satiriques (@journallerevoir, @desmemesgais, @lactumemes), mais aussi des comptes médiatiques (@ledevoir) et enfin des comptes de sensibilisation à des enjeux spécifiques comme le féminisme ou la décolonisation (ibid.). Stéphanie n'est pas la seule, les usages informationnels d'Instagram ont doublé depuis notre première rencontre en 2018 (Roy, 2021). Après m'avoir montré son fil d'actualité, elle ressent le besoin de qualifier ses pratiques comme « pas super intello » tout en spécifiant que sur Instagram il y aurait quand même « moins de cochonneries que sur Facebook » (ibid.).

Novembre 2021. Je ne peux pas ignorer que les pratiques informationnelles de Stéphanie sont en décalage avec celles des autres personnes participantes. Ses usages informationnels d'Instagram se rapprochent effectivement de ceux des personnes étudiantes « issu[e]s des formations "élitistes" » ayant participé à la recherche de Boyadjian (2020, p. 48). Comme Stéphanie, ce groupe s'expose sur les réseaux socionumériques « à une grande variété de sources (médias anciens ou nouveaux, "mainstream" ou alternatifs, journalistes reconnus ou amateurs, etc.) » (ibid.). Cela dit, même si cette diversité la confronte à des informations qui s'éloignent de ses opinions politiques personnelles, les internautes comme Stéphanie « continuent de consommer et de partager celles les plus en accord avec leur opinion » (ibid.). Elle en témoigne : « je sers moi-même d'algorithme, dans le sens où je sélectionne *mes sources* d'information et *mes sujets* d'information. [...] Je suis] des pages qui publient à propos de causes qui me tiennent à cœur. Qui sont dans mes valeurs, dans ma vision de voir les choses » (entretien 3, 28 juillet

2021). Comme les personnes étudiantes élitistes dans l'étude de Boyadjian (2020, p. 48-49), Stéphanie se dirige vers des biens informationnels « rares », « qui se distinguent des biens informationnels prisés du "grand public" ». « J'essaie justement de varier, mais dans les articles du *Devoir*, c'est rarement des choses comme ça », me dit-elle en faisant référence à un compte à vocation féministe.

Stéphanie marche avec une canne. Avant de se quitter après notre dernière rencontre, je lui propose de l'accompagner à son taxi. En marchant, elle me pose des questions sur l'après-doctorat, sur les différentes options de carrières qui s'offrent à moi. Je fabrique une réponse plus ou moins rassurante quant à l'offre de postes permanents dans l'univers académique et l'employabilité dans le secteur privé. En y repensant, je voulais surtout me rassurer moi-même face à la diversité des catégories sociales « mobile[s] et précaire[s], vulnérabilisée[s] » (NCS, 2009, p. 54) qui traversent aussi le milieu académique (Baudet, 2009, p. 81). Ce faisant, son récit me ramène au début de cette thèse. « Qu'est-ce que ça veut dire milieux populaires? », me demande-je en regardant son taxi s'éloigner.

6.5 De l'écoute à l'écriture ou le travail impur de la recherche qualitative

La transformation des expériences de terrain en une présentation de résultats sous forme d'un texte narratif est un cheminement rempli de tensions (Clandinin, 2006, p. 48). Certaines sont reliées à des inquiétudes par rapport à l'audience, d'autres par rapport à la protection des personnes participantes, encore d'autres par rapport à la forme de la présentation textuelle (ibid.). Comment créer une connexion avec l'audience, pour que cette dernière puisse établir « des proximités, des analogies ou des distances personnelles avec la situation des personnes enquêtées, puiser des outils d'auto-analyse ou d'analyse des personnes de sa constellation familiale, amicale ou professionnelle » (Lahire, 2004, p. 5)? Quelles informations dévoiler, généraliser ou tenir à l'écart pour adéquatement protéger les personnes participantes? Comment arrimer outils narratifs, expertise scientifique et expérience de recherche? Mon journal de bord m'a permis de réfléchir plus en profondeur à ces questions. Ce chapitre en est le résultat.

Le produit final repose sur une collaboration entre les personnes participantes et moi la chercheuse. Cette collaboration ouvre une fenêtre sur ce que l'on nomme un « flux d'expériences en continu » (Hildreth, 2009, p. 789, *ma traduction*) dans la philosophie sociale de John Dewey.

It is collaboration between researcher and participants, over time, in a place or series of places, and in social interaction with milieus. An inquirer enters this matrix in the midst and progresses in the same spirit, concluding the inquiry still in the midst of living and telling, reliving and retelling,

the stories of the experiences that made up people's lives, both individual and social (Clandinin et Connelly, 2000, p. 20).

L'approche narrative m'a ainsi permis de replacer les expériences individuelles étudiées dans la géographie des pouvoirs propre au Québec, un procédé clé des analyses intersectionnelles (Collins, 2000[1990], p. 292-293). Pour ce faire, Collins (ibid.) propose d'étudier les interrelations entre trois niveaux d'analyse : 1) le récit biographique, 2) son inscription dans un contexte culturel façonné par des rapports de force spécifiques (de race, classe, genre, etc.) et 3) le niveau structurel des institutions sociales (ibid.). Or, elle ne donne que très peu d'indices sur la mise en œuvre méthodologique d'un tel procédé (Winker et Degele, 2011, p. 51). En suivant les huit étapes proposées par Winker et Degele (ibid., p. 58-64) présentées dans le troisième chapitre et en consultant des sources de données supplémentaires (médias, statistiques, rapports de recherches, etc.), j'ai tenté d'expliquer quels contextes sociaux semblent significatifs pour les normes et valeurs qu'incarnent les personnes participantes lorsqu'elles parlent de leurs expériences politiques (ibid., p. 61). En ce sens, ce chapitre rend justice à mon cadre épistémologique intersectionnel : j'y traite des questions relatives à la justice sociale tout en prenant en considération plus d'une catégorie de différence, j'aborde de façon transparente mes efforts déployés pour ne pas négliger aucune catégorie pertinente, j'explore la dynamique entre facteurs individuels et institutionnels, j'illustre la diversité au sein même de la catégorie de la classe sociale, j'intègre plusieurs niveaux d'analyse (micro, meso et macro) et je tente de réfléchir aux relations entre ces niveaux (Hancock, 2007b, p. 250; Bilge, 2009, p. 72).

De plus, pour éviter un trop grand décalage entre le témoignage enregistré, le témoignage écrit, décrit et interprété (Bourdaloie, 2019, p. 39), j'ai inclus mon propre regard de chercheuse dans la narration. Ce regard fait lumière sur les limites et contraintes de ma démarche tant méthodologique qu'analytique et valorise ainsi « ce qui, dans la pratique scientifique, est parfois voué à la disparition ou dit, mais sans toujours lever les implicites » (ibid., p. 38). Je me rallie ici à Hélène Bourdaloie qui affirme que ces non-dits sont en effet aussi importants que les résultats, car ils font part de « ce que font les implications et les effets de la chercheuse à la recherche » (ibid., p. 39). Rendre compte des limites interprétatives, des doutes, des émotions et décisions qui en découlent réduit le risque d'une surinterprétation des données, sans toutefois y échapper complètement. Ainsi, la narration devient plus qu'un simple moyen pour comprendre les phénomènes étudiés, elle devient un résultat de recherche en soi (Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020, p. 619).

Cela dit, la narration m'a également permis de répondre à une question de recherche spécifique précisant *les liens entre rapports au politique, positions sociales et pratiques informationnelles*. Dans ce contexte, les quatre récits témoignent d'abord et avant tout de la complexité et de la diversité de ces liens. Pour chaque récit, j'ai essayé de faire ressortir un fil rouge, une trame narrative afin de garantir la fluidité de la lecture, même si cette tactique narrative réduit à certains égards cette complexité. Pour Manon, les liens principaux entre rapport au politique, position sociale et pratiques informationnelles retracent l'évolution de sa vie familiale. La maternité constitue l'intrigue de son récit étant à la fois le point de rupture avec l'engagement politique actif et le point de départ pour les pratiques informationnelles. Dans le cas de Dave, deux trames narratives évoluent en parallèle. Le premier fil rouge suit sa paternité tant précoce que tardive qui façonne ses expériences politiques se situant en dehors du domaine de la politique traditionnelle. Le deuxième concerne l'évolution de sa trajectoire professionnelle. Celle-ci s'oriente certes autour du souhait d'offrir la meilleure des vies à ses enfants, mais l'amène aussi à approfondir ses connaissances en matière d'économie. Ce sont ces connaissances qui guident ses pratiques informationnelles et façonnent son rapport à la politique traditionnelle. Les deux trames se croisent au moment de la remise en cause du capitalisme et génèrent ainsi la mise en intrigue du récit (cf. Piron, 2019 § 21). Pour Sandra, les liens entre rapports au politique, positions sociales et pratiques informationnelles se cristallisent autour de sa trajectoire professionnelle dans le domaine des soins personnels. Dans ce récit, l'intrigue se déploie autour des structures d'oppressions genrées qui limitent la mobilité ascendante de Sandra et qui se trouvent exacerbées dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Dans le récit de Stéphanie, le lectorat se rend rapidement compte que les liens entre rapports au politique et pratiques informationnelles sont ancrés dans son parcours scolaire qui lui permet de décrocher un diplôme universitaire du « haut » de la hiérarchie sociale. De ce fait, la trame narrative suit mes réflexions sur les liens entre sa position sociale et son handicap. La maladie avec laquelle vit Stéphanie depuis 2018 et ses conséquences sur sa santé physique sont dévoilés tardivement dans la narration pour en faire l'intrigue. Celle-ci ferme une boucle et me fait revenir au début de ma thèse qui commence avec une discussion sur la difficulté de définir l'attribut « populaire » dans le contexte contemporain québécois. Faire le récit des expériences politiques de Manon, Sandra, Dave et Stéphanie m'a ainsi permis d'aborder des enjeux reliés aux rapports de pouvoir structurels qui ne ressortent pas dans les précédents chapitres, comme les questions de la souveraineté, de la laïcité, de l'égalité et de la mobilité.

Mon journal de bord est rempli de doutes et de remises en question par rapport à la possibilité d'interroger les catégories de la blancheur et de la nation (québécoise) dans les expériences observées. Après tout, les

personnes enquêtées sont toutes de descendance franco-canadienne et se trouvent donc dans une position unique en Amérique du Nord : appartenant à une nation conquise, mais aussi à une nation complice du colonialisme occidental et responsable du génocide et de l'esclavage (Maillé, 2015). La narration résout seulement partiellement ce dilemme. À quelques reprises, les personnes enquêtées admettent elles-mêmes occuper un statut privilégié. Ainsi, Manon et Sandra se sentent privilégiées d'occuper une maison avec un terrain alors que d'autres personnes habitent des logements surpeuplés, notamment en ville. Malgré d'importantes pertes de revenus, Sandra s'auto-déclare chanceuse de pouvoir travailler alors que bon nombre de ses proches demeurent sur la PCU en été 2020. Stéphanie dit ne pas vivre de discriminations, et ce, malgré son handicap. Elle préfère assumer que la haine n'existe pas. Enfin, Dave, qui se dit chanceux d'avoir vécu peu de malheurs dans sa vie, est conscient que les développements politiques au Québec risquent d'avoir peu d'impacts négatifs et directs sur sa vie familiale et professionnelle. C'est pourquoi il a le privilège de ne pas s'inquiéter pour son autonomie d'agir au quotidien.

Alors que ces discours étaient facilement identifiables, saisir la façon dont s'articulent les rapports de dominations liés à la position sociale spécifique des personnes enquêtées avec la blanchité (et dans une moindre mesure la nation) en tant que catégories « invisibles et socialement perçues comme "neutres" » (Cervulle et Quemener, 2014, p. 93) s'est avéré moins évident. La difficulté de la prise en considération de la « blanchité » (ou de l'appartenance socioculturelle à la majorité nationale, du moins au Québec) à l'heure actuelle consiste en effet en son invisibilité (MacMullen, 2005, p. 278). Bien que les personnes participantes reconnaissent certains facteurs de minoration (p.ex. le racisme dans le cas de Dave et Stéphanie), elles ne réfèrent pas explicitement à leur blanchité ou à leur appartenance socioculturelle québécoise « comme un facteur de réussite ou de protection » sur les plans social ou politique (Eid, 2019, p. 131). Comme Eid (ibid.), j'observe dans les récits une certaine tendance à réduire les différents systèmes d'oppression à une « affaire de comportement et de préjugé individuels plutôt que de l'envisager comme un problème systémique ». Je pense par exemple au récit de Manon et à son discours sur la responsabilité individuelle des personnes assistées sociales. Cela dit, une telle interprétation court le risque, comme le montre Maxime Cervulle (2012, p. 44) pour la blanchité, d'essentialiser cette notion « postulant une sorte d'ontologie blanche préexistant au processus de racialisation ». Ceci me semble particulièrement problématique dans le contexte d'une population certes blanche, mais aussi une population qui a, en raison de son appartenance socioculturelle francophone et catholique, subi des rapports de colonisation dans le passé. Je tiens alors à souligner l'importance de la prise en considération de la mise en garde de

Cervulle. Cela dit, il existe des stratégies pour éviter une telle réification créant une catégorie « trop homogénéisante qui gomme toute la diversité et la complexité du groupe majoritaire » (Eid, 2019, p. 140-141). Dans mon cas, cette stratégie repose sur une approche narrative intersectionnelle (Chadwick, 2017; Winker et Degele, 2011). Celle-ci m'a permis de souligner que l'accès aux privilèges (blanchité, appartenance socioculturelle, langue parlée, etc.) varie non seulement en fonction des contextes géographiques (Canada, Québec, en ville, en région, etc.), mais aussi « en fonction d'autres facteurs de différenciation sociale, tels que le genre assigné » (Sandra), « la classe » (Manon, Steve) « ou encore le handicap » (Stéphanie) (ibid., p. 143). En incluant mes propres réflexions par rapport à ces enjeux dans la narration, j'ai tenté de dé-réfier le concept du privilège (que celui-ci réfère à la blanchité, la classe sociale, l'appartenance à une nation ou autre) afin de ne pas analyser mes données « en s'armant des mêmes schèmes essentialisants que ceux à travers lesquels les acteurs et les actrices tendent à se représenter l'altérité et leurs propres identités » (ibid., p. 145).

Au bout du compte, j'espère que ce procédé permet au lectorat de puiser comme moi dans des « outils d'auto-analyse » (Lahire, 2004, p. 5) pour examiner ses propres expériences avec les inégalités sociales persistantes au Québec et ailleurs. Examiner le point de vue des personnes qui perpétuent ces inégalités, de façon plus ou moins consciente et dans des contextes précis, permet de jeter un regard novateur sur ses propres pratiques sociopolitiques. Cela dit, entamer une telle autocritique est plus difficile que l'on ne le pense : si on veut véritablement éviter cette essentialisation dont parle Cervulle, il faut s'armer de prudence et éviter d'attribuer hâtivement une importance écrasante et décontextualisée aux discours examinés (Blee, 2018, p. 61; Hübner, 2022). Il faut notamment se méfier des discours qui se rangent trop facilement dans des catégories stéréotypées reproduisant des attentes sur la façon dont une personne (blanche, francophone, de région, pauvre, etc.) pensera, agira et parlera, car ces discours détournent trop vite l'attention d'autres catégories qui pourraient créer des attentes contraires (évoluer dans un environnement peu éduqué, mais avoir des connaissances notables sur l'environnement). Avec la narration, j'ai tenté de mettre en lumière de telles discontinuités et contradictions (Chadwick, 2017, p. 12) en soulignant non seulement la multiplicité des voix dans l'entretien (moi, la personne interviewée, les personnes évoquées dans le récit), mais aussi celle au sein même des récits individuels (multiplicité de positions du « je » chez la personne participante) (ibid., p. 14).

Pour finir, je souhaite rappeler que mon approche qualitative ne me permet pas de faire des constats généralisants sur les expériences politiques de personnes évoluant dans des milieux populaires québécois

francophones, blancs et non démunis. Au contraire, j'ai voulu mettre l'accent sur l'hétérogénéité des phénomènes analysés dans ce sixième chapitre, et ce, sans pour autant écarter la possibilité de pointer vers certaines « régularités » en positionnant mes résultats par rapport à d'autres recherches. À partir de ces descriptions, telle est l'hypothèse, des recherches subséquentes pourront élaborer des modèles plus adaptés au milieu étudié et aux situations d'injustice et de privilège qui le traversent (Lechien et Siblot, 2019, § 1, Pasquier, 2018a, p. 13). C'est sur quoi je termine ce dernier chapitre de présentation-discussion des résultats de ma thèse. Suivra une conclusion dans laquelle j'aurai l'occasion de faire dialoguer l'ensemble des résultats des quatrième, cinquième et sixième chapitres, de revenir sur les limites de ma thèse et de préciser de futures pistes de recherches avec pour objectif d'approfondir l'étude des inégalités sociales et numériques qui façonnent les expériences politiques de différents segments de la population québécoise.

CONCLUSION

Abstentionnistes, égoïstes, individualistes, indifférentes aux crises sociales et écologiques, ultraconservatrices, insuffisamment éduquées ou informées, les personnes qui ne participent pas activement à la vie démocratique font face à bon nombre de préjugés. Les médias, les responsables politiques et de nombreux scientifiques parlent d'une désaffection des populations occidentales envers la démocratie représentative (Chouinard, 2017, Gerstlé, 2004, Oberdorff, 2010, Pelletier 2012,). Or, ces discours fournissent fort peu de renseignements sur les raisons qui expliquent cet éventuel désenchantement politique¹²⁴. Ceci fut le point de départ de cette thèse. J'ai voulu en savoir plus sur les causes tant individuelles que structurelles qui conduisent une personne à s'auto-déclarer désintéressée par tout ce qui touche de près ou de loin à la vie démocratique. De plus, je m'interrogeais sur le rôle que jouent les médias numériques en tant que source d'information (ou de désinformation) politique dans ce contexte.

Pour ce faire, j'ai choisi de m'intéresser à un groupe spécifique de la population, soit les milieux populaires contemporains. Les personnes évoluant dans ces milieux sont non seulement la cible première des préjugés énumérés plus haut, mais figurent aussi parmi les populations dont les pratiques informationnelles numériques ne sont guère étudiées comme le montre le premier chapitre. Initialement, j'ai voulu mettre l'accent sur la diversité des milieux populaires et les clivages internes qui les traversent (Siblot *et al.*, 2015, p. 271-272). Dès lors, j'ai tenté de rencontrer des personnes avec différents statuts de travail ou d'assistance sociale, des personnes aux origines culturelles variées, des personnes blanches, racisées, autochtones et des personnes aux statuts légaux divers (citoyen, immigrant, réfugié, etc.). Le recrutement s'est toutefois avéré ardu. Le groupe cible visé à l'origine n'est pas seulement éloigné de la vie politique, mais aussi de l'univers de la recherche académique. Plusieurs personnes participantes m'ont avoué n'avoir aucune idée ce qu'une thèse de doctorat impliquait. Pour P6 par exemple, la recherche évoque des laboratoires et des essais cliniques sur les animaux, quelque chose qu'elle rejette catégoriquement (entretien 1, 13 novembre 2018). De plus, je voulais parler de politique, un sujet de conversation que la population cible évite dans la vie de tous les jours. Pour diminuer les relations de

¹²⁴ Le phénomène du désenchantement politique n'est pas nouveau. Il a été observé à plusieurs moments à travers l'histoire moderne. Mon cadre théorique montre par exemple que ce débat est déjà présent à l'époque de Dewey et Lippman dans les années 1920 (chap. 2). Cela dit, l'on pourrait aussi penser au « désenchantement du monde » (*Entzauberung der Welt*) de Max Weber paru en 1917 ou encore aux travaux de Jacques Ellul sur l'illusion politique (1965).

pouvoir entre moi – la chercheuse surdiplômée dont on assume de grandes connaissances à propos de l’actualité politique – et le groupe recruté dont les membres s’auto-déclarent non politisés, désintéressés, voire déconnectés de la vie politique, j’ai décidé de recruter à l’aide d’intermédiaires. Conformément aux procédures décrites dans le troisième chapitre, j’ai demandé à des proches de me mettre en contact avec des personnes qui correspondaient aux critères de recrutement. Or, passer par mon cercle familial et amical élargi, m’a amené à rencontrer un sous-groupe spécifique des milieux populaires contemporains : des personnes blanches, francophones, nées au Québec – des « subalternes, mais non-démuni[e]s économiquement » (Girard, 2013, p.183). Leurs parcours de vie se caractérisent par de courtes mobilités sociales ascendantes qui ont permis à plusieurs d’accéder à la propriété (P1, P2, P4, P5 et P8).

Une fois l’analyse de la première série d’entretiens entamée, ces attributs sociologiques se sont avérés prééminents dans l’étude des récits d’expériences politiques récoltés. C’est à ce moment que j’ai découvert, pour la première fois, la dynamique de discours contradictoires dont témoigne le quatrième chapitre. Je le rappelle, plusieurs personnes participantes naviguent entre 1) un esprit civique vif montrant que les gens qui se désintéressent de la politique se soucient bel et bien de nombreux enjeux sociaux et 2) une rhétorique presque hoggartienne ([1957]1961) de type « eux/nous » révélant des préjugés racistes et classistes lorsqu’elles parlent de certains de ces enjeux. L’intégration d’une réflexion théorique sur leur position sociale liminaire aux marges des milieux populaires, m’a permis de mieux saisir cette dynamique. À cet effet, j’ai inscrit ma thèse dans un paradigme intersectionnel spécifique qui intègre l’analyse de catégories non marquées comme la blanchité (ou la nation) dans l’analyse de la (re-)production d’inégalités sociales, politiques et numériques (Carbado, 2013, p. 841, cf. chap. 3). Ce qui s’apparentait à une « limite » méthodologique s’est alors transformé en un choix empirique.

À partir de là, ma thèse a poursuivi deux objectifs descriptifs ainsi que deux objectifs, l’un analytique et l’autre critique. Le premier objectif consistait en la description du rapport qu’entretiennent les personnes participantes avec la politique traditionnelle, l’activisme et d’autres initiatives d’engagement civique que celles-ci soient partisans ou non. À ce titre, j’ai eu recours au concept d’expérience sociale et politique de John Dewey (1927, 1930, 1983, 1987) et à sa réinterprétation de Patricia Hill Collins (2012, Collins et Bilge 2020) (voir chap. 2). Le pragmatisme américain de Dewey (1927, 1930) et du Bois (1935) et les théories intersectionnelles telle que pensées par cette chercheuse féministe noire se complètent effectivement : alors que l’intersectionnalité permet de penser la multiplicité des rapports de pouvoir absents de la philosophie de Dewey, cette dernière fournit les outils analytiques pour éviter une

surévaluation de l'expérience individuelle dans l'agir politique remettant ainsi le focus des analyses intersectionnelles sur l'agir collectif (Collins, 2012, p. 453 et 2011, § 45). En termes méthodologiques, ces descriptions ont été élaborées à l'aide d'une analyse illustrative de huit récits de vie (chap. 3).

Quatre résultats majeurs ressortent de cette description du rapport qu'entretiennent les personnes participantes aux différentes sphères politiques (chap. 4). Premièrement, j'ai observé une multitude d'expériences troublées, au sens deweyen du terme, que les personnes participantes ont vécu en lien avec la politique parlementaire. Loin d'être homogènes, ces troubles renvoient à des obstacles tant structurels (sentiment que rien ne change, peu importe qui gouverne, déception par rapport au travail des partis politiques, etc.) qu'individuels (éliminer une source de stress, vouloir prioriser la famille ou le travail, etc.) conduisant les individus à s'éloigner de la participation politique traditionnelle dans la vie de tous les jours. Malgré ces obstacles, les résultats ne témoignent toutefois pas d'une perte de confiance envers le système démocratique québécois en vigueur. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette confiance provoque un sentiment de sécurité favorisant l'évitement politique. Les personnes interviewées ont l'impression de ne subir aucun risque social majeur qui pourrait leur être imposé à travers un projet politique les touchant directement. De ce fait, se déconnecter de l'actualité et de la participation citoyenne n'a aucune conséquence ressentie sur leur autonomie au quotidien.

Deuxièmement, l'approche des récits de vie m'a permis de retracer l'évolution de ce rapport à plus long terme. Sur ce plan, les récits témoignent de l'émergence d'une valorisation de l'entrepreneuriat et de la réussite individuelle (cf. Girard, 2013) qui conduit les personnes participantes à reconsidérer l'opposition entre souverainisme et fédéralisme ayant structuré le paysage électoral québécois depuis plusieurs décennies. Ainsi, mes résultats semblent appuyer la thèse du passage au second plan de cette opposition en faveur d'un axe gauche-droite. Même si mon approche qualitative ne me permet pas de conclure qu'il s'agit là d'une tendance générale en milieu populaire blanc et non démuné au Québec, force est de constater que les discours conservateurs dont bon nombre s'enlignent avec le programme politique de la CAQ sont prédominants dans le corpus. On les retrouve chez six des huit personnes participantes. Seulement deux personnes se situent à gauche de l'échiquier politique traditionnellement associé aux milieux populaires.

Troisièmement, malgré les expériences troublées avec l'élite politique, la majorité des personnes rencontrées votent (du moins parfois) et imaginent de futures expériences politiques plus enrichissantes,

ce qui invalide la thèse d'un public populaire apathique. Elles favorisent les actions locales (souvent non partisans mais pas uniquement) dont les conséquences se traduisent directement sur le terrain (cf. Eliasoph, 1998). Les pratiques activistes aux échelles nationale ou globale sont dévalorisées : elles leur paraissent inefficaces et prétentieuses. Parmi l'ensemble des répertoires d'actions locales, les pratiques individuelles posées au quotidien (composter, acheter usagé, aider les personnes âgées, etc.) dominent. La lutte pour la justice sociale et environnementale se manifeste donc sous forme de micro-tactiques (De Certeau, 1980, p. 61 ; Lafrance, 2007, p. 74) garantissant une autonomie d'agir quotidienne sans toutefois briser de façon durable et profonde les rapports de pouvoir structurants.

À la lumière de ce qui précède, se dégage un paradoxe entre la perception d'une impuissance citoyenne sur le plan politique (traditionnel et activiste) et un enrichissement des expériences « ordinaires » du quotidien. Ces enrichissements ne permettent toutefois pas aux personnes interviewées d'accéder à ce que Dewey nomme « une existence politique » se heurtant à l'étape de l'auto-identification en tant que public (Zask, 2015, p. 94). Plus encore, si j'examine ces « enrichissements » sous un angle intersectionnel, certaines de ces micro-actions s'inscrivent dans une perspective de résistance individuelle et quotidienne face à des injustices basées sur le genre (p.ex. en lien avec la maternité, ou le travail dans un domaine masculin) sans toutefois prendre une allure de lutte collective. Une dimension collective reste hors de portée dans la majorité des expériences récoltées, elle est même écartée d'office. Cela dit, ces observations confirment l'articulation simultanée et interdépendante des rapports de force reliés au genre et à la classe dans les expériences politiques des quatre participantes féminines (Bilge, 2009, p. 46-47).

Quatrièmement, l'analyse intersectionnelle du positionnement des « personnages qui apparaissent, se croisent et disparaissent » (Piron, 2019, § 21) dans les récits m'a permis de réinscrire les observations empiriques dans leur contexte social plus large tout en illustrant l'articulation des catégories de blancheur et de nation dans un espace géographique où le groupe étudié paraît à la fois comme un groupe majoritaire (dans sa province) et comme un groupe minoritaire (au sein de son pays). Cette analyse révèle certes un « déni de racisme » (p.ex. en préservant une image positive de type *je ne suis pas raciste, mais...*), mais aussi et avant tout une nostalgie régressive d'une position subalterne du peuple québécois (francophone), une position « porteuse du privilège épistémique et donc de légitimité du leadership » (Pagé, 2015, p. 147). Cela n'amène toutefois pas les personnes participantes jusqu'à l'adoption d'une posture de la « victime » comme c'est le cas dans l'étude britannique de Gillborn (2010). En fin de compte, les personnes participantes sont conscientes de plusieurs types d'inégalités existantes dans la société

québécoise, voire de certains privilèges que leur confère leur appartenance à la majorité francophone non démunie. Elles ne se décrivent néanmoins pas comme responsables des inégalités vécues par d'autres catégories de la population. Cela n'est pas sans lien avec le fait que le degré des privilèges de la blancheur et de l'appartenance à la nation québécoise varient en fonction d'autres catégories de différence comme le genre, la pauvreté ou le handicap. Pour certaines personnes participantes, ces privilèges agissent alors comme une valeur de « compensation symbolique » leur permettant de mieux accepter une certaine situation de subordination (qu'elle soit économique, capacitiste, genrée ou autre) (Eid, 2018, p. 143).

Le deuxième objectif de cette thèse consistait en la description des processus d'appropriation d'informations politiques des personnes rencontrées. Dans ce contexte, j'ai mis l'accent sur les processus d'appropriation qui impliquent un dispositif médiatique ainsi que sur ceux qui se déroulent en ligne. Pour ce faire, j'ai eu recours au concept d'expérience médiatique inspiré par Dewey et réadapté aux études médiatiques par Olivier Voirol (2008). De plus, j'ai mobilisé la sociologie des usages des TIC (De Certeau, 1980, Jouët, 2000) et un de ses sous-champs en études de genre (Bergström et Pasquier, 2019). Sur le plan méthodologique, les descriptions sont issues de l'analyse des entretiens de type récit de vie, de l'observation ethnographique en ligne et de l'analyse technodiscursive du matériel récolté lors de cette observation (chap. 3).

Ce deuxième volet de résultats témoigne d'une grande variété de processus d'appropriation d'informations politiques allant loin au-delà des processus d'appropriation médiatique (chap. 5). Au demeurant, les pratiques informationnelles qui jouent un rôle important dans les expériences politiques des personnes enquêtées n'impliquent pas toujours un média. Ainsi, les récits présentés montrent que ne pas consulter les nouvelles dans les médias ne signifie pas forcément être « non informé ». À titre d'exemple, je pense à P5 qui s'informe à l'aide de conversations avec sa clientèle lui permettant d'élargir ses connaissances du domaine politique. Parmi les processus d'appropriation médiatique observés, les médias dits « traditionnels », et surtout la télévision, restent prédominants. Cependant, la télévision n'est plus l'unique « reine des foyers » populaires (Masclat, 2018, p. 25, Armstrong, 2019), notamment chez les personnes participantes de moins de 40 ans. On observe une diversification des pratiques qui s'oriente autour de trois axes : la diversification et la complexification des sources d'information consultées, la fragmentation de la réception et la multiplication des supports matériels pour y accéder (Proulx et Rueff, 2018, p. 23-25).

Ma recherche montre en outre que les personnes participantes accordent une grande importance à l'information locale. La disparition de plusieurs sources journalistiques régionales et locales au Québec (cf. Brunelle et Brin, 2019; Bizimana, 2020), explicitement déplorée par plusieurs personnes participantes, les amène à consulter une variété de sources d'informations sur le web dont la qualité journalistique varie très fortement (p.ex. qualité informationnelle d'une radio régionale ou d'une application gratuite du journal local contre celle d'une page Facebook de type *Spotted*). Cela n'est pas sans lien avec le fait que les processus d'appropriation d'informations politiques en ligne ne passent pas forcément par les canaux numériques de médias d'information (traditionnels ou natifs d'internet). L'appropriation passe souvent par le domaine des services (domaine professionnel des personnes interviewées ou de leurs proches, etc.), par la recherche d'informations sur des sujets nichés (jardinage, cuisine, musique, etc.) et dans une moindre mesure par le web politique (les sites web et comptes sur les réseaux sociaux numériques de partis politiques sont consultés à des moments historiques clés comme une campagne électorale ou encore lors d'une pandémie mondiale). Et même lorsque les personnes participantes consultent des informations journalistiques en ligne, l'appropriation n'implique pas forcément le site web ou l'application du média duquel le texte, la vidéo ou l'extrait radiophonique est issu. Les personnes participantes passent plutôt par des sites ou applications d'agrégation de contenus, par des moteurs de recherche et par les réseaux sociaux numériques.

Enfin, ce deuxième volet de résultats révèle que la différence avec les milieux plus aisés se joue avant tout au niveau de la vérification des sources. Cependant, l'explication des difficultés ne doit pas s'arrêter au constat d'un déficit en termes de capital scolaire ou politique. D'autres facteurs microsociologiques comme les relations sociales, le temps que l'on est prêt à y consacrer, la charge émotionnelle et la tolérance vis-à-vis du conflit entrent également en compte. En plus, il ne faut pas négliger les facteurs macrosociologiques comme la pluralité (ou son absence) de l'offre informationnelle numérique et la configuration des dispositifs numériques eux-mêmes. Après tout, les dispositifs étudiés, Facebook et Instagram, restent largement façonnés par le capitalisme, la blancheur et la masculinité (Noble et Tynes, 2016, p. 5). Malgré ces obstacles, l'analyse technodiscursive des données récoltées lors de l'observation ethnographique en ligne illustre une habileté considérable concernant les processus d'appropriation sociotechniques et sociopolitiques d'informations diffusées sur les réseaux sociaux numériques, habileté qui va à l'encontre du stéréotype de milieux populaires illettrés en termes d'usages numériques. Cela dit, les contenus perçus comme trop « politiques » ou « politisés » sont écartés d'office, peu importe s'il s'agit d'un contenu journalistique ou d'un contenu que l'on pourrait qualifier de « fausse nouvelle » (cf.

Boyadjian, 2020). Trois des quatre personnes ayant consenti à l'observation sont très faiblement exposées à l'actualité en ligne, que celle-ci soit « vraie » ou « fausse ». À ce sujet, il est intéressant de noter que cet évitement ressort davantage dans les récits ainsi que dans les observations ethnographiques reliées aux femmes participantes. La grande majorité des contenus d'actualité politique (cf. Pasquier, 2018a, p. 17-18) récoltés lors de l'observation se retrouvent effectivement sur le seul profil masculin observé. Ce résultat va de pair avec ceux de Pasquier (ibid., p. 17) : selon cette chercheuse les « comptes masculins abordent [...] des sujets liés à la vie publique, le sport, et la politique ». Cependant, bien que le contenu politique soit moins présent sur les profils des femmes participantes, leurs publications ne se rangent pas facilement dans les catégories féminines des usages populaires du web que Pasquier (ibid.) a élaboré. Un seul profil aborde ce que cette chercheuse décrit comme des récits de la vie quotidienne domestique suscitant des échanges entre femmes (ibid.). Les contenus analysés sur les deux autres profils témoignent d'un usage plus diversifié intégrant des catégories que Pasquier (ibid., p. 18) associe à l'univers numérique masculin : les usages professionnels et la création de contenu autour d'une « passion ». Mon approche ne me permet toutefois pas de conclure qu'il y a une différence significative entre les usages féminins populaires québécois et français. Mes résultats rappellent plutôt qu'il existe toujours des situations intermédiaires pour lesquelles la frontière entre différentes catégories (masculins, féminins, populaire, classe moyenne, etc.) reste floue.

Pour tracer des liens entre rapport au politique, position sociale et pratiques informationnelles, j'ai finalement choisi une approche narrative de type portraits (chap. 3.2.2). Il s'agit là d'une forme de présentation de résultats inspirée par les études littéraires qui renvoie à la pratique d'une autoréflexion épistémologique que j'ai exploré à l'aide de mon journal de bord (chap. 6). Au total, le sixième chapitre met en scène quatre portraits narratifs. En réinscrivant les résultats présentés auparavant « dans le temps historique collectif » (Bertaux, 2016, p. 83), ces portraits m'ont d'abord permis d'aborder des enjeux reliés aux rapports de pouvoir structurels propre à la géographie du pouvoir du Québec. Parmi ces enjeux, l'on retrouve les questions de la souveraineté (Manon), de la laïcité (Dave), de l'égalité (Sandra) et de la mobilité (Stéphanie). Ces enjeux ne se dégagent pas aussi explicitement dans les deux précédents chapitres. Ce faisant, j'ai élaboré une trame narrative autour d'un thème clé qui, pour chaque récit, met en lumière les discontinuités et contradictions qui ressortent des deux premiers volets de résultats (Chadwick, 2017, p. 12). Enfin, pour éviter un trop grand décalage entre le matériel récolté, tels les observations et témoignages enregistrés d'un côté et les témoignages écrits, décrits et interprétés de l'autre (Bourdaloie, 2019, p. 39), j'ai intégré ma propre voix dans les récits. Rendre compte des limites

interprétatives, des doutes, des émotions et décisions qui en ont découlé a réduit, autant que cela soit possible, le risque d'une surinterprétation des données et a fait place à une narration qui est devenue un résultat de recherche en soi (Rodriguez-Dorans et Jacobs, 2020, p. 619). Cette démarche m'a permis d'atteindre mon objectif analytique, soit d'élaborer un cadre épistémologique, théorique et méthodologique qui va au-delà d'une description des phénomènes observés tout en évitant l'adoption d'un discours qui idéaliserait ou stigmatiserait les expériences politiques des personnes participantes.

Éviter la stigmatisation s'est avéré particulièrement important dans la narration de la position sociale liminaire des personnes participantes. Or, une contextualisation large à l'aide de l'ajout de résultats de recherches statistiques, historiques et sociodémographiques (Winker et Degele, 2011), m'a permis de raconter comment et dans quels contextes les personnes participantes tiennent des discours biaisés par rapport à d'autres groupes sociaux, et ce, sans tomber dans le piège d'une essentialisation de la blanchité, du statut de travail ou de l'identité québécoise postulant qu'il y aurait une certaine ontologie franco-québécoise propre aux personnes salariées des milieux populaires blancs qui préexisterait aux stratégies de différenciation observées (cf. Cervulle, 2012, p. 44). Une telle réification de l'appartenance au groupe majoritaire m'est apparu d'autant plus problématique au Québec, une province qui abrite une population majoritaire à la fois colonisée et colonisatrice (Maillé, 2015; Pagé, 2015; Thériault, 2021). Par conséquent, il m'est apparu important de rendre compte de cette complexité spécifique du groupe majoritaire (Eid, 2019, p. 140-141). Pour ce faire, j'ai mis l'accent sur l'accès inégalitaire aux privilèges que confère l'appartenance à ce groupe que ce soit en termes de contextes géographiques ou « en fonction d'autres facteurs de différenciation sociale, tel que le genre assigné, la classe ou encore le handicap » (ibid., p. 143). C'est ainsi que les clivages qui traversent les milieux populaires contemporains ont trouvé leur place dans la recherche : s'ils ne sont pas présents dans l'échantillon, ils se manifestent dans la narration à travers les « personnages qui apparaissent, se croisent et disparaissent, de lieux, de pratiques culturelles, de rapports sociaux et d'événements collectifs (politiques ou sociaux) en arrière-fond, d'atmosphères, de relations entre des êtres, de sentiments et d'émotions et, bien sûr, de savoirs » (Piron, 2019, § 21).

L'ensemble de cette démarche théorique, empirique et analytique en trois volets souligne des rapports de domination inhérents aux milieux populaires francophones, blancs et non démunis du Québec, ce qui m'amène à mon dernier objectif, soit celui d'enrichir les perspectives critiques en études médiatiques. À cet égard, ma thèse offre une meilleure compréhension des expériences politiques d'un segment de la population qui reste sous-étudié dans cette province canadienne (Maillé, 2015; NCS, 2009). Elle pallie ainsi

un manque de données empiriques et remédie à l'absence d'une littérature québécoise sur les liens entre inégalités de classe et numériques, politisation et pratiques informationnelles. En adoptant une approche qui n'est pas centrée sur les médias ou la technologie, une perspective fort peu répandue dans la littérature contemporaine en communication au Québec, elle souligne de plus les limites de son propre champ d'étude. Aller au-delà des médias pour parler de pratiques informationnelles n'est pourtant pas nouveau. L'une des premières tentatives en sociologie des médias provient du courant fonctionnaliste américain des années 1940. Ce qui différencie mon approche de la plupart des enquêtes sur les pratiques informationnelles en milieu populaire est sa perspective de « production de connaissances situées », perspective inspirée par les théories féministes marxistes du « standpoint » (Harding, 2007) et reprise par les théoriciennes intersectionnelles (Bilge, 2014, p. 64). La décentralisation de l'objet médiatique invoque en effet certains types de savoirs rarement abordés de front dans la recherche critique, car ces savoirs ne cadrent pas bien avec la plupart des terrains menés en milieu populaire (Blee, 2018). Ceux-ci investissent avant tout les groupes les plus démunis et les mouvances progressistes de résistance. Les expériences récoltées pour ma thèse sont par moment lourdes, voire douloureuses à entendre, alors que d'autres se classent facilement dans une perspective libératrice au sens de Dewey. Je reste néanmoins convaincue que fournir des espaces sécuritaires et empathiques pour l'expression d'inquiétudes « déstabilisantes » (Goulet, 2010, p. 330), incluant celles allant à l'encontre de la justice sociale et que l'on écarte souvent comme l'expression de préjugés (Žižek, 2015, p. 81), est justifié.

Car il n'y a pas plus social, pas plus communément partagé, que les « problèmes » dits « personnels » (mauvaise conscience, incompréhension, frustration, malaise, état dépressif,...) : produits des multiples décalages entre ce que nous sommes (ce que le monde social a déposé en nous) et ce que les situations exigent de nous (et que nous ne sommes pas toujours disposés à « donner ») ; produits des diverses affrontements, confrontations ou accommodations (plus ou moins forcées) avec des personnes aux dispositions contradictoires ; produits de l'inassouvissement d'inclinations constituées par le passé et qui ne trouvent pas toujours les conditions de leur expression ; produits, enfin, de l'incompatibilité des investissements dans des sphères d'activités différentes (familiales, professionnelles, amicales, culturelles...) (Lahire, 2004, p. 5).

Une analyse critique de telles expériences qui prend en compte l'articulation simultanée et interdépendante de multiples rapports de pouvoir peut, à mon avis, contribuer à remettre en question l'hégémonie de la production du savoir – incluant le savoir universitaire dominant en communication (Hirji *et al.*, 2020, p. 168). Pour briser une structure disciplinaire façonnée par des valeurs capitalistes, hétéronormatives et occidentalocentristes (ibid.), les personnes qui mènent les enquêtes, et avant tout les personnes appartenant à la majorité comme moi, doivent savoir reconnaître ces valeurs dans leurs

propres outils cognitifs et politiques, parce que ceux-ci façonnent chaque étape de leurs projets (Dorlin, 2008, p. 30). Cette façon de faire la recherche consiste non seulement en une interrogation permanente sur « la nature de la production de connaissances et sur notre rôle à ce sujet », mais aussi en ce que George (2014, p. 99-100) appelle une posture humble mettant l'accent sur « la complémentarité entre les différentes manières de comprendre et de vivre le monde à partir d'un intérêt pour les sciences, mais aussi pour la philosophie, les arts et, plus globalement, l'ensemble des pratiques culturelles ». Partant de ce point de vue, j'ai essayé de rendre visibles des rapports de pouvoir sous-jacents dans des situations où ceux-ci sont tenus pour acquis, y compris l'enquête elle-même (Steyn et Conway, 2010, p. 285).

Cette façon de concevoir la recherche fait écho au sens que Dewey (1987[1935-37]) attribue à une enquête sociale. Pour ce philosophe, la recherche en sciences humaines et sociales a pour vocation de venir en aide aux personnes touchées par un problème social dans leur quête de solutions (plutôt que d'imposer des solutions). L'enquête fournit des faits empiriques, ce qui constitue la base pour amorcer un processus de co-construction de moyens permettant de résoudre ledit problème (Zask, 2015, p. 71). Pour ce faire, l'enquête se fonde sur la production de savoirs situés issus des expériences vécues par les personnes vivant le trouble (ibid.). Ce sont leurs expériences qui alimentent la création des moyens pour améliorer leurs conditions de vie; la recherche ne fait que guider le chemin (ibid.). Cela dit, pour Dewey, l'enquête est aussi une expérience sociale qui renforce chez la personne enquêtrice, moi à l'occurrence, la compréhension de l'expérience elle-même et ainsi la capacité de mieux contrôler de futures expériences similaires (Hildreth, 2009, p. 789). La recherche est donc un processus d'apprentissage intellectuel, quoique non sans difficultés : l'environnement, l'habitus et les coutumes structurent chaque étape et peuvent constituer des obstacles tenaces, prévient Dewey (ibid., 2010, p. 922).

Les obstacles rencontrés au cours de cette recherche se sont en effet avérés de taille. Outre les limites théoriques et méthodologiques, abordées aux deuxième et troisième chapitres, je ne peux passer sous silence que deux tiers du terrain de cette thèse ont été menés durant une pandémie mondiale. En mars 2020, lors de l'annonce du premier confinement en raison de la COVID-19, j'avais finalisé la préparation de la deuxième série d'entrevues avec les personnes participantes de 2018. Lors de ces rencontres, je souhaitais explorer les activités numériques des personnes interviewées à l'aide d'un ordinateur sur place. J'avais pour objectif que les personnes participantes me montrent leur profil Facebook, Instagram ou autres et qu'elles me décrivent leurs usages des plateformes. Cela m'aurait en plus permis d'explorer leur fil d'actualité pour en apprendre plus sur les contenus affichés. L'annonce de l'interdiction de la poursuite

d'activités de recherche impliquant des sujets humains par le comité d'éthique de la recherche de l'UQAM m'a forcé à changer de stratégie de récolte de données. J'ai poursuivi avec une série d'entretiens par téléphone ou par application web (Skype, Zoom).

Cela dit, les résultats n'ont pas forcément correspondu à ceux d'entretiens en personne et ne m'ont pas permis de réaliser l'exploration des contenus numériques consultés par les personnes participantes en leur présence. Pour pallier ce problème, j'ai demandé l'autorisation de faire une observation à distance (en me rajoutant sur Facebook ou Instagram) et de contacter les personnes consentantes pour des entretiens complémentaires. Or, je n'ai pas pu convaincre l'ensemble des personnes de suivre cette proposition qui divergeait de la démarche que je leur avais présentée lors de notre première rencontre en 2018. Pire encore, je n'ai même pas pu persuader l'ensemble des personnes participantes de m'accorder un deuxième entretien. P3 s'est officiellement retirée de la recherche en m'expliquant que ses priorités avaient tout simplement changé avec la pandémie. P1 et P2 n'ont plus répondu à mes courriels, et ce, même après une relance par l'intermédiaire¹²⁵. J'ai donc décidé de rechercher des personnes supplémentaires pour enrichir mon corpus, ce qui m'a permis de recruter P8 mais non sans engendrer des délais imprévus au printemps et à l'été 2020. Cela dit, si la pandémie m'a forcé à travailler avec un petit échantillon, elle a été un catalyseur en termes de volonté de parler politique. Contrairement à la première série d'entretiens qui nécessitait un travail considérable de reformulation, de réconfort et de motivation pour garder la conversation fluide, les personnes participantes aux deuxièmes et troisièmes séries ont eu plus de facilité à me parler de leurs expériences politiques. Cette crise a considérablement modifié leur rapport aux médias, à la politique traditionnelle et activiste. Elle a même suscité des remises en question du bien vivre en société. P4, P5, P6, P7 et P8 ont saisi l'occasion pour en parler dans un espace sécuritaire sans jugement. En fin de compte, ce moment historique a enrichi mon corpus, même si les conditions de travail étaient loin d'être optimales.

Malgré ces difficultés, ma thèse ouvre des pistes de recherche prometteuses pour approfondir l'étude des inégalités sociales et numériques qui façonnent les expériences politiques au Québec. Ainsi, cette première exploration qualitative mériterait d'être prolongée en y ajoutant un volet quantitatif. Un tel prolongement permettrait de confirmer ou infirmer certaines des constatations soulignées et apporterait un niveau de généralisation intéressante, notamment en ce qui concerne la réintégration de la variable de

¹²⁵ À noter qu'une dispute entre l'intermédiaire, P1 et P2, survenue au début 2020, n'a pas joué en ma faveur.

la classe sociale ou du statut socioéconomique dans les études médiatiques québécoises. Ainsi que je l'ai souligné dans le premier chapitre, ces variables sont rarement investies dans les recherches en communication médiatique depuis les années 1980. Selon Chantal Maillé (2015), ces manquements de la littérature scientifique ralentissent plus généralement le déploiement d'approches intersectionnelles dans cette province canadienne. Même si mon échantillon ne me permet pas de concevoir un concept universel pour mieux désigner la position sociale des personnes étudiées, mes illustrations détaillées des difficultés qui découlent de l'absence d'un tel concept constituent une première étape (Pasquier 2018a, p. 13) pour ce qui est de l'élaboration d'un modèle adapté aux particularités du contexte québécois et partant de l'idée que « les classes sociales sont construites à la fois par la race et le genre et par d'autres formes de domination et d'inégalités » (Maillé, 2015, p. 163 en se basant sur Acker, 2006).

Cela ne constitue toutefois pas la seule possibilité de prolongement. Plusieurs tendances identifiées tout au long de cette thèse mériteraient d'être creusées. Trois me semblent particulièrement importantes dans un contexte (post-)pandémique. Premièrement, ma thèse montre que le transfert en ligne de bon nombre d'activités professionnelles, politiques, sociales et culturelles a modifié non seulement le rapport au politique, mais aussi, entre autres, les besoins en termes d'accès aux dispositifs numériques, de qualité de connexion ou de quantité de bande passante disponible. Alors que cette recherche s'intéresse à des milieux non démunis qui ont su s'adapter à ces changements non seulement en raison de leurs moyens financiers, mais aussi en raison de leurs lieux de résidence disposant d'infrastructures appropriées, il est urgent de se pencher sur les milieux ruraux qui manquent de telles infrastructures. Comment la nécessité grandissante d'un accès à internet est vécue dans les milieux les moins bien connectés (en termes de qualité de connexion, de nombre de dispositifs disponibles, d'habiletés techniques et cognitives, etc.) ? Quel rôle le numérique joue dans *leurs* expériences politiques ? Comment ces expériences ont évolué depuis le début de la crise ? S'intéresser à leur vécu me semble d'autant plus crucial étant donné que dans la plupart de ces régions, s'ajoutent à la fracture numérique d'autres inégalités (accès à un commerce alimentaire limité, accès aux soins de santé limités, pauvreté matérielle, etc.) comme le montre le récit de Sandra (chap. 6.2).

Deuxièmement, à plusieurs reprises, ma thèse pointe vers l'intersection des rapports de genre et de classe dans les expériences politiques. Pour creuser cette problématique, il m'apparaîtrait fructueux de s'intéresser aux expériences politiques dans des secteurs d'emploi précis. Les possibilités sont nombreuses à ce sujet, mais les deux illustrations suivantes me permettront d'expliquer ma proposition. D'un côté, l'on

pourrait mener un terrain dans un secteur à prédominance féminine. À titre d'exemple, je pense au secteur des soins qui, de plus, est particulièrement affecté par la pandémie. En choisissant ce domaine, il serait en outre possible d'intégrer la variable de la race, car bon nombre des travailleuses en santé sont racisées et/ou issues de l'immigration (Meek-Bouchard, 2021, p. 385-388). Pour ces dernières, il n'y a pas eu de confinement ou de télétravail, mais peut-on pour autant dire que leurs pratiques informationnelles en ligne sont restées inchangées ? Comment composent-elles avec les nombreux articles écrits à leur égard et avec les réactions parfois violentes que ces articles ont suscité sur le web ? Certaines travailleuses du milieu de la santé se sont exprimées sur les réseaux sociaux pour revendiquer de meilleures conditions de travail ou pour faire part de leurs souffrances. Comment cette pratique, que l'on peut qualifier d'activiste, a modifié leur rapport au numérique et au gouvernement ? Autant de questions qui requièrent des réponses.

De l'autre, il s'avérerait captivant de conduire une recherche sur les expériences politiques dans une usine, un environnement à prédominance masculine. Selon un rapport de *l'Institut du Nouveau Monde* (2018, p. 17), les hommes de moins de 34 ans disposant d'un bas niveau de scolarité votent généralement moins que les femmes et les personnes plus diplômées de cette tranche d'âge. En même temps, la recherche de Pasquier (2018a, p. 17-18) postule que les hommes sont davantage susceptibles de partager, sur les réseaux sociaux, des contenus à propos de la vie publique et politique. Comment expliquer ce paradoxe ? La crise sanitaire a-t-elle renforcé ou révoqué leur désintérêt ? Par exemple, comment ces travailleurs, dont bon nombre font des quarts de nuit, ont-ils reçu la couverture médiatique sur l'imposition du couvre-feu en janvier 2021 ? Après tout, cette mesure les a exposés à une surveillance policière accrue, ce qui s'avère avant tout problématique pour ceux racisés. Une recherche dans le milieu ouvrier permettrait ainsi d'approfondir la compréhension de l'articulation simultanée et interdépendante entre masculinités, blanchité, (anti-)syndicalisme, pratiques informationnelles et désintérêt politique dont témoigne aussi le récit de Dave (chap. 6.3).

Enfin, une troisième piste de recherche concerne un sujet que j'ai effleuré dans ma recherche, mais que je n'ai pas pu aborder en détail faute de données suffisamment denses. L'ensemble des femmes ayant participé à ma recherche ont vécu ou ont été témoins de cyberviolences, que ce soit sous forme de commentaires racistes, classistes ou misogynes. Malgré ces témoignages troublants, elles n'ont pas dénoncé ce phénomène. Il s'agit là d'un constat que j'ai également observé en travaillant sur un autre projet de recherche sur le féminisme autochtone où les niveaux de violence se sont avérés

considérablement plus élevés qu'en milieu populaire blanc (Pilote et Hübner, 2019). Contrairement aux militantes, les femmes moins politisées – qu'elles soient blanches ou autochtones – ont affirmé que la cyberviolence était malheureuse mais inévitable au quotidien : plutôt que d'essayer de changer la situation, elles se résignaient à devoir y faire face. Ces observations suggèrent que la manière insidieuse et quotidienne des témoignages de violence en ligne contribue à sa banalisation. Pourtant, certaines femmes ont quitté les réseaux socionumériques et ont arrêté de s'engager dans l'espace public numérique ou ont limité cet espace comme P7 qui a quitté Facebook mais reste active sur Instagram. D'autres femmes ont complètement cessé de suivre l'actualité (p.ex. P6) indiquant que la cyberviolence empêche les femmes, et plus particulièrement celles en périphérie, de participer à la vie politique. Cette découverte spécifique a inspiré mon programme postdoctoral consacré au rôle que joue la cyberviolence envers les femmes racisées au Québec dans leurs pratiques informationnelles en ligne et pour lequel j'ai obtenu le financement du *Fonds de recherche du Québec Société et Culture* (2022). Le lectorat l'aura remarqué : pour ce projet, j'ai décidé de déplacer la focale en m'intéressant à 1) des femmes racisées qui s'auto-identifient comme étant non militantes et 2) en mettant l'accent sur la violence en ligne, étant donné que celle-ci semble jouer un rôle primordial dans les pratiques informationnelles de ces dernières. Ce projet de recherche me semble d'autant plus pertinent à l'heure actuelle que la pandémie de COVID-19 perdure et renforce le rôle du numérique dans nos sociétés, y compris en termes de pratiques médiatiques.

Avant de conclure cette thèse, je voudrais revenir sur une dernière limite méthodologique concernant la diffusion plus large des récits de vie (chap. 3). Pour Florence Piron (2019, § 24), une telle diffusion « est une condition nécessaire pour faire des récits de vie des outils de changement social et de résistance aux injustices épistémiques ». Je n'ai pas (encore) trouvé de moyen pour rendre les quatre récits accessibles au grand public. Cela s'explique en deux temps. Premièrement, pour les rendre véritablement accessibles, il faut aller au-delà du libre accès tel que proposé par Piron. Il ne suffit pas de déposer le texte sur un site web, il faut l'adapter à son dispositif en y ajoutant un visuel graphique (photos, tableaux, etc.) ou du matériel audio (extraits d'entretiens). Cette transformation nécessite un travail considérable, et ce, pour la simple raison que la recherche n'a pas été conçue dans une telle perspective dès son début. L'absence de cette planification initiale engendre un deuxième obstacle au niveau éthique, à savoir la difficulté de garantir l'anonymat des personnes participantes. Puisque le dévoilement d'opinions politiques est considéré par la majorité des personnes participantes comme un acte sensible, elles ont été réfractaires quant à la divulgation d'informations qui pourraient les identifier, surtout auprès de l'intermédiaire qui est au courant de leur participation à la recherche. En rendant les récits accessibles au grand public – au-

delà d'un public académique auquel les personnes participantes s'attendent – j'amplifierais leur visibilité et j'augmenterais le risque que les résultats soient lus par des proches susceptibles de les identifier (Latzko-Toth et Pastinelli, 2013, p. 166). Contrairement à des récits de personnes qui dénoncent des injustices épistémiques dont elles sont victimes, auquel cas la personne à l'origine du récit a tout intérêt à revendiquer l'amplification de son histoire, mon exploration de la position sociale liminaire des personnes ayant participé à cette thèse les place de temps à autre dans une position inconfortable.

Une telle démarche ne serait pas impossible, elle impliquerait cependant un travail de pair et de longue haleine avec les personnes participantes. Ce travail est malheureusement incompatible avec les délais académiques auxquels l'exercice de cette thèse est soumis. Cependant, la vulgarisation de mes résultats de recherche est importante pour moi et je m'engage à les diffuser au-delà de l'univers académique après la soutenance. Dans cet ordre d'idées, j'ai produit un court résumé graphique des résultats (Appendice A) qui s'adresse explicitement aux personnes participantes. Ce résumé vulgarisé pourrait en outre se décliner en fonction de différents besoins et ainsi servir d'outil pédagogique pour l'enseignement universitaire ou pour amorcer un dialogue avec des organismes de la société civile qui s'intéressent aux phénomènes étudiés, mais à une condition seulement. Il est à mon avis essentiel de cesser, ce que Dany Bébel-Gisler identifiait déjà en 1981 (p. 168) comme une approche scientifique ou pédagogique considérant les personnes qui s'auto-déclarent désintéressées par la vie politique comme des « objets à politiser ». Cela nécessite une rupture, dit-elle, avec la séparation entre la population étudiée et la personne qui mène l'enquête (ibid., p. 169). Mon approche épistémologique me permet une telle rupture (chap. 3.1) qui constitue pour Bébel-Gisler (ibid.) « une condition indispensable pour être à l'écoute des différents types de savoir de la population sur le thème abordé, voire son savoir modifié, relativisé et parfois rectifié ». L'approche des récits de vie l'opérationnalise en rendant visible ce qui est souvent écarté dans les écrits académiques : mes doutes, émotions et inquiétudes, les découvertes inattendues et les décisions qui en découlent (voir chap. 3.2 et Bourdeloie, 2019). De cette façon, conclut Bébel-Gisler (1981, p. 169), on peut faire de la recherche critique « avec sa tête et son cœur ». Cette formulation me fait penser à ce que Jean Philippe Warren a écrit dans l'introduction à la réédition de l'ouvrage classique *On n'est pas des trous-de-cul* de l'anthropologue québécoise Marie Letellier (2019[1971], p. 10-11) : « on s'aperçoit que vivre dignement, c'est vivre sans avoir à répéter qu'on n'est pas des trous-de-cul ». S'intéresser aux expériences vécues permet de fournir des espaces où les personnes vivant des difficultés peuvent s'identifier en tant que public, dit Dewey. Or, cela n'est possible que si ces espaces ne reproduisent pas les mêmes systèmes d'oppression à l'origine desdites difficultés (Collins, 2012). Étudiée sous cet angle, la « crise de la

démocratie » apparaît plutôt comme une « crise de la politique » (Fassin en entretien avec Arouche, 2020, p. 72). Si l'on considère que le politique correspond à la vie de la Cité, argumente Fassin (ibid.), les milieux populaires ne sont pas si éloignés. Il va de même pour les pratiques informationnelles. Si l'on considère que s'informer correspond à un intérêt pour la vie de la Cité, l'on ne peut pas reprocher aux milieux populaires de ne pas être au courant. Cette thèse en est la preuve. Au lieu de déplorer la non-participation politique de certains membres de la société, que ce soit en termes de participation électorale et citoyenne ou en termes de connaissances d'enjeux sociopolitiques véhiculés par les médias, il me paraîtrait important de se pencher sur les obstacles individuels et structurels qui motivent cette absence, et ce, même si (ou plutôt parce que ?) ces interrogations conduisent à réfléchir sur la légitimité des personnes qui détiennent le pouvoir, que celui-ci soit politique, médiatique ou académique.

ANNEXE A
RÉSUMÉ DU JOURNAL DE BORD

Résumé des étapes de la recherche réalisé à l'aide du journal de bord

Date	Résumé des démarches	Décisions prises
Janvier 2018	Acceptation du projet de thèse par le jury (Éric George, Alexandre Coutant, Olivier Voirol).	Recadrage du projet autour de la notion d'expérience.
Janvier 2018-Septembre 2018	Lectures supplémentaires et modifications apportées aux trois premiers chapitres. Conception d'un premier canevas d'entretiens préliminaires pour sonder les enjeux qui importent aux personnes s'auto-déclarant indécises ou indifférentes par rapport à la politique fédérale.	Précision du public ciblé : personnes éloignées de la participation politique, voire la participation à la vie démocratique. Ne pas se restreindre à un palier politique.
Septembre 2018	Conception d'un deuxième canevas d'entretien semi-dirigé testée auprès d'un public large.	Nouvelle précision du public ciblé : personnes éloignées de la participation politique et issues de milieux populaires. En plus, réorientation vers un questionnaire de type récit de vie.

Octobre 2018	Finalisation du canevas d'entretien pour une première série de récits de vie et recrutement d'abord en ligne. Difficultés de recrutement via Facebook.	Demander de l'aide à des intermédiaires comme dans la thèse de Coralie Le Caroff (2015).
Novembre et décembre 2018	Réalisation de huit entretiens de récits de vie en personne.	Réajustement de la présentation du formulaire de consentement.
Janvier 2019-septembre 2019	Terrain interrompu. Congé de maternité. Réflexions et lectures théoriques sur le potentiel émancipateur de récits de vie pour les personnes subalternes après une conversation avec la regrettée professeure Florence Piron.	Réorientation théorique. Révision de la définition de la notion « milieu populaire » à l'aune des approches intersectionnelles.
Septembre 2019-décembre 2019	Pré-analyse des entretiens menées en 2018. Découverte de la dynamique complexe entre engagement civique et propos diffamatoires.	Utilisation du journal de bord pour mener à terme une autoréflexion (voir prochaine ligne).
Janvier-mars 2020	Autoréflexion critique à l'aide du journal de bord sur l'éthique de la recherche, l'intégration de la variable de la blanchité et sur	Intégration de portraits narratifs dans la méthodologie pour refaire l'analyse initiale de la première série d'entretiens en

	mon propre positionnement en tant que chercheuse. Modification et rédaction du premier chapitre. Préparation de la deuxième série d'entretien (canevas, déroulement, etc.).	intégrant ma voix, mes propres interventions.
Mars 2020-juin 2020	Éclatement de la pandémie mondiale de COVID-19 et premier confinement. Modification et rédaction du premier chapitre. Début du deuxième. Interdiction de mener des entretiens en personne. Prise de contact avec personnes participantes de 2018.	Horaire de travail réduit pour pouvoir prendre soin de mon fils durant la fermeture des garderies. Réorientation de la méthodologie. Ajuster canevas d'entretien pour entretien par téléphone, Zoom ou Skype. Remplacer observation participante en personne par observation ethnographique à distance. Difficultés de rejoindre les personnes participantes.
Juin 2020	P1, P2 et P3 abandonnent la recherche. Relance de l'appel à participation.	Recrutement de P8. Immersion sur les comptes Facebook de P4, P5 et P8.

	Réalisation de la deuxième série d'entretien pour P4, P5, P6, P8. P7 reste injoignable. Début observation ethnographique. Recours au journal de bord.	Réflexions sur l'éthique de la recherche et l'anonymat.
Juillet-octobre 2020	Pré-analyse de la deuxième série d'entretiens. Rédaction et modification des deux premiers chapitres. Relance P7 Ajout de P7 à l'observation.	Deuxième entretien avec P7. Recontacter les personnes participantes pour leur parler de l'observation en ligne et s'assurer du consentement. Début observations ethnographiques sur Instagram.
Octobre 2020-décembre 2020	Finalisation des deux premiers chapitre et clarification des démarches du terrain. Deuxième confinement. Terrain en ligne se poursuit.	Arrêt du recrutement malgré nombre minimal de personnes participantes.
Janvier-avril 2021	Rédaction finale du chapitre de méthodologie. Terrain en ligne se poursuit.	Début de la catégorisation de l'ensemble du matériel sur NVivo.

Juin 2021	Formation Nvivo. Catégorisation finale du matériel issu des deux premières séries d'entretiens et de l'observation en ligne sur NVivo. Conception d'un troisième canevas d'entretien sur les usages de Facebook et Instagram.	Utiliser NVivo pour faire une analyse finale de l'ensemble du matériel.
Juin-juillet 2021	Troisième série d'entretien avec P4, P5, P7 et P8. Intégration et catégorisation finale de l'ensemble du matériel à l'aide de NVivo.	Fin de la récolte de données. Analyse narrative, thématique et linguistique des données.
Juillet-septembre 2021	Rédaction du quatrième chapitre.	Réajustement de la catégorisation.
Septembre-octobre 2021	Rédaction du cinquième chapitre.	Réajustement de la catégorisation.
Octobre-décembre 2021	Rédaction du sixième chapitre.	Révision d'une partie de la méthodologie sur l'approche narrative pour clarifier la démarche.

Décembre 2021	Rédaction de la conclusion.	Premières réflexions sur la constitution du jury pour la soutenance.
Janvier 2022	Rédaction de l'introduction, l'avant-propos, résumé, annexes et modifications finales. Mise en page. Troisième confinement. Prise de contact avec les membres du jury.	S'informer sur les démarches administratives en vue du dépôt.
Février 2022	Dépôt de la thèse	Le dépôt de la thèse est un prérequis pour officialiser l'obtention de ma bourse postdoctorale.
Mars 2022	Début du stage postdoctoral à l'Université McGill.	En attente pour la soutenance.

ANNEXE B

APPELS À PARTICIPATION

Appel à participation pour la première série d'entretiens, 28 octobre 2018

**Le Na Hübi**
23 octobre 2018 · 🌐

Salut Facebook!

Je suis présentement à la recherche de participants et participantes pour ma thèse de doctorat. Dans ce contexte, je cherche à mieux comprendre l'expérience politique de personnes issues de milieux populaires non-impliquées, voire éloignées de la participation politique dans la vie de tous les jours. Bref, des travailleurs et travailleuses qui ne militent pas pour un parti politique que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral – peu importe la raison ; des personnes pour lesquelles la politique ne joue pas un rôle central au quotidien.

Ce sont en effet des personnes à qui on s'adresse souvent et de qui on parle souvent dans le domaine politique, mais dont on entend guère leur voix dans l'espace public. Pourtant elles sont nombreuses au Québec. Pour ma thèse, j'aimerais les rencontrer pour leur parler de leur vision de l'actualité québécoise et de leurs pratiques informationnelles pour comprendre leur point de vue vis-à-vis de la politique, des médias et comment elles aboutissent à celui-ci.

Aurais-tu éventuellement un oncle, une tante, une cousine, un cousin ou un, une collègue de travail qui correspond à ce profil ?

Écris-moi un MP. Merci d'avance! 🙏

PS: Ça peut être à Montréal ou ailleurs au Québec. Je me déplace avec plaisir pour rencontrer les personnes intéressées. Par contre, il faut avoir 18 ans et plus et la citoyenneté canadienne.

 13

2 commentaires 17 partages

 J'aime

 Commenter

 Partager

Appel à participation pour la deuxième série d'entretiens, 9 juin 2020

**Le Na Hübi**
9 juin 2020 · 🌐

Salut Facebook!

Dans le cadre de ma thèse, je cherche encore quelques participant.e.s qui pourraient répondre à mes questions sur leur rapport au politique et leurs habitudes de s'informer sur l'actualité politique.

T'as une tante, oncle, cousine, frère ou soeur qui correspond aux critères suivants ? Fais-moi signe, je vous serais éternellement reconnaissante.

- ✓ Personne éloignée de la participation politique: je cherche les gens qui ne s'intéressent pas dans la vie de tous les jours à la politique ou aux élections.
- ✓ Personne non-militante: au-delà du désintérêt pour la politique traditionnelle, la personne que je cherche ne milite pas pour une grande cause (environnement, justice sociale, etc.)
- ✓ Personne à revenu modeste, voire faible: je cherche des personnes salariées, employées ou travailleuses. Qqn qui vit avec peu d'économies, sans forcément être en état de pauvreté (mais c'est pas exclu, ce sont les gens avec de grands revenus qui sont exclus ici)
- ✓ Résident.e du Québec, 18 ans et plus. Lieu de résidence au Québec importe peu: entrevue se fait par téléphone ou autre moyen à distance pour respecter les mesures de santé publique.

MERCI D'AVANCE. Si vous ne connaissez personne, je vous invite de partager mon appel !

 7

9 commentaires 10 partages

 J'aime

 Commenter

 Partager

Pour protéger l'anonymat des personnes participantes, je n'ai pas reproduit les commentaires, mentions « j'aime » et partages dans les deux cas. Le message est rédigé dans un ton « amical » pour deux raisons. Premièrement, je m'adressais ici à mon cercle familial et amical élargi, les intermédiaires. Deuxièmement, je tenais à rédiger un message compréhensible pour des personnes qui ne sont pas familières avec le milieu académique et le langage technique qui y est associé.

ANNEXE C

CANEVAS D'ENTRETIEN

1^{ÈRE} SÉRIE D'ENTRETIENS – Rapport au(x) politiques et pratiques informationnelles

Introduction/Prise de contact

Présentation du sujet et des objectifs de recherche :

- Comprendre l'expérience politique vécue par les personnes participantes
- Comprendre pourquoi les personnes participantes se sont éloignées de la participation politique ou pourquoi la participation politique n'a jamais fait partie de leur vie quotidienne.
- Comprendre comment et par quels moyens l'information politique sur les enjeux sociaux vécus arrive chez les personnes participantes

Thème I : Rapport à la politique

- Le mot « politique », ça signifie quoi pour vous aujourd'hui ?
 - Avez-vous changé d'avis à ce sujet au cours de votre vie ? Pourquoi ? Racontez.
 - Ça veut dire quoi pour vous, faire de la politique ?
 - Ça veut dire quoi pour vous, être citoyen, citoyenne ?
- Quels sont vos liens avec la politique ? [Il sera intéressant de voir si le sujet des médias et des technologies émerge naturellement]
 - Avec qui parlez-vous politique ?
 - Vous-mêmes, considérez-vous que vous fassiez de la politique d'une façon ou d'une autre ? Quels gestes posez-vous pour améliorer la vie de votre famille, de votre quartier, de la société ?
 - Comment ça s'est passé quand vous étiez plus jeunes ? Avez-vous toujours été comme ça ? Ou pas ? Racontez
- Selon vous, comment la vie collective (le vivre ensemble au Québec) est-elle organisée et comment voyez-vous votre place au niveau de la vie dans votre quartier, votre ville, votre pays ?
 - Si on vous proposait vous-même de penser à la façon dont la vie en collectivité pourrait être organisée, quels seraient vos souhaits, vos désirs ?

- Que faites-vous pour que ceux-ci se réalisent ? Pourquoi ? Avez-vous toujours eu la même attitude ? Racontez.

Thème II : Pratiques informationnelles

- Pourriez-vous me faire part de vos habitudes en matière de lecture de journaux, d'écoute de la radio, de visionnement de la télévision, de vos pratiques liées à l'ordinateur, la tablette, le téléphone ?
 - Que faites-vous dans une journée ? Pensez à la journée d'hier.
- Pourriez-vous raconter comment vos habitudes ont changé au fil des années, voire plus ? Racontez.
- Vous informez-vous sur la politique à partir des journaux, de la radio, de la télévision, d'internet ?
 - Si ce n'est pas « la politique », de quoi vous vous informez au juste dans les médias ?
 - Vos habitudes à ce sujet ont-elles changé pendant votre vie ? Racontez.
- Discutez-vous parfois des informations politiques, des propos tenus par des hommes et femmes politiques ?
 - Avec qui vous parlez de ces enjeux et par quels moyens ?

Conclusion

Nous arrivons au terme de ce premier entretien. Souhaitez-vous ajouter autre chose?

2^E SÉRIE D'ENTRETIENS – Pandémie et suivi après l'analyse de la première série d'entretiens

Thème I : Contexte COVID

- Comment ça va dans les circonstances (COVID-19) ?
- Comment avez-vous vécu cette pandémie ?
 - Quelle a été votre vie pendant les deux mois de confinement ?
 - La pandémie a-t-elle eu des conséquences sur vos conditions de vie ? Perte d'argent ? De liberté ?
 - La pandémie a-t-elle changé vos conditions d'emploi ? (Travail essentiel, télétravail, PCU, etc.)

- Que pensez-vous de la distanciation physique ? Quels effets ces mesures ont-elles sur votre vie quotidienne ?
- Comment la pandémie a changé votre rapport à la politique/au gouvernement ?
 - Le gouvernement Legault fait-il bien « *sa job* » ou avez-vous des conseils d'amélioration ?
 - Comment êtes-vous arrivé à cette opinion ?
 - Comment la crise a changé votre opinion de / rapport à la politique ? (Par rapport à ce que vous m'avez raconté la dernière fois.)
 - Comment la crise a changé ce que vous pensez de l'organisation du vivre ensemble? Des choses qui ne vous paraissaient pas importantes le sont-elles devenues ?
 - Depuis les débuts de la pandémie, avez-vous pensé qu'il fallait changer des choses et si oui, quoi ? Sinon, pourquoi ?
- Comment la pandémie a changé vos pratiques informationnelles?
 - Quels médias consultez-vous ?
 - Avez-vous l'impression de consulter les médias plus souvent et si oui, pourquoi ?
 - Consultez-vous d'autres médias qu'avant ?
 - Écoutez-vous les points de presse ? De Trudeau ? De Legault ? Pourquoi ?
 - Quel genre de recherches faites-vous sur internet ?
- Au-delà de la crise actuelle, est-ce que quelque chose a changé depuis la dernière fois qu'on s'est rencontré ?

Thème II : Confrontation aux résultats de la première série d'entretiens

J'aimerais vous poser quelques questions de suivi et vous présenter quelques résultats préliminaires des entretiens que j'ai menés en 2018 quand nous nous sommes rencontrées pour connaître votre avis sur ses constats. C'est important de savoir qu'il n'y a pas de mauvaise réponse.

- Plusieurs personnes que j'ai rencontrées m'ont dit que les opinions politiques c'est quelque chose de personnel, quelque chose de privé, propre à soi. Qu'en pensez-vous ?
 - Quels sont les espaces où l'on (en tant que personne ordinaire comme toi et moi) peut/devrait parler de ces opinions ?
 - Les réseaux sociaux comme Facebook, est-ce un espace pour ça ? Pourquoi ? Avez-vous des anecdotes par rapport à ce sujet ?

- Si les opinions sont figées et ne changent pas, comment on se fait une opinion en premier lieu?
Pensez à un événement, par exemple les décisions de la Santé publique de fermer les écoles.
Si vous avez une opinion, un avis sur tel ou tel sujet, pourriez-vous me dire d'où il vient ?
- Lorsqu'il est question de « changements » par rapport à son avis sur la politique ou par rapport à comment on s'informe de l'actualité, plusieurs mentionnent des « étapes » de la vie. Par exemple : la maternité a changé quelque chose, le mariage / divorce, le fait d'avoir rencontré une personne plus politisée ou une personne qui n'aime vraiment pas parler de politique, etc. Si je vous demandais de me raconter votre vie dans une telle perspective, qu'est-ce que vous me diriez ? Est-ce que les moments de contact avec la politique sont liés à des rencontres ? À un travail ? À d'autres choses ?
 - Comment cette trajectoire vous a-t-elle amené à votre dernier choix électoral en 2018 ? *Je vous rappelle que je n'ai pas le droit de divulguer votre nom en lien avec vos choix électoraux et la recherche en général. Les résultats sont anonymisés. Personne ne saura pour qui vous avez voté, même si vous me le dites personnellement aujourd'hui.*
 - Vous n'avez pas mentionné l'arrivée d'Internet. Dans quel contexte avez-vous décidé d'avoir internet à la maison/sur le téléphone ? Pour quelles raisons ?
- J'ai constaté une certaine déception envers la sphère politique – perçue comme très *rough*, froide, négative, incapable de régler certains problèmes, notamment la pauvreté, mais en même temps un sentiment de confiance en notre système politique. Est-ce que vous partagez ce sentiment, un sentiment qui peut paraître paradoxal ? Si oui, pourquoi et sinon pourquoi pas ?
 - Selon vous, les médias jouent-ils un rôle dans cette conception négative du domaine politique? Pourquoi (pas) ?
 - Et Internet ? Facebook ?
- On dit souvent que les « gens ordinaires » sont individualistes, parce qu'ils ne s'investissent pas assez sur le plan politique (ne vont pas voter, ne suivent pas l'actualité, ne participent pas à des manifestations, etc.). Mon étude va à l'encontre d'une telle conception. Bien que les personnes rencontrées ne soient pas militantes ou bénévoles pour des partis, elles témoignent de compassion et d'un vif intérêt pour le bien-être de leurs proches et de leur communauté. Par exemple, ils s'investissent à l'école de leurs enfants ou se soucient de l'environnement et adoptent des mesures à la maison, etc. Que pensez-vous de tels reproches ?
 - Avez-vous déjà entendu ce reproche ? De qui ? Dans les médias ? Sur Internet ?
- Plusieurs personnes m'ont aussi parlé de moments historiques comme la grève étudiante de 2012 ou les marches pour le climat. Que pensez-vous d'actions militantes comme des manifestations ?

- Comment avez-vous entendu parler de ces événements ? De qui ? Qu'est-ce que vous avez entendu ?
- Que pensez-vous de la couverture médiatique de tels événements ?

3^E SÉRIE D'ENTRETIENS – Suivi et approfondissement de l'observation ethnographique en ligne

Cet entretien porte plus précisément sur les usages des réseaux sociaux numériques et a pour but d'appuyer l'observation en ligne.

Thème I : Rétablissement du contact et suivi de la dernière rencontre

- Comment ça va ? Comment avez-vous vécu la deuxième vague de la pandémie ?
 - Avez-vous travaillé ? Avez-vous vécu des difficultés ? D'autres développements dans votre vie personnelle ?
 - Votre rapport au gouvernement a-t-il changé depuis la dernière fois que nous avons parlé ?
 - Êtes-vous toujours (in)satisfait de la gestion de la crise par le gouvernement Legault ? Si oui/non pourquoi ?
 - Y a-t-il des enjeux qui vous inquiètent ? Des choses qui ne vont pas au Québec qui ont émergé depuis qu'on s'est vu la dernière fois ?
 - Avez-vous noté des changements dans vos pratiques médiatiques ?
 - Regardez-vous encore beaucoup les nouvelles sur la COVID ? Les points de presse ?

Thème II : Usages Internet (Cette deuxième partie s'adresse à toutes les personnes participantes)

- Si vous pensez à la journée d'hier du moment où vous vous êtes levé-e au moment du coucher comment avez-vous utilisé Facebook / Instagram ?
 - Quand est-ce que vous l'avez utilisé et pourquoi ? Qu'avez-vous fait ?
- Est-ce que la journée d'hier est une journée typique ? Sinon, comment elle se distingue ?
- Quelles sont vos motivations d'aller sur Facebook ou Instagram ? Qu'est-ce que vous recherchez sur la plateforme ?
- Pouvez-vous me décrire (en me montrant – si possibilité il y a) ce que vous faites sur Instagram / Facebook ? À l'aide de votre téléphone mobile ou de votre tablette ?

- Qu'est-ce que vous publiez? Pourquoi? Comment vous faites votre choix ?
- Quand vous partagez des contenus, vous allez directement sur les pages ? Ou faites-vous des partages à partir des comptes de vos ami-e-s ?
- Quel rôle joue la vie privée dans vos usages ? Quels contenus ne pas rendre publics ?
- Pourriez-vous me décrire (me montrer – si possibilité il y a) ce que vous voyez sur votre fil d'actualité ? Quel genre de publications voyez-vous en ce moment ?
- Vous souvenez-vous depuis quand vous êtes sur Facebook / Instagram ? Pourquoi avez-vous décidé d'avoir un profil ?
- Est-ce que vos usages ont évolué depuis ? Avez-vous toujours utilisé la plateforme de la même manière ?
- Êtes-vous abonné-e à des pages ? Pas forcément de nouvelles, mais en général à part de vos ami-e-s quel genre de pages ou de groupes suivez-vous ?
- Qu'est-ce qui vous dérange sur Facebook / Instagram ?

Thématique III : questions spécifiques

Pour P4 :

- Vous dites que vous avez davantage recours à Facebook depuis que vous avez repris le commerce. Est-ce toujours le cas? Comment Facebook vous aide-t-il pour votre travail ?
- Les partages de publications d'autres commerces, ça vous apporte quoi ?
 - Est-ce que cela fait partie d'un certain travail de réseautage entre commerçants ?
- Vous ne publiez pas beaucoup (ou rien?) sur votre vie privée vous-mêmes (photos, vidéos, etc.). Est-ce que c'est voulu? Quelles sont vos motivations ?
- Faites-vous une distinction entre usages professionnels et personnels de Facebook ? Expliquez comment.

Pour P5 :

- J'ai remarqué que vous faites beaucoup de partages reliés à votre ancien emploi. Est-ce que ça faisait partie de votre tâche avant ?
- Dans notre dernier entretien, vous avez dit que parfois vous échangez des informations par *Messenger* avec votre fils. Est-ce que ça vous arrive aussi de partager des informations publiques sur l'actualité

sur Facebook ? Est-ce que cela vous arrive aussi de partager des articles d'actualité sur votre mur ? (Elle a dit que non, alors qu'elle le fait de temps en temps). Si oui, quelle est votre expérience en termes de réactions ? Est-ce que cela rejoint des personnes en particulier ? Comment vivez-vous ces situations ?

Pour P7 :

- L'absence de publications entre 2014 et 2017 et en 2021 ? Pourquoi ? Si cela n'est pas déjà abordé dans les questions précédentes.
- Depuis quand faites-vous partie des communautés sur la maladie chronique dont nous avons parlé la dernière fois ? Pourquoi avez-vous décidé de ne pas vous engager publiquement à ce sujet ?
- Pourriez-vous me donner une ou deux exemples de personnes/pages que vous suivez ?
- Êtes-vous revenu sur Facebook ? Si oui, pourquoi ? Sinon, êtes-vous toujours satisfait de votre choix ? Comment va la vie sans Facebook ?

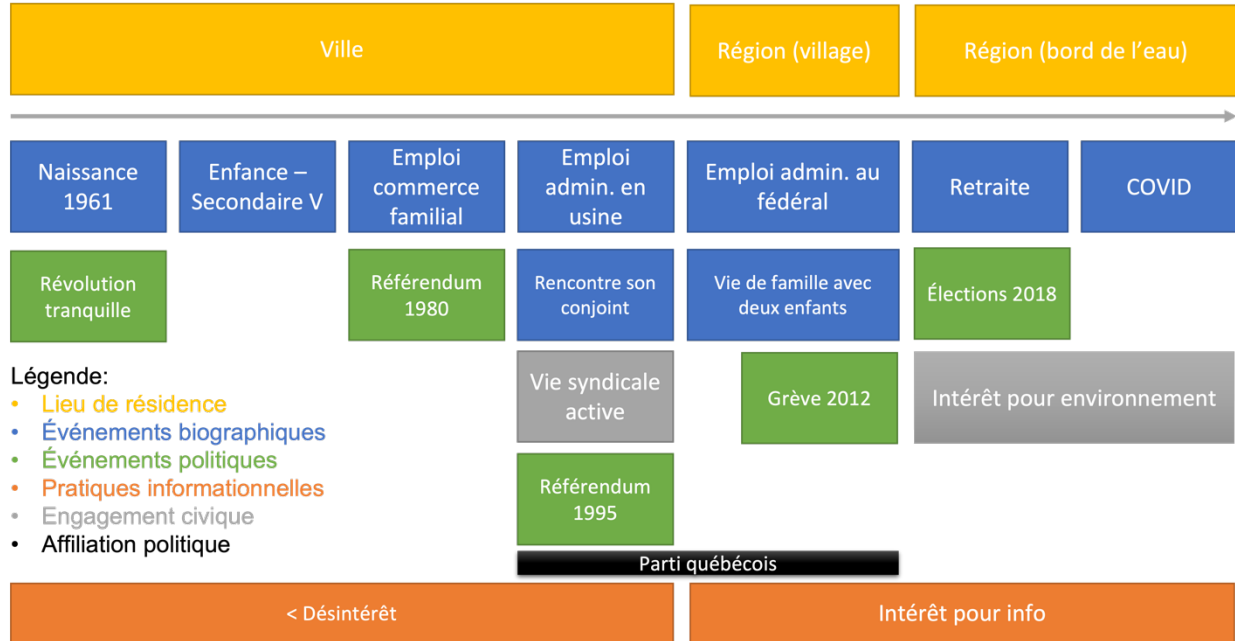
Pour P8 :

- Malgré votre attitude « je m'en foutiste » (son terme), vous publiez plusieurs articles de presse sur l'actualité. Pourquoi ? Que recherchez-vous quand vous faites cela ?
- Vous avez dit que vous commentez parfois sur des articles de presse et vous discutez avec des inconnus. Faites-vous toujours ça ? Avez-vous un exemple récent ? S'il y a la possibilité, pourriez-vous me montrer un exemple ?
- Vous avez également dit que vous vous êtes déconnecté de Facebook durant la première vague de la pandémie. Pourriez-vous m'expliquer un peu plus en détail pourquoi ?
- Quelles sont vos raisons pour revenir ?
- Depuis ce moment, êtes-vous resté sur Facebook ? Pourquoi ?

ANNEXE D

CHRONOLOGIES DES ÉVÈNEMENTS BIOGRAPHIQUES

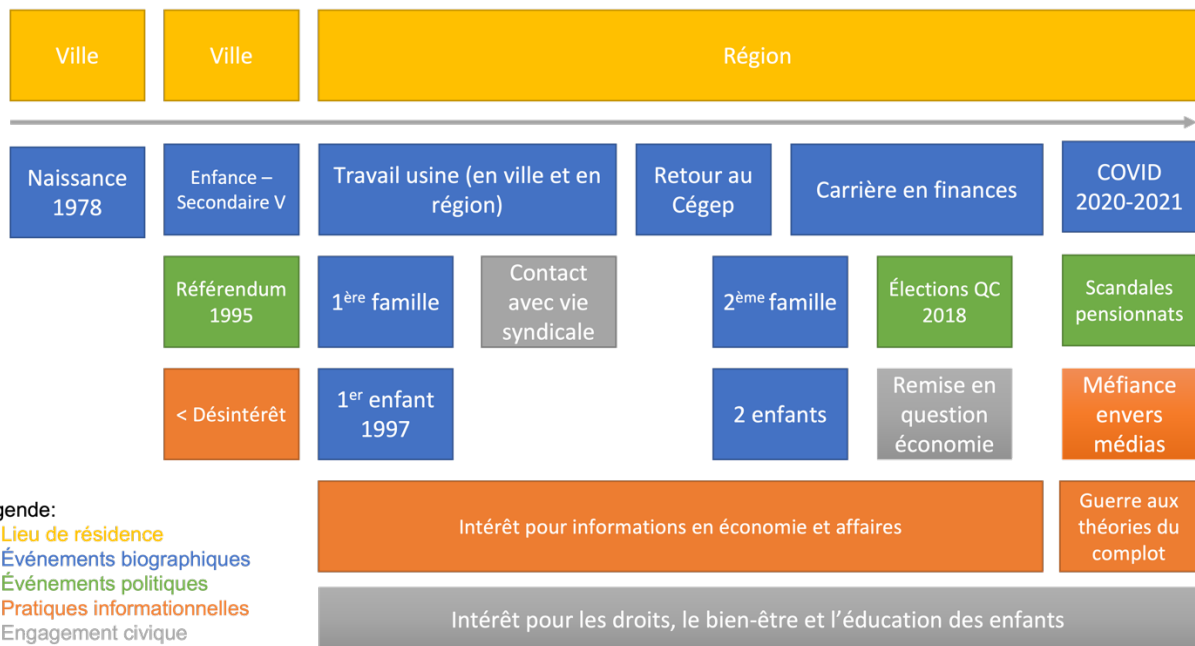
Chronologie des événements du récit de Manon



Légende:

- Lieu de résidence
- Événements biographiques
- Événements politiques
- Pratiques informationnelles
- Engagement civique
- Affiliation politique

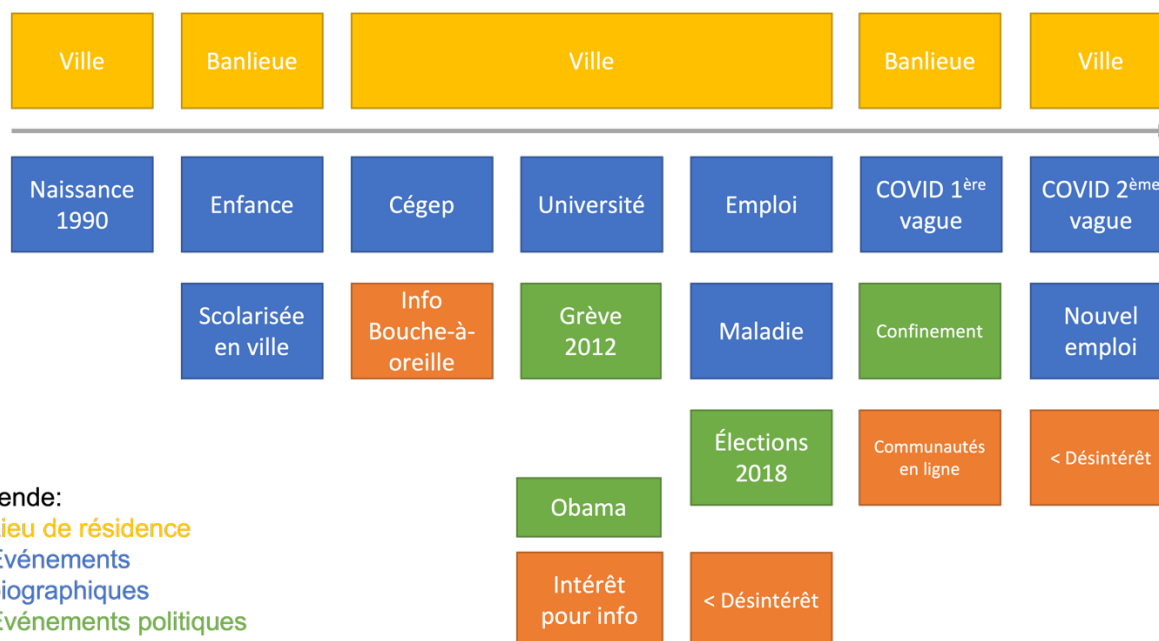
Chronologie des événements du récit de Dave



Légende:

- Lieu de résidence
- Événements biographiques
- Événements politiques
- Pratiques informationnelles
- Engagement civique

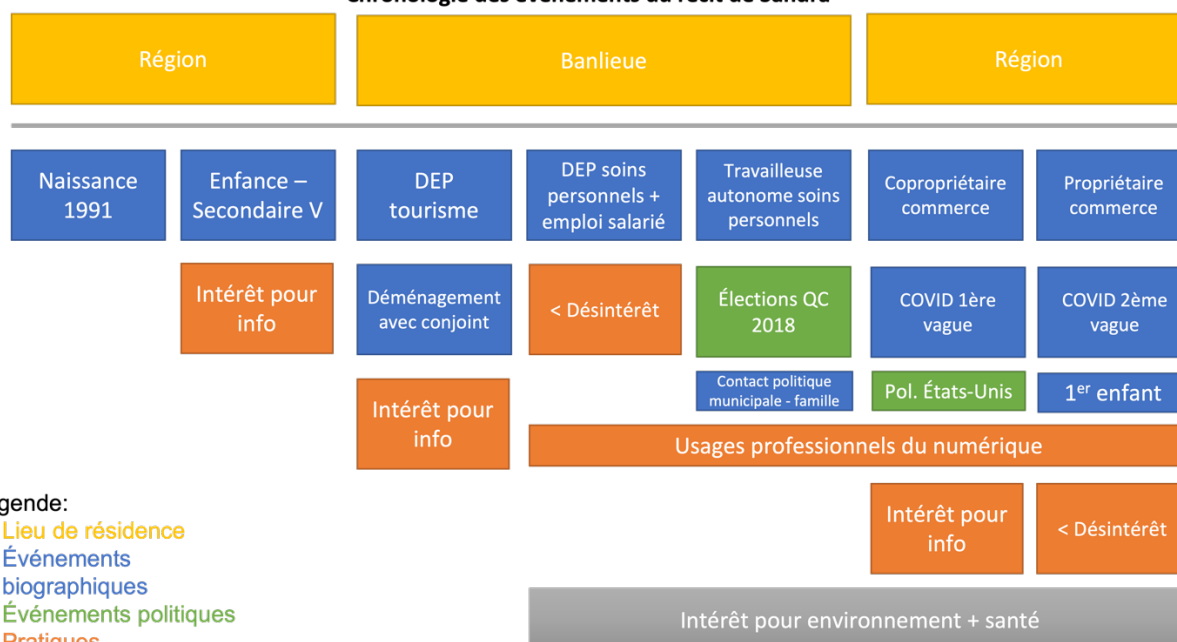
Chronologie des événements du récit de Stéphanie



Légende:

- Lieu de résidence
- Événements biographiques
- Événements politiques
- Pratiques informationnelles
- Engagement civique

Chronologie des événements du récit de Sandra



Légende:

- Lieu de résidence
- Événements biographiques
- Événements politiques
- Pratiques informationnelles
- Engagement civique

APPENDICE A

INFOGRAPHIE POUR PERSONNES PARTICIPANTES

Médias et politique au Québec Expériences en milieu dépolitisé

Cette infographie résume les résultats de ma thèse de doctorat à laquelle vous avez participé. Je tiens à vous en remercier chaleureusement.

Objectifs de la recherche

1. Comprendre pourquoi certaines personnes disent d'elles-mêmes qu'elles ne s'intéressent pas à la politique.
2. Comprendre comment ces personnes se tiennent au courant de l'actualité.
3. Comprendre quel(s) rôle(s) joue internet dans ce contexte.



Population enquêtée

8 francophones né·e·s au Québec. Revenu ≤50.000\$ par ménage par année. 5 femmes, 3 hommes. 20 à 60 ans. 4 habitent en région, 4 en ville. Scolarité varie entre secondaire V et baccalauréat. 4 sont propriétaires de maison, 4 sont locataires ou vivent avec leurs parents.



Pourquoi seulement 8? Précisions sur la méthode

Il n'existe pas beaucoup de recherches sur le sujet. Pour saisir des enjeux peu abordés auparavant et de façon précise, les chercheurs·e·s choisissent parfois d'explorer le terrain à petite échelle. Ces études dites "qualitatives" donnent alors lieu à des descriptions fines et détaillées, tout en mobilisant la même rigueur que les études dites "quantitatives".



Une étude pour mettre de l'avant une multitude d'expériences différentes

On ne peut donc pas généraliser les résultats pour toutes les personnes qui partagent les mêmes traits (âge, revenus, ...) que les participant·e·s. Ils illustrent plutôt une multitude d'expériences diverses dont chacune apporte un éclairage nouveau sur le sujet étudié. Pour récolter mes données, j'ai mené entre 1 et 3 entretiens avec les 8 personnes. J'ai aussi observé les profils Facebook ou Instagram des 4 personnes qui me l'ont permis.

Résultats

Être désintéressé·e n'égalise ni compétence ni comportement individualiste. Bien au contraire!

Esprit civique, mais...

Les participant·e·s votent (parfois) et se soucient des enjeux sociaux (environnement...). Si leur rapport à la politique traditionnelle et activiste reste distancié, les participant·e·s posent des gestes individuels pour participer au changement social (p.ex. compost). En revanche, certains participant·e·s tiennent des discours biaisés sur les personnes immigrantes et assistées sociales. Ces résultats montrent qu'il existe des clivages entre la population étudiée et d'autres groupes sociaux.



Médias et internet

La télévision, la radio et la presse locale jouent encore un rôle important pour s'informer. Internet s'y ajoute pour les plus jeunes. Malgré un recours habile à Internet, une majorité des participant·e·s ont de la difficulté à vérifier la crédibilité d'une information en ligne.

COVID-19

La pandémie s'est invitée à la recherche. Elle a certes compliqué les conditions de travail, mais elle a aussi augmenté le besoin de parler politique et la nécessité de consulter les nouvelles pour se tenir au courant des directives de la santé publique.

Raconter des histoires

Pour mieux présenter les circonstances qui façonnent les expériences dont les participant·e·s m'ont fait part, j'ai décidé de rédiger quatre portraits narratifs. De plus, y avoir intégré ma propre voix m'a permis d'illustrer mon propre cheminement au cours de la réalisation de cette thèse.



Une version PDF (8,5X11) de cette infographie sera envoyée aux personnes participantes après la soutenance. Ce délai me permettra d'y intégrer de possibles modifications de la part du jury. La deuxième page (p. 450) insiste sur le sixième chapitre de ma thèse, puisqu'il s'agit là du chapitre le plus accessible au « grand public ». L'infographie a été créée à l'aide du logiciel Canva.

Des histoires* qui font réfléchir

*Les noms et plusieurs informations personnelles ont été changés pour protéger l'anonymat des participant-e-s.



Se dépolitiser pour mieux vivre en famille

Manon a travaillé toute sa vie. Après avoir aidé dans le commerce de ses parents, elle entame une carrière comme employée de bureau. Jeune, elle ne s'intéresse pas du tout à la politique et préfère regarder le « cinéma de cinq heures ». Par contre, elle s'investit dans son syndicat. Elle y rencontre son conjoint, un partisan du mouvement indépendantiste. Ayant grandi dans une famille libérale, cette rencontre change son attitude envers la politique. La maternité change aussi la donne. Désormais installée dans la région natale de son conjoint, Manon n'a pas de famille proche pour l'aider. Elle priorise alors ses enfants et cesse de s'engager. Par contre, elle commence à écouter les nouvelles pour le bien de ses enfants. Aujourd'hui, Manon est à la retraite. Elle habite dans son chalet au bord d'un grand lac, son « petit coin de paradis ». Bien qu'elle consulte les nouvelles à la télévision et occasionnellement aussi sur Facebook - un outil qu'elle utilise pour se divertir, surtout depuis le début de la pandémie - elle évite de parler politique. Cette activité est du ressort de son conjoint et de ses enfants: elle donne son avis, mais elle s'arrête quand le ton monte. En plus de l'histoire de Manon, j'explore dans ce récit la relation entre les personnes enquêtées et moi-même, en tant que chercheuse et en tant que personne.

L'entrepreneuriat au féminin et travail de care

Déçu de son emploi en tourisme, Sandra entame un DEP dans le domaine des soins personnels. Depuis son changement de carrière, elle ne consulte plus beaucoup les nouvelles. Ses clientes lui parlent sans cesse de l'actualité et ces conversations lui suffisent. Surtout depuis le début de la pandémie, alors qu'elle se retrouve de plus en plus dans le rôle d'une confidente. Ce travail requiert l'attention à l'autre, l'écoute et l'empathie. C'est pourquoi certaines chercheuses parlent de travail de « care ». Sandra est épuisée quand elle rentre le soir. Par conséquent, elle n'a ni envie de s'engager, ni de lire ou d'écouter les actualités. Cela dit, elle cherche des informations sur Facebook et YouTube à propos de sujets qui l'intéressent particulièrement comme la santé et l'environnement. Grâce à des vidéos de vulgarisation, elle a par exemple appris à installer un bac de compost dans son jardin. Ces actions lui permettent « d'amener le changement à sa façon ». Elle évite de parler politique avec des personnes politiques. Elle déplore que ses dernières ne veulent pas comprendre que l'on peut aimer le projet d'un autre parti. Pour Sandra, il y a du bon dans chaque parti. Or, les nouvelles ne parleraient que de leurs échecs. Elle préfère rester positive, même quand ça ne va pas: elle a récemment acquis un commerce durement frappé par la pandémie ce qui m'amène à discuter des obstacles de l'entrepreneuriat au féminin dans ce deuxième récit.



La frustration du parler politique en ligne



À 19 ans, Dave devient papa pour la première fois. La nouvelle famille s'installe en région. Pendant plusieurs années, Dave accumule des emplois dans différentes usines. Un événement politique a marqué son esprit: le référendum de 1995. Depuis, il est anti-indépendantiste sans forcément être fédéraliste. Son travail le conduit aussi à s'intéresser aux nouvelles économiques. Père de famille, il ne veut pas perdre de revenus lors d'une récession ou crise économique. À 32 ans, Dave décide qu'il en a eu assez du travail en usine. Frustré des syndicats qui - à ses yeux - empiètent les conditions de travail des ouvrière-s, il change de carrière. Ses intérêts pour l'économie, un sujet sur lequel il s'informe notamment dans la Presse Mobile l'amènent à faire un DEC en finances. Il se sépare, rencontre une autre femme et fonde une nouvelle famille. Depuis la pandémie, il travaille de la maison. Cela lui permet de consulter régulièrement les nouvelles en ligne. Il en partage aussi sur Facebook. Pourtant, la majorité des contenus politiques sur ce réseau social le mettent en colère. Dernièrement, il a même pris le temps d'écrire à des personnes conspirationnistes ayant commenté des contenus sur la page de François Legault. Les planter l'amusait au début, mais après quelques semaines il se retrouve épuisé. Dave fait alors le ménage de ses contacts. Maintenant il n'entend plus parler de politique en ligne, me dit-il. Dave ayant rejoint la recherche plus tardivement que les autres, son récit me permet de présenter les défis du recrutement.

Pour en finir avec la négativité

Stéphanie est née en ville, mais ses parents déménagent en banlieue quelques années après sa naissance. Profondément attachée à la vie en ville, elle y retourne pour le Cégep et l'université. Avant le Cégep, elle ne s'informe pas activement. Elle se tient au courant de l'actualité par le bouche-à-oreille sans remettre en question les informations qu'on lui rapporte. Cela change avec l'université. Elle rencontre des étudiant-e-s qui viennent d'ailleurs, découvre d'autres cultures, voyages. Puis, elle vit la grève étudiante de 2012. La plus longue grève de l'histoire du Québec. Stéphanie milite, participe à des discussions politiques, prend conscience de l'actualité internationale. Or, une fois sur le marché de travail, elle se désintéresse de la politique. Elle préfère l'harmonie aux discussions émotionnellement chargées pour profiter du peu de temps qu'elle a avec ses proches. En ligne aussi. Au début de la pandémie Stéphanie se déconnecte de Facebook. Trop de commentaires haineux, trop de contenus anxiogènes. Strictement isolée chez ses parents, en raison d'une maladie chronique, elle redécouvre Instagram. D'abord comme moyen pour entrer en contact avec d'autres personnes vivant une situation semblable et après pour s'informer de sujets d'actualité que l'on retrouve rarement dans les médias grand public. L'histoire de Stéphanie me permet d'exposer la difficulté de définir la population étudiée et me conduit à discuter des liens entre mobilité, activisme et réseaux sociaux.



Intrigué-e par les récits ?

Ils se trouvent dans le sixième chapitre de ma thèse.

Pour aller plus loin sans lire une thèse de 500 pages

Pour mieux comprendre le web et les médias sociaux, découvrez le site interactif « [Le Numérique en question](#) » de la Chaire de recherche sur les usages des technologies numériques et les mutations de la communication.

Pour apprendre à mieux vérifier les sources sur Internet: [Les décrypteurs de Radio-Canada](#).

Pour démystifier les fausses croyances et atténuer les préjugés:

[Briser le code](#), Télé-Québec.

[Décoloniser l'histoire](#), Télé-Québec en classe.

Le Podcast « [Nous autres](#) », Institut du Nouveau Monde.

La campagne « [Coupable de préjuger?](#) »

L'article de Ruby Irene Pratkanis à propos du « [capacitisme](#) » (forme de préjugés contre les personnes en situation de handicap).

Des questions?

hubner.lena.alexandra@courrier.uqam.ca



APPENDICE B

ARBRE THÉMATIQUE COMPLET NVIVO

Catégories de codage, extrait du logiciel NVivo, 19 janvier 2022

Nom	Description	Références
10 - Rapport à LA politique	Regroupe tous ce qui a trait à la relation que les participantEs entretiennent avec la politique traditionnelle (fédérale, municipale ou provinciale)	0
10.1 Signification politique	Regroupe les énoncés qui répondent à la question de savoir ce que « politique » évoque chez les participantEs (politique institutionnelle ou autre).	14
10.2 La politique ce n'est pas pour moi parce que...	Regroupe tous les énoncés qui font part du fait que l'on ne s'intéresse pas à l'actualité politique, à l'action gouvernemental ou « au politique » en général (sens large)	0
10.2.1 Plus ça change, plus c'est pareil	Regroupe les énoncés qui témoignent du fait que rien ne change peu importe le parti au pouvoir.	6
10.2.2 Déception due aux promesses non tenues	Regroupe les énoncés faisant part d'une déception de la sphère politique due à un trop grand nombre de promesses non-tenues. Attitudes cynique ou perte d'espoir.	11
10.2.3 Corruption, cousinage et partisanerie	Regroupe les énoncés désignant la politique comme étant corrompu, témoignant de cousinage ou de partisanerie qui avantage une certaine élite.	11
10.2.4 Déconnexion élite - peuple	Regroupe les énoncés portant sur les actions des hommes et femmes politiques qui sont perçues comme déconnectées de la réalité. Il existerait un fossé entre le peuple et l'élite.	8
10.2.5 Incapacité d'agir	Regroupe des énoncés qui font part d'un évitement politique en raison d'une incapacité d'agir (de la part de l'individu ou des responsables politiques, etc.)	0

Nom	Description	Références
10.2.5.1 Incapacité d'agir (des individus)	Regroupe des énoncés qui font part d'un sentiment d'incapacité d'agir au niveau de l'individu. La personne qui parle a l'impression qu'elle ne peut pas contribuer au changement.	14
10.2.5.2 Incapacité d'agir (des autorités)	Regroupe des énoncés qui font par d'une incapacité d'agir des autorités (québécoises, canadiennes ou mondiales). Aussi témoignages d'incompétences des partis ou politicienNES (perçus comme inefficaces, infantiles, etc.).	10
10.2.6 Désintérêt pour raisons personnelles	Regroupe les énoncés qui font par d'un désintérêt pour la politique. Les raisons pour ce désintérêt ne sont pas forcément identifiables par les participantEs	4
10.2.4.1 Indifférence assumée	Regroupe des énoncés qui vont plus loin qu'un simple désintérêt. L'indifférence fait référence à un détachement volontaire, parfois motivée par le bien-être.	5
10.2.4.2 Les priorités sont ailleurs	Regroupe les énoncés qui font part du fait que les priorités sont ailleurs (famille, couple, enfants, travail). On manque de temps pour entretenir un rapport au politique.	9
10.3 Parler politique au quotidien	Regroupe des énoncés témoignant avec qui, quand, comment, dans quel contexte et à quelle fréquence on parle (ou évite) de politique au quotidien.	0
10.3.1 Les interlocuteurTRICES	Regroupe les énoncés portant sur les personnes avec qui on parle (pas) politique au quotidien.	0
10.3.1.1 Avec les mordueEs de la politique	Regroupe les énoncés faisant part de conversation avec des personnes ayant un plus grand intérêt pour la politique et qui font part de leur opinion avec conviction.	5
10.3.1.2 Avec amiEs	Regroupe des énoncés qui décrivent comment ça se passe lorsqu'on parle de politique avec des amiEs.	13
10.3.1.3 Avec famille	Regroupe les énoncés qui décrivent comment ça se passe si on parle de politique en famille.	31

Nom	Description	Références
10.3.1.4 Au travail	Regroupe les énoncés qui décrivent comment ça se passe si on parle de politique au travail avec ses collègues ou sa clientèle.	16
10.3.1.5 Avec voisinEs	Regroupe les énoncés qui décrivent comment ça se passe si on parle politique avec ses voisinEs. Conflit de voisinages.	3
10.3.2 Les raison pour éviter le sujet	Regroupe les énoncés sur les raisons pourquoi on évite de parler politique au quotidien.	0
10.3.2.1 L'opinion politique c'est privé	Regroupe les énoncés qui porte sur l'opinion politique comme quelque chose de personnel, de privé que l'on ne devrait pas partager en public. Dès lors, on n'en parle pas.	9
10.3.2.2 Source de conflits interpersonnels	Regroupe des énoncés portant sur le fait que la politique est source de conflit. Les conversations à ce sujet sont donc à éviter.	18
10.3.2.3 Manque de connaissances	Regroupe les énoncés qui porte sur une perception de manque de connaissances sur les sujets politiques. On évite d'en parler par peur de jugement.	11
10.3.3 Quand on ne peut pas éviter le sujet	Regroupe les énoncés qui témoignent de situation où l'on est confronté à une discussion politique. Plus précisément, ces énoncés font part des stratégies mobilisées par les participantEs pour affronter cette situation.	0
10.3.3.1 Confrontation sans dialogue	Regroupe les énoncés qui font part de la stratégie de confrontation sans dialogue. C'est-à-dire les participantEs ne craignent pas de donner leur opinion, ils ne craignent pas le jugement. Mais en aucun cas, ils dérogent de leur opinion initiale.	12
10.3.3.2 Étouffement de la discussion	Regroupe les énoncés qui font part du fait que confrontée à un sujet politique, les participantEs ignorent la conversation et l'étouffent ainsi. Il n'y a pas de confrontation ou d'échange d'opinions.	2

Nom	Description	Références
10.3.3.3 Ouverture vers l'autrui	Regroupe des énoncés qui font part de dialogues, de conversations politiques et de leurs limites. Des sujets prédominants à ce sujet sont le respect et l'ouverture.	6
10.4 Moments historiques clés	Regroupe des énoncés portant sur des moments qui ont suscité de l'intérêt hors norme. Moments qui ont changé le rapport au politique. Qui ont incité les participantEs à s'intéresser à l'actualité politique plus que d'habitude.	0
10.4.1 Élections (en général)	Regroupe les énoncés faisant part d'un intérêt accru pour l'actualité politique lors d'élections (municipal, provincial, fédéral, etc.) au Québec, Canada ou ailleurs.	4
10.4.1.1 Élection Jack Layton NPD	Regroupe des énoncés désignant l'élection de Jack Layton au NPD et la vague orange comme un événement marquant.	1
10.4.1.2 Élection Obama	Regroupe des énoncés désignant l'élection d'Obama en tant qu'expérience marquante.	1
10.4.1.3 Élection Trump	Regroupe les énoncés qui désignent l'élection de Trump comme moment clé.	2
10.4.2 Référendums	Regroupe les énoncés qui parlent des deux ou d'un des référendums pour la souveraineté comme un moment clé dans leur rapport à la politique.	8
10.4.3 Grève 2012	Regroupe les énoncés sur la grève étudiante de 2012 en tant que moment crucial dans rapport au politique.	3
10.4.5 La marche pour le climat	Regroupe des énoncés portant sur le mouvement initié par Greta Thunberg et sa participation à une marche à Montréal en 2019.	1
10.4.6 COVID	Regroupe des énoncés désignant la pandémie de COVID-19 comme un moment clé. Aussi: évolution du rapport au gouvernement avec la COVID.	13
10.4.7 Pensionnats autochtones	Énoncés qui désignent la découvertes de corps d'enfant enterrés proche d'anciens pensionnat comme moment clé.	1

Nom	Description	Références
10.5 Confiance envers le système politique	Regroupe des énoncés qui, contrairement aux discours sur la « déception », font part d’une perception positive du système politique en cours. Contre-discours à la perte de confiance en la démocratie. La démocratie est perçue comme un système robuste. Elle n’est pas en danger.	5
10.6 Vote	Regroupe tous les énoncés en lien avec le choix électoral.	0
10.6.1 S'abstenir	Regroupe les énoncés qui font part d’abstentions ou d’autres techniques qui annulent le vote. Raisons et contexte pour ce choix.	7
10.6.2 Aller voter	Regroupe les énoncés sur le fait qu’on vote. Raisons pourquoi, perception du vote comme un devoir citoyen, etc.	4
10.6.3 Faire son choix	Regroupe les énoncés qui témoignent de l’expérience du vote provinciale en 2018. Comment on fait ce choix de vote.	0
10.6.3.1 ... selon sujets	Regroupe des énoncés qui relient le vote aux enjeux sociaux jugés importants (voir 11.4).	10
10.6.3.2 ... selon candidats	Regroupe les énoncés qui portent plus particulièrement sur le choix de candidatEs. Les témoignages codés ici font part d’un rapport au politique qui est déterminé par la perception d’unE leader. Personnification de la politique traditionnelle. La personne vient avant le parti. Peut être positif ou négatif.	23
10.6.3.3 ... selon l'entourage	Regroupe des énoncés qui font part d’un choix de vote fait à partir de conversation avec des amis, la famille ou des proches.	2
10.6.3.4 ... selon le programme	Regroupe des énoncés qui relient le vote aux promesses électorales ou au programme proposé par les partis.	4
10.6.3.5 ... selon les médias	Regroupe des énoncés qui relient choix de vote et information journalistique/médiatique.	3

Nom	Description	Références
10.7 Évolution rapport au cours de vie	Regroupe des énoncés qui font part de l'évolution du rapport au politique durant la vie - de la jeunesse jusqu'à l'âge actuel. Les personnes ont-elles déjà eu plus d'intérêt? Impliquée? Moins? Pourquoi?	25
10.8 Pistes de solution	Regroupe des énoncés qui témoignent d'idées pour améliorer le vivre ensemble.	0
11.5.1 Suggestions de réforme sur le plan collectif	Regroupe des énoncés qui font part d'idées ou d'expériences à reproduire/prolonger pour améliorer le vivre ensemble et/ou le système politique au niveau collectif.	10
11.5.2 Changements au niveau individuel	Regroupe des énoncés qui font part d'idées ou d'expériences à reproduire/prolonger pour améliorer le vivre ensemble au niveau individuel. Ce que chacun devrait changer. Ces changements ne sont pas « faisables » au niveau collectif, selon les participantEs.	3
11 - Rapport AU politique	Regroupe les énoncés qui portent sur le rapport des participantEs au politique (dans le sens large). Tous ce qui est considérée par les participantEs comme « contribuant au changement social », mais qui ne rentre pas dans la catégorie de la politique « traditionnelle ».	0
11.1 Activisme collectif	Regroupe les énoncés qui portent sur des actions militantes et syndicaux (grèves, pétitions, manifestations, etc.).	7
11.1.1 Rejet de l'activisme collectif	Regroupe les énoncés qui témoignent d'un mépris, d'une méfiance ou d'indifférence par rapport actions militantes (manifestations, etc.) ou syndicales (malgré appartenance).	14
11.1.2 Initiatives collectifs non-partisanes	Regroupe des énoncés sur des initiatives non-partisans mais qui améliorent la qualité de vie et apporte un changement positif selon les participantEs. Il s'agit d'énoncés sur des implications bénévoles, citoyens, consultations locales (etc.).	2
11.2 Pouvoir d'agir au quotidien	Regroupe les énoncés portant sur le pouvoir d'agir (ou l'incapacité de) au quotidien. Perception du rôle du citoyen. Gestes individuels pour contribuer au changement social.	0

Nom	Description	Références
11.2.1 Le civisme	Regroupe les énoncés qui définissent le rôle du citoyen en société au-delà du vote, ses pouvoirs et ses limites d’agir.	7
11.2.2 Engagement individuel au quotidien	Regroupe les énoncés qui font part d’actions pratiques réalisées au quotidien qui contribuent au changement social. Bricolages. P.ex. moins consommer, faire du compost, prendre le transport en commun pour aider l’environnement. Faire du bénévolat auprès des aînéEs.	14
11.4 Enjeux sociaux d'importance	Regroupe des énoncés qui font part d’enjeux sociaux jugés importants ou préoccupants par les participantEs.	0
11.4.1 Enfants	Regroupe des énoncés portant sur des enjeux politiques jugés importants par les participantEs qui sont liés aux enfants (santé et sécurité des enfants, éducation des enfants, intimidation des enfants).	6
11.4.2 Pauvreté et assistance sociale	Regroupe des énoncés portant sur des enjeux politiques jugés importants par les participantEs qui sont liés à la pauvreté au Québec. Inclut des expériences vécues ou observées.	10
11.4.3 Santé	Regroupe des énoncés portant sur des enjeux politiques jugés importants par les participantEs qui sont liés aux problèmes du système de santé.	7
11.4.4 Économie	Regroupe des énoncés portant sur des enjeux politiques jugés importants par les participantEs qui sont liés au milieu des affaires et à la (dé-)croissance économique.	5
11.4.5 Environnement	Regroupe des énoncés portant sur des enjeux politiques jugés importants par les participantEs qui sont liés à l’environnement, la pollution et les changements climatiques.	10
11.5.4 L'après-COVID	Regroupe des énoncés sur l’après-pandémie (suggestions, pronostics, souhaits et inquiétudes).	6
11.6 Évolution au cours de la vie	Regroupe des énoncés faisant part de l’évolution du rapport AU politique au cours de la vie - de la jeunesse à l’âge actuel.	8
12 - Positionnements	Regroupe les énoncés qui positionnent les enquêtéEs (classe, blanchité, nation, genre) envers l’autrui (personnes immigrantes, assistées sociales,	0

Nom	Description	Références
	etc.).	
12.1 Nation	Regroupe les énoncés qui témoignent de stratégies d'inclusion ou d'exclusion en lien avec la catégorie de nation.	0
12.1.1 Nous, les QuébécoisEs	Regroupe des énoncés qui utilisent plus spécifiquement un « nous » inclusif pour désigner la population (francophone) du Québec.	5
12.1.2 Elles, les personnes non-Québécoises	Regroupe les énoncés qui témoignent d'une stratégie d'exclusion du « nous inclusif des QuébécoisEs » (p.ex. nous vs personnes immigrantes ou nous vs anglophones).	13
12.1.2.1 Elle, la néoquébécoise	Regroupe des énoncés qui témoigne d'une certaine exclusion de moi-même, la chercheuse immigrante européenne, du « nous » québécois.	3
12.1.3 Clivages géographiques internes	Regroupe les énoncés qui témoignent d'une séparation de type « Eux-nous » par rapport aux caractéristiques du lieu de résidence. Montréalocentrisme versus régions éloignées.	8
12.2 Classe		0
12.2.1 Nous, les non-intéresséEs	Regroupe des énoncés qui utilisent plus spécifiquement un « nous » inclusif pour référer aux groupes des personnes « ordinaires » auto-déclarée non-politisées et non-intéressées par la vie politique.	7
12.2.2 Iels, les conspirationnistes	Regroupe des énoncés témoignant d'une distinction nous « les personnes ordinaires » même si dépolitisées et eux, « les « conspirationnistes » ou « complotistes » dangereux pour le bien vivre ensemble.	6
12.2.3. Iels, les profiteurEs	Regroupe les énoncés qui témoignent d'une stratégie d'exclusion par rapport au groupe des personnes assistées sociales et d'autres « profiteurEs » du système (étudiantEs, adhérentEs à la PCU).	9

Nom	Description	Références
12.2.4 Elle, l'élite politique et économique	Regroupe les énoncés qui témoignent d'une distinction entre « nous » les personnes ordinaires et « eux », l'élite économique et politique éloignée de la « vraie » vie et	9
12.3 Catégories non-marquées	Regroupe les énoncés qui témoignent du rôle des catégories non-marquées telle la blanchité ou la relative stabilité financière.	1
12.3.1 Blanchité	Regroupe des énoncés qui témoigne d'avantages relié à la couleur de la peau des participantEs. Cette catégorie comporte aussi des énoncés qui témoignent d'une certaine reconnaissance de privilèges chez les personnes participantes.	6
12.3.2 Statut socioéconomique	Regroupe des énoncés qui portent la reconnaissances inconscientes ou conscientes des privilèges que confère une situation financière plus ou moins stable (vs. la pauvreté).	11
12.4 Facteurs de minoration	Regroupe des énoncés qui font part de facteurs de minoration ayant un impact sur la vie des participantEs. Faits ou expériences de situations de domination, de violence, d'oppression. Peut inclure des témoignages, des imaginaires et récits nostalgiques de l'oppression.	0
12.4.1 Maladie et handicap	Regroupe des énoncés sur les obstacles par rapport à la participation à la vie démocratiques qui sont reliés à la maladie ou le handicap.	7
12.4.2 Précarité financière	Regroupe des énoncés qui font par d'obstacles par rapport à la participation à la vie démocratique en raison d'une situation de précarité financière.	4
12.4.3 Genre	Regroupe des énoncés qui témoigne d'obstacles par rapport à la participation à la vie démocratique en raison du genre.	2
12.4.4 Scolarité et littératie	Regroupe des énoncés qui témoigne d'obstacles par rapport à la participation à la vie démocratique en lien avec le niveau de scolarité et de littératie (numérique).	2
13 - Appropriation d'information politique	Regroupe tous les énoncés par rapport à la façon de s'informer de l'actualité hors ligne.	0

Nom	Description	Références
13.1 Appropriation non-médiatique	Regroupe les énoncés portant sur processus d'appropriation non-médiatiques.	0
13.1.1 Interactions sociales	Regroupe des énoncés témoignant de processus d'appropriation d'information impliquant une interaction sociale non-médiatique.	8
13.1.2 Expériences vécues	Regroupe les témoignages qui porte sur le fait de s'informer par l'expérience vécue au quotidien (le témoignage de la pauvreté, de l'AS, des changements climatiques...) sans recours à un média.	2
13.2 Appropriation médiatique de masse	Regroupe les énoncés sur les processus d'appropriation d'information à l'aide des médias de masse (radio, télévision, presse, etc.).	0
13.2.1 Télévision	Regroupe les énoncés qui témoigne d'appropriation d'information télévisuelle.	15
13.2.2 Radio	Regroupe les énoncés qui témoigne d'appropriation d'information radiophonique.	8
13.2.3 Presse écrite	Regroupe les énoncés qui témoigne d'appropriation d'information de la presse écrite et imprimée.	8
13.2.4 Médias régionaux et locaux	Regroupe les énoncés portant plus particulièrement sur des médias journalistiques locaux ou régionaux (peu inclure la version numérique du média).	7
13.2.5 Médias spécialisés	Regroupe les énoncés sur des sources d'information plus nichées (médias écrits sur un thème spécifique comme la mode ou l'environnement, chaîne de télé spécialisées comme Canal Découverte, etc.)	4
13.2.6 Abandonner un média trad.	Regroupe des énoncés qui porte sur l'abandon d'un média dit « traditionnel » (télé, radio, abonnement journal) et parfois dans la même veine du « virage numérique » des participantEs en termes de pratiques informationnelles.	5

Nom	Description	Références
13.3 Appropriation sans filtre journalistique	Regroupe les énoncés qui font part de processus d'appropriation d'information qui ne passent pas par un filtre journalistique. Ce contenu provient directement de la sphère politique ou commerciale.	0
13.3.1 Publicité électorale ou gouvernementale	Regroupe les énoncés portant sur la publicité électorale ou gouvernementale en ligne (sites web, sur les RSN) et hors ligne (messages téléphoniques, télévisés, radiophoniques, pancartes, etc.).	2
13.3.2 Discours politiques	Regroupe les énoncés sur les discours de politicienNEs, notamment les points de presse de Legault et Trudeau en lien avec la pandémie. Médiatisés, mais non filtrés ou commentés par les journalistes.	17
13.4 Défense du faible intérêt	Regroupe les énoncés qui porte sur l'intérêt (ou l'absence de) pour l'actualité. Précèdent généralement les descriptions des processus d'appropriation médiatiques. Inclut les raisons pourquoi on s'informe un minimum (ou pas). Aussi, les raisons qui font en sorte qu'on ne veut ou peut pas faire plus que ce qui est considéré le strict minimum.	4
13.4.1 Actualité éloignée du quotidien	Regroupe les énoncés qui font part d'un intérêt légèrement accru pour une nouvelle quand celle-ci a un lien très direct avec la vie quotidienne des participantEs.	2
13.4.2 Préserver la santé mentale	Regroupe des énoncés qui font part d'un certain évitement des nouvelles pour des raisons de santé mentale. Faire plus que le minimum, selon ces énoncés, aurait des conséquences trop graves pour garder une bonne santé mentale.	5
13.4.3 Augmenter son capital culturel	Regroupe des énoncés qui expliquent que faire le minimum permet de gérer des situations où l'on est confronté à une conversation sur l'actualité politique.	1
13.4.4 Manque de temps	Regroupe les énoncés qui explique que l'on ne peut pas faire plus que le minimum car on manque de temps.	1

Nom	Description	Références
13.5 Évolution parcours de vie	Regroupe les énoncés qui témoignent de l'évolution des pratiques informationnelles (toutes confondues) au cours de la vie (de la jeunesse à aujourd'hui)	24
14 - Appropriation d'information en ligne	Regroupe les énoncés portant sur l'appropriation d'information en ligne.	0
14.1 Démocratisation ou désinformation	Regroupe les énoncés qui porte sur le fait qu'Internet a facilité l'accès à l'information, du moins aux yeux des participantEs et les énoncés qui vont à l'encontre de cette idée (p.ex. difficulté de vérifier les sources, etc.).	5
14.1.1 Difficultés et conséquences	Regroupe les énoncés qui porte sur l'interaction avec les fausses nouvelles. Cela inclut l'interaction directe de participantEs et leurs observations d'interactions de personnes de leur entourage avec ce qui est perçu par ces derniers comme des fausses nouvelles.	22
14.1.2 Stratégies de vérification de sources	Regroupe les énoncés qui parlent des stratégies pour éviter de « croire » à une fausse nouvelle (vérification de source, vu ailleurs, confiance en la personne qui partage, crédibilité de la nouvelle, etc.)	12
14.2 Appropriation informations journalistiques web	Regroupe les énoncés sur les processus d'appropriation d'information journalistique en ligne en dehors des réseaux socionumériques.	12
14.2.1 Agrégateur de nouvelles	Regroupe les énoncés portant sur des pratiques informationnelles (actives ou passives) qui passe par des sites d'agrégateur de nouvelles (MSN, Gmail, etc.). Autrement dit, on parle ici de lecture ou recherche de nouvelles journalistiques à l'entremise de sites d'agrégateurs de nouvelles.	8
14.2.2 Moteurs de recherche	Regroupe les énoncés sur la recherche d'information journalistiques sur l'actualité politique à l'entremise de moteurs de recherche (p.ex. Google).	2
14.3 Appropriation web non-médiatique	Regroupe les énoncés qui porte sur les usages d'internet autre que pour s'informer de l'actualité. Catégorie inclut des recherches d'information sur d'autres sujets (recettes, loisirs, services, etc.).	8

Nom	Description	Références
14.3.1 Domaine des services	Regroupe des énoncés témoignant de processus d'appropriation d'information sur ou à partir du domaine des services (rendez-vous chez coiffeur, etc.) et publicités du domaine privée (publicité ciblée sur Facebook, etc.).	3
14.3.2 Le web politique	Regroupe les énoncés qui portent sur les sources politiques comme source d'information (sites web gouvernementaux, sites web de partis politiques, pamphlets et autre matériel d'information provenant de la sphère politique).	4
14.3.3 Informations nichées	Regroupe des énoncés concernant les processus d'appropriation d'informations nichées étroitement reliées aux activités quotidiennes ainsi qu'aux zones d'intérêts des personnes participantes	3
14.4 Évolution au cours de la vie	Regroupe des énoncés qui témoignent de l'évolution des usages du web au cours de la vie des participantEs.	22
15 - Réseaux socionumériques	Regroupe les énoncés qui portent sur les usages des réseaux socionumériques des participantEs ou sur les usages que ces derniers observent dans leur entourage. Incluant la plupart des données récupéré lors de l'observation ethnographique en ligne.	0
15.1 Appropriation et partage d'information	Regroupe les énoncés qui témoignent de pratiques informationnelles à l'aide des réseaux sociaux (actives ou passives).	29
15.1.1 Publications des participantEs	Regroupe les publications des participantEs incluant les commentaires en lien avec l'actualité et la politique.	1
15.1.1.1 Publications de l'actualité politique	Regroupe des publications contenant du contenu journalistique en lien avec des événements de l'actualité incluant un lien vers un article journalistique.	22
15.1.1.1.1 Avis de recherche	Regroupe les publications contenant un avis de recherche (enfants disparus, alerte Amber, etc.).	9

Nom	Description	Références
15.1.1.2 UGC sur l'actualité politique	Regroupe des publications sans lien vers du contenu de tiers. Publications créées par les personnes usagères (photos et texte).	9
15.1.1.3 Publications politiques trad.	Regroupe les publications issues de la sphère politique traditionnelle. Partage ou contenus commentés de partis politiques et sites gouvernementaux.	31
15.1.1.4 Publications politiques activistes	Regroupe les publications portant sur des initiatives citoyennes ou militantes (pétitions, actions numériques et hors numériques, pour soutenir des groupes marginalisés).	11
15.1.1.5 Humour politique	Regroupe des publications humoristiques qui portent sur l'actualité politique.	12
15.1.1.6 Contenu copié et collé	Regroupe des publications qui s'apparentent à être de l'USG mais qui sont en fait des messages scriptés circulant massivement et qui sont copiés et collés par les participantEs.	5
15.1.2 Appropriation information nichée RSN		19
15.2 Usages non-informationnels	Regroupe les énoncés et publications qui témoignent d'usages non-informationnels des réseaux socionumériques.	17
15.2.1 Événements biographiques	Regroupe des énoncés et publications qui témoignent d'usages des RSN en lien avec des événements biographiques (anniversaires, mariages, grossesses, naissances, voyages, Noël, jour de l'an, etc.).	32
15.2.2 Commerce local	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec la promotion de commerces locaux.	36
15.2.2.1 Concours	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec des concours de commerces locaux (tirages, etc.).	15

Nom	Description	Références
15.2.2.2 Usages professionnels	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages professionnels des RSN en lien avec son emploi.	33
15.2.2.3 Ventes, achats et locations	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec des ventes, des achats et des locations (Marketplace, Kijiji, véhicules, maisons, appartements, etc.). Inclut aussi les annonces de job ou d'avis de recherche d'emploi.	36
15.2.3 Santé	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec la santé (conseils de santé, informations sur des maladies, expériences vécues, etc.).	14
15.2.4 Famille et proches	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec la famille et des proches.	34
15.2.4.1 À la maison	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec son chez soi.	8
15.2.5 Humour	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN avec humour (blagues, vidéos drôles, etc.).	29
15.2.6 Citations et slogan	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec des citations populaires (sur la famille, la vie quotidienne, l'amour, etc.).	5
15.2.7 Astuces pour la vie	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec des astuces pour la vie quotidienne (conseils à [ne pas] faire, expériences vécues, sensibilisation).	11
15.2.8 Passions et loisir	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec les passions et loisirs des participantEs.	0
15.2.8.1 Gastronomie et alimentation	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec la gastronomie, l'alimentation, la cuisine, etc.	44
15.2.8.2 Animaux	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec les animaux (photos de chats et chiens, poules, etc.).	20

Nom	Description	Références
15.2.8.3 Culture	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec la culture (musique, films, TV, cinéma, romans, etc.)	14
15.2.8.4 Élevage de plantes et jardinage	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec les plantes et le jardinage	27
15.2.8.5 Artisanat	Regroupe des énoncés et des publications qui font part d'usages des RSN en lien avec l'artisanat (tissage, tatouage, etc.).	2
15.2.8.6 Décor et design	Regroupe les publications sur le décor (Pinterest) et le design (intérieur et architecture).	12
15.2.8.7 Sport	Regroupe les publications sur le sport.	2
15.3 RSN comme espace de discussion en ligne	Regroupe les énoncés qui portent sur le les RSN comme espace de discussion (avec personnes connues ou inconnues). Sur les difficultés, limites, conséquences, etc.	18
15.4 Environnement numérique	Regroupe les énoncés et publications qui témoignent du contenu que les participantEs voient sur leur fil d'actualité, sur la gestion de leur compte (sélection d'ami, compte privé ou public, etc.).	48
15.6 Déconnexion	Regroupe les énoncés qui portent plus spécifiquement sur des périodes de déconnexion des RSN.	4
16 - Rapport aux médias (numériques)	Regroupe les énoncés qui ne portent pas sur les pratiques informationnelles, mais sur le rapport des participantEs au système médiatique (confiance en les médias, le journalisme et les journalistes, à la couverture médiatique d'événements clés).	0
16.1 Déception des médias	Regroupe les énoncés qui font part d'une « déception » ressentie envers les médias ou d'une perte de confiance dans les médias.	0
16.1.1 Sensationnalisme	Regroupe les énoncés qui font part d'une déception de la couverture médiatique en raison de son sensationnalisme.	6

Nom	Description	Références
16.1.2 Déception travail journalistique	Regroupe des énoncés faisant part d'une déception par rapport au travail des journalistes (style, motivation, argumentation).	4
16.1.3 Surcharge informationnelle	Regroupe les énoncés faisant part d'une surcharge informationnelle et des conséquences de cette saturation pour le rapport aux médias et à la politique.	8
16.1.4 Couverture trop négative	Regroupe des énoncés qui font part d'une déception de la couverture médiatique des enjeux politiques, car celle-ci est toujours négative, froide. On ne rapporte pas assez les « bons coups ».	6
16.1.5 Circulation rapide de l'information web	Regroupe les énoncés qui témoignent d'une déception par rapport à la rapidité de la circulation, du volume d'information qui circule, des conséquences du fonctionnement de la circulation d'information en ligne.	4
16.2 Médias et idéologie	Regroupe des énoncés sur les biais idéologiques des médias québécois et leurs conséquences pour les pratiques informationnelles et le rapport au politique des personnes interviewées.	8
16.3 Pistes de solutions	Regroupe les énoncés sur de possibles améliorations du travail journalistique ou de l'industrie médiatique pour renforcer la confiance des personnes participantEs dans l'actualité journalistique.	8
16.4 Évolution au cours de la vie	Regroupe les énoncés qui témoignent de l'évolution du rapport aux médias des participantEs au cours de leur vie.	1

L'écriture inclusive à l'aide du point médian (·) n'est pas possible dans ce logiciel. Pour cette raison, j'ai rédigé les descriptions avec la méthode des majuscules.

Lexique pour comprendre ce tableau généré par le logiciel NVivo :

- **Nom** : Cette colonne comporte le nom des catégories, sous-catégories et sous-sous-catégories. Celles-ci sont classées selon un système de numérotation (10.1., 10.1.1., etc.).

- Description : Cette colonne contient la description de la catégorie. Elle sert d'aide-mémoire lors du codage et aide à retracer les décisions prises.
- Références : Les chiffres dans cette colonne réfèrent au nombre d'énoncés codés dans une catégorie.

Exemple :

Dans la sous-catégorie 16.2 intitulée « Médias et Idéologie » (nom) l'on retrouve 8 énoncés (références) qui portent sur « les biais idéologiques des médias québécois et leurs conséquences pour les pratiques informationnelles et le rapport au politique des personnes interviewées » (description).

APPENDICE C

CERTIFICATION ÉTHIQUE



No. de certificat : 2019-2155

Date : 2022-01-25

AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (janvier 2016) de l'UQAM.

- Titre du projet : Le rôle des médias numériques dans les expériences politiques de personnes éloignées de la participation politique et issues de milieux populaires blancs, francophones et non démunis au Québec.
- (Ancien titre : Étudier les relations entre l'électorat indécis et la politique canadienne : quel rôle jouent les réseaux socionumériques ?)
- Nom de l'étudiant : Lena Alexandra Hübner
- Programme d'études : Doctorat en communication
- Direction(s) de recherche : Éric George

Merci de bien vouloir inclure une copie du présent document et de votre certificat d'approbation éthique en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CERPE plurifacultaire vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.

Caroline Vrignaud

Pour le président, **Raoul Graf**, M.A., Ph.D.

Président CERPE plurifacultaire et Professeur titulaire, département de marketing

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Raoul", written over a horizontal line.

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	Etudier les relations entre l'électorat indécis et la politique canadienne : quel rôle jouent les réseaux sociaux numériques?
Nom de l'étudiant:	Lena Alexandra HÜBNER
Programme d'études:	Doctorat en communication
Direction de recherche:	Éric GEORGE

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf
Président du CERPE plurifacultaire
Professeur, Département de marketing

Note : Mon projet initial portait sur l'électorat indécis par rapport à la politique canadienne fédérale. Les entretiens préliminaires m'ont toutefois amenée vers une population désintéressée – plus qu'indécise – et ce, non seulement par rapport à la politique canadienne, mais également par rapport « au politique » en général. À ce sujet, voir aussi l'annexe A (résumé du journal de bord).

BIBLIOGRAPHIE

- Abidin, C. et De Seta, G. (2020). Private Messages From the Field : Confessions on Digital Ethnography and its Discomforts. *Journal of Digital Social Research*, 2(1), 1-19.
- Acker, J. (2006). *Class Questions: Feminist Answers*. New York : Rowman & Littlefield.
- Agence France Presse (AFP) (2020, 6 juillet). Nœud coulant : Trump veut des excuses du pilote Bubba Wallace. *LaPresse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/sports/course-automobile/2020-07-06/noeud-coulant-trump-veut-des-excuses-du-pilote-bubba-wallace.php>
- Aldoory, L. et Parry-Giles, S.J. (2005). Women and Race in Feminist Media Studies. Dans Curran, J. and Gurevitch, M. (dir.), *Mass Media and Society* (4^{ème} ed.) (p. 336-355). London : Hodder Arnold
- Aldrin, P. et de Lassalle, M. (2016). Ce que faire parler de politique veut dire. Remarques sur la relation d'entretien et le parler politique à partir d'une enquête sur le rapport ordinaire à l'Europe. Dans Burton, F., Lehingue, P. Mariot, N. et Rozier, S. (dir.), *L'Ordinaire du Politique : Enquêtes sur les rapports profanes au politique* (p. 297-319). Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Alleyne, B. (2015). *Narrative Networks. Storied Approaches in the Digital Age*. Londre : Sage.
- Anderson B. (2006). Passing by and passing through. Dans Kraut R., Brynyn M. et Kiessler, S. (dir.), *Computers, Phones and the Internet. Domesticating Information Technology*, (p. 32-42). New York : Oxford University Press.
- Ang, I. (1990). Culture and communication : Towards an Ethnographic Critique of Media Consumption in the Transnational Media System. *European Journal of Communication*, 2-3(5), 239-260.
- Anzaldúa, G. (1987). *Borderlands/La Frontera*. San Francisco : Spinsters/Aunt Lute Press.
- Arendt, H. (2005). *Responsabilité et jugement*. Paris : Payot.
- Arouche, S. (2020). Entretien avec Éric Fassin : « Participation et engagement dans les quartiers populaires », *Cahiers de l'action*, 2(56), 71-76. DOI : 10.3917/cact.056.0071.
- Armstrong, R. (2019). *La télévision au Québec*. Québec : PUQ.
- Atkins, S. (2018). *Pratiques informationnelles des immigrants récents en recherche d'insertion professionnelle au Québec*. [Maîtrise en pratiques de recherche et action publique]. Québec : Institut national de la recherche scientifique. Récupéré de <http://espace.inrs.ca/id/eprint/7612/>
- Aubin, F. et Rueff, J. (dir.) (2016). *Perspectives critiques en communication*. Québec : PUQ
- Bailey, M. et Trudy (2018). On Misogynoir : Citation, Erasure and Plagiarism. *Feminist Media Studies*, 18(4), 762-768. DOI : 10.1080/14680777.2018.1447395

- Baribeau, C. (2005). Le journal de bord du chercheur. *Recherches qualitatives – Hors-série*, (2), 98-114. Récupéré de http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v2/CBaribeau%20HS2-issn.pdf
- Bastien, F., Bélanger, É., et Gélneau, F. (2013). Une élection extraordinaire? Dans Bastien, F., Bélanger, É. Et Gélneau, F. (dir.), *Québécois aux urnes: les partis, les médias et les citoyens en campagne* (p. 9-20). Montréal : PUM.
- Baym, N. K., Wagman, K.B. et Persaud, C.J. (2020). Mindfully Scrolling: Rethinking Facebook After Time Deactivated. *Social Media + Society*, 1-10. DOI: 10.1177/2056305120919105
- Beaudet, P. (2009). La reconfiguration des classes sociales au Canada. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 1, 77-92.
- Beaudet, P. (2009). Classe et composition de classe. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 1, 103-112.
- Beaudouin, V. (2002). De la publication à la conversation. Lecture et écriture électroniques. *Réseaux* 6(116), 199-225. Répéré de <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2002-6-page-199.htm>
- Bébel-Gisler, D. (1981). De la recherche aux pratiques : pour une pédagogie de l'imaginaire et de la libération. *Revue internationale d'action communautaire*, 5(45), 167-173. DOI : 10.7202/1034891ar
- Bélair-Cirino, M. et Noël, D. (2018, 24 février). La CAQ se présente comme le parti du « changement responsable ». *Le Devoir.ca*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/521174/la-caq-se-presente-comme-le-parti-politique-du-changement-responsable>
- Bellerive, K. et Yelle, F. (2016). Contributions des féminismes aux études médiatiques. Dans Aubin, F. et Rueff, J. (dir.), *Perspectives critiques en communication* (p. 279-304). Québec : PUQ.
- Benjamin, R. (2019). *Race After Technology : Abolitionist Tools for the New Jim Code*. Malden : Polity Press.
- Bensiali, C. et Shaw, E. (2020) Trois lieux d'expression pour les jeunes femmes racisées à Montréal : *Amalgame, Tout le Hood en Parle* et *Racines*. Dans Brun, J. (dir.), *De l'exclusion à la solidarité. Regards intersectionnels sur les médias* (p. 257-280). Montréal : Remue-ménage.
- Bergström, M. et Pasquier, D. (2019). Genre & Internet. Sous les imaginaires, les usages ordinaires. *RESET*, (8), [sans pages]. Récupéré de <http://journals.openedition.org/reset/1329>
- Berland, J. et Kompridis, N. (1986). Disciplining the « Popular » : Music and Pedagogy. *Communication. Information Médias théories*, 8(2), 157-169. Récupéré de <https://doi.org/10.3406/comin.1986.1363>
- Bernard, P. (1984). Alliances de classes et mésalliances conceptuelles : de la classe ethnique à la bourgeoisie de l'État québécois. Dans Lévesque, G.-H. et al. (dir.), *Les sciences sociales au Québec : continuité et rupture* (p. 557-596). Montréal : PUM.
- Bernatchez, J. (2018). Les élections de 2018 au Québec : un « moment populiste »? *IdeAs – Idées d'Amérique*, (14), [sans pages]. Récupéré de <https://journals.openedition.org/ideas/6096>

- Bernier, M. (2017a). *L'utilisation d'Internet chez les Québécois. Science, technologie et innovation en bref* [Rapport de recherche]. Québec : Institut de la Statistique du Québec. Récupéré de <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201711-2.pdf>
- Bernier, M. (2017b). *Les achats en ligne des internautes québécois. Science, technologie et innovation en bref* [Rapport de recherche]. Québec : Institut de la Statistique du Québec. Récupéré de <https://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201711-3.pdf>
- Bernier, M. (2017c). *L'accès des ménages à Internet en 2016. Science, technologie et innovation en bref* [Rapport de recherche]. Québec : Institut de la Statistique du Québec. Récupéré de <https://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201711-1.pdf>
- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie* (coll. 128). Paris : Nathan.
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Intersectionnalités*, 28(2), 9-32. DOI : 10.7202/1034173ar
- Bilge, S. (2014). La pertinence de Hall pour l'étude de l'intersectionnalité. *Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministe*, 26(2), 62-81. DOI : 10.7202/1029262ar
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Revue Diogène*, (225), 70-88. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-70.htm>
- Bizimana, A.-J. (2019). Les médias dans la région : quels enjeux pour l'information locale? *Organisations & Territoires*, 29(1), 65-81. Récupéré de <http://revues.ugac.ca/index.php/revueot/article/view/1127/952>
- Bizimana, A.-J. et Kane, O. (2019). La presse au défi du numérique : une économie politique des médias régionaux. *Les Cahiers du Journalisme*, 2(3), R141-R172. Récupéré de <https://cahiersdujournalisme.org/V2N3/CaJ-2.3-R141.html>
- Blanchard, G. (2005). Usages et enjeux de l'usage de l'Internet par les partis politiques français. Dans *Colloque international — démocratie et dispositifs électroniques : regards sur la décision, la délibération et le militantisme, les 6 et 7 décembre 2005* (p. 1-19). Paris : Réseau DEL.
- Blanchard, P., Dubois, M. et Gélinas, F. (2021). *Les déterminants individuels de la participation électorale aux élections générales québécoises de 2018*. [Rapport de recherche]. Québec : Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval. Récupéré de <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03183577/>
- Blee, K. (2018). Feminist Oral Histories of Racist Women. Dans Srigley, K., Zembrzycki, S. et Iacovetta, F. (dir.), *Beyond Women's Words* (p. 56-62). New York : Routledge.

- Blondiaux, L. et Fourniau, J.-M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : Beaucoup de bruit pour rien? *Participations*, 1(1), 8-35.
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil.
- Bobo, J. (1995). *Black Women as Cultural Readers*. New York : Columbia Press.
- Bobo, J. (1989). Sifting Through Controversy : Reading the Color Purple. *Callaloo*, (39), 332-342. DOI: 10.2307/2931568
- Boily, F. (2018). *La Coalition Avenir Québec : une idéologie à la recherche du pouvoir*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Boily, F. (2010). *Le conservatisme au Québec. Retour sur une tradition oubliée*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Boisvert, L. (2012, 1 août). Jean Charet interpelle la majorité silencieuse. *Ici Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/572431/charest-debut-campagne>
- Bombardier, D. (2020). Le Québec – une province raciste? *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2020/06/20/le-quebec-une-province-raciste>
- Bonenfant, M. (2014). Le même numérique : étude sémiotique des réseaux à partir des concepts de trace et d'indice, *RICP*, (12), 27-42. DOI : 10.4000/communiquer.1295
- Bonenfant, M., Glinoe, A. et Lapointe, M.-E. (2013). *Le Printemps québécois. Une anthologie*. Montréal : Écosociété.
- Bottini, T. et V. Julliard (2017). Entre informatique et sémiotique. Les conditions techno-méthodologiques d'une analyse de controverse sur Twitter. *Réseaux*, (204), 35-69. DOI : 10.3917/res.204.0033
- Bouchard, R. (dir.) (1980). *Culture populaire et littératures au Québec*. Saratoga : Anma Libri.
- Bouillon, M.-C. (2021). Déficience intellectuelle et pandémie : des acquis perdus et des familles épuisées. *Ici Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1816567/deficience-intellectuelle-pandemie-perdes-acquis-services>
- Boydjian, J. (2020). Désinformation, non-information ou sur-information? Les logiques d'exposition à l'actualité en milieu étudiants. *Réseaux*, 4(222), 21-51. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2020-4-page-21.htm>
- boyd, d. et Crawford, K. (2012). Critical questions for big data. Provocations for a cultural, technological, and scholarly phenomenon. *Information, Communication & Society*, 15(5), 662-679.
- Bourdeloie, H. (2019). Les impuretés du travail de l'ethnographe sur un terrain sensible. Deuil en ligne et traces numériques des morts. *Recherches qualitatives*, 38(2), 25-46. DOI : 10.7202/1064929ar

- Bourdeloie, H. (2018). Éclectisme culturel. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, [sans pages]. Récupéré de <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/eclectisme-culturel/>
- Bourdeloie, H. (2014). Seniors et TNIC au prisme des rapports sociaux d'âge et de genre. Dans Meyer V. (dir.), *Les technologies numériques au secours du travail social ?* (p. 39-50). Bordeaux : éditions LEH.
- Bourdeloie, H. et Boucher-Petrovic, N. (2014). Usages différenciés des TIC chez les seniors au prisme de l'âge, du genre et de la classe sociale. *Tic&société*, 8(1-2), 129-175.
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.
- Bourques, G. (2009). Les classes sociales hier et aujourd'hui. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 1, 93-101.
- Buzetti, H. (2020, 6 janvier). Les Canadiens de retour d'un voyage non essentiel à l'étranger n'auront pas droit à l'aide d'Ottawa. *Le Devoir.ca*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/sante/592719/point-de-presse-covid-trudeau-5-janvier-2021>
- Breindl, Y. et Francq, P. (2008). Can Web 2.0 applications save e-democracy? A study of how new internet applications may enhance citizen participation in the political process online. *International Journal of Electronic Democracy*, 1(1), 14-31.
- Braconnier, C., Jardin, A., Morabito, L. Réguer-Petit, M. (2015). Les « inaudibles ». Comportement et attitudes politiques des précaires. *Idées économiques et sociales*, 4(182), 51-61. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2015-4-page-51.htm>
- Braconnier, C. (2010). Le vote et l'abstention en temps de crise. *Savoir/Agir*, 3(13), 57-64. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2010-3-page-57.htm>
- Brière, L., Lieutenant-Gosselin, M. et Piron, F. (dir.) (2019). *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre?* Québec : Éditions science et bien commun.
- Brock, A. (2020). *Distributed Blackness : African American Cybercultures*. New York : NYU Press.
- Brousseau-Pouliot, V. et Teisceira-Lessard, P. (2016, 27 octobre). Gabriel Nadeau-Dubois « soulagé » par sa victoire en Cour suprême. *LaPresse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/proces/201610/27/01-5034848-gabriel-nadeau-dubois-soulage-par-sa-victoire-en-cour-supreme.php>
- Brun, J. (dir.) (2020). *De l'exclusion à la solidarité. Regards intersectionnels sur les médias*. Montréal : Remue-ménage.
- Brunelle, A.-M. et Brin, C. (2019). *L'information locale et régionale au Québec. Portrait du territoire 2011-2018 et perspectives citoyennes*. Québec : Centre d'études sur les médias. Récupéré de <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/08/cem-infocalegqc.pdf>
- Brunsdon, C. et Morley, D. (1978). *Everyday Television : Nationwide*. Londres : British Film Institute.

- Burrick, D. (2010). Une épistémologie du récit de vie. *Recherches qualitatives*, (8), 7-36. Récupéré de http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v8/HS8_Burrick.pdf
- Butler, S.R. (2019). Appropriation culturelle : de quoi parle-t-on? Dans Huot, F. (dir.), *l'État du Québec 2020* (p. 171-177). Montréal : Institut du Nouveau Monde / Del Busso.
- Byerly, C. (2017). Feminist Intersectionality Research in Communications : Origins, Contributions, Tensions. *Ex æquo*, (35), 23-31. DOI : 10.22355/exaequo.2017.35.02
- Capitaine, B. (2017). Le Québec n'est pas raciste, mais... Conflictualités réelles et imaginaires sur la Côte-Nord. Autochtones et société québécoise. *Combattre ensemble*, (18), 46-50.
- Carbado, D.W. (2013). Colorblind Intersectionality. *Journal of Women in Culture and Society*, 38(4), 811-845. DOI : 10.1086/669666.
- Cardel, M.I., Dean, N. et Montoya-Williams, D. (2020). Preventing a Secondary Epidemic of Lost Early Career Scientists. Effects of COVID-19 Pandemic on Women with Children. *Annals of the American Thoracic Society*, 17(11), 1366-1370. DOI : 10.1513/AnnalsATS.202006-589IP
- Cardon, Dominique. 2010. *La démocratie Internet : promesses et limites*. Paris : Seuil, la République des idées.
- Cardon, D. et Granjon, F. (2010). *Médiactivistes*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Cassivi, M. (2017, 11 décembre). Pier-Luc Funk : fuir les étiquettes. *La Presse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/television/201712/11/01-5146665-pier-luc-funk-fuir-les-etiquettes.php>
- Celis, L., Dabby, D., Leydet, D. et Romani, V. (2020). *Modération ou extrémisme? Regards critiques sur la loi 21*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Centre d'études sur les médias (CEM). (2019, avril). *Portrait sectoriel du public : télévision*. Récupéré de https://www.cem.ulaval.ca/publics/portraits_sectoriels/television/
- Centre d'études sur les médias (CEM). (2020, août). *Portrait sectoriel du public : radio*. Récupéré de https://www.cem.ulaval.ca/publics/portraits_sectoriels/radio/
- Centre d'études sur les médias (CEM). (2021, avril). *Portrait sectoriel du public : presse hebdomadaire*. Récupéré de https://www.cem.ulaval.ca/publics/portraits_sectoriels/presse-hebdomadaire/
- Cervulle, M., Quemener, N. et Vörös, F. (2016). *Matérialismes, culture et communication. Tome 2 : Cultural Studies, théories féministes et décoloniales*. Paris : Presses des Mines.
- Cervulle, M. et Quemener, N. (2014). Genre, race et médias : divergences et convergences méthodologiques dans les sciences de l'information et de la communication. Dans Bourdeloie, H. et

- Douyère, D. (dir.), *Méthodes de recherche sur l'information et la communication : regards croisés* (p. 79-97). Paris : Mare et Martin.
- Cervulle, M. (2012). La conscience dominante. Rapports sociaux de race et subjectivation. *Cahiers du Genre*, 2(53), 37-54. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-2-page-37.htm>
- Chadwick, R. (2017) Thinking intersectionally with/through narrative methodologies. *Agenda*, 31(1), 5-16. DOI : 10.1080/10130950.2017.1341172
- Champagne, É.-P. (2021, 12 novembre). Le faible taux de participation inquiète Élection Québec. *La Presse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-11-12/elections-municipales/le-faible-taux-de-participation-inquiete-election-quebec.php>
- Chandrashekar, S. (2020). Doing Intersectionality under a Different Name. The (Un)intentional Politics of Refusal. Dans Eguchi, S., Calafll, B. M. et Abdi, S. (dir.), *D-Whitening Intersectionality : Race, Intercultural Communication, and Politics* (p. 83-96). New York : Lexington Books.
- Chaudiron, S. et Ihadjadene, M. (2010). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. *Études de communication*, 35, [sans pages]. DOI : 10.4000/edc.2257
- Chauvin, S. et Jaunait, A. (2015). L'intersectionnalité contre l'intersection. *Raisons politiques*, 58(2), 55-74. DOI : 10.3917/rai.058.0055
- Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique. Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de donnée* (4e éd.) (p. 51-84). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Choo, H.Y. et Ferree, M.M. (2010). Practicing Intersectionality in Sociological Research : A Critical Analysis of Inclusions, Interactions, and Institutions in the Study of Inequalities. *Sociological Theory*, 28(2), 129-149.
- Chouinard, M.-A. (2021, 9 novembre). Mesdames les mairesses. Éditorial. *Le Devoir.ca*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/645987/elections-municipales-mesdames-les-mairesses>
- Chouinard, S. (2017). Les études électorales au Québec depuis 1970 ou l'analyse de l'exceptionnalisme québécois aux urnes. *Canadian Journal of Political Science / Revue Canadienne de science politique*, 50(1), 369-376. DOI : 10.1017/S0008423917000154
- Christensen, A.D. et Jensen, S.Q. (2012) Doing Intersectional Analysis: Methodological Implications for Qualitative Research. *NORA - Nordic Journal of Feminist and Gender Research*, 20(2), 109-125, DOI : 10.1080/08038740.2012.673505
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (213), 66-83. DOI : 10.3917/arss.213.0066.
- Clandinin, D.J. (2016). Narrative Inquiry : A Methodology for Studying Lived Experience. *Research in Music Education*, 27(1), 44-54. DOI : 10.1177/1321103X060270010301

- Clandinin, D.J. et Connelly, F. M. (2000). *Narrative Inquiry. Experience and Story in Qualitative Research*. San Francisco : Jossey-Bass Publishers.
- Claus, S. (2015). Concentration et domination des industries médiatique au Québec, un état des lieux. Dans George É. (dir.), *Concentration, changement technologique et pluralisme de l'information* (p. 37-58). Montréal : Presses Universitaires du Québec.
- Coavoux, S. (2012). « Introduction. Des classes sociales 2.0? », *RESET*, (1), [sans pages]. Récupéré de <http://journals.openedition.org/reset/127>
- Coenga-Oliveira, D. et Anctil Avoine, P. (2017). « Conformez-vous! » : Les résistances et contestations à la marchandisation du savoir dans l'université néolibérale. *REEVISTA TEMAS*, 3(11), 13-27. DOI : 10.15332/rt.v0i11.1744
- Cole, B.A. (2009). Gender, Narratives and Intersectionality : Can Personal Experience Approaches to Research Contribute to « Undoing Gender » ? *International Review of Education*, (55), 561-578. DOI : 10.1007/s11159-009-9140-5
- Collins, P. H. et Bilge, S. (2020). *Intersectionality* (2e éd.). Cambridge : Polity Press.
- Collins, P. H. (2012). Social Inequality, Power and Politics : Intersectionality and American Pragmatism in Dialogue. *The Journal of Speculative Philosophy*, 26(2), 442-457. Récupéré de <https://muse.jhu.edu/article/486319>
- Collins, P.H. (2011). Piecing Together a Genealogical Puzzle. Intersectionality and American Pragmatism. *European Journal of Pragmatism and American Philosophy*, 3(2), [sans pages]. DOI : 10.4000/ejpap.823
- Collins, P.H. (2009). Foreword. Emerging Intersections – Building Knowledge and Transforming Institutions. Dans Dill, B.T. et Zambrana, R.E. (dir.), *Emerging Intersections. Race, Class, and Gender in Theory, Policy and Practice* (p. vii-xiii). New Brunswick : Rutgers University Press.
- Collins, P. H. (2000[1990]) *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. New York : Routledge.
- Collovald, A. et Sawicki, F. (1991). Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction. *Politix*, 4(13), 7-20. DOI : 10.3406/polix.1991.1433
- Combahee River Collective (2000[1977]), « The Combahee River Collective Statement ». Dans Smith, B. (dir.), *Home Girls : A Black Feminist Anthology* (p. 264-274). New Jersey : Rutgers University Press.
- Comby, J.-B. (2013). L'orientation sociale des goûts en matière d'actualité. Dans Jouët, J. et Rieffel, R. (dir.), *S'informer à l'ère numérique* (p. 31-56). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Comby, J.-B., Devillard, V., Dolez, C., et Rieffel, R. (2011). Les appropriations différenciées de l'information au sein des catégories sociales supérieures. *Réseaux*, 6(170), 75-102. DOI : 10.3917/res.170.0075

- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) (2016, 15 juin). *Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-224*. Récupéré de <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2016/2016-224.htm>
- Cooper, B. (2016). Intersectionality. Dans Disch, L. et Hawksworth, M. (dir.) (2016). *The Oxford Handbook of Feminist Theory* (p. 385-406). New York : Oxford University Press.
- Corriveau, J. (2020, 16 juin). Le SPVM reconnaît l'existence de la discrimination systémique. *LeDevoir.ca*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/580835/montreal-reconnait-officiellement-le-racisme-systemique-en-reponse-a-un-rapport>
- Corriveau, J. et Ferraris, F.S. (2016, 20 juin). Montréal bannit pitbulls et « chiens dangereux ». *LeDevoir.ca*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/473869/montreal-bannit-pitbulls-et-chiens-dangereux>
- Cosquer, c. (2020). Ethnographier la blanchité dans les migrations françaises à Abu Dhabi : tensions épistémologiques et éthiques d'un « cynisme méthodologique », *Cahiers de l'Urmis*, (19), [sans pages]. DOI : 10.4000/urmis.1966
- Cossette, S. (2018). Facebook as « The Media » : Analyse de la convergence médiatique autour de Facebook. *COMMposite*, 20(1), 4-45. Récupéré de <http://www.composite.org/index.php/revue/article/view/256/208>
- Cousin, M. (2020, 2 juin). États-Unis : Non, cette vidéo ne montre pas une arrestation d'un agent du FBI. *20 minutes.fr*. Récupéré de <https://www.20minutes.fr/monde/2790607-20200602-etats-unis-non-video-montre-arrestation-agent-fbi>
- Coutant, A. (2020, 15 mai). Michel de Certeau. Conférence présentée dans le cadre des *séminaires auteur.e.s du LabCMO*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Coutant, A. et Stenger, T. (2013). Une sociologie critique des usages est-elle possible ? Réflexion sur la conciliation d'une posture critique et d'une démarche empirique. Dans Heller, T., Huet, R. et Vidallet, B. (dir.), *Communication et organisation. Perspectives critiques* (p. 147-158). Lille : Presses universitaires du Septentrion.
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins. Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299. Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/1229039>
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: a Black Feminist Critique of Discrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Practice. *University of Chicago Legal Forum*, (89), 139-67.
- Cyr, Y. (2018, 29 août). Québec solidaire veut revoir le mode de rémunération des médecins. *Ici Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1120680/quebec-solidaire-sante-medecins-specialistes-remuneration>

- Cyr, F. (2009). Le discours de la classe / La classe dans le discours. Le concept de classe dans le système d'enseignement québécois. Entretien avec Benoît Gaulin et Philippe De Grosbois. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 1, 163-186.
- Dahlgren, P. (2015). The Internet as a Civic Space. Dans Coleman, S. et Freelon, D. (dir.) (2015). *Handbook of Digital Politics* (p. 17-34). Washington : Edward Elgar Publishing.
- Dahlgren, P. (2009). *Media and Political Engagement : Citizens, Communication and Democracy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Dalibert, M. (2018). En finir avec Eddy Bellegueule dans les médias: Entre homonationalisme et ethnicisation des classes populaires. *Questions de communication*, (33), 89-109. DOI : 0.4000/questionsdecommunication.12153
- Danvoye, M. (2018). Dépenses des ménages québécois pour la culture et les médias de 2010 à 2015. *Optique culture*, (62), Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 1-20. Récupéré de <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-62-octobre-2018-depenses-des-menages-quebecois-pour-la-culture-et-les-medias-de-2010-a-2015.pdf>
- David-Pelletier, J. (2021). Couvre-feu et itinérance : la spirale de la judiciarisation des sans-abris. *L'actualité.com*. Récupéré de <https://lactualite.com/societe/couvre-feu-et-itinerance-la-spirale-de-la-judiciarisation-des-sans-abris/>
- Davis, A. (1981). *Women, Race and Class*. New York : Random House.
- Dean, J. (2002). *Publicity's Secret : How Technoculture Capitalizes on Democracy*. Ithaca : Cornell University Press.
- De Certeau, M. (1980). *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*. Paris : USG. Réédité en 1990 par Girard, L. Paris : Gallimard.
- Del Fa, S. (2021, 20 décembre). Je suis prof et... sous antidépresseurs. *Correspondance, le journal des profs de l'UQAC*. Récupéré de <https://correspondance.info/?p=856>
- Del Fa, S. (2018). *Repertoire des (nouvelles) pratiques de bénévolat* [Cahier de recherche]. Université du Québec à Montréal : Le bénévolat en mouvement. Récupéré de <https://volunteeringonthemove.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/73/Cahier-de-recherche-sur-les-pratiques-de-benevolats-V5.pdf>
- Delias, L. (2019). Les facteurs de l'autonomie face à l'informatique connecté chez les retraités français. Générations et trajectoires générées. *RESET*, (9). DOI : 10.4000/reset.1321
- Denouël, J. (2019). « Uzeste, C'est toute l'année ». Parcours de vie, engagement et capacitation à l'épreuve de la ruralité. Dans Denouël, J. et Granjon, F. (dir.), *Uzeste. Politiques d'Uz, Critique en étendue, tome 2* (p. 349-380). Rennes : Éditions du commun.
- Denouël, J., Granjon, F., et Aubert, N. (2014). *Médias numériques et participation. Entre engagement citoyen et production de soi*. Paris : Mare et Martin.

- De Rosa, N. (2020a, 18 octobre). Les rumeurs copiées-collées, ces importants vecteurs de désinformation. *Ici Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1741417/rumeurs-copies-collees-internet-reseaux-sociaux-desinformation>
- De Rosa, N. (2020b, 29 avril). Non, Bill Gates ne veut pas implanter une micropuce à l'aide d'un vaccin. *Ici Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1698428/bill-gates-puce-conspiration-complot-covid-verification-dementi-decrypteurs>
- De Rosa, N. (2020c, 17 avril). Non, le gouvernement fédéral n'offre pas d'indemnité de confinement de 756 \$. *Ici Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1694856/indemnite-prime-confinement-gouvernement-federal-canada-vrai-faux>
- Desprat, D. (2017). « *Qu'est-ce qu'on vous fait aujourd'hui?* » *Un ethos professionnel des coiffeurs. Entre travail émotionnel, relation de service et dispositions genrées et de classe*. Le cas des coiffeurs. [Thèse de doctorat]. Paris : Université Paris Nanterre. Récupéré de https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2017/2017PA100133/2017PA100133_Diff.pdf
- De Sousa Santos, B. (2007). Beyond Abyssal Thinking : from Global Lines to Ecologies of Knowledge. *Review (Fernand Braudel Center)*, 30(1), 45-89.
- Dewey, J. (1987) Authority and Social Change. Dans Boydston, J.A. (dir.), *The Later Works, 1935–1937, Vol. 11* (p. 130-145). Carbondale : Southern Illinois University Press.
- Dewey, J. (1983). Human Nature and Conduct. Dans Boydston, J.A. (dir.), *The Middle Works, 1899–1924, Vol. 14* (p. 1-118). Carbondale : Southern Illinois University Press.
- Dewey, J. (1930). *Individualism old and new*. Illinois : Prometheus Books.
- Dewey, J. (1927). *The Public and its problems*. Denver : Allen Swallow.
- Di Angelo, R. (2011). White Fragility. *International Journal of Critical Pedagogy*, 3(3), 54-70. Récupéré de <http://libjournal.uncg.edu/ijcp/article/view/249/116>
- Directeur général des élections du Québec (DGEQ) (2020). *Historique du taux de participation*. Récupéré de <https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/vote/taux-participation.php>
- Directeur général des élections du Québec (DGEQ) (s.d.). *Élections générales 2018. Taux de participation* [Tableau]. Récupéré de <https://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/participation-estimation-2018.pdf>
- Dorlin, E. (2008a). Introduction. *Black feminism Revolution ! La révolution du féminisme Noir !* Dans Dorlin, E. (dir.). *Black feminismee. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (p. 9-42). Paris : L'Harmattan.
- Dorlin, E. (2008b). *Sexe, genre et sexualités*. Paris : PUF.

- Du Bois, W.E.B (1935). *Black Reconstruction of America : Toward a History of the Part Which Black Folk Played in the Attempt to Reconstruct Democracy in America*. New York : Transaction Publishers.
- Dumas-Kemp, F. (2018). Contestations et réception du blackface au Québec : entre fragilité blanche et hyervalorisation humoristique. *Cycles sociologiques*, (3), [sans pages]. Récupéré de https://www.academia.edu/37872120/Contestation_et_r%C3%A9ception_du_blackface_au_Qu%C3%A9bec_Entre_fragilit%C3%A9_blanche_et_hyervalorisation_humoristique
- Dupuis, S. (2020). Grande Noirceur. *L'encyclopédie canadienne*. Récupéré de <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/grande-noirceur>
- Dupuis-Déri, F. (2019). *Nous n'irons plus aux urnes. Plaidoyer pour l'abstention*. Montréal : Lux.
- Dupuis-Déri, F. et Éthier, M.-A. (dir.) (2016). *La guerre culturelle des conservateurs québécois*. Montréal : M Éditions.
- Dutton, W.H. et Dubois, E. (2015). The Fifth Estate: a rising force of pluralistic accountability. Dans Coleman, S. et Freelon, D. (dir.), *Handbook of Digital Politics* (p. 51-66). Washington, D.C. : Edgar Elgar Publishing.
- Durant, C. (2019, 14 février). Québec 2018 : les raisons du vote. *Policy Options Politiques*, [sans pages]. Récupéré de <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/february-2019/quebec-2018-les-raisons-du-vote/>
- Eid, P. (2018). Les majorités nationales ont-elles une couleur? Réflexions sur l'utilité de la catégorie de « blanchité » pour la sociologie du racisme. *Sociologie et sociétés*, 50(4), 125-149. DOI : 10.7202/1066816ar
- Élections Québec (s.d.). *Résultats depuis 2018 – Jean Lesage*. Récupéré de https://www.electionsquebec.qc.ca/provinciales/fr/resultats_2018.php?selectCirc=736
- Eliasoph, N. (1998). *Avoiding Politics : How Americans produce apathy in everyday life*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Fairclough, N. (1995). *Critical Discourse Analysis. The Critical Study of Language*. Londres : Longman Group.
- Fairclough, N. (1992). *Discourse and Social Change*. Cambridge : Polity Press.
- Ferrarese, E. (2018). (Re)faire de la Théorie critique. Pour une (re)lecture féministe de l'École de Francfort. *Cités*, 1(1), 43-56. DOI : 10.3917/cite.073.0043
- Fisher, K., Erdelez, S. et McKechnie, L. (dir.). (2005). *Theories of Information Behavior*. Medford : ASIST Information Today Inc.
- Fleischhack, J. (2019). Veränderte Bedingungen des Sozialen. Eine methodologische Betrachtung zur Digitalen Anthropologie / Digitalen Ethnographie. *Zeitschrift für Volkskunde*, 155(2), 196-215.

- Fletcher, F.J. (2014). Journalism, Corporate Media and Democracy in the Digital Era. Dans Kozolanka, K. (dir.). *Publicity and the Canadian State. Critical Communications Perspectives* (p. 27-48). Toronto : University of Toronto Press.
- Fleury, C., Lizotte, M. et Paré, P.-O. (2016). L'accèsion à la propriété chez les jeunes au cours de la dernière décennie. *Recherches sociographiques*, 57(1), 47-77. DOI : 10.7202/1036621ar
- Flichy, P. (2010). *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris : Seuil.
- Flichy, P. (2008). Internet et le débat démocratique. *Réseaux*, 4, 159-185.
- Fortier, M. (2021, 27 octobre). Les oppositions dénoncent la méthode « partisane » de la CAQ en matière d'éducation. *Le Devoir.ca*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/education/642984/la-methode-caquiste-fait-jaser-en-education>
- Fournier, C. (2018). Portrait des bénévoles et du bénévolat [Cahier de recherche]. Réseau de l'Action bénévole du Québec. Récupéré de https://www.rabq.ca/admin/incoming/20180618151309_rapport.pdf
- Fournier, M. et Houle, G. (1980). La sociologie québécoise et son objet : problématique et débats. *Sociologie et sociétés*, XII, 2, 21-44.
- Fraser, N. (2005 [1992]). « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». Dans C. Calhoun (Éd.), *Habermas and the Public Sphere* (p. 109-142). Cambridge : MIT Press. Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2001-3-page-125.htm>
- Fribourg B. (2009). L'inégale distribution des usages des tic dans les réseaux personnels. Le cas des jeunes entrant dans la vie active. Dans Granjon, F., Lelong, B. et Metzger, J-C. (dir.), *Inégalités numériques : clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC* (p. 53-77). Paris : Hermès.
- Fuchs, C. (2013). Social Media and Capitalism. Dans T. Olsson (dir.), *Producing the Internet. Critical Perspectives of Social Media* (p. 25-44). Göteborg : Nordicom.
- Gabielkov, M., Ramachandran, A., Chaintreau, A. et Legout, A. (2016). Social Clicks : What and Who Gets Read on Twitter? *ACM SIGMETRICS Performance Evaluation Review*, 44(1). 179-192. DOI : 10.1145/2964791.2901462
- Gagné, G., Walsh, V. et Brun, J. (2020). Décoloniser le journalisme : le cas des femmes autochtones victimes d'agressions sexuelles à Val-d'Or. Dans Brun, J. (dir.), *De l'exclusion à la solidarité. Regards intersectionnels sur les médias* (p. 199-226). Montréal : Remue-ménage.
- Gagnon, Y. (1981). Les quotidiens québécois et le référendum : analyse commentée. *Communication. Information Médias Théories*, 3(3), 170-181. DOI : 10.3406/comin.1981.1115
- Gallant, N. (2019). Prolégomènes pour l'étude de l'engagement des jeunes dans diverses sphères de vie : réflexions conceptuelles et esquisse d'opérationnalisation. *Revue Jeunes et Société*, 4(1), 91-112. Récupéré de http://espace.inrs.ca/id/eprint/9691/1/Gallant_2019_pro.pdf

- Gallant, N. (2018). The « Good », the « Bad » and the « Useless » : Young People's Political Action Repertoires in Quebec. Dans Pickard S. et Bessant J. (dir.), *Young People Re-Generating Politics in Times of Crises* (p. 77-94). Cham : Palgrave Macmillan. DOI : 10.1007/978-3-319-58250-4_5
- Gallant, N., Supeno, E. et Atkin, S. (2016). *Pratiques informationnelles dans l'intégration professionnelle des jeunes adultes et des immigrants*. [Rapport de recherche]. Montréal : Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation Culture et Société. Récupéré de <http://espace.inrs.ca/id/eprint/6674/1/gallant-2016-pratiquesinformationnelles.pdf>
- Gallant, N., Latzko-Toth, G., & Pastinelli, M. (2012). *Circulation de l'information sur les médias sociaux pendant la grève étudiante de 2012 au Québec*. [Rapport de recherche]. Québec : Centre d'études sur les médias (CEM). Récupéré de <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/CirculationInformation.pdf>
- Galligani, S. (2000). De l'entretien au récit de vie. Quand les sujets s'emparent de la conduite d'un entretien. *Écarts d'identité*, (92), 21-24.
- Gamson, W.A. (1994). *Talking politics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Gaudillière, P., Jami, I., Le Lay, S., Roueff, O., Simon, P. et Talpin, J. (2019). Éditorial. *Mouvements*, 4(100), 7-11. DOI : 10.3917/mouv.100.0007
- Gauthier, M.-A. (2015). *L'endettement des familles québécoises : une comparaison Québec, Ontario, Canada*. [Rapport de recherche]. Québec : Institut de la Statistique du Québec. Récupéré de <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol19-no2.pdf>
- Gay, D. (2004). *Les Noires au Québec : 1629-1900*. Sillery : Septentrion.
- Geertz, C. (1998). La description dense. *Enquêtes*, 6, 73-105. DOI : 10.400/enquete.1443
- Geisser, V. (2019). Vous avez dit « Français de souche » oui, mais de quelle(s) souche(s) ? Sens Dessous, 23(1), 5-14. DOI : 10.3917/sdes.023.0005
- Gélineau, F. et Morin-Chassé, A. (2009). Les motifs de la participation électorale au Québec : Élections 2008. Étude réalisée pour le Directeur des élections du Québec. *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, (1). Récupéré de <https://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6434.pdf>
- George, É. (2019). Des relations complexes entre critique et engagement. Quelques enseignements issus de recherches critiques en communication. Dans Brière, L., Lieutenant-Gosselin, M. et Piron, F. (dir.), *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre?* (p. 441-458). Québec : Éditions science et bien commun.
- George, É., Kane, O. et Luckerhoff, J. (2018). Introduction: perspectives critiques et dimension empirique dans la recherche en sciences sociales. Ébauche d'une rencontre de deux solitudes. *Approches inductives*, 4(2), 1-21. DOI : 10.7202/1043429ar

- George, É. (2015). *Concentration, changement technologique et pluralisme de l'information*. Montréal : Presses Universitaires du Québec.
- George, É. et Granjon, F. (dir.) (2014), *Critique, sciences sociales et communication*. Paris : Mare & Martin.
- George, É. (2014). Éléments d'une épistémologie critique en communication. Au carrefour et au-delà de l'école de Francfort, des cultural studies et de l'économie politique de la communication. Dans George, É. et Granjon, F. (dir.), *Critique, sciences sociales et communication* (p. 97-136). Paris : Mare & Martin.
- George, É. (2011). Analyser les rapports entre société et technologie à partir et au-delà de l'opposition technologisme/sociologisme. Dans A. Klein et S. Proulx (dir.), *Communication numérique et lien social* (p. 65-82). Namur : Presses universitaires de Namur.
- George, É. (2004). L'expression de fracture numérique en question. Dans Guichard, É. (dir.), *Mesures de l'Internet* (p. 152-165). Paris : éditions des Canadiens en Europe.
- Gerstlé, J. (2004). *La communication politique*. Paris : Armand Colin.
- Giasson, T., & Small, T. A. (2017). Online, All the Time: The Strategic Objectives of Canadian Opposition Parties. Dans Marland, A., Giasson, T. et Esselment, A. L. (dir.), *Permanent Campaigning in Canada* (p. 109-126). Vancouver : UBC Press.
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société, éléments d'une théorie de la structuration*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gilchrist, K. (2010). « Newsworthy » Victims ? Exploring differences in Canadian local press coverage of missing/murdered Aboriginal and White women. *Feminist Media Studies*, 10(4), 373-390. DOI : 10.1080/14680777.2010.514110
- Gillborn, D. (2010). The White Working class, Racism and Respectability : Victims, Degenerates and Interest-Convergence. *British Journal of Educational Studies*, 58(1), 3-25.
- Gillespie, T. (2010). The politics of "platforms". *New Media & Society*, 12(3), 347-364.
- Gimenez, E. et Voirol, O. (2017). Les agitateurs de la toile. L'Internet des droites extrêmes. Présentation du numéro. *Réseaux*, 2-3(202-203), 9-37. DOI : 10.3917/res.202.0009
- Gingras, A.-M. (2006). *Médias et démocratie – le grand malentendu* (2^e édition revue et augmentée). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Girard, V. (2013). Sur la politisation des classes populaires périurbaines. Trajectoires de promotion, recomposition des appartenances sociales et distance(s) vis-à-vis de la gauche. *Politix*, 1(101), 183-215. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-politix-2013-1-page-183.htm>
- Girard, L. (1980). Histoire d'une recherche. Dans de Certeau, M., *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire* (p. I-XXX) (Rééd. de 1990). Paris : Gallimard.

- Giroux, D. (2019). *Les médias québécois d'information : État des lieux* [Rapport de recherche]. Québec : Centre d'études sur les médias. Récupéré de <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/08/cem-mediasquebecois-etatdeslieux-1.pdf>
- Glenn, E.N. (1998). Gender, Race and Class: Bridging the Language-Structure Divide. *Social Science History*, (22), 29-38.
- Gomes, P.S. et Renaud, D. (2019). Slacktivism : cliquer ici pour sauver le monde. *Cahiers de l'ILSL*, (59), 179-189. Récupéré de <https://edipub-unil.ch/index.php/clsl/article/view/67>
- Goudet, L.-G. (2017). Le dispositif iconotextuel des mèmes : clichés variables et subversion des genres. *Fragmentum*, (48), 63-88. Récupéré de <https://periodicos.ufsm.br/fragmentum/article/view/23294/15106>
- Goulet, V. (2010). *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*. Paris : INA.
- Granjon, F. (2022). *Classes populaires et usages de l'information connectée. Des inégalités sociales-numériques*. Paris : Presses des Mines.
- Granjon, F. (2018). Mouvements sociaux, espaces publics et usages d'internet. *Pouvoirs*, 1(164), 31-47. DOI : 10.3917/pouv.164.0031
- Granjon, F. (2014). Problématiser les usages sociaux des technologies d'information et de communication : un regard français critique. *Canadian Journal of Communication*, 39, 1-16. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/viewFile/2674/2438>
- Granjon, F. (2010). Le « non-usage » de l'internet : reconnaissance, mépris et idéologie. *Questions de communication*, (18), 37-62. Récupéré de <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/410>
- Granjon, F., Lelong, B. et Metzger, J.-L. (dir.) (2009). *Inégalités numériques : clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*. Paris : Hermès.
- Granjon, F. (2009). Les usages du PC et d'internet dans les classes populaires : inégalités numériques et rapports sociaux de classe, de sexe et d'âge. Dans Granjon, F., Lelong, B. et Metzger, J.-L. (dir.), *Inégalités numériques : clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC* (p. 21-52). Paris : Hermès.
- Groupe intervention vidéo (1980). Vidéo/Femmes. *Interventions*, (7), 16-18.
- Gardey, D.(2003). De la domination à l'action. Quel genre d'usage des technologies de l'information ? *Réseaux*, 120(21), 87-117.
- Guay, J.-H. et Gaudreau, S. (2018). *Les élections au Québec. 150 ans d'une histoire mouvementée*. Sainte-Foy : PUL.
- Guéguen, H. et Paloques-Berges, C. (2015). Pour une analyse critique de la catégorie de « profil » sur le premier Web. Communications présentées aux journées d'étude *Attention(s) aux internautes*. Institut des sciences de la communication – Centre national de la recherche scientifique, 11 mai et

PROFIL, Université Paris Ouest Nanterre, 20 mai [sans pages]. Récupéré de <https://docplayer.fr/amp/4436444-Pour-une-analyse-critique-de-la-categorie-de-profil-sur-le-premier-web-haud-gueguen-dicen-idf-cnam-camille-paloque-berges-ht2s-cnam.html>

Guéguen, H. (2014). La critique et le possible : le rôle de la catégorie de possible dans la critique des TNIC. Dans George, É. et Granjon, F. (dir.), *Critique, sciences sociales et communication* (p. 265-289). Paris : Mare & Martin.

Guillaumin, C. (2002 [1972]). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris : Mouton.

Guillaumin, C. (1987). Pratique du pouvoir et idée de Nature. (1) L'appropriation des femmes. *Questions Féministes*, (2), 5-30. Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/40619109>

Guilluy, C. (2015). *La France périphérique : Comment on a sacrifié les classes populaires*. Paris : Flammarion.

Habermas, J. (1990). *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft* (ré-éd. de 1962). Frankfurt am Main : Suhrkamp.

Hahn, H.P. (2004). Global Goods and the Process of Appropriation. Dans Probs, P. et Spittler, G. (dir.), *Between Resistance and Expansion. Dimensions of Local Vitality in Africa* (p. 213-231). Münster: Lit.

Hall, S. (2008 [1981]). « La déconstruction du "populaire" ». Dans Cervulle, M. (dir.), *Identités et Cultures. Politiques des Cultural Studies* (p. 119-126). Paris : Éditions Amsterdam.

Hall, S. (1980a). Race, Articulation and Societies Structured in Dominance. Dans UNESCO (dir.), *Sociological Theories: Race and Colonialism* (p. 305-345). Paris : UNESCO.

Hall, Stuart (1980b). Encoding/Decoding. Dans Hall, S., Hobson, D., Lowe, A. et Willis, P. (dir.), *Culture, Media, Language* (p. 128-139). Londres : Hutchinson.

Hamelin, M. (2017). *Maternité : la face cachée du sexisme. Plaidoyer pour l'égalité parentale*. Montréal : LEMÉAC.

Hancock, A.-M. (2007a). When Multiplication Doesn't Equal Quick Addition: Examining Intersectionality as a Research Paradigm. *Perspectives on Politics*, 5(1), 63-79.

Hancock, A.-M. (2007b). Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm. *Politics & Gender*, 3(2), 248-254. DOI : 10.1017/S1743923X07000062

Hannerz, U. (2003). Being there ... and there ... and there! Reflections on Multi-Site Ethnography. *Ethnography* 4(2), 201-216.

Harding, S. (2007). Feminist Standpoints. Dans Hesse-Biber, S.N. (dir.), *Handbook of Feminist Research Theory and Praxis* (p. 45-63). Thousand Oaks : Sage Publications.

Heller, C. et Pécoud, A. (2017). Compter les morts aux frontières : des contre-statistiques de la société civile à la récupération (inter)gouvernementale. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22(2-3), 63-90. DOI : 10.4000/remi.8732

- Hine, C. (2015). *Ethnography for the Internet: embedded, embodied and everyday*. Londres : Bloomsbury.
- Hildreth, R.W. (2010). John Dewey on experience : a critical resource for the theory and practice of youth civic engagement. *Citizenship Studies*, 16(7), 919-935. DOI : 10.1080/13621025.2012.716209
- Hildreth, R.W. (2009). Reconstructing Dewey on Power. *Political Theory*, 37(6), 780-807. DOI : 10.1177/0090591709345454
- Hirji, F., Jiwanni, Y. et McAllister, K.E. (2020). On the Margins of the Martings : #CommunicationSoWhite – Canadian Style. *Communication, Culture and Critique*, (13), 168-184. Récupéré de <https://academic.oup.com/cc/article-abstract/13/2/168/5862563>
- hooks, b. (2008[1986]). Sororité : la solidarité politique entre les femmes. Dans Dorlin, E. (dir.). *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (p. 113-134). Paris : L'Harmattan.
- hooks, b. (2000). *Where we stand: class matters*. New York : Routledge.
- hooks, b. (1994). *Teaching to Transgress. Education as the Practice of Freedom*. New York : Routledge.
- hooks, b. (1992). *Black Looks : Race and Representation*. Boston : South End Press.
- Horkheimer (1974[1937]). *Théorie traditionnelle et théorie critique* (trad. par C. Maillard et S. Muller). Paris : Gallimard.
- Hübner, L.A., (2022). It's not like I could change anything, so why should I care?" Exploring Political Narratives in Depoliticized White Working-Class Environments. *Interactive Film and Media Journal*, 2(3), 39–55. DOI : 10.32920/ifmj.v2i3.1515
- Hübner, L.A., Bonnard, M. et Landry, N. (2020). La pauvreté au Québec: bilan, réflexions et perspectives. [Manuscrit non publié]. Université TÉLUQ. Disponible sur R-Libre <https://r-libre.teluq.ca/2158/>
- Hübner, L.A. et Pilote, A.-M. (2020). Mobilisations féministes sur Facebook et Twitter : le cas du mouvement #StopCultureDuViol au Québec. *Terminal* (127), [sans pages]. DOI : 10.4000/terminal.5764
- Hübner, L.A. (2019). Perspectives critiques et études sur le numérique : à la recherche de la pertinence sociale. Dans Brière, L., Lieutenant-Gosselin, M. et Piron, F. (dir.), *Et si la recherche scientifique ne pourrait pas être neutre?* (p. 459-474). Québec : Éditions Science et Bien Commun.
- Hübner, L.A. (2018a). Exploring Real-time Voter Targeting Strategies on Social Media. Dans V. Schafer (dir.), *Times and temporalities of the web* (p. 217-232). Paris : Presses universitaires Paris Nanterre, collection Intelligences Numériques.
- Hübner, L.A. (2018b, 28 septembre). Rejoindre l'électorat à l'ère du big data : mobilisation électorale, mais à quel prix? Communication présentée dans le cadre des *Soirées Alternatives* à Montréal.

- Hübner, L.A. (2018, 16 septembre). Élections provinciales : le vote des jeunes compte! [Billet de blogue]. Blogue de l'Institut du Nouveau Monde. Récupéré de <https://inm.qc.ca/elections-provinciales-voix-jeunes-compte/>
- Hübner, L.A. (2017). Où en est le débat sur le potentiel démocratique des TNIC? Regards croisés sur la participation citoyenne en ligne. *Cahiers du CRICIS*, numéro spécial 2017-1, p. 36-45.
- Hübner, L.A. (2016). Opinion regulation or civic dialogue? Seeking new theoretical frameworks to study digital politics. *ESSACHESS – Journal for Communication Studies*, 9(2/18), 43-51. Récupéré de <http://www.essachess.com/index.php/jcs/article/view/336>
- Hoggart, R. (1961[1957]). *The Uses of Literacy*. Boston : Boston Beacon Press.
- Hoggart, R. (1970[1957]). *La culture du pauvre* (présentation de J.-C. Passeron). Paris : Minuit.
- Ici Radio-Canada (2021, 24 février). Prendre sa retraite à 29 ans : c'est possible. *Le matin du Nord. Ici Radio-Canada Ohdio*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-matin-du-nord/segments/entrevue/344779/rejean-venne-retraite-precoc-finance>
- Ici Radio-Canada (2012, 28 septembre). La prevue est close au procès de Gabriel Nadeau-Dubois, accusé d'outrage au tribunal. *Ici Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/580400/proces-gabriel-nadeau-dubois>
- Ici Radio Canada (1974, 7 septembre). Programme TV Ici Radio Canada. Récupéré de <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2882976>
- Institut du Nouveau Monde (2018). *Participation électorale des millénariaux. Problématique, constats, leviers* [Rapport de recherche]. Montréal : INM. Récupéré de <https://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/07/2-Rapport-millénariaux-INM.pdf>
- IMDb (2021). Watatatwo. *Internet Movie Database*. Récupéré de <https://www.imdb.com/title/tt0318171/>
- Isenberg, N. (2016). *White Trash. The 400-Year Untold History of Class in America*. New York : Penguin Books.
- Jackson, S. J., Bailey, M. et Welles, B. (2020). *#HashtagActivism : Networks of Race and Gender Justice*. Cambridge : MIT Press.
- Jauréguiberry, F. (2014). La déconnexion aux technologies de communication. *Réseaux*, 4(186), 15-49. DOI : 10.3917/res.186.0015
- Joler, V., Petrovski, A., Lukic, K. et Krasni, J. (2016, 19 août). Quantified Lives on Discount. Facebook Algorithmic Factory, (3). [Billet de blogue]. *Share Lab*. Récupéré de <https://labs.rs/en/quantified-lives/>
- Jordan, J. (1981). *Civil wars*. Boston : Beacon Press.

- Jouët, J., Niemeyer, K. et Pavard, B. (2017). Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne. *Réseaux*, (201), 21-59.
- Jouët, J. et Le Caroff, C. (2016). L'observation ethnographique en ligne. Dans Barats, C. (ed.), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales* (p. 156-175). Paris : Armand Colin.
- Jouët, J. et Rieffel, R. (dir.) (2011). *S'informer à l'ère numérique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. Communiquer, (24), 95-114.
- Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*, 18(100), 487-521.
- Jouët, J. (1993). Usages et pratiques des nouveaux outils de communication. Dans Sfez, L. (dir.), *Dictionnaire critique de la communication* (p. 371). Paris : PUF.
- Julliard, V. et Quemener, N. (2014). Le genre dans la communication et les médias : enjeux et perspectives. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 4. Récupéré de <http://journals.openedition.org/rfsic/693>
- Jutras, F. (dir.) (2010). *L'éducation à la Citoyenneté: Enjeux Socioéducatifs et Pédagogiques*. PUQ : Montréal.
- Kabore, P., Dupuis, F., Joanis, M., Savard, L. et Bégin, H. (2014). *Étude spéciale : histoire économique du Québec depuis une soixantaine d'années* [Rapport statistique]. Montréal : Desjardins Études économiques, (25), novembre 2014. Récupéré de <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/pv1411f.pdf>
- Kane, O. (2019). La communication internationale à l'épreuve de la crise écologique. Contours d'un modèle de la double présence. *Communiquer*, (24), 95-114. Récupéré de <https://id.erudit.org/iderudit/1060092ar>
- Kane, O. (2016). Communication studies, disciplination and the ontological stakes of interdisciplinarity : a critical review. *Communication & Society*, 29(3), 87-102. DOI : 10.15581/003.29.3.87-102
- Kane, O. et George, É. (2012). Introduction. Dans Kane, O., George, É. et Naoufal, N. (dir.), OÙ [EN] EST LA CRITIQUE EN COMMUNICATION ? Actes du colloque international dans le cadre du 80ème congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), Palais des congrès de Montréal, 7 au 11 mai 2012 (p. 1-18). Montréal : Centre de recherche GRICIS.
- Katz, E. (1956). Les deux étages de la communication. Dans F. Balle et J.G. Padioleau (1973) (dir.), *Sociologie de l'information, textes fondamentaux* (p. 285-304). Paris : Larousse.
- Karpf, D., Kreiss, D., Nielsen, R.K., et Powers, M. (2015). The Role of Qualitative Methods in Political Communication Research: Past, Present, Future. *International Journal of Communication*, 9, 1888-1906.
- Karvonen, L. (2010). *The Personalisation of Politics : A Study of Parliamentary Democracies*. Colchester : ECPR Press.

- Katz, J., Berris, M. et Jain, A. (2013). *The Social Media President. Barack Obama and the Politics of Digital Engagement*. New York : Palgrave MacMillan US.
- Kaufmann, J.C. (2011). *L'entretien compréhensif* (3e éd.). Paris : Armand Colin.
- Keller, J., Mendes, K. et Ringrose, J. (2018). Speaking « unspeakable things » : documenting digital feminist responses to rape culture. *Journal of Gender Studies*, 27(1), 22-36. DOI : 10.1080/09589236.2016.1211511
- Kiessling, A. (2005). Partis et fondations politiques, des acteurs incontournables. Dans Demesmay, C. et Stark, H. (dir.). *Qui dirige l'Allemagne* (p. 19-36). Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- King, T. (2015). Post-Identitarian and Post-Intersectional Anxieties in the Neoliberal Corporate University. *Feminist Formations*, 27(3), 114-138. DOI : 10.1353/ff.2016.0002
- Kreiss, D. (2016). Social media did not give us Donald Trump and it is not weakening democracy. Dans Lilleker, D., Jackson, D., Thorson, E. et Veneti, A. (dir.), *US Election Analysis 2016: Media Voters and the Campaign. Early reflections from leading academics* (p. 75). Bournemouth : Center for the Study of Journalism, Culture and Community and Centre for Politics and Media Research.
- Krief, N. et Zardet, V. (2013). Analyse de données qualitatives et recherche-intervention. *Recherches en Sciences de Gestion*, 2(95), 211-237. DOI : 10.3917/resg.095.0211
- Kruikemaier, S., Sexgin, M. et Boerman, S.C. (2016). Political Microtargeting : Relationship Between Personalized Advertisement on Facebook and Voters' Responses. *Cyberpsychology, Behavior and Social Networking*, 19(6), 367-372.
- Kwok-Choon, M.J. (2016). La déconnexion temporaire à Facebook : entre FMO et l'intériorisation douce du contrôle social. *Terminal*, (118), [sans pages]. DOI : 10.4000/terminal.1447
- Labranche, M. (2018, 19 novembre). La députée Catherine Dorion possède un VUS. *TVA Nouvelles.ca*. Récupéré de <https://www.tvanouvelles.ca/2018/11/19/la-deputee-catherine-dorion-possede-un-vus>
- Lafrance, J.-P. (2007). Michel de Certeau : un mystique enraciné dans l'expérience quotidienne. *Hermès*, 2(48), 74. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2007-2-page-74.htm>
- Lagacé, P. (2017, 11 octobre). Robert Piché, l'homme. *La Presse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/patrick-lagace/201710/10/01-5139571-robert-piche-lhomme.php>
- Lahire, B. (2004), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*. Paris : Nathan.
- Lamizet, B. et Tétu, J.-F. (2004). Présentation du dossier « Émotion dans les médias ». *Mots. Les langages du politique*, (75), 3-5. DOI : 10.4000/mots.2823

- Lamonde, Y., Feretti, L. et Leblanc, D. (1982). *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920). Bilan historiographique*. Québec : Institut de la recherche sur la culture.
- Lamoureux, S. (2021). Médias et régimes d'accumulation : pour une critique du lien constitutif des agences de presse avec la financiarisation de l'économie. *Revue Interventions économiques*, (65), [sans pages]. DOI : 10.4000/interventionseconomiques.11808
- Lamoureux, A. et Sirois, M. (2020, 18 juin). Le racisme « systémique », une fabrication. *LaPresse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-06-18/le-racisme-systemique-quebecois-une-fabrication>
- Landry, N., Blanchet, A., Rocheleau, S., Gagné, A.-M., Caidor, P. et Caneva, C. (2021). Représentations médiatiques et opinion publique de l'assistance sociale au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 32(1), 84-112. DOI : 10.7202/1080871ar
- Landry, N. Gagné, A.-M., Rocheleau, S., Caneva, C., Caidor, P. et Bégin, M. (2020). Militantisme, justice sociale et inégalités numériques : étude de groupes de lutte contre la pauvreté au Québec. *Terminal*, (127), [sans pages]. DOI : 10.4000/terminal.6111
- Landry, N. et Letellier, A.-S. (dir.) (2016). *L'éducation aux médias à l'ère numérique Entre fondations et renouvellement*. Montréal : PUM.
- Langlois, G., Elmer, G. McKelvey, F. et Coulter, N. (2021). Guest Editorial : Politics, Communication, and the Alt-Rights. *Canadian Journal of Communication*, 46(4), 751-755. DOI : 10.22230/cjc.2021v46n4a4245
- Langlois, S., et Sauvageau, F. (2021). *La confiance envers les médias et la désinformation en contexte de pandémie*. Québec : Centre d'études dans les médias. Récupéré de <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2021/04/cem-confmediaqueb-2021.pdf>
- Langlois, S., Proulx, S. et Sauvageau, F. (2020). *La confiance envers les médias d'information et les médias sociaux au Québec*. Québec : Centre d'études dans les médias. Récupéré de <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2020/02/cem-confiance-langlois-proulx-sauvageau.pdf>
- Langlois, S. (2014). La mobilité sociale subjective au Québec. *Les Cahiers des dix*, (68), 287-300. <https://doi.org/10.7202/1029296ar>
- Langlois, S. (2010). Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008. *Les Cahiers des dix*, (64), 121-143. <https://doi.org/10.7202/045790ar>
- Langlois, S. (2004). Classes sociales et stratification au Québec et au Canada. Dans Chopart, J.-N. et Martin, C. (dir.), *Que reste-t-il des classes sociales?* (p. 187-224). Paris : Éditions de l'École Nationale de la santé publique.
- Lapointe, A.P. (2016). Quasi-disparition de la grève et régime néolibéral de relations du travail. Le cas du Québec, 1960-2014. Dans Lapointe, A.P. (dir.), *Dialogue social, relations du travail et syndicalisme. Perspectives historiques et internationales* (p. 201-256). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

- Laroche, M. et Bernier, M.-È. (2016). Employeurs et anti-syndicalisme au Canada. Une étude juridique des stratégies mobilisées. *Travail et Emploi*, (146), 51-74. DOI : 10.4000/travailemploi.6998
- Larsen, C.L. (1997). Re-presenting the subject : Problems in personal narrative inquiry. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 10(4), 455-470. DOI : 10.1080/095183997237034
- Latzko-Toth, G. et Proulx, S. (2016). Enjeux éthiques de la recherche sur le web. Dans Barats, C. (ed.), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales* (p. 38-59). Paris : Armand Colin.
- Laurin-Frenette, N. (1983). La sociologie des classes sociales au Québec de Léon Gérin à nos jours. Dans Lévesque, G.-H. et al. (dir.), *Les sciences sociales au Québec : continuité et rupture* (p. 532-556). Montréal : PUM.
- Lebrasseur, A., Fortin-Bédard, N., Lettre, Josiane, Raymond, E., Bussière, E.-L., Lapierre, N., Faieta, J., Vincent, C., Duchesne, L., Ouellet, M.-C., Gagnon, É., Tourigny, A., Lamontagne, M.-È. et Routier, F. (2021). Impact of the COVID-19 Pandemic on Older Adults : Rapid Review. *JMIR Aging*, 4(2), [sans pages]. Récupéré de <https://aging.jmir.org/2021/2/e26474>
- Le Caroff, C. (2015). *Les usages sociopolitiques de l'actualité en ligne. S'informer, partager et commenter sur Facebook*. [Thèse de doctorat]. Paris : Université Paris 2.
- Lechien, M.-H. et Siblot, Y. (2019). « Eux/nous/ils » : Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire. Introduction. *Sociologie* 1(10). Récupéré de <http://journals.openedition.org.proxy.bibliotheques.ugam.ca/sociologie/4749>
- Ledun, M. (2005). *La démocratie assistée par ordinateur. Du sujet politique au consommateur à caractère politique*. Paris : Connaissances et Savoir.
- Lefrançois, D. et Éthier, M.-A. (2019). Slav : une analyse de contenu médiatique ccentré sur le concept d'appropriation culturelle. *Le matériel numérique comme ressource pour l'enseignement et l'apprentissage*, (9), [sans pages]. DOI : 10.7202/1062035ar
- Le Gallo, S. (2019). Discours antiféministes en ligne et gauche républicaine. Dans George, É. (dir.) *Numérisation généralisée de la société et enjeux sociopolitiques 2* (p. 125-134). Londres : Éditions ISTE.
- Le Gallo, S. et Millette, M. (2019). Se positionner comme chercheuses au prisme des luttes intersectionnelles : décentrer la notion d'allié.e pour prendre en compte les personnes concernées. *Genre, sexualité et société*, (22), [sans pages]. Récupéré de <http://journals.openedition.org/gss/6006>
- Légaré, A. (1980). Heures et promesses d'un débat : les analyses de classes au Québec (1960-1980). *Cahiers du socialisme*, 5, 60-84.
- Légaré, A. (1977). *Les classes sociales au Québec*. Montréal : PUM.

- Léger (2019, 28 mai). Réforme du mode de scrutin. Sondage auprès des Québécoises et Québécois [Rapport no. 15982-002]. Récupéré de <https://drive.google.com/file/d/1nDHAWVKkL7FoQBnd9nsPIDJr6M0zY9o/view>
- Lemieux, C. (2014). Étudier la communication au XXI^e siècle. De la théorie de l'action à l'analyse des sociétés. *Réseaux*, 2(184-185), 279-302.
- Lentin, A. (2019). Post-racisme, déni du racisme et crise de la blancheur. *SociologieS*, Dossiers, [sans pages]. DOI : 10.4000/sociologies.10990
- LePacte.ca (2018, 7 novembre). Lancement Du PACTE POUR LA TRANSITION. De la parole aux actes [Communiqué de presse]. Récupéré de <https://www.lepacte.ca/lancement-du-pacte-pour-la-transition-%E2%80%8Bde-la-parole-aux-actes/>
- Le Renard, A. (2013). Articuler genre, classe et race. Approches empiriques. Dans Maruani, M. (dir.), *Travail et genre dans le monde* (p. 98-106). Paris : La Découverte. Récupéré de <https://www.cairn.info/travail-et-genre-dans-le-monde---page-98.htm>
- L'Ériger, C. (2016). *Portrait des inégalités sociales* [Rapport]. Montréal : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Récupéré de <https://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2016/12/Portrait-des-inegalites-sociales-au-Quebec-FTQ-Congres-2016.pdf>
- Lessard, M. et Zaccour, S. (2017). *Grammaire non sexiste de la langue française. Le masculin ne l'emporte plus!* Saint-Joseph-du-Lac : M Éditeur.
- Lévesque, C. (2020, 23 juin). Le racisme systémique existe à la GRC, reconnaît sa commissaire. *LeDevoir.ca* Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/canada/581334/le-racisme-systemique-existe-a-la-grc-reconnait-sa-commissaire>
- Le Saulnier, G. (2013). La lecture de la presse en ligne. L'appropriation des contenus d'Actualité au défi de la technique. Dans Jouët, J. et Rieffel, R. (dir.), *S'informer à l'ère numérique* (p. 57-85). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Lewis, S. C. et Carlson, M. (2016). The dissolution of news: selective exposure, filter bubbles, and the boundaries of journalism. Dans Lilleker, D., Jackson, D., Thorson, E. et Veneti, A. (dir.), *US Election Analysis 2016: Media Voters and the Campaign. Early reflections from leading academics* (p. 78). Bournemouth : Center for the Study of Journalism, Culture and Community and Centre for Politics and Media Research.
- Liénard, F. (2012). TIC, Communication électronique écrite, communautés virtuelles et école. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 166(2), 143-155. DOI : 10.3917/ela.166.0143.
- Lippmann, W. (1922). *Public Opinion*. New York : MacMillan.
- Lorange, S.-O. (2019, 9 septembre). Fausses nouvelles et conspirations chez Maxime Bernier. *La Presse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/elections-federales/201909/08/01-5240382-fausses-nouvelles-et-conspirations-chez-maxime-bernier.php>

- Lorde, A. (1984). *Sister Outsider : Essays and Speeches*. Freedom : Crossing Press.
- Lopes, K. (2020). *Faire l'expérience sensible des changements climatiques par la photographie : recherche-intervention avec la société civile pour l'environnement d'Antsiranana, Madagascar*. [Mémoire de maîtrise]. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Luka, M.E. et Millette, M. (2018). (Re)framing Big Data : Activating Situated Knowledges and a Feminist Ethics of Care in Social Media Research. *Social Media and Society*, 1-10. DOI : 10.1177/2056305118768297
- Mabi, C., et Theviot, A. (2014). Présentation du dossier. S'engager sur Internet. Mobilisation et pratiques politiques. *Politiques de Communication*, 2(3), 5–24.
- McKenzie, P. (2003). A model of information practices in account of everyday life information seeking. *Journal of Documentation*, 59(1), 19-40.
- MacMullan, T. (2005). Beyond the pale. A pragmatist approach to whiteness studies. *Philosophy & Social Criticism*, 31(3), 267-292. DOI : 10.1177/0191453705051706
- Macpherson, C.B. (1977). *The life and Times of Liberal Democracy*. Oxford : Oxford University Press.
- Maigret, É. (2000). Les trois héritages de Michel de Certeau : un projet éclaté d'analyse de la modernité. *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 55(3), 511-549. Récupéré de <https://www.jstor.org/stable/27586313>
- Maillé, C. (2017). Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones. *Politique et Société*, 36, 163-182. DOI : 10.7202/1039828ar
- Maillé, C. (2015). De l'articulation entre race, classe et genre : éléments pour une analyse féministe intersectionnelle au Québec. Dans Hamrouni, N. et Maillé C. (dir.). *Le sujet du féminisme est-il blanc? Femmes racisées et recherche féministe* (p. 155-174). Montréal : les éditions du remue-ménage.
- Maillé, C. (2002). Migrations : femmes, mouvement et « refondation » du féminisme. *Recherches féministes*, 15(2), 1–8. DOI : 10.7202/006508ar
- Malté, I. et Duhamel, F.-X. (2021, 24 octobre). Laïcité et pensée critique : la CAQ présente le cours Culture et citoyenneté québécoise. Ici Radio-Canada.ca. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1834139/ecr-culture-quebecoise-citoyennete-ministre-roberge->
- Mariscal, V. (2017). La post-vérité : un dispositif de stigmatisation et de dépolitisation des classes populaires? Une publication ARC – Actions et Recherche culturelles ASBL. Récupéré de <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03214667>
- Marland, A., Esselment, A.L. et Giasson, T. (2017). *Permanent Campaigning in Canada*. Vancouver : UBC Press.

- Marland, A. (2015). Going Negative: Campaigning in Canadian Provinces, *Canadian Political Science Review*, 9(1), 14-27.
- Marland, A., Giasson, T., et Small, T. A. (2014). *Political Communication in Canada. Meet the Press and Tweet the Rest*. Vancouver, Canada: UBC Press
- Marshall, T. et Gallant, D. (2021). Pensionnats indiens au Canada. Dans *L'encyclopédie canadienne* (première publication 2012). Récupéré de <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/pensionnats>
- Martin, É. (2009). Politique, idéologie et classes sociales : l'angle mort de la gauche. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 1, 133-150.
- Masclét, O. (2018). *L'invité permanent. La réception de la télévision dans les familles populaires*. Paris : Armand Colin.
- Masselot, C. et Rasse, P. (dir.). (2015). *Science, techniques et société. Recherches sur les technologies digitales*. Paris : L'Harmattan.
- Mattelart, A. et Neveu, E. (2018). *Introduction aux Cultural Studies*. Paris : Éditions La Découverte.
- Mattelart, A. et Neveu, E. (1996). Cultural studies' stories. La domestication d'une pensée sauvage? *Réseaux*, 14(80), 11-58. DOI : 10.3406/reso.1996.3799
- Mauger, G. et Pouly, M.-P. (2019). Enquêter en milieu populaire. *Sociologie*, 10(1), [sans pages]. Récupéré de <http://journals.openedition.org.proxy.bibliotheques.ugam.ca/sociologie/4846>
- Mayer, N., Michelat, G., Tiberj, V. et Vitale, T. (2014). Le regard des chercheurs sur les phénomènes de racisme : La diffusion d'un syndrome ethnocentriste autoritaire. *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. La Documentation française*, 165-178. Récupéré de <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02409601>
- Mayol, P. (2002). Michel de Certeau, l'historien et la culture ordinaire. *Esprit*, 283(3/4), 191-205. Récupéré de <https://www.jstor.org/stable/24279018>
- Mazot-Ouidin, A. (2017). « Au nom du peuple »? Circulations du « populisme » et représentations du populaire au Québec. *Politix*, 4(120), 37-60. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-politix-2017-4-page-37.htm>
- McAllister, I. (2007). The Personalization of Politics. Dans R. J. Dalton et H.-D. Klingemann (dir.), *The Oxford Handbook of Political Behavior* (p. 571-588). Oxford : Oxford University Press.
- McCall, L. (2005). The Complexity of Intersectionality. *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, 30, 1771-1800.
- Meek-Bouchard, C. (2021). Les professions de soins en temps de COVID-19. Vers une valorisation du care ? *Nouvelles pratiques sociales*, 32(1), 375-392. DOI : 10.7202/1080886ar

- Mège, A. (2019). La décroissance. De la pratique militante auto-organisée à la production d'usages communs partagés. Dans Laval, C., Sauvêtre, P. et Taylan, F. (dir.), *L'alternative du commun* (p. 295-301). Paris : Hermann Éditeurs.
- Mercier, F. (2018, 20 novembre). Non, la voiture de Catherine Dorion n'est pas un VUS. *Journal de Montréal.ca*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2018/11/20/non-la-voiture-de-catherine-dorion-nest-pas-un-vus>
- Merzeau, L. (2012). Copier-coller. *Médium : Transmettre pour Innover*, 3(32-33), 310-333. DOI : 10.3917/mediu.032.0310
- Miège, B. (2007). *La Société conquise par la communication 3. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Millerand, F., Thoër, C., Duque, N. & Lévy, J. (2018). Le « divertissement connecté » au sein du foyer : une enquête auprès des jeunes Québécois. *Enfances, Familles, Générations*, (31). DOI : 10.7202/1061776ar
- Millerand, F. (1998). Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (1^{ère} partie). *Composite*, 98(1). Récupéré de <http://www.composite.org/index.php/revue/article/view/21>
- Millette, C.-A. (2020). *La publicité électorale télévisée au canada : assistons-nous à l'américanisation des publicités négatives entre 2004 et 2015* [Thèse de doctorat]. Faculté de sciences politiques, Université du Québec à Montréal.
- Modleski, T. (1986). Introduction. Dans Modleski, T. (dir.), *Studies in Entertainment. Critical Approaches to Mass culture* (p. ix-xix). Bloomington : Indiana University Press.
- Molina-Guzmán, I. et Cacho, L.M. (2014). Historically Mapping Contemporary Intersectional Feminist Media Studies. Dans Carter, C., Steiner, L. et McLaughlin, L. (dir.), *Routledge Companion to Media and Gender* (p. 71-80). New York : Routledge.
- Monteil, C. (2008). Simone de Beauvoir et le mouvement féministe français et international. *Lendemain*, (132), 28-39. Récupéré de <https://elibrary.narr.digital/content/pdf/99.125005/ldm20081320028.pdf>
- Morasse, M.-E. (2021, 7 juin). Le masque ne sera plus obligatoire en classe. *LaPresse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/covid-19/2021-06-07/canicule/le-masque-ne-sera-plus-obligatoire-en-classe.php>
- Morley, D. et Dayan, D. (1998). La réception des travaux sur la réception Retour sur « Le Public de Nationwide ». *Hermès*, 11-12, 31-46.
- Morley, D. (1986). *Family Television. Cultural Power and Domestic Leisure*. Londres : Comedia.
- Mouffe, C. (2010). Politique et agonisme. *Rue Descartes*, 67(1), 18-24. DOI :10.3917/rdes.067.0018.

- Mouffe, C. (2005). *On the political*. London : Routledge.
- Myers, K.R., Tham, W.Y., Yin, Y., Cohodes, N., Thursby, J.G., Thursby, M.C., Schiffer, P.E., Walsh, J.T., Lakhani, K.R., Wang, D. (2020). Quantifying the Immediate Effects of the COVID-19 Pandemic on Scientists. *arXiv.org*. Récupéré de <https://arxiv.org/ftp/arxiv/papers/2005/2005.11358.pdf>
- Nachtwey, O. (2016). *Die Abstiegs-gesellschaft. Über das Aufbegehren in der regressiven Moderne*. Frankfurt : Suhrkamp.
- Nanhou, V., Desrosiers, H. et Durcharme, A. (2017). *Portrait des bénévoles de 16 à 65 ans au Québec* [Rapport statistique]. Québec : Institut de la Statistiques du Québec. Récupéré de <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/portrait-201712.pdf>
- Naud, G. (1982). Les lieux affinitaires de la culture populaire à Québec. *Intervention*, (15-16), 4–11.
- Neveu, É. (2015). *Sociologie politique des problèmes publics*. Paris : Armand Colin.
- Newman, N., Fletcher, R., Schulz, A., Andi, S. et Nielson, R.K. (2020). *Digital news report 2020*. Oxford : Reuters Institute for the Study of Journalism. Récupéré de https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/2020-06/DNR_2020_FINAL.pdf
- Noble, S.U. et Tynes, B.M. (2016). *The intersectional internet: race, sex, class, and culture online*. New York : Peter Lang Publishing.
- Noël, A. (1994). Le chômage en héritage. Dans Gagnon, A.-G. (dir.), *Québec : État et société* (Tome 1) (p. 407-442). Montréal : Les Éditions Québec/Amérique. Version en ligne récupéré de http://classiques.uqac.ca/contemporains/noel_alain/chomage_en_heritage/chomage_en_heritage.pdf
- Nouveaux Cahiers du socialisme (NCS) (2009). Les classes sociales aujourd’hui. À la (re)découverte du concept de classe. Introduction au dossier. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 1, 49-54. Récupéré de <https://www.cahiersdusocialisme.org/wp-content/uploads/NCS-1.pdf>
- Oberdorff, H. (2010). *La démocratie à l’ère numérique*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Ologeanu-Taddei, R. et Staii, A. (2008). L’épineuse question de l’appropriation : approches et méthodes d’étude. *Les enjeux de l’Information et de la Communication*, 9(2), [sans pages]. Récupéré de <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009/supplement-a/09-lepineuse-question-de-lappropriation-approches-et-methodes-detudes>
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (2020). *Taux de syndicalisation* [Tableau]. Récupéré de <https://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryId=90648#>
- Ouellet, C. et Gobeil, A.-S. (2020). La masculinité blanche, angle mort de la couverture journalistique de l’attentat à la Grande Mosquée du Québec. Dans Brun, J. (dir.), *De l’exclusion à la solidarité. Regards intersectionnels sur les médias* (p. 105-122). Montréal : Remue-ménage.

- Ouellet, M., Ménard, M., Bonenfant, M. et Mondoux, A. (2015). Big Data et quantification de soi : gouvernementalité algorithmique dans le monde numériquement administré. *Canadian Journal of Communication*, 40(4), 597-613. DOI : 10.22230/cjc.2015v40n4a2869
- Ouellette-Vézina, H. (2019, 30 septembre). Grève du climat: non, le Mont-Royal n’a pas été inondé de déchets. *Métro.ca*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2383737/greve-du-climat-non-le-mont-royal-na-pas-ete-inonde-de-dechets/>
- Pagé, G. (2019). Pouvoir, inconfort et apprentissage : les cours féministes peuvent-ils et doivent-ils être des espaces préfiguratifs et sécuritaires ? *Éthique en éducation et en formation*, (7), 8–29. DOI : 10.7202/1066655ar
- Pagé, G. (2015). « Est-ce qu’on peut être racisées, nous aussi? » : les féministes blanches et le désir de racisation. Dans Hamrouni, N. et Maillé C. (dir.). *Le sujet du féminisme est-il blanc? Femmes racisées et recherche féministe* (p. 133-154). Montréal : les éditions du remue-ménage
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11 - L’analyse thématique. Dans P. Paillé et A. Mucchielli (dir), *L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 231-314). Paris : Armand Colin.
- Papillon, M. (2020, 8 août). Des mèmes gais : rassembleur comme un hit de Céline. *Rad.ca*. Récupéré de <https://www.rad.ca/dossier/actualite/362/des-memes-gais-rassembleurs-comme-un-hit-de-celine>
- Pariser, E. (2011). *The Filter Bubble : What The Internet is Hiding From You*. New York : Penguin Press.
- Pasquier, D. (2018a). *L’internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale*. Paris : Presses des mines.
- Pasquier, D. (2018b). Classes populaires en ligne : des « oubliés » de la recherche? *Réseaux*, 2(208-209), 9-23. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2018-2-page-9.htm>
- Paveau, M.-A. (2017a). Féminismes 2.0. Usages technodiscursifs de la génération connectée. *Argumentation et Analyse du discours*, (18), 1-27. DOI : 10.4000/aad.2345
- Paveau, M.-A (2017b). *L’analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris : Hermann Éditeurs.
- Peccoud, N. (2019). *Accueillir en institution bas seuil : une hospitalité nomade*. [Mémoire de maîtrise] Genève : l’Université de Genève. Récupéré de <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:116267>
- Pelletier, R. (2012). *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*. Québec : Presses de l’Université Laval.
- Péloquin, T. (2020, 5 mai). Incendies criminels : la panique 5 G arrive au Québec. *LaPresse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2020-05-05/incendies-criminels-la-panique-anti-5g-atteint-le-quebec>

- Perreault, J. (2015). La violence intersectionnelle dans la pensée féministe autochtone contemporaine. *Intersectionnalités*, 28(2), 33-52. DOI : 10.7202/1034174arr
- Piché, V. (2005) Les vagues migratoires et leur impact : le cas du Québec. *Santé, Société et Solidarité*, (1), Dossier Immigration et intégration, 19-29. Récupéré de https://www.persee.fr/doc/oss_1634-8176_2005_num_4_1_1018
- Pilote, A.-M. et Hübner, L.A. (2019). Femmes autochtones et militantisme en ligne : usages de Facebook et Twitter pour contrer les violences sexuelles dans la foulée du scandale policier de Val-d'Or. *Recherches féministes*, 32(2), 167-196.
- Pinard, R. (2018). *L'envers du travail : le genre de l'émancipation ouvrière*. Montréal : Lux Éditeur.
- Piron, F. (2019). Les récits de vie peuvent-ils être des outils de changement social et de résistance aux injustices épistémiques? Dans Bernard, M.-C., Tschopp, G. et Slowik, A. (dir.), *Les voies du récit. Pratiques biographiques en formation, intervention et recherche* (chap. 13, sans pages). Québec : Éditions Science et Bien Commun.
- Piron, F. (2000). Responsabilité pour autrui et savoir scientifique. *Éthique publique*, 2(2), [sans pages]. DOI : 10.4000/ethiquepublique.2672
- Poirier, J., Clapiere-Valldadon, S. et Raybaut, P. (1983). *Les récits de vie. Théorie et pratique*. Paris : PUF.
- Powell, J. et Plantive, C. (2021, 25 juin). 22 ans et demi de prison pour Derek Chauvin. *La Presse.ca*. Récupérée de <https://www.lapresse.ca/international/etats-unis/2021-06-25/meurtre-de-george-floyd/22-ans-et-demi-de-prison-pour-derek-chauvin.php#>
- Proulx, S. (2020). *La participation numérique : une injonction paradoxale*. Paris : Presses des Mines.
- Proulx, S. et Rueff, J. (2018). *Actualité des méthodes de recherche en sciences sociales sur les pratiques informationnelles* [Rapport de recherche]. Québec : Centre d'études sur les médias. Récupéré de <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2018/12/methodespratiques.pdf>
- Proulx, S. (2015, 23 janvier). La sociologie des usages, et après? *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 6, [sans pages]. Récupéré de <http://rfsic.revues.org/1230>
- Proulx, S. (2012). La sociologie de la communication au prisme des études sur la science et la technologie. Dans Proulx, S. et Klein, A. (dir.), *Connexions. Communication numérique et lien social* (p. 17-37). Namur : Presses universitaires de Namur.
- Proulx, S. (2009). Postface : Quelle posture critique à l'ère du numérique? Dans Granjon, F., Lelong, B. et Metzger, J.-L. (dir.), *Inégalités numériques : clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC* (p. 243-246). Paris : Hermès.
- Proulx, S. (2005a). Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances. Dans Vieira, L. et Pinède, N. (dir.), *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels, t. 1* (p. 7-20). Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.

- Proulx, S. (2005b). Penser la conception et l'usage des objets communicationnels. Dans Saint-Charles, J. et Mongeau, P. (dir.). *Communication. Horizon de recherches et de pratiques* (p. 298-318). Québec : PUQ.
- Proulx, S. (1999). La pensée communicationnelle dans les années soixantes-dix : critique des médias et émergence de nouvelles pratiques alternatives. *Recherches en communication*, (11), 67-80.
- Proulx, S. et Laberge, M.-F. (1995). Vie quotidienne, culture télé et construction de l'identité familiale. *Réseaux*, 13(70), 121-140. DOI : 10.3406/reso.1995.2669
- Proulx, S. (1994). Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : l'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers. *Communication*, 15(2), 171-197.
- Provençal, M.-H. et Ladouceur, S. (2019, septembre). Panorama des régions du Québec. Édition 2019 [Rapport]. Québec : Institut de la Statistique du Québec. Récupéré de <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2019.pdf>
- Provost, L. (2013, 5 février). « Spotted » : le courrier du cœur version Facebook des étudiants. *Huffington Post.fr*. Récupéré de https://www.huffingtonpost.fr/2013/02/05/spotted-facebook-etudiants-drague-rencontres-courrier_n_2623868.html
- Punie, Y. (2011). Introduction : New Media Technologies and User Empowerment. Is there a Happy Ending? Dans J. Pierson, E. Mante-Meijer, & E. Loos (Éd.), *New Media Technologies and User Empowerment* (p. 9-21). Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag.
- Quattrociocchi, W., Scaia, A. et Sunstein, C.R. (2016). *Echo Chambers on Facebook*. [SSRN Scholarly Paper No. ID 2795110]. Rochester : Social Science Research Network. Récupéré de <https://papers.ssrn.com/abstract=2795110>
- Quirion, (2020, 15 janvier). Des antennes sur les églises pour financer les paroisses. *LaTribune.ca*. Récupéré de <https://www.latribune.ca/2020/01/16/des-antennes-sur-les-eglises-pour-financer-les-paroisses-8d76b4e7902e2782dcbcf658b85df9c>
- Quirke, L. (2011). Exploring the Settlement Experiences and Information Practices of Afghan Newcomer Youth in Toronto. *Canadian Journal of Information and Library Science*, 35(4), 345-353. DOI : 10.1353/ILS.2011.0025
- Rakobowchuck, P. (2017, 21 novembre) Pitbulls: la Ville de Montréal veut retirer l'interdiction sous peu. *LaPresse.ca*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201711/21/01-5144378-pitbulls-la-ville-de-montreal-veut-retirer-linterdiction-sous-peu.php>
- Regan Shade, L., Landry, N. et Teruelle, R. (2017). « Twitter Revolution » or Human Revolution? Social Media and Social Justice Activism. Dans Antony, W., Antony, J. et Samuelson, L. (dir.), *Power and Resistance: Critical Thinking about Canadian Social Issues* (6 éd.), (p. 406-430). Winnipeg : Fernwood Publishing Company.
- Rentschler, Carrie A. (2017). Bystander intervention, feminist hashtag activism and the anti-carceral politics of care. *Feminist Media Studies*, 17(4), 565-584. DOI : 10.1080/14680777.2017.1326556

- Rentschler, Carrie A. (2014). Rape Culture and the Feminist Politics of Social Media. *Girlhood Studies*, 7(1), 65-82. DOI : 10.3167/ghs2014.070106
- Robert-Mazaye, C., Demers, S., Boutonnet, V., et Lefrançois, D. (2017). Désengagement ou scepticisme engagé ? L'action politique et citoyenne des jeunes québécois. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 41(1), 95-117. DOI : 10.3917/rief.041.0095
- Robinson, G. J. (1998). *Constructing the Quebec Referendum: French and English Media Voices*. Toronto : University of Toronto Press.
- Robitaille, É. et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerce alimentaire au Québec : analyse de situation et perspectives d'intervention* [Rapport de recherche]. Québec : Institut national de santé publique du Québec. Récupéré de https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf
- Rocha, R. et Monpetit, J. (2018, 4 octobre). 8 maps that explain Quebec's surprise election results. *CBC.ca* Récupéré de <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/8-maps-that-explain-quebec-s-surprise-election-results-1.4848794>
- Rodriguez-Dorans, E. et Jacobs, P. (2020). Making narrative portraits: a methodological approach to analysing qualitative data. *International Journal of Social Research Methodology*, 23(6), 611-623. DOI : 10.1080/13645579.2020.1719609
- Rogers, M. L. (2009). Democracy, elites and power : John Dewey reconsidered. *Contemporary Political Theory*, 8(1), 68-89. DOI : 10.1057/cpt.2008.25
- Rogers, R.A. (2006). From Cultural Exchange to Transculturation : A Review and Reconceptualization of Cultural Appropriation. *Communication Theory*, (16), 474-503. DOI : 10.1111/j.1468-2885.2006.0027.x
- Roginsky, S. et Huys, S. (2015). À qui parlent les professionnels politiques ? *Communication*, 33(2), [sans pages]. Récupéré de <https://journals.openedition.org/communication/6051>
- Roginsky, S. (2015). Les députés européens sur Facebook et Twitter : une ethnographie des usages. *Communication & langages*, 183, 83-109
- Rosanvallon, P. (2011). *La République des Idées : Refaire société*. Paris : Seuil.
- Rosanvallon, P. (2008). *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*. Paris : Éditions du Seuil.
- Rouillard, J. (2004). *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*. Montréal : Boréal.
- Rouvroy, A., Berns, T. (2013). Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation. La disparate comme condition d'individuation par la relation? *Réseaux*, 1(177), 163-196.

- Roux, N. (2019). Pasquier (Dominique), L'internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale. Paris, Presses des Mines, 2018, 222 p. [Note de lecture]. *Revue française de sociologie*, 60(3), 508-510. <https://www.jstor.org/stable/26875725>
- Roy, J.-H. (2021). Instagram : la une de l'ère numérique. *Les Cahiers du journalisme*, 2(6), R69-R97. DOI : 10.31188/CaJsm.2(6).2021.R069
- Rudy, J. (2006). Approches matérialiste et symbolique dans l'historiographie de la culture populaire au Québec. *Globe*, 9(2), 11-25. DOI : 10.7202/1000877ar
- Rudy, J. (dir.) (2006). Pratiques culturelles et classes populaires. *Globe*, 9(2). Récupéré de <https://www.erudit.org/en/journals/globe/2006-v9-n2-globe1498336/>
- Salvet, J.-M (2017, 23 janvier). Combien de membres dans les partis? *Le Soleil*. Récupéré de <https://www.lesoleil.com/actualite/politique/combien-de-membres-dans-les-partis--ef1cb844551a9a0806be8c8fd018f743>
- Sanséau, P.-Y. (2005). Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse. *Recherches Qualitatives*, 25(2), 33-57.
- Saulnier, A. (2013). Le défi éthique du journalisme dans l'univers des médias québécois. *Éthique publique*, 15(1), [sans pages]. DOI : 10.4000/ethiquepublique.1067
- Sauvageau, F. et Thibault, S. (2014). *Les médias et la crise étudiante. Tout voir et tout entendre, mais sans comprendre! Le conflit étudiant et les défaillances des médias* [Rapport de recherche]. Québec : Centre d'études dans les médias. Récupéré de <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/04/criseetudiantedefaillances.pdf>
- Schradie, J. (2015). Silicon Valley Ideology and class inequality : a virtual poll tax on digital politics. Dans Coleman, S. et Freelon, D. (dir.), *Handbook of Digital Politics* (p. 67-84). Washington, D.C. : Edgar Elgar Publishing.
- Schué, R. et Duval, A. (2019, 8 novembre). Immigration : la liste de formation du gouvernement Legault pleine d'incohérences. *La Presse.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1381979/immigration-legault-quebec-formations-etudiants-peg>
- Schwartz, O. (2011). Classes sociales et inégalités : portrait d'une France éclatée. Peut-on parler des classes populaires ? *La vie des idées*, [sans pages]. Récupéré de <https://laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>
- Siblot, Y., Cartier, M., Coutant, I. et Masclet, N. (2015). *Sociologie des classes populaires contemporaines*. Paris : Armand Collin.
- Silva, D. et Smith, M.J. (2020). Social distancing, social justice, and risk during the COVID-19 pandemic. *Canadian Journal of Public Health*, (111), 459-561. DOI : 10.17269/s41997-020-00354-x

- Slot, M. (2011). Web Roles Re-examined. Exploring User Roles in the Media Environment. Dans J. Pierson, E. Mante-Meijer, & E. Loos (Éd.), *New Media Technologies and User Empowerment* (p. 143-141). Frankfurt am Main : Peter Lang Verlag.
- Smith, A. (2012). Indigeneity, Settler Colonialism, White Supremacy. Dans HoSang, D.M., LaBennett, O. et Pulido, L. (dir.), *Racial Formation in the Twenty-First Century* (p. 66-90). Oakland : University of California Press.
- Smith, A. (2010). Queer Theory and Native Studies : The Heteronormativity of Settler Colonialism. *GLQ : A Journal of Lesbian and Gay Studies*, 16(1-2), 42-68. DOI : 10.1215/10642684-2009-012
- Smith, A. (2005). *Conquest : Sexual Violence and the American Indian Genocide*. Cambridge : South End Press.
- Soler, L. (2009). *Introduction à l'épistémologie*. Paris : Ellipses.
- Squire, C. (2013.). From experience-centred to socioculturally-oriented approaches to narrative (p. 47-71). Dans Andrews, M., Squire, C. et Tamboukou, M. (dir.), *Doing Narrative Research* (2^{ème} éd.). Londres : SAGE Publications.
- Statistique Canada (2018). *Classification des secteurs statistiques CSS*. [Glossaire illustré 92-195-X]. Récupéré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2011001/other-autre/sac-css/sac-css-fra.htm>
- Steyn, M. et Conway, D. (2010). Introduction : Intersecting whiteness, interdisciplinary debates. *Ethnicities*, 10(3), 283-291. DOI : 10.1177/1468796810372309
- Straw, W. (1988). Music video in its contexts: popular music and post-modernism in the 1980s. *Popular Music*, 7, 247-266.
- Talja, S. et Hansen, P. (2005). Information sharing. Dans Spink, A. et Coles, C. (dir.), *New Directions in Human Information Behavior* (p. 113-134). Berlin : Springer.
- Tanriöver, H. U. (2015). Femmes turques et séries télévisées : diversité des lectures, richesse des usages. *Genre en séries : cinéma, télévision, médias*, (1), 120-146. Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/329519893_FEMMES_TURQUES_ET_SERIES_TELEVISEES_DIVERSITE_DES_LECTURES_RICHESSE_DES_USAGES
- Tarrow, S. (2011). *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge/New-York : Cambridge University Press.
- Taylor, S. (2021, 31 octobre). Jour du Souvenir : le drapeau canadien ne peut pas être simplement hissé, selon l'APN. *LaPresse.ca*. Récupéré de [https://www.lapresse.ca/actualites/national/2021-10-31/jour-du-souvenir/le-drapeau-canadien-ne-peut-pas-etre-siquement-hisse-selon-l-apn.php](https://www.lapresse.ca/actualites/national/2021-10-31/jour-du-souvenir/le-drapeau-canadien-ne-peut-pas-etre-simplement-hisse-selon-l-apn.php)
- Thériault, M. (2021). Entre l'arbre, l'écorce et la plume : écrire et penser la décolonialité dans la francophonie nord-américaine. *Fabula-LhT*, (26), [sans pages]. Récupéré de <https://www.fabula.org/lht/26/theriault.html>

- Theviot, A. (2015). Dépoussiérer les partis politiques français sur Internet ? *Savoir/Agir*, 2(32), 37-43. Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2015-2-page-37.htm>
- Thoër, C. (2012). Les espaces d'échange en ligne consacrés à la santé : de nouvelles médiations de l'information santé. Dans Thoër, C. et Levy, J.J. (dir.), *Internet et santé, usages, acteurs et appropriations* (p. 57-91). Sainte-Foy : PUQ.
- Torres, S., Fontaine, M.M. et Dionne, M.-A. (2021). *État des inégalités de revenu au Canada et au Québec : variations et analyses intragroupes* [Rapport de recherche]. Montréal : Observatoire québécois des inégalités.
- Tremblay, G. (2015). Concentration de la propriété et pluralisme de l'information. Un débat suranné ? Dans George É. (dir.), *Concentration, changement technologique et pluralisme de l'information* (p. 19-35). Montréal : Presses Universitaires du Québec.
- Tremblay, G. (1997). La théorie des industries culturelles face aux progrès de la numérisation et de la convergence. *Sciences de la Société*, (40), 11-23.
- Trudel, M. (2009). *Deux siècles d'esclavage au Québec*. Québec : Bibliothèque québécoise.
- Turcotte, M. (2015, septembre). Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale. L'engagement communautaire et la participation politique au Canada. [Rapport statistique No 89-652-X2015006 au catalogue]. Ottawa : Statistique Canada. Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015006-fra.pdf>
- Vaccari, C. (2016, 22 et 23 avril). Social Media and Political Engagement. Communication présentée lors du 4^e Atelier international du GRCP. Québec, Canada : Groupe de recherche en communication politique.
- Valéau, P. et Gadody, J. (2016). La communication du journal de bord : un complément d'information pour pourvoir la vraisemblance et la fiabilité des recherches qualitatives. *Recherches Qualitatives*, 35(2), 76-100.
- Vallière, P. (1964). Le nationalisme québécois et la lutte des classes. *Révolution québécoise*, (1), 12-20. Récupéré de <https://archivesrevolutionnaires.files.wordpress.com/2020/03/revolution-quebecoise-no.1.pdf>
- Van Dijck, J. (2013). Social Media Platforms as Producers. Dans T. Olsson (dir.), *Producing the Internet. Critical Perspectives of Social Media* (p. 45–62). Gothenburg : Nordicom.
- Vedel, T. (2011). Conclusion. L'internet, continuation de la (science) politique sous d'autres formes. Dans Greffet, F. (dir.) *Continuer la lutte.com : Les partis politiques sur le web* (p. 281-293). Paris : Presses universitaires de Science Po.
- Veith, B. (2004). De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux. *Bulletin de méthodologie sociologique*, (84), 49-61. Récupéré de <http://journals.openedition.org/bms/78>

- Voirol, O. (2022). Communication et reconstruction. La critique chez John Dewey. Dans Aubin, F.; George, É. et Rueff, J. (dir.), *Perspectives critiques en communication* (tome 2) (p. 129-161). Montréal : PUM.
- Voirol, O. (2016). Philosophie sociale et critique immanente. Dans Aubin, F. et Rueff, J. (dir.), *Perspectives critiques en communication. Contextes, théories et recherches empiriques* (p. 35-54). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Voirol, O. (2015). Une critique immanente de la communication sociale. Sur quelques potentiels de l'approche honnéthienne. *Réseaux*, 193(5), 43-77.
- Voirol, O. (2014). D'un paradigme à l'autre. Sur quelques glissements théoriques dans l'étude de la communication sociale. *Réseaux*, 2(184-185), 247-278.
- Voirol, O. (2011). L'intersubjectivation technique : de l'usage à l'adresse. Pour une théorie critique de la culture numérique. Dans Granjon, F. et Denouël, J. (dir.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages* (p. 127-157). Paris : Presses des Mines.
- Voirol, O. (2010). La théorie critique des médias de l'École de Francfort : une relecture. *Mouvements*, (62), 23-32.
- Voirol, O. (2008). Pluralité culturelle et démocratie chez John Dewey. *Hermès*, 2(51), 23-28. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-2-page-23.htm>
- Wajcman, J. (2013). Genre, technologie et cyberféminisme. Dans Maruani, M. (dir.), *Travail et genre dans le monde* (p. 428-436). Paris : La Découverte.
- Weber, M. (1999/1904). Die « Objektivität » sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis. Dans Flitner, E. (1999), *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre von Max Weber* (p. 146-214). Potsdam : Institut für Pädagogik der Universität Potsdam.
- Weber, M. et Kalinowski, I. (2005). *La science, profession et vocation*. Traduction française de Kalinowski, I. Marseille : Éditions Agone.
- Weldon, L.S. (2008). Intersectionality. Dans Goertz, G. et Mazur, A. (dir.), *Politics, Gender and Concepts : Theory and Methodology* (p. 193-218). New York : Cambridge University Press.
- Winker, G. et Degele, N. (2011). Intersectionality as multi-level analysis : Dealing with social inequality. *European Journal of Women's Studies*, 18(1), 51-66. DOI : 10.1177/1350506810386084
- Woolf, V. (2016[1929]). *A room of one's own*. Londres : Penguin Random House.
- Xenos, S. (2021, 5 juillet). Des membres de Premières Nations demandent que cessent les incendies des églises. Ici Colombie-Britannique-Yukon. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1806796/feu-incendie-eglise-autochtone-grc>
- Yelle, F. (2009). Cultural studies, francophonie, études en communication et espaces institutionnels. *Cahiers de recherche sociologique*, (47), 67-90. <https://doi.org/10.7202/1004980ar>

- Young, J.O. (2005). Profound Offense and Cultural Appropriation. *The Journal of Aesthetics and Art Criticism*, 63(3), 135-146. Récupéré de <https://www.jstor.org/stable/3700467>
- Yates, J. (2018, 3 décembre). Bienvenue dans l'usine à saucisse : comment on crée une fausse nouvelle. *Radio-Canada.ca*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1138882/fausse-nouvelle-pacte-migrations-c76-carte-electeur-identite-elections-2019>
- Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and Feminist Politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209.
- Zask, J. (2015). *Introduction à John Dewey* (Coll. Repères). Paris : La Découverte.
- Ziff, B. et Rao, P.V. (1997). Introduction to cultural appropriation : A framework for analysis. Dans Ziff, B. et Rao, P.V. (dir.), *Borrowed power : Essays on cultural appropriation* (p. 1-27). New Brunswick : Rutgers University Press.
- Žižek, S. (2016). *La nouvelle lutte des classes. Les vraies causes des réfugiés et du terrorisme*. Paris : Fayard.
- Zorn, N. (2018). *Le 1 % le plus riche. L'exception québécoise*. Montréal : PUM.